# BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

---

TOME DIX-HUITIÈME



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XVIII

# MOʿALLA

## LA TOMBE D'ANKHTIFI
## ET
## LA TOMBE DE SÉBEKHOTEP

PAR

JACQUES VANDIER

AQUARELLES DE YOUSSEF KHAFAGA

DESSINS DE J. VANDIER-D'ABBADIE



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCML

# AVANT-PROPOS.

La publication de la tombe d'Ankhtifi, qui devait être achevée au début de 1940, a été retardée par des circonstances qu'il n'est pas besoin de préciser. Il ne m'était pas possible, en effet, d'achever le manuscrit sans avoir revu la tombe et complété bien des points insuffisamment étudiés. Il est à peine utile d'ajouter que je n'ai pu résoudre toutes les difficultés qui s'offraient à moi. Un ouvrage qui donne entièrement satisfaction à l'auteur et aux lecteurs est un peu du domaine du rêve, et cette remarque se justifie particulièrement lorsqu'il s'agit de publier un monument aussi mal conservé que la tombe d'Ankhtifi, dont les textes et les représentations posent, à chaque instant, des problèmes. Dans l'étude qui va suivre, je n'ai, nulle part, cherché à dissimuler ces difficultés. J'ai proposé, parfois, plusieurs solutions, ayant accueilli avec reconnaissance les hypothèses qu'ont bien voulu me suggérer ceux de mes collègues que j'ai eu l'occasion de consulter. Je crois avoir attribué à chacun ce qui lui revenait, m'excusant, à l'avance, d'oublis involontaires dont nul n'est à l'abri. Qu'il me soit permis de remercier, ici, nommément, tous ceux qui ont le droit à ma reconnaissance. C'est une tâche qui ne peut que m'être particulièrement agréable. Ma gratitude va, en premier lieu, à M. Pierre Lacau, membre de l'Institut, qui, non seulement m'a confié, en 1935, la publication de la tombe d'Ankhtifi, mais qui a mis à ma disposition sa première copie des textes, à

M. Gustave Lefebvre, membre de l'Institut, qui a bien voulu lire entièrement la traduction et les commentaires des inscriptions, et qui m'a fait de très utiles remarques que j'ai été heureux d'utiliser, à M. J. J. Clère, enfin, avec qui j'ai longuement étudié les textes et dont la parfaite connaissance de la langue classique m'a été infiniment précieuse. Je n'aurais garde d'oublier d'autres collègues, M^me^ Desroche-Noblecourt, MM. Georges Posener, Bernard Grdseloff, dont on verra, plus loin, les utiles suggestions, Alexandre Varille, à qui je dois quelques planches photographiques, Clément Robichon qui a établi, avec une admirable précision, le plan de la tombe, Louis Keimer, enfin, qui a bien voulu me donner son avis sur les questions zoologiques et botaniques qu'il connaît si bien.

Je dois également mes remerciements à ceux qui ont bien voulu se charger de l'illustration de cet ouvrage; leur tâche n'était pas aisée, et c'est grâce à leurs patients efforts que le lecteur pourra étudier, mieux, souvent, que sur l'original, les scènes qui seront décrites plus loin.

Enfin, je tiens à remercier M. Charles Kuentz, directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, qui a bien voulu faire imprimer ce volume dans la Bibliothèque d'étude, à M. Mettler, directeur de l'imprimerie, qui a veillé avec un soin tout particulier à l'exécution de ce travail, et à tout le personnel de l'imprimerie qui n'a ménagé ni sa peine ni ses efforts pour que la présentation de ce volume fût digne de la maison qui avait accepté de l'éditer.

Paris, le 8 janvier 1950.

J. V.

# LA TOMBE D'ANKHTIFI.

## PREMIÈRE PARTIE.

## LA TOMBE ET SON PROPRIÉTAIRE.

### I. — LA TOMBE.

La tombe d'Ankhtifi a été creusée à mi-côte d'une petite éminence s'élevant au milieu d'un cirque de collines plus élevées. Ce piton, d'une forme pyramidale bien caractérisée (pl. I), avait été choisi comme nécropole par une famille princière de Héfat, plus, sans doute, pour la situation qu'il occupait que pour la qualité, en réalité très médiocre, de sa pierre. Il n'est plus possible de juger, aujourd'hui, de l'aspect qu'offrait autrefois la tombe; celle-ci, en effet, par suite d'une lente désagrégation du calcaire, donne maintenant l'impression d'avoir été, non pas creusée dans le roc, mais construite sur le palier d'un petit plateau.

La tombe se trouve au lieu dit Mo'alla, à proximité de la voie ferrée Louxor-Assouan, à peu près à mi-route entre Ermant et Esneh. Le désert, à cet endroit, descend jusqu'au Nil, et les terres cultivables ne s'étendent que sur la rive occidentale du fleuve. La nécropole, qui date de la première période intermédiaire, comprenait plusieurs tombes dont deux, seulement, sont décorées, celle d'Ankhtifi, de beaucoup la plus importante, et celle de Sébekhotep sur laquelle nous reviendrons à la fin de ce volume.

La découverte de la tombe d'Ankhtifi est due au hasard ; elle fut mise au jour, en effet, par les *carriers,* en 1928. Dégagée sous la surveillance de l'inspecteur régional du Service des Antiquités, elle reçut, peu après, la visite de M. Pierre Lacau, alors directeur général du Service des Antiquités d'Égypte. M. Lacau fit une première copie, très soignée, des inscriptions et donna des ordres pour que la tombe fût fermée et protégée. Un plafond de bois, soutenu par des poutres, fut substitué à l'ancien plafond rocheux effondré, et une grille de fer fut placée à l'entrée. Aucun indice ne permet de reconstituer le plan ancien de la tombe. L'unique chambre qui subsiste aujourd'hui était précédée, soit d'une autre chambre, soit d'un portique, soit d'une cour. Le mur extérieur présente, en effet, des traces de *mouna* qui prouvent que la décoration ne commençait pas sur les parois du petit couloir qui sert, actuellement, d'entrée à la tombe, et qui, simple passage, à l'origine, n'a jamais été fermé par une porte. Ce couloir, qui mesure 1 m. 45 de large, ne partage pas en deux moitiés égales la paroi ouest dans laquelle il est percé. Dans cette introduction, il ne sera plus fait état de chiffres. Le plan, admirable de précision, que Clément Robichon a bien voulu établir, à ma demande, est plus éloquent qu'une longue description, et montre bien (pl. I) toutes les irrégularités que présente la tombe ; il fait ressortir également la raison de ces irrégularités, c'est-à-dire le désir qu'a eu, manifestement, l'architecte de suivre, partout où il le pouvait, la direction des failles. Ainsi s'expliquent, et la disposition asymétrique des trente piliers qui ont été réservés dans la masse rocheuse, et la forme, si peu régulière et si variée, de ces piliers, et enfin la présence d'un pilastre, parfaitement inutile, dans la paroi sud.

Les trente supports peuvent se répartir approximativement en trois rangées : la première, celle de l'ouest, comprend onze piliers, cinq au nord de l'entrée et six au sud ; la rangée médiane comprend neuf piliers, quatre au nord de l'entrée et cinq au sud ; la dernière rangée, enfin, comprend dix piliers, quatre au nord de l'entrée et six au sud.

Dans l'axe de l'entrée, interrompant les trois rangées de supports, se trouve le puits qui conduit au caveau, chambre rectangulaire qui s'étend, vers l'est, au delà de la paroi est de la tombe. Enfin, une petite niche est creusée dans la moitié nord de la paroi ouest. Des restes de *mouna* nous apportent la preuve

que cette niche était, autrefois, décorée, mais, de cette décoration, il ne reste, malheureusement, plus rien aujourd'hui.

En dépit des imperfections qui viennent d'être soulignées, la tombe d'Ankhtifi ne manque pas d'allure, et ce serait un tort de la juger d'une manière trop sévère.

Parmi les tombes rupestres antérieures au Moyen Empire, il en est peu qui puissent être rapprochées de celle d'Ankhtifi. Il est facile, aujourd'hui, de s'en rendre compte, grâce au travail de H. BRUNNER, *Die Anlagen der ägyptischen Felsgräber bis zum mittleren Reich,* Glückstadt, 1936. Certaines tombes, plus anciennes que celle de Moʿalla, notamment à Sheikh Saïd, à Zawiet el-Méitin, à Deir el-Gébrâwi (Iby), à Meir (Pépiânkh le second), sont plus grandes, le plan en est plus compliqué et l'exécution plus soignée, mais elles frappent moins l'imagination parce qu'elles ne comportent que peu ou pas de piliers. On pourrait faire la même remarque à propos des tombes de Siout, à peu près contemporaines de celle d'Ankhtifi. Il ne saurait être question, ici, de la nécropole de Béni Hasan, dont les tombes les plus anciennes sont vraisemblablement postérieures (XIe dynastie) à la première période intermédiaire.

En Haute Égypte, c'est-à-dire dans la seule région que devait bien connaître Ankhtifi, les tombes sont beaucoup moins nombreuses, et plus misérables. Il n'est pas impossible, évidemment, que la région, à l'époque où vivait notre nomarque, ait été moins déshéritée, mais il est assez peu probable que les tombes perdues aient été beaucoup plus luxueuses que celles qui ont mieux résisté au temps, et cela même à Thèbes [1]. Les nomarques qui avaient précédé Ankhtifi à Hiérakonpolis s'étaient fait enterrer, soit dans la nécropole de cette ville [2], soit à Moʿalla même [3], dans des tombes extrêmement simples qu'on ne saurait, sous aucun prétexte, mettre en parallèle avec la dernière demeure d'Ankhtifi. Les tombes d'Ancien Empire, récemment mises au jour à Edfou par les missions française et franco-polonaise [4], sont construites en

[1] Cf. par exemple la tombe du nomarque Ihy (VIe dynastie) publiée par NEWBERRY, *An. Serv.,* IV (1903), p. 97-100.

[2] WRESZINSKI, *Von Kairo bis Wadi Halfa,* p. 81-83.

[3] Cf. *infra,* p. 15 et pl. II.

[4] ALLIOT, *Rapport sur les fouilles de Tell Edfou* (1932 et 1933); BRUYÈRE, MANTEUFFEL, MICHALOWSKI, SAINTE FARE GARNOT et KUENTZ, *Tell Edfou* 1937; MICHALOWSKI, LINAGE, MANTEUFFEL, SAINTE FARE GARNOT, *Tell Edfou* 1938; MICHALOWSKI, C. DESROCHES, MANTEUFFEL, LINAGE, *Tell Edfou* 1939 (sous presse).

pierre ou en briques, suivant une conception architecturale tout à fait différente, qui ne permet pas de les inclure dans le travail de comparaison qui est tenté ici. Il ne reste plus à citer que la nécropole d'Assouan. C'est évidemment là que nous trouvons les sépultures qui ressemblent le plus à celle de Moʿalla. L'analogie se remarque surtout dans l'emploi généralisé des supports à section circulaire ou carrée. Par exemple les tombes jumelées de Sabni et de Mekhou, les plus remarquables à cet égard, comportent, l'une, 18 colonnes rondes, et, l'autre, 14 piliers carrés. Le plan de ces tombes est beaucoup plus symétrique que celui de la tombe d'Ankhtifi, mais la décoration était certainement moins riche et moins variée [1].

Cette revue rapide explique, semble-t-il, l'admiration, jugée au premier abord exagérée, qu'Ankhtifi avait pour sa tombe. C'était assurément, à l'époque du moins, une des plus belles, sinon la plus belle, de Haute Égypte, avec ses nombreux piliers qui, même s'ils n'étaient pas d'une régularité impeccable, n'en laissaient pas moins une certaine impression de majesté. D'autant que nous devons nous imaginer la chapelle funéraire, non pas telle qu'elle est maintenant, mais telle qu'elle était dans sa primitive fraîcheur. A ce moment, les colonnes n'étaient pas tronquées, comme elles le sont presque toutes aujourd'hui, les représentations étaient intactes, et la richesse des couleurs nouvellement posées donnait une impression de gaieté et de clarté qui n'existe plus actuellement. On doit admettre, en effet, que les quatre parois et tous les piliers étaient couverts de représentations ou d'inscriptions. De cette magnificence nous n'avons plus que de misérables restes. Seule la moitié sud de la paroi ouest a conservé quelque chose de sa fraîcheur; la paroi sud est à peu près complètement détruite; la paroi Est est, aujourd'hui encore, lisible en partie, mais cette lecture offre de sérieuses difficultés. Quant à la paroi nord et à la moitié nord de la paroi ouest, elles ne présentent actuellement que des fragments de scènes. Enfin, sur les trente colonnes de la tombe, vingt-deux ont conservé soit la totalité, soit une partie seulement de leurs représentations et de leurs inscriptions. Ce sont malheureusement les piliers les plus dégradés qui sont, de beaucoup, les plus nombreux.

[1] Cf. Brunner, *op. cit.*, fig. 34 et Morgan, *Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique*, première série, *Haute Égypte*, I, *De la frontière de Nubie à Kom Ombos*, p. 143 et suiv.

Les inscriptions sont, le plus souvent, gravées directement dans le calcaire. C'est à cette circonstance que nous devons d'avoir gardé la presque totalité des textes. Les représentations, en revanche, sont, à l'exception de deux ou trois tableaux, peintes sur un enduit primitivement blanc et aujourd'hui jaunâtre, dont on recouvrait, non pas directement le calcaire, mais un support fait d'un mélange de paille et de boue, appelé *mouna* par les indigènes. Cette préparation a beaucoup souffert des injures du temps et, peut-être aussi, de l'effondrement du toit. Par endroits, les représentations sont couvertes d'une sorte de poussière et ne revivent, l'espace d'un moment, que grâce à l'aide d'une éponge mouillée. Ailleurs, ce sont les chauves-souris qui ont été la cause indirecte des dégradations, et les excréments durcis qu'elles ont laissés sur les parois ne peuvent être partout grattés sans danger.

On comprend, dans ces conditions, que le relevé des différentes scènes subsistantes n'ait pas toujours été facile à exécuter. Il arrive trop souvent que les efforts accomplis aboutissent à un échec, et cet échec est d'autant plus regrettable que plus intéressantes et plus originales sont les scènes qui nous échappent ainsi.

La tombe d'Ankhtifi ne semble pas avoir comporté de stèle fausse-porte. Dans l'axe de la porte se trouve, directement gravée dans le calcaire, une scène de repas funéraire (pl. VI). C'était là, sans doute, juste devant le puits conduisant au caveau, que les survivants déposaient, sur une table d'offrandes, aujourd'hui disparue, les aliments et les boissons prescrits par l'usage. Ce tableau gravé dans la paroi est, et non pas, comme d'habitude la stèle fausse-porte, dans la paroi ouest [1], est le seul détail qui nous permette de préciser, avec une suffisante vraisemblance, l'endroit de la tombe où était accompli le culte funéraire.

## II. — LE SITE.

Mo'alla est actuellement un misérable village, qui se trouve à la hauteur du 765e kilomètre de la voie ferrée Le Caire-Assouan. Mo'alla n'était pas complètement inconnu des archéologues lorsque la tombe d'Ankhtifi fut trouvée, mais il s'en fallait de peu. Le *Baedeker* (éd. anglaise, 1929), p. 356,

[1] Cf. Brunner, *op. cit.*, p. 76.

lui consacre une petite ligne, mentionnant l'existence, à proximité du hameau, d'une nécropole du Nouvel Empire; Porter et Moss, dans leur si utile *Topographical Bibliography* (V, p. 170), donnent une liste, à vrai dire assez courte, des objets publiés qui ont été trouvés ou qui sont censés avoir été trouvés à Mo'alla (cf. *infra,* p. 12).

Enfin on doit signaler, pour mémoire, qu'une communication a été faite le 11 janvier 1895 à l'Institut égyptien, par M. E. A. Floyer sur *Quelques tombeaux inexplorés aux environs de Mualla* [1], tombeaux beaucoup plus récents, d'un type non égyptien, et qui ont vraisemblablement appartenu à des chefs de tribus nomades. Il va sans dire que nous n'aurons pas à nous en occuper ici.

Mo'alla, cependant, a été, dans l'antiquité, une cité relativement importante dont de nombreux textes nous ont conservé le souvenir. Il est vrai que les archéologues ont été très longs à admettre, et tous ne l'admettent pas aujourd'hui encore, que cette ville importante des textes égyptiens doit être localisée à Mo'alla, beaucoup trop misérable à leurs yeux.

C'est à Daressy que revient l'honneur d'avoir proposé le premier l'identification de Mo'alla et de la ville ancienne de Héfat (*Rec. Trav.,* X (1888), p. 140) [2]. Avant lui, Brugsch et Dümichen avaient identifié Héfat à Tôd, mais Legrain, après avoir démontré que cette identification était impossible, et sans tenir compte de l'opinion de Daressy, a proposé de placer Héfat soit à Deir, soit à Contra-Latopolis, ou enfin sur la rive ouest [3]. En 1920, Daressy affirmait de nouveau l'identification de Héfat et de Mo'alla [4], mais, cette fois, il eut l'appui de Gauthier qui, dans son *Dictionnaire géographique* [5], après avoir exposé avec son habituelle conscience, l'état de la question en 1927, conclut que Héfat doit se trouver à Mo'alla. Cependant, depuis cette date, les égyptologues n'ont pas cessé d'émettre, sur l'identification de Héfat, des opinions divergentes : en 1930, Vikentiev [6] voit, dans Héfat, plutôt que Mo'alla, le Deir dont avait déjà parlé Legrain; la même année Sethe [7],

[1] *Bulletin de l'Institut égyptien,* 3e série, n° 6, p. 21-26; cf. aussi, dans ce même bulletin la notice consacrée par Daressy à ce même sujet, p. 27-31.

[2] La nécropole de la XIIe dynastie qu'il mentionne près de Mo'alla doit être la nécropole du Nouvel Empire à laquelle fait allusion le *Baedeker.*

[3] *B.I.F.A.O.,* XII (1916), p. 106-107.

[4] *An. Serv.,* XIX (1920), p. 243.

[5] IV, p. 27-28.

[6] *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa,* p. 72.

[7] *Urgeschichte,* § 11.

suivi par Kees[1] place Héfat à Asphynis; enfin Gardiner, qui, dans ses commentaires sur le glossaire Golénischeff, a consacré une longue note à Héfat[2], situe la ville, sur la rive est du Nil, à peu près en face d'Asphynis, et probablement un peu au nord de cette localité puisque son nom, dans les listes géographiques, précède toujours, à une exception près, celui de Héfat.

Cette opinion de Gardiner est fondée sur l'identification de *Ḥt-Śnfrw* avec Asphynis. Or *Ḥt-Śnfrw* est citée en étroite connexion avec Héfat (cf. Louvre A. 17, *infra*, p. 10) et les deux localités ne sauraient être très éloignées l'une de l'autre. La distance (9 km.), qui sépare Asphynis de Moʿalla, est beaucoup trop grande pour qu'on puisse songer à placer Héfat à Moʿalla et Gardiner conclut que l'identification, proposée jadis par Daressy, est « highly improbable ».

Les textes de Moʿalla n'apportent évidemment pas la preuve formelle que Héfat est le nom antique de Moʿalla. Cependant, après avoir longuement étudié les inscriptions de la tombe d'Ankhtifi, il me paraît difficile de ne pas admettre l'équation Héfat = Moʿalla. Les soldats rassemblés par le nomarque dans sa lutte contre Thèbes sont, à plusieurs reprises, appelés « les vaillants et fidèles conscrits de Héfat ». Par ces mots, Ankhtifi désigne, sans doute, non pas toute son armée, car il est peu probable que celle-ci ait été entièrement originaire de Héfat, mais une troupe d'élite qu'il avait levée dans sa ville natale, c'est-à-dire à Héfat[3]. Il ne fait aucun doute, en effet, et Gardiner, d'après un passage de la tombe de Moʿalla, publié par moi en 1936[4], l'admet lui-même, que le nomarque Ankhtifi était né à Héfat. Or on sait que les nomarques avaient l'habitude de se faire enterrer à proximité de leur ville natale. Une exception à cette règle n'est pas impossible, mais elle est, tout au moins, invraisemblable, surtout de la part d'un homme qui, d'après son inscription biographique, paraît avoir eu un très grand attachement pour sa petite patrie et, aussi pour son dieu local Hémen.

(1) *Götterglaube*, p. 41.

(2) Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*, Text. Vol. II, Oxford, 1947, p. 15* et seq. = n° 326.

(3) A moins que le nomarque n'ait désigné la fédération des trois nomes méridionaux sous le nom de sa ville natale, Héfat, un peu comme on désigne aujourd'hui, dans la langue diplomatique, un pays par le nom de sa capitale. Les conclusions, en tout cas, n'ont pas à être modifiées.

(4) *La famine*, p. 105 = inscription 10 = IV, 22-25.

Dans l'hypothèse de Gardiner, la ville de Héfat doit être cherchée au sud de Moʿalla. La carte du *Baedeker* ne donne aucune localité entre El-Hémeidat, qui se trouve à la hauteur d'Asphynis, et Moʿalla et cette région n'a guère attiré les fouilleurs jusqu'à présent (cf. Porter et Moss, V, p. 170). Dans ces conditions, la preuve formelle, qu'on est en droit de souhaiter, risque de manquer quelque temps encore, mais il n'en reste pas moins tout à fait probable que Héfat doit être située, sinon à Moʿalla même, et c'est l'hypothèse que je trouve, pour ma part, la mieux fondée, du moins beaucoup plus près de Moʿalla que d'Asphynis.

Il vient d'être question du dieu Hémen. Les textes de Moʿalla parlent à deux reprises, et une fois assez longuement (inscription 8 = III, 1-7), de ce dieu dont on sait peu de chose, il est vrai, mais dont on sait pourtant avec certitude qu'il était seigneur de Héfat. Si nous retrouvons son nom avec autant d'insistance, dans la tombe de Moʿalla, et s'il joue, là, manifestement, le rôle d'un dieu local, ce ne peut être l'effet d'un pur hasard, et la mention de Hémen, dans l'inscription biographique d'Ankhtifi, doit être considérée comme une confirmation de l'hypothèse, proposée plus haut, selon laquelle Héfat doit être identifiée avec Moʿalla.

Ce dieu, qu'on a longtemps pris pour une déesse, à la suite d'une erreur de lecture de Pierret, est déjà nommé dans les textes des Pyramides. Comme ce sont, sans aucun doute, ces très vieilles inscriptions qui peuvent, même si elles sont obscures, et c'est malheureusement le cas, nous apporter, sur les divinités imprécises du panthéon égyptien, les renseignements les plus sérieux, il n'est pas inutile de citer, ici, les passages en question.

*Pyr.* 235 *a*) [hieroglyphs]

*b*) [hieroglyphs]

*Ton os est devenu la pointe du harpon avec laquelle tu seras harponné. Les cœurs sont éloignés* (?). *Les nomades, qui sont assis sur leur* mtꜣ, *sont anéantis. C'est Hémen.*

Le passage, d'une compréhension difficile, est longuement étudié par Sethe dans ses commentaires [1]. D'après lui, il s'agit d'une formule, utilisée

[1] *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten,* I, p. 202 et suiv.

par le roi, ou par son représentant, pour harponner un hippopotame au cours d'une fête célébrée, à la suite d'une victoire sur les Nubiens, à Asphynis (?) [1] : la mise à mort de l'animal représentait symboliquement la victoire sur les ennemis. La conclusion prouve que le texte n'était pas récité par celui à qui la formule était destinée, mais plutôt par un comparse ou par un prêtre qui se tenait à côté du harponneur (le roi?). Et lui-même semble être identifié avec le dieu-faucon Hémen «bien connu comme dieu local d'Asphynis, c'est-à-dire de [hiéroglyphes]». Nous savons maintenant qu'il faut probablement corriger Asphynis en Mo'alla. Le nom du dieu s'écrit généralement [hiéroglyphes] [2]. C'est avec cette orthographe qu'il apparaît dans le deuxième passage des textes des Pyramides qui le mentionne.

*Pyr.* 1013 *a*) [hiéroglyphes]
*b*) [hiéroglyphes]
*c*) [hiéroglyphes]
*d*) [hiéroglyphes]

*Terre! Écoute ce que dit Geb quand il glorifie Osiris comme dieu, quand les* wršw *de Bouto lui font des offrandes et quand les* wršw *d'Hiérakonpolis le servent ainsi que* (?) *Sokar qui est à la tête du lac de Pedjou, ainsi qu'Horus-Ha et que Hémen.*

Ce passage n'est pas très caractéristique et n'aide guère à préciser la personnalité du dieu Hémen. Le rôle de Hémen, dans la chasse à l'hippopotame, que les textes des Pyramides ont mis en relief, semble avoir survécu jusqu'au Nouvel Empire, puisque, dans *Urk.*, V, 88, le filet qui doit capturer Seth s'appelle : *le mystérieux de forme que donne Hémen.* Dans les textes de la tombe d'Ankhtifi, il est peut-être fait une allusion à ce rôle [3], mais Hémen est plutôt considéré comme un dieu justicier qui punit les violateurs de sépultures et qui récompense les justes. Quelle est exactement l'idée que nous pouvons nous faire de ce dieu? D'après le déterminatif des textes des Pyramides, ce doit être un dieu-faucon, mais un faucon honoré dans sa forme d'idole, comme

[1] Sur cette confusion, cf. *supra*, p. 6 et seq. L'erreur est répétée un peu plus loin. — [2] Le [hiéroglyphe] inséré, dans *Pyr.*, 235 *b*, a la valeur *m*. — [3] Inscription 11 = V α, 5—V, β, 1.

le dieu anonyme d'Hiérakonpolis, son voisin, comme Mekhentienirty de Létopolis, comme Nénoun de Cusae, Khentekhtaï d'Athribis ou Sopdou du Nome arabique. Cette idole (*ʿẖm*) était probablement en bois ou, peut-être, quelquefois aussi en pierre. Plus tard, on la représentait entourée de bandelettes comme si elle était la momie d'un animal réel. Ce traitement n'est d'ailleurs pas spécial au faucon, et d'autres animaux, le bélier, le chien, la vache notamment, sont représentés de la même manière. D'après Sethe [1], le culte de ces animaux-idoles est sensiblement plus tardif que celui des animaux vivants.

D'une manière générale, les égyptologues ont peu parlé de Hémen : Grapow [2] et Kees [3] se contentent de dire qu'on ne sait rien de certain sur sa signification exacte. Seul Vikentiev, dans l'ouvrage déjà cité [4], lui a consacré, sous le titre : *Le dieu* Hémen *et son chef-lieu* Héfat, une note substantielle. Il remarque, entre autres choses, que, dans les listes des dieux comme celles de la glyptothèque de Munich, du Louvre (C. 15) et de Turin, le dieu Hémen occupe une place bien précise, la neuvième, immédiatement à la suite de Sokaris que les textes des Pyramides lui associaient déjà. Son culte s'était maintenu au cours de la seconde période intermédiaire, et le roi Sébekhotep IV ne craint pas de se dire, sur une de ses statues, actuellement conservée au Louvre (A. 17), aimé de [hieroglyphs], *Hémen dans le château de Snéfrou de Héfat*. Ce château de Snéfrou, qui est mentionné, notamment par le glossaire Golénischeff, où il précède [hieroglyphs], c'est-à-dire, évidemment, Héfat, doit être, comme on l'a vu (p. 7), identifié avec Asphynis. Il est probable, comme le remarque Gardiner, dans l'ouvrage dont il a été question plus haut, que le roi Snéfrou avait eu, dans cette région, un domaine ou un avant-poste, et que la localité qui s'était formée autour de cette fondation avait conservé, dans son nom, le souvenir du grand souverain de la IVe dynastie qui l'avait créée. Cette ville neuve avait, sans doute, été rattachée à la cité importante la plus proche, c'est-à-dire à Héfat, située sur l'autre rive du Nil, et avait adopté son dieu local, Hémen. Les bonnes relations entre les deux cités s'étaient maintenues au cours des siècles et, à la XIIIe dynastie, on parlait encore du « château de Snéfrou de Héfat », Héfat étant le sanctuaire principal de Hémen, et *Ḥt-Śnfrw*, un de ses sanctuaires secondaires. Contraire-

(1) *Urgeschichte,* § 12. — (2) *Urkunden,* V, p. 36, note 11. — (3) *Götterglaube,* p. 41. — (4) *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa.*

ment à l'opinion de Gardiner (cf. *supra*, p. 7), il ne me semble pas impossible que les deux sanctuaires aient été séparés par une distance de 9 kilomètres, et je crois que l'identification de Héfat et de Moʿalla, en dépit du texte de la statue A. 17 du Louvre, doit être maintenue.

Beaucoup plus tard, à l'époque éthiopienne, un autre roi, Taharqa, se proclame «aimé de Hémen, maître de Héfat»[1]. Et, à l'époque grecque, le nom de notre dieu se retrouve sur les murs des temples ptolémaïques d'Esneh, c'est-à-dire à proximité de Héfat, et d'Edfou[2].

Des textes des Pyramides à l'époque ptolémaïque, Hémen nous apparaît donc comme un dieu local, seigneur d'une petite région de Haute Égypte, entre Esneh et Gébelein, avec *Héfat* et *Ḥt-Śnfrw* comme sanctuaires principaux. Cependant, jusqu'à présent, Hémen n'était pour nous qu'un nom. Les inscriptions de la tombe d'Ankhtifi, sans nous donner, sur le dieu, des renseignements d'ordre mythologique ou historique, ont cependant l'avantage de nous montrer le seigneur de Héfat dans son rôle de dieu local.

On peut s'étonner qu'une ville comme Héfat qui, incontestablement, n'a cessé de jouer un certain rôle dans l'histoire égyptienne, puisqu'elle est mise, au Moyen Empire, sur le même plan qu'Ermant, que Gébelein ou qu'Esneh, et qu'elle devient, sous les Ptolémées, le chef-lieu d'un district indépendant , n'ait conservé que si peu de témoignages de sa grandeur passée. Il est vrai que le site, jusqu'à présent, n'a guère tenté les fouilleurs : les tombes du Nouvel Empire, mentionnées par le *Baedeker* dans le voisinage de Moʿalla, n'étaient guère de nature à séduire une mission scientifique, et la découverte des tombes d'Ankhtifi et de Sébekhotep est due, comme on l'a vu, à un heureux hasard. Il était assez naturel, d'ailleurs, que Moʿalla, avant que son identification avec Héfat n'eût été bien établie, n'éveillât qu'un médiocre intérêt, mais, maintenant que cette identification est très probable, il serait à souhaiter que Héfat fût moins méprisée que Moʿalla.

(1) Cf. Vikentiev, *op. cit.*, p. 59-60.

(2) Brugsch, *Dict. géographique*, p. 547 et 1255. Ces textes d'Esneh nous apprennent que Hémen était adoré, dans cette ville, en tant que «maître de Sékhet-iouret» (cf. Gauthier, *Dict. géog.*, V, p. 51). Une statue inédite de basse époque, conservée au Musée de Lausanne, mentionne «Hémen, maître de Sékhet-méret». Il s'agit, sans doute, d'une confusion avec Sékhet-iouret. Je remercie H. Wild qui a bien voulu me signaler l'existence de cette statue de Lausanne.

Il ne semble pas, en effet, qu'un égyptologue se soit intéressé à Moʿalla depuis 1885, date à laquelle Bouriant [1] pratiqua quelques sondages sur le site. Il mit au jour quelques sarcophages. L'un d'entre eux, actuellement conservé au Musée du Caire [2], a été brisé au cours de son transport de Moʿalla à Ermant. Il était au nom du [hiéroglyphes] *trésorier du roi de Basse Égypte, du compagnon unique, de l'imakhou auprès du dieu grand, Séni.* Ce personnage devait vivre à la fin de l'Ancien Empire ou à la première période intermédiaire, probablement un peu avant Ankhtifi. Les autres cercueils sont fragmentaires et datent tous des dernières dynasties indigènes [3]. On doit signaler également que Moʿalla a fourni au Musée de Berlin [4] un beau sarcophage de femme, datant de l'époque des rois-prêtres. De plus, il existe, actuellement, dans le commerce, une statuette de Taharqa agenouillé devant un faucon, et ce groupe, d'après l'inscription qui mentionne *Hémen, maître de Héfat,* doit également provenir de Moʿalla ou de ses environs. Voilà à peu près, avec un cylindre au nom du roi Amenemhat-Senbouf et une stèle de la XIIIe dynastie [5], achetés à Louxor, mais provenant, d'après le vendeur, de Moʿalla, tout ce que notre site a fourni, jusqu'à présent, à l'archéologie. On doit, sans doute ajouter à cette liste la statue de Sébekhotep IV (A. 17) du Louvre [6] et, peut-être, un certain nombre de monuments, presque tous du Moyen Empire, appartenant à des personnages, ou mentionnant des personnages, qui portent un nom formé avec celui du dieu Hémen [7]. Encore convient-il d'être très prudent : par exemple, la stèle 20582 du Caire où se lit le nom de Hémennakht [8] vient certainement d'Abydos, mais elle a peut-être été érigée, dans ce célèbre sanctuaire d'Osiris, par un pieux habitant de Héfat ; d'autre part, il est peu probable que le Hémenhétépou [9], qui se fit enterrer à Deir el-Bahari et dont le sarcophage [10] est conservé au Musée du Caire, ait été originaire de Héfat. En revanche, le British Museum possède

[1] *Rec. Trav.*, IX (1887), p. 81, n° 49.

[2] Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* n° 28116.

[3] *Rec. Trav., ibid.*, n° 50.

[4] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient,* II, p. 520.

[5] Newberry, *P. S. B. A.*, XXI (1899), p. 282 et XXV (1903), p. 135-136, n° 44.

[6] Cf. *supra,* p. 10.

[7] On doit noter, cependant, que ces monuments peuvent tout aussi bien venir d'Asphynis.

[8] Ranke, *Personennamen,* p. 241, 1.

[9] *Ibid.*, p. 240, 26.

[10] Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* n° 28126.

une stèle de la première période intermédiaire [1] dont les noms propres sont, en grande partie, formés avec celui du dieu Hémen, et qui provient, très probablement, de Héfat [2]. On peut, par analogie de style, attribuer la même provenance, à la stèle 14383 du Musée de Berlin [3] et, avec plus d'incertitude, et pour de simples raisons d'onomastique, à la stèle 20420 du Musée du Caire, qui mentionne un Hémenâa, aux quatre vases canopes d'un personnage appelé Hémenhétépou [4], à la stèle de Leyde V 85 [5] et, enfin, pour le Nouvel Empire, à un montant de porte au nom de [6]. Cette liste, en admettant même qu'elle ne soit pas exhaustive, est bien misérable, et il faut souhaiter qu'elle soit, dans un avenir proche, susceptible d'être allongée grâce à des fouilles méthodiques entreprises à Moʿalla et dans ses environs immédiats.

## III. — ANKHTIFI ET SA FAMILLE.

Le nom du propriétaire de la grande tombe de Moʿalla n'est pas inconnu. Ranke, dans son ouvrage sur les noms propres [7] en cite plusieurs exemples qui datent de l'Ancien Empire et du Moyen Empire. Le sens de ce nom est évident : *celui qui vivra ;* c'est une forme *śḏm·tj·fj* qui équivaut à notre participe futur [8]. Dans les inscriptions de la tombe, le nom d'Ankhtifi est presque régulièrement suivi d'une épithète, soit *nḫt,* le Brave, soit, beaucoup plus exceptionnellement, *ỉḳr,* l'Excellent, mais ces épithètes ne doivent pas être considérées comme faisant partie du nom. Il n'est pas rare, avant la XIIe dynastie, de trouver, accolées au nom propre, de telles épithètes, parmi lesquelles on doit citer, avant tout, *ỉḳr* et *ỉḳr-mꜣʿ-ḫrw* [9]. De même, notre roi Jean II est passé à la postérité sous le nom de Jean le Bon. L'addition de *nḫt,* à ma connaissance du moins, n'est pas attestée à cette époque. Elle

(1) 120 [1372] = *Hieroglyphic Texts...,* I, pl. 54.

(2) Cf. aussi *infra,* p. 284.

(3) Müller, *Mit. Kairo,* IV (1933), pl. XXXII.

(4) Reisner, *Ä. Z.,* 37 (1899), p. 64-5.

(5) Où apparaît le nom *Śiḥ(·ỉ) m-ʿ Ḥmn ;* cf. Ranke, *op. cit.,* p. 300, 16.

(6) Wreszinski, *Aegyptische Inschriften aus dem K. K. Hofmuseum in Wien,* I, 34, p. 130.

(7) Ranke, *Personennamen,* p. 68, 22.

(8) Gardiner, *Egyptian Grammar,* § 363 et Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique,* § 457.

(9) Cf. Polotsky, *Untersuchungen,* XI, § 81, *a,* p. 63-64.

convenait particulièrement à un homme qui avait passé une grande partie de sa vie à guerroyer, et à guerroyer victorieusement, si on en croit les inscriptions biographiques de la tombe. L'épithète fait penser aux surnoms de nos rois Louis X et Philippe III, connus, le premier sous le nom de Louis le Hutin, et, le second, sous celui de Philippe le Hardi.

L'autobiographie d'Ankhtifi est, à la fois, comme il arrive si souvent, en Égypte, précise sur certains points et très incomplète sur d'autres, notamment sur la généalogie du prince et sur les débuts de sa carrière. On doit signaler, toutefois, qu'un passage, malheureusement mutilé, nous a, peut-être, conservé le nom du père d'Ankhtifi. Voici ce passage [1] : [*je fis en sorte que*] *le conseil du gouverneur du Sud qui réside en Abydos vînt pour consulter* [...], *le prince, le chef des prêtres, le grand chef du nome d'Hiérakonpolis, Hétep.* Ce Hétep ne peut, évidemment, être qu'un prédécesseur, probablement même le prédécesseur immédiat d'Ankhtifi. Or, à une époque où l'hérédité de la charge de nomarque était devenue une règle qu'on ne transgressait que pour des raisons graves [2], il est naturel de supposer que Hétep est le père d'Ankhtifi; dans la lacune, on doit, sans doute, rétablir, ou bien : *le prince héréditaire,* ou bien, *mon père,* étant bien entendu que le lien de parenté existe, même s'il n'est pas précisé. De Hétep, nous ne savons malheureusement rien. Sa tombe, qui devait être proche de Moʿalla, n'a pas été retrouvée jusqu'à présent; il est peu probable, en effet, qu'elle doive être identifiée avec une quelconque des tombes non décorées qui ont été creusées dans le piton rocheux de Moʿalla.

On aimerait savoir également si Hétep et Ankhtifi ont un lien de parenté avec le Sébekhotep dont la tombe se trouve à une cinquantaine de mètres au nord de celle d'Ankhtifi. Ce Sébekhotep porte les titres, honorifiques, mais assez imprécis de [hieroglyphs]; cependant, une courte inscription biographique lui fait ajouter : *je suis un bon citoyen, le premier du nome d'Hiérakonpolis* (*ḥ;t Nḫn*) [3]. Ce texte semble bien indiquer que Sébekhotep a exercé, lui aussi, la charge de nomarque à Hiérakonpolis. Le titre habituel du nomarque, à cette époque, est *ḥrj-tp* ʿ; *n*... «le grand chef

[1] Inscription 6 = II, δ, 3. — [2] Le cas s'était produit à Edfou, à l'époque où vivait Ankhtifi; cf. *infra,* p. 20. — [3] Ces textes seront étudiés plus loin, p. 270.

du nome de...»; dans la tombe de Sébekhotep, il est remplacé par une épithète *ḥꜣt-Nḫn* qui n'est pas sans exemple dans la titulature des nomarques [1]. Seul, semble-t-il, le chef d'un nome pouvait se dire «le premier» de ce nome.

Si Sébekhotep a réellement exercé cette charge de nomarque, nous devons nous demander à quelle époque il l'a exercée, mais, malheureusement, rien ne nous permet de répondre avec certitude à cette question. Le style de la tombe nous apporte, au moins, la preuve que Sébekhotep n'a pas pu vivre longtemps avant, ni longtemps après Ankhtifi; d'autre part, les textes nous apprennent qu'il ne peut être ni son prédécesseur, qui s'appelait Hétep [2], ni son successeur qui s'appelait Idy [3]. Enfin, des raisons d'ordre historique ne nous permettent pas de supposer que Sébekhotep est le petit-fils et deuxième successeur d'Ankhtifi, car ce petit-fils aurait vécu à une époque où la charge de nomarque, autant qu'on peut dire, avait été supprimée par les souverains de Thèbes [4]. Il ne reste donc plus que deux hypothèses à formuler : ou bien il faut renoncer à faire de Sébekhotep un nomarque, et, dans ce cas, il a pu vivre avant ou après Ankhtifi, et il a même pu être son contemporain; ou bien, on doit admettre qu'il est le grand-père d'Ankhtifi, ou, tout au moins, le prédécesseur de Hétep. C'est cette dernière hypothèse qui semble la plus vraisemblable [5].

Il n'est guère possible de remonter plus haut dans l'histoire du nome à la première période intermédiaire. Wreszinski [6] a signalé l'existence, à Hiérakonpolis, de deux tombes antérieures au Nouvel Empire; l'une, celle de Horemkhâouf, appartient vraisemblablement à la deuxième période intermédiaire, mais l'autre, celle de Menpépi, remonte certainement à la fin de

[1] *W. B.* III, 20, 21-22.

[2] Il est difficile d'admettre que Hétep, dans la tombe d'Ankhtifi, est un diminutif de Sébekhotep. Si nous en avions l'assurance, il n'y aurait plus de problème.

[3] Cf. *infra*, p. 17.

[4] Drioton-Vandier, *L'Égypte*, p. 237. On peut aussi supposer que le nomarque (*ḥrj-tp* ꜥꜣ) avait été remplacé par un fonctionnaire qui portait le simple titre de *ḥꜣt* suivi du nom du nome; cf. aussi *infra*, p. 16-7.

[5] W. S. Smith, *A History of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom*, Oxford, 1946, p. 232, est d'un avis contraire. En se fondant sur le style des deux tombes, il suppose que la tombe d'Ankhtifi est plus ancienne que celle de Sébekhotep.

[6] *Von Kairo bis Wadi Halfa*, p. 81; pl. 41-3; cf. aussi Hayes, *J. E. A.*, 33 (1947), p. 3 et seq.

l'Ancien Empire. Ce Menpépi ne porte pas le titre de *ḥrj-tp ʿ3 n Nḫn,* mais le reste de sa titulature [1] semble bien indiquer qu'il était le chef du nome. Si cette hypothèse est exacte, on doit conclure que les nomarques d'Hiérakonpolis, qui vivaient à la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie, étaient originaires de la capitale du nome. Il est possible que cette famille princière ait été destituée au moment des troubles qui ont éclaté après la mort de Pépi II et qu'elle ait été remplacée, dans la charge de nomarque, par une famille originaire de Moʿalla [2]. Sébekhotep a peut-être été le fondateur, ou un des premiers représentants, de cette nouvelle lignée de nomarques.

Mal renseignés sur l'ascendance d'Ankhtifi, nous ne le sommes guère mieux sur sa descendance. Le mauvais état des représentations en est sans doute la cause ; en effet, lorsque Ankhtifi est représenté au sein de sa famille, il est rare que les noms des personnes qui l'entourent aient été conservés ; il n'est pas possible, en tout cas, de dresser d'imposantes listes de parents, de fonctionnaires et de serviteurs, semblables à celles qu'on trouve généralement dans les publications des tombes de l'Ancien Empire et du Moyen Empire.

Ankhtifi dut avoir plusieurs fils. Il est probable, en effet, que les hommes qui l'accompagnent dans la grande scène de la paroi ouest (cf. p. 148-149), où nous assistons à l'inspection de la flotte, sont ses fils. Malheureusement, il ne reste qu'une seule inscription, favorable d'ailleurs à l'hypothèse qui vient d'être formulée. Nous lisons : [ ] [ ] — (sic) [*son fils aimé*], *le premier du nome* [*entier*] *d'Hiérakonpolis Idy* [3]. Les restitutions proposées entre crochets sont absolument certaines [4], et l'inscription elle-même nous permet d'établir d'intéressantes conclusions. Elle nous apprend d'abord qu'Ankhtifi avait un fils qui s'appelait Idy, et que ce fils exerça les fonctions de nomarque d'Hiérakonpolis. C'était donc l'aîné, soit par naissance, soit par suite de la mort de frères plus âgés que lui. Idy, comme Sébekhotep, porte le titre de *ḥ3t Nḫn* que Hétep et Ankhtifi avaient abandonné

(1) [*ḥ3tj-ʿ*] *smr wʿtj ẖrj-ḥbt* [*ḥm-nṯr t*]*pj* <*n*> *Ḥr*-[*Nḫnj*].

(2) Cf. *infra,* p. 40.

(3) Ranke, *Personennamen,* p. 53, 23.

(4) Je ne pense pas que le nom du nome d'Edfou figure dans la seconde ligne de la lacune, car, dans ce cas, nous aurions : *mi ḳd·śn,* et non pas *mi ḳd·ś.*

pour le titre plus classique de *ḥrj-tp* ˁ;. L'exposé, arrivé à ce point de son développement, se heurte à une difficulté : Ankhtifi avait-il fait inscrire ce titre de son vivant, et, dans ces conditions, avait-il donné, par avance, à son fils un titre qui ne devait lui revenir, de droit, que plus tard [1] ? Ou bien ce titre a-t-il été ajouté par Idy après la mort de son père? Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas permis de répondre d'une manière précise à ces questions. Plusieurs hypothèses ont déjà été formulées à ce sujet : on a supposé que les premiers rois de la XIe dynastie, après avoir supprimé la fonction de nomarque, avaient confié la direction du nome à un fonctionnaire, plus dépendant de la couronne, qui portait le titre de *ḥ;t,* suivi du nom du nome [2]; on a supposé également qu'Ankhtifi, sur qui pesait la lourde charge de l'administration de deux nomes, avait abandonné à son fils, Idy, la direction du district d'Hiérakonpolis [3]. En dernière analyse, je suis, pour ma part, tenté de croire qu'Idy a réellement succédé à son père, mais qu'il n'a exercé sa fonction que très peu de temps. Il est probable qu'il a été le dernier nomarque d'Hiérakonpolis. Cette hypothèse sera développée plus loin [4].

Idy est le seul fils du nomarque dont le nom nous ait été conservé. La femme d'Ankhtifi est représentée trois fois : dans la scène de la pêche au harpon, dans celle de la chasse au boomerang et dans la scène du repas funéraire. Le nom n'a été conservé qu'une seule fois (inscription 16, 7, *a*) et c'est grâce à cette circonstance que nous savons que la femme d'Ankhtifi s'appelait Nébi [5].

Les renseignements sur les filles d'Ankhtifi sont tout aussi peu précis. Deux d'entre elles sont représentées, sans être nommées, dans la scène de la pêche au harpon. En revanche, dans la scène du repas funéraire, le nom, aujourd'hui en lacune, d'une des filles d'Ankhtifi, peut-être sa fille aînée, était inscrit; nous lisons : [hiéroglyphes] sa fille aimée Âbka(ou) ou Âbih(ou) [6]. Une autre fille d'Ankhtifi s'appelait Nébi, comme sa mère (cf. inscription 16, 6, *a*).

[1] A moins qu'Idy n'ait été associé au pouvoir et n'ait été chargé par son père d'administrer le seul nome d'Hiérakonpolis.

[2] P. 15, n. 4.

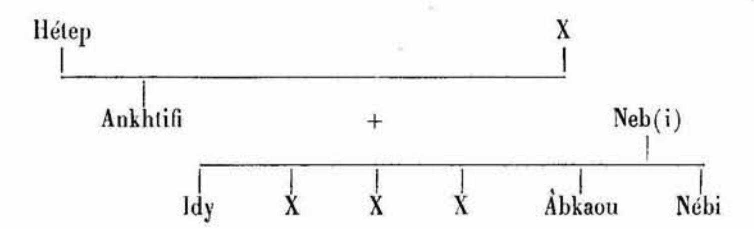
[3] *Supra,* n. 1.

[4] P. 42-3.

[5] Ranke, *Personennamen,* p. 187, 4.

[6] [hiéroglyphes] Ranke, *Personennamen,* p. 59, 22.

Ces quelques misérables données, rares et incomplètes, nous permettent cependant d'établir un tableau généalogique d'Ankhtifi :




Ankhtifi eut donc au moins quatre fils et deux filles. Il ne semble pas que les temps troublés qu'ils eurent à traverser leur aient permis de jouir longtemps de la gloire que leur avait acquise leur père. Leur histoire, en tout cas, est complètement inconnue.

La titulature d'Ankhtifi, qui est plus ou moins complètement reproduite, à différentes reprises, dans les textes de la tombe, comprend douze titres qu'on peut répartir en quatre groupes :

1° Titres honorifiques.

*a*) *rpʿt-ḥꜣtj-ʿ*, pacha et prince héréditaire (inscriptions 1, 5, 6, 10, 11, 13, 15 et 16);

*b*) *ḥꜣtj-ʿ*, prince héréditaire, cité sans *rpʿt* (inscription 7);

*c*) *śḏꜣwtj-bἰtj*, trésorier du roi de Basse Égypte, (inscriptions 1, 5, 10, 11 et 15);

*d*) *śmr wʿtj*, compagnon unique (inscriptions 1, 5, 10, 11 et 15).

2° Titres religieux.

*a*) *mr ḥmw-nṯr*, chef des prophètes (inscriptions 5, 11, 13, 14, 15 et 16). Comme tous les nomarques, Ankhtifi avait la haute main sur le clergé local. Il remplaçait le roi dans toutes les cérémonies cultuelles. On ne sait pas, d'ailleurs, jusqu'à quel point cette suppléance, dans la fonction, était encore sentie dans une période aussi troublée que celle à laquelle vécut Ankhtifi, et on a

l'impression que le nomarque agissait, à cette époque, beaucoup plus en son propre nom qu'au nom du souverain.

*b*) *ḫrj-ḥbt* prêtre lecteur (inscriptions 1, 10, 11 et 15).

3° Titres militaires.

*a*) *mr mšʿ* chef de l'armée (inscriptions 1, 6, 7, 10, 13, 15 et 16). Ce titre est régulièrement porté par les nomarques, à la première période intermédiaire. Dans l'inscription 7, *mr mšʿ* est accompagné d'un complément déterminatif, *n Nḫn* = «le chef de l'armée d'Hiérakonpolis».

*b*) *r mšʿ*, bouche de l'armée (inscriptions 13 — 2 fois—). C'est là un titre qu'on peut rapprocher de *r Nḫn* bouche d'Hiérakonpolis, de *r P*, bouche de Bouto, et de *r pʿt* bouche des hommes; à partir de la XXII[e] dynastie et jusqu'à l'époque ptolémaïque inclusivement, on trouve plusieurs exemples de *r mšʿ*, mais M. Kuentz, qui les a réunis (*B. I. F. A. O.*, XXXIV (1934), p. 155, 11 et 157), a montré que ces titres de basse époque, commençant par *r*, ne pouvaient s'expliquer que par la chute du *m*. Il n'est pas certain, cependant, que cette explication soit valable pour la première période intermédiaire.

4° Titres attachés à la fonction de nomarque.

*a*) *ḥrj-tp ʿꜣ n Wṯz-Ḥr Nḫn* grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis (inscriptions 1, 5, 10, le *n* du génitif a été omis par erreur, 11, 13, 15 et 16). C'est le titre habituel des nomarques (cf. *supra*, p. 14-15).

*b*) *mr ʿw* chef des interprètes (inscriptions 1, 5, 10, 11 et 15).

*c*) *mr ḫꜣśwt* chef des pays étrangers (inscriptions 1, 5, 10, 11 et 15). Le mot *ḫꜣśwt*, ici désigne moins les pays étrangers que le désert limitrophe des deux nomes qu'administrait Ankhtifi en tant que nomarque.

## IV. — LES TEXTES AUTOBIOGRAPHIQUES.

Ankhtifi nous a laissé dans sa tombe un aperçu de son activité d'un intérêt tout à fait exceptionnel. Sans doute n'avons-nous pas, de sa vie, le récit suivi que nous aurions souhaité avoir. Les anciens Égyptiens n'avaient pas, de la biographie, la même conception que nous, et nous devons nous contenter de

paragraphes décousus, relatifs à des événements variés dont Ankhtifi pensait qu'ils avaient été l'honneur de sa vie. Ces événements sont longuement commentés dans la troisième partie de cet ouvrage. On se contentera, ici, d'en donner un résumé.

Inscr. 2[1] On a vu plus haut (p. 14) qu'Ankhtifi était nomarque d'Hiérakonpolis par droit de naissance. A cette charge, il allait bientôt ajouter celle de nomarque d'Edfou, dans des circonstances qu'il nous raconte lui-même au début de son inscription biographique. Des troubles, qui ne sont d'ailleurs pas précisés, s'étaient produits à Edfou à cause de la mauvaise gestion du nomarque. La situation était si grave qu'une intervention était devenue indispensable. Ce fut Ankhtifi qui fut chargé de rétablir l'ordre dans le nome, et il sut s'acquitter avec un succès complet de la délicate mission qui lui avait été confiée par Horus. Le terme prête à équivoque. Doit-on supposer que le dieu d'Edfou l'avait désigné lui-même, peut-être à la suite d'un oracle, comme pacificateur du nome? Ou bien le mot Horus désigne-t-il, ici, le roi? Rien ne nous permet de trancher cette question d'une manière certaine. La première hypothèse a l'avantage d'être plus fidèle au texte, la seconde, celui d'être plus conforme à la logique et aux habitudes politiques de l'ancienne Égypte.

Mais peut-on parler de logique et d'habitudes politiques, alors qu'il s'agit d'une période troublée où le pouvoir central semble bien avoir perdu toute son autorité? En admettant même, ce qui est probable (cf. p. 41), qu'Ankhtifi ait été fidèle à la dynastie hérakléopolitaine, les ordres de son souverain devaient lui parvenir si difficilement qu'il devait jouir, dans l'initiative comme dans l'exécution, d'une certaine indépendance. Aussi est-il peut-être préférable de retenir la première hypothèse. Quoi qu'il en soit, le succès qu'il avait remporté, à cette occasion, lui avait valu, dans toute sa région, une situation privilégiée sur laquelle il s'étend avec complaisance. Il rappelle même, à ce propos, comme pour prouver que la valeur, chez lui, n'avait pas attendu le nombre des années, la mission dont l'avait chargé autrefois son père, mission qu'il avait remplie avec tant d'adresse qu'il peut ajouter : « ce n'est certes pas une chose que j'ai trouvée avoir été faite par d'autres chefs dans ce nome. »

[1] L'inscription 1 nous a conservé la titulature d'Ankhtifi.

Après quoi, il reprend la suite de sa biographie. Ce sont, après une assez longue digression sur les « bonnes œuvres » qu'il a accomplies pendant sa vie, les récits de guerre qui commencent. L'action se localise d'abord à l'ouest d'Ermant. Les forteresses de cette région avaient été prises par les gens de Thèbes et de Coptos. Ankhtifi reprend d'abord ces places fortifiées, et remonte ensuite le courant pour s'emparer d'autres forteresses, situées évidemment plus au sud. Puis, après l'issue victorieuse de cette campagne, il se dirige vers le nord et va attaquer l'ennemi sur son propre territoire, mais ses éclaireurs cherchent en vain les ennemis qui, par crainte, ne sortaient plus de chez eux. **Inscr. 3 et 4** **Inscr. 5 à 7**

C'est sur cette victoire que s'achèvent les récits de guerre. A vrai dire, nous restons sur une déception : nous aurions voulu être mieux renseignés sur les conséquences de cette victoire, et sur le traité qui dut en être la conclusion, mais Ankhtifi ne juge pas utile de préciser les avantages qu'il retira de cette campagne. Peut-être sa victoire n'avait-elle pas été aussi complète qu'il s'était plu à le dire et reste-t-il, volontairement, dans le vague pour que la postérité ait tendance à embellir, à son avantage, la réalité.

Ankhtifi poursuit son récit par un texte d'une nature tout à fait différente dont l'objet, facile à déceler, est d'effrayer les éventuels violateurs de la tombe. Ici intervient le dieu Hémen dont il a été question plus haut (p. 8 et seq.). C'est à Hémen, en effet, que les violateurs doivent faire une offrande pour se faire pardonner, mais si le crime est trop grave, cette offrande ne sera pas reçue par Hémen et le criminel restera chargé du poids de son péché. Nous avons là un des textes les plus originaux et les plus intéressants de la tombe. **Inscr. 8**

Après avoir fait, de sa tombe, une description élogieuse, Ankhtifi nous parle de son administration bienfaisante. Il débute par des généralités : « J'ai donné du pain à l'affamé, des vêtements à celui qui était nu ; j'ai oint celui qui n'était pas oint et j'ai chaussé le va-nu-pieds ; j'ai procuré une femme à celui qui n'avait pas de femme et une sépulture à celui qui n'avait pas de sépulture ; j'ai donné une chèvre à celui qui n'avait pas de chèvres, j'ai nourri l'orphelin de mes propres mains et j'ai oint la veuve. » Toutes ces bonnes actions appartiennent à un formulaire tout à fait classique à cette époque, sinon dans la forme même où elles sont énoncées, du moins par l'esprit dans lequel elles sont rappelées. **Inscr. 9** **Inscr. 10**

Ankhtifi en arrive ensuite à un fait plus précis : une famine épouvantable qui avait désolé toute sa région pendant son administration. Il n'est pas rare que les textes de cette époque fassent allusion à une famine. J'ai réuni ces différentes allusions dans un précédent ouvrage [1]. Dans une période de guerre civile comme celle-là, de tels accidents étaient inévitables : l'irrigation était négligée, les paysans étaient, au moins partiellement, mobilisés, les réserves étaient moins abondantes. Qu'une crue insuffisante survînt et la catastrophe se produisait nécessairement. Les circonstances auxquelles fait allusion Ankhtifi rappellent d'une manière si précise celles que mentionnent deux stèles de la première période intermédiaire [2], dont il sera plusieurs fois question par la suite, qu'on est en droit de se demander si les trois textes ne parlent pas d'une même famine. On reviendra plus loin sur les conséquences que présentent, sur le plan chronologique, ces analogies. Quoi qu'il en soit, l'insistance qu'Ankhtifi met à dépeindre ce fléau et à énumérer les mesures qu'il avait prises pour en atténuer les effets semble bien prouver que sa situation politique se trouva fortifiée dans toute la région qu'il avait réussi à préserver, grâce à sa bonne administration.

Inscr. 11 Si Ankhtifi se montre, à juste titre, fier de ses talents d'administrateur, il ne se montre pas moins fier, et cela dans une mesure qui a été appréciée plus haut (p. 4), de la tombe qu'il s'était fait creuser à Moʿalla. On a vu que l'inscription 9 était déjà consacrée à ce sujet. Il y revient ici, et s'attache exclusivement à un seul élément de la tombe, la porte, qu'il fait valoir en s'aidant de comparaisons mythologiques, souvent difficiles à comprendre. On verra, dans la troisième partie, l'interprétation qu'on a cru pouvoir en proposer.

Le reste des inscriptions ne nous apporte aucun renseignement précis sur la vie de notre héros. Ankhtifi retombe dans le vague d'un formulaire sans
Inscr. 12 intérêt historique. Il parle à nouveau de la famine, et précise — c'est le seul détail original — que son action bienfaisante, au cours du fléau, s'est étendue
Inscr. 13 de Dendéra, vers le nord, à Éléphantine, vers le sud. Puis il consacre quelques lignes à un nouvel éloge personnel, d'un ordre très général, relatif à son

[1] *La famine dans l'Égypte ancienne*, Le Caire, 1936, p. 3-12, 101-110.

[2] Stèle 1671 du British Museum = POLOTSKY, *J. E. A.*, XVI (1930), p. 194-199 et stèle 20001 du Caire = VANDIER, *Mélanges Maspero*, p. 137 et suiv.

activité sociale et à son activité militaire. Le texte qui suit est d'une difficulté Inscr. 14
désespérante. Il semble qu'Ankhtifi fasse allusion à une cérémonie de purification qui avait lieu le soir de son anniversaire et à la joie qu'éprouvaient, ce jour-là, ses administrés. Enfin l'inscription biographique se termine, comme Inscr. 15
elle avait commencé, par la titulature du nomarque.

En résumé, les quatre grandes périodes de sa vie ont été celle où il fut nommé nomarque d'Edfou, celle où il combattit les forces de Thèbes et de Coptos, celle où il sauva ses administrés de la famine et, enfin, celle où il construisit sa tombe. Ce sont là, en dehors de ses bonnes actions, les seuls faits qu'il juge dignes d'être mentionnés.

Nous ne savons naturellement pas où, ni comment, mourut Ankhtifi. Nous ne savons même pas s'il fut enterré dans sa tombe. En effet, on n'a retrouvé aucune trace de mobilier funéraire, ce qui peut s'interpréter de deux manières : ou bien la tombe a été violée, ou bien elle n'a jamais été occupée. Il semble cependant que la première hypothèse soit la plus vraisemblable. Cette question est liée à l'interprétation du titre d'Idy (cf. p. 16-17). Si Idy a réellement exercé la charge de nomarque, il est probable qu'Ankhtifi a été enterré dans sa tombe, mais, si Idy n'a été qu'associé au pouvoir, on peut supposer qu'Ankhtifi a été destitué et, dans ce cas, on ne peut faire, sur sa dernière demeure, que des hypothèses fragiles et invérifiables.

Après avoir parlé du contenu des textes, il n'est pas inutile de donner, sur les inscriptions elles-mêmes, quelques très brèves précisions matérielles, qui seront d'ailleurs développées plus loin.

La langue est celle de la première période intermédiaire : on y rencontre, à chaque instant, ces signes étranges qu'a si bien étudiés Polotsky [1], et aussi des formules qu'on retrouve sur plusieurs stèles de cette époque. Les textes parallèles seront donnés, avec le commentaire grammatical, dans la troisième partie.

L'orthographe des mots se rapproche beaucoup plus de celle de l'Ancien Empire que de celle du Moyen Empire : le 𓊃 (*z*) n'est jamais confondu avec le 𓋴 (*ś*); en revanche le 𓏏 (*t*) et le 𓍿 (*ṯ*) sont confondus une fois, et le verbe *śḏm* est écrit *śdm* à deux reprises.

[1] *Zu den Inschriften der 11. Dynastie,* Leipzig 1929.

Le texte est généralement soigné et les signes omis sont très rares. La grammaire est correctement observée; quelques formes archaïques, comme la particule enclitique négative *w*, sont encore utilisées.

Une dernière difficulté se présente au sujet de l'ordre des inscriptions. En effet, le texte n'est pas suivi; il est gravé sur sept piliers. L'ordre observé dans cet ouvrage est celui qu'avait adopté M. Lacau lorsqu'il avait copié les textes en 1926. Il a l'avantage de suivre l'ordre même des piliers. Évidemment, il peut paraître gênant qu'Ankhtifi ait séparé, par exemple, la description de sa tombe (inscription 9) et celle de la porte de sa tombe (inscription 11) par le récit de la famine (inscription 10), et les deux récits de la famine (inscriptions 10 et 12) par la description de la porte de la tombe (inscription 11), mais, si on tente de suivre l'ordre logique plutôt que l'ordre matériel, on aboutit à un véritable dépeçage du texte sans d'ailleurs parvenir à un résultat satisfaisant. Dans ces conditions, il était préférable de conserver la disposition des textes qui était indiquée par l'ordre des piliers, et qui semble bien avoir été celle qu'avait voulu observer le vieux scribe égyptien.

## V. — LES NOMS GÉOGRAPHIQUES.

Les renseignements géographiques que nous apportent les inscriptions de Moʿalla sont nécessairement limités dans l'espace. Dans l'Égypte ancienne, les voyages n'étaient pas aussi faciles qu'ils le sont aujourd'hui; ils l'étaient encore moins en période de guerre civile où des obstacles sans nombre devaient s'opposer au moindre déplacement. Le monde d'Ankhtifi s'étend entre Thèbes et Edfou : s'il est peu probable que notre nomarque ait jamais dépassé, vers le nord, la future métropole d'Amon, il n'est pas impossible, en revanche, qu'il ait atteint vers le sud, la première cataracte. On doit noter, cependant, qu'Ankhtifi, dans son inscription biographique, cite des villes situées au nord de Thèbes, mais il ne semble pas qu'il se soit jamais rendu dans ces villes. Dans la liste de localités qui va être donnée, il ne sera pas fait de distinction entre les villes qu'Ankhtifi a visitées et celles qu'il se contente de mentionner. Pour plus de commodité, on observera l'ordre alphabétique. Le nom de chaque ville sera suivi du numéro du nome dans lequel elle se trouve. Un

point d'interrogation indiquera, lorsqu'il y a lieu, que l'attribution n'est pas certaine. On donnera également, chaque fois qu'on le pourra, le renvoi au dictionnaire géographique de Gauthier[1].

1. — *ꜣbw* (1^er nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, I, 3. C'est le nom bien connu de la métropole du nome, Éléphantine. Ankhtifi nomme trois fois la ville, deux fois, pour se vanter de l'avoir fait vivre pendant les années de famine (inscriptions 10 et 12), et, une troisième fois, pour indiquer les limites de sa juridiction (inscription 13). Dans le premier cas, le scribe se sert d'une expression *pr n ꜣbw* «la maison d'Éléphantine» qui semble bien désigner le nome plutôt que la ville. Dans le second cas, *ꜣbw* désigne certainement la ville, puisqu'une autre localité du premier nome (Kom Ombo) est nommée immédiatement après; dans le troisième cas, on peut hésiter entre l'acception large et l'acception étroite. La question sera discutée plus bas (p. 248).

2. — *'Iꜣt-Ngꜣw* (2^e nome de Haute Égypte?).

Localité inconnue dont le nom signifie «la butte des taureaux» Le mot *ngꜣ* désigne les taureaux à longues cornes (*W. B.*, II, 349). A l'Ancien Empire, il est écrit indifféremment et , ce qui explique la graphie abusive de notre texte. Le premier , en effet, peut difficilement être l'adjectif du génitif, car le mot *ỉꜣt* est féminin. Iatnégaou est une des villes qu'Ankhtifi a préservées de la famine (inscription 10). Elle est nommée après *pr ꜣbw*, «la maison d'Éléphantine», qui doit désigner, comme on l'a vu, le premier nome tout entier. Il semble donc que Iatnégaou soit à situer, plutôt que dans le nome nubien, dans le deuxième nome, et même peut-être dans le troisième nome. Le glossaire Golénischeff, juste avant la ville d'Agny , cite, en effet, une localité, dont le nom est en lacune, , et que Gardiner[2] rapproche du des textes de Moʿalla. Il semble, en tout cas, que les deux villes aient été très voisines. Or Agny (cf. *W. B.*, I, 236, 8;

[1] Cet ouvrage est cité sous la forme abrégée : G. *D. G.* — [2] *Ancient Egyptian Onomastica*, Text. Vol. II, Oxford, 1947, p. 12* = n° 323 A et p. 15* = n° 326.

Gauthier, *Dictionnaire géographique,* I, p. 160; Junker, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes,* XXXI (1924), p. 74-76 et Gardiner, *J. E. A.,* XXVII (1941), p. 25, n. 6) était située, d'après Gardiner (*Onomastica, loc. cit.*), à 2 kilomètres environ au nord du village moderne d'El-Deir, non loin de la station d'Asfoun el-Meta'anah. Dans ces conditions, il n'est pas impossible que soit le nom ancien d'El-Deir [1].

3. — *'Iwn* (4e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.,* I, 53. C'est le nom qui désigne la ville d'Hermonthis-Ermant, localité importante qui fut, à un moment, la métropole du 4e nome (cf. Vandier, *La religion égyptienne,* p. 25-26). La ville d'Ermant, assiégée par les forces de Thèbes et de Coptos, appela Ankhtifi à son secours, se trouvant ainsi à l'origine de la guerre civile dont les textes de Mo'alla nous ont conservé le récit. La ville est nommée une seconde fois (inscription 13) comme limite septentrionale de la juridiction d'Ankhtifi (cf. p. 248).

4. — *'Iw-šwt* (4e nome de Haute Égypte?).

Iousout [2] signifie l'île du crocodile. G. *D. G.,* I, 48, cite, d'après les papyrus de Hékanakht (Gunn, *Bul. Metrop. Mus. of Art New York,* 1921-2 (part II), p. 39), une ville qu'on est, tout d'abord, tenté de rapprocher de notre ville. Mais Gunn m'a écrit que la citation de Gauthier était incorrecte et que le nom du dieu crocodile, dans les papyrus de Hékanakht, est écrit en toutes lettres. Cette ville de Iousébek était située entre Gébelein et Rizagat. A basse époque, il semble bien qu'on écrive indifféremment le nom de la métropole

(1) Peut-être même pourrait-on rapprocher le groupe du nom de la ville d'Agny qui, sur la liste géographie d'Abydos (Daressy, *Rec. Trav.,* X (1888), p. 139-141), s'écrit . Dans ce cas, , que Gardiner transcrit *i͗ꜣt-n-gnw,* signifierait littéralement «la butte d'Agny» (*i͗ꜣt n(t ʿ) gnj*). Il serait étrange, cependant, que le scribe eût omis, non seulement le du féminin, mais aussi le initial du nom de la ville d'Agny.

(2) Cf. *W. B.,* IV, 65, 13 , crocodile, *Livre des morts ;* cf. aussi le , var. cité par G. *D. G.,* II, p. 124. Le nom ancien du crocodile devait être *šwt* et non *šwj,* car le , bien qu'il soit placé après le déterminatif, doit sans doute être rattaché au radical, le scribe de Mo'alla n'ayant pas l'habitude de faire précéder d'un *t* le déterminatif de la ville.

du 7e nome de Basse Égypte *pr-śbk* ou *pr-św̌j* (cf. G. *D. G.*, II, p. 124 et p. 126), mais est-on en droit d'admettre la possibilité d'une telle confusion, à la première période intermédiaire? Cette conclusion est loin d'être évidente. Quoi qu'il en soit, la ville de Iousout, d'après le contexte, devait être voisine d'Ermant (inscription 13). Ankhtifi nous dit, en effet, qu'il a exercé les fonctions de «bouche de l'armée» (cf. *supra*, p. 19) jusqu'aux limites d'Ermant et de Iousout. Iousout doit donc se trouver à peu près à la hauteur d'Ermant et probablement un peu au nord de cette ville, puisque, dans ce passage, Ankhtifi nous donne la limite septentrionale de sa juridiction. L'île de Sébek des papyrus d'Hékanakht était plus au sud puisqu'elle est localisée par Gunn entre Gébelein et Rizagat. Il n'est donc pas certain que les deux villes doivent être confondues.

5. — *'Iwnt* (6e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, I, 56. Nom hiéroglyphique de Dendéra, métropole du nome. La ville n'est citée qu'une fois (inscription 12), comme bénéficiaire de la générosité d'Ankhtifi pendant les années de famine.

6. — *'Imt* (19e nome de Basse Égypte).

G. *D. G.*, I, 73-74. C'est le nom civil de la métropole du nome. On discute encore sur sa localisation ancienne. C'est la seule ville du Delta que nomme Ankhtifi, et encore ne figure-t-elle, dans les inscriptions, que d'une manière épisodique, dans une comparaison mythologique (inscription 11). Ce passage sera discuté longuement plus bas (p. 236-237).

7. — *'Iz-'Imbj* (4e nome de Haute Égypte).

Lieu dit du nome thébain, qui n'est pas mentionné dans G. *D. G.* C'était l'endroit au niveau duquel se trouvait l'arrière de la flotte d'Ankhtifi, lorsque celui-ci eut décidé de faire des incursions à l'est du nome thébain. Le «tombeau d'Imby» se trouvait donc sur la rive droite du Nil. On comprend très bien que les Égyptiens aient désigné cet endroit par le nom d'un monument, sans doute bien connu, qui s'y élevait. Le procédé a survécu dans nos

campagnes. Nous ne savons pas qui était ce personnage appelé Imby. Ranke (*Personennamen,* 26, 6) ne cite qu'un seul exemple de ce nom ; il figure sur une statue, en granit noir, du musée d'Athènes (MALLET, *Rec. Trav.*, XVIII (1896), p. 8, n° 918), qui date de l'Ancien Empire, mais aucun détail n'est donné sur sa provenance. On ne peut donc pas affirmer qu'il s'agit du personnage dont parle Ankhtifi et dont le tombeau était suffisamment connu pour avoir donné son nom à la région environnante [1].

8. — *W;w;t.*

G. *D. G.*, I, 173-4. C'est un des noms donnés par les Égyptiens à la région qui s'étendait au sud de l'Égypte. On discute encore sur l'étendue de la région à laquelle ce nom était attribué. Ankhtifi mentionne ce pays à propos de la famine (inscription 10). Les habitants de Nubie, frappés, eux aussi, par le fléau, auraient été secourus par les envoyés du nomarque. C'est, vers le sud, le point extrême mentionné par les textes de Mo'alla.

9. — *W;śt* (4e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, I, 177-178. C'est le nom, bien connu, du 4e nome de Haute Égypte et de sa métropole, Thèbes. La ville est nommée plusieurs fois dans le récit de guerre (inscriptions 6 et 7) ; elle semble avoir été la principale adversaire d'Ankhtifi.

10. — *Wṯz-Ḥr* (2e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, I, 210. C'est le nom sacré du 2e nome de Haute Égypte et de sa métropole, Edfou. La ville est citée plusieurs fois dans la titulature d'Ankhtifi, nomarque d'Edfou (cf. *supra,* p. 19). On a vu aussi (p. 20) qu'Ankhtifi avait été chargé de rétablir l'ordre à Edfou (inscription 2). La ville dut donc jouer un rôle important dans la vie du nomarque.

[1] Un *'Imb* (RANKE, *ibid.*, 5) est cité à Edfou (DARESSY, *An. Serv.*, XVII (1917), p. 139. Le n° 7 de Ranke, un Syrien, n'a sans doute rien de commun avec notre nom.

11. — *Pḫ(r)-n-Ṯmj* (4e nome de Haute Égypte).

Lieu dit du nome thébain. C'était l'endroit au niveau duquel se trouvait l'arrière de la flotte d'Ankhtifi, lorsque celui-ci eut décidé de faire des incursions à l'ouest du nome thébain. Le « domaine de Tchémy» doit donc être localisé sur la rive gauche du Nil, plutôt dans la région d'Ermant que dans celle de Thèbes (inscription 7), un peu au sud de la «butte de Sémekhsen» (cf. *infra*, p. 31). La traduction proposée (*domaine de Tchémy*) est certaine : le mot *pḫr* ne peut être que le substantif *pḫr* (*W. B.*, I, 548,4) qui désigne, au Moyen Empire, le domaine rural en opposition avec la maison citadine; quant au nom de Tchémy, on en connaît, d'après Ranke, *Personennamen*, 391, 1 (𓍃𓅓𓇋 au lieu de 𓍃𓅓𓇌), un exemple sur un obélisque du Caire de la VIe dynastie (Kuentz, *Obélisques*, 17006). Le propriétaire de cet obélisque dont Tchémy était le surnom — il s'appelait Khénou — était enterré à Saqqara. Un rapprochement entre les deux personnages est donc impossible, mais le monument du Musée du Caire prouve au moins que le nom de Tchémy, que nous retrouvons dans la région thébaine, n'était pas inconnu à la fin de l'Ancien Empire.

12. — *Nbjt* (1er nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, III, p. 83-84. Il existe en Haute Égypte deux localités importantes de ce nom, l'une dans le 5e nome, située dans le voisinage du village actuel d'el-Ballas, et l'autre, dans le 1er nome, qui devint, à l'époque grecque, la métropole d'un district indépendant et au milieu de laquelle s'élevait le fameux temple de Kom Ombo. C'est certainement cette dernière ville qui est citée, dans les textes de Moʿalla, à côté d'Éléphantine, parmi les villes qui avaient reçu d'Ankhtifi des vivres pendant les années de famine (inscription 12).

13. — *Nḫn* (3e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, III, p. 99. C'est le nom bien connu d'une ville très ancienne et très importante, située en face d'El-Kab, sur la rive gauche du Nil. Elle devint, à l'époque ptolémaïque, la métropole d'un district indépendant. On y adorait, depuis les temps préhistoriques, un faucon qui valut à la ville, le surnom grec

d'Hiérakonpolis sous lequel elle est généralement désignée. La ville est souvent citée dans la titulature d'Ankhtifi — il était, comme on l'a vu (p. 20) nomarque de *Nḫn* par droit de naissance — et aussi parmi les villes que le prince avait nourries pendant les années de famine (inscriptions 1, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 15 et 16).

14. — *Nṯrwi* (5e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, III, p. 108. C'est le nom du 5e nome et le nom sacré de sa métropole, Coptos. Le nome est cité (inscription 6) comme allié de Thèbes dans la guerre contre Ankhtifi.

15. — *Hf3t* (3e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, IV, p. 27-28. C'est probablement, comme on l'a vu, le nom ancien du village actuel de Mo'alla. Sur la ville même, qui est citée à différentes reprises dans les récits de guerre (inscriptions 5, 6 et 7) et dans la description de la famine (inscription 10), cf. *supra*, p. 6 et seq.

16. — *Ḥr-Mr* (3e nome de Haute Égypte).

Nom d'une ville située, sans aucun doute, dans le voisinage de Mo'alla, comme le prouve l'inscription 10 qui la cite plusieurs fois à côté de Héfat. Elle est peut-être à rapprocher de la ville, non identifiée, de [hiéroglyphes] (G. *D. G.*, IV, 38), mentionnée dans la liste des cultes d'Abydos.

17. — *Śg3* (4e nome de Haute Égypte).

Nom d'une ville inconnue du nome thébain. Une ville de la région memphite portait le même nom [hiéroglyphes] = MARIETTE, *Mastabas*, p. 317. Le signe [hiéroglyphe] que l'on retrouve à Mo'alla (cf. no 18) est un déterminatif représentant une colline. C'était, sans doute, le sens qu'avait primitivement le mot *śg3*, mais ce mot n'a pas été retenu par les auteurs du *Wörterbuch*. Gauthier cite une ville [hiéroglyphes] située dans la région memphite (V, 68); la lecture qu'il en donne, *Sgaq* (?), est certainement erronée, le signe qui suit le [hiéroglyphe] étant non pas un *ḳ* mais une colline. Cette ville *Śg*(3) doit être la même que celle qui

est citée dans MARIETTE, *Mastabas,* et n'a évidemment rien à voir avec notre Séga de Haute Égypte. Celle-ci était située sur la rive droite du Nil, au milieu de prairies (cf. *infra,* n° 18). Elle fut assiégée par Ankhtifi, mais nous ne savons pas si elle fut prise (inscription 7).

18. — *Śgꜣ-Śmḫ·śn* (4e nome de Haute Égypte).

C'est un lieu dit du nome thébain, probablement très proche de la ville précédente. En effet, nous lisons au début de l'inscription 7 : « L'avant de la flotte étant au lieu dit *Śgꜣ-śmḫ·śn* » et un peu plus loin : « l'avant de la flotte étant à la hauteur des prairies de Séga. » On a vu (n° 17) que le mot *śgꜣ* désignait vraisemblablement une colline, ou plutôt une butte ou une éminence. Cette butte avait sans doute appartenu, ou appartenait encore, à un personnage appelé Sémekhsen [1] sur lequel nous ne savons d'ailleurs rien. On avait dit dans la région, « la butte de Sémekhsen », comme on disait « le tombeau d'Imby » et « le domaine de Tchémy » (cf. *supra,* nos 7 et 11). « La butte de Sémekhsen » est citée également dans l'inscription 6 ; le contexte semble prouver que ce lieu était plus proche d'Ermant que de Thèbes.

19. — *Śꜣbt* (6e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.,* V, 101. C'est le nom d'une ville non identifiée de Haute Égypte qu'on situait, d'après le glossaire du Ramesséum, un peu au nord de Dendéra. Les inscriptions de Mo'alla confirment cette hypothèse puisque Chabet est citée, à côté de Dendéra, parmi les villes bénéficiaires des secours distribués par Ankhtifi pendant les années de famine (inscription 12).

20. — *Tꜣ-wr* (8e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.,* VI, 11. C'est le nom bien connu du huitième nome (thinite) de Haute Égypte. Ankhtifi cite ce nome, une première fois, dans l'inscription 5, à propos d'un exploit qu'il avait accompli du vivant de son père ; il parle des « membres du Conseil du Gouverneur du sud qui réside dans le nome thinite ».

[1] Le nom est connu au Moyen Empire ; cf. RANKE, *Personennamen,* 307, 25.

Enfin, dans le grand récit de la famine (inscription 10), Ankhtifi se vante d'avoir envoyé ses céréales vers le sud, jusqu'au pays de Ouaouat et, vers le nord, jusqu'au nome thinite. Il semble que ce soit là les deux points extrêmes de son activité.

21. — *Ḏ;m* (6e nome de Haute Égypte).

G. *D. G.*, VI, 104-105. C'est le nom même du nome, autrefois consacré à un crocodile, et que l'on retrouve, à l'époque historique, sur l'emblème. Ce nome est cité, à côté de Dendéra et de Chabet, qui en faisaient d'ailleurs partie, dans l'inscription 12, relative, comme on le sait, au deuxième récit de la famine.

Il n'est peut-être pas inutile, après avoir établi cette « liste géographique », de reprendre les noms qui la composent en les classant par nomes.

*En dehors d'Égypte.*

Le pays de *W;w;t*.

*1er nome de Haute Égypte.*

Éléphantine (*;bw*),
Kom Ombo (*Nbjt*).

*2e nome de Haute Égypte.*

Edfou (*Wṯz-Ḥr*).
Iatnegaou (?) c'est-à-dire, « la butte des taureaux ».

*3e nome de Haute Égypte.*

Hiérakonpolis (*Nḫn*).
Mo'alla (*Ḥf;t*).
Hormer (*Ḥr-mr*).

*4e nome de Haute Égypte.*

Ermant (*'Iwn*).
L'île du crocodile (*'Iwśwt*) (?).

Séga (*śg;*).
La « butte » de Sémekhsen (*śg; -śmḫ·śn*).
Le domaine de Tchémy (*pḫ⟨r⟩ n Ṯmj*).
Le tombeau d'Imby (*'Iz 'Imbj*).
Thèbes (*W;śt*).

*5e nome de Haute Égypte.*

Le nome lui-même (*Nṯrwj*).

*6e nome de Haute Égypte.*

Le nome lui-même (*Ḏ;m*),
Dendéra (*'Iwnt*).
Chabet (*š;bt*).

*8e nome de Haute Égypte.*

Le nome lui-même (*t;-wr*).

*19e nome de Basse Égypte.*

Imet.

Si on examine cette liste, on ne peut s'empêcher de la trouver à la fois pauvre et riche, riche, parce qu'elle nous fait connaître quelques localités jusqu'à présent inconnues, notamment dans le nome thébain, et pauvre, parce qu'elle ne comprend, en dehors de ces quelques exceptions, qu'un nombre limité de villes ou de nomes bien connus. La raison en est simple à comprendre : Ankhtifi, d'une manière générale, ne cite de termes géographiques que lorsqu'il croit devoir le faire, c'est-à-dire dans trois cas :

1° pour rappeler un exploit (pacification d'Edfou) dont il était justement fier;

2° pour situer les combats qu'il dut engager contre Thèbes et, en l'occurrence, il n'est pas étonnant de trouver des noms inconnus;

3° pour souligner, par une liste géographique appropriée, l'étendue de sa charité pendant les années de famine, et, dans ce cas, il suffisait de citer les noms les plus connus.

On peut toutefois s'étonner que des villes importantes du nome même d'Ankhtifi, comme el-Kab, Esneh et Gébélein, ne soient pas mentionnées une seule fois dans les textes.

## VI. — ANKHTIFI ET L'HISTOIRE.

Les événements historiques auxquels font allusions les inscriptions de Mo'alla étaient, jusqu'à présent, parfaitement inconnus. D'une part, on ne saurait trop se féliciter de ce supplément d'information sur une période encore obscure par bien des côtés, mais, d'autre part, on doit tenter, et la tâche n'est pas toujours aisée, d'établir un lien entre les faits historiques déjà connus et ceux dont nous entretiennent les textes de Mo'alla, et qui ont été brièvement résumés plus haut (p. 20-23). En d'autres termes, il convient de rechercher à quel moment de l'histoire, entre la fin de la VI<sup>e</sup> dynastie et l'unification de l'Égypte par Mentouhotep II, doit se placer la lutte entre Thèbes et Ankhtifi. Pour répondre à une telle question, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les grandes divisions de cette époque de troubles qu'on appelle généralement la première période intermédiaire.

Elle commence à la fin de la VIe dynastie, pendant la vieillesse de Pépi II. Le roi, qui mourut centenaire, n'avait plus, à la fin de sa vie, une suffisante énergie pour s'opposer à l'ambition de ses hauts fonctionnaires, toujours prêts, en Égypte comme ailleurs, à secouer un joug estimé trop pesant et à conquérir une indépendance jugée, à tort ou à raison, comme le bien suprême. Ce mouvement prit naissance en province. Les nomarques, surtout ceux qui résidaient assez loin de la capitale, furent les premiers à se considérer comme des princes souverains dans leurs nomes respectifs. On ne sait malheureusement rien des réactions du pouvoir central : la VIe dynastie s'achève dans une obscurité complète; la VIIe dynastie, qui compte 70 rois ayant régné 70 jours, doit, sans doute, être tenue pour fictive; la VIIIe dynastie, enfin, est une des

plus mal connues de l'histoire d'Égypte. Jusqu'à ces derniers temps, on admettait généralement [1], avec Sethe, qu'une scission s'était produite, à la fin de cette dynastie, et qu'un royaume indépendant s'était constitué, en Haute Égypte, royaume dont le premier souverain fut un nomarque de Coptos. Tout récemment, Hayes [2] a élevé, contre l'existence de cette dynastie coptite, de sérieuses objections. Quoi qu'il en soit, la VII^e^ dynastie, avec ou sans l'intermède d'un royaume de Coptos, fut suivie par une dynastie dont le fondateur, un nomarque hérakléopolitain, monta sur le trône, vers 2242, sous le nom de Méri-ib-Rē'.

A peine installé, le nouveau souverain nomma, dans les nomes du sud, des hommes à lui. Ce fut ainsi que le nome thébain fut gouverné par un personnage qu'on a identifié, avec raison, semble-t-il, avec un certain Antef, fils d'Ikouy, cité plusieurs fois par des monuments postérieurs, et dont le nom figure dans la chambre des ancêtres de Karnak [3]. Mais le pouvoir de la dynastie hérakléopolitaine n'était pas assez fort pour éviter le retour des incidents qui avaient marqué la fin de la VI^e^ dynastie. A peine un siècle après l'avènement de Méri-ib-Re', un nomarque de Thèbes, descendant sans aucun doute du fils d'Ikouy, se déclara roi de Haute et Basse Égypte sous le nom de Séhertaouy Antef (vers 2150). Il va sans dire que le nouveau roi, en dépit de son titre orgueilleux, ne régnait pas sur toute l'Égypte; on sait, par un texte daté du règne de son illustre successeur, Antef Ouahânkh, que la frontière septentrionale du petit royaume passait par le nome thinite.

L'histoire d'Égypte ne fut plus désormais qu'un duel entre les rois de Thèbes et les rois d'Hérakléopolis, duel qui se termina, vers 2065, à l'avantage de Thèbes, et l'Égypte fut de nouveau unifiée sous le sceptre d'un seul roi, Mentouhotep II [4].

Il reste maintenant à donner, dans ce schéma historique, une place aux événements rapportés par Ankhtifi. Dans un problème chronologique comme celui-là, le point de départ doit être constitué, chaque fois qu'on le peut, par les noms royaux. A cet égard, nous ne sommes guère favorisés par les inscriptions de Mo'alla. On ne rencontre, en effet, qu'un seul nom de roi,

(1) Drioton-Vandier, *L'Égypte* (col. Clio), p. 214-215.

(2) *J. E. A.*, 32 (1946), p. 3-23.

(3) Cf. Winlock, *Journal of Near Eastern Studies*, II (1943), p. 250-251.

(4) Sur toute cette période, cf. Winlock, *ibid.*

dans une légende secondaire qu'il importe cependant de reproduire ici :

*Horus apporte l'inondation à son fils Kanéferrēᶜ* (inscription 16, 18).

Or ce roi Kanéferrēᶜ est parfaitement inconnu jusqu'à présent. Il est vrai qu'une simple métathèse graphique [1] nous permet d'obtenir un des noms royaux les plus fréquents à cette époque, celui de Néferkarēᶜ. Le premier en date, le Νεφερχέρης de Manéthon, le Néferkarēᶜ des listes (Gauthier, *Livre des Rois,* I, p. 26), qui est antérieur à la IIIᵉ dynastie, ne saurait être retenu ici. Le second en date, le plus connu aussi, est le célèbre Pépi II dont il a été question un peu plus haut. Puis viennent, dans l'ordre observé par Gauthier, cinq rois Néferkarēᶜ dont voici la liste :

1° Néferkarēᶜ (Gauthier, *op. cit.,* I, p. 181) = Farina, *Il papiro dei Re restaurato,* p. 32, col. 4 *a,* 12. Le nom, sur le papyrus, est écrit Néferka et non Néferkarēᶜ.

2° Néferkarēᶜ (Gauthier, *op. cit.,* I, p. 183) = Farina, *op. cit.,* p. 34, col. 21.

3° Néferkarēᶜ-Nébi (Gauthier, *op. cit.,* I, 183-184) = Liste d'Abydos, n° 43 et Table de Ramsès II, n° 17.

4° Néferkarēᶜ Khendou (Gauthier, *op. cit.,* I, p. 185) = Liste d'Abydos, n° 45 et Table de Ramsès II, n° 19.

5° Néferkarēᶜ Pépiséneb (Gauthier, *op. cit.,* I, p. 189) = Liste d'Abydos, n° 51 et Table de Ramsès II, n° 25.

A cette liste il convient d'ajouter un sixième roi Néferkarēᶜ que le papyrus de Turin (Farina, *op. cit.,* col. 5 *a,* n° 6) cite juste avant Ouahkarēᶜ Khéty II; ce souverain a été identifié, sans preuve, par Gauthier avec le Néferkarēᶜ-Khendou des listes (notre n° 4).

Nous avons donc le choix, en admettant que la lecture Néferkarēᶜ soit justifiée, entre ces différents rois. Il semble tout d'abord que nous puissions exclure

[1] Posener pense que le signe a pu être mis en prolepse *honoris causa.*

les rois Nébi, Khendou et Pépiséneb du fait même que les auteurs des listes ont ajouté, dans le cartouche même, un second nom à celui de Néferkarēᶜ, ce qui n'est pas le cas dans le texte de la tombe d'Ankhtifi. De plus, ces rois ne sont pas mentionnés par le papyrus de Turin qui doit rester notre informateur le plus sûr. Nous pouvons exclure également notre n° 1 dont le nom est, d'après le papyrus de Turin, non pas Néferkarēᶜ, mais Néferka. Il nous reste donc trois rois ayant vécu, le premier à la fin de la VIe dynastie (Pépi II), le second, à la VIIIe dynastie (notre n° 2) et le troisième à la Xe dynastie (notre n° 6). Notre choix ne peut être fondé que sur des indications d'ordre historique et d'ordre épigraphique, indications que seules les inscriptions de Moᶜalla peuvent nous donner.

Les indications historiques confirment, mais sans les préciser davantage, les conclusions auxquelles nous venons d'aboutir en étudiant les différentes possibilités que nous offrait la présence, dans la tombe d'Ankhtifi, du nom royal Néferkarēᶜ. En effet, la Haute Égypte, au moment où Ankhtifi écrivait son autobiographie, était divisée en deux camps. A l'extrême sud s'était organisée, sous la direction d'Ankhtifi, une coalition qui comprenait les nomes d'Hiérakonpolis, d'Edfou et probablement d'Éléphantine. Cette coalition s'était formée en vue de résister à l'ambition croissante du nomarque thébain auquel s'était joint celui de Coptos. Il est probable que la zone d'influence de Thèbes s'étendait plus au nord, mais nous n'en avons pas la preuve. Cet état de choses n'a pu se produire, ni à l'époque des décrets de Coptos, ni après l'unification de la Haute Égypte par Séhertaouy Antef, car nous savons que, à ces deux époques, le sud constituait un bloc solide sans aucune fissure. En revanche, il a très bien pu se produire soit à la fin de la VIe dynastie, soit ou cours de la VIIIe dynastie, soit, enfin, entre l'avènement du souverain hérakléopolitain et celui de Séhertaouy Antef.

Nous retrouvons donc les trois époques où ont vécu les trois rois Néferkarēᶜ dont nous avons retenu le nom, mais aucun détail nouveau ne nous permet de choisir. Ce choix, c'est l'épigraphie qui va, enfin, nous permettre de le faire. On connaît, en effet, de nombreuses inscriptions qui s'échelonnent entre la fin du règne de Pépi II, et la fin de la XIe dynastie [1],

[1] Ces inscriptions doivent être publiées dans la *Bibliotheca aegyptiaca* de Bruxelles par J. J. Clère et l'auteur du présent travail. Un premier fascicule a paru en 1948.

et dont plusieurs sont datées, soit par un nom royal, soit par une quelconque circonstance qui ne laisse pas place au doute. Il est donc facile de faire des comparaisons. Une première évidence s'impose : les deux premières époques doivent être exclues. Les textes de Moʿalla se rattachent, aussi bien par les singularités graphiques auxquelles il a été déjà fait allusion (p. 23) que par les formules employées par les scribes, à la période hérakléopolitaine. Les inscriptions de cette époque ne sont presque jamais datées. Le roi n'exerçait guère qu'une autorité nominale sur des vassaux souvent plus puissants que lui. Les nécropoles royales elles-mêmes n'étaient plus respectées, et il semble bien qu'un simple intendant, qui vivait à El-Bercheh, à la fin de l'époque hérakléopolitaine, probablement sous le règne de Mérikarēʿ, ait eu l'audace d'usurper le sarcophage du prédécesseur de son maître, Ouahkarēʿ Khéty II [1]. On comprend mieux, devant une telle situation, que les hauts fonctionnaires de cette époque d'anarchie aient, le plus souvent, omis de nommer leur roi, même lorsqu'ils acceptaient le principe de sa suzeraineté. On ne doit donc pas s'étonner qu'Ankhtifi n'ait cité, et encore dans un texte secondaire, le nom de son souverain qu'une seule fois. L'habitude ancienne de dater les monuments d'après les années de règne du roi ne devait être reprise qu'après l'unification de la Haute Égypte.

Parmi les stèles thébaines non datées, il en est deux, la stèle 1671 du British Museum et la stèle 20.001 du musée du Caire (cf. *supra*, p. 22), dont le rapprochement avec les inscriptions de Moʿalla s'impose tout particulièrement. La provenance de la première n'est pas connue. Le dédicataire, Héka-ib, se vante, pourtant, dans son inscription biographique, d'avoir donné de l'huile au nome d'Hiérakonpolis après avoir satisfait sa propre ville, mais, il ne nomme pas cette ville. La seconde stèle provient de Gébélein, ville située au nord de Moʿalla, sur le territoire du 3e nome, mais à la frontière du nome thébain. Le dédicataire, Ity, se glorifie, lui aussi, d'avoir, pendant la famine nourri Esneh et Héfat (Moʿalla) après avoir nourri Gébélein, c'est-à-dire sa propre ville.

Les deux dédicataires insistent beaucoup sur une épouvantable famine qui avait éprouvé la Haute Égypte en leur temps. Or, on se rappelle qu'Ankhtifi,

[1] Cf. Volten, *Zwei altägyptische politische Schriften*, Copenhague, 1945, p. 83-84.

lui aussi, fait, allusion à un fléau de ce genre (cf. *supra*, p. 22). On est tenté d'admettre que les trois textes parlent de la même catastrophe. On doit reconnaître, cependant, qu'on éprouve une certaine difficulté à concilier les trois sources. Ankhtifi rapporte qu'il a nourri, pendant cette période, non seulement son nome, mais toute la Haute Égypte, de Dendéra à Éléphantine; Héka-ib, lui, s'est montré généreux à l'égard du nome d'Hiérakonpolis et de toute la Haute Égypte; enfin Ity se vante d'avoir nourri Gébélein, Esneh et Moʿalla, trois villes de ce même nome hiérakonpolitain. Ce nome, si on s'en tient à la lettre des textes, a donc reçu des aliments de trois origines différentes. En soi, le fait n'a rien d'invraisemblable; ce qui choque, toutefois, dans le rapprochement de ces trois récits, c'est que chacun des bienfaiteurs veut manifestement donner l'impression d'avoir été le seul à sauver de la famine les villes ou régions énumérées. Mais la contradiction, qui s'explique sans doute par l'esprit de vantardise bien connu des anciens Égyptiens, n'est en réalité qu'apparente. Héka-ib a très bien pu se glorifier d'un acte qui lui avait été commandé par Ankhtifi lui-même [1], et on verra, plus bas (p. 43, n. 1), que la générosité d'Ity peut avoir été dictée par des raisons qui n'ont, avec l'esprit d'humanité, qu'un rapport très lointain. On ne disconvient pas qu'il s'agit là d'hypothèses, et on admet même qu'il n'est pas impossible que plusieurs famines aient éprouvé la Haute Égypte à cette époque de troubles. Mais, dans ce cas, on se voit dans l'obligation de conclure que ces famines ont été très rapprochées dans le temps. Les trois textes, en effet, se ressemblent tellement qu'on est presque tenté d'affirmer qu'ils ont été gravés par la même main : la stèle de Héka-ib répète mot pour mot, signe pour signe, une phrase de la tombe d'Ankhtifi (cf. n. 1) et on retrouve, à différentes reprises, dans les trois textes, les mêmes graphies et les mêmes formules. Toutes ces analogies ne s'expliquent que si les inscriptions sont exactement contemporaines et pour ma part, je ne doute pas qu'Ankhtifi, Ity et Héka-ib ont vécu à la même époque.

[1] Il est très probable en effet que Héka-ib était originaire du nome hiérakonpolitain et qu'il vivait à la même époque qu'Ankhtifi à la tombe duquel il a emprunté textuellement, comme on le verra plus loin inscr. 10, n. *r*, une phrase de sa stèle. On peut supposer évidemment que l'emprunt s'est fait dans l'autre sens, mais il est plus logique d'admettre que c'est le fonctionnaire subalterne qui s'est inspiré des inscriptions du nomarque.

Or la stèle d'Ity, si elle ne nous offre pas de nom royal, fait allusion à un événement historique qui permet de la dater. Ity, en effet, déclare qu'il a «servi son maître, alors qu'il était grand, après l'avoir servi alors qu'il était petit». Telle est, du moins, la traduction nouvelle du passage, que j'ai proposée dans un article des *Mélanges Maspero* (p. 137-145). Dans cette étude, j'ai cherché à montrer que ce maître, nommé par Ity, ne pouvait être que le premier nomarque thébain qui s'était proclamé roi. Ce nomarque n'est pas, comme je l'avais supposé alors, celui qui se fit connaître, plus tard, sous le nom de l'Horus Ouahânkh, mais celui qui régna sous le nom de Séhertaouy et dont l'existence nous a été révélée, récemment, par les fouilles de Tôd[1]. Or ce Séhertaouy, prédécesseur immédiat de Ouahânkh, a vécu aux environs de 2150, c'est-à-dire à l'époque où Ouahkarēʿ-Khéty II venait de monter sur le trône, à Hérakléopolis. Le prédécesseur de Ouahkarēʿ, d'après le papyrus de Turin (cf. *supra,* p. 36) s'appelait Néferkarēʿ. C'est évidemment le roi qui est nommé dans la tombe de Moʿalla. Comme on le voit, toutes les données concordent[2], et la carrière d'Ankhtifi peut se placer, avec vraisemblance, entre 2170 et 2155.

Essayons maintenant de reconstituer la suite des événements. On a vu (p. 35) que, vers 2242, le nomarque d'Hérakléopolis avait usurpé la dignité royale. Il avait aussitôt nommé des hommes à lui dans les nomes du sud, un certain Antef, fils d'Ikouy[3], à Thèbes, et, à Hiérakonpolis, probablement le grand-père ou l'arrière-grand-père d'Ankhtifi. En dépit des précautions du nouveau roi, le calme ne semble pas avoir régné longtemps en Haute Égypte. Un passage très important des «Enseignements pour Mérikarēʿ» en apporte la preuve. Le vieux roi Khéti II, qui est censé parler à son successeur, rappelle qu'il a brillamment conquis le nome thinite et ajoute que c'était là un exploit que le défunt roi Méri-ib-Rēʿ n'avait pas pu lui-même accomplir (l. 72-74). On en déduit que, du vivant même de Khéty I, le prince de Thèbes avait réussi à former, dans le sud, une fédération de nomes, que Khéty I, d'autre part, avait essayé de reprendre à son

[1] F. Bisson de la Roque, *Tôd,* p. 76-77 et Vandier, *B. I. F. A. O.,* XXXVI (1936-1937), p. 101 et suiv.

[2] On en verra une autre preuve plus loin.

[3] Winlock, *Journal of Near Eastern Studies,* II (1943), p. 251.

ancien protégé, Antef, fils d'Ikouy, ou à son fils, le nome thinite, mais qu'il avait échoué dans ses entreprises. Le succès n'avait pas manqué de griser les princes thébains dont l'ambition, dès lors, n'avait cessé de croître. Nous ne savons pas s'il y eut, avant le règne de Khéty II, d'autres guerres. Sans doute, les deux armées se préparaient-elles à la lutte, et il est probable qu'il y eut, à la frontière des deux principautés, plus d'une escarmouche. Mais, officiellement, le sud faisait toujours partie du royaume hérakléopolitain, et les nomarques qui s'étaient succédé à Thèbes, tout en étant prêts à lutter pour sauvegarder leur indépendance réelle, n'en reconnaissaient pas moins, en théorie, la suzeraineté des descendants de Khéty I. Vers 2160 [1], le nomarque, qui devait régner sous le nom de Séhertaouy, profitant de la situation privilégiée que la valeur de ses prédécesseurs et sa propre valeur lui avaient acquise, décida de créer, à son profit, un royaume de Haute Égypte, mais cette prétention divisa le sud de l'Égypte. Sans doute le Thébain avait-il pour lui la plus grande partie du pays, Abydos, Dendéra, Coptos, Thèbes, naturellement, et Edfou; mais Hiérakonpolis et Éléphantine restaient fidèles au souverain légitime. Tel était en gros, à l'origine du moins, le partage des forces. Cependant, des divergences locales ajoutaient encore à la confusion générale : une grande ville du nome thébain, Ermant, poussée sans doute par sa vieille rivalité avec la capitale des nomarques Antef, s'était mise du parti du roi (cf. inscription 6). En revanche, Gébélein, d'après la stèle 20.001 du Caire (cf. *supra,* p. 22, n. 1), bien qu'appartenant à un nome légitimiste, servait les intérêts de l'usurpateur. Il n'est pas impossible que d'autres faits semblables se soient produits ailleurs.

La tension, qui atteignit son apogée au moment où Ankhtifi gouvernait le nome d'Hiérakonpolis, avait déjà été sérieuse, quelques années plus tôt, du vivant de Hétep, prédécesseur d'Ankhtifi. On se rappelle (cf. *supra,* p. 14) que ce dernier, dans une inscription de sa tombe (n° 5) se vante d'avoir fait venir à Moʿalla pour y consulter [son père] Hétep, *les membres du conseil* (ḳnbt) *du gouverneur du sud qui résidait dans le nome thinite.* Il ne fait aucun doute que cet exploit, sur lequel il insiste beaucoup, avait un grand intérêt diplomatique. Il est logique, en effet, que les chefs de partis, lorsque la guerre est

[1] Les dates sont naturellement approximatives.

imminente, se cherchent des alliés. Hétep, en l'occurrence, avait essayé de détacher de Thèbes le nome thinite dont la situation géographique, au nord de la zone d'influence thébaine, était particulièrement importante. Ankhtifi avait été chargé de la négociation, et un complet succès avait couronné ses efforts, puisqu'il avait réussi à faire venir à Moᶜalla les légats du gouverneur du sud de This. Il ne semble pas, d'ailleurs, que cette entente, qui n'eut sans doute pas de lendemain, ait joué un rôle dans la suite des événements. Il ne s'agit, en somme, que d'un intermède diplomatique qui n'a d'importance que dans la mesure où il nous permet d'entrevoir quelque chose des négociations qui précédèrent le coup de force de Séhertaouy.

Quelques années plus tard, Ankhtifi, qui avait succédé à Hétep comme nomarque d'Hiérakonpolis, entreprit de réagir vigoureusement contre Thèbes. Il s'attaqua d'abord au sud. Khou ou, le nomarque d'Edfou, allié d'Antef, fut déposé, et Ankhtifi prit sa place (inscription 2). Le nomarque d'Éléphantine promit son concours ou, tout au moins, sa neutralité [1]. Désormais certain de n'être pas pris à revers, Ankhtifi résolut d'agir directement contre Thèbes. Le siège d'Ermant, entrepris par les forces thébaines et coptites réunies, lui fournit l'occasion cherchée. Ankhtifi, courant au plus pressé, délivra d'abord Ermant, puis, retournant vers le sud, réduisit les derniers nids de résistance, qui se trouvaient, probablement, dans la région de Gébélein. Il n'est pas impossible que le dédicataire de la stèle 20.001 du Caire, Ity, ait été son adversaire dans ces nouveaux combats. On comprendrait mieux, dans ce cas, qu'il se fût vanté, par la suite, *d'avoir servi son maître alors qu'il était petit* (cf. *supra*, p. 40). Ankhtifi, de nouveau vainqueur, poursuit son avantage et pénètre plus avant dans le nome thébain, en plein territoire ennemi (inscription 7). A ce point, le récit se fait plus vague. Il semble que les Thébains se soient enfermés dans leurs forteresses et qu'ils aient refusé le combat. Aucune précision, en tout cas, ne nous est donnée sur la fin des hostilités. On peut supposer que la famine contraignit les adversaires à signer un armistice. Chacun resta donc sur ses positions. Devant le malheur, les anciens ennemis, au lieu de continuer à se battre, décidèrent de s'entr'aider : Ankhtifi envoya des céréales à Thèbes

[1] Ankhtifi, en effet, ne parle pas du nome d'Éléphantine, ce qui semble prouver qu'il n'avait rien à craindre de ce côté; cf. aussi inscription 3, note *g*.

et à Dendéra, et Ity, haut fonctionnaire de Gébélein, rendit le même service à Mo'alla et à Esneh. C'était là, peut-être, une dette de guerre, volontairement camouflée en œuvre de bienfaisance [1].

La suite est moins claire. Il semble bien qu'Ankhtifi soit mort avant d'avoir pu reprendre la lutte. On sait, en tout cas (cf. *supra*, p. 17), que son fils, Idy, lui succéda probablement comme nomarque d'Hiérakonpolis, mais, ainsi qu'on l'a vu, son autorité ne s'étendait plus sur le nome d'Edfou. Il fut sans doute renversé, peu de temps après son élévation à la dignité de nomarque, par le prince de Thèbes, Antef, qui, n'ayant plus alors d'adversaires au sud, put se proclamer roi sous le nom de l'Horus Séhertaouy.

A Hérakléopolis, Ouahkarē' Khéty II venait de succéder à Néferkarē'. Le nouveau souverain, plus énergique que son prédécesseur, décida de châtier celui qu'il considérait comme l'usurpateur. Il s'attaqua au nome thinite et le conquit, comme on l'a vu, sans difficulté. Malheureusement pour lui, il ne put pousser plus avant son avantage, et il semble qu'il ait regretté, par la suite, d'avoir pris l'initiative des hostilités, puisque, dans les « Enseignements » qu'on lui prête, il conseille à son fils Mérikarē' de vivre en paix avec le sud. Il avait trouvé, en effet, un adversaire de taille en la personne du successeur de Séhertaouy, Antef Ouahânkh. Le nome thinite fut rapidement repris [2] par le nouveau roi, et, désormais, la balance pencha sensiblement du côté de Thèbes. L'histoire égyptienne entrait dans une nouvelle phase. Les jeunes souverains de Thèbes, dont l'ambition croissait avec le succès, ne cessèrent plus de s'attaquer directement aux rois hérakléopolitains. Ceux-ci, en dépit des intentions pacifiques [3] dont ils avaient fait preuve trop tard, allaient être contraints à une lutte qui se termina tragiquement pour eux, quelque quatre-vingt-dix ans plus tard, vers 2065.

La reconstitution, qui vient d'être proposée, si elle peut prêter à la critique, par le caractère hypothétique de certaines interprétations secondaires, n'en est pas moins exacte dans ses grandes lignes. Elle est fondée, en effet, sur des textes dont la première lecture est, peut-être, décevante par les apparentes

[1] Il n'est pas impossible que les situations doivent être renversées. Une telle hypothèse expliquerait, peut-être, que le fils d'Ankhtifi ait perdu le nome d'Edfou. Dans leurs inscriptions biographiques, les Égyptiens ne mentionnent jamais leurs revers.

[2] Petrie, *Qurneh*, I; Caire 20.512.

[3] *Enseignements pour Mérikarē'*, l. 71-75.

difficultés qu'ils présentent, mais dont une étude plus attentive démontre aisément la parfaite cohésion. Dans ces récits, qu'on aurait aimés, sans doute, plus circonstanciés, on ne trouve aucune contradiction, et, si on les rapproche, comme nous l'avons fait, des autres textes historiques contemporains, on se trouve devant la même harmonie, devant la même concordance. Ce n'est pas le moindre mérite des inscriptions de Mo'alla d'avoir donné à l'historien la possibilité de préciser les circonstances dans lesquelles s'est constituée la petite monarchie thébaine dont la fortune allait être si brillante.

# DEUXIÈME PARTIE.

## LES REPRÉSENTATIONS.

Nous avons déjà indiqué que la tombe d'Ankhtifi devait être entièrement décorée, mais nous avons vu également qu'une grande partie des représentations était, aujourd'hui, perdue, par suite de l'éboulement du plafond, de la mauvaise qualité de l'enduit et de l'irrespect des chauves-souris. D'une manière générale, on peut affirmer que les scènes figurées dans la tombe d'Ankhtifi sont classiques, c'est-à-dire qu'elles appartiennent au répertoire utilisé par les artistes égyptiens depuis l'époque memphite. Nous aurons, cependant, l'occasion de rencontrer, soit des scènes nouvelles, ou du moins rares, soit des détails nouveaux dans des scènes connues. En fin de compte, on ne peut refuser à la tombe d'Ankhtifi un grand caractère d'originalité qui s'explique, peut-être, par le fait que nous manquons, presque complètement, de points de comparaison. Entre Assouan et Thèbes, on trouve, sans doute, quelques tombes décorées antérieures à la XII[e] dynastie, mais toutes, à l'exception de celle de Sébekhotep, qui sera décrite à la fin de ce volume, et de celle d'Ity, à Gébélein [1], datent soit de la fin de l'Ancien Empire [2], soit de

[1] Cette tombe, dont les vestiges sont conservés au Musée de Turin (FARINA, *Il Regio Museo di Antichità di Torino,* Turin, 1931, p. 21-3 et *La pittura egiziana,* Milan, 1929, pl. XVIII-XXI), est datée, dans PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography,* V, p. 162, du règne de Pépi I, et, sur les photographies que le professeur Scamuzzi a eu l'amabilité de m'envoyer, de la XI[e] dynastie. Cette deuxième date est, certainement, beaucoup plus vraisemblable.

Certaines scènes de la tombe d'Ity semblent avoir été peintes par l'artiste qui a décoré la tombe d'Ankhtifi (cf. *infra,* p. 101, et fig 48), et il ne fait aucun doute que les propriétaires de ces tombes ont vécu à la même époque. On peut même se demander si le fonctionnaire Ity, dont il est question, ici, n'est pas le même personnage que le dédicataire de la stèle 20.001 du Caire (cf. *supra,* p. 39).

[2] Ces tombes se trouvent à Assouan (PORTER et MOSS, *Topographical Bibliography,* V, p. 231-240), à Hiérakonpolis (*ibid.,* p. 197), et à Thèbes (n° 186 = *ibid.,* I, p. 152).

la XI[e] dynastie. Encore ces dernières, en dépit de leurs dimensions imposantes, sont-elles rarement décorées; la plus belle est, incontestablement, celle de Daga [1], mais la plus intéressante, pour nous, est, sans aucun doute, celle de Djar [2].

Au nord de Thèbes, la situation est à peu près la même et les exceptions sont très rares. Il n'est pas inutile de donner ici la liste, d'ailleurs courte, des tombes qu'on peut attribuer à la première période intermédiaire :

1° à el-Hagarsa, près de Sohag, la tombe de Méry (PETRIE, *Athribis*, pl. VI-XII);

2° à Akhmîm, quelques tombes signalées par NEWBERRY (cf. PORTER et MOSS, *op. cit.*, V, p. 18-20);

3° à Siout, la tombe de Khéty II, contemporain du roi Mérikarēʿ (cf. PORTER et MOSS, *op. cit.*, IV, p. 263 et WRESZINSKY, *Atlas*, II, pl. 15);

4° à Deir el-Gébrâwi, la tombe de Henḳou (DAVIES, *Deir el-Gebrâwi*, II, pl. XXII-XXV);

5° à el-Bersheh, la tombe de Néhéri (n° 4), la tombe d'Ahanaḳht (n° 5) et peut-être deux ou trois autres tombes, aujourd'hui perdues (cf. NEWBERRY, *el Bersheh*, t. II);

6° à Béni Hasan, quelques tombes de la XI[e] dynastie, publiées par NEWBERRY, *Beni Hasan*, t. II.

Aucune de ces tombes ne peut être comparée, pour l'abondance des représentations, à celle d'Ankhtifi qui, jusqu'à nouvel ordre, reste le meilleur exemple de ce qu'on peut appeler le style de la première période intermédiaire. Ce style nous était connu, non seulement par les tombes décorées dont on vient de donner la liste [3], mais surtout par les nombreuses stèles de cette époque qui sont, aujourd'hui, conservées dans les différents musées ou collections d'Égypte, d'Europe et d'Amérique. C'est un style provincial et, sans

[1] DAVIES, *Five Theban Tombs*, pl. XXIX-XXXVIII.

[2] *B. M. M. A.*, part II, *Egyptian Expedition*, 1930-1931, fig. 25-31; cf. *infra*, p. 144 à 147 et fig. 74-75.

[3] Et aussi par quelques sarcophages. On doit noter également que le style de la première période intermédiaire apparaît dès la fin du long règne de Pépi II.

aucun doute, maladroit, mais un style touchant par sa naïveté et par sa spontanéité. Le décorateur de la tombe de Moʿalla obéit aux règles de son époque et il n'est, évidemment, pas possible de parler, à propos de son travail, d'un grand chef-d'œuvre de l'art. Et, cependant, c'est un chef-d'œuvre dans son genre, un chef-d'œuvre de hardiesse, de vie et de vérité. On s'en rendra compte, en étudiant, grâce aux figures et aux planches de cet ouvrage, les malheureux débris d'une décoration qui dut faire l'admiration de plusieurs générations.

Il est vivement à souhaiter que des expéditions scientifiques aient la bonne fortune de mettre au jour, dans un avenir qu'on souhaite proche, d'autres tombes de cette époque. L'inspiration classique qui domine, comme on l'a vu, dans la tombe d'Ankhtifi, incline à admettre que des écoles d'art s'étaient maintenues en Haute Égypte et, dans ces conditions, il est légitime de penser que le souhait qui vient d'être formulé, se trouvera un jour réalisé. Sans doute la dureté des temps, la guerre, avec son cortège habituel de misères : mauvaises récoltes, famines, manque de main-d'œuvre, et enfin la pauvreté générale s'opposaient-elles à la création de sépultures luxueuses comme celles des grands fonctionnaires memphites; la présence, dans de si nombreuses tombes, de ces modèles de bois, qui remplacent si manifestement la décoration des parois, en est la meilleure preuve. Cependant, on doit se garder de généraliser, et il ne semble pas qu'on se montre imprudent en supposant qu'il y avait, dans la nécropole de chacune des villes principales du sud, deux ou trois tombes décorées, celles des nomarques et, peut-être aussi celles de quelques hauts fonctionnaires. Ankhtifi, avec sa tombe si richement ornée, doit être mis au nombre des personnages les plus influents de son temps et de sa région. L'étude de son inscription biographique nous confirmera dans cette idée.

## I. — DÉCORATION DU COULOIR D'ENTRÉE ET DES PILIERS.

Dans la description de la tombe, nous commencerons par les scènes les plus simples, celles qui ornent les piliers. Ceux-ci, le plus souvent, sont divisés en pans; l'artiste n'avait donc, à sa disposition, que des registres hauts et étroits sur lesquels il ne pouvait peindre que des figures isolées.

L'état de conservation des piliers est, comme on l'a vu, très défectueux, et les scènes, qui y figuraient autrefois, ont naturellement beaucoup souffert. La partie supérieure, en particulier, manque presque régulièrement, si bien, qu'il est souvent, à peu près impossible d'identifier le personnage représenté. Les hypothèses qu'on est tenté de faire sont, d'ailleurs, peu nombreuses : il ne peut s'agir que du nomarque lui-même, d'un quelconque membre de sa famille, ou encore de serviteurs ou de porteurs d'offrandes. Parfois, cependant, le décorateur a réussi le tour de force de peindre, sur un pilier, de petits tableaux qui, à l'occasion, peuvent être traités comme de véritables scènes à développement complexe.

Dans l'étude qui va suivre, les représentations des piliers sont réparties en cinq catégories :

A. — Représentations probables du nomarque.

B. — Personnages isolés ou groupés dont, le plus souvent, par suite du mauvais état de conservation du support, il n'est pas possible de préciser le geste.

C. — Scènes où figurent des animaux, soit seuls, soit accompagnés de personnages. Dans cette catégorie ne seront mentionnés, ni les animaux présentés par des porteurs d'offrandes, ni ceux qui appartiennent à une scène complexe.

D. — Porteurs ou porteuses d'offrandes, et offrandes isolées.

E. — Scènes complexes.

Pour les quatre premières catégories, à de rares exceptions près, on trouvera ici, plutôt qu'une description commentée, une simple énumération de tableaux. Les sujets traités sont trop fragmentaires, trop peu originaux aussi, pour qu'on s'attarde à vouloir les compléter.

### A. — REPRÉSENTATIONS PROBABLES DU NOMARQUE.

*Paroi Nord du couloir d'entrée.* — Bas-relief autrefois peint. Ankhtifi est représenté entrant dans la tombe, la canne et le sceptre *ḫrp* en mains. Perruque longue laissant les oreilles découvertes ; collier *wsḫ* à trois rangs de perles ; pagne à tablier dont les plis sont légèrement obliques autour des hanches

et rayonnants sur le tablier. L'inscription qui accompagne cette représentation sera étudiée plus bas (inscr. n° 16, 21).

*Paroi sud du couloir d'entrée.* — Traces de deux personnages 𓀀 superposés. De celui du haut, il ne reste que les pieds et une partie des jambes. Celui du bas est un peu mieux conservé. On remarque des traces de vert sur le collier et sur le baudrier. Devant eux se trouvait, sans doute, en taille héroïque, Ankhtifi lui-même, entrant dans sa tombe. Il était accueilli par les deux personnages qui subsistent seuls aujourd'hui et qui sont, très probablement, ses fils.

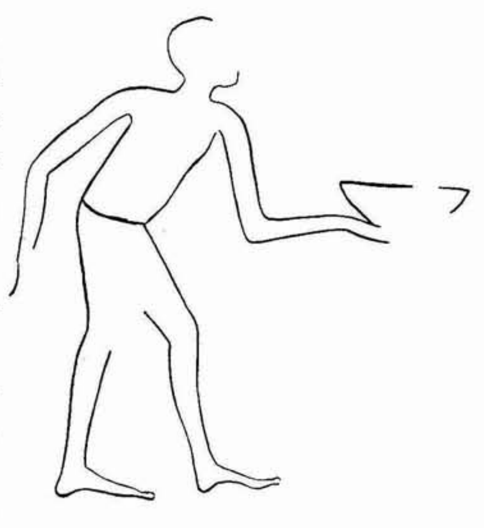


Fig. 1.

I, 3 [1]. Relief autrefois peint représentant Ankhtifi en taille héroïque ←•, canne et sceptre *ḥrp* en mains. Perruque longue, à mèches soigneusement frisées, laissant les oreilles découvertes; courte barbe; collier *wśḫ* à plusieurs rangs de perles; bracelets polychromes se présentant sous la forme de quatre bandes horizontales, verte (en haut), rouge, jaune et verte; le bracelet droit est décoloré. Ankhtifi est vêtu d'un pagne court, non plissé, à tablier et d'une peau de panthère dont on aperçoit les limites sur les épaules et sur le pagne. La queue de l'animal est visible entre les jambes du nomarque (pl. VI).

Devant Ankhtifi se trouve, esquissé en rouge et représenté en toute petite taille, un échanson qui n'apparaît pas sur la photographie (fig. 1). Enfin, aux pieds du prince, l'artiste a représenté trois chiens (fig. 2), deux (•→) entre la canne et la jambe avancée et un (←•) entre les jambes. Ils sont simplement peints (en rouge et en blanc) et ont le cou orné d'un collier rouge.

[1] Le chiffre romain représente le numéro du pilier (cf. le plan de la planche I), et le chiffre arabe, celui du pan. Tous les tableaux étudiés ici sont peints à l'exception de ceux qui sont expressément mentionnés comme *reliefs*.

VII, 2. Ankhtifi debout •—, tenant une grande canne (jaune) dans sa main gauche, et, sans doute, un sceptre *ḥrp,* qui n'est plus visible, dans sa main droite. Cheveux courts, collier [1], pagne court à tablier.

VII, 6. Ankhtifi debout •— vêtu d'un pagne à tablier. Le cou est orné d'un collier.

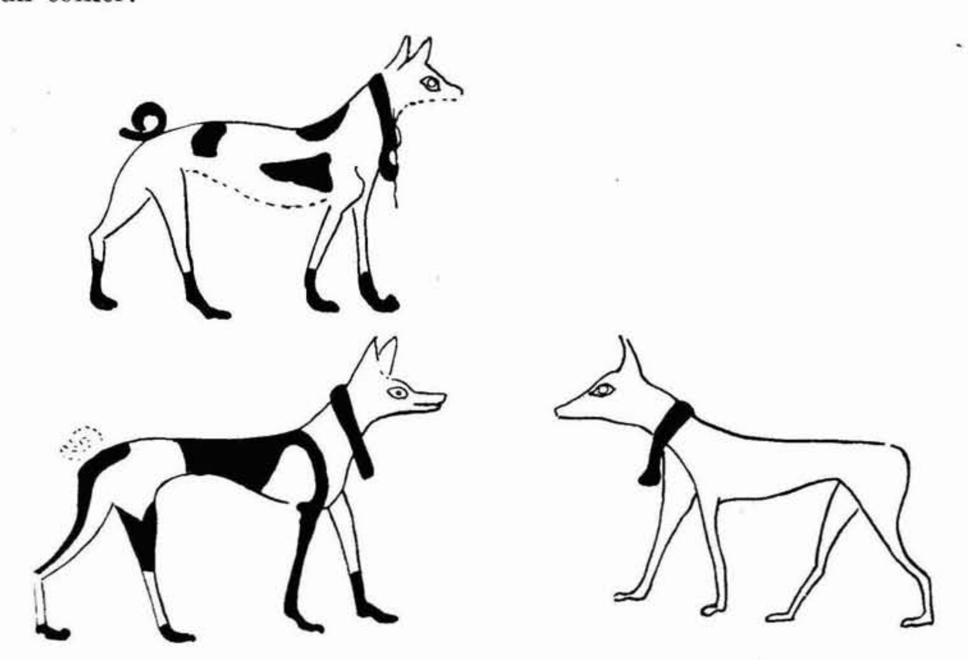


Fig. 2.

VII, 8. Relief autrefois peint représentant Ankhtifi debout —• . Le prince tient une canne dans sa main droite et une fleur de lotus (verte) dans sa main gauche (pl. VI).

IX, 5. Pieds d'un homme •—; un peu plus haut, on aperçoit le sceptre *ḥrp* (jaune) et une partie du pagne.

[1] Le collier est généralement vert; parfois il est blanc ou décoloré. Les cheveux sont noirs, le pagne blanc, la peau des hommes, rouge, celle des femmes, jaune. On a jugé inutile de répéter ces couleurs de fondation à propos de chacune des représentations énumérées ici.

IX, 7. Fragments d'une représentation peinte d'Ankhtifi ⟶ : partie du cou et du collier *wsḫ ;* pieds chaussés de sandales blanches (fig. 3). On aperçoit également l'extrémité inférieure de la canne (jaune).

XII, 1. Représentation très effacée d'Ankhtifi ⟶, vêtu d'une peau de panthère. Sont encore visibles : le bras droit et les deux cuisses, la queue de panthère (détails noirs sur fond blanc-jaunâtre) et une partie du sceptre *ḫrp* (jaune). Le prince devait tenir également la canne 𓀗, mais il n'en reste plus trace.

XIV, 7. Deux représentations superposées d'Ankhtifi (𓀗) en taille héroïque. De ces deux figures, il reste aujourd'hui :

*a*) en bas : les deux jambes, une partie du pagne à tablier, la ceinture et la boucle de la ceinture, la main droite et la tige du sceptre *ḫrp* (jaune);

*b*) en haut : une partie du front et de la perruque, le torse, la main droite tenant le sceptre *ḫrp* (jaune), l'avant-bras gauche (la main gauche tenait la canne), le pagne à tablier, les cuisses et une partie des jambes.

## B. — PERSONNAGES ISOLÉS OU GROUPÉS[1].

IV, 3. Jambes d'un homme ⟶.

IV, 6-7. Pieds d'une femme ⟶. L'avant-bras gauche de cette femme apparaît sur le pan 6.

IV, 7. Sous la représentation précédente, partie supérieure du corps d'une femme ⟶ coiffée d'une lourde perruque ornée d'un bandeau décoloré. La perruque, qui laisse les oreilles découvertes, est rejetée dans le dos à l'exception de trois mèches qui tombent sur la poitrine. Collier décoloré ; tunique blanche à bretelle unique. Cette femme tient, dans sa main gauche, une sorte de sceptre (extrémité jaune) coupé par une masse blanche qui suit la ligne de la perruque (fig. 4) et que je n'ai pas réussi à identifier.

[1] Parmi les personnages fragmentaires qui seront mentionnés dans cette catégorie, quelques-uns représentent peut-être le nomarque, mais aucun détail ne subsiste qui permette de proposer, même à titre d'hypothèse, une telle identification.

V, 5. Deux lanciers •→ superposés : cheveux courts ornés d'un bandeau, collier, baudrier et ceinturon (tous ces accessoires sont blancs ou décolorés)[1], pagne court à languette. Les deux hommes tiennent, dans la main gauche, un bouclier (blanc à taches jaunes) et, dans la main droite, une lance (hampe jaune et fer rouge). Le bouclier était tenu au moyen d'une corde (jaune). Le fer du lancier du registre inférieur semble transpercer le pied avancé du lancier du registre supérieur (fig. 5).

IX, 1. Tête, fragment du buste et pieds d'une femme debout •→. On aperçoit également des traces de la perruque. La femme porte un collier (vert) et des périscélides décolorés (fig. 6).

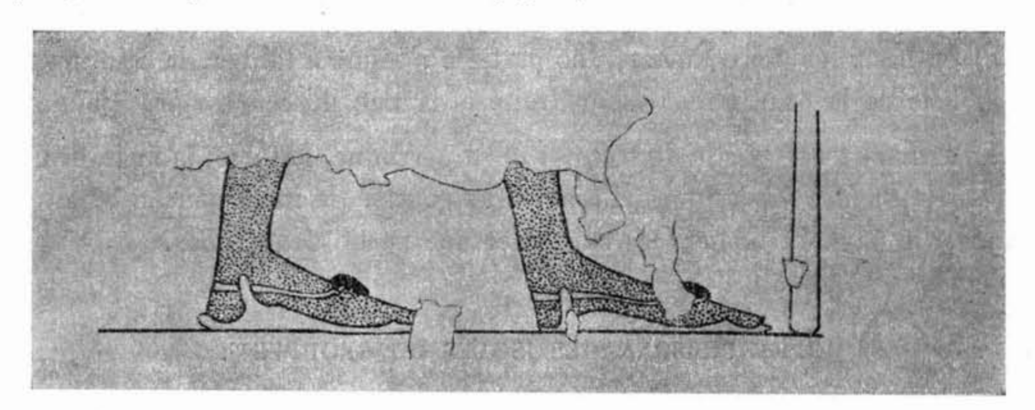


Fig. 3.

IX, 3. En haut, homme accroupi •→. Perruque courte, laissant les oreilles découvertes, et arrondie dans le dos ; collier décoloré ; pagne court. Le mauvais état de conservation du pilier ne permet pas de préciser le geste accompli par cet homme (fig. 7). En bas, trois femmes debout •→, les bras tombant naturellement le long du corps. De l'une d'entre elles, celle de gauche, il ne reste que les jambes et la main gauche. Les deux autres sont mieux conservées : elles portent une perruque longue ornée d'un bandeau (décoloré) à double retombée, un collier, une tunique sans bretelles descendant à peine au-dessous des genoux. Celle de droite a les chevilles ornées de périscélides (un seul est visible) décolorés (fig. 7).

[1] Le personnage du registre supérieur n'a pas de ceinturon ; ce dernier est, peut-être, effacé, ou caché par l'avant-bras.

IX, 6. Partie inférieure du corps d'un archer nubien ←• vêtu d'un pagne court (rouge à taches vertes). La peau est peinte en noir. L'homme, qui tient, dans sa main droite, un arc (rouge), porte des bracelets (un seul est visible) et des périscélides décolorés (fig. 8).

XI, 1. Jambes de deux hommes •→ ←•. Plus haut, traces de rouge, de noir et de vert appartenant à la tête et au cou d'un de ces personnages. L'homme de gauche est sensiblement plus grand que celui de droite.

XI, 2. En bas, tête et pieds d'une femme debout •→. On aperçoit également une partie du corps (la taille). La perruque a disparu. Les chevilles sont ornées de périscélides; ceux-ci se présentent sous la forme de deux anneaux verts séparés par une bande jaune, couleur de la peau; peut-être s'agit-il réellement de la peau qui apparaît entre deux éléments, non jointifs, des périscélides. Plus haut, on aperçoit les pieds et les chevilles (ornées de périscélides décolorés) d'une deuxième femme ←•.



Fig. 4.

XI, 4. Fragments (pieds, pagne, torse, cou et collier) d'un homme debout •→.

XII, 4. Registre médian : pieds d'un homme ←•.

XIII, 1. Tout en haut, partie supérieure d'une femme ←•. Perruque longue rejetée dans le dos à l'exception de deux mèches qui encadrent le

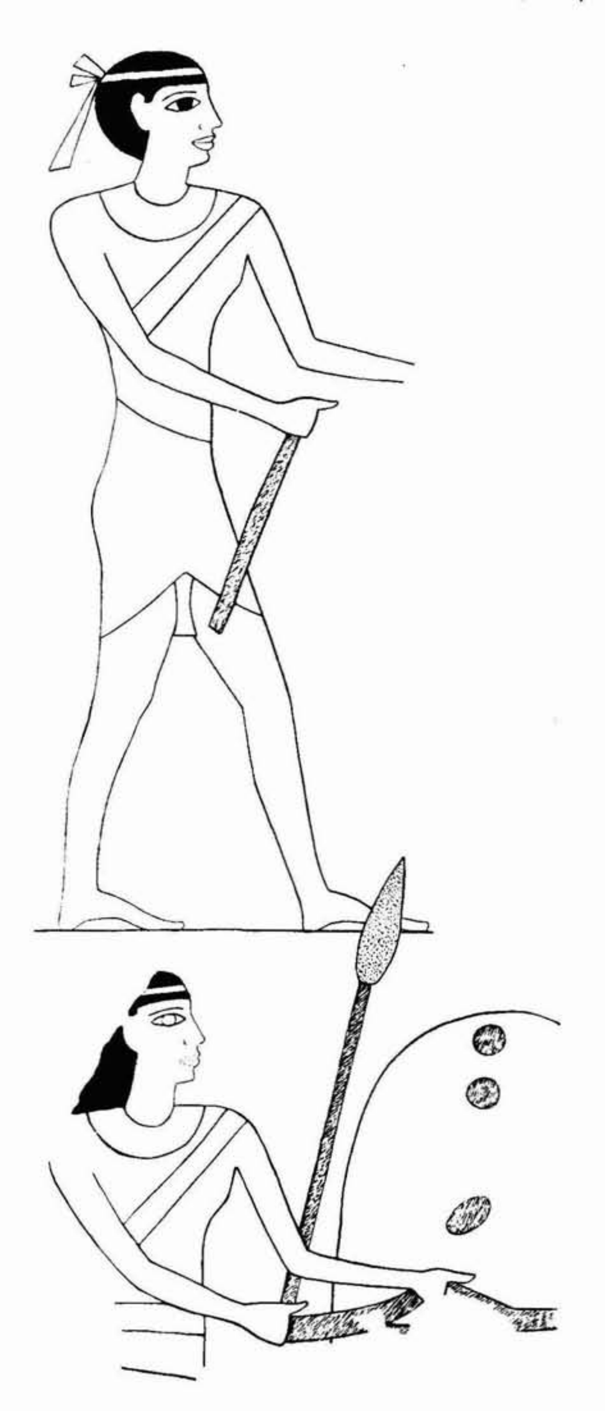


Fig. 5.



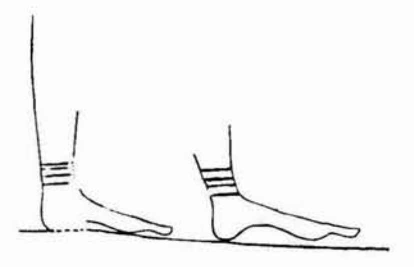


Fig. 6.

visage et tombent sur la poitrine; oreilles découvertes; collier vert, tunique blanche sans bretelles. Les avant-bras manquent, ce qui exclut la possibilité de préciser le geste accompli par cette femme.

XIII, 2. Femme debout ←, vêtue d'une sorte de pagne blanc à grandes taches vertes. Ce pagne est maintenu par une ceinture verte qui fait quatre

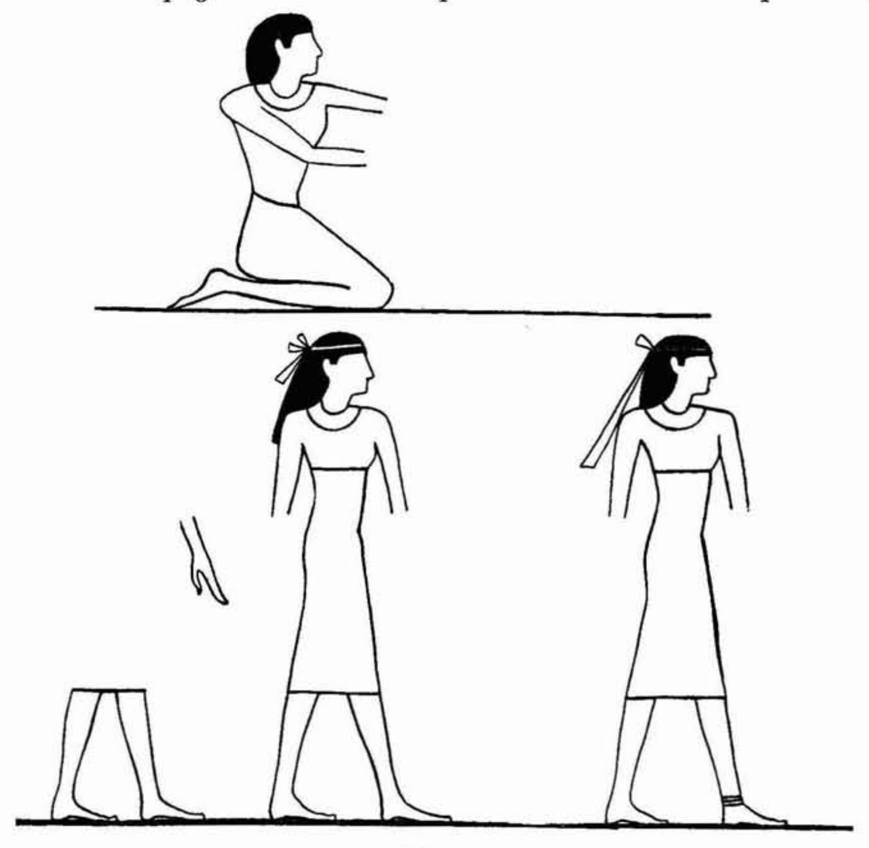


Fig. 7.

fois le tour des reins. La femme, probablement une danseuse (cf. *infra*, p. 92), porte un collier, des bracelets et des périscélides verts (fig. 9).

XIV, 4. Fragments appartenant à la tête de deux hommes →. Seuls le cou et le collier sont bien visibles.

XIV, 6. Pieds d'un homme →; cet homme tenait un bouclier dont on n'aperçoit qu'un angle. Le bouclier est jaune à taches noires (fig. 10).

XV, 1. Registre médian : trois hommes accroupis ←•. Le bras gauche des personnages de gauche et les deux bras du personnage de droite ont disparu. Les deux hommes de gauche avancent le bras droit dans un geste large que je n'ai pas réussi à interpréter. Au registre inférieur, deux hommes accroupis ←• •→. Celui de gauche esquisse le même geste que ceux du registre médian; les bras de celui de droite ont disparu.

XVII, 2. En bas, tête d'une femme •→.

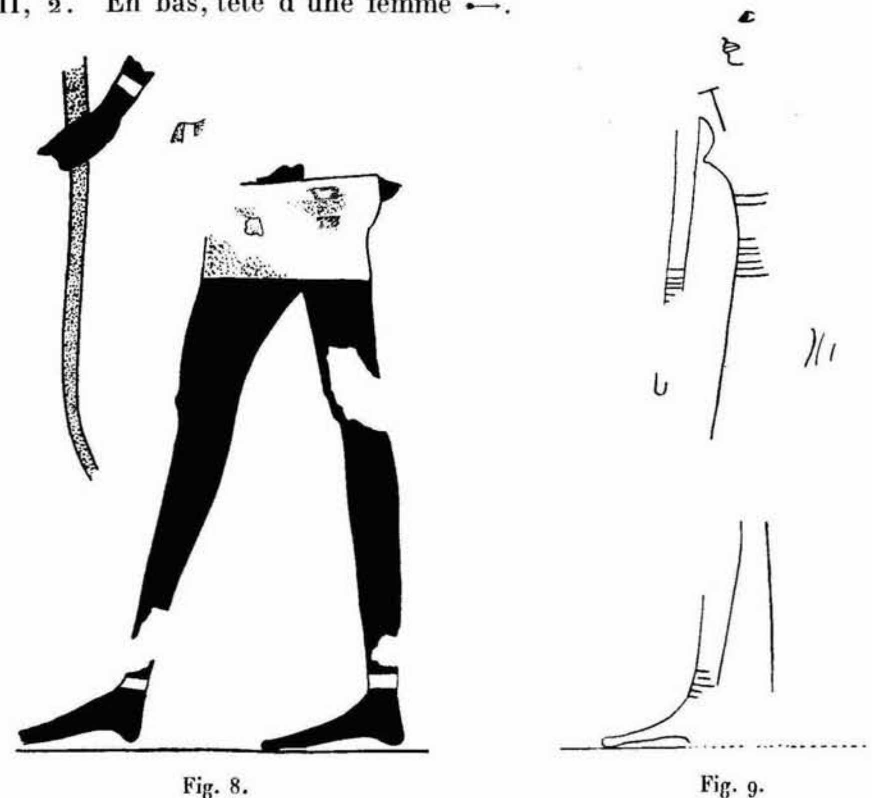


Fig. 8. Fig. 9.

XVII, 5. Traces rouges appartenant sans doute au corps d'un homme.

XVII, 6. Pieds d'un homme •→. On aperçoit aussi des traces blanches et noires que je n'ai pas pu identifier.

XXII, 2. Tête d'un homme •→.

XXIV, 1. Pieds d'une femme •→. Traces de vert provenant des périscélides.

XIV, 3. P ie ds d'un homme •→.

XXV, 2. Jambes d'une femme •→.

XXV, 5. Bras droit d'une femme •→ qui tenait un objet noir dont il ne reste que des traces. On aperçoit également un fragment du torse, recouvert d'une tunique blanche, et une partie de la perruque.

XXV, 6. Jambes d'une femme •→.

XXV, 7. Jambes d'une femme ←• ornées de périscélides (un seul est visible).

XXV, 8. Pieds d'une femme ←•. On aperçoit, plus haut, une partie du collier (vert) et de la perruque. Cette femme tenait une canne (?) noire dont l'extrémité inférieure est visible à proximité du pied avancé.



Fig. 10.

C. — ANIMAUX SEULS OU ACCOMPAGNÉS DE PERSONNAGES.

I, 1. En haut, homme •→ tenant en laisse une gazelle •→ à robe rouge et à ventre blanc. La laisse est jaune. La tête du conducteur a disparu.

I, 5. Vache à robe noire et blanche •→ allaitant (?) un veau dont il ne reste que des traces rouges. La partie antérieure de la vache a complètement disparu.

III. En bas, archer nubien ←• conduisant un taureau blanc à taches noires ←•. Le Nubien constitue l'élément le plus intéressant du tableau. Noir de peau, mais sans avoir le type négroïde[1], notre homme a les cheveux ornés d'un bandeau décoloré dont l'extrémité tombe le long de l'oreille. Les cheveux

[1] Il ne s'agit certainement pas d'un nègre ; cf. JUNKER, *J. E. A.*, VII (1921), p. 121 et suiv.

sont courts à l'exception de quatre touffes qui se dressent sur le front et derrière la tête. Il s'agit sans doute d'une mode, qu'on retrouve, d'ailleurs, au Nouvel Empire[1], notamment sur les ostraka figurés (fig. 11) ; les jeunes bergers qui conduisent des singes ont régulièrement sur la tête trois touffes de cheveux, dont la stylisation peut différer d'un monument à l'autre, mais qui représentent des variantes d'une même mode. Le bouvier de Mo'alla, auquel nous revenons maintenant, a la poitrine barrée d'un baudrier (décoloré) et il est vêtu d'un pagne court (blanc). Il tient, dans sa main droite, légèrement avancée, un arc à double courbe, jaune et strié, à intervalles irréguliers, de groupes de trois raies noires. Au poignet droit, il porte un bracelet (décoloré). Le bras gauche tombe naturellement le long du corps. On remarquera, enfin, le singulier objet (peint en rouge) que notre archer a probablement, par un procédé qui nous échappe, attaché à son pagne. Peut-être s'agit-il d'une hache, ou d'un boomerang en bois coloré [2].



Fig. 11.

Au registre supérieur, on aperçoit les jambes de trois autres archers nubiens ← dont les chevilles sont ornées de périscélides, aujourd'hui décolorés. Le pagne de l'homme de droite a disparu; le pagne de l'homme du milieu est rouge et celui de l'homme de gauche est blanc. Les archers sont accom-

[1] Davies, *J. E. A.*, IV (1917), pl. LI et p. 239; Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh,* 2035, 2036, 2041, 2045, 2069, 2072, 2080 et surtout 2037 où il s'agit, comme dans notre exemple, d'un berger à la peau noire; la stylisation des mèches est exactement la même. Cette mode venait peut-être de Nubie, mais elle avait été adoptée par les Égyptiens et même par les Sémites (cf. Davies, *loc. cit.*).

[2] Le bois, à Mo'alla, est généralement peint en jaune, mais les bateaux et les avirons sont plusieurs fois peints en rouge. Il s'agit plutôt d'un boomerang que d'une hache, car la hache n'aurait pas eu le manche et le fer de la même couleur. On en a cependant, un exemple dans la tombe de Sébekhotep (cf. *infra,* p. 279).

pagnés de deux chiens[1] : le premier est blanc ; le second, sensiblement plus grand, est blanc avec des taches rouges : une des extrémités du collier (rouge), qui ornait son cou, est encore visible. Bien que les deux animaux soient très fragmentaires, on peut affirmer qu'il s'agit de lévriers à oreilles pointues et à queue enroulée. On aperçoit aussi deux paquets de flèches (jaunes et

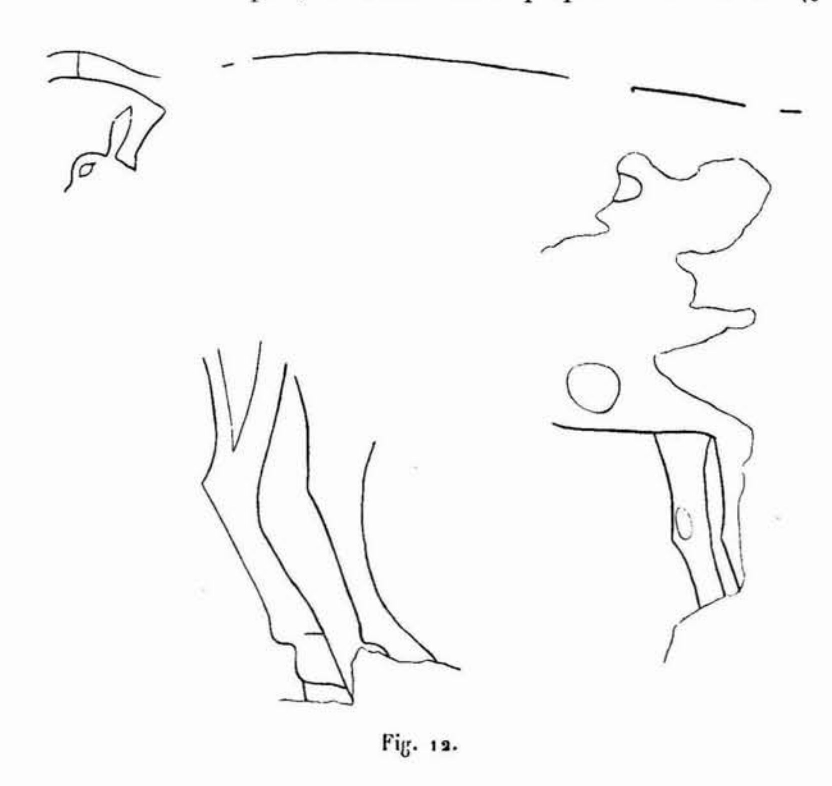


Fig. 12.

rouges) et l'extrémité inférieure d'un arc semblable à celui qui a été décrit plus haut (pl. XXVI).

IV, 4-6. En bas, vache blanche à taches rouges ←• dont la tête et la queue, aujourd'hui perdues, étaient respectivement peintes sur les pans 4 et 6. Au-dessus, veau blanc à taches noires ←• et, plus haut encore, vache blanche ←•, dont il ne reste que l'arrière-train, et qui est représentée en train de vêler (fig. 12).

[1] Il est probable que l'archer de gauche était, lui aussi, précédé par un chien, mais celui-ci est, aujourd'hui, perdu dans la lacune.

VI, 1. Homme •— conduisant une gazelle •— qu'il tient en laisse (la laisse est jaune). L'homme tient, d'autre part, la queue de l'animal dans sa main gauche. Il porte une perruque longue, laissant les oreilles découvertes, un collier vert et un pagne court. La gazelle est rouge avec le ventre blanc; les cornes et les yeux sont noirs (frontispice).

VI, 5. En bas, vache allaitant son veau et se retournant pour le lécher. La vache •— est blanche et noire; la langue est rouge et les cornes sont noires. Le veau —•, dont la tête a disparu est blanc avec des taches rouges (pl. VII).

En haut, même scène, beaucoup moins bien conservée. Il ne reste que le corps du veau (robe blanche et noire) et la langue rouge de la vache.

IX, 4. Homme conduisant un bovidé —•. Le tableau est dans un très mauvais état de conservation. On voit encore les pattes de l'animal (robe blanche à taches rouges) et la tête du bouvier (collier décoloré).

X. Seul le bas du pilier est conservé [1]. Il est entièrement décoré de scènes d'élevage (pl. XXVII).

1. — Vache jaune et noire —• (le haut du corps, la tête et le cou ont disparu) allaitant son veau •— (robe blanche à taches noires).

2. — Même scène. De la vache —•, il ne reste que les pattes (jaunes et blanches; sabots verts), la ligne du dos et une corne (jaune à pointe noire). Le veau •— (blanc à taches noires) est très bien conservé.

3. — Bouvier —• portant, sur ses épaules un veau, sans doute pour l'éloigner de sa mère. Il ne reste que les pieds de l'homme, sa main et son avant-bras droits. Le veau —• est blanc et noir; sa tête est bien visible; plus à droite, on aperçoit une partie du dos que la mère —•, une bête blanche, tachetée de noir, s'efforce de lécher.

4. — Bouvier —• trayant une vache •— à robe jaune et à sabots verts. L'homme a le genou gauche en terre et la jambe droite relevée devant lui.

[1] Au registre supérieur, on aperçoit, pourtant, le sabot vert d'une vache, la jambe et le pied •— d'un homme et le sabot vert d'une seconde vache. Ces traces prouvent que les scènes d'élevage si elles ne décoraient pas la totalité de ce pilier en occupaient, au moins, deux registres.

Il est vêtu d'un pagne court (tout le haut du corps a disparu). De la vache, on ne voit que les pattes et, plus à droite, une partie du mufle et la langue. Tandis qu'on la trait, elle lèche, en effet, son veau que l'on aperçoit à droite ←• (robe blanche tachetée de noir). Le cou et la tête de l'animal ont disparu.

5. — Vache jaune et noire ←• allaitant son veau •→ (blanc et noir).

XI, 3. Homme •→ conduisant une gazelle •→. De l'homme, on ne voit que le torse, le pagne (blanc) et les pieds. La gazelle est mieux conservée, mais les couleurs ont disparu. La scène est tout à fait semblable à celle qui a été décrite plus haut (C, 1).

XII, 2. Bouvier ←• (il ne reste que la tête, le cou, le collier et une partie du buste) conduisant une vache à robe rouge et à belles cornes jaunes. Tout l'arrière-train de l'animal a disparu.

XII, 4. Pied ←• et traces du corps d'un bouvier conduisant une vache ←• dont seul un sabot (noir) est visible. Devant la vache, un petit veau •→, jaune et noir.

XXI, 6. Vache blanche à taches jaunes •→ allaitant son veau ←• (blanc tacheté de noir). La scène est remarquablement conservée. Il ne manque que le mufle de la vache (une bête sans cornes) et une partie de la queue. Les pis sont détaillés avec soin et l'attitude du veau est bien observée et très vivante (pl. XXXIV). Au-dessus, pattes d'une vache blanche tachetée de noir •→ et pattes antérieures d'un veau (ou d'un chien) ←• blanc et jaune.

XXI, 7. Vache blanche à taches rouges (?) •→ allaitant son veau et se retournant pour le lécher. Il ne reste que l'arrière-train de la vache et sa langue. On ne voit plus rien du veau, mais l'identification de la scène, grâce à la place occupée par la langue de la vache, ne fait aucun doute. Plus haut, traces d'une vache blanche et rouge •→.

XXV, 3-4. Homme et femme •→ conduisant une gazelle rouge à ventre blanc •→. L'homme marche en arrière en posant sa main gauche sur la croupe de l'animal. La femme marche à côté de la gazelle. Peut-être la tient-elle en laisse, mais on ne peut rien affirmer, car la tête de l'animal manque. La partie supérieure des deux personnages a disparu. La femme porte des périscélides verts (fig. 13).

D. — PORTEURS D'OFFRANDES ET OFFRANDES.

I, 1. Homme •→ présentant un canard (?). Tableau très dégradé (pl. XXV). L'homme est défiguré (il ne reste que les cheveux et le collier); il avance les bras. Peut-être tenait-il le canard par les ailes. De l'oiseau, il ne reste que les pattes (rouges). A la hauteur des jambes, on aperçoit l'extrémité inférieure d'une canne (?) jaune.

I, 4. Homme ←• tenant dans chaque main un canard par les ailes (fig. 14). Les canards ont le corps jaune et vert, les pattes rouges, les ailes blanches,

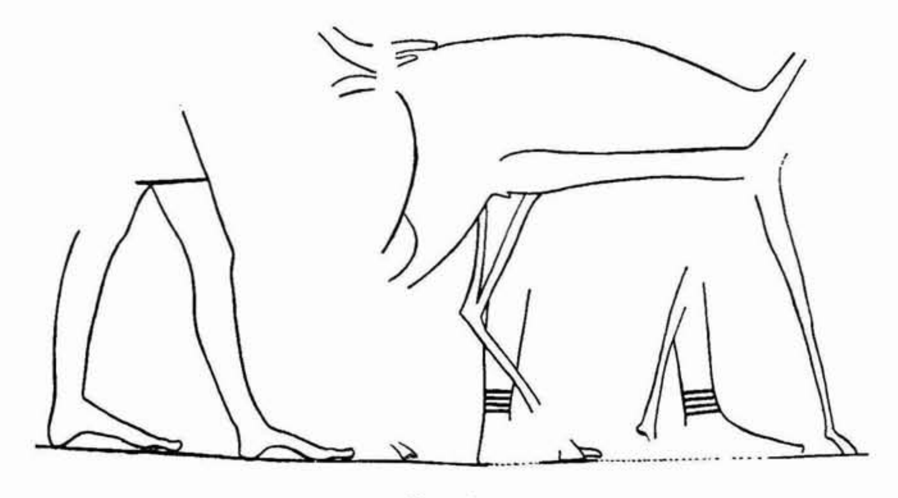


Fig. 13.

la queue, l'extrémité des pattes et les nervures des ailes noires. L'homme a les cheveux ornés d'un bandeau (décoloré); il porte un collier (décoloré), un baudrier et un ceinturon (jaunes) et un pagne court (blanc). D'après sa tenue, ce doit être un des soldats d'Ankhtifi.

IV, 2. Homme ←• portant sur ses épaules un panier (?) dont il ne reste plus rien. Ce panier était rempli de pains coniques rouges représentés, comme d'habitude au-dessus du panier; il en reste quelques traces. L'homme maintenait sa charge de ses deux mains levées. Il porte un collier (décoloré) et un pagne court (blanc).

VI, 3. Moscophore (fig. 15). L'homme tient le veau (robe blanche à taches noires) par une des pattes postérieures et par le cou. Il porte une perruque courte qui laisse les oreilles découvertes, un collier et un pagne court à languette.

VII, 3. Trois hommes •→ répartis sur trois registres superposés présentent, chacun, la patte antérieure d'un bœuf. Tous sont vêtus de la jupe longue à tablier (blanche) et ont le cou orné d'un collier. Celui du milieu porte une courte barbe et celui du bas une perruque longue laissant les oreilles découvertes (les deux autres ont les cheveux courts). Ces trois personnages, qui font l'offrande du *ḫpš* (rouge), sont probablement des fils d'Ankhtifi (pl. XXVIII).



Fig. 14.

VII, 4. Homme •→ portant dans chaque main un vase ovoïde rouge. L'un des vases semble être posé sur une sorte de coussin, également rouge, mais il s'agit peut-être d'une maladresse de dessin. L'homme est vêtu comme les précédents. La tête manque (pl. VIII et XXVIII).

VII, 4. Homme •→, également vêtu de la jupe à tablier, portant, à l'aide d'une palanche (jaune), deux énormes poissons de l'espèce *citharinus citharus* [1] (corps blanc, nageoires jaunes, queue rouge et jaune). L'homme porte les cheveux courts et a le cou orné d'un collier (pl. VIII et XXVIII).

VII, 5. En haut, homme •→ portant une jeune gazelle (la tête manque) à robe rouge et à ventre blanc; au milieu, homme •→ tenant, par les pattes postérieures et par les oreilles [2], un lièvre jaune à ventre blanc; en bas,

[1] Gaillard, *Recherches sur les poissons*, p. 34 et suiv.; fig. 22 et 23.

[2] Ce n'est pas la manière dont les Égyptiens portent généralement les lièvres; peut-être l'artiste a-t-il voulu indiquer que l'animal venait d'être pris vivant et qu'il se débattait encore vigoureusement entre les mains de son chasseur (Keimer).

homme •→ tenant dans chaque main un lièvre (mêmes couleurs) par les oreilles. Les trois hommes ont les cheveux courts, portent un collier et sont vêtus d'un pagne court à languette (pl. XXVIII).

XII, 2-3. Homme ←• vêtu d'une jupe longue. Toute la partie supérieure manque. Cet homme tenait probablement le canard qu'on aperçoit un peu à gauche (corps vert, queue verte, pattes rouges, ailes blanches avec des nervures noires).

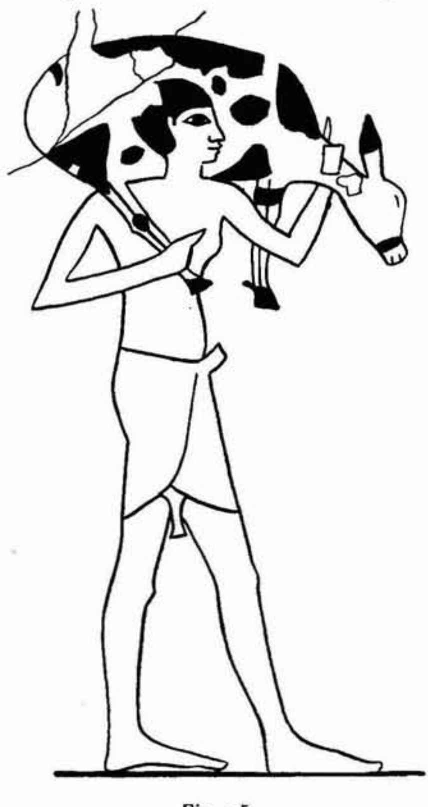


Fig. 15.

XII, 2-3. Plus bas, groupe de quatre porteurs d'offrandes ←•, deux femmes et deux hommes (fig. 16). La première femme (à gauche), dont il ne reste que la tête (cheveux courts) et les bras, porte une corbeille jaune, en forme de croissant de lune, chargée de six pains coniques rouges. La deuxième femme (seule la tête manque) porte la même offrande; quatre des six pains coniques sont encore partiellement visibles. L'homme qui vient ensuite porte, dans sa main droite avancée (le bras gauche n'a pas été dessiné par l'artiste), un vase ovoïde rouge fermé par un bouchon conique noir. Il est vêtu d'un pagne court à tablier et porte un collier vert. Les cheveux sont courts. De l'homme qui ferme la marche, et qui n'a pas été reproduit sur la figure 16, il ne reste que les jambes et le bas du pagne. Sans doute portait-il, lui aussi, un vase.

XIII, 2. En haut, partie centrale d'une sellette jaune chargée de deux vases rouges et d'un vase noir. Sous la sellette, deux canards aux ailes éployées : corps vert, beige et blanc, ailes blanches avec nervures noires, pattes rouges (fig. 17).

Plus bas, trois porteurs d'offrandes ←. Le premier tient un canard par les ailes. Le tableau est très fragmentaire : l'homme porte un collier et une jupe demi-longue à tablier; la tête manque. De l'oiseau, il ne reste que les ailes (beiges avec des lignes vertes et les nervures noires). Le deuxième homme porte un canard (fig. 18) mieux conservé (corps jaune et blanc, ailes beiges avec des lignes vertes et les nervures noires, pattes rouges, bec jaune avec extrémité rouge). Le dernier homme, enfin, porte une corbeille (jaune)

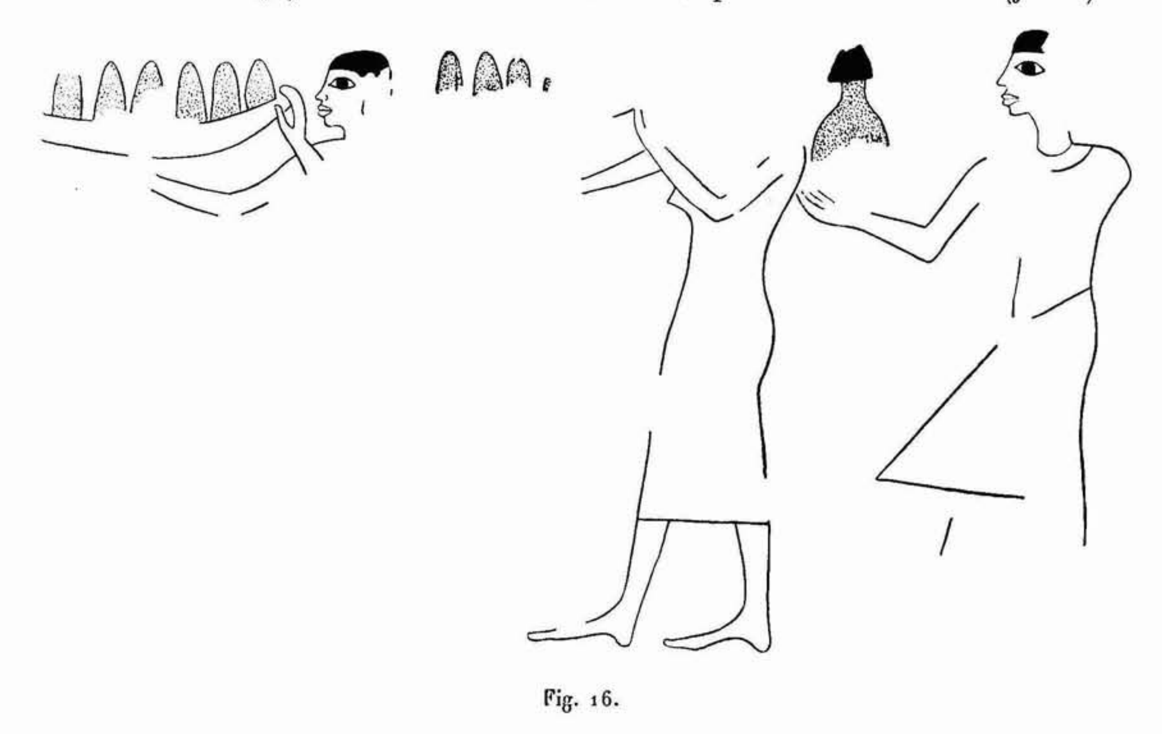


Fig. 16.

en forme de croissant de lune (fig. 19) qui contenait peut-être une botte d'oignons (traces vertes). De l'homme, il ne reste que le bras droit et une partie de la jupe demi-longue à tablier.

XIV, 5. Homme ← dont il ne reste qu'une partie du torse et du pagne; à hauteur des genoux passe une longue bande jaune, parallèle au sol, peut-être une sellette (?).

XIV, 6. En haut, homme ← portant sur la tête un grand coffre rectangulaire jaune posé sur un coussinet blanc. L'homme tenait sans doute le coffre

à l'aide de sa main gauche levée (l'avant-bras et la main gauches manquent). Autour du bras gauche, qui s'écarte horizontalement du corps, se trouvent deux bandes d'étoffe (?) jaunes. La main droite, baissée, tient un objet qu'on ne peut plus identifier aujourd'hui (fig. 20)[1]. L'homme porte les cheveux courts et un collier. Le pagne n'est plus visible.

Au milieu, même représentation, mais moins bien conservée (fig. 23) à l'exception du coffre. Toute la partie inférieure de l'homme manque.

En bas, traces d'un homme, sans doute un porteur d'offrandes.

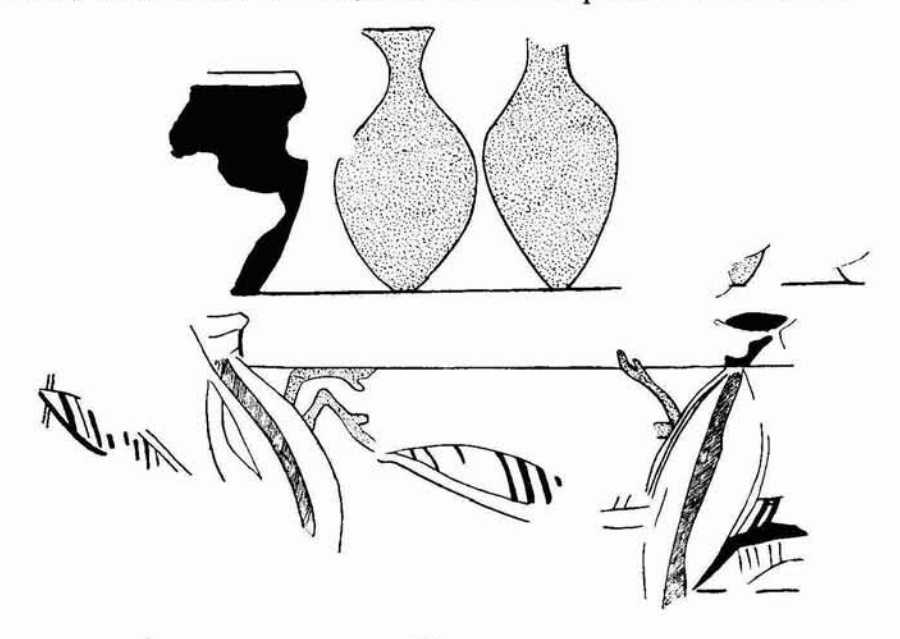


Fig. 17.

XIV, 7. En haut, femme ←• portant sur sa tête une corbeille surmontée de pains coniques et ronds. Le tableau, très dégradé, peut être reconstitué à l'aide de celui qui décore le registre médian.

Au milieu, homme ←• portant sur ses épaules une magnifique corbeille surmontée de pièces de viande (rouges). L'homme lève les deux bras pour maintenir la corbeille en équilibre. Il porte la perruque demi-longue laissant les oreilles découvertes (?) et il est vêtu du pagne à tablier; son cou est orné

[1] Peut-être un deuxième coffre.

d'un collier vert. Le panier, dont le fond est plat et les bords évasés, semble être fait de pièces de bois jointives (jaunes) maintenues par quatre cercles (noirs) de vannerie (fig. 21).

En bas, partie supérieure d'un homme ←• tenant un lièvre (jaune) par les oreilles et, sans doute (cf. D VII, 5), par les pattes postérieures. L'homme porte une perruque longue (l'oreille est partiellement en une lacune) et un collier vert (fig. 22).



Fig. 18.

XV, 1. En haut, trois hommes ←• portant, chacun, deux coffres (blancs) à l'aide d'une palanche (jaune). Seul le premier est assez nettement visible (fig. 24) : il porte les cheveux courts, un collier décoloré et un pagne court. Des deux mains, il tient les cordes (jaunes) qui, passant autour des extrémités de la palanche, viennent s'attacher, en formant un V renversé, aux extrémités des coffres. Du deuxième porteur, il ne reste que la partie inférieure et un fragment de coffre; du troisième, enfin, on ne voit que la main droite, la jambe droite, et un coffre assez bien conservé (blanc).

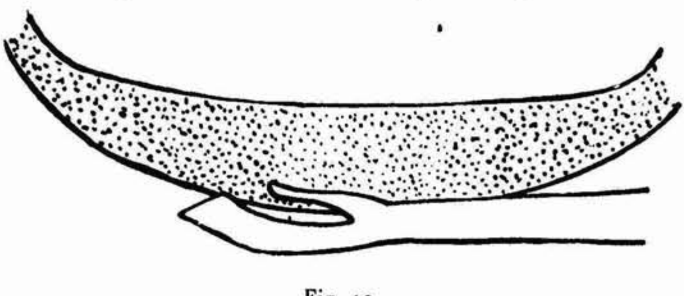


Fig. 19.

XVI. Au milieu des scènes de menuiserie se trouvent deux porteurs d'offrandes qui seront décrits plus bas (p. 81, *e* et 83, *l*).

XVII, 1. Homme •→ se baissant sur une corbeille (?). La scène est très dégradée, mais fait penser à certains tableaux de Béni Hasan [1]. La corbeille est jaune; au-dessus, on voit des traces de rouge, peut-être des morceaux

[1] Notamment NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XII.

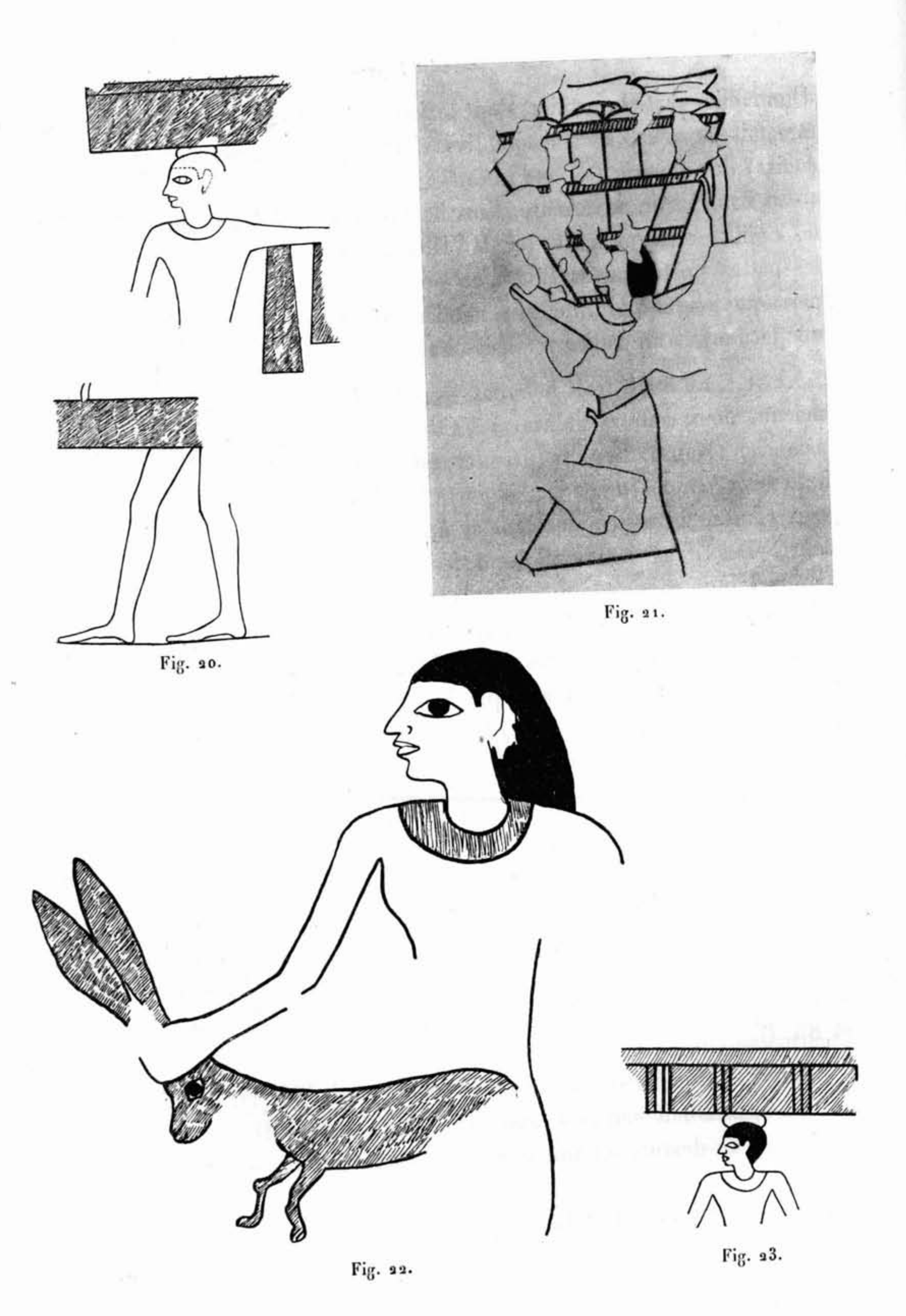


Fig. 20.

Fig. 21.

Fig. 22.

Fig. 23.

de viande. L'homme porte les cheveux courts et il est vêtu d'un pagne court. Il n'a pas de collier.

XXI, 8. Homme ←• portant un veau blanc et rouge sur ses épaules. Il ne reste que le corps de l'homme et un seul bras, levé. La tête manque.

XXII, 4. Femme •→ portant une corbeille (même scène que XIV, 7). Au-dessus de la corbeille, taches rouges qui semblent appartenir à des pains. De la femme, il ne reste qu'une partie du corps et les pieds. Les chevilles sont ornées de périscélides décolorés.

Plus haut, homme présentant la patte antérieure d'un bœuf (rouge). L'homme



Fig. 24.

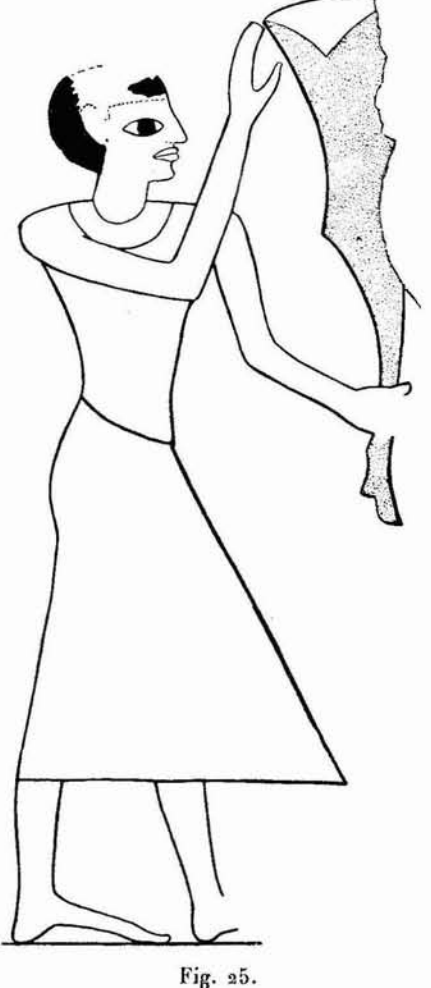


Fig. 25.

•→ a les cheveux courts, un collier vert et il est vêtu d'une jupe longue à tablièr (fig. 25).

XXII, 5. Homme ←• tenant, dans sa main gauche, une patte (?) d'animal blanche (fig. 26). Le personnage, qui n'est pas reproduit sur la figure, est une réplique exacte du précédent.

XXII, 6. Homme ←• présentant un canard dont il ne reste qu'une partie du corps (beige et vert). Il semble qu'on aperçoive, un peu plus haut, les traces (jaunes et rouges) d'un deuxième canard (?).

En bas, homme ←• portant sur ses épaules une gazelle rouge à ventre blanc. La tête de la gazelle, et la partie inférieure du corps de l'homme manquent. L'homme (cheveux courts, collier) tient l'animal par une des pattes postérieures et par le cou (fig. 27).

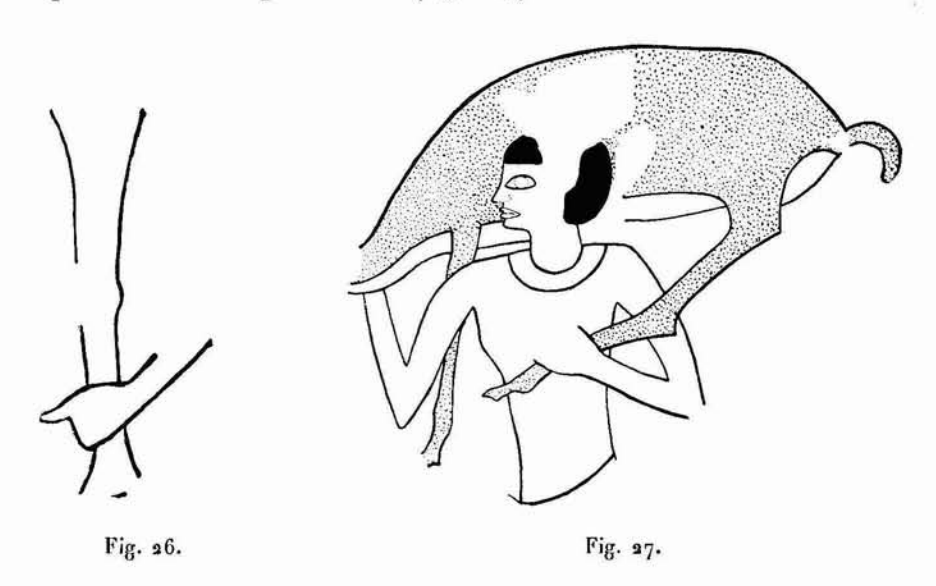


Fig. 26. Fig. 27.

XXIV, 2. Homme •→ vêtu d'un pagne court à languette. Le cou et la tête manquent. Comme, d'autre part, les bras ne sont pas visibles, il est évident que l'homme les levait pour maintenir en équilibre, un objet, peut-être un panier, qu'il portait sur sa tête ou sur ses épaules.

## E. — SCÈNES COMPLEXES.

I, 1. *Scène de cuisine.* Un homme ←• mélange avec un bâton (jaune) les aliments placés dans une grande marmite de terre cuite rouge. Le fourneau (rouge), très dégradé, est en forme de pyramide tronquée. De l'homme, il ne reste qu'une partie du visage (cheveux courts), le cou, orné d'un collier, une partie du pagne, la jambe droite et les deux avant-bras. La main gauche tient le bâton; la main droite manque (pl. XXV).

I, 3. *Scène de boucherie* (pl. XXV). Un boucher ⟶ égorge un grand bœuf blanc tacheté de noir. La victime, une bête sans cornes, est couchée sur le dos et ligotée. Le boucher, dont on n'aperçoit qu'une jambe, les deux pieds et les deux bras, plonge son couteau (manche jaune et lame rouge) dans la gorge du bœuf. De la blessure s'échappe un flot de sang rouge. La courte légende sera étudiée plus loin (inscr. n° 16, 1). Au-dessus de cette scène, on aperçoit des ailes de canard (blanches avec nervures noires) et les traces d'un autre animal (peut-être un second bœuf?) blanc à taches rouges.

I, 6. *Scène de brasserie* (pl. XXXII). En bas, une femme, à genoux ⟶, écrase le grain sur une meule (rouge) avec une grosse pierre blanche. De la femme, on ne voit que la tête (cheveux courts), les jambes, les pieds et une main, posée sur la pierre. Derrière elle, se trouve une cruche à fond plat (rouge) munie d'un bec. A droite, une femme ⟵ se baisse sur une cruche semblable à la précédente. Elle s'appuie sur le récipient avec sa main gauche et plonge la main droite à l'intérieur du vase. Peut-être enduit-elle d'argile les parois intérieures du récipient. On sait que les Égyptiens avaient recours à ce procédé pour obtenir une meilleure conservation de la bière : en effet, des scènes analogues sont commentées, dans les mastabas memphites, par une légende [hiéroglyphes] *mettre l'argile* qui nous renseigne, sinon sur le résultat qu'on escomptait de cette opération, du moins sur la nature même de l'opération. La femme a les cheveux courts et porte un pagne court analogue à celui des hommes. Son cou est orné d'un collier beige.

Plus haut, nous assistons à la fabrication de la bière. Le brasseur ⟶, vêtu d'une simple ceinture blanche à devanteau, brasse les pains dans une corbeille jaune posée sur une grande jarre rouge. La corbeille est ornée, au centre, de deux séries de lignes parallèles se coupant de façon à former des losanges. Ce décor indique, sans doute, qu'elle est en vannerie. Le procédé de la fabrication de la bière est bien connu : on fait passer sur la pâte de l'eau parfumée avec un produit, appelé [hiéroglyphes], que M. Montet[1] croit à base de dattes, et, comme le fond de la corbeille est perforé, le liquide, après s'être imprégné de la pâte, grâce à un malaxage énergique, coule dans la jarre. A droite, un homme ⟵ (cheveux courts, pagne court) apporte un vase rouge, fermé par

[1] Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 250-251.

un bouchon conique noir, vase qui contient, sans doute, l'eau parfumée que l'on doit verser sur la pâte. Derrière le brasseur, une grande jarre rouge fermée par un bouchon noir est posée sur un support rouge. Elle contient peut-être de la bière.

Plus haut encore, un homme •⟶ (cheveux courts, jupe demi-longue à tablier) se tient auprès d'une sellette (?) rouge, chargée de deux pains ronds, rouges au centre et blancs à l'extérieur; près de la table se trouve une cruche (rouge) à

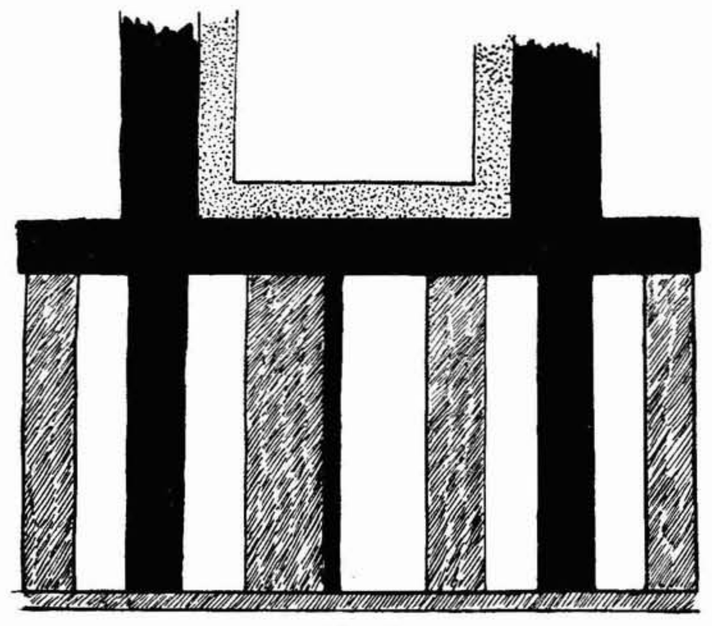


Fig. 28.

fond plat, munie d'un bec. L'homme étend la main gauche sur la sellette et lève le bras droit. Il n'est pas certain que ce tableau appartienne à la scène de brasserie. Peut-être s'agit-il d'une consécration (?) d'offrandes (pl. XXXII).

III. Restes d'une figure géométrique que je n'ai pas réussi à interpréter (fig. 28). En haut, panneau blanc à encadrement rouge bordé, à droite et à gauche d'une bande noire; en bas, séparées du dessin précédent par une longue bande noire horizontale, douze bandes verticales polychromes, jaune (en commençant par la gauche), blanche, noire, blanche, jaune, noire, blanche, jaune, blanche, noire, blanche, et jaune. Ce tableau fait suite au défilé d'archers nubiens (cf. *supra*, p. 57-59) mais semble être indépendant.

VIII, 4. *Scènes de cuisine* (pl. XXVIII). A l'avant-dernier registre, en commençant par le haut, deux hommes cuisent un morceau de viande (blanc rayé de rouge) provenant de la région des côtes. L'homme de gauche •→ est assis sur un petit siège cubique en bois (jaune). Il tient à deux mains la broche (jaune), simple bâton à extrémité pointue. Le morceau de viande est maintenu à quelques centimètres au-dessus du feu. Les charbons (noirs) ont été placés dans un fourneau en terre cuite rouge qui affecte, de profil, la forme d'un croissant de lune. Le deuxième cuisinier ←• est debout à droite. Il tient à deux mains — l'homme semble n'avoir qu'un seul bras, ce qui n'est peut-être, qu'une façon maladroite de rendre le parallélisme des bras dans ce geste — l'éventoir avec lequel il entretient le feu (sur cet éventoir, cf. la description du registre inférieur). Les deux hommes ont les cheveux courts, sont vêtus d'un pagne court (blanc) et portent un collier (décoloré), agrémenté, chez l'homme de gauche, d'une boucle ou d'un médaillon (?) blanc. Entre les deux personnages, au-dessus de la broche, se trouve un curieux objet qui semble se terminer en tête de canard ou de spatule. Cette pseudo-tête est rouge et le reste de l'objet est blanc. Je n'ai pas réussi à déterminer l'usage qui pouvait être fait de cet instrument. Peut-être s'agit-il d'un couteau de silex blond avec un manche sculpté en tête de canard, mais une telle interprétation reste bien hypothétique.

Le registre inférieur est décoré d'une autre scène de cuisine qui comporte des variantes très importantes. La viande, ici, n'est pas rôtie à la broche, mais cuite dans une grande marmite en terre cuite rouge : on reconnaît, à gauche, le morceau de viande qui a donné naissance à l'hiéroglyphe *iwꜥ* (os blanc et chairs rouges). Le four se compose de trois supports — ou de quatre, si on admet qu'un de ces supports, placé en arrière, est caché —, probablement en terre cuite; ils sont noirs, ou noircis par le feu. Entre les supports, on a accumulé les morceaux de charbon, peints en noir, comme il se doit. Les flammes sont indiquées par la couleur rouge qui cerne les morceaux de charbon. Au-dessus des deux colonnes de flamme, exactement sous la marmite, se trouve un détail difficile à expliquer : on remarque, en effet, une succession de dents, ou de créneaux (blancs), qui représentent peut-être, comme me l'a suggéré Mme Desroches-Noblecourt, un plateau perforé qui s'interposait entre la flamme et le fond de la marmite. On doit noter, cependant, que ce plateau

supposé devrait se prolonger à droite et à gauche et reposer, lui aussi, pour une simple raison d'équilibre, sur les supports. Or, dans l'état où le dessin nous est donné, il est évident que la marmite repose directement sur les supports. Cette difficulté, qui devait être signalée, n'est peut-être due qu'à une convention de dessin, mais il est également possible que la véritable solution nous échappe. Les deux hommes sont vêtus d'un pagne court à languette (blanc) et ne portent pas de collier. Le personnage de droite ←, dont le menton est orné d'une courte barbe, s'occupe plus spécialement de la cuisine : avec un bâton (jaune) qu'il tient dans sa main gauche, il remue les aliments dans la marmite (cf. E, I, 1), tout en attisant le feu avec l'éventoir qu'il agite de la main droite, un peu plus loin du feu qu'il ne convient peut-être. Ces éventoirs apparaissent régulièrement dans les scènes de cuisine : on admet généralement qu'ils étaient faits de palmes [1] ou de papyrus [2]. Or de telles explications, légitimes lorsque les nervures sont indiquées, semblent plus difficiles à admettre dans le cas présent. L'objet, en effet, se compose d'un manche, à tête arrondie et à extrémité lancéolée, et d'un cadre de bois : le manche et le cadre sont peints en noir; la surface limitée par le cadre est blanche. Il est difficile de dire exactement en quelles matières était fait cet éventoir [3], mais on peut affirmer [4] qu'il était sculpté à l'imitation d'une ombelle de *cypreus papyrus* dont on retrouve, admirablement stylisés, tous les éléments essentiels. Le personnage de gauche → tient sa main droite à la hauteur de la marmite et lève sa main gauche jusqu'à sa bouche. Il est évident qu'il vérifie, en goûtant un morceau de viande, le degré de cuisson de la marmitée. Dans la tombe de Pépiânkh, à Meir [5], l'artiste fait allusion aux mêmes exigences du métier, mais il n'a pas su rendre, avec autant de naturel, de réalisme et, on peut dire, de bonheur, le geste du cuisinier.

XII, 1. *Retour de chasse* (fig. 29). Il s'agit d'un petit tableau assez vivant,

[1] Klebs, *Die Reliefs des alten Reichs*, p. 77; Erman et Ranke, *Aegypten*, p. 222.

[2] Borchardt, *Statuen und Statuetten* (Cat. gén. du Musée du Caire), n° 245.

[3] Jéquier, *Frises d'objets*, p. 296-7 dit que les éventoirs étaient en vannerie grossière, serti d'une solide bordure, ou en peau de bœuf tendue sur un cadre.

[4] Renseignement que je dois à l'amabilité de L. Keimer.

[5] Blackman, *Rock tombs of Meir*, IV, pl. XIII.

mais malheureusement très dégradé. Un chasseur •—, dont on ne voit que les jambes et la partie inférieure d'un pagne court à languette, revient de la chasse. Il est accompagné de son chien —•, un lévrier blanc et rouge, et d'un enfant, dont seule une jambe est visible, chargé de rapporter au logis le produit de la chasse, produit assez maigre, d'ailleurs, juste suffisant pour qu'on ne puisse accuser le chasseur de rentrer bredouille : le tableau de chasse se réduit, en effet, à un lièvre dont on ne voit plus que les longues oreilles (jaunes). Mais l'homme n'a peut-être pas dit son dernier mot, car il tient son arc (bois jaune, corde rouge) dans sa main gauche et il possède encore une imposante réserve de flèches (jaunes et rouges).

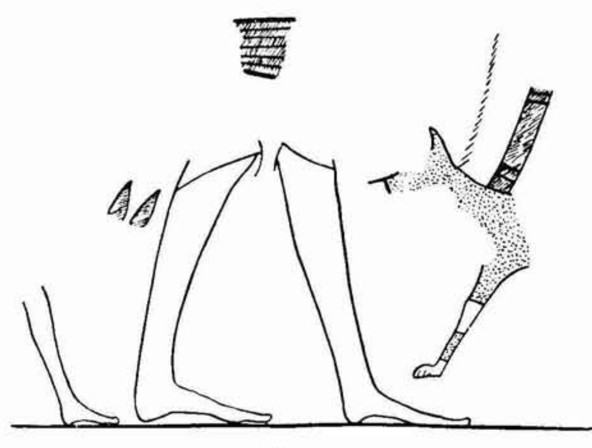


Fig. 29.

XIII, 2. *Fragments d'une scène indéterminée* au registre inférieur. On voit une jambe de femme •— et des traces rouges, jaunes et noires.

XIII, 4. *Scène de filage*. Cette scène, sur l'identification de laquelle on ne peut élever aucun doute, est, malheureusement, une des plus dégradées de la tombe.

*a*) Une femme •— debout, pose la main gauche sur une sorte de planchette rouge verticale. La planchette (?) appartient à un instrument complexe dont je n'ai pas retrouvé l'équivalent dans les scènes connues de filage. La figure 30 reproduit les traces qui subsistent sur le pilier : une large bande jaune, horizontale, traversée d'abord par cette planchette rouge, puis par un bâton, également rouge, se divise, plus loin, en deux éléments, formant une fourche, et se perd, ensuite, derrière la perruque de la fileuse de droite. Sur cette bande jaune, on aperçoit, par endroits, de minces traînées vertes qui représentent sans aucun doute le fil. De la femme de gauche, il ne reste que le buste

(partiellement couvert d'une tunique blanche), le bras gauche, quelques traces de la perruque, de l'épaule droite et de la main droite, tenant une pelote de fil vert. Le fil passe sur l'épaule de la femme et se continue, comme on l'a vu, le long de la bande jaune dont il a été question. Il ne semble pas que cet instrument soit un métier; peut-être s'agit-il plutôt d'un appareil servant à préparer la chaîne, appareil qu'on est tenté de rapprocher de celui qui est figuré dans la tombe de Daga [1].

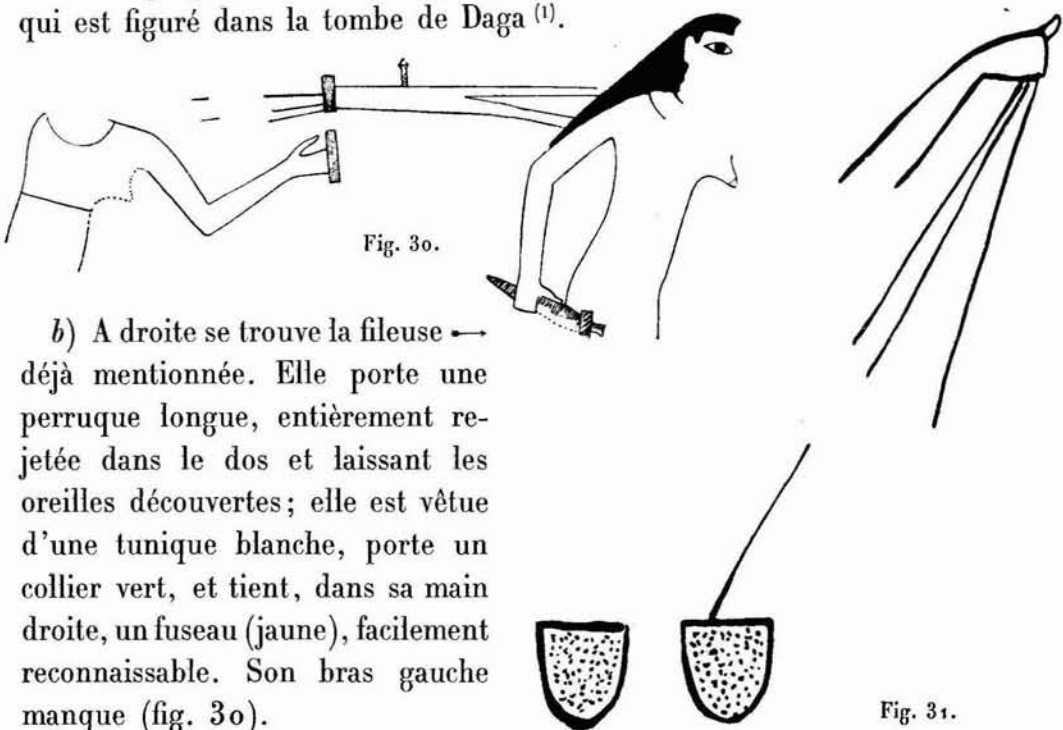


Fig. 3o.

Fig. 31.

*b*) A droite se trouve la fileuse → déjà mentionnée. Elle porte une perruque longue, entièrement rejetée dans le dos et laissant les oreilles découvertes; elle est vêtue d'une tunique blanche, porte un collier vert, et tient, dans sa main droite, un fuseau (jaune), facilement reconnaissable. Son bras gauche manque (fig. 3o).

*c*) Toujours plus à droite se trouve une fileuse → dont il ne reste que le bras droit et la main droite. Dans sa main passent des fils verts qu'elle enroule évidemment autour d'un fuseau (qui n'apparaît plus aujourd'hui) après les avoir assouplis et humectés dans un mouilloir : on aperçoit, en effet, deux de ces mouilloirs (rouges) qui devaient être placés aux pieds de la fileuse; de l'un des vases — l'autre servait peut-être à la fileuse de gauche — part un fil vert qui rejoint la main de la femme (fig. 31). La scène se continuait vers la droite : on aperçoit encore plusieurs fils verts et la tête d'une femme ←.

[1] Davies, *Five Theban Tombs*, pl. XXXVII.

XIII, 4. *Scène indéterminée.* Au-dessus des fileuses, on aperçoit deux femmes •—→; de la première, il ne reste que la partie inférieure du corps (bas d'une tunique demi-longue et jambes); la seconde, à droite, est mieux conservée (fig. 32) : elle est vêtue comme la précédente; la figure manque, mais on voit encore les traces d'une perruque longue. Des traces rouges, autour du cou, appartiennent peut-être à un collier, bien que les colliers, à Mo'alla, ne soient jamais de cette couleur et, surtout, ne tombent jamais aussi bas. La femme tient dans sa main gauche, un bâton court (jaune).

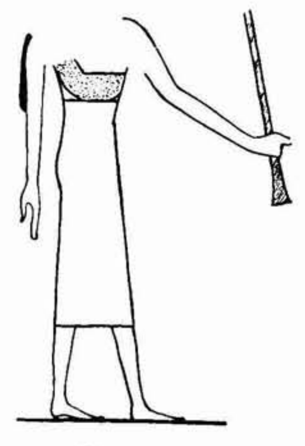


Fig. 32.

XIII, 4. *Scène de brasserie,* décorant le bas du pilier, sous la scène des fileuses. Le tableau est très fragmentaire. A gauche, traces d'une grande jarre rouge et d'un brasseur •—→; à droite, la scène est mieux conservée (fig. 33) : il reste des traces assez importantes du brasseur •—→, et la jarre rouge surmontée de sa corbeille jaune est complète; sur la scène elle-même, cf. *supra,* E, I, 6.

XIV, 8. Traces d'une *scène de boucherie.* On aperçoit encore les deux bras et le pagne du boucher ←—• et quelques traces noires et blanches appartenant à la victime. La main droite tenait évidemment la patte antérieure du bœuf, et la main gauche tient encore le couteau, dont le manche est jaune et la lame rouge (fig. 34).

XVI. *Scènes de menuiserie* (fig. 35).

*a*) Trois hommes dégrossissent à l'herminette une longue planche. Cette planche est présentée en oblique (pl. XXIX) comme s'il s'agissait d'un tronc d'arbre qu'on abat, mais tel n'est pas le cas, car les hommes, dans cette hypothèse, auraient travaillé à la hache et non à l'herminette. L'artiste a, sans doute, voulu indiquer que la planche était soulevée du sol, en oblique, pour que les ouvriers pussent dégrossir, en même temps, les deux tranches. Le menuisier de gauche •—→, assis sur sa jambe droite, repliée sous lui, la jambe gauche relevée devant lui, le corps sensiblement porté en arrière, soutient, de la main gauche, la tranche inférieure de la planche qu'il attaque, un peu plus

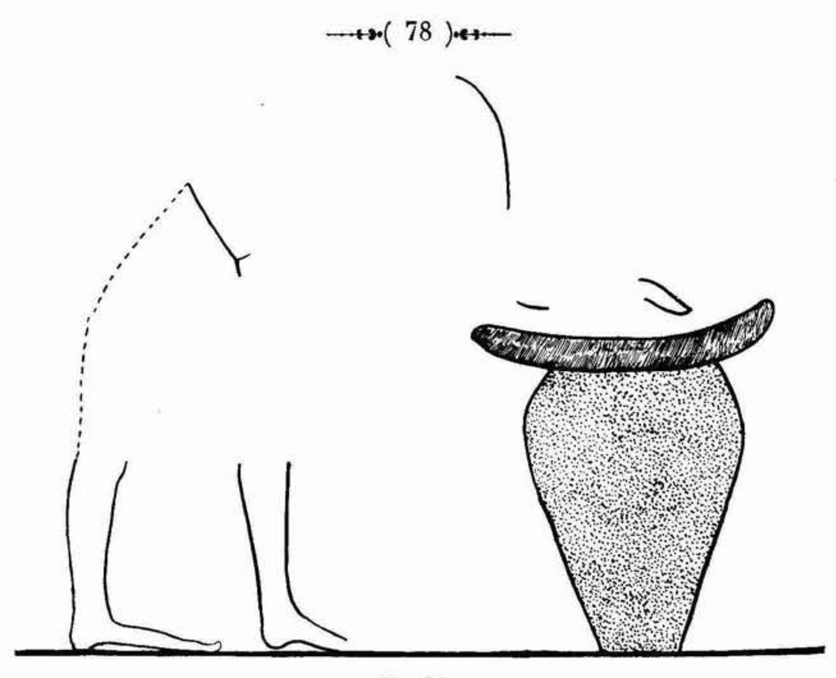


Fig. 33.

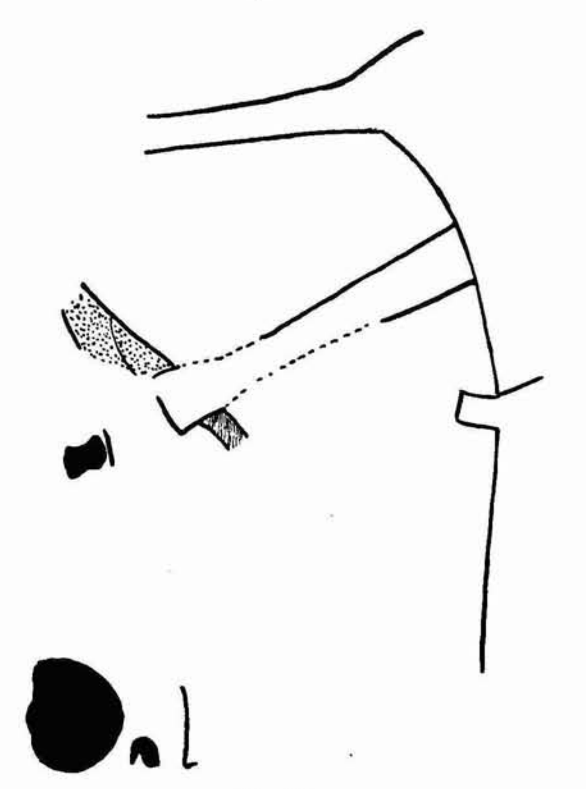


Fig. 34.

bas, avec son herminette. A droite, deux hommes ←• sont au travail; le premier, un pied à terre et l'autre sur la tranche supérieure de la planche, manie son herminette d'une seule main. L'homme, qui désire, sans doute, travailler dans des conditions confortables, appuie sa main gauche sur son genou droit. Le dernier compagnon, dont toute la partie supérieure manque, observait certainement la même attitude, mais l'artiste, pour éviter que son modèle ne donne l'impression d'avoir le pied gauche dans le vide, lui fait poser les deux pieds sur la tranche de la planche. Les trois hommes ont les cheveux courts, portent un collier et sont vêtus du pagne court à languette.

a d lacune m lacune q
b e Lacune k n lacune r s
c f g i j h l p o lacune

Fig. 35.

La planche est jaune avec des nœuds rouges; les herminettes ont le manche jaune et le fer rouge.

*b*) Trois hommes (pl. XXIX) travaillent à la fabrication d'un meuble (?) beaucoup plus large que haut (blanc); les lacunes ne permettent pas une plus grande précision[1]. De l'homme de gauche •→, il ne reste que la tête, la jambe droite et les deux avant-bras. Les mains tiennent le manche (jaune) d'un instrument qui, d'après la manière dont il est empoigné, doit être une hache : l'herminette, en effet, est généralement tenue d'une seule main et percute l'objet qu'on veut dégrossir, non pas verticalement, mais obliquement. Le deuxième ouvrier ←•, mieux conservé, quoique défiguré, vient de portèr un coup avec sa hache, dont le fer a disparu dans une lacune. Si le trait horizontal qui traverse, presque de part en part, le pan de ce pilier, est

[1] Il reste curieux que des ouvriers travaillent, avec des haches, à la fabrication d'un meuble, et d'un meuble qui a déjà reçu une couche de couleur blanche.

bien, comme on l'a supposé, le bord supérieur du meuble auquel travaillent nos menuisiers, on doit conclure que le fer de la hache a profondément pénétré dans le bois, ou alors, que l'homme se contente de faire sauter un copeau sur la face antérieure du meuble, car le manche de la hache se confond avec le trait dont il vient d'être question. Le troisième compagnon •→ observe exactement la même attitude que le premier. La hache est ici conservée. Elle est d'une forme dont je ne connais pas d'équivalent exact. Le fer (rouge) est rond et, au lieu d'être inséré, comme d'habitude, dans une fente préalablement pratiquée dans un manche, qui reste droit ou presque droit, il est ici, comme enveloppé par un manche à crosse qui suit la courbe arrondie de la partie métallique de l'outil. Le procédé de fixation est sans doute le même que dans les haches ordinaires, mais les ligatures ne sont pas visibles.

*c*) Trois hommes achèvent un beau coffre à couvercle débordant (pl. XXIX). La scène rappelle beaucoup un petit tableau de Béni Hasan [1] où l'on voit trois compagnons mettre la dernière main à la fabrication d'un meuble qui ne peut être qu'un coffre. Deux hommes ←• •→ sont accroupis sur le couvercle et le polissent, exactement comme dans la scène de Béni Hasan à laquelle il vient d'être fait allusion. Les polissoirs sont de simples pierres ovoïdes blanches. Le troisième ouvrier, accroupi à terre, achève de dégrossir à l'herminette (manche jaune, fer rouge), la face antérieure du meuble. Le bois du coffre est jaune avec des veines et des nœuds rouges [2].

*d*) Un homme ←• tient, dans sa main droite, une herminette (manche jaune, fer rouge); il ne reste plus trace de la pièce qu'il dégrossissait, et il est probable que cette pièce n'a jamais existé. Notre homme, en effet, le seul du pilier qui porte un pagne à tablier, doit être le chef des menuisiers. Dans la tombe d'Iby, à Deir el-Gébrâwi [3], on retrouve la même particularité : le chef des menuisiers, nommément désigné, se distingue de ses compagnons par son costume (un pagne à tablier); dans cette dernière scène, il

[1] NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XI.

[2] On pourrait penser aussi à une porte et non à un coffre (cf. PETRIE, *Deshasheh*, pl. XXI), mais, dans ce cas, l'angle que fait le pivot avec le bord supérieur du battant serait plus arrondi, et le battant lui-même serait, sans doute, moins large.

[3] DAVIES, *Rock tombs of Deir el-Gebrâwi*, I, pl. XV.

« donne la main » à un compagnon, mais il est probable qu'il ne s'adonnait pas à un travail suivi; il intervenait chaque fois que le besoin s'en faisait sentir. Le maître-charpentier de Moʿalla, son herminette à la main, est tout disposé, lui aussi, à aider ses hommes, mais, pour l'instant, il se contente de les surveiller; son équipe se compose probablement de trois hommes qui ont été décrits en *a*.

*e*) Un homme ←• apporte trois pains ronds, rouges à l'intérieur et blancs à l'extérieur, dans une corbeille jaune en forme de croissant (pl. XXIX). L'homme a posé le fond de la corbeille dans le creux de sa main droite et s'aide de la main gauche pour assurer le parfait équilibre de sa charge. Tout le bas du corps, à l'exception d'une partie des pieds, manque. Cet homme n'est probablement pas un porteur d'offrandes, mais plutôt un serviteur apportant quelques aliments pour le repas des ouvriers.

*f*) Un ouvrier, accroupi sur le sol ←•, dégrossit à l'herminette un pied de fauteuil sculpté en jambe de lion et peint, à l'imitation du cuir, en jaune et noir (pl. XXIX). Le pied est posé sur un support décoré d'un pilier *ḏd*[1] jaune et noir. Tel quel, l'objet ne pouvait garder son équilibre pendant le travail de l'ouvrier, même en supposant que ce dernier ne donnait que de légers coups d'herminette[2]. L'outil, comme d'habitude, a un manche jaune et un fer rouge; les liens, bien conservés, ici, sont noirs.

*g*) Un homme ←•, accroupi sur le sol, dégrossit à l'herminette une autre pièce (jaune et noire) du même fauteuil, peut-être une des baguettes latérales, mais l'ouvrier, ici, tient la pièce de bois de la main gauche (pl. XXX).

*h*) Même scène. L'ouvrier, ici, est tourné vers la droite •→ (pl. XXX).

*i*) Le bas du registre a disparu. Il n'est donc pas possible de savoir si la planche que nous voyons à cet endroit (pl. XXX) appartient au siège dont il vient d'être question, ou si elle forme le couronnement d'un coffre dont la partie inférieure est en lacune. Le dessin noir, sur fond jaune, qui décore

(1) Le pilier *djed* n'est pas très reconnaissable sur le dessin ; on en verra un exemple plus net dans la scène de repas funéraire (cf. *infra*, II, D, *c* = pl. XI).

(2) Dans d'autres scènes de menuiserie, notamment dans Davies, *Rock tombs of Deir el Gebrâwi*, I, pl. XV, on trouve des cas semblables d'équilibre impossible.

cette planche, est semblable à celui qu'on a relevé sur les trois éléments, déjà décrits, du fauteuil, mais il est semblable aussi à celui qui décore un coffre dont il sera question plus loin (s). Les deux hypothèses que nous avons faites sont donc possibles. Sur cette planche se trouvent deux lions •→ jaunes et noirs, représentés dans la position couchée. De l'un d'entre eux, celui de gauche, il ne reste que des traces, mais l'autre est bien conservé. On ne sait si ces lions sont simplement posés sur la planche, et, dans ce cas, il s'agirait de statuettes indépendantes[1], ou s'ils sont fixés à cette planche comme un décor.

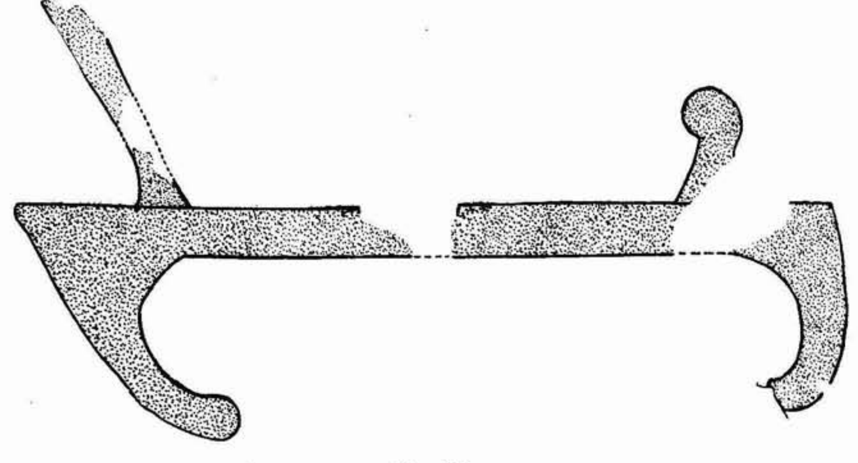


Fig. 36.

*j*) Un homme ←•, accroupi à la manière habituelle, travaille à l'herminette une pièce de bois arrondie en forme de croissant (pl. XXX). La pièce, qui est peinte en blanc, est trop grande, et la courbe est trop accentuée pour qu'il puisse s'agir d'un chevet. Juste en dessous se trouve une autre pièce, plus petite, et de forme approximativement rectangulaire.

*k*) Grand lit à pieds de lion, peint en rouge. Sur le lit, deux autres éléments d'un lit analogue (?) également peints en rouge (fig. 36). Plus bas, traces d'un troisième lit qui n'est pas reproduit sur la figure.

[1] Cf. Davies, *Rock tombs of Deir el Gebrâwi,* I, pl. XIV ; on pourrait penser aussi à ces lions qui servaient de cales aux harpes ; cf. Blackman, *Rock tombs of Meir,* IV, pl. X.

*l*) Un homme ←•, dont il ne reste que la tête et le bras droit, apporte un grand panier jaune surmonté d'une corbeille, également jaune, en forme de croissant (fig. 37). Dans cette corbeille se trouvent des pains coniques et ronds (rouges). L'homme porte le grand panier sur ses épaules et le maintient en équilibre avec sa main droite. Ici encore, il s'agit d'un serviteur qui apporte les aliments destinés au repas des ouvriers. Devant ce serviteur, se trouve une courte inscription hiéroglyphique (cf. *infra,* inscr. n° 16, 5).

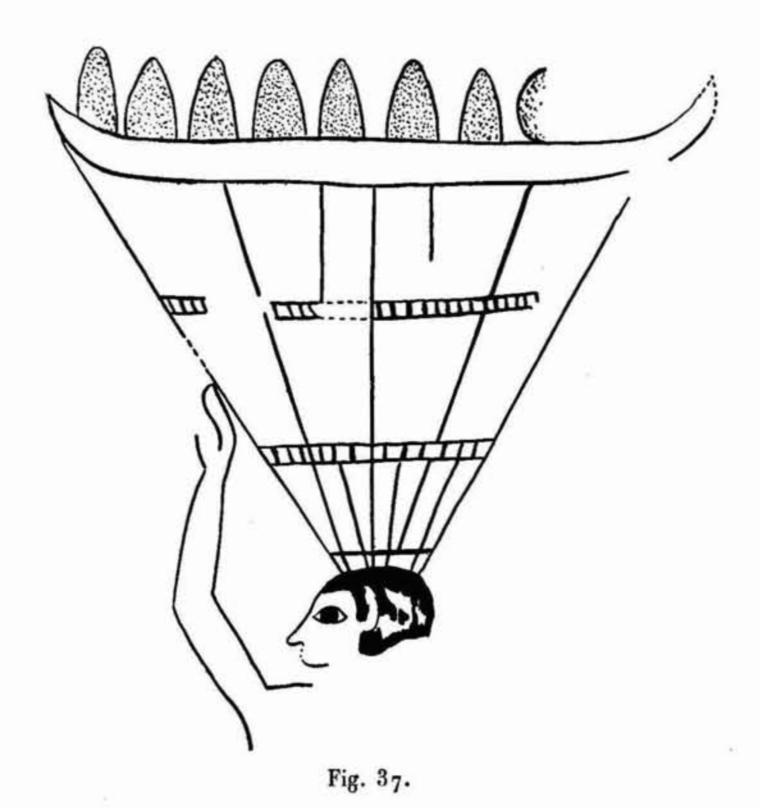


Fig. 37.

*m*) Deux hommes scient, chacun, un madrier (pl. XXXI). L'ouvrier de gauche ←• est mieux conservé, bien que la tête manque. La scie égyptienne se compose d'une longue lame métallique fixée à un manche de bois. L'ouvrier prend généralement son outil à deux mains après avoir fixé le madrier à un poteau enfoncé dans le sol. Cette précaution n'a pas été prise ici, et le madrier se dresse, bien droit, sans aucun étai. La planche est rouge, le manche de la scie est jaune, et la lame est rouge.

Du deuxième ouvrier •—→, il ne reste qu'une jambe, mais, après une lacune assez importante, on aperçoit le madrier (rouge) qu'il était occupé à débiter en planches, le contrepoids (jaune), sur lequel nous allons revenir, et, un peu plus haut, l'extrémité dentelée de la scie (rouge). L'utilité du contrepoids a bien été mise en valeur par M. Montet [1]. On ne saurait mieux faire que de le citer :

« Si la pièce de bois était vraiment trop longue, on l'appliquait contre un poteau solidement enfoncé dans le sol. L'ouvrier tenait son outil à deux mains. Quand sa tâche commençait à être avancée, les mouvements de la scie communiquaient au bois des vibrations qui auraient infailliblement compromis l'ouvrage si l'on n'avait pris la précaution d'attacher au poteau servant d'établi, par trois tours de corde, la partie déjà fendue du madrier. Mais une difficulté nouvelle se posait; car si la corde était lâche, elle tombait à terre et si elle était trop fortement serrée, l'homme ne pouvait plus manœuvrer la scie. On se tirait d'affaire en introduisant dans la fente un bâton à l'extrémité duquel se balançait, au bout d'une corde, un contrepoids. Par ce moyen l'écartement des deux moitiés du madrier restait constant. »

Cette règle, il faut l'avouer, a été bien mal observée par le décorateur de la tombe d'Ankhtifi qui, d'une part, a omis de représenter le poteau servant d'étai et qui, d'autre part, a donné à la scie une position qu'elle ne devait pas et qu'elle ne pouvait pas avoir. La scie, en effet, d'après la règle si bien établie par M. Montet, devrait être placée, non pas au-dessus, mais au-dessous du contrepoids. La triple ligature n'est pas visible, mais elle devait se trouver dans la lacune, au sommet du madrier.

*n*) Deux menuisiers accroupis •—→ ←—• accomplissent un travail que le mauvais état de conservation du pilier ne permet pas de préciser (fig. 38).

*o*) Partie inférieure d'un homme debout •—→ dont on ne peut préciser le geste.

*p*) Deux hommes •—→ ←—• accroupis polissent avec des pierres blanches le sommet d'un grand meuble dont toute la partie inférieure a disparu (pl. XXX). Il ne reste qu'une belle frise de *ḫkrw* (rouges), ce qui semble indiquer qu'il

[1] *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 301.

s'agissait peut-être d'un naos. L'ouvrier de droite est assez bien conservé, mais celui de gauche a presque complètement disparu : il ne reste que la main qui tient le polissoir.

*q*) Un homme accroupi → polit avec une pierre blanche une planche jaune veinée de rouge. La planche est placée en oblique et on aperçoit, en haut (pl. XXXI), au niveau de la lacune, le pied d'un deuxième ouvrier. La scène rappelle beaucoup celle qui a été décrite en *a,* mais il n'y a pas trace d'un troisième compagnon soutenant la planche.

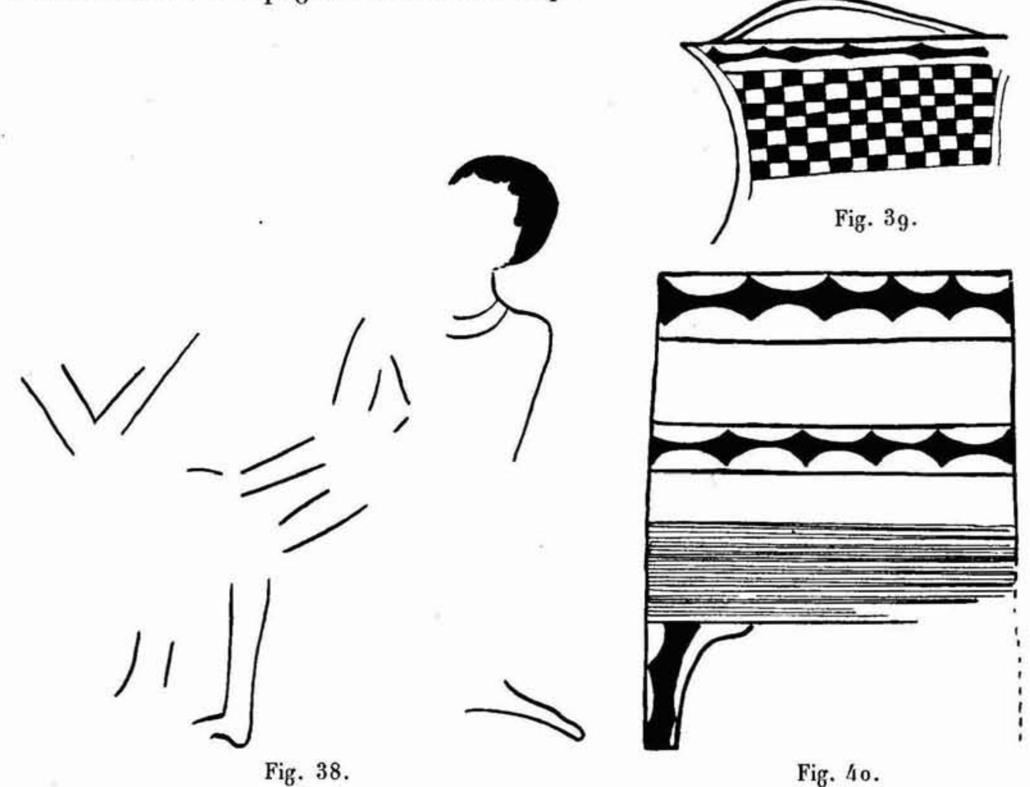


Fig. 39.

Fig. 38.

Fig. 40.

*r*) Table à jeu décorée en damier (fig. 39). Les cases du damier sont jaunes et noires. Plus bas, on aperçoit la tête d'un homme →.

*s*) Deux coffres (?) superposés (fig. 40). Le premier, qui semble être sans pieds, est décoré, en haut et en bas, d'une longue bande de losanges noirs se détachant sur un fond jaune. C'est exactement le dessin qui décore les éléments du fauteuil à pieds de lion dont il a été question plus haut (*f* et *g*).

Le second coffre, dont un seul pied subsiste (dessin noir sur fond jaune), est décoré de lignes parallèles très rapprochées (rouges) qui figurent, peut-être, les veines du bois. On doit ajouter que la ligne de séparation des deux coffres n'est pas très nette. Il n'est même pas impossible d'admettre que l'ensemble forme un seul meuble; une représentation, très analogue, de Béni Hasan[1] est tout à fait en faveur de cette hypothèse (fig. 41).

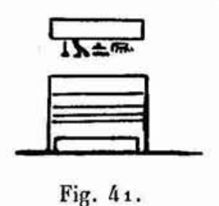


Fig. 41.

XVII, 3. *Fragment d'une scène de chasse.* Ce tableau, s'il avait été mieux conservé, aurait été un des plus beaux de la tombe, par la sûreté et la vigueur

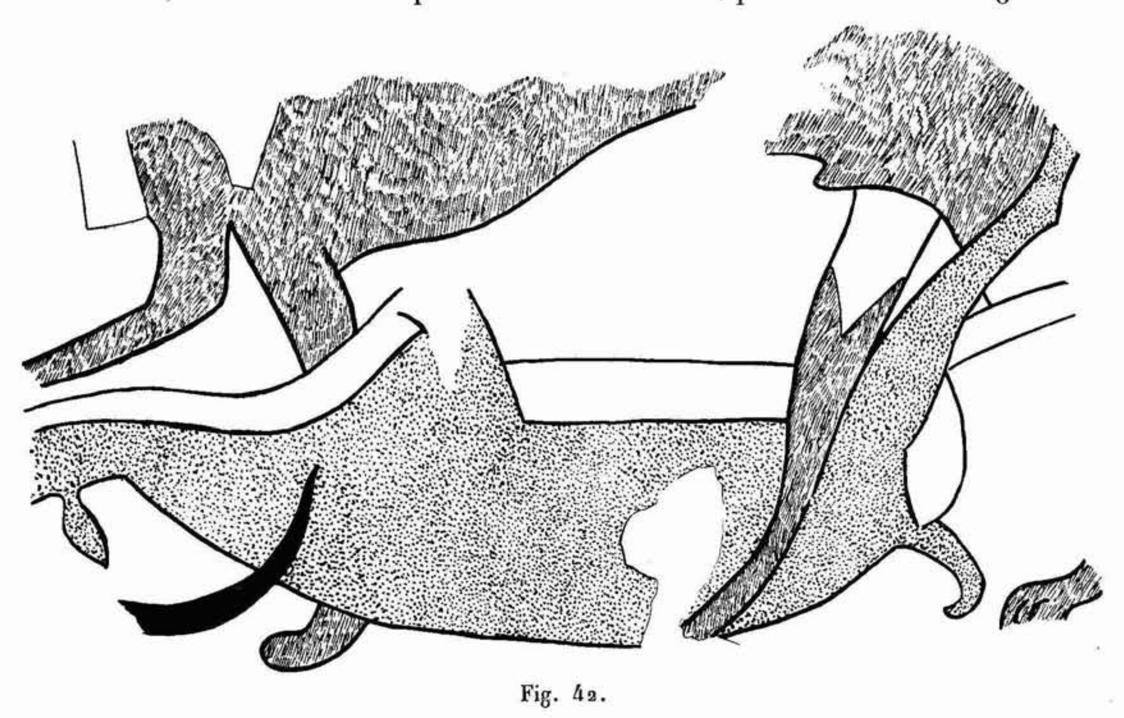


Fig. 42.

du dessin, par l'habileté de la composition et par l'harmonie des couleurs. Il s'agit de la scène classique du chien terrassant un ibex. Le chien (la tête et le haut du corps manquent) est jaune et son cou est orné d'un ruban vert. L'ibex est rouge avec le ventre blanc; on aperçoit, au premier plan, la belle courbe d'une corne peinte en noir (fig. 42).

[1] Newberry, *Beni Hasan,* II, pl. IV.

XVII, 3. *Scène de boucherie.* Sous ce tableau, on reconnaît les traces d'une scène de boucherie. L'homme •—→ est encore partiellement visible (un bras et une jambe); de l'animal, il ne reste guère que des traces noires et beiges et une partie de la ligne du dos. Le bœuf était couché sur le dos, prêt à être sacrifié.

XVII, 4. *Scène de pêche* (?). On aperçoit, relativement bien conservé (fig. 43), un grand panier rouge ficelé de jaune qui rappelle tout à fait la nasse de la paroi Ouest (cf. *infra*, p. 146-147). C'est la raison pour laquelle on a supposé que cette partie du pilier était décorée d'une scène de pêche.

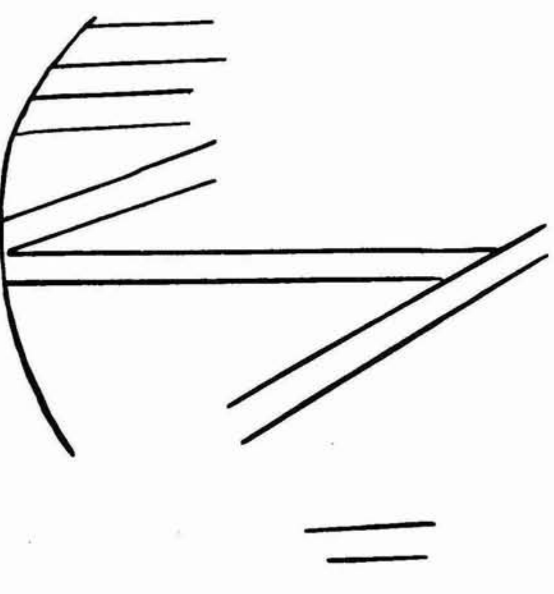


Fig. 43.

XIX. *Scène de labour.* Cette scène qui décore tout le registre médian (le registre supérieur a disparu) du pilier est particulièrement intéressante et originale : la charrue, en effet, est exceptionnellement tirée par des ânes. Si on se fonde exclusivement sur les représentations, on est amené à conclure que les Égyptiens faisaient *toujours* tirer leurs charrues par des bœufs ou par des vaches. Je ne crois pas qu'on puisse citer beaucoup plus de deux exceptions à cette règle : l'araire traîné par un bélier qui figure dans une tombe d'Ancien Empire [1] et la charrue attelée à un cheval, qui est attestée à l'époque amarnienne [2]. D'ânes laboureurs, il n'est question,

[1] Klebs, *Die reliefs des alten Reiches*, fig. 32 = *Description de l'Égypte*, V, pl. XVII.

[2] Schäfer, *Priestergräber*, p. 168 (fig. 8), d'après Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. XXXV. D'après Lefebvre des Noëttes, *L'attelage. Le cheval de selle à travers les âges*, p. 51-52, il s'agirait, dans ce dernier exemple, d'ânes et non de chevaux. Dans ce cas, l'exemple de Moʿalla ne serait pas unique.

à ma connaissance du moins, que dans deux textes. Le premier [1] date de la fin du Moyen Empire.

*Je laboure avec mes (propres) attelages d'ânes et je rentre mes grains avec mes (propres) ânes.* Ce texte ne prouve rien, car il est probable que l'âne qui sert de déterminatif à *ḥtr* a été gravé par erreur (à cause de la phrase suivante), à la place du bœuf qu'on trouve régulièrement dans les variantes de cette formule [2].

L'autre exemple est à la fois plus convaincant et plus amusant. Il est tiré du papyrus Lansing, et doit être cité comme introduction à la scène étudiée ici :

2, 6

*En cette année, on amènera aussi l'ânesse, et elle labourera en temps (voulu); elle obéit à (son) conducteur, et il ne lui manque que la parole* [3].

A Mo'alla, la scène se passe devant Ankhtifi. Le nomarque n'est pas nommé, mais on ne peut avoir aucun doute sur l'identité du personnage que nous voyons, à droite, ←• s'appuyant sur sa canne (pl. XXXII). Ankhtifi est représenté dans une attitude très fréquente dans les scènes d'inspection : la main gauche est posée sur le pommeau de la canne, à hauteur de l'aisselle droite; le bras droit est couché sur la canne, inclinée d'arrière en avant; le prince prend son appui sur le pied droit, la jambe gauche, avancée, étant légèrement pliée. La tenue du nomarque est extrêmement simple : cheveux courts, collier vert, pagne court ordinaire.

Les bêtes qui tirent la charrue sont probablement des femelles; l'une d'entre elles, en effet, est précédée de son ânon. Les ânesses, comme l'indique clairement le texte du papyrus Lansing, étaient plus dociles que les mâles, et on les utilisait de préférence dans les travaux délicats de ce genre. Les trois ânes sont gris; ils ont une crinière noire; le ventre et le poitrail sont blancs.

(1) Caire 20499, l. 8-9 (LANGE-SCHÄFER, *Cat. gén. du Musée du Caire*).

(2) Ces variantes ont été réunies par POLOTSKY, *Untersuchungen,* XI, p. 35, § 62.

(3) ERMAN-LANGE, *Papyrus Lansing,* commentent ce passage, p. 40-41.

L'artiste, en dépit d'une bonne volonté évidente, a dessiné le harnachement d'une façon assez maladroite. Désirant, sans doute, que les deux traits fussent visibles, il les a dessinés tous les deux devant l'animal de droite. En réalité, ces traits devraient être au nombre de quatre, mais l'artiste, dans toute cette scène, s'est désintéressé de l'animal de gauche, à peu près invisible pour le spectateur. Le collier, au lieu d'entourer le poitrail de l'ânesse, s'arrête à peu près à la hauteur du bras. Trois courroies, partant du trait supérieur, passent sur le dos de l'animal. L'une d'entre elles, la dossière (?), devrait se prolonger pour former l'indispensable sous-ventrière. Je laisse aux spécialistes le soin d'interpréter avec plus de compétence que je n'en puis avoir, un harnachement dont, pour ma part, je ne connais pas d'équivalent exact. Il semble, en tout cas, d'après cette représentation, que les traits ont été utilisés beaucoup plus tôt qu'on ne l'a dit [1], et que les anciens Égyptiens avaient compris qu'on pouvait soulager l'effort des bêtes de trait en faisant porter cet effort, non pas sur la gorge, mais sur les épaules. Les pièces du harnachement sont peintes en jaune.

Les traits s'attachent, en arrière, à une pièce de bois (jaune) qu'on doit se représenter, non pas verticale comme elle est sur l'original, mais horizontale, et à laquelle était fixé l'age. Le mode de fixation de l'age et du sep est très maladroitement indiqué. Sans doute l'age reposait-il, comme dans la charrue de Berlin [2], sur la fourche formée par les deux mancherons, et était-il maintenu, à cet endroit, par une forte ligature, mais ces détails ne sont pas nets sur la représentation. L'extrémité de l'age, au delà du sep et des mancherons, est percée d'un trou dans lequel passe une sorte de cheville : de cette façon, l'age ne risquait pas de glisser dans la ligature sous l'effet de la traction. On retrouve ailleurs [3] ce détail. Les mancherons s'écartent sensiblement l'un de l'autre et se terminent par des poignées horizontales qui facilitent l'effort du laboureur. Le soc n'est plus visible. Il ne semble pas qu'il ait été, à cette époque, métallique. Enfin, comme d'habitude, un étançon relie l'age au sep pour éviter une variation de l'angle formé par ces deux pièces.

[1] Lefebvre des Noëttes, *L'attelage. Le cheval de selle à travers les âges, passim.*

[2] Schäfer, *Priestergräber,* p. 166 (fig. 1-2).

[3] *Ibid.,* p. 166 (fig. 3 et 4); Blackman, *Rock tombs of Meir,* I, pl. III.

Trois hommes ←— accompagnent l'attelage. Tous trois sont vêtus du pagne court, ont le cou orné d'un collier et portent les cheveux courts. Le premier homme fait avancer les ânesses : il étend vers ses bêtes la main gauche et, de la main droite, brandit une branche (ou un bâton) qui n'est plus visible aujourd'hui. Le deuxième personnage, penché sur les mancherons, dirige la charrue; le troisième, enfin, doit être le semeur. Généralement, le semeur précède l'attelage, car la terre, aussitôt après le retrait des eaux, était suffisamment molle pour qu'il fût inutile de la retourner avant de lui confier la semence. Cependant, il pouvait arriver, lorsqu'on avait trop attendu, qu'un léger labour fût nécessaire avant les semailles [1]. C'est probablement le cas, ici. On doit noter, toutefois, que l'attitude du semeur est anormale : au lieu de lever son bras au-dessus de sa tête pour lancer les grains, notre homme avance légèrement la main gauche à la hauteur des hanches. Cette main tient un objet ovoïde, aujourd'hui décoloré, qui représente, sans doute, une poignée de grains, mais ces grains ne tombent pas, comme d'habitude, en pluie sur le sol. La main droite tient le couffin (dont l'anse seule est visible) dans lequel se trouvait la semence. L'attitude du semeur, pour extraordinaire qu'elle soit, n'est pas sans exemple dans le répertoire égyptien. On la retrouve, notamment, dans la tombe d'Antefoker et de Sénet, et, là encore, le semeur suit l'attelage [2].

Sous le semeur, on voit un âne, ou un ânon, qui se roule sur le dos. Cette attitude, bien que familière à l'âne, est rarement reproduite par les artistes égyptiens. On peut citer, cependant, un second exemple dans la tombe d'Ankhtifi (cf. *infra,* p. 111), et un troisième exemple (fig. 44), dans la tombe de Chnoumhotep à Béni Hasan [3]. Sous cet âne, se trouve un attelage d'ânesses, exactement semblable à celui qui a été décrit plus haut, mais moins bien conservé. C'était, sans doute, un attelage de secours, car la place, à cet endroit, est trop limitée pour qu'on puisse supposer l'existence d'une deuxième scène de labour.

[1] Sur cette question, on pourra consulter l'étude très intéressante de P. Montet, dans ses *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 183-192.

[2] Davies et Gardiner, *The tomb of Antefoker, vizier of Sesostris I, and of his wife, Senet,* pl. V, mais le semeur, dans cet exemple, sème avec la main droite et tient le couffin dans la main gauche.

[3] Newberry, *Beni Hasan,* I, pl. XXX.

XIX. *Scènes de brasserie.* Ces scènes décorent le bas du pilier et ne sont interrompues que par les deux tableaux qui viennent d'être décrits. Les acteurs étaient au nombre de neuf. En bas, quatre femmes →→→← agenouillées pétrissent la pâte. Elles ont les cheveux courts, sont vêtues d'un pagne d'homme, et portent un collier et des bracelets. Le torse incliné en avant (pl. IX), la poitrine tombante, elles se baissent vers leur pétrin (noir), qui affecte à peu près la forme de la corbeille ⌣. Elles tiennent à deux mains l'instrument (également noir) avec lequel elles pétrissent la pâte, et celle-ci, débordant largement, coule sur le sol comme un ruban blanc. Entre la troisième femme, en commençant par la droite, et la quatrième, se trouve une grande jarre rouge.


Fig. 44.

Les boulangères sont aidées dans leur travail par un homme → qui, debout dans une grande jarre rouge, piétine le mélange de farine et d'eau qui doit former la pâte. L'attitude de l'homme est particulièrement vivante (pl. XXXII) : il s'appuie sur une canne (jaune) qu'il tient dans la main gauche, et lève alternativement les deux jambes en appuyant la main droite sur le genou levé [1].

Quatre brasseurs ←→→← achèvent le travail. Un seul est bien conservé (pl. XXXII). On voit, dans la corbeille à fond perforé (jaune avec quadrillé noir), le mélange (jaune) qu'on doit brasser énergiquement. Ce «moment» de la fabrication de la bière a été décrit plus haut (p. 71) et n'appelle aucun autre commentaire.

XX. *Scènes de danse.* Le registre inférieur est entièrement occupé par treize femmes → debout qui se tiennent par la main. Il semble que l'artiste, utilisant la forme ronde du support, ait voulu, par ce procédé, donner au spectateur l'impression que ces femmes faisaient une ronde autour du pilier. Cette scène, intéressante et originale, est malheureusement très dégradée ; la planche XXXIII ne reproduit que les quatre danseuses les mieux conservées.

[1] On retrouve cette scène, mais traitée avec un réalisme beaucoup moins poussé, dans la tombe d'Antefoker (DAVIES et GARDINER, *op. cit.*, pl. VIII).

Elles sont vêtues d'une tunique collante sans bretelles. Cette tunique remonte jusqu'aux aisselles en couvrant les seins. On comprend mal comment ce vêtement, qui semble avoir été en faveur à Mo'alla, pouvait tenir sur la poitrine; sans doute était-il attaché dans le dos, mais, même dans ce cas, l'étoffe devait avoir tendance à glisser. Ces femmes sont coiffées d'une lourde perruque entièrement rejetée dans le dos, à l'exception de trois mèches qui tombent sur la poitrine, deux à droite et une à gauche, en encadrant le visage[1]. La perruque est ornée d'un bandeau à double retombée dont l'ancienne couleur verte a presque complètement disparu. Un collier et des bracelets complètent la parure de ces femmes. Une courte légende était peinte en noir, au-dessus de quelques-unes de ces danseuses — peut-être, primitivement, au-dessus de toutes —; ce qui en reste sera reproduit plus bas (inscr. n° 16, 6).

Au registre supérieur, neuf femmes sont disposées autour du pilier, mais cette fois-ci, elles ne se tiennent plus par la main (pl. XXXIII). Deux d'entre elles •→ ←• exécutent une danse, plus mimée qu'animée. Le torse très légèrement incliné en arrière, elles lèvent les bras en pliant leurs coudes de façon à amener leurs mains à peu près à la hauteur du menton. Par suite d'une malencontreuse lacune, il n'est pas possible de savoir si elles tenaient dans leurs mains un sistre, un boomerang ou un bâton terminé en tête de gazelle comme certaines danseuses de l'Ancien Empire[2]. Les deux femmes ont une perruque longue dont la masse, autant qu'on peut dire, est rassemblée en une tresse qui pend dans le dos, mais on ne voit pas trace du disque qui orne souvent l'extrémité de la tresse des danseuses. Un bandeau vert orne leurs cheveux. Elles portent, en outre, un collier, des bracelets, des périscélides et une ceinture qui fait trois fois le tour des reins; la ceinture et les bijoux sont verts comme le bandeau. Elles sont vêtues d'une jupe collante complétée par une pièce d'étoffe triangulaire qui forme comme un corsage et qui, partant de la taille, couvre partiellement la poitrine, passe sur les épaules et s'attache probablement dans le dos; ce « corsage » n'est plus visible que chez la danseuse de droite.

[1] La troisième danseuse de la planche XXXIII, n'a pas ces trois mèches, ou plutôt ne les a plus; il n'est pas impossible, en effet, qu'elles aient disparu au cours des siècles.

[2] MACKAY, HARDING et PETRIE, *Bahrein and Hemamieh*, pl. XVI; PETRIE, *Deshasheh*, pl. XII.

A droite et à gauche des danseuses-étoiles se trouvent plusieurs femmes debout qui semblent jouer le rôle de figurantes ou de spectatrices [1]. Elles sont vêtues d'une tunique longue sans bretelles et laissent tomber naturellement leurs bras le long du corps. Toutes portent un collier, des bracelets et des périscélides. La perruque n'est nulle part conservée.

Une dernière femme est chargée de rythmer la danse : le genou droit en terre, la jambe gauche levée devant elle, le buste bien droit, les bras avancés, elle bat la mesure en frappant dans ses mains, levées à la hauteur de son visage. Elle porte une perruque noire se séparant dans le dos en deux masses; elle est vêtue et parée comme les danseuses-étoiles. Il semble que la pièce d'étoffe qui forme le corsage se soit détachée, sous l'effet de l'effort accompli, mais il est également possible que la bande d'étoffe que l'on voit flotter entre les deux seins soit une simple écharpe. Cette femme est une des mieux conservées du registre et son attitude est particulièrement vivante.

XXI. *Scène de chasse.* 1. — Un chasseur •→, le genou droit en terre, la jambe gauche levée devant lui, est représenté en position de tir. La main gauche, en grande partie disparue aujourd'hui, tient l'arc et dirige la pointe de la flèche; la main droite, dont il ne reste plus rien, tenait l'autre extrémité de la flèche et la corde. L'arc et la flèche sont jaunes, la corde n'existe plus. Le chasseur porte une perruque demi-longue, qui laisse les oreilles découvertes et qui est ornée d'un bandeau décoloré à double retombée. Il porte, en outre, un collier, un baudrier et un ceinturon décolorés. Au-dessus de lui, ou plus exactement, à côté de lui, se trouve un très grand chien rouge à ventre blanc •→ (fig. 45).

2. — Un autre chien •→, blanc tacheté de rouge, saute sur un lièvre et le mord (fig. 46). Le lièvre est rouge avec le ventre et le museau blancs.

3. — Un troisième chien ←•, blanc et rouge, saute à la tête d'une ânesse sauvage •→ (pl. XXXIV). La scène est malheureusement assez mal conservée. L'ânesse est rouge avec le ventre blanc et la crinière noire. La tête a disparu,

[1] Plusieurs de ces femmes sont partiellement, ou presque totalement en lacune; mais il est probable qu'elles étaient vêtues et parées comme leurs compagnes, mieux conservées, et qu'elles observaient la même attitude qu'elles.

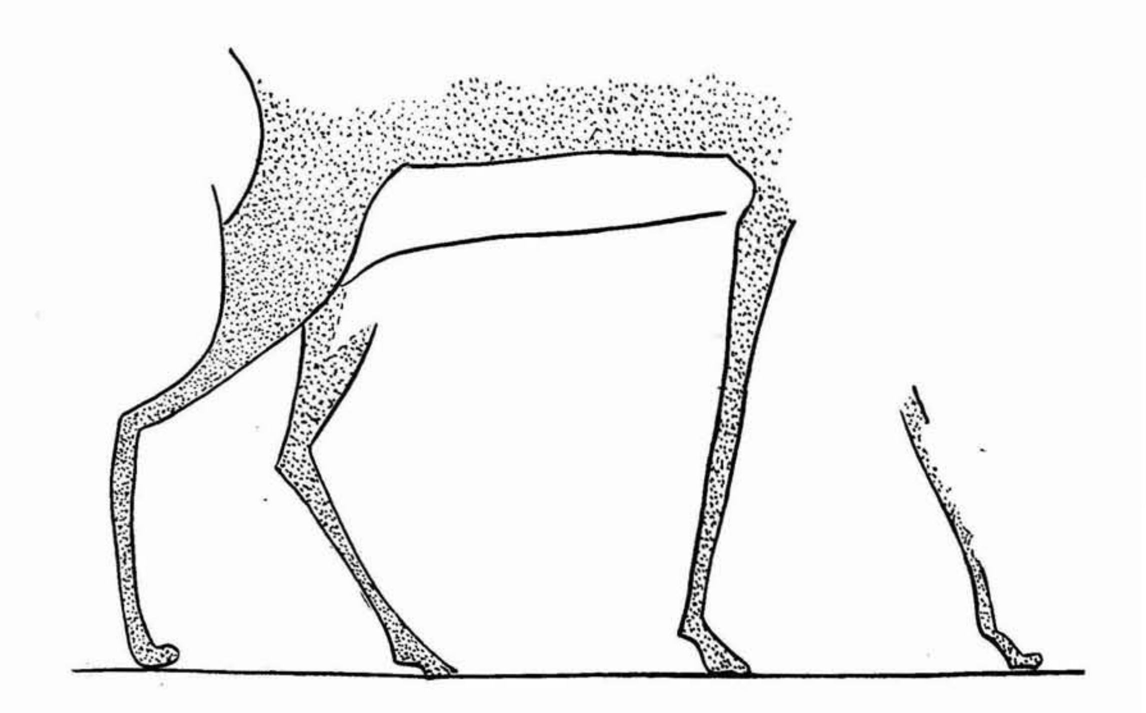


Fig. 45.

mais il reste les traces d'une longue oreille qui ne convient guère qu'à une ânesse [1].

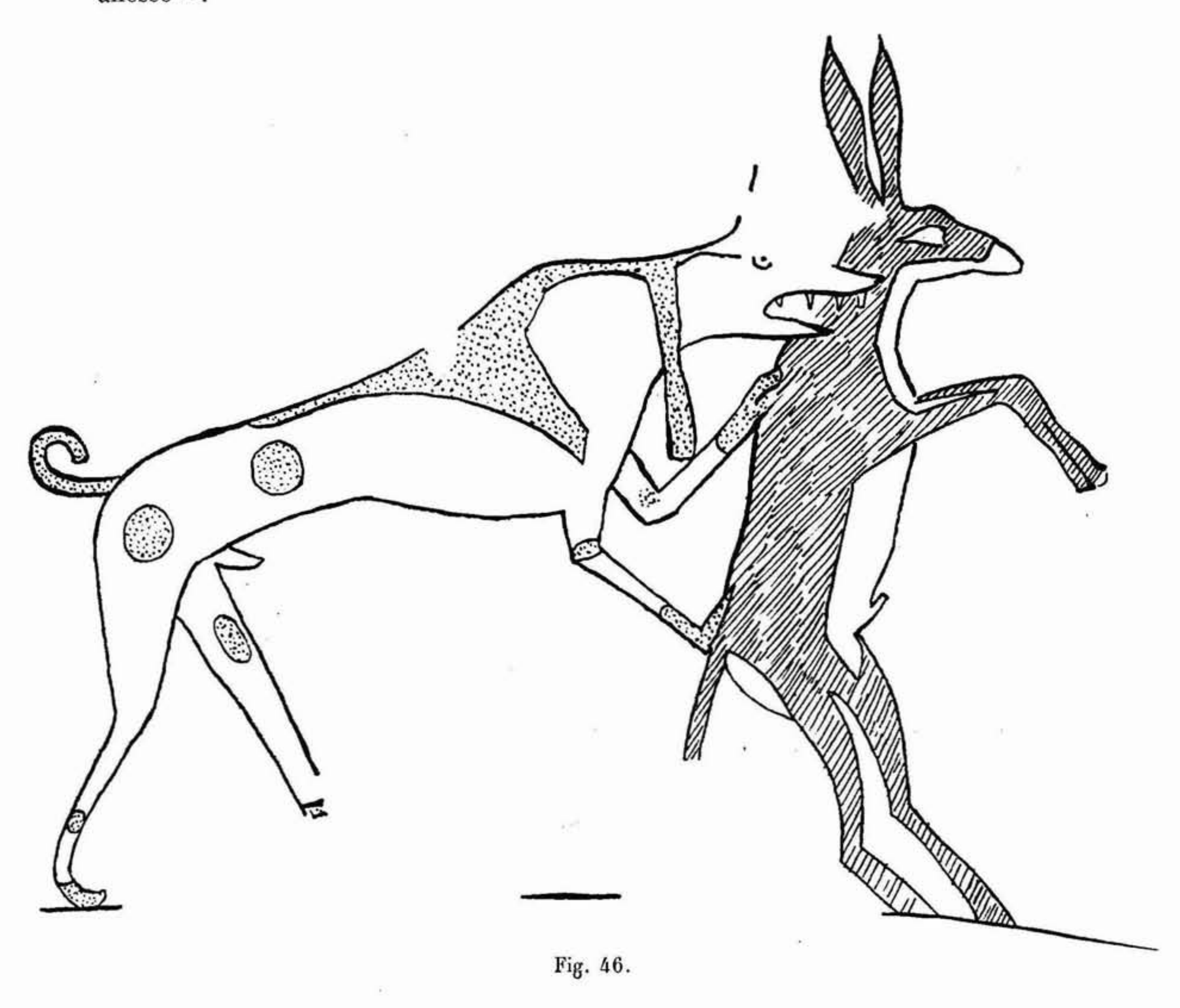


Fig. 46.

XXII, 2. *Dépeçage d'une gazelle*. Il ne reste qu'un des pieds du boucher ⟶ et l'arrière-train de la gazelle (rose). L'animal se dressait sur ses pattes postérieures, les pattes antérieures étant, ou attachées à un arbre, ou tenues en l'air par le boucher.

[1] On trouvera d'autres ânes rouges (sauvages et domestiqués) dans la tombe de Sébekhotep ; cf. *infra*, p. 273 et pl. XLII.

XXII, 3. *Dépeçage d'un oryx* (pl. IX). On voit encore les jambes du boucher •→ et l'arrière-train de la victime, un oryx, semble-t-il, d'après sa couleur blanche.

XXII, 3. *Dépeçage d'une gazelle.* La scène, qui décore le registre inférieur, est mieux conservée. Un homme •→ et un enfant •→ sont occupés à dépecer une gazelle rouge à ventre blanc. L'homme, de sa main gauche, soulève sa victime par les pattes postérieures et lui ouvre le ventre avec un grand couteau (manche jaune) qu'il tient dans sa main droite. Pendant ce temps, l'enfant se baisse et cherche à immobiliser la victime; il lui tient probablement la tête (aujourd'hui disparue) et une des pattes antérieures — on ne peut pas distinguer, sur la photographie, cette patte, qui passe entre les bras de l'enfant. L'autre patte est bien visible à la hauteur du genou du boucher. Les deux personnages ont les cheveux courts et portent un collier. L'homme a une courte barbe au menton.

## II. — SCÈNES DE LA MOITIÉ NORD DE LA PAROI EST (fig. 47).

*A*) Le défilé d'archers. — La représentation, dans une tombe, d'une troupe de soldats armés est rare avant le Nouvel Empire. Si on fait abstraction des scènes de guerre de Deshasheh et de Béni Hasan, le seul exemple parallèle qui puisse, à ma connaissance, être proposé est une représentation de la tombe de Khéty II à Siout[1] qui nous fait assister à un défilé de lanciers. Les célèbres «soldats de Siout», conservés au Musée du Caire[2], répondent évidemment aux mêmes préoccupations, dictées par les exigences d'une époque entièrement dominée par la guerre, mais ils sont traités en ronde bosse et, par là même, ne peuvent être comparés à la compagnie d'archers que nous allons décrire maintenant.

Cette partie de la paroi a été particulièrement attaquée par les chauves-souris. Les archers les mieux conservés ont été reproduits à la planche XXXV;

[1] Wreszinski, *Atlas,* II, pl. 15. — [2] Maspero, *Musée égyptien,* pl. XXXIII-XXXVI.

les traces subsistantes des autres permettent d'affirmer que le défilé se continuait sans variantes importantes. La troupe se composait, en très grande majorité, d'Égyptiens; quelques Nubiens, toutefois, en faisaient partie et il en reste au moins deux sur lesquels aucun doute n'est permis. Le mieux conservé des deux est vêtu d'un pagne rouge à taches vertes. Les Égyptiens, eux, portent le pagne court à languette. Tous, Égyptiens et Nubiens, ont les cheveux courts ornés d'un bandeau à double retombée, vert ou décoloré; ils portent, en outre, un baudrier et un ceinturon (verts ou décolorés) [1]

Fig. 47.

et un brassard d'archer (bandes alternativement jaunes et rouges) au poignet gauche. Ces brassards, connus par les frises d'objets [2], par un très petit nombre de représentations antérieures au Nouvel Empire, et, surtout, par un exemplaire trouvé à Gébélein, sont formés « d'un certain nombre d'anneaux en corne, plats intérieurement et renflés à l'extérieur, fixés les uns sur les autres par de petits tenons» [3]. Ces brassards protégeaient le poignet contre le retour de la corde.

La peau des Égyptiens est peinte en rouge et celle des Nubiens en noir. Il semble, d'après les figures les mieux conservées, que les Égyptiens aient

[1] Ces trois pièces, bandeau, baudrier et ceinturon, faisaient partie de l'uniforme militaire à cette époque; cf. Vandier, *Chronique d'Égypte,* XVII, n° 35 (1943), p. 23-24.

[2] Jéquier, *Frises d'objets,* p. 217. On trouvera, p. 216-217 de cet ouvrage, une excellente notice sur ces accessoires, dont la forme et la matière pouvaient d'ailleurs varier. On ajoutera à la bibliographie : Newberry, *Beni Hasan,* II, pl. V, où on voit, au registre inférieur, un soldat apporter, sur son épaule, un brassard d'archer. Les représentations de cet accessoire sont plus nombreuses à partir du Nouvel Empire.

[3] Jéquier, *op. cit.,* on trouvera également, à cet endroit, une reproduction du brassard de Gébélein.

porté une courte barbe. Les archers tiennent leur arc (bois jaune orné, à intervalles irréguliers, de groupes de trois traits noirs, corde rouge) dans leur main gauche et le paquet de flèches (jaunes et rouges) dans leur main droite. Le paquet est lié par une bande de cuir jaune tachée de noir. Les flèches sont, presque toujours, tenues horizontalement, mais il arrive également qu'elles soient tenues obliquement et même presque verticalement. Les hommes sont, presque tous, accompagnés d'un chien [1], un lévrier haut sur pattes, à museau pointu, à oreilles droites et à queue enroulée. La couleur de la robe varie d'une bête à l'autre, mais toutes ont le cou orné d'un beau collier rouge ou jaune. Sur la planche XXXV, le chien de droite (registre inférieur) est blanc avec des taches rouges; celui de gauche est blanc et noir. Le chien du registre supérieur est blanc avec des taches dont la couleur (probablement jaune) a disparu. Il ne semble pas que les bêtes aient été tenues en laisse. Toutes, comme les hommes, marchent vers la droite. On remarquera, cependant, sur la planche XXXV la seule exception à cette règle.

Cette présentation d'un ordre général étant faite, il n'est pas inutile de donner, registre par registre, une description qui, dans l'état actuel de conservation de la paroi, ne saurait être détaillée, de la compagnie d'archers d'Ankhtifi, de cette compagnie qu'il mentionne si souvent dans ses textes biographiques et qu'il désigne sous le nom de *troupe fidèle et brave de Héfat*. Après avoir été à la peine, elle méritait d'être à l'honneur.

*Registre supérieur.*

1 [2]. Archer nubien; pagne rouge à taches vertes; un chien [3].
2. Archer nubien; un chien jaune à taches noires.
3. Archer égyptien; chien disparu.
4. Archer égyptien; un chien blanc à taches jaunes.
5-7. Trois archers égyptiens; chiens disparus.
8. Archer égyptien; une patte (blanche ou jaune) de chien.
9. Pied d'un archer égyptien; chien disparu.

[1] VANDIER, *Chronique d'Égypte, loc. cit.*

[2] Les numéros renvoient au schéma de la figure 47. Aucun des archers n'est intégralement conservé.

[3] Lorsque les couleurs ne sont pas précisées, c'est qu'elles ont disparu.

10-12. Lacune.

13-18. Partie inférieure de six archers égyptiens. Il ne reste aucune trace des chiens (cf. pl. XI).

19. Traces d'un archer égyptien; pas de chien.

20-21. Lacune.

22-24. Trois archers égyptiens dont un seul, celui du milieu, est bien conservé. Il a un collier, un baudrier et un ceinturon verts, et il est accompagné d'un chien blanc dont le cou est orné d'un beau collier rouge.

*Registre médian.*

25. Archer égyptien; un chien rouge et jaune.

26. Archer égyptien; chien disparu.

27. Lacune.

28. Traces d'un archer égyptien; chien disparu.

29. Archer égyptien; traces d'un chien.

30. Archer égyptien; un chien jaune à taches rouges (collier rouge).

31. Archer égyptien; un chien rouge et jaune.

32. Archer égyptien; un chien jaune et noir.

33-34. Cf. pl. XXXV et p. 98.

35. Lacune.

*Registre inférieur.*

36. Archer égyptien tenant ses flèches verticalement; chien disparu.

37. Archer égyptien; patte d'un chien blanc et noir.

38. Archer égyptien; traces d'un chien.

39-40. Deux archers égyptiens; traces de deux chiens.

41. Archer égyptien; chien blanc à taches rouges.

42. Archer égyptien; chien blanc à taches jaunes.

43-45. Cf. pl. XXXV et p. 98.

46. Lacune.

La compagnie comprenait donc 46 archers. Il va sans dire que ce chiffre est approximatif. J'ai dû, pour arriver à ce total, recommencer plusieurs

fois un travail que le mauvais état de la pierre rendait particulièrement ingrat et difficile. L'écart, s'il existe, ne saurait, en tout cas, être considérable.

*B*) L'ENLÈVEMENT DE LA RÉCOLTE À DOS D'ÂNE. — Cette scène est simplifiée à l'extrême puisqu'elle se réduit à un défilé d'ânes chargés de gerbes. Il est étonnant que cet épisode de la moisson soit ainsi isolé sur une paroi dont la décoration relève de genres absolument différents. La préparation du terrain est représentée, comme on l'a vu, sur le pilier XIX, et nous n'avons nulle part trace de la moisson, ni de la confection des gerbes, ni de la fabrication des meules, ni, enfin, du dépiquage. Ces différentes opérations étaient, sans doute, groupées sur la moitié Sud de la paroi Est où on relève (cf. *infra,* p. 111) les traces d'une deuxième scène de labour. Quant à la rentrée des grains, elle occupe la plus grande partie de la paroi Nord (cf. *infra,* p. 114 et seq.). Cette dispersion des différents « moments » du cycle des céréales est assez singulière pour mériter d'être signalée.

Les ânes, comme d'habitude dans la tombe d'Ankhtifi [1], sont gris avec le ventre et le poitrail blancs et la crinière noire. Ils se suivent sagement ⟵ en tenant la tête bien droite (pl. XXXVI). Ils étaient au nombre de douze; sept d'entre eux nous sont conservés, entièrement ou partiellement (cf. le schéma de la figure 47). Ils sont chargés, comme toujours dans ce genre de scènes, d'un sac rempli de gerbes. Ces sacs, faits en filet, portent, comme les filets des pêcheurs et des chasseurs, le nom de [hiéroglyphes] *ỉ3dt,* et ont, généralement, la forme d'un rectangle ou d'un trapèze. M. Montet [2] a très bien décrit la manière dont les paysans égyptiens se servaient de ces filets. Les sacs de la tombe d'Ankhtifi se présentent sous une forme assez spéciale : le filet n'apparaît qu'aux quatre angles et au milieu des bords inférieur et supérieur. À ces deux derniers endroits, on remarque des œillets dans lesquels passent les cordes (jaunes avec des hachures rouges) destinées à lier l'ensemble. Les parties du filet dont il vient d'être question se présentent sous la forme de petits rectangles jaunes cernés de rouge, les traits rouges représentant évidemment les mailles du filet, et le fond jaune, les épis d'orge ou

[1] On doit faire une exception pour l'ânesse sauvage du pilier XXI (cf. *supra,* p. 93).

[2] *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 207.

d'épeautre visibles à travers les mailles. Les gerbes elles-mêmes sont jaunes avec des hachures rouges. Il est possible que ces hachures représentent maladroitement le filet dont l'absence, presque complète, est assez extraordinaire. En dessinant avec plus de soin certaines parties de ce filet aux angles et sur les bords, l'artiste avait, sans doute, voulu indiquer que le sac était renforcé aux endroits où il risquait de craquer le plus facilement. La forme des sacs est celle d'un cylindre resserré au milieu. En d'autres termes, l'artiste avait conservé au sac de gerbes la forme des gerbes elles-mêmes. Le filet est, à tort, représenté verticalement ; en réalité, la partie resserrée reposait sur le dos de l'âne et les deux cônes, dont le poids s'équilibrait, pendaient de chaque côté. Cette projection verticale est bien dans les habitudes des dessinateurs égyptiens. Les âniers dont la présence était si nécessaire pour éviter la chute d'une charge, assez mal équilibrée en dépit des précautions accumulées, n'ont pas été représentés par l'artiste qui ne disposait pas d'une hauteur de registre suffisante [1].

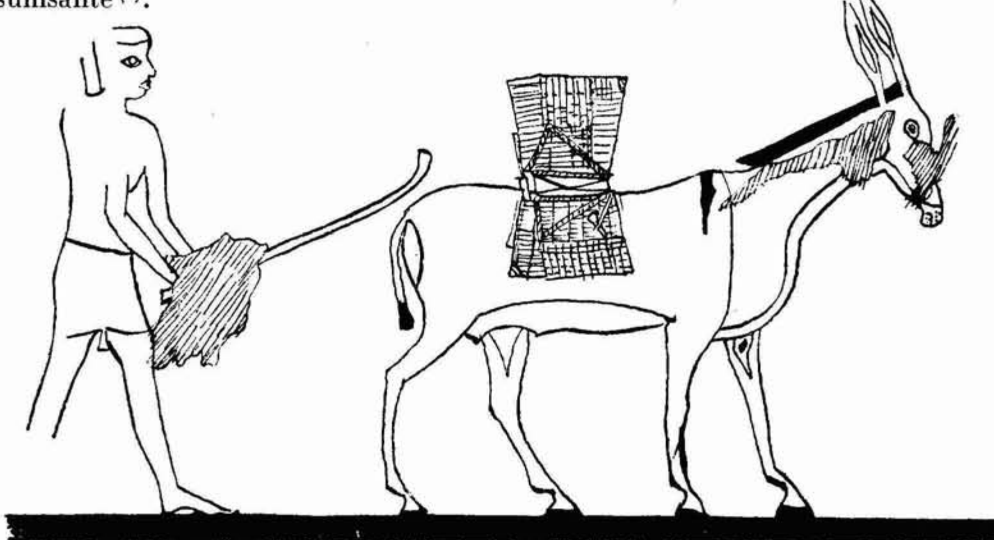


Fig. 48.

[1] Dans la tombe d'Iti, à Gébélein, dont il a été question plus haut (p. 45 n. 1), se trouve une scène analogue. Il ne s'agit non pas d'un défilé, comme dans la tombe d'Ankhtifi, mais d'un âne isolé, qui porte, sur le dos, un sac de gerbes, et qui est suivi par son ânier. Le sac et l'animal sont traités tout à fait dans le même style qu'à Moʿalla (cf. fig. 48). Cette figure a été dessinée d'après une photographie que le professeur Scamuzzi a eu l'amabilité de me communiquer.

*C*) à *F*) Scène du repas funéraire et tableaux annexes (fig. 47 et pl. XI).

*C*) La partie gauche de la scène est réservée à Nébi et à Abkaou, femme et fille d'Ankhtifi, représentées en taille héroïque •—. Elles sont assises sur une large banquette de bois peint en rouge avec des taches noires pour imiter le cuir. Les pieds du siège ne sont conservés que partiellement; ils étaient probablement taillés en jambes de lion. Nébi (*a*) est vêtue d'une tunique blanche à bretelles couvrant la poitrine. Elle est coiffée d'une perruque longue entièrement rejetée dans le dos à l'exception d'une mèche qui tombe, à droite, sur la poitrine. Elle porte un collier vert et des bracelets faits de plusieurs rangs de perles alternativement verts et rouges. La main gauche est levée comme pour soutenir la coupe que lui tend un échanson (*b*). Celui-ci, peut-être un fils de Nébi, est représenté debout —•. Il est aujourd'hui défiguré. Vêtu d'une longue jupe à tablier, il présente des deux mains (?) à la princesse une coupe en terre cuite rouge ayant la forme d'une corbeille ⌣.

A côté de Nébi, et sur le même siège qu'elle, se trouve sa fille Abkaou (*c*); celle-ci était probablement morte au moment où fut décorée la tombe et avait bénéficié, pour cette raison même, d'un régime de faveur. Elle est représentée en taille héroïque, vêtue d'une tunique couvrant la poitrine et dont les bretelles s'attachent sur les épaules. Elle est coiffée d'une perruque longue entièrement rejetée dans le dos à l'exception de deux mèches qui retombent sur la poitrine en encadrant le visage, et porte les mêmes bijoux que sa mère. Elle avance les deux bras : la main gauche, ouverte, arrive à la hauteur du bras de Nébi; la main droite, fermée, tient une fleur de lotus en bouton (verte). Le nom des deux femmes nous a été conservé par deux légendes qui seront reproduites plus bas (inscr. n° 16, 7, *a* et *b*).

*D*) Le centre de la scène est occupé par des tableaux annexes qui seront décrits de haut en bas :

*a*) une belle table à jeu jaune avec des taches noires. Les cases du damier (projeté verticalement, comme d'habitude) sont blanches et noires.

*b*) un homme —•, aujourd'hui défiguré, vêtu d'une longue jupe à tablier, offre à Nébi un canard qu'il tient par les ailes. Cet homme, le plus grand

des personnages secondaires de cette scène, est sans doute, le fils aîné d'Ankhtifi et de Nébi; on sait, en effet, que, dans les scènes de repas funéraire, c'est généralement le fils aîné qui fait à ses parents l'offrande d'une volaille. Les couleurs du canard sont, en grande partie, perdues : les pattes sont rouges et il reste des traces de vert sur le corps; les détails des ailes et de la queue sont noirs.

*c*) une harpiste •→ tournée vers Ankhtifi et, malheureusement, défigurée. Assise, les jambes relevées devant elle, sur un tabouret de bois (jaune) dont l'épaisseur ne dépasse guère celle d'une grosse planche, elle porte une tunique longue qui couvre les jambes et dont la partie supérieure n'est plus visible. La harpe se présente sous la forme d'une pièce de bois courbe, terminée, à la partie inférieure, par une caisse de résonance arrondie. Le bois était, ou recouvert de cuir, ou peint en jaune et noir de façon à imiter le cuir. La caisse de résonance repose sur un petit support de bois décoré, comme celui du pied de fauteuil du pilier XVI (cf. p. 81), d'un pilier *ḏd* (blanc et jaune avec détails noirs). Les cordes ont disparu ou n'ont jamais été dessinées, si bien que les mains de la musicienne semblent s'agiter dans le vide. Le haut de la harpe devrait poser sur l'épaule de la harpiste; on ne sait pas pourquoi le décorateur a omis de noter ce détail.

*E*) Sous le groupe de Nébi et d'Abkaou se trouve une scène de boucherie, complément fréquent du repas funéraire. La victime, une bête sans cornes à robe blanche tachée de noir, est couchée sur le dos, les quatre pattes liées. Le *ḫpš* n'est pas encore détaché et le sacrifice n'en est encore qu'à son début : le boucher ←•, vêtu d'un pagne court à languette, est armé d'un grand couteau (manche jaune, lame rouge) qu'il s'apprête à plonger dans la gorge de la victime [1].

*F*) La partie droite de la scène était dominée par la représentation, en taille héroïque — sa taille dépassait sensiblement celle des deux femmes qui lui font face —, d'Ankhtifi lui-même, mais il ne reste plus, du nomarque, que les jambes, jusqu'aux chevilles, et l'extrémité des pieds. Le prince (*a*), vêtu

[1] Il est probable qu'une deuxième scène de boucherie décorait la partie de paroi, aujourd'hui en lacune, qui sépare la scène, décrite ici, du troisième registre d'archers.

d'une jupe longue, est assis sur un fauteuil à pieds de lion ; de ce fauteuil, il ne reste, aujourd'hui, que le pied antérieur gauche, une partie du pied postérieur gauche et quelques traces du dossier. Comme d'habitude, le bois, qui doit imiter le cuir, est peint en jaune et noir. Les pieds sont posés sur des supports cylindriques jaunes séparés, par des lignes noires, en plusieurs bandes horizontales.

Entre les deux pieds du fauteuil se trouvent trois petits personnages : un homme (*b*), ⟶ une femme (*c*) ⟶ et un deuxième homme (*d*) ⟵, accroupis (fig. 49), mais trop en lacune pour qu'on puisse préciser la nature de leur activité : peut-être la femme chantait-elle, accompagnée par les battements de mains rythmés de ses deux compagnons. A la hauteur du visage du prince, on aperçoit une sellette sur laquelle étaient posées des cruches rouges fermées par un bouchon noir. Une seule est partiellement visible aujourd'hui.



Fig. 49.

Derrière Ankhtifi, sur le siège même du fauteuil, se trouve un homme ⟵ debout. De ce personnage, il ne reste que les pieds, une partie du collier (vert), l'épaule droite et, peut-être, une partie du bras (taches rouges un peu à gauche de l'épaule). La position de cet homme fait penser à celle de ces coiffeuses qui, à la première période intermédiaire et à la XIIIe dynastie, sont représentées, debout ou accroupies, sur le fauteuil de leur maîtresse [1], dans l'exercice de leurs fonctions. Notre personnage est-il, lui aussi, un coiffeur? Il est difficile d'en décider. A vrai dire, si les coiffeuses sont attestées plusieurs fois dans cette position, je ne connais pas, pour ma part, d'exemple parallèle pour les hommes ; d'autre part, les quelques traces qui subsistent de la perruque d'Ankhtifi sont placées sensiblement plus haut que les traces de rouge dont on a supposé qu'elles appartenaient au bras droit de notre personnage. Cependant, et en dépit de ces objections, il semble qu'on puisse admettre, au moins à titre d'hypothèse, que cet homme est un coiffeur. Devant ses

[1] Cf. Gauthier-Laurent, *Mélanges Maspero,* fig. 1, 2, 5, 6 et *infra,* pl. XLIII.

pieds, on aperçoit l'extrémité inférieure d'un objet de forme triangulaire (fond jaune, bandes noires sur les bords et au centre) qui pourrait être, si l'hypothèse proposée est exacte, un bandeau dont le coiffeur s'apprête à orner la perruque de son maître.

*G*) Figure isolée. — A droite de la scène du repas funéraire, après une lacune de o m. 3o environ, on aperçoit, sous l'antépénultième archer du registre supérieur, une femme •→ debout, les bras tombant naturellement le long du corps. Elle est vêtue d'une tunique longue sans bretelles, qui couvre la poitrine (cf. p. 92). Le cou est orné d'un collier vert; la tête et une partie des jambes manquent. Il est probable que nous avions à cet endroit, correspondant aux archers 20 et 21 du registre supérieur, deux femmes se suivant et observant la même attitude. C'étaient peut-être des filles d'Ankhtifi.

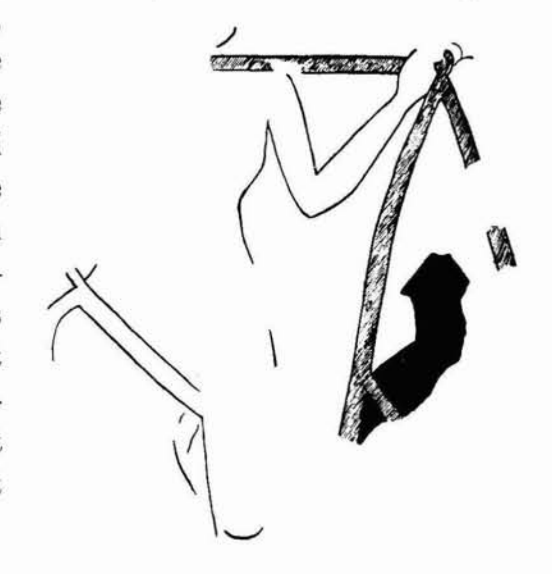


Fig. 5o.

*H*) Porteur de jarres. — Plus bas, séparé de la figure précédente par un registre en lacune, se trouve un homme •→ portant des jarres à l'aide d'une palanche (jaune). Le tableau, aujourd'hui, est fragmentaire (fig. 5o). Les jarres, soigneusement bouchées — il n'en reste qu'une — sont noires et sont placées dans un filet muni d'une corde (jaune) de suspension.

## III. — PARTIE CENTRALE DE LA PAROI EST.

Cette partie de la paroi, qui se trouve derrière le puits, dans l'axe de la porte est à peu près complètement perdue; seul subsiste, en bas et à gauche, un petit tableau (pl. VI) qui a mieux résisté parce qu'il était sculpté, et non simplement peint. Ce tableau nous montre Ankhtifi et sa femme assis ←•

sur un fauteuil à pieds de lion et à dossier bas, recouvert d'un coussin. Anépigraphe, il est entouré, en haut et sur les deux côtés, d'une étroite bande (cinq centimètres environ) autrefois rehaussée de couleurs. Les deux époux, quoique se tenant embrassés, sont suffisamment éloignés l'un de l'autre pour que le pied antérieur gauche du fauteuil apparaisse entre les jambes de l'homme et celle de la femme. Ankhtifi est coiffé d'une perruque longue, laissant les oreilles découvertes; il est vêtu d'une jupe s'arrêtant un peu au-dessus des chevilles et ornée, dans sa partie supérieure, de plis légèrement obliques et parallèles; il s'agit probablement, non pas d'une pièce de vêtement unique, mais plutôt d'un pagne plissé, recouvert d'une jupe transparente. Ankhtifi, dont le cou est orné d'un collier, tient, dans sa main droite, une longue canne, et, dans sa main gauche, un sceptre *ḫrp,* qui est dressé verticalement et qui passe derrière le bras droit. La canne et le sceptre ont perdu leur couleur jaune primitive. Nébi est vêtue d'une tunique longue sans bretelles; elle est coiffée d'une lourde perruque, entièrement rejetée dans le dos et porte un collier *ousekh*. Elle étend son bras droit, démesurément allongé, pour poser sa main sur l'épaule droite de son époux; le bras gauche est simplement avancé. Sous le fauteuil se trouve un miroir enfermé dans un étui décoré en damier.

## IV. — SCÈNES DE LA MOITIÉ SUD DE LA PAROI EST (fig. 51).

La moitié Sud de la paroi Est est dans un très mauvais état de conservation. Seuls les deux registres inférieurs, un peu mieux préservés, permettent une description suivie.

*A*) Le registre du bas est occupé par une scène classique du répertoire égyptien : le passage à gué du troupeau. A gauche, se trouve le bateau ←• qui entraîne les bêtes (pl. XXXVII). Il est monté par cinq hommes d'équipage •→ totalement ou partiellement en lacune. L'homme de barre, debout à l'arrière, manœuvre un gros aviron de gouvernail, peint en rouge comme la coque du bateau. Les rameurs, une jambe bien droite, l'autre pliée pour amener le pied sur la barre d'appui, sont à moitié dressés, le corps droit,

les bras étendus horizontalement. Ils tiennent leur aviron des deux mains. C'est la position qui correspond au temps de nage, connu sous le nom d'*attaque*[1]. On doit noter, cependant, que dans cette position, le corps des rameurs doit être penché davantage en avant. Il est donc probable que le temps de nage suivant, la *passe dans l'eau* est déjà en cours d'exécution et cette hypothèse est confirmée par la position du seul aviron (jaune) qui subsiste aujourd'hui[2], partiellement d'ailleurs. Dans le temps de l'*attaque*, en effet, le rameur va chercher, très loin derrière lui, son point d'appui, et l'aviron est incliné d'avant en arrière. Les hommes d'équipage ont les cheveux courts et portent un collier dont la couleur verte primitive a disparu.

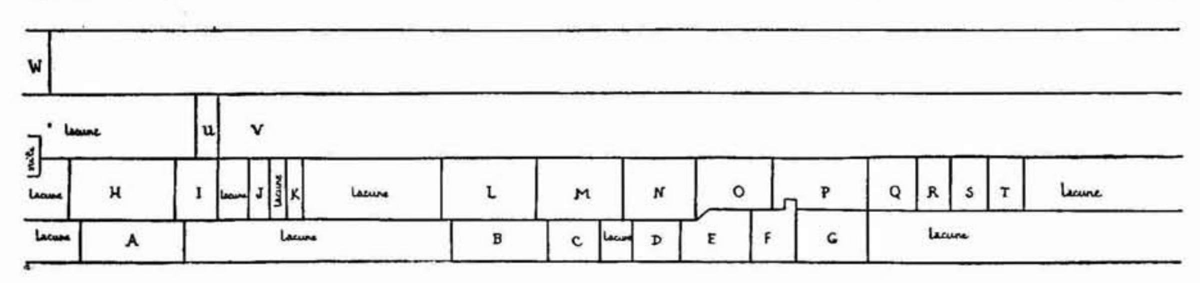



Fig. 51.

*B*) Après une lacune de deux mètres environ[3], on voit trois magnifiques paires de cornes (jaunes) appartenant à trois vaches ⟵ dont la tête a disparu. Quant aux corps, l'artiste n'avait pas eu à les dessiner puisque le troupeau était censé être à la nage. Une quatrième vache suit ⟵. Elle est blanche avec des taches noires et a des cornes (jaunes et noires) curieusement plantées, presque verticalement, sur le front (fig. 52).

*C*) Le défilé des vaches est interrompu par un deuxième bateau qui se dirige vers la droite, c'est-à-dire dans une direction opposée à celle du troupeau. Cette direction, assez étrange au premier abord, s'explique assez facilement. Nous verrons en effet, que les dernières bêtes du troupeau ne sont pas encore entrées dans l'eau. La deuxième barque, dont le rôle est de suivre,

[1] Sur cette question, cf. Boreux, *Études de nautique égyptienne*, p. 319 et suiv.

[2] Cet aviron n'est pas reproduit sur le dessin de la planche XXXVII.

[3] Cette lacune était sans doute occupée par les premières bêtes du troupeau.

en serre-file, le troupeau, est donc disponible, et se porte là où le besoin se fait sentir; il est donc naturel qu'elle remonte ou descende le courant suivant les cas; il s'agit, avant tout, pour les hommes, d'apaiser les vaches qui, récemment entrées dans l'eau, n'ont pas encore pris leur allure régulière de nage, ni chassé tout effroi. La barque est montée par cinq hommes d'équipage, un barreur et quatre rameurs dont la position, d'après les traces subsistantes, est la même que celle de leurs compagnons qui occupaient la première barque (fig. 52).

*D*) Après une petite lacune de 0 m. 20 environ, on aperçoit des taches rouges, noires, beiges et blanches, appartenant sans doute, à une vache déjà entrée dans l'eau, mais dont le corps est encore partiellement visible. La tête de cette vache était, peut-être, dans la lacune.

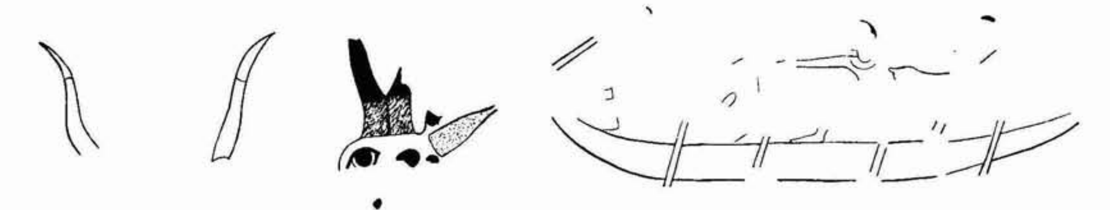


Fig. 52.

*E*) A partir de cet endroit, le registre prend de la hauteur aux dépens du registre supérieur. Une vache ←• blanche à taches noires descend dans l'eau : la tête penchée, le dos arrondi, les pattes antérieures déjà à moitié immergées, les pattes postérieures sur la terre ferme, l'animal avance prudemment, encouragé de la voix et du bâton par un bouvier (fig. 53).

*F*) Ce bouvier ←• dont le haut du corps déborde largement sur le registre supérieur, tenait son bâton, aujourd'hui disparu, des deux mains; il est solidement planté sur ses deux jambes, sensiblement écartées, et penche le corps en avant pour asséner son coup de bâton avec plus de force. On ne voit aucune trace du pagne, ce qui permet de supposer que notre homme était, ou complètement nu, ou simplement vêtu d'une ceinture, tenue logique pour un bouvier qui fait traverser ses bêtes à gué (fig. 53).

*G*) Il est suivi de trois vaches ←• qui, d'après l'interprétation qu'on a cru devoir adopter, doivent être encore sur la terre ferme. Dans ce cas, on doit supposer que le registre, dont toute la partie inférieure, à cet endroit manque, descendait plus bas, car la place manque manifestement pour les jambes des bêtes. L'hypothèse n'est pas invraisemblable, et nous avons vu que le décorateur savait en prendre à son aise avec la hauteur des registres. Ces trois vaches (fig. 53) sont d'espèces assez originales. La première (rouge et jaune) a des cornes (jaunes) presque horizontales qui, au lieu d'être pointues aux extrémités, s'arrondissent en formant comme une petite boule; la seconde (jaune) est une bête sans cornes; la troisième (traces de rouge) a des cornes (jaunes) semblables à celles de la première. Toutes trois ont une grosse bosse sur le front.

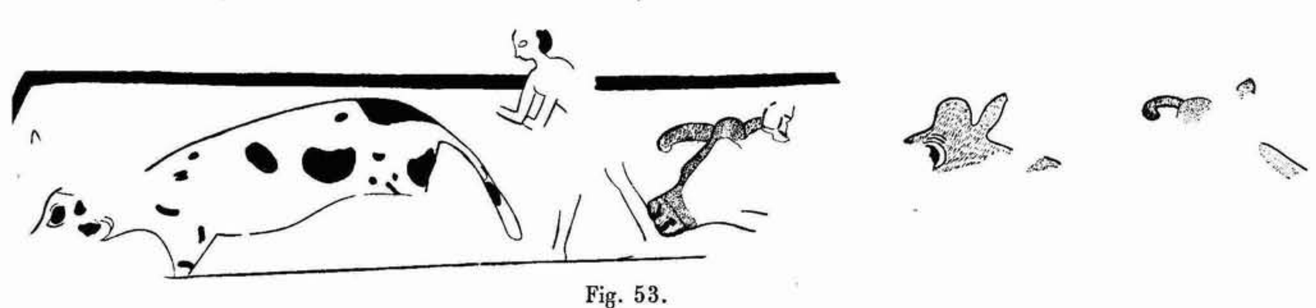


Fig. 53.

*H*) Le deuxième registre en commençant par le bas est occupe par un défilé de vaches ←• et par un défilé d'ânes •→.

A gauche, un homme ←•, dont il ne reste que des traces[1], tient un veau ←• (blanc à taches noires) par les pattes antérieures. L'animal prend son appui sur les épaules de son conducteur et marche avec l'aide de ses seules jambes postérieures. Il est suivi de sa mère, une bête blanche tachetée de noir dont l'arrière-train est barré, en oblique, d'une large traînée noire. La tête de cette vache, qui léchait probablement son petit, a disparu.

*I*) On voit, ensuite, un petit veau blanc à taches noires, suivi d'un groupe compact de trois vaches ←• dans lequel se trouve évidemment la mère (pl. XXXVII).

[1] Le bouvier n'est pas reproduit sur le dessin de la planche XXXVII.

La première de ces vaches a une robe noire tachetée de blanc : une partie de la tête, le cou et les pattes antérieures sont encore visibles; la seconde est blanche tachetée de noir; on ne voit plus qu'une partie du mufle, le cou et une des pattes antérieures; de la troisième enfin, il ne reste que le mufle (jaune) et un œil (noir).

*J*) Après une lacune, qui appartient à la scène précédente, on voit le mufle de deux vaches ←• qui se suivent à une courte tête. La première bête est blanche tachetée de rose et la seconde est jaune. Les cornes, partiellement conservées, sont jaunes.

*K*) Après une étroite lacune, on aperçoit la tête et une partie du corps de la troisième vache (rouge et blanche, cornes jaunes) de ce groupe. Les vaches, en effet, dans cette partie du registre, semblent avoir marché par groupes compacts de trois.

*L*) Trois magnifiques vaches (pl. XXXVIII), après une lacune plus importante d'un mètre environ, ferment la marche du troupeau. La première est rouge avec des taches blanches et porte une belle paire de cornes jaunes. On aperçoit, sous son cou, cinq gouttes rouges qu'on peut difficilement interpréter comme des plis de graisse, ou des traînées de bave. Le docteur Keimer, sans me donner la clef du problème qu'il n'a pas encore pu résoudre, a bien voulu me signaler des cas analogues sur des graffiti du désert libyque [1].

*M*) La seconde vache est blanche piquetée de noir. Comme la précédente, elle est pourvue d'une belle paire de cornes jaunes; enfin on retrouve, sous son cou, cinq gouttes blanches, c'est-à-dire, comme pour l'autre vache, de la couleur dominante de la robe (pl. XII et XXVIII).

[1] L. E. de Almásy, *Récentes explorations dans le désert libyque* (1932-36) (Publications de la Société Royale de Géographie), Le Caire, 1936, pl. I. L'auteur parle de vaches barbues d'une race inconnue. On trouve ce même détail sur plusieurs des graffiti publiés par Winkler, *Rock-Drawings of Southern Upper Egypt,* Oxford, I (1938), pl. XVII, 1-2; II (1939), pl. XXXIII, 2. Winkler se demande si ces curieux appendices ne sont pas des amulettes. C'est peu probable, puisqu'ils sont de la même couleur que la robe de l'animal. Il s'agit plutôt d'excroissances de chair. On relève, enfin, le même détail sur un fragment de mastaba publié par Petrie, *Dendereh,* pl. VIII (VIe dynastie). Les excroissances sont, dans ce dernier cas, plus allongées.

*N*) La dernière vache est rouge, d'un rouge tirant aujourd'hui sur le rose. Contrairement aux deux autres, elle ne présente aucun détail particulier.

A partir de cet endroit, le registre devient plus étroit (cf. *supra,* p. 108), et nous assistons à un défilé d'ânes •—→. Les ânes, ici, ne sont pas chargés; aussi ont-ils des attitudes plus vivantes et plus naturelles que leurs congénères de la moitié Nord. Ils sont généralement tournés vers la droite; les exceptions seront signalées (pl. XXXVIII).

*O*) Premier âne. Il marche sagement. Comme tous ses congénères, il est gris, avec le ventre blanc, la crinière et le bout de la queue noirs (pl. XXXVIII).

*P*) Groupe d'un âne, d'une ânesse et d'un ânon dont l'attitude sans fantaisie ne prête à aucun commentaire (pl. XXXVIII).

*Q*) Âne qui se roule sur le dos (cf. *supra,* p. 90). La tête de cet âne et celle de l'ânesse qui suit sont perdues dans une lacune (pl. XXXVIII).

*R*) Ânesse ←—• se dirigeant exceptionnellement vers la gauche.

*S*) Âne presque entièrement en lacune : il ne reste plus qu'une des pattes antérieures, une des pattes postérieures et une partie du ventre.

*T*) Ânesse •—→ allaitant son petit ←—•. Le tableau est très effacé.

Les autres registres, sur lesquels il nous reste à dire quelques mots, sont presque entièrement perdus.

*U*) Traces blanches et noires appartenant à une vache •—→.

*V*) Traces, un peu plus importantes, d'une scène de labour. De la charrue elle-même, il ne reste que l'age (jaune) et les traces d'un des mancherons (?), jaune également. On ne voit plus rien de l'attelage; nous ne pouvons donc pas savoir si la charrue était tirée par des ânesses, comme sur le pilier XIX, ou par des vaches. Cette dernière hypothèse est plus vraisemblable, car il est possible, pour ne pas dire probable que les traces, signalées en *U* appartiennent à un deuxième attelage tirant une deuxième charrue. Du conducteur du premier attelage, on voit encore quelques traces appartenant au torse et aux deux jambes •—→. Le laboureur lui-même •—→ est relativement bien conservé : il ne manque que la tête, le cou, les épaules, une partie des bras

et les pieds. L'homme, vêtu d'un pagne court à languette, se baisse sur ses mancherons, dans l'attitude classique qui convient à un laboureur. Ce fragment de scène, comme on l'a vu plus haut (p. 100), permet de supposer que ce registre était entièrement consacré à celles des scènes agricoles qui manquent dans la tombe.

*W*) Fragment d'un paquet de flèches (?) : on voit encore, partant d'un croisillé rouge sur fond blanc, quelques lignes parallèles (les flèches?) rouges sur fond jaune. S'il s'agit d'un paquet de flèches, on doit admettre que le défilé d'archers qui décorait la moitié Nord de la paroi Est, se poursuivait sur la moitié Sud où il occupait au moins un registre.

*Y*) Tout en haut, on aperçoit encore des traces de couleurs appartenant à une scène que je n'ai pas réussi à identifier.

## V. — SCÈNES DE LA PAROI NORD.

La paroi Nord est presque entièrement occupée par des scènes relatives à la rentrée des grains; la partie gauche est réservée à des scènes de danse, et le registre supérieur (à peu près complètement détruit) à une scène d'élevage ou de boucherie (?).

*A*) Scènes de danse. — Au registre supérieur, cinq femmes •→ se suivent dans des attitudes gracieuses qui ne peuvent guère convenir qu'à des danseuses (fig. 54). Nous les décrirons en commençant par la gauche.

*a*) La tête, les pieds et le bras droit de la première danseuse manquent. La femme est vêtue d'une jupe blanche s'attachant un peu au-dessus de la taille et descendant à mi-jambes; on aperçoit une partie du collier (vert) et l'extrémité inférieure des mèches qui tombent sur la poitrine en encadrant le visage. Le bras gauche, dont aucune trace n'est visible le long du corps, était certainement levé, probablement comme celui de ses compagnes; le bras droit s'écarte sensiblement du corps, et l'avant-bras, grâce à la pliure du coude, s'élève franchement, à peu près parallèlement à l'avant-bras gauche, levé, de la deuxième danseuse.

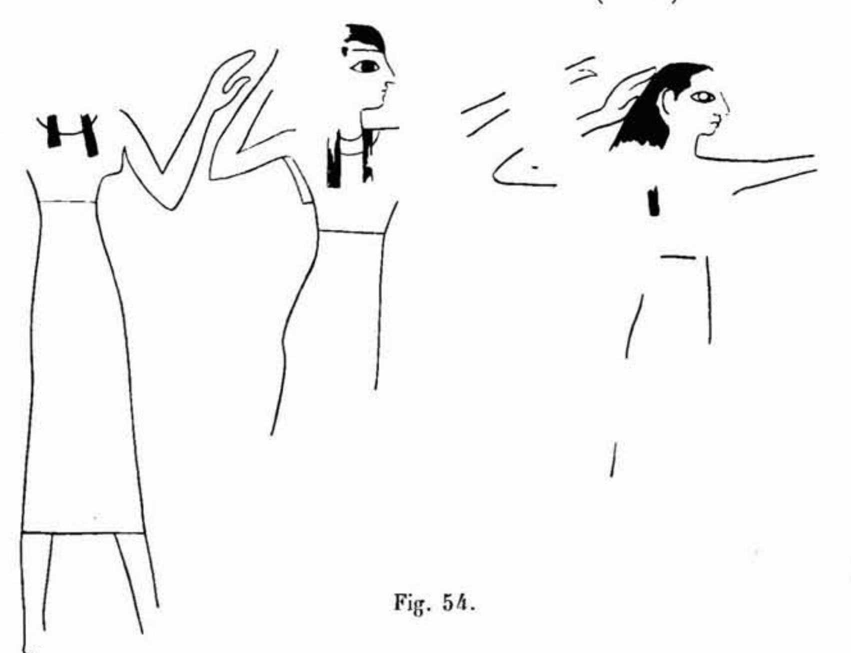
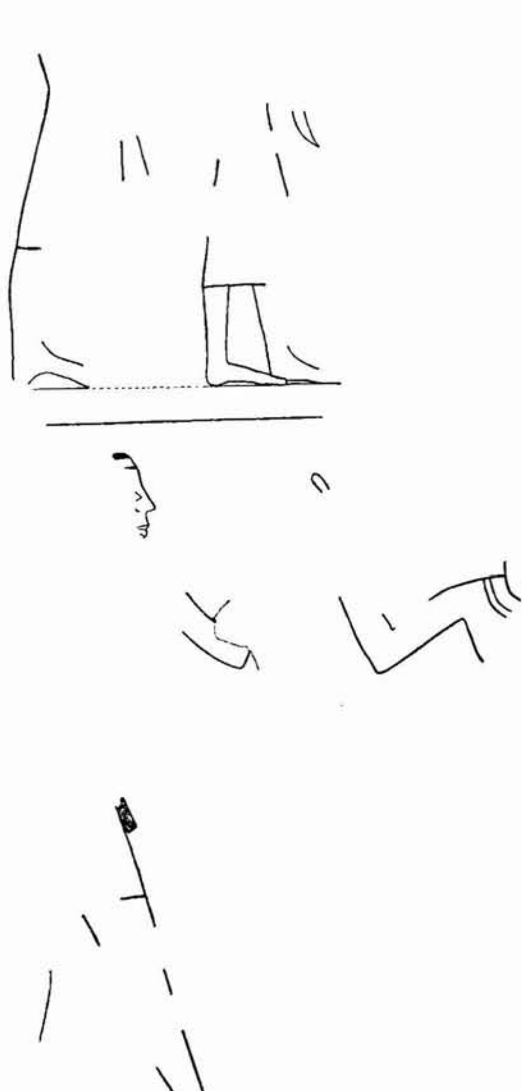


Fig. 54.



*b*) Celle-ci, qui est habillée, coiffée et parée comme sa compagne, est relativement mieux conservée : les jambes manquent, mais une grande partie de la tête et des deux bras est encore visible. Le bras gauche est levé à peu près dans la position du bras gauche d'un escrimeur en garde. Ce mouvement, comme nous l'avons vu, est combiné avec celui que fait la première danseuse. Le bras droit, ici, n'est pas plié, mais étendu un peu au-dessus de l'horizontale et l'avant-bras est, de nouveau, parallèle à l'avant-bras gauche de la troisième danseuse : la légère variante du geste s'explique facilement par l'intervalle plus grand qui sépare les deux femmes.

*c*) La troisième danseuse, dont la perruque est entièrement rejetée dans le dos, et dont la partie inférieure du corps manque aujourd'hui, observe exactement la même attitude que la seconde.

*d-e*) Les deux dernières danseuses subsistant sur ce registre sont fragmentaires; il ne reste qu'une partie

de la tunique et, pour chacune d'entre elles, une jambe ; mais il ne fait aucun doute que les deux femmes observaient la même attitude que leurs compagnes.

*f*) Au registre suivant, sous l'intervalle qui sépare la quatrième danseuse de la cinquième, un homme •⟶ battait probablement la mesure dans ses mains ; de cet homme, nous ne voyons que les jambes, le pagne maintenu par une ceinture à laquelle est suspendu un devanteau vert, le profil et, enfin, le bras droit ; l'avant-bras, disparu dans une lacune, était certainement levé à la hauteur du visage, ce qui est tout à fait en faveur de l'hypothèse émise plus haut. Dans la lacune, à gauche, sous les trois premières danseuses, il est probable qu'il y avait deux ou trois autres « rythmeurs ».

*g*) Devant l'homme décrit en *f*, on voit les traces d'une sixième danseuse •⟶ dont il ne reste qu'une partie du buste, le collier vert et le bras gauche, levé comme celui des femmes du registre précédent, mais s'écartant, au lieu de se rapprocher de la tête. Ces traces sont assez importantes pour nous permettre de supposer que les scènes chorégraphiques se continuaient sur ce registre.

*B*) Scène d'élevage ou de boucherie (?). — A droite du registre supérieur, vers l'angle Nord-Est, on aperçoit les traces d'un bovidé noir et blanc ⟵•, couché sur ses pattes repliées. Devant lui se trouve un homme •⟶ assis, les jambes relevées devant lui ; malheureusement son torse, sa tête et ses bras (probablement levés puisqu'on n'en voit aucune trace) manquent. Cet homme tenait peut-être la corde (jaune) qui apparaît entre lui et le bovidé. Aussitôt à gauche de ce groupe, se trouve un second bovidé (blanc et rouge) dans la même position que le premier. Toujours vers la gauche, mais beaucoup plus loin, on aperçoit des traces noires et blanches appartenant à un troisième bovidé. Cette scène est trop fragmentaire pour qu'on puisse tenter d'en donner une interprétation précise.

*C*) Estimation de la récolte et rentrée des grains dans les greniers. — Ces scènes, malheureusement très dégradées, occupaient presque toute la paroi Nord. Il n'en reste aujourd'hui que deux registres partiels, un registre de greniers, en bas, et un registre de petits tableaux relatifs à l'estimation de la récolte.

*a*) *Les greniers* (fig. 55). Les greniers sont au nombre de dix. Ils se présentent sous la forme d'une série de bâtiments voûtés, de couleur noire, faits probablement en limon du Nil. Les greniers égyptiens avaient le toit percé d'un trou, par lequel on versait les récoltes, et présentaient, en bas, une ouverture rectangulaire, par laquelle on sortait les grains ou les fruits au fur et à mesure des besoins. Cette ouverture, qui se trouvait, en réalité, au niveau du sol, et, le plus souvent, à un angle [1], est presque régulièrement représentée au milieu du panneau antérieur, traitée comme une fenêtre à encadrement rouge et à volets blancs [2]. C'est le cas dans la tombe d'Ankhtifi. Les bâtiments n'ont pas tous les mêmes dimensions : l'un d'entre eux, le cinquième en

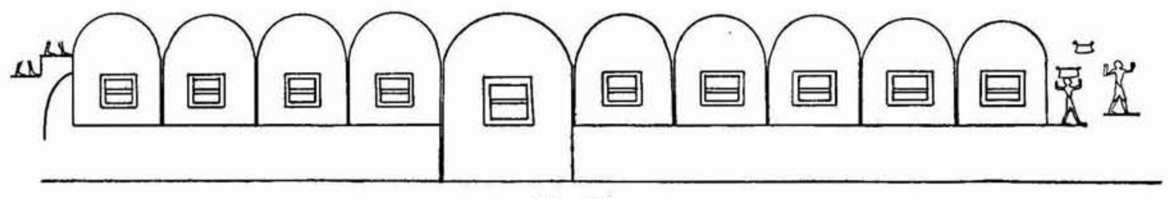


Fig. 55.

commençant par la gauche, est sensiblement plus haut et plus large que les autres. Les autres ont tous la même hauteur, diminuée, par rapport à celle de la construction centrale, de toute la hauteur d'un petit registre de personnages qui seront décrits en *b*. Les largeurs de ces greniers varient également, mais les écarts sont à peine sensibles. Quant aux ouvertures, traitées à tort comme des fenêtres, elles sont beaucoup moins hautes et moins larges que celle du grenier central. Cette disposition ne semble pas avoir été courante, ce qui n'implique pas, d'ailleurs, que les greniers d'une même série aient toujours eu les mêmes dimensions et la même forme [3].

(1) Cf. par exemple Petrie, *Deshasheh*, pl. XXIII.

(2) Cf., sur cette question des greniers, Jéquier, *Frises d'objets*, p. 299 à 302.

(3) Les greniers ne sont pas toujours voûtés (Newberry, *Beni Hasan*, I, XIII : six greniers à toit plat et un grenier voûté, et I, XXIX, où tous les greniers ont un toit plat), et même, s'ils sont tous voûtés, ils peuvent avoir des dimensions différentes (*ibid.*, II, XVII et Davies-Gardiner, *The tomb of Antefoker, vizier of Sesostris I, and of his wife, Senet*, pl. XV). C'est la disposition qu'on trouve dans la tombe d'Ankhtifi, un très grand grenier central, flanqué de greniers plus petits, qui ne me semble pas usuelle. Un modèle du Musée du Caire, dont la figure 56 reproduit un dessin, donne bien l'impression de ce que devaient être les greniers d'Ankhtifi.

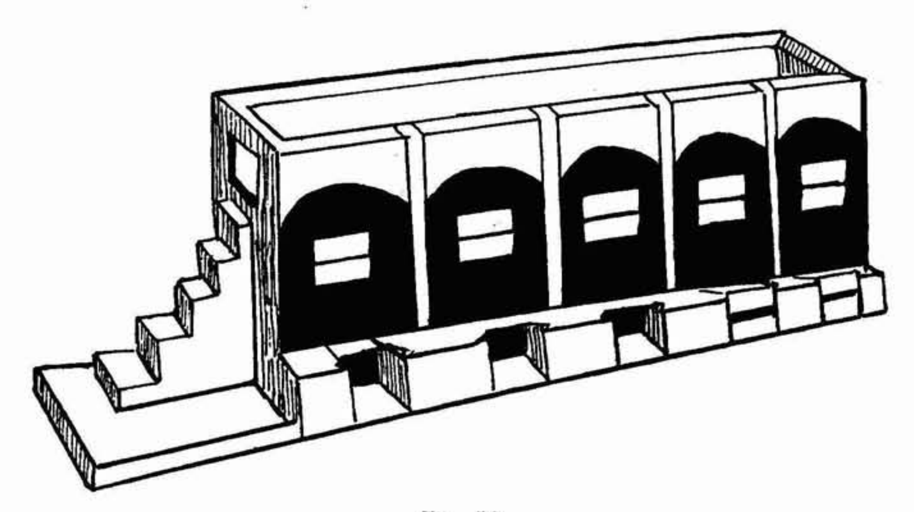


Fig. 56.

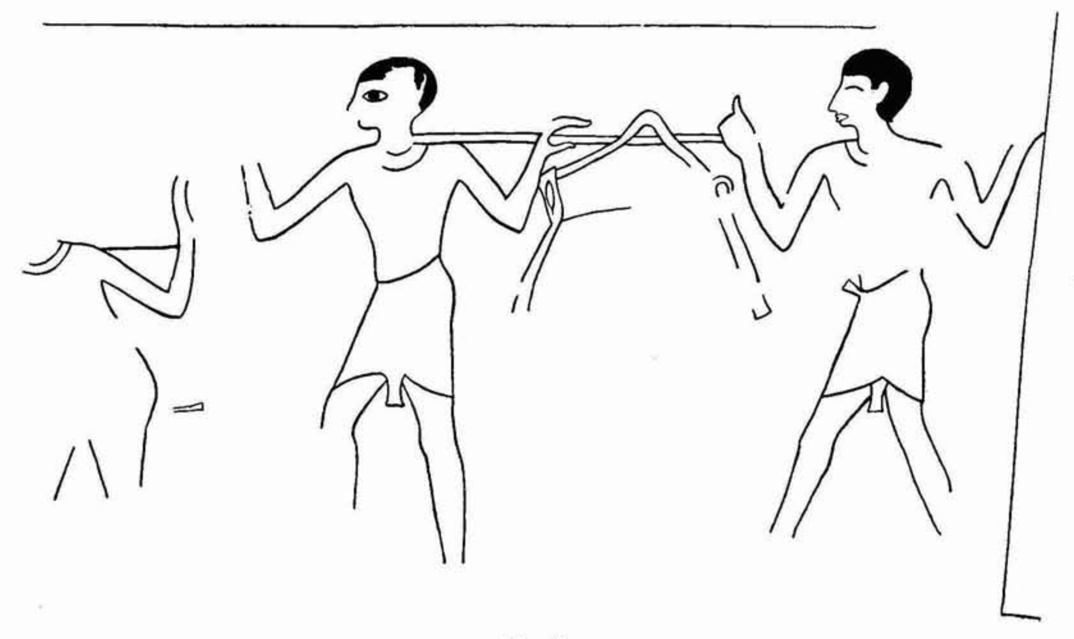


Fig. 57.

*b*) A droite et à gauche de la grande construction centrale se trouve, comme on l'a vu, un petit registre de personnages se dirigeant, à gauche, vers la gauche, et, à droite, vers la droite. Tous sont chargés de sacs de grains.

Les deux premiers ←• ont suspendu leur sac à une longue perche dont les extrémités reposent sur leur épaule gauche. Les bras levés, ils soutiennent la perche de leurs deux mains levées. Ils ont les cheveux courts, portent un collier et sont vêtus d'un pagne court à languette. Le sac (jaune) a la forme ordinaire des couffins à grains : il s'évase sensiblement vers le bas et il est muni, en haut, de deux œillets. Pour suspendre le sac à la perche, les hommes ont passé dans les œillets une corde (jaune) que l'artiste a représentée, curieusement, devant la perche avec la courbe que sa position sur la perche, d'une part, et d'autre part, l'écartement des œillets et le poids du couffin devaient lui donner. Il va sans dire que le couffin et la corde sont représentés de face alors qu'ils auraient dû être vus de profil (fig. 57 et pl. X).

Les deux hommes sont précédés d'un compagnon ←•, aujourd'hui partiellement en lacune, qui, sensiblement penché en avant, porte un couffin sur ses épaules en soutenant sa charge des deux mains. Le pagne n'est plus visible, mais l'homme porte également les cheveux courts et un collier (fig. 57).

La théorie de porteurs de sacs se continuait certainement jusqu'à la fin du registre de greniers. Là se trouvait probablement un escalier dont quelques traces subsistent, mais ces traces sont d'une lecture difficile. Il semble qu'il y ait eu trois grandes marches (fig. 55). Deux d'entre elles sont encore visibles et, sur chacune d'entre elles, se trouve un porteur de sac (?) dont il ne reste, pour l'un, que quelques traces des jambes, et, pour l'autre, que l'extrémité du pagne. Le palier de la marche la plus élevée (noire) est sensiblement plus bas que le sommet voûté du grenier, mais assez haut, cependant, pour que l'homme qui s'y trouvait pût aisément passer sa charge à un compagnon déjà monté sur le toit.

A droite du grenier central, nous retrouvons dix hommes •→ portant, chacun, un sac de grains. Ces hommes sont plus ou moins bien conservés, mais observent exactement la même attitude que celui qui a été décrit plus haut. Ils ont été reproduits à la figure 58.

La fin du registre est difficile à comprendre. A droite du dernier grenier, on aperçoit un couffin (jaune) qui arrive à peu près à mi-hauteur de la

Fig. 58.

construction. L'homme qui le portait, et dont il ne reste que des traces •→, se trouvait certainement sur la marche d'un escalier; il est précédé d'un compagnon, mieux conservé •→, et qui se trouve à un niveau plus élevé, évidemment sur la marche suivante de l'escalier dont on est obligé de supposer l'existence. Il n'est malheureusement pas possible de savoir où aboutissait cet escalier ni de préciser le rôle que joue un troisième couffin isolé, qu'on aperçoit très nettement à hauteur de la voûte du grenier et sous lequel aucune trace de porteur n'est visible. On ne peut pas déterminer davantage la nature du contenu (vert) de ces trois couffins.

c) *Estimation de la récolte.* Cette importante opération se fait toujours à proximité des greniers, soit dans une simple cour, soit dans un endroit couvert dont le toit est soutenu par des colonnettes lotiformes ou palmiformes. Une légende [1] nous a conservé le nom ancien de ce portique : *la salle de mesurage du magasin* (traduction de Jéquier), ou, peut-être, *les deux bureaux du grenier.* Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que cet endroit est rattaché aux greniers. C'était là qu'on apportait les couffins de grains : on renversait la récolte sur le sol et on la mesurait; après quoi, on remplissait de nouveau les couffins; les scribes notaient le nombre de boisseaux contenus dans chaque couffin, et les ouvriers montaient sur le toit des greniers et vidaient le contenu des paniers à l'intérieur des entrepôts. Ces diverses opérations de comptabilité étaient assez longues, et on comprend que les Égyptiens aient préféré faire ce travail à l'abri du soleil : les scribes, surveillants et intendants divers, et surtout le maître lui-même, qui ne dédaignait pas d'assister en personne à l'évaluation de sa fortune de l'année, n'étaient pas hommes à supporter, comme des vulgaires *fellahin,* les ardeurs du soleil, et un minimum de confort s'imposait. Il est plus difficile de savoir où se trouvaient ces portiques : les modèles de greniers ne les reproduisent jamais, ce qui semble indiquer qu'ils étaient en dehors de l'enceinte. Le plus souvent, ils sont représentés à côté, ou de chaque côté de la série des greniers [2]; ailleurs,

[1] Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire,* n° 28083, p. 176, 13; cf. aussi Jéquier, *Frises d'objets,* p. 302.

[2] Newberry, *Beni Hasan,* I, XIII, XXIX; Jéquier, *Frises d'objets,* fig. 783, 785, etc.

et c'est le cas dans la tombe d'Ankhtifi [1], ils sont représentés sur le toit des greniers ; c'est peut-être une façon d'indiquer que le portique se trouvait en avant, ou plutôt, en arrière des magasins.

Les colonnettes, dans la tombe d'Ankhtifi, sont aujourd'hui au nombre de sept, mais plusieurs d'entre elles ont disparu à gauche, à droite et au centre. Les tableaux ne sont pas toujours limités par deux supports, mais s'étendent parfois sur deux et même trois entrecolonnements. Les colonnettes fasciculées, dont la partie supérieure manque, étaient probablement lotiformes ; cylindriques, sans rétrécissement à la base, elles reposent sur un support rond, peint en blanc comme les colonnettes elles-mêmes. Il reste maintenant à décrire les scènes dont le portique n'est que le cadre (pl. XXXIX).

1. Un homme ←• vêtu du pagne court à languette, le cou orné d'un collier vert, les jambes écartées et légèrement ployées, lève le bras gauche et baisse le bras droit (pl. X et XXXIX). Les deux mains manquent ainsi que l'avant-bras gauche. Aux pieds de cet homme se trouve un singulier objet, partiellement en lacune, dont je n'ai pas réussi à déterminer la nature. Il se présente sous la forme d'un paquet rhomboïdal peint en jaune et cerné de rouge : une bande jaune à double retombée en serre l'extrémité. Les quelques signes hiéroglyphiques (cf. *infra*, inscr. 16, 9), peints en noir au-dessus de lui, ne nous donnent, malheureusement, pas la solution du problème. Ce tableau appartenait-il à la grande scène de l'évaluation de la récolte ? On ne peut l'affirmer puisqu'on ne sait pas si la rangée de colonnes se poursuivait vers la gauche, mais on est tenté de répondre à cette question par l'affirmative. Peut-être s'agit-il d'un sac, différent des couffins ordinaires, que l'homme vient de jeter à terre, hypothèse fragile qu'on ne peut proposer que sous toute réserve.

2. Un homme debout •→, vêtu d'un pagne court, la jambe gauche — aujourd'hui partiellement disparue — légèrement avancée, pose sa main droite

[1] Cf. aussi *infra*, la tombe de Sébekhotep (pl. XLIII) et Chassinat-Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout*, pl. XVIII. Dans les tombes d'Antefoker et de Senet (Davies-Gardiner, *op. cit.*, pl. XV), il n'y a pas de portique, mais l'estimation de la récolte se fait également sur le toit.

à plat sur sa hanche. Le bras gauche, le haut du buste, le cou et la tête manquent. Il est probable que la main gauche faisait le même geste que la main droite. L'homme est sans doute un surveillant qui, contraint, de par sa fonction même, à de longues stations debout, avait adopté cette position confortable qui le délassait.

3. Un homme •→ verse à terre le contenu d'un couffin (jaune). La tête — on aperçoit juste la trace verte du collier — et la jambe gauche manquent. L'homme, vêtu d'un pagne court, se baisse sur son couffin renversé dont les deux œillets touchent le sol. Les grains, qui devaient s'échapper du panier [1], ne sont plus visibles.

4. Ce tableau est complètement perdu. Il est vraisemblable d'admettre qu'une scène analogue à la précédente occupait cet entrecolonnement.

5. Le tableau suivant nous fait assister à l'estimation de la récolte présidée par Ankhtifi lui-même, debout •→, en taille héroïque, la jambe droite tendue, la jambe gauche avancée et légèrement ployée au genou. Le nomarque, vêtu d'un pagne court à languette, la poitrine barrée d'un baudrier (décoloré), s'appuie sur sa canne de la manière qui a été décrite plus haut (p. 88) et surveille le travail de ses paysans et de ses scribes. La tête manque, mais on voit encore un fragment de collier. La canne (jaune) est posée à terre, à proximité d'un gros tas d'orge (jaune) dans lequel on a l'impression qu'elle pénètre profondément. Le nom du nomarque est écrit en noir, à droite de la canne, juste au-dessus du tas de grains (cf. inscr. 16, 10); des titres précédaient sans doute le nom, mais il n'en reste plus trace. Derrière le nomarque, mais en plus petite taille, se trouve un haut fonctionnaire, probablement l'intendant des greniers, dont il ne reste que les jambes et le bas du costume, une jupe demi-longue à tablier. On aperçoit également une partie de son avant-bras gauche et sa main gauche qui tient un objet rectangulaire blanc, peut-être un rouleau de papyrus, ou mieux une tablette de bois peinte en blanc. Deux scribes ←•, un de chaque côté d'Ankhtifi, sont au travail. Ils sont placés sur un petit registre supplémentaire dont la ligne de base est, à peu près, à la hauteur de la taille du prince. Sans doute étaient-ils assis un peu plus

[1] On trouvera plus bas une autre interprétation.

loin, au deuxième plan. Les deux hommes sont, malheureusement, dans un très mauvais état de conservation. Il en reste assez, cependant, pour qu'on puisse affirmer que ces hommes, vêtus d'une jupe demi-longue, assis sur un tabouret (jaune), écrivaient sur une tablette (blanche) qu'ils tenaient sur leurs genoux.

A droite du tas de grains, un homme ←•, dont on ne voit que la tête, les bras et un pied, remplit une mesure à grains, sorte de petit tonnelet (blanc avec des bandes et des taches noires), semblable à celui qui sert de déterminatif aux mots désignant les grains. L'homme se baisse pour remplir son boisseau; il le déversera ensuite dans un couffin qui, une fois rempli, sera porté par les paysans sur le toit des greniers et, de là, vidé dans un des magasins.

6. Lacune de cinquante centimètres environ, dans laquelle se trouvaient, probablement, une colonne, placée immédiatement derrière le personnage qui vient d'être décrit, et un tableau qui complétait peut-être le précédent.

7. A cet endroit, les scènes subsistantes ne mesurent plus que quelques centimètres de hauteur; on aperçoit entre deux colonnes les jambes •→ d'un personnage, peut-être un surveillant dans la même position que le n° 2.

8. L'entrecolonnement suivant est partiellement occupé par un grand couffin renversé (jaune); à l'extrémité gauche, on aperçoit la main du porteur. Il s'agit, très probablement, du même tableau que le n° 3.

9. A droite de la dernière colonne se trouve la jambe •→ d'un homme. Tout le reste a disparu.

Il ne semble pas que la rentrée des grains, elle-même, ait été représentée par le décorateur. La magnifique série de greniers suffisait, sans doute, à évoquer les prodigieuses richesses du nomarque [1]. Les porteurs de couffins du registre inférieur arrivaient probablement de l'aire sur deux rangs, puis se séparaient devant le grenier central, en deux files, et contournaient, les uns par la gauche, et les autres par la droite, les greniers pour gagner le

[1] Notons surtout que les greniers se remplissaient par le toit et qu'il n'était donc pas possible, lorsque le portique se dressait lui-même sur le toit, comme ici, de représenter la rentrée des grains. Le décorateur devait choisir entre les deux scènes, ou alors, les répartir sur la longue surface qu'offrait le toit des greniers.

portique, situé semble-t-il derrière l'enceinte des magasins. Les hommes n'avaient donc pas à gravir, à ce moment, les marches des escaliers qui se trouvaient aux deux extrémités du bloc de greniers. Et cependant, certaines traces subsistantes prouvent que ces hommes montaient sur le toit (cf. *supra*, p. 117-118). Sans avoir à discuter ce qu'on doit considérer comme un fait, on peut, au moins, chercher l'interprétation la plus satisfaisante. Deux hypothèses sont possibles. On peut d'abord supposer que la place arbitraire attribuée au portique par l'artiste l'avait contraint à jouer, jusqu'au bout, le jeu de la convention : dès lors que le portique était représenté sur le toit, on ne pouvait y accéder que par des escaliers. On peut, d'autre part, supposer que les scènes, à droite et à gauche du tableau central de l'estimation de la récolte, représentaient la rentrée des grains. On a vu, plus haut, que le contenu du couffin vidé par le personnage du tableau n° 3 n'avait pas été dessiné par le décorateur; c'était, peut-être, intentionnellement, pour indiquer que les grains étaient déjà tombés dans le grenier. Mais, si tel était le cas, les colonnes ne devraient plus être visibles[1]. Il y a toujours, dans les dessins égyptiens, une part de convention qu'il est souvent malaisé de délimiter, et les explications qu'on est tenté de donner, surtout lorsqu'il s'agit de scènes partiellement en lacune, doivent, trop souvent, rester dans le domaine de l'hypothèse.

## VI. — SCÈNES DE LA MOITIÉ NORD DE LA PAROI OUEST (fig. 59).

Cette partie de paroi a beaucoup souffert. Il n'a été possible, ni de photographier, ni de calquer les fragments qui restent et qui appartiennent, pour la plupart, à des scènes d'élevage sans grand intérêt. Cette remarque ne s'applique pas aux malheureux débris de la scène capitale qui décorait la surface la plus septentrionale de la paroi.

*A*) Scène de boucherie. — Ce qui reste de cette scène permet d'affirmer qu'elle était une copie exacte, mais retournée, de la scène de boucherie représentée

[1] Il est possible, enfin, que le décorateur, en plaçant l'estimation de la récolte sur le toit des greniers, ait voulu faire l'économie d'un tableau. Le registre supérieur, grâce à cette disposition, évoquait à la fois l'estimation de la récolte et l'engrangement des grains.

au-dessus des bateaux, sur la moitié Sud de la même paroi Ouest (cf. pl. XIV). Il ne reste que l'arrière-train de la victime, une bête blanche à taches rouges. Une des pattes postérieures est tirée en arrière, au moyen d'une corde (jaune), par un boucher ←• dont les jambes et la perruque sont encore partiellement visibles. Un second boucher •→ poussait, de la main gauche, la même patte de la victime et s'apprêtait à la détacher à l'aide d'un couteau qu'il devait tenir dans sa main droite. Mais de cet homme, il ne reste que la tête (cheveux courts, collier), le torse et un pied, et ce n'est que grâce à la représentation parallèle[1], mentionnée plus haut, qu'on peut arriver à reconstituer son geste.

lacune | J | K | lacune | L

lacune | E | lacune | F | lacune | G H | I

Lacune | A | B | C D

noir

blanc

beige

Fig. 59.

*B*) Grande vache noire et blanche ←•. Un homme •→ est accroupi devant elle et lève une main jusqu'à toucher le cou de sa pensionnaire. A droite, un homme debout ←• étend la main sur la croupe de la vache. Celle-ci n'est certainement pas en train de vêler; peut-être la mettrait-on à l'attache, mais il ne reste pas trace de l'entrave.

*C*) Grand taureau blanc et rouge ←•. Devant lui, traces d'un homme •→ et d'une corde (jaune). Une légende, peinte en noir, sera reproduite plus bas (inscr. 16, 11).

[1] Deux scènes, très analogues à celle-ci par le style, figuraient dans la tombe d'Iti à Gébélein (cf. *supra*, p. 45, n. 1, pour la bibliographie).

*D*) Deux hommes ←• portant, chacun, à l'aide d'une palanche, deux beaux poissons [1]. Du premier homme, il ne reste que la tête, le pagne et une jambe; devant lui et derrière lui, on aperçoit les traces de deux chromis (?) aux écailles vertes, rouges et jaunes. Le deuxième homme est mieux conservé (collier, pagne, jambes, partie du bras droit); devant lui, on reconnaît les traces d'un grand chromis; un autre poisson devait occuper la lacune qui se trouve à sa droite. Les deux hommes étaient suivis d'un chien ←• dont une patte est encore visible.

*E*) Fragment d'une vache ←• noire, blanche et rouge, conduite par un homme ←• dont il ne reste qu'une jambe, une partie du pagne et le ventre.

*F*) Vache sacrifiée par deux bouchers (?) •→ ←•. La victime (rose et jaune) est étendue sur le dos. Des deux bouchers, il ne reste que les jambes.

*G*) Vache noire et blanche suivie de son bouvier ←•. On voit encore quelques fragments des pattes et une partie du ventre de la bête, le haut de la tête, une partie du pagne et les jambes du bouvier.

*H*) Traces appartenant au ventre, à la croupe et aux pattes d'une vache ←• noire et blanche.

*I*) Arrière-train d'une vache •→ rouge et blanche. Une inscription hiéroglyphique, presque entièrement perdue (inscr. 16, 12), était peinte en noir, au-dessus de l'animal.

*J*) Homme •→ conduisant une gazelle •→. Il ne reste que les deux bras de l'homme et une partie du corps (rose) de la gazelle. D'après les traces subsistantes, il semble que ce tableau ait été une réplique de celui qui a été reproduit à la planche XIV, mais l'animal n'était pas tenu en laisse, ou du moins, cette laisse a disparu.

*K*) Traces de rouge et de rose appartenant, peut-être, à une scène analogue.

*L*) Traces d'une vache noire et blanche •→.

[1] Cf. aussi *supra*, p. 63 (pilier VII, 4) et pl. VII. Une scène analogue est représentée, à Mo'alla même, dans la tombe de Sébekhotep (cf. *infra*, p. 276), et, à Gébélein, dans la tombe d'Iti (cf. note précédente).

Toute cette partie de paroi, à l'exception des porteurs de poissons (D), était consacrée, comme on a pu le voir, à des scènes d'élevage. Plus à droite, et probablement jusqu'à l'angle Nord-Ouest, se trouvaient des scènes de guerre dont on a déjà signalé l'intérêt. Il est particulièrement regrettable qu'il n'en reste que des traces. En effet, les scènes de guerre, avant le Nouvel Empire, sont extrêmement rares [1] et celle de la tombe d'Ankhtifi devait être d'autant plus intéressante qu'elle était plus directement une illustration des récits de l'inscription biographique. Il n'en reste, malheureusement, que de pauvres débris (fig. 60).

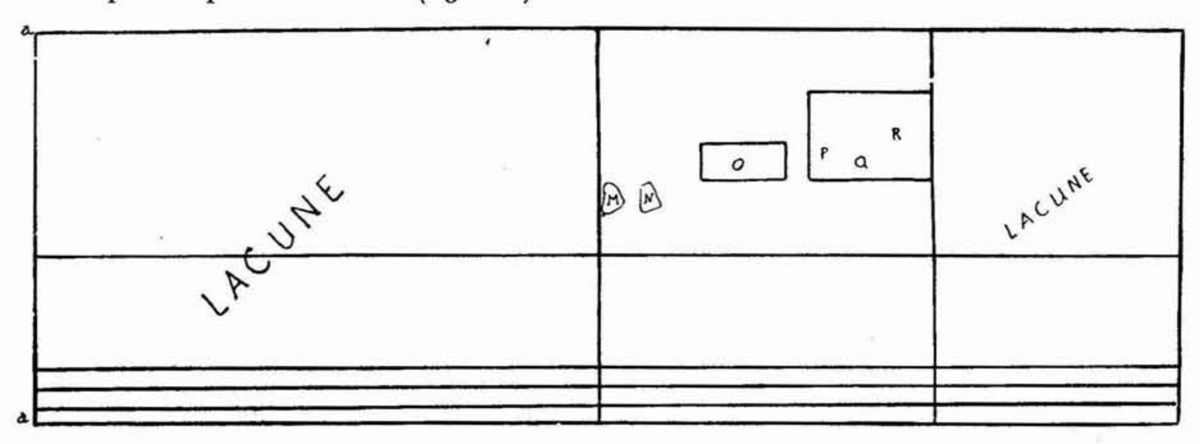



Fig. 60.

*M*) Traces d'un homme •→ tenant un paquet de flèches dans sa main.

*N*) Deux flèches, orientées à peu près comme celles qui sont reproduites à la figure 62, et un arc (jaune, corde rouge). Ce dernier, semble-t-il, est abandonné par son propriétaire dont il ne reste aucune trace.

*O*) Homme •→ assis sur sa jambe droite repliée, la jambe gauche relevée devant lui (fig. 61). Cet homme tirait à l'arc; l'extrémité inférieure de l'arme (jaune) est encore visible, un peu au-dessus du genou gauche. Derrière lui, traces de deux flèches en plein vol.

*P*) Jambe gauche (?) d'un homme •→, probablement accroupi, comme le précédent pour tirer à l'arc. Il est menacé par une flèche ←• qui arrive à ce

[1] Petrie, *Deshasheh,* pl. IV; Newberry, *Beni Hasan,* I, pl. XIV et XVI; II, pl. V et XV.

qui doit être la hauteur de sa poitrine. Un peu plus à droite, un homme debout ←•, légèrement penché en avant, dont toute la partie inférieure manque. Peut-être était-il blessé.

*Q*) Derrière l'homme qui vient d'être décrit, deux magnifiques flèches (fig. 62) jaunes et rouges.

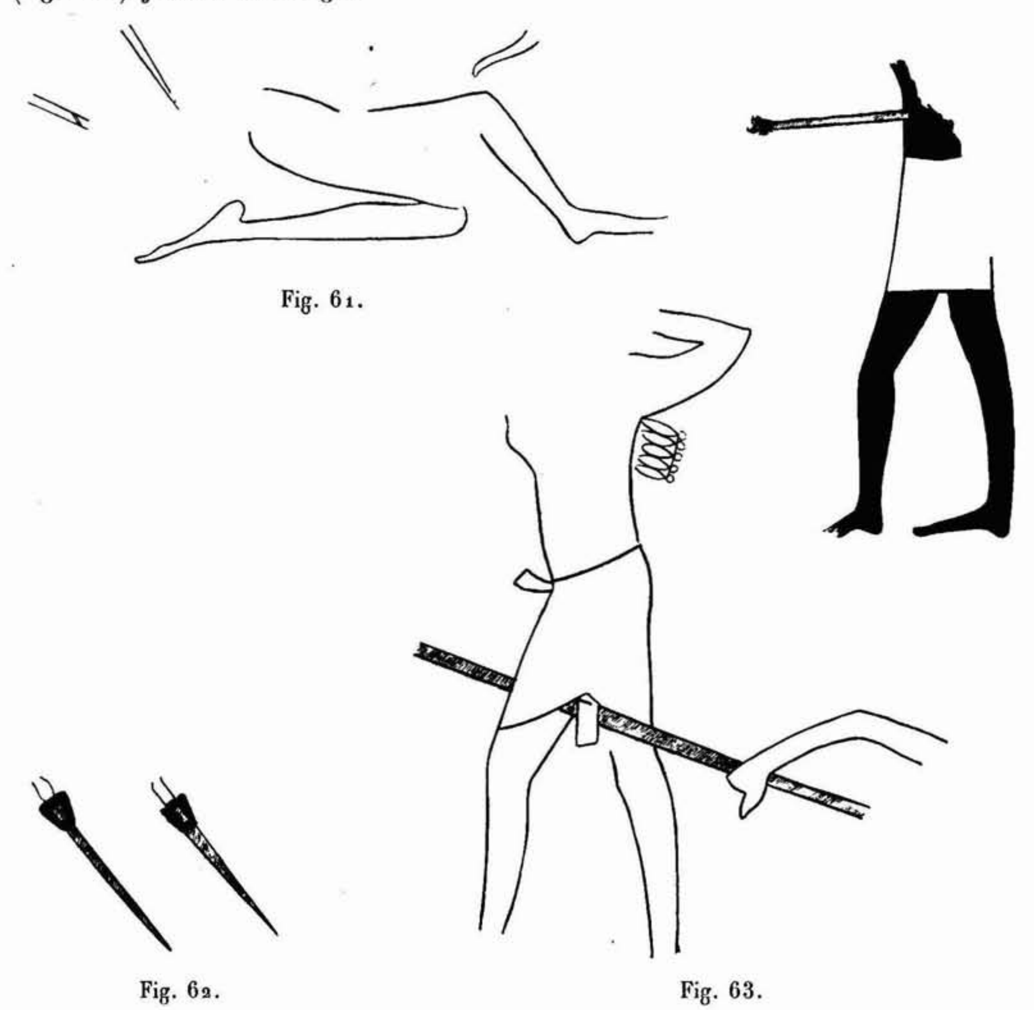


Fig. 61.

Fig. 62.

Fig. 63.

*R*) En bas, un homme debout ←• (fig. 63), en pleine position de tir. Son bras gauche manque, mais son bras droit est relevé de façon à amener la main droite, qui tient la corde et l'empenne de la flèche, à hauteur de l'oreille. Derrière le dos de l'archer, on aperçoit l'extrémité des flèches de réserve

réunies en un paquet qu'il portait probablement en bandoulière. L'homme, un Égyptien, d'après la couleur de sa peau, porte un pagne blanc à languette. Il semble avoir la cuisse traversée par une lance (jaune), mais ce n'est sans doute qu'une illusion, car notre archer est encore solidement campé sur ses deux jambes. La lance appartient à un de ses compagnons qui vient de tomber à côté de lui. De ce blessé, on voit encore le bras droit, et la main droite qui serre la lance. Ce tableau rappelle un épisode d'une des scènes de guerre de Béni Hasan (fig. 64) [1].

Un peu à droite et au-dessus de lui, un Nubien ←• (peau noire), vêtu d'un pagne rouge, reçoit une flèche (jaune) en plein ventre. La tête et le bras de ce Nubien, qui devait être représenté en position de tir, manquent aujourd'hui (fig. 63).

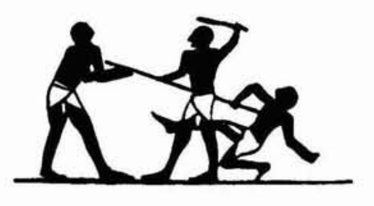


Fig. 64.

Ces fragments, si pauvres soient-ils, sont assez clairs pour qu'on puisse tenter de reconstituer, au moins d'une manière très générale, la scène. Les blessés étant tous du côté droit, il est évident que l'armée ennemie était représentée de ce côté de la paroi. Pour Ankhtifi, l'ennemi était Thèbes et Coptos, c'est-à-dire des villes situées au Nord de son nome; il était donc naturel que l'artiste eût représenté l'armée thébaine au Nord, et l'armée d'Ankhtifi au Sud. La présence d'un archer à peau noire dans le camp ennemi prouve que les Nubiens fournissaient des mercenaires aux deux forces en présence. On peut supposer également qu'Ankhtifi prenait, lui-même, part à l'action et qu'il était représenté, en taille héroïque, dans la lacune qui se trouve à gauche du premier fragment (M). Il ne semble pas que le combat engagé ait eu pour enjeu la prise d'une forteresse. Mais les lacunes sont trop importantes pour qu'on puisse se risquer à affirmer quoi que ce soit sur ce point. Dans son inscription biographique, Ankhtifi nous dit qu'il a pris plusieurs forteresses autour d'Ermant. Il ne serait donc pas étonnant qu'un épisode de ce genre eût été figuré. On doit souligner enfin que cette même «troupe fidèle et vaillante de Héfat», qui a été représentée en pleine action sur la moitié Nord de la paroi Ouest, est représentée à l'honneur sur la moitié

[1] Newberry, *Beni Hasan,* II, pl. V.

Nord de la paroi Est, c'est-à-dire juste en face des scènes de guerre. Ce n'est, sans doute, pas une simple coïncidence, mais le résultat d'une intention bien arrêtée. Le visiteur de la tombe, sans bouger de sa place, voyait l'armée du nomarque à la peine et à l'honneur, et le prestige du prince ne pouvait que gagner à ce raccourci évocateur de sa gloire militaire.

## VII. — MOITIÉ SUD DE LA PAROI OUEST : CHASSE AU BOOMERANG (fig. 65 et pl. XIII).

Cette scène se trouve immédiatement à droite, en entrant, donc à gauche de la porte pour le spectateur placé à l'intérieur de la tombe. Toute la partie supérieure manque malheureusement. La scène est limitée à droite par une bande noire, une bande blanche et une bande jaune.

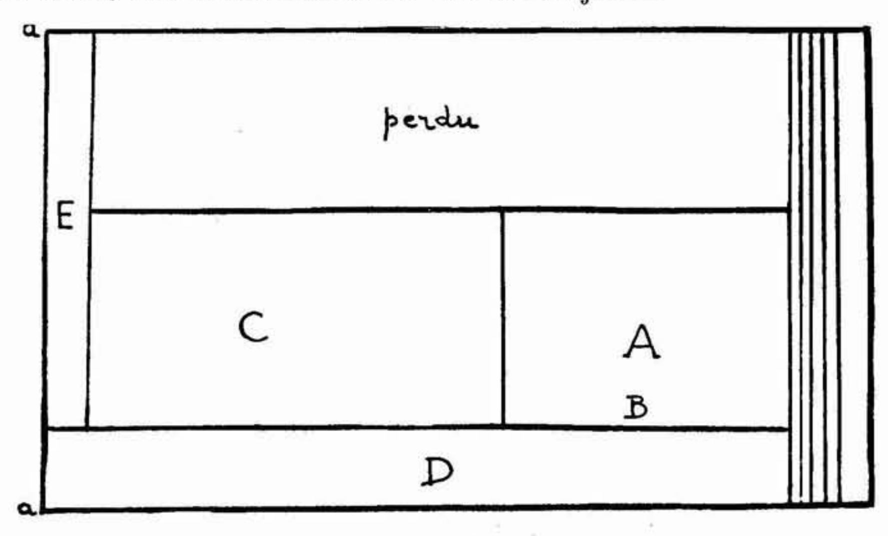



Fig. 65.

*A*) Les personnages. — Ankhtifi, en taille héroïque ←•, est debout dans un canot de papyrus; il est vêtu d'un pagne rayé à languette (cf. *infra*, p. 137). La lacune commence sensiblement en dessous de la taille. Il est facile, en se fondant sur les nombreuses variantes de cette scène, de se représenter l'ensemble. Ankhtifi, brandissant le boomerang de sa main gauche levée, tient déjà, dans sa main droite, étendue en avant, les deux victimes que son bois

doit frapper. Cette synthèse des deux moments principaux de la scène, outre qu'elle permettait à l'artiste de faire l'économie d'un tableau, avait l'avantage de souligner l'extrême habileté du prince et de le montrer aux visiteurs de la tombe dans une attitude particulièrement avantageuse [1]. Jusqu'à présent, il n'a été question que d'une reconstitution; il reste à décrire la partie conservée; le prince tient les jambes sensiblement écartées : il pose son pied droit, avancé, à plat sur le fond du canot et son pied gauche, légèrement soulevé du sol, sur la pointe. Le nomarque est accompagné de sa femme Nébi, accroupie à ses pieds (cf. la légende, *infra,* p. 16, 13). Nébi, le genou gauche en terre, la jambe droite relevée devant elle, est vêtue d'une tunique demi-longue qui remonte, du fait même de sa position accroupie, presque au-dessus du genou gauche, mais qui, en revanche, couvre normalement la jambe droite. L'artiste ayant couvert séparément les deux jambes a donné à Nébi un costume qui n'est pas en réalité le sien, et qui tient plus d'une jupe-culotte que d'une tunique. Quoi qu'il en soit, ce vêtement s'arrête sous les seins. La tête manque complètement. Nébi tient dans sa main gauche, un bâton recourbé (jaune), qui doit être un boomerang (?) de réserve et, dans sa main droite, le bec (jaune) d'un canard au cou démesurément allongé dont une partie du corps (ventre beige, plumes vertes, détails des ailes et de la queue noirs) est encore visible devant le pied avancé du nomarque. La princesse porte des bracelets; la cheville gauche est ornée d'un périscélide.

A l'arrière du canot, exactement sur la pente de l'étambot, se tient, dans un curieux équilibre, un homme ←• vêtu d'un pagne court. Cet homme — dont la tête, le cou et le bras gauche manquent — tient dans sa main droite levée, un canard, aujourd'hui presque entièrement en lacune. Nous ne connaissons ni le nom, ni le titre de ce personnage. Sa position, à l'arrière du canot, incline à penser qu'il s'agit d'un marinier, mais on ne voit aucune trace de perche, et il est, peut-être, préférable d'admettre que le canot d'Ankhtifi, suivant une règle à laquelle je ne peux citer qu'une exception [2],

[1] Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 18 (chasse au boomerang) et p. 20 (pêche au harpon). La même explication vaut dans les deux cas.

[2] Lepsius, *Denkmäler,* II, pl. 106 *a* (Zawiet el-Méitin, VIe dynastie).

voguait sur les eaux marécageuses sans l'aide, pourtant indispensable, d'un homme d'équipage. Dans ce genre de scènes, qu'il s'agisse de chasse au boomerang ou de pêche au harpon, l'attention devait, même au prix d'une invraisemblance, être concentrée sur l'unique personne du prince. C'est pour cette raison que les personnages secondaires sont, le plus souvent, représentés en dehors du canot, ou, s'ils sont à bord, comme ici, sont reproduits à une échelle beaucoup trop petite.

*B*) Le canot. — C'est un beau et grand canot, fait d'un assemblage de bottes de papyrus, et décoré, à l'avant et à l'arrière, d'une grande ombelle de papyrus. L'artiste a figuré les tiges par une série de lignes parallèles qui suivent la courbe de l'embarcation, et les liens, avec lesquels on « serrait », à intervalles plus ou moins réguliers, la carcasse du canot, par des bandes verticales de couleurs variées [1]. Le canot est de forme à peu près symétrique ; la pente de l'étrave est, cependant, plus douce et plus allongée que celle de l'étambot. Les ombelles qui ornent les deux extrémités de l'embarcation ont une fleur rouge se détachant sur un fond beige cerné de vert. Les bandes verticales qui figurent les liens sont rouges, beiges et vertes, sans qu'on puisse, sauf pour le centre, établir une répartition régulière de ces couleurs, comme le prouve la liste suivante établie en commençant par l'étambot :

1° bande beige et bande verte ;
2° bande beige, bande verte et bande rouge ;
3° bande beige ;
4° bande rouge et bande verte ;
5° bande rouge et bande verte ;
6° bande rouge et bande verte ;
7° bande rouge et bande verte ;
8° bande rouge et bande verte ;
9° bande rouge et bande verte ;
10° bande rouge et bande verte ;
11° bande rouge ;
12° bande verte ;
13° bande rouge ;
14° bande beige.

Entre ces bandes, nous avons un nombre variable (entre 4 et 6) de lignes parallèles rouges — ce sont les tiges de papyrus — limitant de petites surfaces rectangulaires où alternent irrégulièrement le beige et le blanc.

[1] Sur la construction de ces canots, cf. Boreux, *Études de nautique égyptienne*, p. 182-187.

*C*) Le décor. — C'est peut-être la partie la plus intéressante de la scène; le fourré de papyrus, qui forme, comme dans tous les tableaux de ce genre, l'unique décor, est ici traité d'une manière tout à fait originale, et constitue, maintenant encore, alors même qu'il a perdu une bonne partie de sa hauteur, un fond d'une exceptionnelle richesse. Ordinairement, l'artiste groupe, en bas, un certain nombre de tiges parallèles, et, en haut, trois ou quatre registres d'ombelles dont la superposition sert à indiquer l'épaisseur du fourré [1]. Dans la tombe d'Ankhtifi, chaque tige, qui se dresse bien droite, semble porter, à intervalles à peu près réguliers, deux, trois ou quatre ombelles, mais il va sans dire qu'il ne s'agit que d'une apparence, et, en réalité, les ombelles d'une même série verticale surmontent des tiges différentes qui se confondent en une seule tige, intentionnellement épaissie par l'artiste qui, par ce procédé, obéissait moins à une convention de dessin qu'au désir de traduire, le plus clairement possible, une illusion d'optique : le fourré, en effet, était si régulièrement planté que le spectateur ne voyait effectivement qu'une façade de tiges parallèles couronnée d'ombelles, probablement plus rapprochées qu'elles ne le sont sur la fresque de Moʿalla. Quoi qu'il en soit, l'effet décoratif est des plus heureux, et ce tableau, à l'époque où les couleurs avaient conservé tout leur éclat, devait avoir un charme tout particulier. La régularité presque géométrique de ce décor est rompue en deux endroits, à gauche, à la limite de la lacune, et à droite, au-dessus de la proue de la barque, à un endroit où on voit deux tiges s'incliner, peut-être sous le poids d'une genette — perdue dans la lacune — en quête de nourriture. Le fourré sert d'abri à de nombreux oiseaux insouciants. A l'exception d'un héron (bec jaune, plumes blanches et noires, pattes rouges), ce sont tous des canards au vert plumage avec le bec jaune et les pattes rouges. Un des canards est au sol; les autres, ou bien sont posés sur une ombelle, les pattes droites ou repliées, ou bien passent d'une ombelle à l'autre : la patte restée en arrière, tantôt repose encore sur l'ombelle que l'oiseau veut quitter, tantôt est suspendue dans le vide. Ce procédé, qui donne de la vie au tableau, est particulièrement heureux et original. Les tiges de papyrus sont vertes, les ombelles sont vertes et rouges comme celles qui décorent le canot.

[1] On trouvera un bon exemple de ce procédé classique dans Junker, *Gîza*, IV, pl. XI.

*D*) Les poissons. — Le registre inférieur est réservé au marais et aux nombreux poissons qui le peuplent. Il n'est pas toujours facile de reconnaître les différentes espèces que l'artiste, en dépit du soin qu'il apporte à son travail, a voulu représenter. On se contentera de donner ici, à titre d'indication, des identifications probables [1]. Les numéros renvoient au schéma de la figure 66.

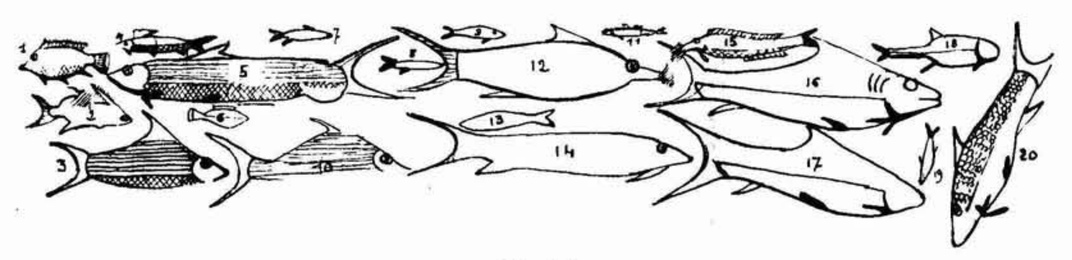



Fig. 66.

1. Chromis (tilapia nilotica).
2. Synodontis schall.
3. Citharinus latus.
4. Barbus bynni.
5. Hydrocyon forskalii.
6. Chromis.
7-9. Alestes dentex (?).
10. Citharinus latus.
11. Alestes dentex (?).
12. Barbus bynni.
13. Alestes dentex.
14. Hydrocyon forskalii.
15. Mormyrus caschive.
16. Barbus bynni.
17. Barbus bynni.
18. Gnathonemus cyprinoides ou petrocephalus bovei.
19. Alestes dentex (?).
20. Barbus bynni.

On est en droit de s'étonner de la présence, dans cette liste, de l'*alestes dentex* et de l'*hydrocyon forskalii,* ou chien du Nil (*kelb el-bahr*). Ces deux espèces, d'ailleurs voisines, qui vivent encore, aujourd'hui, dans le Nil, n'avaient pas été attestées, jusqu'à présent, dans les représentations égyptiennes. Tout au plus avait-on retrouvé, à Deir el-Médineh, un squelette fragmentaire de poisson qui a été identifié par le docteur L. Keimer, à qui

[1] D'après le beau travail de Gaillard, *Recherches sur les poissons.*

je dois tous ces renseignements, à l'alestes dentex [1]. La tombe d'Ankhtifi comble donc une lacune qui étonnait, à juste titre, les naturalistes.

Tous les poissons qui figurent sur cette liste se retrouvent dans la scène de pêche au harpon, reproduite en couleurs pl. XL. Il est donc inutile de détailler, ici, les couleurs que leur a données l'artiste.

## VIII. — MOITIÉ SUD DE LA PAROI EST : PÊCHE AU HARPON ET SCÈNES SECONDAIRES (fig. 67 et pl. XIV et XL).

*E*) Aussitôt après le fourré de papyrus, la paroi Ouest fait un double retour à angle droit qui s'explique par la présence de deux failles, à peu près

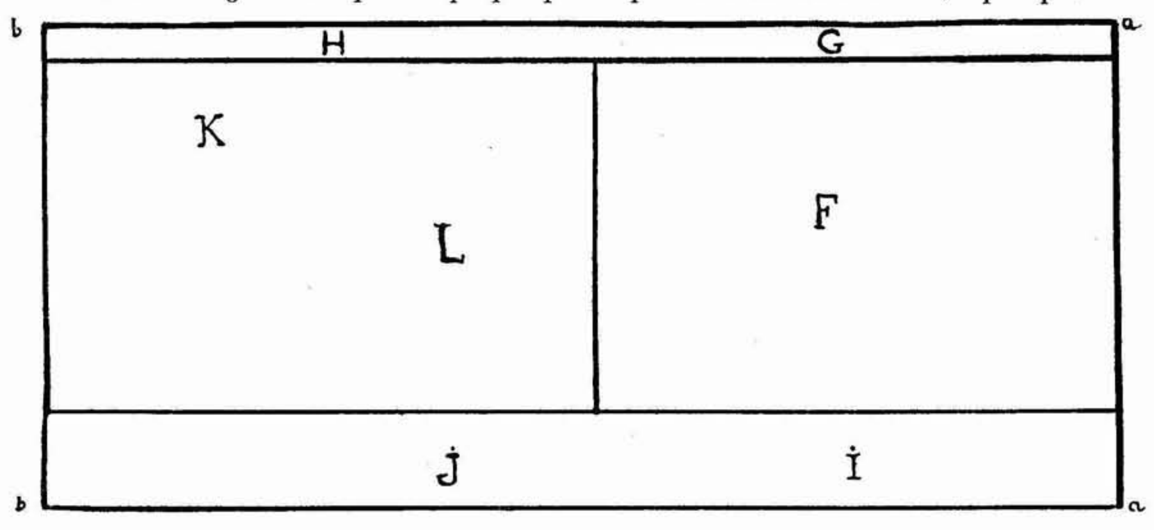



Fig. 67.

parallèles, dont l'une se perd à cet endroit. L'artiste avait donc, à sa disposition, entre les deux larges surfaces de cette partie de la paroi Ouest, une étroite bande, toute en hauteur, orientée, non plus Nord-Sud, mais Ouest-

(1) *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, XXI (1939), p. 229 et seq. L. Keimer vient de publier, dans la même revue, XXIX (1948), p. 264-272, une très intéressante étude sur *l'hydrocyon forskalii* à Mo'alla, étude à laquelle je ne peux que renvoyer le lecteur.

Est. Ce registre est occupé par quatre beaux canards superposés (bec jaune, plumage vert, pattes rouges et queue en éventail noire, fig. 68). La présence de ces oiseaux, entre la scène de chasse au boomerang et la scène de pêche au harpon, n'avait rien qui pût étonner.

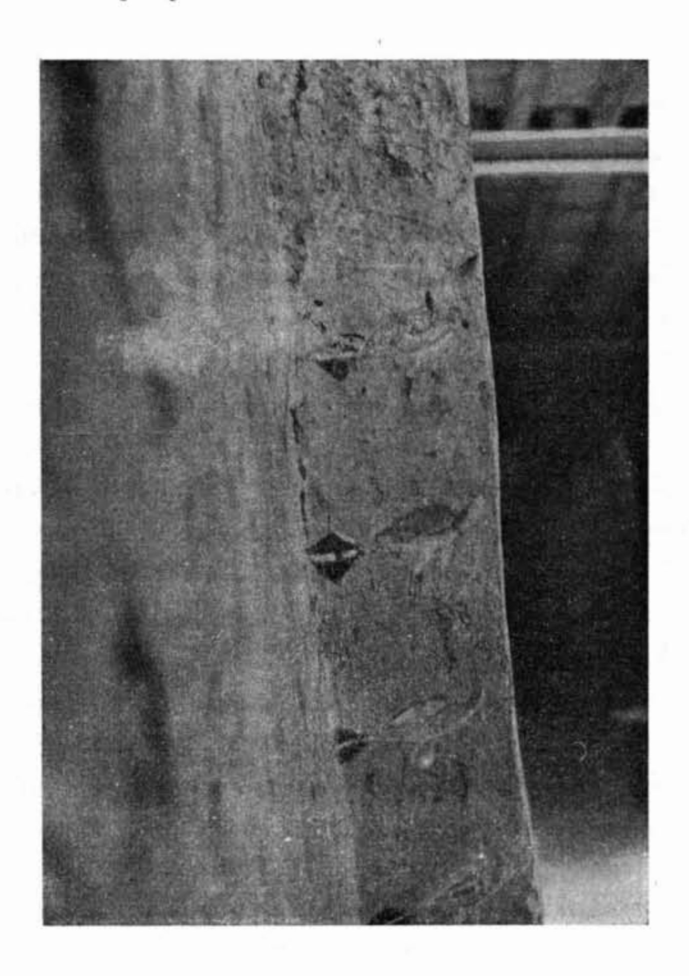


Fig. 68.

*F*) La pêche au harpon. — Cette scène, une des plus belles de la tombe, n'est pas traitée d'une manière tout à fait classique. Tout d'abord, le fourré de papyrus n'existe pas. On peut supposer, évidemment, que l'artiste avait voulu associer la pêche au harpon à la chasse au boomerang qui vient d'être décrite. Le procédé est bien connu, et on sait que, dans ce cas, les deux scènes

étaient disposées de part et d'autre d'un fourré de papyrus qui leur est commun. Il est donc possible que le fourré de la scène précédente appartienne « de moitié », si l'on peut dire, à celle qui est étudiée dans ce paragraphe. Il faut admettre, alors, que la dénivellation (E), qui sépare les deux tableaux, a été considérée par l'artiste comme un pur accident technique qui ne devait pas interrompre la décoration de la paroi : le sujet qu'il a choisi pour cet étroit registre est en faveur de cette hypothèse, mais on doit noter cependant que le spectateur, non prévenu, a nettement l'impression que les deux tableaux sont indépendants. Une autre particularité de cette scène nous est fournie par la place qui a été attribuée aux poissons. Ceux-ci, ordinairement, occupent le registre inférieur, à l'exception des deux bêtes harponnées, et parfois de quelques autres, qui sont représentés au sommet d'une « colonne d'eau »[1], sur l'interprétation de laquelle les avis sont partagés. Ici, les poissons se trouvent tous devant le nomarque, et, comme l'artiste n'a pas cru nécessaire de représenter l'eau, les poissons semblent nager en plein air. Le décorateur avait été obligé d'adopter cette disposition, à vrai dire assez étrange, du fait même que le registre inférieur avait été prévu pour recevoir une scène différente. D'autre part, il ne pouvait pas figurer l'eau devant le nomarque sans donner l'impression que le prince était immergé ou sur le point de l'être. La seule solution possible était donc celle qui a été adoptée et qui, à vrai dire, n'est guère plus illogique que celle à laquelle le répertoire classique nous a accoutumés. D'autres irrégularités, qui n'appartiennent plus au décor, mais à des détails bien précis, seront exposées au cours de la description que nous allons aborder maintenant[2].

*a*) *Le nomarque*. Ankhtifi est représenté, non pas dans un canot de papyrus, mais au-dessus de ce canot[3]. L'embarcation, aujourd'hui, est en grande

[1] On trouvera un bon état de la question et une interprétation logique dans Junker, *Gîza*, IV, p. 28-32.

[2] Les couleurs, qu'on pourra aisément retrouver sur la planche XL, ne seront mentionnées que rarement dans cette description.

[3] A l'époque où l'aquarelle a été faite, la jambe avancée du nomarque n'était pas en lacune, et, sur cette reproduction toujours très fidèle, le talon gauche du nomarque repose sur le pont de l'embarcation. L'artiste a évidemment représenté le prince au moment où, lançant son harpon, il prenait son appui sur le pied gauche et soulevait légèrement du sol le talon droit. Ce mouvement naturel du pied a simplement été exagéré.

partie perdue dans une lacune qui était moins importante, comme on vient de le signaler en note, à l'époque où l'aquarelle a été faite. La stylisation du canot est beaucoup plus poussée que dans la scène précédente; sans l'ombelle de papyrus, encore visible à l'étambot, on aurait eu peine à reconnaître, dans cette embarcation, un canot fait de bottes de papyrus; l'artiste, en effet, a donné tant d'importance aux liens que les tiges de papyrus n'apparaissent plus. Ces liens se présentent sous la forme d'une succession de petits rectangles polychromes sans alternance régulière des couleurs.

Le nomarque est représenté en taille héroïque, les jambes écartées, le corps à peine penché en avant. Il porte une perruque longue, couvrant les oreilles et ornée d'un diadème à double retombée; il est vêtu d'un pagne à languette, rayé verticalement de bandes alternativement jaunes, vertes, blanches et beiges [1], et porte, en outre, un baudrier, un ceinturon, un collier et des bracelets.

*b) Le harpon et l'attitude du prince.* Le bras droit du nomarque a disparu; il était évidemment levé, la main droite serrant l'extrémité supérieure de la hampe du harpon. Alors que l'arme est tenue d'ordinaire à deux mains, presque parallèlement à la ligne des épaules, elle prend, ici, une direction franchement oblique — la pointe du harpon arrive, à peu près, au niveau du genou — et, surtout, elle est tenue par la seule main droite, la main gauche serrant un curieux anneau qui sera décrit plus loin. Avant d'aborder ce point, il convient, en effet, de faire, sur le harpon, quelques remarques d'un ordre général. Le harpon n'est pas une arme de choc, mais une arme de jet, et les scènes de l'Ancien Empire qui nous font assister à la chasse à l'hippopotame nous en apportent la preuve indirecte : le harpon, dans ces scènes, est relié à une longue corde, elle-même réunie à des flotteurs; le chasseur lançait son arme de la main droite et gardait l'extrémité de la corde roulée dans sa main gauche. Si la corde échappait, les flotteurs lui permettaient de retrouver assez facilement la victime. Cette corde jouait donc, dans la chasse à l'hippopotame [2], un rôle important, et il est étrange qu'elle ne figure jamais, ou presque

[1] Ce pagne rappelle vaguement certaines *šndjt* des frises d'objets; cf. Jéquier, *Frises d'objets*, fig. 51 et 53.

[2] Sur cette question, cf. Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, p. 21 et seq.

jamais, lorsqu'il s'agit de pêcher au harpon les gros poissons du Nil. Doit-on en conclure que le pêcheur était assez habile pour frapper directement ses victimes? On a peine à le croire. Il s'agit plutôt d'une des nombreuses conventions du dessin égyptien. Junker a montré que la pêche au harpon, réservée, à l'origine, au seul souverain, était devenue un privilège accordé par le roi à ses plus hauts fonctionnaires [1]. Ceux-ci, comme leur royal modèle, ne pouvaient être représentés que dans une attitude noble, excluant toute impression d'effort, et l'attitude, qui, après de multiples tâtonnements dont nous ne pouvons que supposer l'existence, avait réuni tous les suffrages, est celle que l'on trouve, dès la Ve dynastie, dans la tombe de Sahourē', et, plus tard, dans d'innombrables tombes et mastabas. Cependant, on doit admettre que le geste d'Ankhtifi, sans avoir, peut-être, la majesté du geste classique, ne manque pas d'allure, et qu'il a l'avantage, sur ce dernier, d'être sans doute plus proche de la vérité. C'est la position observée par le pêcheur au moment où il va lancer le harpon. Comme on l'a déjà remarqué à propos de la chasse au boomerang, les victimes sont prises avant même que l'arme soit lancée; par là, l'artiste désirait faire l'économie d'un tableau tout en soulignant l'extrême habileté du prince [2].

Une des extrémités de la corde est fixée au crochet du harpon, qui a déjà pénétré dans le corps des victimes, et l'autre est enroulée autour du curieux anneau qui a été simplement mentionné plus haut : c'est une bobine cylindrique, mobile autour d'un axe, lui-même fixé aux deux extrémités d'une sorte d'anneau en forme de fer à cheval, rappelant aussi nos arceaux de jeu de croquet. Cet anneau, jaune avec des dessins noirs, est, ou bien recouvert de cuir, ou bien peint de façon à imiter le cuir. Sans doute pouvait-il, à l'occasion servir de flotteur quand la victime était assez vigoureuse pour entraîner au loin harpon, corde et anneau. Le harpon à corde apparaît dans quelques autres scènes de pêche. La plus ancienne (VIe dynastie) se trouve dans la tombe de Shédou à Deshasheh [3]. Le prince chasse au boomerang, mais il est accompagné de son fils qui, debout, à l'avant du canot, s'apprête à lancer le harpon. La scène est, malheureusement, très dégradée et en grande partie restituée; on ne voit pas très nettement la forme de l'anneau que le jeune

[1] *Giza,* IV, p. 28-32. — [2] MONTET, *op. cit.,* p. 20. — [3] PETRIE, *Deshasheh,* pl. XXII.

homme tient dans sa main gauche (fig. 69), mais il ne fait aucun doute que le harpon était muni d'une corde. A la première période intermédiaire, dans la tombe de Henkou, à Deir el-Gébrâwi [1], on trouve un deuxième exemple, à peu près contemporain de celui de Mo'alla, mais qui n'est pas très clair, du fait même que Davies ne semble pas avoir exactement compris ce que l'artiste égyptien, d'ailleurs maladroit — la hampe du harpon traverse le bras gauche du pêcheur! — avait voulu représenter. Cependant, il est évident que le prince (fig. 70) tient son harpon d'une seule main et que ce harpon est doublé, partiellement aujourd'hui, par un trait qui ne peut être qu'une corde. De plus,

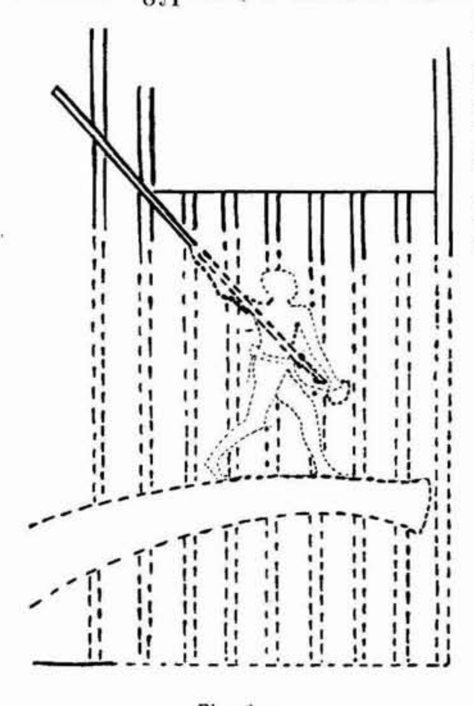


Fig. 69.



Fig. 70.

le prince ferme la main gauche sur un objet qui a disparu dans la lacune, mais qui est certainement l'anneau de la corde. On remarque, enfin, que l'attitude de Henkou est exactement la même que celle d'Ankhtifi, et que l'inclinaison du harpon est la même dans les deux tombes. Dans la tombe de Khéty, à Béni Hasan [2], qui date de la XI$^e$ dynastie, le prince tient son harpon des deux mains, et l'anneau est suspendu dans le vide, derrière l'avant-bras gauche du pêcheur (fig. 71). Il est possible que cette variante doive être attribuée à une erreur de l'artiste, gêné par un détail assez rarement

[1] Davies, *Rock tombs of Deir el Gebrâwi*, II, pl. XXIII. — [2] Newberry, *Beni Hasan*, II, pl. XI.

représenté, mais il est possible, aussi, qu'on ait voulu indiquer, par là, que l'avant-bras gauche était passé, parfois, dans l'anneau, procédé qui permettait au pêcheur de tenir son arme des deux mains, et, par suite, d'accroître et de mieux diriger son effort. La corde, dans cet exemple comme dans les chasses à l'hippopotame des mastabas memphites, remonte jusqu'à l'extrémité supérieure de la hampe et redescend ensuite jusqu'au crochet où elle est fixée. Un dernier exemple d'anneau se trouve dans la tombe de Chnoumhotep (XII[e] dynastie) à Béni Hasan [1]. La scène est ici différente. Le prince vient de harponner deux poissons d'une manière classique, mais on voit, devant lui (fig. 72), dans le canot, un fonctionnaire qui s'appelle, lui aussi, Chnoumhotep, et qui tient, dans ses mains, un harpon de rechange, muni d'un anneau presque aussi détaillé que celui de la tombe d'Ankhtifi. Malheureusement, la corde n'est pas encore attachée au crochet, et l'arme n'est pas prête à être lancée. Ces quelques exemples apportent, au moins, la preuve que les Égyptiens de l'Ancien Empire et du Moyen Empire se servaient parfois d'un harpon à corde pour la pêche, et, pour ma part, je suis tenté de croire que l'usage de la corde n'était pas exceptionnel, comme on pourrait le croire en se fondant sur le petit nombre de représentations qui l'attestent, mais qu'il était, au contraire, tout à fait habituel et régulier.

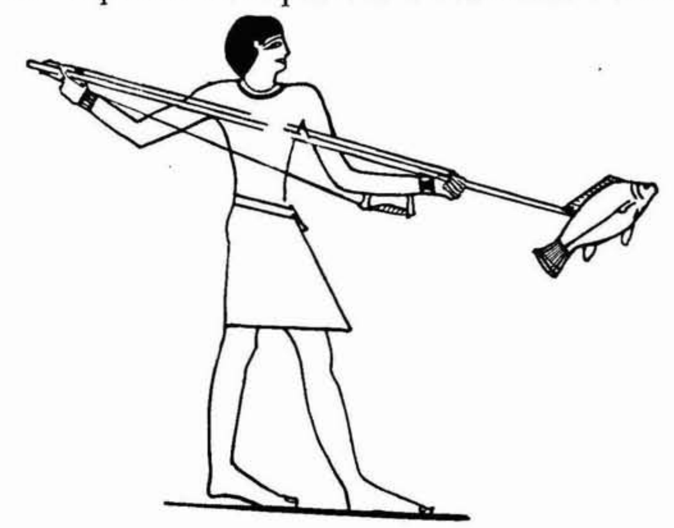


Fig. 71.



Fig. 72.

[1] NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XXXIV.

c) *Nébi*. Le prince est accompagné de sa femme ⟵ et de deux de ses filles. Nébi est, à la fois, beaucoup plus petite que son époux et sensiblement plus grande que ses filles. Elle est vêtue d'une tunique bordée, en haut, d'un liseré vert et couvrant manifestement la poitrine [1]. Elle porte une longue perruque qui laisse les oreilles découvertes et qui est entièrement rejetée dans le dos, à l'exception de deux mèches qui tombent sur la poitrine en encadrant le visage. Les cheveux sont ornés d'un diadème, de couleur verte, fermé par un nœud à double retombée [2]. Pour achever sa toilette, Nébi s'est parée d'un collier, de bracelets et de périscélides. Elle tient, dans sa main gauche, légèrement avancée, une tige de papyrus nouée autour du cou d'un canard dont elle s'est, sans doute, emparée en traversant les marais. Son bras droit pend naturellement le long du corps. Il semble que l'artiste ait voulu indiquer, assez maladroitement d'ailleurs, qu'elle donne la main à sa jeune fille qui se tient auprès d'elle.

d) *La fillette* ⟵ est vêtue exactement comme sa mère, mais ne porte ni diadème dans ses cheveux, qui sont entièrement rejetés dans le dos, ni bracelets, ni périscélides. Elle tend sa main gauche vers la main droite de sa mère et laisse tomber naturellement son bras droit le long du corps.

e) La deuxième fille d'Ankhtifi ⟵ est accroupie près de son père. Elle est vêtue de la même manière que sa mère, mais, comme elle est accroupie, la tunique donne l'impression d'être une jupe-culotte [3]. Comme sa mère encore, la jeune fille porte un diadème dans ses cheveux [4], un collier, des bracelets et des périscélides. Son bras droit est rejeté un peu en arrière, comme si elle s'appuyait au pied d'Ankhtifi; le bras gauche est perdu dans la lacune; la jeune fille tenait, sans doute, de sa main gauche, la jambe de son père.

[1] Sur cette tunique sans bretelles, cf. *supra*, p. 92.

[2] Généralement, les femmes ne portent un diadème que lorsqu'elles ont les cheveux courts. C'était, sans doute, pour rehausser l'extrême simplicité de cette coiffure. La tombe d'Ankhtifi, comme on a pu le remarquer, offre plusieurs exceptions à cette règle.

[3] Cf. *supra*, p. 130. Ce détail n'est visible que sur la planche en couleurs; les jambes de la jeune fille ne sont plus visibles aujourd'hui, par suite d'une lacune récente.

[4] Une des deux mèches qui encadrent le visage a disparu. Il est possible que cette mèche n'ait jamais existé. Cependant, bien qu'elle ne soit que rarement figurée dans les représentations égyptiennes, elle est presque « de rigueur » à Mo'alla.

*f*) *Les poissons*. Nombreux, souvent bien détaillés, les poissons, avec leurs couleurs chatoyantes (cf. pl. XL) sont, pour beaucoup, dans l'éclat de cette scène. En voici la liste, telle qu'on a pu l'établir grâce à l'ouvrage déjà cité de Gaillard[1]. Les chiffres renvoient aux numéros de la figure 73.

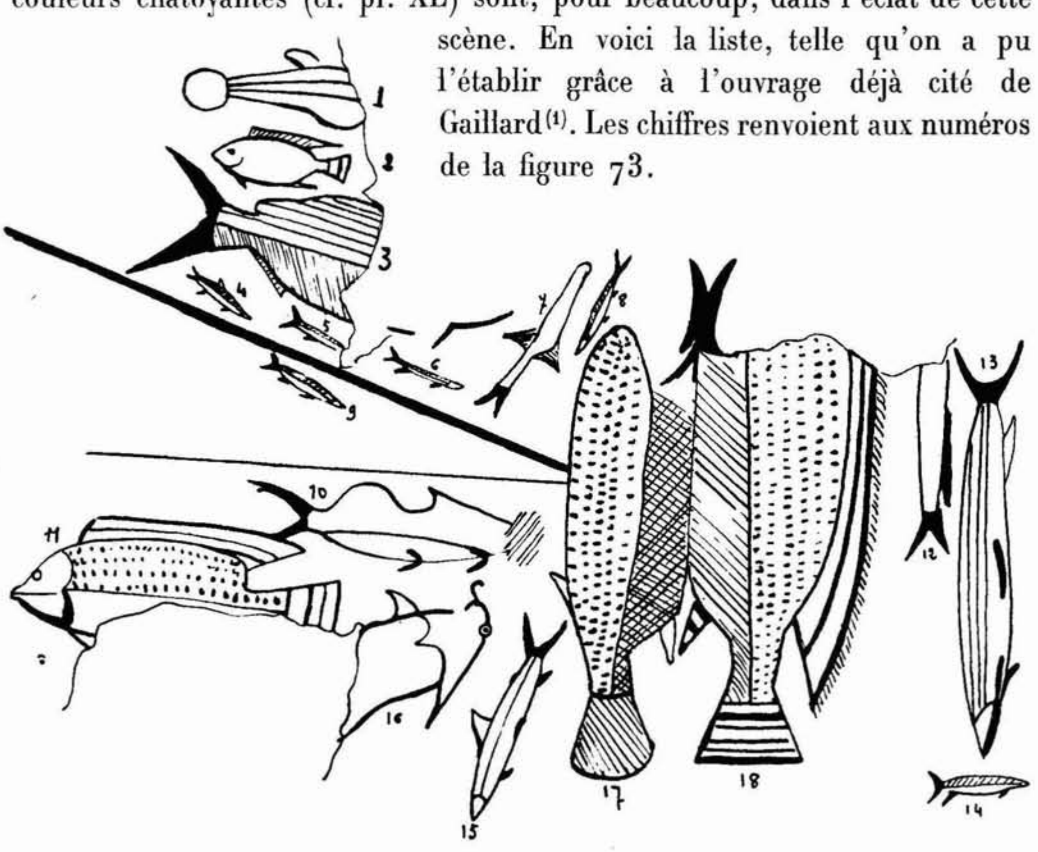


Fig. 73.

1. Tetrodon fahaka.
2. Chromis.
3. Citharinus latus.
4-6. Alestes dentex.
7. Petrocephalus bovei.
8. Alestes dentex.
9. Alestes dentex.
10. Synodontis schall.
11. Chromis.
12. Schilbe mystus.
13. Hydrocyon forskalii.
14. Alestes dentex.
15. Hydrocyon forskalii.
16. Synodontis batensoda.
17. Lates niloticus.
18. Chromis.

[1] *Recherches sur les poissons.*

On a déjà souligné[1] l'intérêt qu'offre la présence, dans les représentations de Mo'alla, de l'*hydrocyon forskalii* et de l'*alestes dentex*. On notera que le «chien du Nil», connu pour sa voracité et sa combativité[2], attaque ici une fois un *alestes dentex*, et une autre fois le pied d'un plongeur. C'est l'occasion d'admirer, une fois de plus, le remarquable esprit d'observation des anciens Égyptiens qui, en représentant les animaux, non seulement ont su créer des synthèses extraordinaires de précision, mais ont su également noter leurs habitudes et reproduire leurs attitudes favorites [3].

*G*) Le registre supérieur était, sans doute, occupé par des scènes de chasse au filet. Il n'en reste, malheureusement, que d'infimes traces.

On aperçoit, à droite, une jambe d'homme •—, un trait noir vertical et un trait noir horizontal, puis deux pattes d'échassier (probablement une grue), deux traits noirs formant un angle obtus, et enfin deux autres pattes d'échassier. On pense évidemment à la chasse au filet hexagonal, qui serait, à cet endroit, au-dessus de la pêche au harpon, exactement à sa place logique, mais les traces sont trop fragiles pour qu'on puisse se montrer trop affirmatif.

*H*) Traces d'un filet à mailles blanches sur fond bleu. Ce fond bleu, dans la tombe d'Ankhtifi, indique toujours l'eau. On doit donc admettre qu'il y avait, à cet endroit, une scène de pêche à la traîne. Elle aurait été placée, comme elle l'est si souvent, à proximité d'une scène de chasse au filet. On doit noter, cependant, qu'un tableau analogue décore le registre inférieur (I) et qu'il est assez peu usuel de trouver, dans une tombe égyptienne, deux scènes identiques sur une même paroi.

*I*) Pêche à la traîne. — Les hommes, debout sur la rive, tirent le filet, trois à droite —• et trois à gauche •—. De ces derniers, un seul est conservé à peu

[1] Cf. *supra*, p. 133.

[2] J'adresse tous mes remerciements au docteur L. Keimer à qui je dois tous ces renseignements et qui a publié récemment quelques remarques sur les poissons de Mo'alla dans le *Bull. de l'Institut d'Égypte*, XXIX (1948), p. 263-274. On remarquera les dents, bien apparentes, du chien du Nil. Ces dents, qui sont une des principales caractéristiques de ce poisson, n'ont, sans doute, pas été étrangères au nom vulgaire qui lui a été donné.

[3] Les légendes qui accompagnent la scène de pêche au harpon seront étudiées plus loin, inscription 16, 13 à 16.

près en entier ; les autres, à l'exception des pieds, sont perdus dans une lacune. Les pêcheurs sont nus, mais portent, cependant, un baudrier et un ceinturon. Ce détail indique, peut-être, que nos hommes, soldats ou matelots, ne sont que des pêcheurs d'occasion. Ils ont quitté leur pagne dans la crainte de le mouiller, mais n'ont pas cru utile d'abandonner les autres accessoires de leur uniforme. Ceux de leurs compagnons qui ont été contraints, par les exigences de la manœuvre, d'entrer dans l'eau ont dû laisser sur la rive les derniers vestiges de leur costume. L'un d'entre eux, que l'on voit à l'extrême droite du registre, a de l'eau jusqu'à la taille : il prend un instant de repos après avoir aidé ses compagnons à hisser la pointe du filet jusqu'à la rive ; il est probable qu'un autre pêcheur avait accompli la même besogne à l'extrémité gauche, aujourd'hui perdue, de la scène [1]. Au centre, on remarque deux personnages dans des attitudes assez originales : celui de droite sort de l'eau en s'essuyant les cheveux de la main droite ; avec le bras gauche, il fait un grand geste, tout en annonçant à ses camarades que la pêche a été fructueuse (cf. *infra,* inscr. 16, 17). Il vient évidemment de plonger pour essayer de voir ce que contenait le filet, encore immergé. Son compagnon, alléché par la promesse d'une bonne prise, se jette à l'eau, la tête la première, pour contrôler l'exactitude des paroles qu'il vient d'entendre. On reconnaît bien là l'esprit enjoué des Égyptiens, toujours prêts à noter le détail amusant et pittoresque, même au prix d'une invraisemblance. Il est évident, en effet, qu'il n'y avait pas assez de fond, à cet endroit, proche de la rive, pour plonger, comme le fait notre homme, la tête la première, dans l'eau.

Il n'est pas certain, toutefois, que cette interprétation, qui est fondée sur l'esprit de la légende, soit tout à fait exacte, et l'intermède amusant, joué par les deux personnages du centre, n'est peut-être pas exclusivement amené par le désir de relever la scène d'une note humoristique. En effet, on peut supposer que la manœuvre du filet exigeait, à l'occasion, la complète immersion d'un des pêcheurs. Dans une tombe de la XIe dynastie, à Deir el-Bahari [2], on relève une scène qui présente, avec la nôtre, des analogies certaines. Dans cette tombe, qui appartient à un fonctionnaire appelé Djar, on a l'impression

[1] Peut-être ce personnage est-il partiellement conservé ; cf. *infra, J, ad initium.* — [2] Winlock, *Bull. of the Metrop. Mus. of Art,* II, *Eg. Expedition,* 1930-1931, March 1932, p. 29, fig. 30.

très nette que le pêcheur avait plongé, non pas seulement par simple curiosité, mais pour aider à la manœuvre (fig. 74). Il n'est donc pas impossible que la même explication vaille également pour le tableau de la tombe d'Ankhtifi, mais il n'en resterait pas moins vrai qu'il y a eu, de la part de l'artiste, une intention humoristique clairement soulignée par la légende.

Le filet, muni de ses deux câbles de halage, a la forme allongée habituelle. Des lignes blanches, se coupant en losanges, indiquent les mailles; la corde, qui forme le cadre, est jaune, rayée de rouge. Au bord supérieur sont fixés les flotteurs qui ressemblent à des maillets ❙; les contrepoids sont perdus

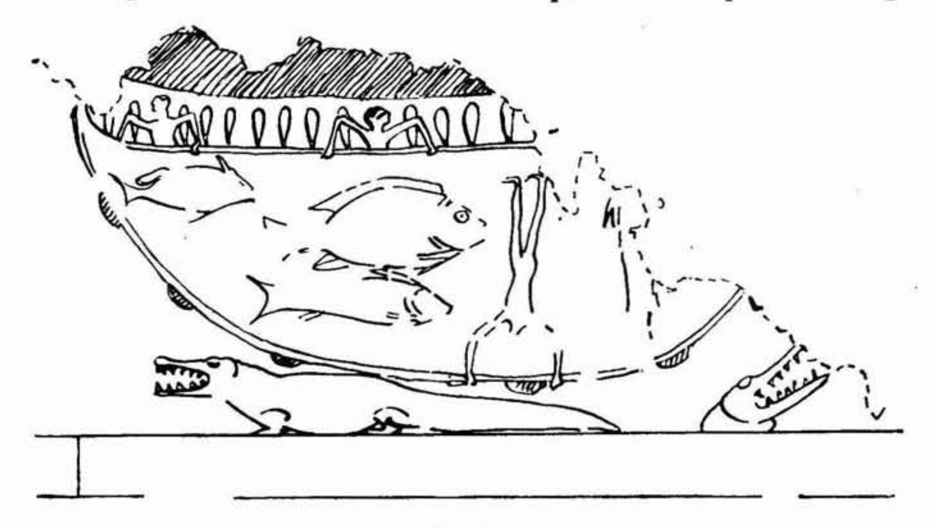


Fig. 74.

dans la lacune. Le filet se détache sur un fond gris-bleu qui évoque la couleur de l'eau. Enfin, on aperçoit, dans le filet, deux magnifiques mormyres et un lates niloticus. A l'extrême droite, un barbus bynni (?) a réussi à s'échapper; il semble que sa queue reste encore engagée dans les mailles.

*J*) Scène de pêche au haveneau. — A droite, à moitié perdues dans une lacune, on aperçoit les traces d'un homme ⟵. Dans l'état de conservation actuel de la paroi, il est difficile de dire si cet homme appartient à la scène précédente — et, dans ce cas, il ferait pendant au personnage, à moitié immergé, qu'on voit à l'extrême droite du filet — ou s'il pêche au haveneau comme le personnage, un peu mieux conservé, qui se trouve à sa gauche. De cet homme, il

nous reste, en effet, émergeant d'une lacune, le torse barré d'un baudrier [1], la tête et un bras. Il reste surtout le haveneau qui nous permet d'identifier la scène avec certitude. Ce genre de filet, « qui avait l'aspect d'une longue poche conique, était monté sur deux barres de bois croisées en forme de ciseaux et réunies par une traverse; le pêcheur, debout dans la barque, le manœuvrait en tenant, d'une main, l'un des montants et, de l'autre, la traverse [2]. On doit noter, toutefois, que ce filet présente une forme différente chaque fois que le pêcheur, au lieu de se tenir dans une barque, a préféré entrer dans l'eau [3]; il prend alors l'aspect d'un filet monté sur un châssis triangulaire dont les deux branches latérales se croisent en ciseaux, et qui semble s'ouvrir, non plus au sommet, mais sur le côté. Il s'agit certainement d'un haveneau, mais vu sous un angle différent. Le pêcheur, étant entré dans l'eau, l'artiste ne disposait pas, dans le sens vertical, d'une hauteur suffisante pour représenter la poche du haveneau dans sa position réelle : il suffit de faire pivoter de 90° cette ouverture latérale pour retrouver immédiatement le haveneau classique. Dans la tombe d'Ankhtifi, la représentation n'est pas complète, mais il est évident que nous avons affaire à ce deuxième aspect du haveneau, ce qui est tout à fait naturel puisque le pêcheur a jugé bon d'entrer dans l'eau. Les mailles du filet sont blanches et se détachent, comme dans la scène précédente, sur un fond gris-bleu foncé qui figure l'eau. L'homme tient son engin par la traverse et par un montant, selon le procédé décrit plus haut. Trois poissons — seul un barbus bynni est bien reconnaissable — ont été pris dans le filet.

Au-dessus du haveneau se trouve une nasse d'une forme assez étrange. La nasse est un panier d'osier ayant, généralement, dans les représentations égyptiennes, la forme d'une bouteille [4] à goulot légèrement évasé. Ici, elle est figurée comme un grand panier conique frangé à la partie inférieure. Elle est peinte en rouge et elle est ornée de bandes blanches. Il est difficile de

[1] Il semble bien que cet homme ait eu de l'eau jusqu'à la taille, mais, n'ayant, sans doute, pas l'intention de plonger complètement, il n'avait pas cru devoir retirer son baudrier, ni son ceinturon qui complète, presque certainement, son très léger costume.

[2] Boreux, *Études de nautique égyptienne,* p. 189; cf. aussi Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 25 ; dans cet ouvrage, le haveneau est appelé épuisette.

[3] Davies, *Rock tombs of Deir el Gebrâwi,* II, pl. V.

[4] Davies, *op. cit.*, I, pl. VI.

dire en quelle matière elle était faite. Sa forme, en tout cas, si originale soit-elle, n'est pas sans exemple dans l'art égyptien de cette époque. En effet, dans la tombe de Djar [1], déjà mentionnée, on remarque trois nasses ayant presque exactement la même forme (fig. 75). Cette tombe de Djar, en dépit de sa date, relativement récente, a dû être décorée, comme le remarque Winlock [2], par un des derniers artistes ayant vécu à la première période intermédiaire. Le style des représentations en est une preuve indéniable. Aussi, n'est-il pas étonnant de trouver, non seulement dans le style, mais même dans la manière dont sont traités certains détails, de grandes analogies avec les représentations de la tombe d'Ankhtifi.

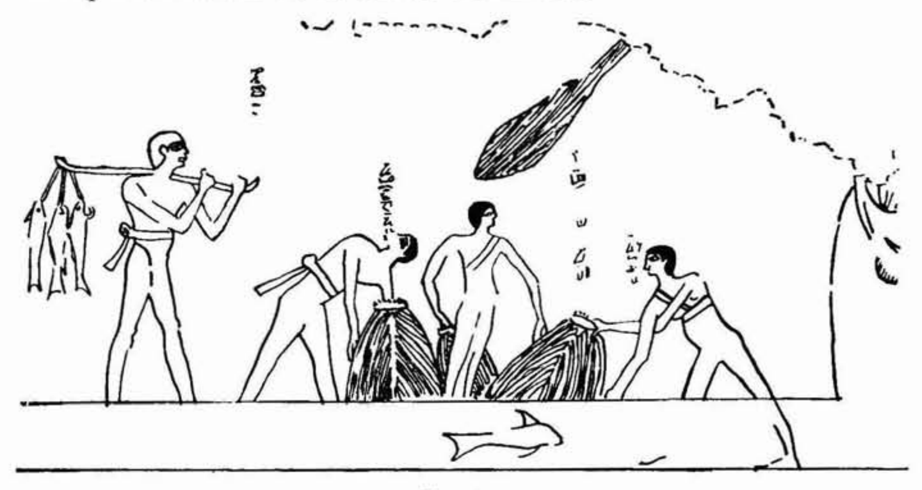


Fig. 75.

*K*) Scène de boucherie. — Le dépeçage du bœuf, en effet, et l'offrande de la patte antérieure qui composent un tableau, au premier chef, religieux et funéraire, sont associés à la grande scène profane de l'inspection de la flotte. Le bœuf, que quatre hommes sont occupés à dépecer, se trouve au-dessus des bateaux, à peu près à la hauteur du torse d'Ankhtifi. Plus haut, on voit voleter des canards dont le rôle semble être exclusivement décoratif : il s'agissait de remplir l'espace vide qui sépare la scène étudiée ici de celle du registre supérieur (H) dont il ne reste presque rien.

[1] Winlock, *Bull. of the Metrop. Mus. of Art,* II, *Eg. Exped.,* 1930-1931, March 1932, p. 29, fig. 31. — [2] *Ibid.,* p. 32.

Le bœuf, une bête à robe blanche piquetée de noir, est couché sur le dos, la tête renversée vers la droite. Un des bouchers →, à cheval sur le cou, tient, à deux mains, un grand couteau avec lequel il s'apprête à égorger la victime. Un compagnon est sur le point de détacher la seconde des pattes antérieures ; la première est déjà détachée, et un serviteur → la présente au maître, ou, plutôt, est censé la présenter, car la patte offerte — est-ce une étourderie de l'artiste? — n'appartient certainement pas au même animal. Les deûx autres bouchers s'occupent des pattes postérieures ; l'un deux →, en prenant son appui sur l'arrière-train de la victime, tire une patte en arrière avec une corde ; l'autre ← pousse la patte dans le même sens et, un couteau à la main, attend le moment favorable pour achever son travail.

## IX. — PAROI OUEST, MOITIÉ SUD : LA NAVIGATION DE HÉMEN (pl. XIV et XL).

Cette scène est tout à fait originale, et, par là même, assez difficile à interpréter. Avant d'exposer les deux hypothèses qui nous semblent possibles, et qui d'ailleurs, se confondent peut-être, il nous a paru utile de donner, dans un esprit étroitement objectif, une description détaillée des différents tableaux qui la composent.

*L*) 1. Ankhtifi est représenté debout, en taille héroïque ←. Il s'appuie sur sa canne, dans l'attitude précédemment décrite (p. 88). La tête a disparu, mais quelques traces permettent d'affirmer que le nomarque portait la perruque longue, couvrant probablement les oreilles. Il est vêtu d'une *shendjit* blanche et porte un collier. Son nom est écrit devant lui, au-dessus du serviteur qui lui tend le *ḫpš* (tableau K; cf. inscription 16, 19).

2 à 5. Le prince est accompagné de quatre personnages, représentés à une échelle beaucoup plus petite. Ce sont, évidemment, ses fils ; une légende le précise même pour l'un d'entre eux (cf. *supra*, p. 16 et *infra*, inscription 16, 20). Les deux premiers (2 et 3), dont l'un est le fils aîné, Idy, ont presque entièrement disparu dans une lacune : il ne reste plus que les jambes et la

fin de la légende. Sans doute les jeunes princes tenaient-ils chacun une pagaie comme leurs frères placés, l'un (4), derrière son père, et l'autre (5), le benjamin, semble-t-il, entre la canne — qu'il tient d'une main — et la jambe avancée d'Ankhtifi. Tous deux, comme on l'a vu, tiennent une pagaie, et c'est le seul détail qui mérite d'être relevé, car il sera utilisé dans l'essai d'interprétation qui sera fait plus bas.

La partie gauche de la scène est très dégradée. Il n'est plus possible de dire exactement quel était le nombre des bateaux inspectés par le nomarque, mais on sait, du moins, que ces bateaux allaient, les uns, vers le Nord, et, les autres, vers le Sud, c'est-à-dire que les uns s'approchaient du prince et que les autres s'en éloignaient.

6. La première barque est une sorte de longue pirogue à étrave effilée, et, probablement, à étambot relevé, comme la barque suivante. Elle est occupée par six hommes au moins. Les cinq premiers, le genou droit sur le pont, la jambe gauche relevée verticalement devant eux, tiennent, chacun, une pagaie à deux mains. Tous sont dans la position de l'attaque, le torse légèrement penché en avant. Ils sont vêtus du pagne ordinaire, ont les cheveux courts, ornés d'un bandeau, et portent un collier, mais ils n'ont, ce qui est étonnant, ni le baudrier, ni le ceinturon. Ils sont rangés par ordre de taille, le plus petit étant à l'avant; on observe, d'avant en arrière, les mêmes proportions croissantes pour les pagaies. Du sixième homme d'équipage, il ne reste que la jambe gauche, relevée; le pied n'étant pas caché par le genou droit, on est tenté d'en conclure que ce dernier matelot n'était pas un pagayeur, mais plutôt l'homme de barre.

7. Il y a peu à dire sur ce bateau, réplique à peu près exacte du précédent. Notons simplement que l'homme le plus grand est, ici, à l'avant, que la barque n'est montée que par quatre pagayeurs, et que le premier de ceux-ci, au lieu de relever sa jambe gauche, est assis sur ses deux jambes repliées. L'homme de barre, les jambes croisées, est confortablement installé, presque couché, sur le plan incliné formé par l'étambot. Il tient, assez mollement, son aviron de gouvernail.

8. La troisième barque est presque entièrement perdue dans une lacune. On ne voit plus que l'étambot, une partie de l'aviron de gouvernail et le bas

du mâtereau. Il s'agit donc d'un type de bateau plus évolué, qui n'est guère attesté, et encore rarement, avant la fin de la VI^e dynastie [1] : l'aviron de gouvernail, qui traverse l'étambot, est fixé à un mâtereau à œillère, et est manœuvré par une barre [2]. L'homme de barre est accroupi vers la gauche, mais tourne la tête vers la droite; les jambes, l'une repliée sous lui, l'autre, relevée verticalement devant lui, sont placées de part et d'autre du mâtereau.

9. Un peu à gauche, on aperçoit, émergeant d'une lacune, un homme, le torse légèrement penché en avant, et les deux bras étendus. Il est tout à fait probable que cet homme appartient à l'équipage d'un bateau qui se dirige vers le Sud, et dont il ne reste rien aujourd'hui.

10. Le dernier bateau visible, avant la grande lacune, se trouve à gauche. Il n'en reste, aujourd'hui, que la cabine, quelques cordages, et une partie d'un des hommes d'équipage. La cabine est fermée par des rideaux décorés en damier [3]; un bouclier de bois, recouvert de cuir, est accroché à la paroi latérale qui se trouve du côté du spectateur [4]. Cette cabine devait déborder sur l'étambot, car celui-ci n'est plus visible, et les hommes de barre devaient se tenir devant la cabine [5]. Les cordages sont au nombre de quatre, assez rapprochés les uns des autres, et bien tendus. Ils coupent le corps de l'homme, ce qui indique qu'ils passent à babord, puis disparaissent derrière la cabine, comme s'ils allaient s'attacher à tribord. En réalité, ils étaient, peut-être, fixés dans le toit de la cabine. Dans les représentations égyptiennes, les haubans, car il ne peut guère s'agir que de haubans, sont toujours placés beaucoup trop en arrière [6]. Le seul homme d'équipage qui soit encore visible est accroupi sur le toit de la cabine, une jambe repliée sous lui, et, l'autre,

[1] Cf. Davies, *Deir el Gebrâwi*, II, pl. VII, où se trouve, je crois, le plus ancien exemple de ce type.

[2] Boreux, *Études de nautique égyptienne*, p. 494-496.

[3] *Ibid.*, p. 266-267.

[4] Ce détail n'indique pas forcément que ce bateau est un bateau de guerre, puisqu'on le trouve à Béni Hasan (I, pl. XIV et XXIX) dans des scènes de pèlerinage; le bouclier servait à abriter le maître du soleil.

[5] Cf. par exemple, Lepsius, *Denkmäler*, II, pl. 96.

[6] Cf. Boreux, *op. cit.*, p. 358-361. On pourra comparer utilement à notre fragment de bateau les belles barques à voile du mastaba de Kaïemânkh (Junker, *Gîza*, IV, pl. III et IV).

relevée. Il est tourné vers la gauche, le torse à peu près droit, et lève certainement ses bras en avant. Il ne fait aucun doute que cet homme est chargé de la manœuvre des bras de vergue. On pourrait penser que deux des cordages représentés figurent, précisément, les extrémités de ces deux bras de vergue, mais ils sont, semble-t-il, beaucoup trop tendus, et il est plus vraisemblable d'admettre, comme on l'a fait, que les quatre cordages sont des haubans.

*M*) (fig. 76). — Il est probable que d'autres bateaux étaient représentés sur la partie de paroi aujourd'hui en lacune, mais il n'est pas possible d'en déterminer le nombre exact [1]. Quoi qu'il en soit, la scène de navigation



Fig. 76.

reprend à l'extrémité Sud de la paroi Ouest. Deux grandes barques à rames, se dirigeant vers le Nord, occupent le registre inférieur (pl. XLI). Toutes deux sont fragmentaires, mais, comme nous avons l'arrière de l'une et l'avant de l'autre, nous pouvons, en supposant, ce qui est probable, qu'elles avaient la même forme, nous faire une idée de leur profil : elles sont plus relevées à la poupe qu'à la proue; l'étrave, qui se termine en pointe, forme avec la ligne de la coque, une courbe continue; l'étambot, au contraire, est angulaire, et son extrémité est beaucoup plus épaisse.

Dans le premier bateau, on voit six avirons, mais il ne reste que trois rameurs, dont un est presque entièrement perdu dans une lacune. Tous ces hommes,

[1] Quatre bateaux au moins doivent manquer.

qui, à la différence des pagayeurs, sont tournés vers l'arrière de la barque, ont le pied gauche à plat sur le pont et le pied droit sur la barre d'appui. Ils tiennent l'aviron à deux mains, les bras tendus, le torse encore droit, mais s'inclinant très légèrement en arrière : la passe dans l'eau touche à sa fin et les rameurs s'apprêtent à se renverser en arrière pour le dégagé. Ils portent le pagne court, le baudrier, le ceinturon, et leur cou est orné d'un collier. Sur le gaillard d'arrière, un homme est assis •→, les deux jambes relevées devant lui : c'est probablement le barreur, l'aviron de gouvernail étant, presque certainement, fixé à un mâtereau et manœuvré à l'aide d'une barre; dans ce genre de bateaux, l'homme de barre est presque toujours assis, et il est tourné vers l'avant [1]. A l'extrême pointe de l'étambot se trouvait un dernier matelot ←• dont il ne reste que des traces. Son rôle est de recevoir l'extrémité (jaune) du cordage que lui jette le prorète du deuxième bateau. Il n'est pas rare que deux embarcations soient attachées l'une à l'autre, mais ce n'est pas le cas ici. On pense plutôt à certaines scènes [2], où l'on voit un homme jeter, de l'avant d'un bateau, une corde qui devait être rattrapée par un matelot, debout à l'arrière du bateau qui précède. Dans la tombe d'Ankhtifi, ce second bateau était monté, au moins, par six rameurs : on aperçoit, en effet, six avirons, dont trois seulement ont été reproduits à la planche XLI. Trois des rameurs sont encore visibles : ils ont exactement le même uniforme et la même attitude que ceux de la barque précédente. A l'avant se trouve le prorète, dont il a déjà été question, et qui lance un cordage à un matelot du premier bateau. De ce personnage, dont il a été dit qu'il ne restait que des traces, on voit pourtant les deux mains qui s'agrippent à la corde. Les embarcations, l'aviron de gouvernail et les rames sont peints en rouge.

La scène de navigation se poursuivait sur la paroi Sud (fig. 77). Il ne reste qu'un fragment de bateau papyriforme, à coque jaune. A l'avant, un personnage •→, qui est probablement le prorète, se tient debout; puis on voit successivement un homme •→ vêtu d'une longue jupe à tablier, un poteau rouge, qui est peut-être un mât, et une femme ←• vêtue d'une tunique demi-

[1] Cf. par exemple, Davies, *Deir el Gebrâwi*, I, pl. X. — [2] Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XXIX; Davies-Gardiner, *The tomb of Amenemhēt*, pl. XII.

longue, les chevilles ornées de périscélides. L'ombelle de papyrus, qui forme le décor de l'étrave, est traversée par une bande blanche coudée qui, en dépit de sa couleur et de sa forme, doit représenter un câble reliant ce bateau à un autre.

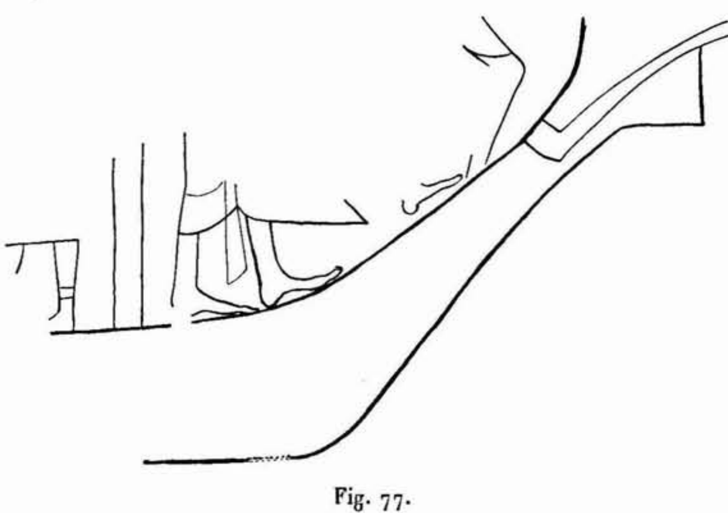


Fig. 77.

## X. — PAROI OUEST, MOITIÉ SUD : LA CHASSE À L'HIPPOPOTAME.

La chasse à l'hippopotame, qui est assez fréquemment représentée dans les mastabas memphites, n'apparaît, à ma connaissance du moins, qu'une seule fois dans les tombes de Haute Égypte [1]. Encore ne s'agit-il que d'une chasse occasionnelle, entreprise pour protéger un troupeau de vaches qui traverse à gué un marais. Dès la fin de l'Ancien Empire, la scène tend à disparaître complètement du répertoire [2], et il est intéressant de la retrouver, à la première période intermédiaire, dans une tombe provinciale du troisième nome de Haute Égypte. De plus, il est presque certain que, dans cette scène, Ankhtifi participe, en personne, à la chasse. Or, à Giza et à Saqqara, cette chasse dangereuse n'est *jamais* pratiquée par le maître qui en laisse le soin

(1) Davies, *Deir el Gebrâwi*, II, pl. XX (tombe d'Isy). — (2) Klebs, *Reliefs und Malereien des mittleren Reiches*, p. 95.

et le risque à ses gens [1]. C'est donc une scène tout à fait exceptionnelle que nous avons à étudier (pl. XLI).

Dans un grand canot de bois, peint en rouge, ont pris place trois personnages : deux chasseurs, représentés en grande taille, et un homme, assis à l'arrière. Cet homme, beaucoup plus petit que les précédents, et qui doit être chargé de la manœuvre de la barque, a le bandeau, le baudrier et le ceinturon comme tant de matelots dans la tombe d'Ankhtifi [2]. Les deux autres personnages tiennent chacun un harpon (noir) dans la main droite, levée. Celui de gauche, le mieux conservé, est coiffé d'une perruque arrondie sur la nuque et laissant probablement les oreilles découvertes ; il porte également le collier, le baudrier et le ceinturon ; le bras droit a disparu, mais il est aisé de compléter le geste en s'aidant de la grande scène de pêche au harpon de la paroi Ouest. La main gauche du chasseur, qui apparaît à peu près à la hauteur de la taille, tenait, sans aucun doute, l'anneau à corde dont il a été question plus haut. Cet homme, sur l'identité duquel on reviendra bientôt, est aidé, dans cette chasse dangereuse, par deux compagnons, sensiblement de la même taille que lui. L'un d'entre eux, dont toute la partie supérieure manque, est monté dans la même barque que lui, et les deux harpons qui ont pénétré, l'un dans le dos, et l'autre, dans l'arrière-train de l'hippopotame, sont exactement parallèles. De l'autre côté de la victime, on aperçoit une jambe, celle du troisième chasseur, dont la barque a complètement disparu. En revanche, le harpon est bien conservé, et il est planté en plein dans la tête de l'hippopotame ; ce dernier est noir avec le ventre rouge et une zone rouge dans la tête ; l'artiste a bien su rendre la silhouette pesante de celui que les Égyptiens appelaient quelquefois « le lourd » (*dnś*).

Ces trois personnages ne sont certainement pas des chasseurs ordinaires, et il ne fait aucun doute qu'on doit les identifier au nomarque lui-même et à deux de ses fils : la taille et l'attitude que l'artiste leur a données sont, à cet égard, tout à fait convaincantes. Le seul point délicat est de désigner celui des trois hommes qu'on doit identifier au nomarque. J'avais d'abord pensé le retrouver dans le chasseur de gauche, celui dont la tête est conservée, mais

[1] Klebs, *op. cit.*, p. 95 ; Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, p. 21. — [2] Cf. *supra*, p. 97, n. 1.

je n'en suis plus aussi certain, et je crois préférable, maintenant, de supposer que le prince, à tout seigneur tout honneur, avait revendiqué, ou tout au moins, que l'artiste lui avait donné, la place la plus dangereuse, celle qui met le chasseur en face de l'hippopotame. Un passage de l'inscription biographique, dont le début est malheureusement en lacune, compare Ankhtifi à « un harpon dans les narines d'un hippopotame en fuite » (inscription 6). Il m'a semblé qu'on pouvait voir, dans cette scène, une illustration du texte, illustration qui ne peut être exacte que si le harpon qui a pénétré dans la tête de l'hippopotame appartient à Ankhtifi.

Mais il y a sans doute davantage. En effet, le désir d'illustrer un bout de texte ne suffit pas à expliquer le choix, par l'artiste, d'une scène oubliée depuis longtemps, et il convient, maintenant, d'exposer les deux hypothèses auxquelles il a été fait allusion plus haut.

La première de ces deux hypothèses est fondée sur les récits de guerre de l'inscription biographique. A deux reprises, Ankhtifi raconte que sa vaillante troupe de Héfat a descendu le Nil pour combattre les Thébains, puis, qu'elle est retournée, la première fois du moins, vers le Sud pour anéantir les derniers nids de résistance (inscriptions 6 et 7). La première des deux scènes que nous venons de décrire est-elle en relation avec cet épisode glorieux de la vie d'Ankhtifi? On est tenté d'admettre un rapport au moins indirect. En effet, dans la partie Nord de la tombe, nous avons, à l'Ouest, une évocation de la guerre contre Thèbes, et, à l'Est, un défilé pacifique d'archers, probablement une prise d'armes après la victoire. Il est assez logique de supposer que la flotte, elle aussi, devait être à l'honneur, et qu'elle n'avait pas été oubliée dans la décoration de la tombe. Malheureusement, nous n'avons aucun point de comparaison. Les documents relatifs à l'armée sont, avant le Nouvel Empire, extrêmement rares, et ceux qui concernent la flotte sont à peu près inexistants. Il serait très intéressant de connaître, avec une certaine précision, le rôle de la flotte dans la guerre. Il n'est pas impossible qu'elle ait été, parfois, engagée dans de véritables combats [1]. Les récits de guerre,

[1] A l'époque prédynastique, un combat naval est figuré sur le manche du couteau du Gébel el-Arak (Louvre); enfin, on doit, au moins, mentionner la célèbre bataille navale de Médinet-Habou, livrée par Ramsès III aux peuples de la mer; cf. sur ce combat, le récent article de Nelson dans le *Journal of near Eastern Studies,* II (1943), p. 40-45.

d'autre part, parlent, à l'occasion, de bateaux, mais il semble bien qu'il s'agisse, dans ces textes, de transports de troupes et non de batailles navales [1]. Nous ignorons même la composition de l'équipage de ces bateaux de transport. Il est probable que cette composition variait suivant les dimensions de la barque : s'il s'agissait d'un grand bateau à voile, un équipage spécialisé était indispensable, mais s'il s'agissait d'unités légères, les hommes de métier devenaient inutiles, et ceux qu'on embarquait pouvaient, indifféremment, et selon les besoins, jouer le rôle de matelots ou celui de soldats. Actuellement, en Haute Égypte, il n'est personne qui ne soit, à l'occasion, matelot, et il est évident qu'il n'en allait pas autrement à l'époque où vivait Ankhtifi. L'inscription d'Ahmès, sensiblement postérieure à notre texte, il est vrai, nous apporte, en tout cas, la preuve que les matelots, au début de la XVIII[e] dynastie, servaient aussi comme soldats. On peut donc supposer que les embarcations légères que nous avons décrites, et qui n'étaient montées que par quelques hommes, avaient servi aux expéditions militaires d'Ankhtifi. Elles offraient, en effet, de grands avantages : rapides et mobiles, elles pouvaient aborder à n'importe quel point de la rive et risquaient moins que de gros bateaux de heurter un des nombreux bancs de sable (*ṯzw*) que laisse le Nil en se retirant après la crue. J'imagine pour ma part que les éclaireurs, ou les corps francs (*wḫ;wt*), devaient se déplacer nuitamment sur de pareilles embarcations; le gros des troupes suivait peut-être dans des bateaux plus importants. Cependant, même en admettant le bien-fondé d'une telle hypothèse, il n'est pas possible d'affirmer que la revue, présidée par Ankhtifi, est une revue militaire. Le seul fait qu'on puisse établir avec certitude, c'est que les circonstances qui ont été à l'origine de cette inspection ne sont pas ordinaires; nous avons vu, en effet, que les fils du nomarque faisaient, vraisemblablement, partie de l'équipage de cette flotte, puisqu'ils sont, autant qu'on peut dire, armés chacun, d'une pagaie. Or, les princes ne pouvaient, semble-t-il, jouer le rôle de matelots que dans deux cas : à l'occasion de la guerre, c'est l'hypothèse qui vient d'être faite, et à l'occasion d'une cérémonie religieuse. C'est cette seconde hypothèse que nous allons examiner maintenant.

[1] Inscription d'Ouni = *Urkunden*, I, p. 104 ; inscriptions 6 et 7 de la biographie d'Ankhtifi ; enfin, on doit signaler, au début de la XVIII[e] dynastie, le célèbre récit biographique d'Ahmès, fils d'Abana (= *Urkunden*, IV, p. 2 et seq.), sur lequel nous reviendrons bientôt.

Elle est fondée, en partie, sur une légende de la tombe, assez obscure il est vrai, et en partie, sur la scène de la chasse à l'hippopotame qui a été décrite plus haut.

La légende est peinte entre la représentation d'Ankhtifi et celle de la pêche au haveneau (tableau J), mais elle n'a certainement aucun rapport avec cette dernière. Le texte (inscription 16, n° 19) dit : *Horus apporte une bonne* (?) *inondation*[1] *à son fils Néferkarē*ʿ [2]. *Inspecter toute navigation de Hémen.* Le mot «navigation» nous incline immédiatement à supposer que le texte commente la première des scènes que nous étudions ici. Si tel est le cas, et il me paraît difficile de ne pas l'admettre, les exercices nautiques auxquels nous assistons étaient organisés en l'honneur de Hémen. Nous verrons bientôt comment peut s'expliquer la mention d'Horus dans la première phrase de cette légende.

Sur cette navigation de Hémen, nous sommes particulièrement mal renseignés. On voudrait savoir, en effet, si la cérémonie avait lieu une fois par an, à date fixe, si elle revenait, au contraire, à différentes reprises, mais toujours à dates fixes, ou enfin, si elle avait lieu chaque fois qu'un événement heureux était arrivé, un peu comme une action de grâces. Dans ce dernier cas, la fête représentée dans la tombe de Moʿalla a très bien pu être organisée à l'occasion de la victoire militaire d'Ankhtifi, hypothèse qui a l'avantage de concilier les deux explications qui viennent d'être données successivement. De toute façon, et quelle que soit la fréquence des festivités célébrées en l'honneur de Hémen, on peut admettre un rapprochement entre cette «navigation» du dieu et sa sortie qui est, plusieurs fois, mentionnée dans la biographie d'Ankhtifi (inscription 8).

La fête devait commencer par une sorte de «gymkana» nautique, au cours duquel les matelots accomplissaient quelques prouesses sur leurs barques; c'est la raison pour laquelle les embarcations, au lieu de défiler en ordre, comme dans une inspection militaire, vont, les unes vers le Nord et les autres vers le Sud, dans un désordre qui n'est admis que pour mieux mettre en valeur la rapidité, l'habileté et l'esprit d'initiative des différents équipages. Ankhtifi, accompagné de ses fils, préside à la cérémonie. Les pagaies que

[1] D'après A. de Buck, *On the Meaning of the name* Ḥʿpj (dans *Orientalia Neerlandica,* 1948, p. 1-22 du tiré à part, *Ḥʿpj* désigne, non pas le Nil, mais bien l'inondation.

[2] Sur ce roi, cf. *supra,* p. 36 et seq.

tiennent les jeunes princes prouvent que ceux-ci ne dédaignaient pas, à l'occasion, de participer à la « navigation de Hémen ».

Le programme liturgique prévoyait la mise à mort d'un hippopotame. C'était le moment culminant de la fête. Le nomarque lui-même, aidé de quelques membres de sa famille [1], se chargeait de harponner l'animal, conformément à une tradition immémoriale. Relisons, en effet, le texte des Pyramides 235 *a,* cité plus haut (p. 8) : *Ton os est devenu la pointe du harpòn avec laquelle tu seras harponné. Les cœurs sont éloignés* (?). *Les nomades, qui sont assis sur leur* mtꜣ, *sont anéantis. C'est Hémen.* Sethe, comme on l'a vu, suppose qu'il s'agit d'une formule utilisée par le roi, ou par son représentant, pour harponner un hippopotame au cours d'une fête célébrée à la suite d'une victoire sur les Nubiens à Héfat. Il semble difficile d'exclure la possibilité d'un rapprochement entre ce texte et la scène que nous venons d'étudier, et qui décore, précisément, une tombe située à Héfat. Le nomarque d'Hiérakonpolis est le représentant du roi dans l'extrême Sud ; il vient de remporter, non pas sur les Nubiens, mais sur les Thébains, une grande victoire, et il célèbre cette victoire en l'honneur du dieu Hémen en immolant, comme à la très ancienne époque évoquée par la formule des textes des Pyramides, un hippopotame au dieu. On conçoit, dans ces conditions, qu'il ait voulu donner lui-même le coup mortel à la victime.

La légende citée plus haut se comprend mieux si on admet cette hypothèse : Horus, c'est-à-dire le dieu d'État, protecteur de la monarchie égyptienne, a donné une bonne (?) inondation à son fils Néferkarēʿ, ce qui peut se traduire : Horus, en permettant la victoire d'Ankhtifi, a favorisé son fils Néferkarēʿ. Cependant, l'honneur de cette victoire ne revient pas au seul Horus, mais aussi, selon une très vieille tradition, au lieu local des troupes victorieuses, c'est-à-dire à Hémen. C'était donc Hémen qu'il convenait de célébrer par une cérémonie dont les différents détails étaient minutieusement décrits dans un « ordo » qui se rattachait, par tradition, d'abord orale, puis sans doute, écrite, aux usages en vigueur à l'époque évoquée par la formule de textes des Pyramides.

[1] Si cette hypothèse est exacte, il est probable que les deux canots qui participent à la chasse étaient manœuvrés par des fils d'Ankhtifi. De cette manière, nous retrouvons, dans la scène n° 2, les cinq personnages principaux (trois chasseurs et deux pagayeurs) que nous avions rencontrés dans la scène n° 1 (Ankhtifi et ses quatre fils).

Si cette explication, dont il n'est pas question de nier le caractère hypothétique, est exacte, les scènes qui viennent d'être longuement commentées, sont certainement parmi les plus intéressantes, sinon les plus intéressantes, de la tombe. Il est tout à fait exceptionnel, en effet, particulièrement aux hautes époques, de trouver, dans une tombe égyptienne, une scène relative au culte d'un dieu local. Les différentes « reconstitutions » proposées par de savants historiens des religions égyptiennes reposent, généralement, sur des bases extrêmement fragiles. Certes, il est des hypothèses qu'on peut qualifier de géniales, et celle de Sethe dans son commentaire de la formule 235 *a* des textes des Pyramides paraît bien être de celles-là, mais il est rare que les égyptologues puissent se fonder sur un document original. Celui qui nous est fourni aujourd'hui laisse, évidemment, la place au doute. Il n'en est pas moins très important, et, même s'il admet d'autres interprétations, il est indéniable, à mon avis, qu'il fait allusion à un très ancien aspect du culte de Hémen. Par cette scène, comme par une allusion probable du récit biographique (inscription 11), le dieu local de Héfat et de Het-Snéfrou sort un peu de l'ombre où le hasard l'avait plongé. Sans doute reste-t-il encore beaucoup à apprendre sur lui, mais il est toujours possible d'espérer que de nouveaux documents nous permettront de mieux situer, à l'intérieur du panthéon égyptien, celui qui, jusqu'à présent, n'était guère pour nous, autre chose qu'un nom.

# TROISIÈME PARTIE.

## LES INSCRIPTIONS.

Les textes, qui sont le plus souvent gravés et peints, se trouvent sur les sept piliers de la tombe, ceux qui se dressent à droite et à gauche du passage axial conduisant de la porte au puits du caveau (cf. fig. 78).

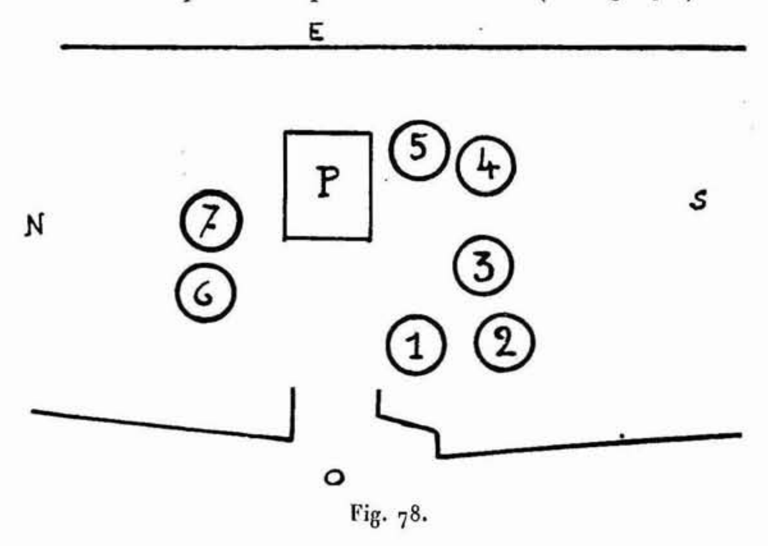



Fig. 78.

La suite des textes, comme on l'a vu plus haut (p. 24), a été établie par M. Lacau, aussitôt après la découverte de la tombe. La plupart des piliers étaient taillés en un nombre variable de pans : ceux-ci seront désignés par des lettres grecques placées entre un chiffre romain, correspondant au numéro du pilier, et un chiffre arabe correspondant au numéro de la ligne. Par exemple : II, $\gamma$, 3 indique la troisième ligne du troisième pan du deuxième pilier.

Inscr. 1 Sur les piliers III et IV, les textes ne couvrant qu'une partie du pilier et une seule, il n'a pas été nécessaire de donner à ce pan une lettre; le numéro de la ligne suivra immédiatement celui du pilier (exemple : IV, 8).

De plus, le texte sera divisé en 16 inscriptions. Ce procédé a l'avantage de rendre la suite du texte plus claire et de faciliter les renvois.

## INSCRIPTION N° 1.

### TITULATURE INITIALE.

Iα1

Iα2

**Traduction.** — *Le prince et le pacha, le trésorier du roi de Basse Égypte, le compagnon unique, le prêtre-lecteur, le chef de l'armée, le chef des interprètes* (*a*), *le chef des régions montagneuses* (*b*), *le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis* (*c*), *Ankhtifi, dit* (*d*) :

**Notes.** — Sur la titulature d'Ankhtifi, cf. *supra*, p. 18-19.

*a*) Sur la forme du signe , cf. Polotsky, *Untersuchungen*, XI, § 20.

*b*) Ankhtifi avait, sous sa direction, non seulement les deux nomes dont il va être question, mais aussi les étendues désertiques qui les encadraient et où vivaient des tribus de nomades. C'est évidemment à ces régions montagneuses, et non aux pays étrangers en général, que fait allusion, ici, l'expression *mr ḫ;świt*.

*c*) D'après Gauthier, *Dictionnaire géographique*, III, p. 99, le nom du nome d'Hiérakonpolis s'écrit sans la plume du dieu-faucon. Cependant, on trouve les deux plumes sur une stèle contemporaine des textes de Moʿalla, la stèle 1671 du British Museum (cf. *supra*, p. 22 et 38 et seq.). Cf. aussi Sethe, *Urgeschichte*, § 45 et Vandier, *Religion*, p. 25. Les deux plumes représentent le faucon anonyme qui était adoré à Hiérakonpolis et qu'on désigna, plus tard, sous le nom d'Horus Nékhény (*Ḥr Nḫnj*).

*d*) Ce *ḏd* a été interprété successivement comme un pseudo-participe (Erman, *Gram.,* § 331 *a*), comme une forme *śḏm·f* avec ellipse du sujet (Gardiner, *Gram.,* § 450, 1), comme un pseudo-participe (Gardiner, *Gram., Supplement,* p. 14) et, enfin, comme un participe prédicat (Lefebvre, *Gram.,* § 617 A). Sur cette question, on peut consulter également Polotsky (*Untersuchungen,* XI, § 78), qui fait de *ḏd* un pseudo-participe, et Clère (*Archiv für äg. Archäologie,* I (1938), p. 81 et seq.), qui, sans conclure lui-même, détruit la preuve sur laquelle s'était fondée Polotsky.

## INSCRIPTION N° 2.

### LA MISSION D'EDFOU.

(I, α 2) … (α 3) … sic … (I, β 1) … sic … sic … (I, β 2) …

**Traduction.** — *Horus* (*a*) *m'a amené dans le nome d'Edfou pour* (*son*) *plus grand bien* (*b*), *et en vue d'y rétablir l'ordre* (*c*). *J'ai agi* (*aussitôt*) (*d*). *Or Horus désirait que j'y rétablisse l'ordre puisqu'il m'avait amené dans ce nome pour que j'y*

Inscr. 2 *rétablisse l'ordre. J'ai trouvé le domaine de Khouou* (*e*) *inondé comme une* grgt (*f*), *négligé par celui qui en avait eu la charge effective* (*g*) *et ruiné* (*h*) *sous la direction d'un misérable* (*i*). *Je fis en sorte qu'un homme embrassât celui qui avait tué son père ou celui qui avait tué son frère, en vue de rétablir l'ordre* (*k*) *dans le nome d'Edfou. Combien heureux le jour où j'ai trouvé* (*l*) *la prospérité dans ce nome. Je ne permettrai pas que l'ardeur de la discorde l'emporte* (*de nouveau*) *sur elle* (*m*), *après la destruction* (*n*) *de toute action mauvaise que les hommes détestent accomplir* (*o*).

**Notes.** — Sur l'interprétation historique, cf. *supra*, p. 20 et 42.

*a*) Il est certain que l'oiseau, dont la tête est ici en lacune, est un faucon. Cependant, un peu plus bas, le même oiseau a une aigrette bien visible sur la tête et ressemble plutôt à un vautour *aleph*. Il s'agit probablement d'une erreur du lapicide, car le contexte exige, à cet endroit, la présence d'un faucon, et le faucon, dans les autres passages du texte, n'a jamais la tête ornée d'une aigrette. On a vu plus haut (p. 20) que le mot «Horus» désignait, ici, plutôt que le roi, le dieu d'Edfou. Il n'est pas sans exemple, en effet, que les Égyptiens aient attribué au dieu local, non seulement le gouvernement du territoire, mais aussi le choix des plans susceptibles d'assurer la bonne conduite de ce gouvernement. Un graffito de Hat-Noub (25, 9) nous en apporte la preuve :

. . . . . . .

(*Je suis un homme*)*. . . dont Thot a ordonné le succès pour qu'il puisse pourvoir aux besoins de tous ses nomes.*

*b*) L'expression bien connue, *ʿnḫ wḏꜣ śnb*, sert le plus souvent d'épithète. Précédée d'une préposition, elle ne s'emploie guère qu'avec *m* (en vie, santé, force!) et avec *ḥr-tp* (en faveur de la vie, de la santé et de la force de. . .). Ici, l'expression *n ʿnḫ wḏꜣ śnb* se rapporte, soit au nome d'Edfou, et on peut, dans ce cas, comme me l'a suggéré M[me] Desroches-Noblecourt, la rapprocher des mots *n ʿnḫ* qui, dans les textes des Pyramides, suivent, à différentes reprises, le nom du roi Pépi (cf. par exemple *Pyr.* 380, *a* et Sethe, *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten,* II, p. 110), soit au verbe *ỉn,* et, dans ce cas, on doit la traiter comme une sorte d'adverbe. Clère m'a signalé qu'on trouve un exemple analogue de *n ʿnḫ wḏꜣ śnb* dans *El Arabah,* pl. V, l. 6 (stèle de Khousébek).

*c*) *Grg* (*Wb.*, V, p. 186-187), suivi d'un nom géographique, signifie *fonder* puis : *pourvoir aux besoins de, relever les ruines de, maintenir en ordre* et enfin *rétablir l'ordre*[1]. Voici quelques exemples de ces différentes acceptions : Inscr. 2

1° *Pourvoir aux besoins de :* Hat-Noub, 20, 16 (Xe dynastie) [hiéroglyphes] *sic* (= [hiéroglyphes]) [hiéroglyphes] (= *niwt*) [hiéroglyphes] *recherchant pour elle* (la ville) *les moyens d'assurer sa subsistance;* cf. aussi l'exemple cité à la note *a*.

2° *Relever les ruines :* Gardiner, *J. E. A.*, VIII (1922), pl. XVIII, l. 6 (première période intermédiaire) [hiéroglyphes] *je la trouvai* (la ville de *'Iw-šn-šn*) *détruite, et je relevai ses ruines;* Louvre A. 93 = Pierret, *Recueil,* II, p. 39, l. 6 (époque saïte) [hiéroglyphes] *Sa Majesté ordonna de faire des travaux dans Abydos en vue de remettre Abydos en état.*

3° *Maintenir en ordre* : Petrie, *Koptos,* XVIII, 3 (époque saïte), l. 1, *Ô prophètes.....* 2 [hiéroglyphes] *vos enfants seront en bonne santé, vos sanctuaires seront prospères et vos nomes seront maintenus en bon ordre.*

4° *Rétablir l'ordre.* C'est le sens qu'il faut retenir dans notre texte[2]. Il n'est pas mentionné par le *Wörterbuch.* En somme, le verbe *grg* s'applique au bon gouvernement d'un pays ou d'une ville, et ce bon gouvernement exige, tantôt le rétablissement, ou tout au moins le maintien de l'ordre, tantôt la reconstruction des monuments, tantôt la répartition équitable des moyens de subsistance, tantôt enfin, et l'époque que nous venons de traverser en est une éclatante confirmation, l'ensemble de ces diverses mesures.

Le passage qui vient d'être commenté doit être rapproché d'un texte, légèrement antérieur, que Daressy a publié en 1917 (*Ann. Serv.*, XVII, p. 136, l. 3 et seq.). Il s'agit de l'inscription biographique de Ḳar, surnommé Pépinéfer. Ce fonctionnaire de l'administration centrale avait été envoyé par le roi Mérenrēʿ comme nomarque à Edfou pour y rétablir la prospérité.

[1] Sur l'expression : *grg pr,* cf. Polotsky, *J. E. A.,* XVI (1930), p. 198-199, n. 24.

[2] Clère compte publier toute une série d'exemples de *grg* pris dans ces différentes acceptions.

Inscr. 2 Le verbe *grg* ne figure pas dans l'inscription, mais les détails qui suivent l'épisode de la nomination de Ḳar prouvent que le désordre régnait certainement dans le nome. Ḳar, cependant, n'a pas la cruauté d'accuser nommément son prédécesseur.

*d*) La difficulté de ce passage vient en grande partie de la lecture incertaine du signe qui sépare le 𓋴 du 𓂝. S'il ne s'agit pas d'un défaut de la pierre, et il ne semble pas qu'une telle hypothèse doive être envisagée, on peut hésiter entre 𓂋 et 𓁹. La traduction qui a été proposée plus haut, et dont on ne songe pas à nier le caractère extrêmement hypothétique, est fondée exclusivement sur les exigences du contexte.

*Ḫr* est une particule proclitique qui sert de liaison (LEFEBVRE, *Gram.*, § 571).

*Wn Ḥr ḥr mrt* équivaut, ici, à *iw Ḥr ḥr mrt :* c'est la présence de la particule proclitique qui entraîne l'emploi de l'auxiliaire *wn* (cf. GARDINER, *Gram.*, § 326, *ad fin.*). Cette construction ne doit pas être confondue avec la forme *ḥr sḏm·f* qui, elle, a toujours le sens futur (GARDINER, *Gram.*, § 239 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 251). La fin de la phrase constitue une explication qui paraît, à vrai dire, assez inutile; sur *ḥr + sḏm·f,* cf. GARDINER, *Gram.*, § 165, 11 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 735, *a,* 2°.

*e*) *Pr Ḫww, la maison de Khouou,* désigne évidemment le nome d'Edfou, Khouou (cf. RANKE, *Personennamen,* p. 266, 3, où le nom est transcrit *Ḫwj-wj*) étant le nom du prédécesseur d'Ankhtifi. Cette manière de désigner un nome, ou un quelconque territoire, n'est pas habituelle, mais elle n'est pas sans exemple à cette époque. Dans une des deux inscriptions biographiques de Djari[1], de très peu postérieures aux textes de Moʿalla, on lit en effet : *Alors l'Horus Ouahânkh, le roi de Haute et de Basse Égypte, le fils de Rēʿ, Antef, fils de Néférou, (m')envoya en mission après que (j')eus* [ou : *qu'(il) eut*] *combattu la maison de Khé*[*t*]*y à l'Ouest de This.* La maison de Khéty — il s'agit de Khéty II — désigne évidemment le petit royaume hérakléopolitain, comme la maison de Khouou, dans notre texte, désigne le nome d'Edfou. Plus loin (inscription n° 10 = IV, 22), on trouve *pr n ꜣbw, la maison d'Éléphantine,* c'est-à-dire le premier nome de Haute Égypte.

(1) Caire $\frac{12}{22}|\frac{4}{9}$ = PETRIE, *Qurneh,* pl. II et III, l. 2-3 et CLÈRE-VANDIER, *Bib. aeg.*, X, p. 14.

*f*) *Ṯtf.* Le *Wörterbuch* (V, p. 411-413) mentionne deux verbes *ṯtf,* attestés l'un et l'autre à partir du Moyen Empire. Les deux verbes dérivent, sans doute, de la même racine. Le premier (déterminatifs : [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe]) signifie, au propre, *escalader, monter, être plein, avoir en abondance,* et, au figuré, *plonger* (*un harpon*) *dans l'eau* (cf. Blackman-Fairman, *J. E. A.*, XXIX (1943), p. 8 et p. 30, n° 16), *troubler* (*les cœurs*). Le second verbe (déterminatifs : [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], et, à l'époque grecque, [hiéroglyphe]) signifie *verser, répandre,* et, à l'époque grecque, *se répandre, être inondé.* L'exemple de Moʿalla prouve, d'abord, que le mot était connu antérieurement au Moyen Empire, et nous fait connaître, ensuite, un déterminatif [hiéroglyphe] (cf. le texte en fac-similé et la planche XV) qui, exactement sous cette forme, n'était pas encore attesté jusqu'à présent[1]. Ce déterminatif indique nettement qu'il s'agit, ici, du second verbe *ṯtf.* Sur le plan grammatical, la construction est facile à établir : *ṯtf*(*w*) est un pseudo-participe développant l'objet de *gmj* (cf. Gardiner, *Gram.*, § 315 et Lefebvre, *Gram.*, § 349, 2°). Il est moins aisé, en revanche, de déterminer le sens de *ṯtf.* Ce sens, qui doit être intransitif ou passif, dépend, en effet, de celui qu'on donnera au mot *grgt* qui, déterminé par [hiéroglyphe] (ce signe ne doit pas être confondu avec [hiéroglyphe], déterminatif de *grgt,* « colonie », *Wb.*, V, 188, 14), doit désigner un canal, ou une pièce d'eau, ou simplement un terrain, puisque le signe [hiéroglyphe], à cette époque, est remplacé régulièrement par [hiéroglyphe] (cf. le groupe [hiéroglyphe], *infra,* inscription n° 3 = I, β, 2). Ankhtifi déclare qu'il a trouvé le nome d'Edfou inondé (c'est le seul des sens de *ṯtf* qui convienne au contexte si l'hypothèse, formulée au sujet de *grgt,* est exacte), dans le premier cas, comme un canal ou comme une pièce d'eau, et, dans le deuxième cas, comme un terrain, probablement d'une nature spéciale. La comparaison avait, manifestement, pour objet de dépeindre, d'une façon aussi imagée que possible, la situation confuse du nome d'Edfou, mais il est difficile de saisir la nuance exprimée par le texte. L'inondation, en Égypte, était indispensable à la fertilité du pays, mais les crues trop fortes pouvaient être, elles aussi, dangereuses (cf. Vandier, *La famine,* p. 47-48 Inscr. 2

[1] Le déterminatif qui se rapproche le plus de celui de Moʿalla se rencontre à différentes reprises dans un chapitre des *Textes des Sarcophages;* cf. de Buck, *Coffin Texts,* II, 208; Lacau, *Rec. Trav.*, XXVII (1905), p. 55 et Chassinat-Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout,* p. 40 et 95. L'homme, au lieu d'être assis, est debout [hiéroglyphe] (var. : [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe]).

Inscr. 2 et 123-126). Est-ce à une telle crue que le scribe a voulu faire allusion? Ou n'a-t-il pas, plus simplement, voulu dire que le nome d'Edfou, au moment où Ankhtifi y était arrivé, était dans une telle situation qu'on ne pouvait pas plus y travailler que dans un canal ou dans un champ inondé? Quoi qu'il en soit, il semble préférable de traduire *grgt* par «terrain, champ» plutôt que par «canal»: le *Wörterbuch* (V, p. 189, 1) cite, en effet, un mot *grgt* (employé à l'époque grecque dans l'expression *Ackerland erschliessen*) qu'on est tenté, en dépit de l'intervalle de temps qui sépare les deux exemples, de rapprocher de notre mot *grgt*.

*g*) D'après le *Wörterbuch* (II, p. 163), le verbe *mkḥꜣ* n'est pas attesté avant la XVIII^e dynastie. Cette affirmation est contredite par le texte de Moʿalla. Le verbe *mkḥꜣ* se construit, généralement, avec un objet direct, et signifie *se détourner de, négliger*. Exceptionnellement, cependant, il peut se construire avec *ḥr* (*Urk.*, IV, 363, 16), avec *n* (Müller, *Liebespoesie*, pl. 12, l. 1) et avec *r* + l'infinitif (Caire 42.127, 6 = Legrain, *Statues*, I, 79).

*'Irj·f* désigne Khouou. L'expression signifie littéralement : *celui qui l'avait à sa charge* (i. e. la maison de Khouou).

*Śt-ʿ* signifie *activité;* cf. Polotsky, *Untersuchungen*, XI, § 67, d'après deux exemples tirés de la stèle 614 du British Museum :

l. 6 *il savait que mon activité était excellente,* et l. 11 *excellent d'activité en toute démarche.*

Sur le plan grammatical, nous avons, comme dans la phrase précédente, un pseudo-participe, *mkḥꜣ(w)*, développant l'objet (*pr Ḫww*) de *gmj*. La construction *mkḥꜣ* + *n,* signalée plus haut, ne donne, en effet, aucun sens satisfaisant. Le sujet logique (*ỉrj·f*) du pseudo-participe, à sens passif, est introduit par *n,* qui est mis, ici, comme plus loin (inscription n° 5, note *ab* = II, δ, 2), à la place de *ỉn*. On comprend aisément que la «maison de Khouou» avait été négligée par celui qui en avait la charge, c'est-à-dire par Khouou lui-même, mais on comprend moins bien l'absence de suffixe après *śt-ʿ* : on attendrait quelque chose comme : *dans son activité*. On sait, en effet, que le suffixe, en égyptien, s'emploie après le nom d'une partie du corps quand

le sujet, ce qui est le cas ici, est une personne bien définie (LEFEBVRE, *Gram.*, § 79), mais il est possible, comme me l'a fait remarquer M. Lefebvre, que l'idée de ʿ = *main* ait disparu dans le mot composé *śt-ʿ*; *m śt-ʿ* équivaudrait à notre expression «en activité». Clère m'a proposé une autre traduction : «...négligé par celui qui en avait eu la charge, par suite de l'activité d'un querelleur (*Wb.*, III, 383, 10) et sous la direction d'un misérable». **Inscr. 2**

*h*) *Ḫnnw*. Il s'agit, sans aucun doute, du verbe (II*ae* gem.), bien que la graphie avec ne soit pas mentionnée par le *Wörterbuch* (III, p. 383). D'habitude, en effet, le verbe s'écrit avec le syllabique *ḫn*, ou alors, à basse époque, avec ( ). La construction grammaticale est la même que dans les deux phrases précédentes; la forme géminée, dans les verbes de cette classe, est rare au pseudo-participe, mais elle n'est pas sans exemple (cf. GARDINER, *Gram.*, § 310, *ad fin.* et LEFEBVRE, *Gram.*, § 338, *c*). Sur la graphie, cf. aussi *śḫnn, infra,* inscription n° 6 = II, ζ, I. Sur l'interprétation de Clère, cf. la note précédente.

*i*) *Ḫr śḫr*. Sur le sens de cette expression : *sous la conduite de, sous la direction de,* cf. *Wb.*, IV, p. 258, 18.

*j*) *Ḳnj* se construit d'ordinaire avec un objet direct, et le *Wörterbuch* ne mentionne aucune autre construction (V, p. 50). Il convient de signaler, cependant, outre celle qui est attestée ici, avec *ḥnʿ*, la construction avec *r* qu'on relève dans deux graffiti de Hat-Noub, donnant d'ailleurs le même texte : 20, 14 = 25, 7-8 *un homme que tout le monde embrasse.* Peut-être voulait-on exprimer, par *r*, le mouvement qui porte l'homme qui embrasse vers celui qu'il embrasse, et, par *ḥnʿ*, la réciprocité que suppose l'embrassade.

*k*) *N mrjt grg*. On peut hésiter, ici, entre la forme passive *śḏm·f* (GARDINER, *Gram.*, § 423, 3), l'infinitif (LEFEBVRE, *Gram.*, § 514) et la forme *śḏm·f*, à la première personne du singulier (GARDINER, *Gram.*, § 181 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 740). La troisième construction semble être la plus vraisemblable, du fait même qu'elle est la plus usuelle. Le sens, en tout cas, est certain.

*l*) *Hrw nj gm·(i)*. Aucune hésitation sur la construction n'est possible : *gm*, en effet, ne peut pas être un infinitif, puisque l'infinitif de ce verbe est

Inscr. 2 féminin. Il s'agit donc de la construction *nj* + *sḏm·f* (Gardiner, *Gram.*, § 191 et Lefebvre, *Gram.*, § 257 et 267), qui correspond, ici, à une circonstancielle de temps.

*m*) *Nn di·(i) sḫm šmmt ꜣd* (?) *im·f*. Nous avons, ici, un subjonctif *sḏm·f* (*sḫm*) après *rdj*. Le *f* de *im·f* se rapporte, soit à *hrw*, soit à *wḏꜣ*. Dans le premier cas, il est indispensable de donner au verbe *gm.(i)* le sens futur : *Combien heureux le jour où je trouverai la prospérité dans ce nome! Je ne permettrai pas que règne (à nouveau) l'ardeur de la discorde en lui*. Cette phrase, grammaticalement correcte, n'est pas d'une inspiration très égyptienne, car les Égyptiens envisagent le succès plutôt dans le présent, ou dans le passé, que dans le futur. Aussi, a-t-on retenu, de préférence, la seconde possibilité (*f* = *wḏꜣ*). Le signe du crocodile, à la fin de la lacune, est certain; il était précédé, probablement, de , ou alors du signe de la flamme , déterminatif de *šmmt*. Dans ce dernier cas, *ꜣd* aurait été écrit avec le seul signe du crocodile, car il n'y a pas la place, dans la lacune, pour le groupe . *Šmmt* signifie *la chaleur* (*Wb.*, IV, p. 469, 5) au propre et, sans doute aussi, au figuré, bien que le *Wörterbuch* ne donne aucune précision à ce sujet. En tout cas, le verbe *šmm*, dont dérive le substantif *šmmt*, pouvait avoir ce sens figuré, comme le prouve un passage des inscriptions de Hat-Noub, 26, 6  *exempt de légèreté, quand on était dans le feu*[1], *le jour du combat*.

*n*) Cette phrase ne comporte qu'une seule difficulté, le sens qu'il faut donner à *sḫfw*. Ce mot, en effet, dont la lecture est certaine[2], n'est pas connu. Après *m-sꜣ*, on peut avoir, soit une forme *sḏm·f*, ou un infinitif (*Wb.*, IV, p. 11, 12-13), soit un substantif (Gardiner, *Gram.*, § 178 et Lefebvre, *Gram.*, § 526, 1). C'est cette dernière construction, de beaucoup la plus fréquente, qui doit, sans doute, être retenue ici. Le sens de *sḫfw*, d'après le contexte, est, à peu près, *destruction, cessation*.

(1) Cf. notre expression familière : *ça chauffe*.

(2) Il n'est pas possible de proposer la lecture * (causatif, d'ailleurs inconnu, de *ḫd*), et, d'autre part, une erreur pour  est bien improbable. Clère propose de rattacher ce mot à la racine *ḫfꜣ* (*Wb.*, III, p. 73, 9-12), *honorer*, qu'on retrouve dans le substantif *ḫfꜣw* (*ib.*, 14-16), *humble posture*. Le substantif *sḫf(ꜣ)w* aurait été formé sur le causatif inconnu de ce verbe et signifierait : *humiliation, soumission*.

*o*) *Mśḏdw;* sur la construction, et, notamment, sur la présence du suffixe *f*, complément de l'infinitif, lui-même objet de la forme relative, cf. GARDINER, *Gram.*, § 385 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 470. **Inscr. 2 et 3**

INSCRIPTION N° 3.

ÉLOGE PERSONNEL.

**Traduction.** — *J'étais l'avant-garde des hommes* (*a*) *et l'arrière-garde des hommes ; j'étais un homme qui trouvait la solution quand elle faisait défaut* (*b*) *dans le pays* [ou : *à la face du pays*] *grâce à des plans avisés* (*c*). (*Je fus* (*d*) *un homme*) *à la parole habile* (*e*) *qui sut rassembler* (*son*) *courage* (*f*), *le jour où il fallut fédérer les trois nomes* (*g*). *C'est que, moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *semblable* (*h*). (*Je fus un homme*) *qui sut parler librement, à un moment où les gens se taisaient, le jour où il fallut semer la crainte, alors que la Haute Égypte était dans le silence* (*i*).

**Notes.** — *a*) *Ḥ;t rmṯ*. Ces deux mots font tout d'abord penser à des expressions comme (Hat-Noub, 16, 1), (Siout, IV, 57), (Hat-Noub, 20, 1 ; 22, 1 ; 25, 1-2 ; 28, 1), (British Museum, 614, 2), (*supra*, p. 14-15), dans lesquelles *ḥ;t* correspond, à peu près, à notre mot « le premier » (le premier des princes dans le palais royal, le premier de la Haute Égypte, le premier des Grands, le premier du nome d'Hiérakonpolis). Mais, dans le cas présent, ce sens soulève une difficulté : en vertu du principe d'opposition, cher aux Égyptiens, l'expression

Inscr. 3 *pḥwj rmṯ* devrait signifier, en effet, *le dernier des hommes*. Or, s'il est légitime d'admettre que le nomarque se dise « le premier des hommes », il est beaucoup moins probable qu'il se proclame « le dernier des hommes ». Quel sens faut-il donc donner à *pḥwj?* Il n'en est guère que deux qui puissent convenir : *pḥwj* peut d'abord signifier « la fin », et *ḥꜣt,* dans cette hypothèse, devrait être traduit par « le commencement »; être à la fois le commencement des hommes et leur fin revient à dire qu'on est le principe et la fin de leur activité, ou, si l'on préfère, qu'on est *l'alpha et l'oméga*. La seconde interprétation s'inspire de préoccupations plus réalistes et, sans doute, plus conformes à l'esprit positif et objectif des anciens Égyptiens. On sait que *pḥwj* signifie *l'arrière-garde* d'une armée ou d'une flotte. On trouvera plus loin (inscription n° 7 = II, ζ, 3 à II, η, 3) deux exemples de *pḥwj* [1], pris dans cette acception, mais, dans ces deux exemples, c'est *ḫnt,* et non *ḥꜣt,* qui s'oppose à *pḥwj*. On peut supposer, cependant, que le terme qui désignait l'avant-garde variait suivant qu'il s'agissait d'une flotte ou d'une armée; l'idée serait que le nomarque, pour les habitants de son nome, était, à la fois, l'avant-garde et l'arrière-garde, c'est-à-dire qu'il les protégeait contre tous les dangers qui pouvaient les menacer.

*b) Gm ṯz m gꜣw·f.* Cette formule se retrouve dans plusieurs inscriptions biographiques du Moyen Empire. Elle a été étudiée par Dévaud, *Ä. Z.*, 50 (1912), p. 128-129 et par Polotsky, *Untersuchungen,* XI, § 64; cf. aussi *Wb.*, V, p. 152, 12. L'expression a survécu jusqu'à la basse époque. On ajoutera les exemples suivants (tous antérieurs au Nouvel Empire) à ceux qui ont été cités par Dévaud et par Polotsky :

1. Stèle de Tchaouty (dans le commerce) [hiéroglyphes].
2. Petrie, *Abydos,* I, pl. LIV [hiéroglyphes] (VIe dynastie).
3. Petrie-Gardiner, *Tombs of the Courtiers and Oxyrhynkhos,* pl. XXII, l. 2 [hiéroglyphes] *(je suis un homme) qui trouve la solution quand il est invité à la donner* (XIe dynastie).

[1] Cf. aussi Hat-Noub, 17, 12-13 [hiéroglyphes] 13 [hiéroglyphes] *qui formait son arrière-garde* (*ś* = *niwt*) *dans les prairies marécageuses* (?), et, à la XIIe dynastie, [hiéroglyphes] *je formai l'arrière-garde de l'armée* (stèle de Khousébek = Sethe, *Lesestücke,* p. 83, l. 11 et Peet, Manchester Museum. *Museum handbooks.* Publication 75).

4. Gardiner, *J. E. A.*, IV (1917), p. 29, l. 1-2, dans un contexte très fragmentaire. Inscr. 3

*c*) *Ḥr ḫnt tꜣ n sḫr ḫn.* La lecture de cette phrase est confirmée par deux textes parallèles qu'il convient, avant tout, de citer. Tous deux sont, à peu de chose près, contemporains des inscriptions de Moʿalla :

1. Moʿalla (sic)
2. Stèle de Tchaouty (dans [le commerce)
3. Griffith-Newberry, *El Bersheh*, II, XIII, 26

En guise de point de départ, on donnera, d'abord, la traduction de Griffith, (p. 33) : *great... wielding the rudder; the king steered* (?) *the land according to my method; greedy* (?) *of oxen*... Il est évident que Griffith, qui n'avait pas de textes parallèles à sa disposition, a mal coupé sa phrase; le mot *ḫn* ne doit pas être rattaché à la suite de la phrase ( ), mais au texte qui précède, et, plus précisément, à *sḫr*. Ce mot *ḫn*, avec le déterminatif du crocodile, est cité par le *Wörterbuch* (III, p. 286, 19-20) dans une note assez peu précise : on en déduit qu'il s'agit d'un verbe, employé au Moyen Empire, et qui a, entre autres sens, celui de *remuer* (*le bras*); dans cette dernière acception, le mot s'écrit avec le déterminatif du bras armé [(1)]. Mais ce sens de *remuer* ne convient en aucune façon à la phrase étudiée ici. Il est donc nécessaire de chercher un autre sens. Tout d'abord, si *ḫn* est un verbe, comme l'affirme le *Wörterbuch*, ce ne peut être qu'un verbe-adjectif qui sert d'épithète à *sḫr*, et dont le sens, en dépit du déterminatif, ne saurait être péjoratif. Il s'agit bien plutôt, d'après le contexte, d'un mot exprimant une qualité, et notre adjectif *avisé* doit rendre à peu près la nuance que l'ancien scribe égyptien a voulu donner. La fin de la phrase se traduit donc, approximativement : *grâce à un plan avisé.* Le suffixe *f*, qu'on attendrait ici, après *sḫr*, a été omis, on ne sait pourquoi, par le scribe (cf. *supra*, inscription 2, note *g*, où le suffixe *f* manque aussi après *st-ʿ*).

(1) Et quelquefois aussi celui du crocodile : cf. Chassinat-Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout*, p. 81 *avant qu'il eût étendu la main vers lui* (forme *sḏmt·f*).

Inscr. 3 Il reste à établir le sens des premiers mots. Griffith, dans sa traduction, fait de *nśwt ḥr ḫnt t;* une phrase à prédicat pseudo-verbal ; il interprète *ḫnt* comme un verbe (IV*ae* inf. à infinitif masculin) auquel il donne le sens de gouverner. L'hypothèse n'est pas impossible : ce verbe transitif, *ḫnt*(*j*), n'est pas connu, mais on sait qu'il existe un verbe intransitif *ḫntj* qui signifie « être le premier », et il va de soi que celui qui est le premier est tout désigné pour gouverner. Dans cette hypothèse, la phrase de Moʿalla devrait être traduite : (*j'étais un homme*) *qui trouvait la solution quand elle faisait défaut, dans l'exercice de son gouvernement* (littéralement : *en gouvernant le pays*)(1). Cependant, il n'est pas certain, dans l'exemple d'el-Bersheh, que *nśwt* doive être rattaché à *ḥr ḫnt.* On peut supposer qu'il détermine le mot que Griffith traduit par *gouvernail.* Le signe, d'après Clère, pourrait avoir été mal interprété par le savant anglais, et il n'est pas impossible que le texte doive être lu en réalité : *ʿ; śiʿr mdw nśwt,* c'est-à-dire *un grand qui fait monter les paroles du roi,* ou *jusqu'au roi,* si on admet l'omission possible d'une préposition. M. Lefebvre, sans exclure l'hypothèse du verbe *ḫntj,* se demande si on ne pourrait pas songer également à une préposition composée *ḥr-ḫnt* dont le sens serait : *à la face de,* ou *devant.* Il est évident qu'une telle traduction, qui a l'avantage de ne pas postuler un *hapax,* convient parfaitement au contexte dans les trois exemples connus. D'après le *Wörterbuch,* il existe, dans le *Livre des Morts,* une préposition composée *ḥr-ḫnt* qui a le sens de *dans* (*Wb.,* III, 303, 8). Ce dernier sens peut être également retenu. On trouvera plus loin (inscription n° 14 = VI, $\gamma$, x + 7) le même groupe *ḫnt t;,* précédé, non plus de *ḥr,* mais de *m.*

*d*) A partir de cet endroit, Ankhtifi, au lieu d'énumérer des qualités d'un ordre général et d'un caractère permanent (sens imperfectif), fait allusion à un fait précis, bien déterminé dans le temps (sens perfectif). Pour rendre plus sensible cette nuance, l'imparfait a été remplacé, dans la traduction, par le passé défini.

(1) On pourrait traduire également, comme me l'a suggéré Grdseloff : *au Sud du pays,* cette traduction étant fondée sur un passage de la grande stèle d'Aménophis II publiée par Selim bey Hassan dans *Ann. Serv.,* XXXVII (1937), p. 129-134, l. 10 de la planche II : . Dans cet exemple *ḫntjw-t;* signifie certainement *ceux qui sont au Sud du pays* et s'oppose à *mḥtjw.*

*e*) *ꜥbꜣ-r,* littéralement, *intelligent, habile de bouche,* c'est-à-dire un homme dont les paroles sont habiles (*Wb.,* I, 177, 6 et Polotsky, *Untersuchungen,* XI, § 64, c). Cette épithète se trouve généralement à côté d'autres formules laudatives comme *gm ṯz m gꜣw·f* (cf. *supra,* note *b*) ou *śꜣḳ-ỉb* (cf. *infra,* note *f*). Inscr. 3

*f*) *Śꜣḳ-ỉb,* littéralement *rassembler le cœur.* L'expression est étudiée par Polotsky, *Untersuchungen,* XI, § 64 *c,* qui conserve la traduction littérale : *der das Herz zusammenzieht.* Le *Wörterbuch* (IV, p. 26, 1) cherche à préciser davantage le sens, et propose de traduire *śꜣḳ-ỉb* par *se maîtriser soi-même.* En somme, il s'agit, en vue d'accomplir quelque chose, de rassembler toutes les qualités qui sont généralement attribuées au cœur. Le suffixe manque presque régulièrement après *ỉb,* car l'expression est presque toujours employée comme épithète. Dans un passage de Ptahhotep (XI, 9 = p. 37 de l'éd. Dévaud, vers 364), le verbe *śꜣḳ* est à l'impératif, et le suffixe suit le mot cœur : [hiéroglyphes] *rassemble ton cœur en vue du bien,* ce qui prouve que le cœur, dont il est question, est bien celui de la personne à qui s'applique le verbe *śꜣḳ :* ce n'est pas le courage des autres, mais son propre courage qu'il s'agit de ranimer[1]. Souvent, le texte ne précise pas la nature de l'événement en vue duquel il est nécessaire de rassembler toute son énergie. Dans le texte de Ptahhotep, cité plus haut, il s'agissait de faire le bien, mais, plus fréquemment, il s'agit d'un véritable acte de courage, civil ou militaire. Voici deux exemples qu'on pourra ajouter à ceux que Polotsky (*loc. cit.*) a réunis :

1. Siout, 5, 19 [hiéroglyphes] *qui sait rassembler son énergie, [les années] de misère.*

2. Stèle de Tchaouty (dans le commerce) [hiéroglyphes] + *gm ṯz m gꜣw·f, un homme à la parole habile, qui sait rassembler son énergie et qui trouve la solution quand elle fait défaut.*

*g*) *Hrw n dmḏ śpt* 3. C'est une allusion à la guerre que le nomarque Ankhtifi avait dirigée contre Thèbes et à l'occasion de laquelle il avait rassemblé les forces des nomes les plus méridionaux de la Haute Égypte (cf. inscriptions

[1] Cf. aussi de Buck, *Chronique d'Égypte,* XXI, n° 41 (1946), p. 18.

Inscr. 3 6 et 7). Sur l'interprétation du texte (les 3 nomes), cf. *supra*, p. 42 et *infra*, inscription 12, note *f*.

*h*) *'Ink pw ṯ3j iwt(j) wn kj*. Le sens de cette phrase ne fait aucun doute; seule l'interprétation grammaticale peut prêter à discussion. La graphie de *iwtj*, bien qu'elle ne soit citée, ni par le *Wörterbuch*, ni dans la monographie de HAMZA, *La lecture de l'adjectif relatif négatif* [hieroglyph] *et sa syntaxe comparée avec celle de l'adjectif relatif* [hieroglyph], Le Caire 1929, n'offre pas de difficulté réelle; elle confirme simplement la lecture traditionnelle de ce mot qui a été combattue, notamment par Hamza dans l'ouvrage qui vient d'être cité. Ce n'est que sur le plan syntactique que les difficultés apparaissent. *'Iwtj* peut se construire, soit avec la forme *sḏm·f* (GARDINER, *Gram.*, § 203, 5 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 763), soit avec l'infinitif (GARDINER, *Gram.*, § 307, 2 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 764, *ad fin.*), soit avec un substantif, suivi d'un suffixe (GARDINER, *Gram.*, § 203, 3 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 764). Les autres constructions de *iwtj* ne sauraient entrer ici en ligne de compte.

La présence de *wn*, qui n'est d'ailleurs pas indispensable, permet déjà d'exclure la troisième construction; on doit noter, cependant, que le scribe aurait pu exprimer plus simplement la même idée en écrivant : *iwtj mitj·f*.

La deuxième construction est peu usuelle; il faudrait traduire littéralement : *un homme pour qui n'existe pas l'acte d'exister d'un autre*, c'est-à-dire : *un homme auprès duquel personne d'autre n'existe*. Une telle interprétation grammaticale n'est guère vraisemblable.

Reste la première construction. C'est probablement celle que le scribe a voulu employer, mais la phrase n'est pas complète. Après *kj*, il aurait fallu ajouter, soit un suffixe, mais le mot *autre*, employé substantivement, n'est jamais, en égyptien, pas plus qu'en français d'ailleurs, accompagné d'un possessif, soit d'une expression comme *mi ḳd·f;* on pourrait penser aussi à *ḥr-ḫw·f*. Cette dernière solution est, sans doute, la plus satisfaisante; on connaît, en effet, des expressions comme *nn wn ḥr-ḫw·f* (GUNN, *Studies*, p. 123 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 520) et comme *nn kj ḥr-ḫw·f* (*Wb.*, V, p. 112, 17). La première, comme le remarque Gunn, ne peut s'expliquer que par l'omission d'un sujet, et ce sujet omis est, ou tout au moins peut être, le mot *kj*. Or, si l'on considère que le groupe *iwtj wn* de l'inscription de Moʿalla équivaut

à *ntj nn wn,* on est amené à admettre la possibilité de trouver dans un texte l'expression *iwtj wn kj ḥr-ḫw·f* avec ellipse éventuelle, soit du sujet, comme dans l'exemple cité plus haut (*nn wn ḥr-ḫw·f*), soit du développement *ḥr-ḫw·f,* comme dans l'exemple de Mo'alla. La phrase entière, d'après M. Lefebvre, qui a bien voulu me signaler l'expression *nn wn ḥr-ḫw·f,* doit se traduire littéralement : *c'est que moi, je suis un brave* (*tel*) *que un autre* (*en dehors de lui*) *n'existe pas.*

Dans la traduction, on a rendu le mot *ṯ3j* par *brave,* car le mot *homme* n'est manifestement pas assez fort.

*i*) La phrase qui vient d'être étudiée constitue une sorte de parenthèse après laquelle s'achève la série des épithètes laudatives. La dernière formule, en dehors de notre texte, n'est attestée, à ma connaissance du moins, que dans six textes, dont deux sont inédits :

1. Mo'alla . . . . . . . . . . . . . .
2. Stèle de Tchaouty (dans le commerce) . . . . . . . .
3. Stèle de Zennakht (dans le commerce) . . . . . . . .
4. Griffith-Newberry, *El Bersheh,* II, pl. XIII, l. 26. [ ] [ ] *sic*
5. Petrie, *Dendereh,* pl. VIII .
6. Chassinat-Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout,* p. 137, côté 3 . . . . . . . . . . . . . 10
7. Caire 20.539, l. 14 . . . .

Griffith est le seul égyptologue qui ait tenté de traduire cette phrase. Voici les traductions qu'il a proposées pour les textes 4 et 5 : *speaking according to his voice* (?), *the people were silent in the day of mourning* (?) (exemple n° 5 = Petrie, *Dendereh,* p. 48), et : *speaking according to his voice, the* Pat *are subdued,*

Inscr. 3 *the* Rekhyt *are silenced* (exemple n° 4 = *El Bersheh,* II, p. 33). Cette dernière traduction peut être conservée en principe. Il faut noter, cependant, que le scribe égyptien a certainement voulu marquer, dans cette phrase, une opposition qui n'a pas été rendue par Griffith. Il est donc préférable d'introduire les deux membres de phrase parallèles *pꜥt grtj* et *rḫjt m śgr* (phrase pseudo-verbale et phrase non verbale à prédicat adverbial) par une expression comme : *alors que.* Enfin, *parler conformément à sa voix* doit signifier à peu près *parler librement* (*Wb.*, II, p. 179, 20), ou, comme le suppose Clère, *parler à haute voix, à sa voix ordinaire,* c'est-à-dire *ouvertement.* Le sens est à peu près le même, mais l'opposition avec *pꜥt grtj,* surtout si on adopte la première traduction (parler à haute voix) est beaucoup plus nette.

La fin des phrases citées n'est pas partout la même. L'action est située, tantôt dans le palais du roi de Basse Égypte (n° 7), tantôt le jour de la grande assemblée, celle des notables sans doute (n° 3), tantôt, enfin, le jour où la crainte est semée (n°s 1, 2, 5 et 6), *hrw nj (w)dj śnḏ*[1]. Comment cette dernière incidente, la seule qui nous intéresse directement, doit-elle être interprétée? Sur le plan grammatical, *wdj* ne peut être qu'un infinitif ou une forme passive *śḏm·f*[2]. S'il s'agit d'un infinitif, on doit admettre que le verbe *wdj* — qui a, d'ordinaire, l'infinitif féminin — peut avoir, dans certains cas, l'infinitif masculin. Or, cette forme, probablement archaïque, est connue; elle est signalée par le *Wörterbuch,* et se présente avec la graphie ; on la trouve notamment dans la légende qui commente une scène de chasse au filet hexagonal : Lepsius, *Denkmäler,* II, pl. 105, *b* = *mettre en cage,* à la place de la légende habituelle (Davies, *Ptahhetep,* II, pl. 5). Une variante (ou : ) de cette forme archaïque n'est pas impossible en soi. C'est probablement l'explication qu'il faut retenir, car les grammaires ne citent aucun exemple du passif *śḏm·f* après *nj* (Gardiner, *Gram.,* § 191 et Lefebvre, *Gram.,* § 257 et 267). Le sens, en tout cas, est passif, mais

[1] Griffith, dans l'exemple n° 5 ne semble pas avoir reconnu le mot *śnḏ,* écrit par le scribe d'une manière tout à fait inhabituelle. D'où sa traduction erronée : *mourning* (?).

[2] Il n'est pas possible que nous ayons ici, comme dans un exemple inédit que m'a communiqué Grdseloff (mastaba de Niânkhpépi : ), la forme *śḏm·f* à la première personne du singulier (*hrw n dj·i śnḏ*), car le contexte exige le suffixe de la troisième personne du singulier, lequel n'est jamais omis.

on sait précisément que l'infinitif, après *nj,* doit souvent être traduit par un passif (Gardiner, *Gram.,* § 305, *ad fin.*).

Dans tout ce passage, Ankhtifi parle de ses qualités de chef et du sang-froid qu'il a manifesté au milieu du découragement général, quand un danger, qui est évidemment la guerre contre Thèbes dont il va être question plus loin (inscriptions n^os 6 et 7), a menacé la partie la plus méridionale de la Haute Égypte. Le jour où il a fallu rassembler les forces des trois nomes du Sud, lui seul a su montrer l'énergie nécessaire, et, le jour où le danger s'est précisé, où la crainte s'est généralisée, lui seul a conservé sa liberté de parole et son jugement sain, à un moment où tous les autres habitants de la région étaient devenus muets de terreur. Il ne semble pas qu'on se trompe de beaucoup en interprétant, dans ce sens, les épithètes laudatives que se donne Ankhtifi. Celles-ci, loin d'être, comme si souvent dans les biographies égyptiennes, d'un ordre tout à fait général (cf. *supra,* note *d*), font allusion à un fait précis dont tout le monde avait gardé le souvenir.

## INSCRIPTION N° 4.

### SITUATION PRÉPONDÉRANTE D'ANKHTIFI.

**Traduction.** — *Quant à tout homme sur qui j'ai étendu la main* (*a*), *jamais rien* (*de mal*) *n'est arrivé par lui* (*b*), *parce que mon cœur est* (*comme*) *scellé et que mes*

Inscr. 4 *desseins sont excellents* (*c*); *mais* (*d*) *tout ignorant, tout misérable qui s'est dressé contre moi,* (*il*) *a reçu conformément à ce qu'il a donné* (?) (*e*). *Ô malheur!* (*f*), *dit-on au sujet de celui que j'avais élevé* (?) *autrefois* (*g*), *car j'ai fait que sa coque* (?) (*h*) *prît l'eau comme celle d'un bateau. C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *pareil* (*i*).

**Notes.** — *a*) *ỉr grt* sert à mettre en prolepse un mot qui doit être repris, dans la phrase principale, par un pronom de rappel (ici, c'est le [hiéroglyphe] de [hiéroglyphes]); cf. GARDINER, *Gram.*, § 149 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 591.

Le mot [hiéroglyphes], qui vient ensuite, doit être un participe perfectif passif, bien que la graphie [hiéroglyphes] du radical ne soit pas attestée à ce temps (GARDINER, *Gram.*, § 361, *ad finem* et LEFEBVRE, *Gram.*, § 441, 1), ou une forme relative perfective : *rdj·(ỉ)* pour *rdỉ(w)·n(ỉ)* (cf. *infra,* inscription 5, note *e,* 4°). Dans les deux cas, le verbe qui est suivi de [hiéroglyphe], est employé substantivement.

Le groupe [hiéroglyphes] doit se lire *ḏrt, la main.* Ce mot, à l'Ancien Empire, s'écrit souvent [hiéroglyphe], et le déterminatif [hiéroglyphe] est attesté au Moyen Empire (cf. *Wb.*, V, p. 580). On trouve, d'ailleurs, des graphies analogues dans les textes des Sarcophages (cf. CHASSINAT-PALANQUE, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout,* notamment p. 116 et p. 192). La phrase se transcrit donc : *ỉr grt rdj* (ou *rdj(ỉ)*) *nb ḏrt·ỉ ḥr·f* et se traduit littéralement : *quant à tout donné* (sur la construction, cf. GARDINER, *Gram.*, § 377 et LEFEBVRE, *Gram.*, § 450-4) *ma main sur lui,* ou *quant à tout homme sur qui j'ai donné la main,* c'est-à-dire : *quant à tout homme que j'ai protégé,* ou *que j'ai conduit,* si on veut (Clère) rapprocher cette image de l'expression bien connue *ḥr-ʿ* (cf. LEFEBVRE, *Gram.*, § 509, 3)[1].

*b*) *n zp ỉwt ḫt ỉm·f.* Cette phrase figure fréquemment dans les inscriptions biographiques de la première période intermédiaire et du Moyen Empire. Elle est citée dans les grammaires (GARDINER, § 217 et LEFEBVRE, § 260, et, pour la forme *ỉwt* après *n zp,* GARDINER, § 456 et LEFEBVRE, § 245, *c*). Les exemples de cette phrase ont été, pour la plupart, réunis par POLOTSKY, *Untersuchungen,* XI, § 45 et par JANSSEN, *Egyptische Autobiografie,* p. 163-165. Les

[1] Cf. aussi dans ANTHES, *Untersuchungen,* IX (Hat-Noub), gr. 15, 5, un bon exemple parallèle qui m'a été signalé par B. Grdseloff : [hiéroglyphes] (*un homme*) *qui met la main sur quelqu'un et qui parvient à le connaître.*

égyptologues qui se sont occupés de cette formule considèrent généralement *im* comme une sorte d'adverbe : Gardiner traduit par *therein,* Polotsky, par *dabei* et M. Lefebvre, par *là*. Seul Gunn (*Studies in Egyptian Syntax,* p. 95) a émis l'hypothèse que *im* était mis pour *im(·i)* : *contre* (*moi*). Cette opinion, encore qu'elle ait été vivement combattue, notamment par Polotsky, doit se justifier dans bien des cas, comme le prouve le passage étudié ici ; en effet, *im,* dans *im·f,* ne peut être qu'une préposition. Le sens exact reste à préciser : on peut hésiter entre *contre,* comme le veut Gunn, et *par*. On trouvera d'autres exemples de cette formule dans l'inscription 13 (= VI, α, 5-6 et 8-9). Inscr. 4

*c*) *ḫtm* et *iḳr* sont très probablement des substantifs puisque la construction ⲙ (conjonction) + *sḏm·n·f* n'est pas attestée (Gardiner, *Gram.,* § 164 et Lefebvre, *Gram.,* § 735). La forme du signe *ḫtm* est à rapprocher de celle qu'il a sur une stèle de Copenhague (A. 689 = AE. I. N. 891, l. 3 = Mogensen, *La glyptothèque Ny Carlsberg. La collection égyptienne,* Copenhague 1930, pl. XCVIII), et sur la stèle de Héka-ib (Brit. Mus. 1671). *N ḫtm n ib(·i)* signifie littéralement : *à cause de la fermeture de mon cœur,* c'est-à-dire, parce que mon cœur ne subissait aucune influence, parce qu'il était comme scellé. On pourrait penser, également, à une image plus hardie, en admettant que le mot *ḫtm* fût pris, ici, avec son sens de *forteresse*. Mais, à cette époque (cf. *infra,* inscription 13 = VI, β, 1), et, dans ce genre d'images, on employait plutôt d'autres mots (*mnnw, nh3t*). On retrouvera, plus loin (inscription 9 = III, 9), le verbe (et non plus le substantif) *ḫtm* employé dans une acception analogue.

*d*) *gr*. Est-ce l'ancienne particule *gr,* qui a été remplacée, assez rapidement, par *grt* (Gardiner, *Gram.,* § 255 et Lefebvre, *Gram.,* § 559), ou est-ce une simple erreur pour *grt?* Dans le premier cas, on peut se demander si *ir grt... ir gr* ne marque pas une certaine opposition : *quant à ... d'une part, mais, d'autre part, quant à...* Cependant, comme cette même opposition est exprimée, plus loin (inscription 5 = II, β, 1-2), par *ir iś... ir grt,* l'hypothèse d'une erreur du scribe (*gr* pour *grt*) semble être plus vraisemblable. Il est certain, en tout cas, que la nouvelle phrase commençant par *ir* s'oppose à la première. Ankhtifi examine successivement le cas de l'homme qui suit fidèlement ses avis et le cas du misérable qui reste sourd à ses conseils.

Inscr. 4 *e*) *dd św ḫft irj*(?) *šzp*(·*f*) (?) *r rdjt·f*. Le mot mis en prolepse par *ir* doit être repris, dans la principale, par un pronom de rappel. Ce pronom ne peut être *św*, car il faudrait, alors, interpréter *dd św*, sur le plan grammatical, comme un participe prédicat suivi d'un pronom dépendant sujet. Or, dans cette construction, le participe n'est jamais à la forme imperfective (Gardiner, *Gram.*, § 374[1]), et, en admettant même que nous puissions avoir une exception, il n'en resterait pas moins bien improbable qu'un mot, mis en prolepse par *ir*, fût repris par un pronom dépendant, sujet d'un participe prédicat. *Dd* est donc un participe imperfectif actif, qualifiant *ḥm nb* et *ḥwr nb*, et *św* est un pronom réfléchi qui reste au singulier parce que *ḥm* et *ḥwr* désignent, en réalité, le même personnage. Le verbe *rdj*, construit avec un pronom réfléchi, signifie *se mettre, se placer* (*Wb.*, II, p. 466, 31-32), ou *se montrer* (*ibid.*, p. 468, 9-10).

Le groupe [hiéroglyphes] peut être interprété de trois façons :

1° ou bien le scribe a gravé le [hiéroglyphes] par erreur, sous l'influence des deux autres *ir* de la phrase, et, dans ce cas, *ḫft*(*w*) doit être traité comme un adverbe (cf. Lefebvre, *Gram.*, § 540, 4) dont le papyrus Prisse (2, 7 = pl. I de l'éd. Jéquier) nous donne un bon exemple : [hiéroglyphes] *ils vécurent ainsi* (cf. Lefebvre, *Gram.*, § 326);

2° ou bien, on doit lire le groupe : *ḫft irj* (Gardiner, *Gram.*, § 113, 2). On se trouve en présence d'une expression connue dont le sens est bien établi. Dans ce cas, la phrase devrait être traduite : *quant à tout ignorant, à tout misérable qui se montre conformément à cela*, c'est-à-dire : *qui agit conformément à la nature d'un ignorant et d'un misérable;*

3° ou bien, *ḫft-ir* est une préposition composée signifiant *contre* et elle est suivie du suffixe de la première personne du masculin singulier (*ḫft-ir·i* = *contre moi*, littéralement : *en face contre moi*). A la XVIIIe dynastie, on disait, plus logiquement, *r-ḫft*, pour exprimer la même nuance. Cette interprétation est celle qui donne le sens le plus satisfaisant, mais l'expression n'est pas formée comme le sont généralement les prépositions composées (cf. cependant *m-ḫnt-r*[2], à côté de *m-ḫnt*, dans Lefebvre, *Gram.*, § 522).

[1] M. Lefebvre estime que cette règle est trop restrictive (cf. aussi sa *Grammaire*, § 632).

[2] Cet exemple est combattu par Fairman et par Grdseloff, *J.E.A.* 33 (1947), p. 29.

Après *šzp*, j'ai supposé que le scribe avait oublié de graver le pronom de rappel *f*. Cette restitution a l'avantage de nous donner l'indispensable proposition principale [1].

A la fin de la phrase, on attendrait *r rdît·n·f : il reçoit conformément à ce qu'il* (ou : *plus qu'il n'*) *a donné*. Le verbe *rdît·f* ne peut être ni une forme relative imperfective (nous aurions *ddt·f*) qui est, d'ailleurs, exclue par le contexte, ni une forme prospective, puisque cette dernière s'écrit sans *r* (Gardiner, *Gram.*, § 387, 2, et Lefebvre, *Gram.*, § 484, *d*); si on se refuse à corriger le texte, on est donc obligé de faire, de *rdît·f*, une forme *śdmt·f*. La construction *r śdmt·f* (Gardiner, *Gram.*, § 407, 1 et Lefebvre, *Gram.*, § 423) donnerait comme sens : *il reçoit jusqu'à ce qu'il ait donné*, c'est-à-dire : *il reçoit* (*son châtiment*) *jusqu'à ce qu'il ait payé sa dette*. Une telle interprétation, par sa complication même, semble bien peu probable, et il est, sans doute, préférable d'admettre que le scribe a écrit *r rdît·f* pour *r rdît·n·f*. C'est l'hypothèse qui a été retenue dans la traduction. Les textes de Moʿalla présentent plusieurs exemples analogues, et on verra ailleurs (*infra*, inscription 5, note *e*, 4°) comment on est tenté de les interpréter.

*f*) *irtw* est un *hapax* qu'on retrouve, à deux reprises, dans les textes de Moʿalla (inscription 5 = II, γ, 1 et inscription 13 = VI, α, 11). M. Lacau, dans une note accompagnant sa copie des textes de la tombe, propose de rapprocher ce mot d'un substantif *irtjw* (*Wb.*, I, p. 116, 14) qui signifie *tristesse, affliction, chant funèbre*, et dont on connaît trois exemples :

1° *Admonitions*, 1, 8 [ ] *the virtuous man walks in mourning* (?) *on account of that which has happened in the land* (traduction Gardiner);

2° *Admonitions*, 4, 12 [13] *what they sing to the goddess Meret* (?) *is dirges* (traduction Gardiner);

[1] *Ḥr·tw r ś* (?) ne peut pas être cette proposition principale, car, dans ce cas, le pronom de rappel manquerait encore. La phrase *di·n·i šzp wʿr·f mw* peut, en revanche, être considérée comme la principale, si on admet que *šzp* est un participe, au même titre que *dd*. A cette hypothèse répond la traduction suivante : *quant à tout ignorant, à tout misérable qui agit contre moi et qui reçoit conformément à ce qu'il* (ou : *plus qu'il n'*)*a donné, ô malheur*, etc. Cette hypothèse, qui a l'avantage de ne pas corriger le texte, devait être signalée.

Inscr. 4 3° *Anastasi,* IV, 11, 6 (= Gardiner, *Bibl. aeg.*, VII, p. 47) *pour dire un chant funèbre* (?) *en passant auprès des* Tekten (espions?).

Dans les trois exemples de Moʿalla, *irtw* est une sorte d'interjection, précédée, ou non, de *i* = *ô!* Le sens de *tristesse* ou de *malheur* convient assez bien et le rapprochement, proposé par M. Lacau, paraît être tout à fait légitime. On peut traduire cette exclamation par : *ô malheur!,* ou par : *hélas!*

*Ḫr,* dans *ḫr·tw,* est le verbe reconnu par Faulkner, *J. E. A.*, XXI (1935), p. 187-188, dans la forme *śḏm·ḫr·f* et dans l'expression *ḫrw·fj* (Gardiner, *Gram.*, § 437 et Lefebvre, *Gram.*, § 285 et 291).

*g*) Les mots qui suivent offrent de nouvelles difficultés. On doit se demander, tout d'abord, comment il convient de couper la phrase. Trois possibilités sont à envisager :

1° *r·ś ʿḥʿ·⟨n⟩ di·n·(i)*;
2° *r sʿḥʿ di·n·(i)*;
3° *r śʿḥʿ(w·i) di·n·(i)*.

La première hypothèse suppose une nouvelle erreur du scribe. De plus, la graphie du verbe auxiliaire *ʿḥʿ*, avec le déterminatif est, au moins, inhabituelle. Les textes de Moʿalla ne nous offrent, malheureusement, que peu de points de comparaison. Le verbe *ʿḥʿ*, en effet, n'apparaît, en dehors de cet exemple, que trois fois (inscription 5 = II, *β*, 2 (2 exemples) et inscription 6 = II, *ε*, 3). Dans aucun de ces exemples, il ne reçoit le déterminatif. La seconde hypothèse est encore plus décevante. Elle suppose, en effet, que *śʿḥʿ* est un participe passif, employé substantivement, signifiant *celui qui est élevé*. Une telle expression ne pourrait se comprendre qu'à l'actif, et développée par un pronom dépendant : *celui qui s'est élevé,* mais il n'y a aucune trace de ce pronom dépendant. La troisième hypothèse est, sans doute, la plus séduisante, encore qu'elle soit loin de donner toute satisfaction. Nous aurions, ici, un nouvel emploi de la forme relative *śḏmw·f* (avec le suffixe régulièrement omis) dans un contexte perfectif (cf. inscription 5, note *e,* 4°). Ankhtifi, dans ce passage, ferait allusion à un cas précis, l'ingratitude orgueilleuse d'un de ses protégés. D'où la traduction adoptée plus haut : *ô malheur!,*

*dit-on, au sujet de celui que j'avais élevé autrefois.* Le verbe *s'ḥ'*, s'il exprime, ordinairement, plutôt l'idée d'une élévation matérielle que celle d'une élévation sociale ou professionnelle, a aussi le sens de *élever quelqu'un au trône,* qui se rapproche un peu de celui qui a été adopté ici (*Wb.,* IV, p. 54, 1-2).

*h*) La fin de ce paragraphe ne présente qu'une difficulté : le sens qu'on doit donner à *w'r*. Le seul mot du *Wörterbuch* qui s'en approche est *w'rt* (I, p. 286, 7), mot qui est employé dans le *Livre des Morts* et que les auteurs du *Dictionnaire* ne traduisent pas. Dans l'inscription d'Ankhtifi, il doit s'agir, d'après le contexte, d'une pièce de bateau, peut-être la coque (?).

*i*) Sur la dernière phrase, cf. *supra,* inscription 3, note *h*. Cette phrase, qui, dans ce premier exemple, formait une sorte de parenthèse, sert, ici, comme partout ailleurs, de conclusion à un paragraphe (inscription 5 = II, γ, 2-3 et II, δ, 4 ; inscription 6 = II, ζ, 2 ; inscription 7 = II, θ, 2-3 ; inscription 9 = III, 12 ; inscription 10 = IV, 30 (formule incomplète) ; inscription 13 = VI, β, 1 ; inscription 14 = VI, γ, x + 10-11).

## INSCRIPTION N° 5.

### INTRODUCTION AUX RÉCITS DE GUERRE.

Insc. 5

**Traduction.** — *Le prince et pacha, le trésorier du roi de Basse Égypte, le compagnon unique, le chef des prophètes, le chef des régions montagneuses, le chef des interprètes, le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis, Ankhtifi le Brave, dit* (*a*) : «*Je suis l'avant-garde des hommes et l'arrière-garde des hommes* (*b*), *car un homme comme moi n'a pas existé et n'existera jamais, car un homme comme moi n'a pas été mis au monde et ne sera jamais mis au monde* (*c*). *J'ai fait plus* (*d*) *que ce qu'ont fait mes ancêtres* (?), *et mes successeurs* (?) *ne m'égaleront jamais,*

*au cours de ce million d'années, dans tout ce que j'ai fait* (*e*). *En effet* (*f*), *si, d'une part* (*g*), *je suis satisfait de* (*h*) *cette troupe de Héfat* (= Mo'alla) (*i*), *ce pays est également satisfait, mais, d'autre part, si on marche sur ma queue* (*j*) *comme sur celle d'un crocodile, le Sud et le Nord, ce pays tout entier est dans la terreur* (*k*). *Si je m'empare des rames* (*l*), *je trouve les........ enfermés* (*m*), *les verrous étant poussés* (*n*). *Quant à celui qui fait* ⟨*voile*⟩ (*o*) *vers Abydos en vue de trahir son devoir* (*p*), *le guetteur, qui est sur les remparts, le repère* (*q*). *Et si je provoque* (?) (*r*) *la querelle* (*s*), *le misérable s'écrie* (*t*) : « *C'est un malheur!* » (*u*). *C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *semblable* (*v*) ». Inscr. 5

*Le pacha et le chef d'armée du nome d'Hiérakonpolis dans son entier, Ankhtifi le Brave, dit* (*w*) : « *J'ai amené la* ḳnbt *du gouverneur du Sud* (*x*) *qui réside dans le nome thinite à venir* (*y*) *prendre l'avis* (*z*) *de* [*mon père*] (*aa*), *le chef des prophètes, le grand chef du nome d'Hiérakonpolis, Hétep. Ce n'est certes pas une chose que j'aie trouvée avoir été faite par les autres nomarques qui ont existé dans ce nome* (*ab*), (*et cette chose*), *je l'ai faite* (*ac*) *grâce à mes plans excellents, grâce à mes paroles prévoyantes* (? lit. *durables*), *grâce* (*enfin*) *au soin* (*ad*) *que je prenais* (?) [*jour*] *et nuit. C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *semblable* (*v*) ».

**Notes.** — *a*) Sur la titulature d'Ankhtifi, cf. *supra*, p. 18-19 et inscription 1. Un titre nouveau apparaît ici, celui de *chef des prophètes*. Les nomarques de cette époque le portent régulièrement, et il semble avoir été attaché à leurs fonctions. Dans la titulature de l'inscription 1, Ankhtifi se proclame simplement prêtre-lecteur (*ḫrj-ḥbt*). C'était, peut-être, le plus ancien titre sacerdotal dont il eût été revêtu. Sur l'épithète *nḫt*, qui suit le nom, cf. *supra*, p. 13-14. Sur *ḏd*, cf. inscription 1, note *d*.

*b*) Cf. *supra*, inscription 3, note *a*.

*c*) L'interprétation qui a été proposée plus haut s'écarte résolument des règles de la grammaire; celles-ci, en effet exigent la traduction suivante : *mon semblable n'existera pas* (*nn śḏm·f* = Gardiner, *Gram.*, § 457 et Lefebvre, *Gram.*, § 259), (*certes*), *il n'existera pas* (*nn św r śḏm* = Gardiner, *Gram.*, § 334 et Lefebvre, *Gram.*, § 660 et 670); *mon semblable n'a pas été mis au monde* (*n śḏmw·f* = Gardiner, *Gram.*, § 424 et Lefebvre, *Gram.*, § 299), (*certes*), *il n'a pas été mis au monde*. Une telle traduction, irréprochable

Inscr. 5 sur le plan grammatical, ne semble pas très logique et s'accorde mal avec le contexte, du moins dans l'interprétation qui lui a été donnée plus bas (note *e*) [1].

*d*) *iw św3·n·i*. Le verbe *św3* signifie *dépasser, surpasser, faire plus que* (*Wb.*, IV, p. 61, 7-8). En voici deux bons exemples, à peu près contemporains des textes de Moʿalla :

Brit. Mus. 1671, l. 2 (= Polotsky, *J. E. A.*, XVI (1930), p. 194-199 et pl. XXIX) *j'ai surpassé tout mien semblable dans cette ville ;*

Caire 20.543, l. 19 (= Petrie, *Dendereh*, pl. XV) *j'ai surpassé tout mien semblable qui commanda dans ce palais.* Ce verbe, avec le même sens, peut se construire, non pas avec l'objet direct, mais avec *ḥr*, comme le prouvent les deux exemples suivants qui m'ont été communiqués par M. Lefebvre :

*Siout*, III, 14 : *tout noble.....* *qui dépassera le* (*bon*) *exemple donné par son père ;*

*Urkunden*, IV, p. 169, 5-6 : *des monuments nouveaux* *surpassant ceux des rois antérieurs.*

*e*) La fin de cette phrase offre de sérieuses difficultés :

1° *irt*. Le mot *irt* peut être, soit un verbe à la forme prospective : *ce que pourront faire, ce que seront susceptibles de faire les* tpjw (Gardiner, *Gram.*, § 387, 2, *ad finem ;* Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, chap. 1; Lefebvre, *Gram.*, § 484-485), soit un participe perfectif passif, à sens neutre (pour *irjt* = Gardiner, *Gram.*, § 361 (p. 279) et 379, 2 ; Lefebvre, *Gram.*, § 441 et 448 *b*), soit une forme relative (cf. *infra*, note *e*, 4°).

2° *tpjw* est, sans doute, mis pour *tpjw-ʿ* : *les* (ou : *mes*) *ancêtres*. On peut penser, également, à un mot *tpjw* signifiant *les premiers,* c'est-à-dire *l'élite.* Dans le premier cas, on doit donner à *irt* un sens passé ; dans le second cas, le mot *tpjw* ne donne aucune précision sur la valeur temporelle du verbe *irt*.

[1] Les conclusions proposées, ici, sont le résultat d'une étroite collaboration avec J. J. Clère.

3° *ḥrjw-pḥwj* est un mot composé dont le sens exact n'est pas connu. Littéralement, il signifie : *ceux qui sont en arrière*. Si *tpjw* doit être corrigé en *tpjw-ʿ*, les *ḥrjw-pḥwj*, à moins d'admettre, comme me l'a suggéré M. Lefebvre, une distinction entre les prédécesseurs immédiats (*ḥrjw-pḥwj*) et les prédécesseurs lointains (*tpjw-ʿ*), doivent désigner *les successeurs*. De nos jours, si nous voulons juger du sens de cette expression imagée, nous sommes, évidemment, plutôt disposés à voir, dans *ceux qui sont en arrière*, les prédécesseurs. On peut supposer, toutefois, que les Égyptiens anciens avaient, sur ce point, une conception différente de la nôtre. En effet, *pḥwj*, c'est-à-dire *la partie postérieure* d'une chose s'oppose à *ḥꜣt*, qui désigne *la partie antérieure*. Or, les Égyptiens se servaient précisément de ce mot *ḥꜣt* pour former des prépositions, des adjectifs et des adverbes exprimant le passé (*r-ḥꜣt, ḫr-ḥꜣt, imj-ḥꜣt*). Il n'est donc pas illogique d'admettre, comme on l'a fait, ici, que les expressions formées avec *pḥwj* se rapportent à l'avenir. Dans ce cas, on se trouve, ici encore, en présence d'une forme *n sḏm·f* à sens futur. Inscr. 5

4° *m irt(·i) nb(t)*. Comme plus haut (note *e*, 1°), on peut hésiter entre une forme prospective et une forme relative à sens perfectif. C'est cette dernière hypothèse qui a été retenue. En effet, dans les textes de Moʿalla, en dehors d'une exception qui se trouve dans un contexte obscur dont l'interprétation est incertaine (inscription 14 = VI, β, 2), on ne relève aucun exemple de la forme relative perfective. En revanche, on rencontre, à différentes reprises, la forme imperfective là où on attendrait plutôt la forme perfective (*supra*, inscription 4 = I, β, 3 (*ir grt rdj(·i)nb*) et I, β, 4 (*r rdjt·f* et *r sʿḥʿ(w·i)*; inscription 5 = II, β, 1 (*irt tpjw* (?) et le présent exemple); *infra*, inscription 10 = IV, 19-20 et 25-26 (*n gmt(·i)*; inscription 13 = VI, α, 8 (*hꜣj(·i) r·f*) et, peut-être, inscription 13 = VI, β, 1 (*irj·f*). Le cas se reproduit trop régulièrement pour qu'on puisse parler d'une erreur. Il s'agit plutôt d'une incorrection du parler provincial, ou mieux, comme le veut Clère, qui a réuni plusieurs autres exemples [1], d'une nouvelle forme relative.

5° *m ḥḥ pn n rnpt*. Sur la construction, cf. Gardiner, *Gram.*, § 262, 2 et Lefebvre, *Gram.*, § 203. Seul, le contexte peut nous indiquer si ce million

[1] Communication au XXIe Congrès international des orientalistes (Paris 1948). Cette communication, qui a été particulièrement remarquée, doit faire prochainement l'objet d'un article.

Inscr. 5 d'années est à envisager dans le futur (cf. *Urkunden,* IV, p. 306, 7) ou dans le passé. Dans le cas qui nous occupe, le choix dépend du sens que l'on donne à *n pḥ wj ḥrjw-pḥwj.*

En résumé, on peut donner, de ce passage deux (et même trois; cf. *infra,* à la fin de la note) traductions qu'il n'est pas inutile de mettre en regard :

| | |
|---|---|
| *Car un homme comme moi n'existera pas (certes), il n'existera pas, car un homme comme moi n'a pas (encore) été mis au monde (certes), il n'a pas été mis au monde.* | *Car un homme comme moi n'a pas existé et n'existera pas, car un homme comme moi n'a pas (encore) été mis au monde et ne sera (jamais) mis au monde.* |
| *J'ai fait plus que ce qu'ont fait mes ancêtres, et mes prédécesseurs ne m'ont (jamais) égalé, dans ce million d'années, dans tout ce que j'ai fait.* | *J'ai fait plus que ce qu'ont fait mes ancêtres, et mes successeurs ne m'égaleront (jamais), dans ce million d'années, dans tout ce que j'ai fait.* |

Une troisième hypothèse, celle qui a été annoncée, plus haut, doit être signalée; elle est fondée sur certaines des indications données au cours des notes précédentes : *j'ai fait plus que ce que pourront faire* (forme prospective) *les premiers (des générations futures)* (*tpjw* et non *tpjw-ʿ*), *et mes prédécesseurs ne m'ont (jamais) égalé, dans ce million d'années, dans tout ce que j'ai fait.* C'est la deuxième de ces trois traductions qui me semble la plus logique et la plus vraisemblable.

*f*) *Ḏr-ntt* introduit régulièrement une explication, et peut être suivi, soit d'une phrase non verbale, soit d'une phrase verbale, soit d'une phrase à prédicat pseudo-verbal (Gardiner, *Gram.,* § 223 et Lefebvre, *Gram.,* § 737). Dans le cas présent, la construction est un peu flottante. En effet, *ḏr-ntt* est suivi d'une conditionnelle (*ỉr śḏm·f*), qui précède, elle-même, sa principale (*ʿḥʿ·f* + construction pseudo-verbale). Ankhtifi, après avoir affirmé que personne ne peut l'égaler, va justifier cette affirmation en soulignant, d'une manière assez générale, d'ailleurs, le rôle, exceptionnellement important, qu'il a joué dans sa région. Les détails, plus précis, sur sa carrière, ne seront donnés que plus loin.

*g*) Sur *ir is*. . . . . *ir grt*, cf. *supra*, inscription 4 = I, β, 4, où une opposition Inscr. 5
semblable est marquée par *ir gr* (= *grt?*). . . . . *ir grt*·*'Iś* sert, peut-être, à donner une certaine emphase à la phrase (cf. Gardiner, *Gram.*, § 247, 1).

*h*) Dans la lacune, il faut restituer *ḥr*. On doit noter, toutefois, que l'existence de cette lacune n'est pas absolument certaine. Si rien ne manque, il faut traduire : *si cette mienne troupe de Héfat est satisfaite, ce pays est* (*également*) *satisfait.*

*i*) Sur la troupe de Héfat, cf. *supra*, p. 7.

*j*) *Śḏwt*, d'après le déterminatif, doit signifier *la queue*, mais le mot, sous cette forme, ne figure pas au *Wörterbuch*, qui ne retient que le substantif bien connu *śd*.

*k*) Cette phrase offre de nouvelles difficultés. Le scribe, conformément à la loi du parallélisme, avait probablement l'intention de conserver la même construction grammaticale que dans la phrase précédente, c'est-à-dire *ʿḥʿ·f* + construction pseudo-verbale. Mais, au lieu du pseudo-participe attendu, on trouve une expression nominale, sans doute très connue, encore que le *Wörterbuch* (IV, p. 366, 15) ne la signale qu'à partir du Nouvel Empire. Il n'est pas impossible d'ailleurs, que l'auxiliaire *ʿḥʿ* se soit parfois construit avec un prédicat adverbial. Il est, peut-être, plus sage de compléter la grammaire avec des exemples nouveaux que de corriger un texte pour le mettre en accord avec des règles grammaticales qui, en fin de compte, n'ont été établies qu'empiriquement.

*l*) La lecture est incertaine. La restitution du est très probable; le , sous le est certain, mais le signe, qui se trouve au-dessus du n'est pas reconnaissable. Les traces ne semblent pas convenir à un oiseau, et, par conséquent, il est difficile de proposer la lecture *mr wśrw, le chef des rames.* Clère m'a suggéré la lecture *ḥr* , que justifient pleinement les traces subsistantes ; d'après lui, l'expression *mḥ*(·*i*) *ḥr wśrw* pourrait signifier, à peu près, *je saisis les rames* (littéralement : *je remplis* (*ma main*) *avec des rames*), c'est-à-dire : *je pars en expédition.* C'est la traduction qui a été retenue.

Inscr. 5 *m*) . On peut d'abord hésiter entre deux lectures : *gmm(·i) r-iḥw* (?) *ḏdḥw* (lecture fondée sur la forme imperfective du verbe *gmj* dans la phrase suivante) et *gm* (ou : *gm(·i)*) *mr iḥw ḏdḥw,* lecture qui, si elle a l'avantage de nous fournir une phrase dans laquelle tous les mots sont connus, a, en revanche, l'inconvénient de ne pas signifier grand' chose : *je trouve le chef des bœufs emprisonné,* ou : *le chef des bœufs est trouvé emprisonné.* On se demande ce que vient faire, en l'occurrence, ce fonctionnaire. La lecture *gmm* donne à la phrase une nuance imperfective qui lui convient tout à fait. Mais, dans cette hypothèse, comment faut-il interpréter le groupe  ou , car il n'est pas impossible qu'il y ait eu, primitivement, un trait sous le *r,* ce qui exclurait la deuxième hypothèse (*gm mr iḥw*). On peut penser à une expression comme  ou  (*Wb.*, II, p. 392, 11-12) dont le sens exact n'est pas établi, mais dont on peut dire qu'elles sont, l'une et l'autre, en relation avec les troupeaux. La première, dans les trois exemples connus (Caire 20.025, l. 8, 20.539, recto, l. 11 et *J. E. A.*, IV (1917), pl. VIII, l. 9-10), suit le verbe *ip,* et elle est traduite par Gardiner : *liste de troupeaux ;* la seconde figure dans les listes du papyrus Harris (51, *b,* 13)  et doit désigner une sorte de troupeaux (?). Il est possible que nous ayons, dans le groupe  une expression analogue. Une autre hypothèse consiste à voir, dans , une désignation des étables, qui conviendrait parfaitement au contexte. Quoi qu'il en soit, il est probable que la phrase fait allusion au danger que couraient les troupeaux, chaque fois que le nomarque partait en campagne : les paysans enfermaient leurs bêtes, par crainte d'une razzia. Le verbe *ḏdḥ,* qui signifie *enfermer, emprisonner,* n'est attesté, d'après le *Wörterbuch* (V, p. 635), qu'à partir de la XVIII^e^ dynastie. Son usage, comme on le voit, est, en fait, beaucoup plus ancien.

*n*) *'Iznjt iznw.* Aucun de ces deux mots ne figure au *Wörterbuch.* On trouve cependant, dans les textes des Pyramides, deux mots, *iznw* et *iznwt* qui signifient, le premier, *quelque chose de bon ou d'amical,* et, le second, *quelque chose de mauvais que l'on fait* (*Pyr.* 1451 et 1157 = *Wb.*, I, p. 129, 17-18). Les textes des Pyramides connaissent, également, une graphie, avec *i* prothétique, du verbe *znj, ouvrir* (*Pyr.* 1408). Il est évident que les deux premiers mots cités (*iznw* et *iznwt*) doivent être abandonnés, car ils ne conviennent en aucune

manière au contexte. En revanche, rien ne s'oppose à ce que nous ayons, dans notre passage, deux mots dérivés de la racine *znj,* « ouvrir ». Cette hypothèse, toutefois, semble, *a priori,* difficile à admettre (cf. cependant, *infra,* à la fin de cette note); un peu plus loin, en effet, on retrouve ces deux mêmes mots dans un contexte moins obscur (inscription 7 = II, *η*, 3) : *l'avant de la flotte était à la hauteur de la prairie de Séga. On avait assiégé ses murs, et la ville avait fermé* (ỉzn) *les verrous* (? ỉznjt) *devant elle, par crainte.* Le sens de *fermer,* pour *ỉzn,* s'impose. Évidemment, il n'est pas exclu que des assiégés ouvrent leurs portes devant l'ennemi, par crainte, mais ce n'est pas le cas, ici, car le texte conclut que personne ne sortait, par crainte. Un texte historique de la XI^e dynastie (Lutz, *Egyptian tomb steles and offering stones,* pl. 34 = n° 66) nous apporte un nouvel exemple de ce mot *ỉznw,* mis, cette fois-ci, en parallèle avec un autre mot (*šr*) qui signifie *boucher, fermer, barrer :* Inscr. 5

l. x + 8 [1]

Cet exemple, si difficile soit-il à traduire exactement, confirme, à ce qu'il semble, le sens de *fermer* qui a été proposé plus haut. On doit ajouter qu'il n'est pas impossible que le verbe *znj,* « ouvrir », auquel il a déjà été fait allusion, ait signifié, primitivement, *manœuvrer une porte,* c'est-à-dire l'ouvrir ou la fermer. Dans ce cas, il conviendrait de rattacher le verbe *ỉzn* à la racine *znj.*

Quant au substantif *ỉznjt,* déterminé par la branche, il doit désigner ce qui sert à fermer, c'est-à-dire, probablement, un verrou de bois.

*o*) Le début de la phrase suivante peut, également, être interprété de deux manières : ou bien (c'est l'hypothèse de Clère), nous avons une phrase parallèle à la précédente : *ỉr fꜣ*(·*ỉ*), ou bien, *ỉr* met en prolepse un participe substantivé qui joue le rôle de complément direct dans la principale, où il est repris par le pronom *św.* Dans les deux cas, d'ailleurs, il convient de restituer, après *fꜣ,* le substantif *ṯꜣw : si je fais voile,* ou : *quant à celui qui fait voile.*

(1) Le maçon, sur l'original, est représenté à genoux.

Inscr. 5 *p*) *Ḥm ḏt·f* est une expression qui, d'après le *Wörterbuch* (III, 279, 9), signifie *oublier son devoir* (traduction accompagnée d'un point d'interrogation), et qui est, ordinairement niée (*der seine Pflicht nicht vergisst*). Sur le plan grammatical, *ḥm* doit être un infinitif précédé de *r;* on pourrait, également, penser à une construction extrêmement rare (passif *śḏmw·f* précédé d'une conjonction = Gardiner, *Gram.*, § 423, 3 et Lefebvre, *Gram.*, § 300) et traduire : *pour que son corps soit oublié,* c'est-à-dire : *pour se faire oublier.* Enfin, on doit signaler que *ḥm ḏt·f* signifie parfois *être inconscient, perdre connaissance* (Gardiner, *Hier. Pap. in the Brit. Mus.*, 3rd series (Chester Beatty Gift), p. 59, n. 2 = pl. 35, recto, 5, 2 et p. 85, n. 4 = pl. 51, recto, 3, 2; Faulkner, *Bremner Rhind,* 31, 26; deux exemples dans le papyrus Jumilhac (inédit), récemment entré au Louvre). Ce sens n'a pas été retenu par le *Wörterbuch*. C'est celui qu'on doit adopter si on accepte l'hypothèse de Clère (cf. la note suivante, où on trouvera, en regard, les deux traductions).

*q*) Cette phrase doit être rapprochée d'un passage bien connu de Sinouhé. Lorsque le héros du conte passe la frontière, il a peur d'être aperçu par la garde égyptienne, et il nous dit :

Sin. R. 44-45 : *Je m'accroupis dans un buisson* ... *de peur que le veilleur de service* (lit. *qui est dans son jour*) *ne me vît* [1]. Dans notre texte, le mot *wršj* est remplacé par un substantif ⟨...⟩..., tiré du participe imperfectif actif du verbe *m;*, *voir*. La désinence indique, sans doute, que le participe est employé comme substantif (cf. les exemples cités par Gardiner, *Gram.*, § 357). Dans l'hypothèse de Clère, il est nécessaire de restituer, entre *św* et *m;;w,* un *m* d'équivalence. Clère suppose, en effet, que *gmm* est à la première personne du singulier (de même que *f;; cf. supra,* note *o*) et que *m;;w* développe le complément

[1] J. Gwyn Griffiths a récemment proposé une autre traduction de *imj hrw·f : through fear lest the watcher should be ~~looking~~ out on the wall where his day('s duty) was* (cf. *J. E. A.*, XXVIII (1942), p. 66-67); cette traduction semble être confirmée par la variante du manuscrit B.

direct *św*. Les deux traductions peuvent, maintenant être données en parallèle : 

*Quant à celui qui fait voile vers Abydos en vue de trahir son devoir, le guetteur, qui est sur les remparts, le repère.*

*Si (je) fais voile vers Abydos contre l'inconscient* (manière de désigner son ennemi?), *(je) le trouve en qualité de guetteur sur les remparts.*

L'hypothèse de Clère a l'avantage de ne pas rompre le parallélisme des phrases, ni leur progression : les trois phrases, introduites par *ir,* nous montrent successivement Ankhtifi, décidant, d'abord, d'entrer en campagne, puis se mettant en route, et, enfin (cf. *infra*), provoquant le combat. En revanche, elle a l'inconvénient de forcer le sens de certains mots ou expressions (*ḫm ḏt·f*[1], *św* [*m*] *mꜣꜣw*). Je préfère voir, dans cette phrase une allusion à certaines tentatives d'évasion qui, toutes, échouèrent, grâce à l'excellent service de garde aux frontières du nome.

*r*) *ꜣś,* en dépit du déterminatif, est certainement le verbe (*Wb.*, I, p. 20), qui signifie *se hâter, atteindre,* ou *rejoindre rapidement,* et qui peut aussi avoir un sens causatif; c'est ce dernier sens qui paraît convenir le mieux au contexte, si on fait de *ꜣś* un verbe à la première personne du singulier (*si je provoque la querelle*); autrement, on pourrait traduire, en forçant un peu le sens des mots : *si la querelle menace.*

*s*) *ḫrwjt* (*Wb.*, III, 326, 4) signifie *inimitié, différend, querelle.*

*t*) *ḫr·f in ḫwr.* C'est la construction *dirent-ils, à savoir les dieux,* qui est attestée dès l'époque des Pyramides et qui a été étudiée par Faulkner, *J. E. A.*, XXI (1935), p. 182 (*d*). Notons simplement que le verbe *ḫr* remplace, ici, le verbe *i,* et qu'il est employé, non pas à la forme *śḏm·n·f,* mais à la forme *śḏm·f.*

*u*) Sur *irtw,* cf. inscription 4, note *f.*

*v*) Cf. inscription 3, note *h.*

(1) Clère ne propose aucune traduction de *r ḫm ḏt·f;* l'hypothèse, émise, plus haut, est de moi.

Inscr. 5 *w*) Cf. inscription 1, note *d*.

*x*) Sur le *mr šmʿw*, cf. Drioton-Vandier, *L'Égypte* (col. *Clio*), p. 211-213 et les articles de Gauthier et de Kees cités *ibid.*, p. 227.

*y*) *'Iwt*, forme subjonctive de *iw* après (*r*)*dj* et après *zp*; cf. Gardiner, *Gram.*, § 452, 1 et 456; Lefebvre, *Gram.*, § 245, *c*),3. Sur ce passage, et sur sa signification historique, cf. *supra*, p. 14.

*z*) *Nḏ mdt m-ʿ*. L'expression ne figure pas au *Wörterbuch*. Cependant, des expressions analogues permettent d'en dégager le sens avec certitude : *nḏ ḥnʿ* (*Wb.*, II, p. 371, 6-7) = *conférer, discuter avec quelqu'un, nḏ r* + suf. (*Wb.*, II, p. 371, 22) et surtout *nḏ m-ʿ* (*Wb.*, II, p. 371, 5) = *demander* (*quelque chose*) *à quelqu'un*, et enfin *nḏ ḫt m-ʿ* (*Wb.*, II, p. 371, 17) = *demander conseil à quelqu'un, consulter quelqu'un*. M. Lefebvre pense que *nḏ mdt m-ʿ* doit avoir exactement le même sens que *nḏ m-ʿ* et que le scribe a simplement voulu donner à *nḏ* un complément d'objet qui n'ajoute rien au sens (cf. *wḏ* et *wḏ mdw* = *ordonner*; *wḏʿ* et *wḏʿ mdw* = *juger*).

*aa*) Sur la restitution, cf. *supra*, p. 14.

*ab*) Voici quelques variantes de cette formule qui semble avoir joui d'une assez grande faveur à la première période intermédiaire :

1° [1]

2° [2]

3° [3]

4° [4]

5° [5]

6° [6]

[1] Moʿalla, inscription 5 = II, δ, 2-3.

[2] Moʿalla, inscription 10 = IV, 19-20.

[3] Moʿalla, inscription 10 = IV, 25-26.

[4] Caire 43.371, 4 = Daressy, *Ann. Serv.*, XVII (1917), p. 136 = *Urkunden*, I, 254, 10.

[5] Caire 20.512, 1 = Catalogue Lange-Schäfer.

[6] Chicago 16.956 = Dunham, *Naga-ed-Dêr Stelae*, pl. XXXII (n° 84) et p. 102-104.

C'est une phrase non verbale avec *pw* comme sujet. De telles phrases, à cette époque, sont régulièrement niées par ⸗ (cf. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax,* p. 169 et seq.) [1]; sur *n...is,* cf. aussi GARDINER, *Gram.,* § 134 et LEFEBVRE, *Gram.,* § 550, 4°, *a*). **Inscr. 5**

*Gmt·i* (ou *gmt·n·i*) est une forme relative neutre, employée comme substantif (cf. GARDINER, *Gram.,* § 381 et LEFEBVRE, *Gram.,* § 467). On doit noter que cette forme relative, partout perfective, n'est écrite sans *n* que dans les textes de Moʿalla, ce qui confirme l'hypothèse proposée, plus haut (note *e,* 4°); mais si la forme n'est pas perfective, le sens est certainement perfectif, et on doit traduire comme s'il y avait, dans le texte, *gmt·n·i.*

*'Ir* (*w*) est un pseudo-participe développant l'objet, c'est-à-dire l'antécédent, non exprimé, de *gmt·i*. Sur le genre du pseudo-participe dans de telles phrases, cf. GARDINER, *Gram.,* § 511, 4 et LEFEBVRE, *Gram.,* § 348, *obs.*

Le sujet logique du pseudo-participe à sens passif est régulièrement introduit par [hiéroglyphe], remplacé, dans un cas (n° 1), par [hiéroglyphe] (cf. *supra,* inscription 2, note *g*). Enfin, lorsque le pseudo-participe *ir*(*w*) a été omis (n° 4 et n° 6), *in* est remplacé par *m-ʿ* qu'on peut traduire, assez exactement, par *à l'actif de.* L'exemple n° 6 est un peu différent, et ne peut être compris que si on cite le contexte : *j'étais un excellent citoyen qui vivait sur ses* (*propres*) *biens, qui labourait avec ses* (*propres*) *attelages, qui naviguait dans son* (*propre*) *bateau; ce n'est certes pas* (*nn is* = LEFEBVRE, *Gram.,* § 550, 4°, *b*) *une chose que j'ai trouvée à l'actif de mon père.* Le défunt veut dire, par là, qu'il a acquis, lui-même, sa fortune, et que celle-ci ne lui est pas venue par héritage.

*ac*) Devant *m sḫr·*(*i*), il faut sous-entendre une phrase comme : *et cette chose, je l'ai faite grâce.....*

*ad*) Je propose de restituer [hiéroglyphe] [[hiéroglyphes]]. On aperçoit, au début de la lacune un trait qui n'est, peut-être, qu'un défaut de la pierre. Le mot *mḥ,* dont je suppose la présence, à cet endroit, doit être celui qui signifie *souci, soin* (*Wb.,* II, p. 120, 17-18). On ne peut, évidemment, proposer cette hypothèse que

[1] Gunn avait bien voulu m'envoyer, sur cette construction, quelques précisions qui m'ont été très utiles.

 sous toute réserve. En revanche, la restitution de *hrw,* devant *grḥ,* est tout à fait vraisemblable.

Ankhtifi se vante, comme d'un exploit sans précédent, d'avoir fait venir à Moʿalla la *ḳnbt* du gouverneur du Sud qui résidait dans le nome thinite. Un peu plus haut, il parle d'un fuyard qui cherchait à se réfugier dans le nome thinite. On a vu, ailleurs, que le nome thinite, à cette époque, faisait partie du camp thébain. Tout ce passage, important pour l'histoire, a été longuement commenté dans la première partie de cet ouvrage (cf. p. 41-42).

## INSCRIPTION N° 6.

### PREMIERS ENGAGEMENTS PRÈS D'ERMANT.

(II, δ, 4) [...] sic (II, ε, 1) [...] sic [...] (II, ε, 2) [...] (II, ε, 3) [...] sic [...] sic [...] 4 [...] (II, ζ, 1) [...] sic [...] (II, ζ, 2) [...]

**Traduction.** — *Le prince héréditaire, le pacha, le chef de l'armée, Ankhtifi le Brave, dit* (a) : «*Le chef de l'armée d'Ermant vint dire :* «*Vois donc, ô brave* (b)!

*Descends le courant (jusqu')aux forteresses [d'Ermant (?).........] (c)». Je suis* Inscr. 6
*donc allé, en descendant le courant, dans les régions situées à l'Ouest (d) d'Ermant, et j'ai trouvé que Thèbes et Coptos, dans leur entier, [avaient pris d'assaut] (e) les forteresses d'Ermant (sises) dans la (région appelée) «Colline de Sémekhsen» (f). C'était à cause de cela qu'on était venu à moi (?) (g).*

*Alors [mes bras?] furent forts (?), là, [contre eux?] (h) comme un harpon (? i) dans les narines d'un hippopotame en fuite. Puis, je remontai le courant pour démolir leur(s) forteresse(s) (j) avec la vaillante troupe de Héfat* (Mo'alla) *(k). C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas (son) semblable (l).*

**Notes.** — Sur les renseignements historiques apportés par cette inscription, cf. *supra,* p. 21 et 42.

*a*) Cf. *supra,* inscription 1, note *d*.

*b*) [hiéroglyphes] sert d'introduction aux paroles de chef de l'armée d'Ermant. Il s'agit, probablement, d'un impératif, renforcé par [hiéroglyphe]. On peut penser à une graphie de l'impératif [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *viens* (Gardiner, *Gram.*, § 336 et Lefebvre, *Gram.*, § 359), ou à l'impératif [hiéroglyphe], *vois* (Lefebvre, *Gram.*, § 361) qui, en moyen égyptien, est régulièrement accompagné d'un pronom (*mk, mṯ, mṯn*). Dans les légendes des représentations (inscription 16, 16), on trouve *m r·ṯ* pour *mṯ r·ṯ,* c'est-à-dire l'équivalent exact, au féminin, de notre exemple. On doit, enfin, signaler que [hiéroglyphe] peut être le pronom interrogatif [hiéroglyphes], [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] (Gardiner, *Gram.*, § 496 et Lefebvre, *Gram.*, § 679), suivi d'un prédicat adverbial : *qui donc est contre toi?* La deuxième hypothèse semble être la plus vraisemblable.

On aimerait savoir si le chef de l'armée d'Ermant est venu en ennemi ou en ami. Pour répondre, avec précision, à cette question, il faudrait connaître l'exacte position d'Ermant dans le conflit. La ville, qui faisait partie du nome thébain (cf. *supra,* p. 41), aurait dû, régulièrement, être l'alliée de Thèbes. Il ne semble pas, toutefois, que tel ait été le cas. On devine, plutôt qu'on ne le démontre, qu'il existait une certaine rivalité entre les deux villes principales du quatrième nome, rivalité qui ne prit fin qu'un peu plus tard, avec le triomphe incontestable de Thèbes. En tout cas, la suite du texte, dans la mesure où les lacunes permettent de comprendre l'enchaînement des idées,

Inscr. 6 indique que les forteresses d'Ermant, assiégées par Thèbes et par Coptos, ont été délivrées par Ankhtifi. Aussi est-il, sans doute, préférable d'interpréter, comme on l'a fait dans cet ouvrage, les paroles du général d'Ermant comme un appel, plutôt que comme un défi (cf. aussi *infra,* note *g*).

*c*) [hiéroglyphes] tr. tr. La restitution de *'Iwn* est fondée sur le début de la phrase suivante : *ḥd·n(·i) m imn·tjw nw 'Iwn*. La lacune qui suit la restitution occupe un cadrat et demi : deux signes incomplets sont encore visibles : un rectangle, ressemblant à un ▬, un peu aplati, et une trace de signe qui rappelle l'extrémité d'un bateau, ou une corne. Peut-être avions-nous, à la place de *'Iwn,* un lieu dit formé avec un substantif et un nom propre, par exemple *šmꜣ* (cf. Ranke, *Personennamen,* p. 327, 19-22), formation dont les textes de Moʿalla nous offrent trois exemples certains (cf. *supra,* p. 27, 7; 29, 11 et 31, 18). On doit noter, cependant, que les traces subsistantes ne conviennent pas exactement au signe [hiéroglyphe].

*d*) [hiéroglyphes], substantif formé, comme *imntjw* = *les Occidentaux,* sur le *nisbé* de *imnt, l'Occident*. Le contexte et le déterminatif s'accordent à indiquer qu'on doit donner à ce mot, lequel n'est pas cité par le *Wörterbuch,* le sens de *régions occidentales,* ou mieux, de *régions situées à l'Ouest de*. Ce mot (référence de Clère) est attesté dans les textes de Siout (III, 17) avec le même déterminatif. Dans ces mêmes textes de Siout (III, 19), on touve également [hiéroglyphes], *iꜣbtjw,* qui est cité par le Dictionnaire de Berlin (I, p. 31,6) avec la graphie [hiéroglyphes]. Clère m'a fait remarquer que ce passage suppose, à l'Ouest d'Ermant, l'existence d'un canal. Aujourd'hui encore (Baedeker, *Egypt,* 1929, carte en face de la p. 232), il y a, dans cette région, un canal (el-Mahamid) qui se détache du Nil sur la rive Ouest, au Sud d'Ermant, et qui passe entre cette ville et le Gebel.

*e*) Dans la lacune, lire [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe]. Sur la construction (*gmj* + objet + *sḏm·f* ou *sḏm·n·f*), cf. Gardiner, *Gram.,* § 213 et Lefebvre, *Gram.,* § 711, *c*); on doit noter, cependant, que la forme *sḏm·n·f,* dans ce cas, n'est attestée qu'exceptionnellement. Sur le sens de *iṯ,* cf., entre autres exemples, le passage de la grande stèle, presque contemporaine, d'Antef Ouahânkh : Caire 20.512, 3 [hiéroglyphes] *j'ai conquis le nome thinite* (traité, ici, comme un masculin, *mi ḳd·f*) *dans son entier,* et celui des *Enseignements pour Mérikarēʿ,*

l. 73 [...] *je l'ai emportée* (la ville de This) *comme* **Inscr. 6**
(*aurait fait*) *une trombe d'eau.*

*f*) Sur la «Colline de Sémekhsen», cf. *supra,* p. 31, 18. Ce nom de lieu se retrouve un peu plus bas (inscription 7 = II, ζ, 3 — η, 1).

*g*) Je propose, sous toute réserve, de lire : *špr* (impersonnel) *r·(i) r·ś.* Il s'agit plutôt du verbe *venir* (*Wb.,* IV, p. 102-3) que du verbe *prier* (*ibid.,* p. 103-104), car ce dernier n'admet qu'exceptionnellement la construction avec *r* (*ibid.,* p. 104, 1), qui est, au contraire, tout à fait usuelle avec le premier.

*h*) Entre le ⟨signe⟩ et le ⟨signe⟩ se trouve un tout petit trou bouché au plâtre. Je propose de restituer : [...][1] [...]. Nous aurions ici, transposée à une forme verbale, l'épithète bien connue *ṯm*ꜣ*-*ꜥ (*Wb.,* V, p. 367, 6 et seq.).

*i*) *bzwt* ne figure pas au *Wörterbuch,* et il est regrettable que le déterminatif soit précisément en lacune. Il ne semble pas, cependant, qu'on se trompe, de beaucoup, en proposant de donner à *bzwt* le sens de *harpon,* dont on peut presque dire qu'il est exigé par le contexte. Ankhtifi s'est servi de ses bras contre ses ennemis comme un chasseur se sert de son harpon contre un hippopotame. D'ailleurs, le mot *šrt,* qui suit, est employé, à l'époque ptolémaïque, pour désigner les narines de l'hippopotame transpercées par le harpon (*Wb.,* IV, p. 523, 16). Comme on le voit, cette acception du mot *šrt* est beaucoup plus ancienne et remonte, sans doute, à l'Ancien Empire.

*j*) *itḥ* devrait être au pluriel. Ce passage admet une interprétation différente de celle qui a été proposée plus haut (p. 42). On peut supposer, en effet, qu'Ankhtifi, après avoir reçu l'appel du général d'Ermant, est venu *seul,* en éclaireur, se rendre compte, sur place, de la situation (*ḥd·n(·i) m ímntjw nw* ꜣ*Iwn*), puis, qu'il est retourné à Moꜥalla (*ḫnt·n·(i)*), après avoir vérifié l'exactitude de la nouvelle qui lui avait été transmise, pour réunir son armée en vue de démolir les forteresses prises par les Thébains et par les Coptites. Cette

[1] Cf. *supra,* inscription 4, note *g*.

explication n'est acceptable que si on admet que le nomarque a volontairement abrégé son récit. Elle exige, également, une interprétation différente du passage en lacune. Elle est, à mon avis, bien moins vraisemblable que celle qui a été retenue dans la partie historique de cet ouvrage.

*k*) *m, avec*. Ce sens de la préposition *m* a été étudié par Smither, *J. E. A.*, XXV (1939), p. 166-168 (*together with*); cf. aussi la note de Gunn à la fin de l'article de Smither (*ibid.*, p. 168-9) et Lefebvre, *Gram.*, § 490, 8. Sur la troupe de Héfat, cf. *supra*, p. 7.

## INSCRIPTION N° 7.

### BATAILLE THÉBAINE.

Inscr. 7

**Traduction.** — *Le pacha, le chef de l'armée d'Hiérakonpolis, Ankhtifi le Brave, dit*[1] : « *Ayant descendu le courant* (*a*) *avec* (*b*) *mes fidèles et braves conscrits, j'abordai sur la rive occidentale du nome thébain* (*c*), *l'avant de la flotte étant* (*à la hauteur de*) *la* « *Colline de Sémekhsen* » (*d*) *et l'arrière de la flotte,* (*à la hauteur*) *du* « *Domaine de Tchémy* » (*e*); *mes fidèles conscrits cherchèrent* (*f*) *le combat dans la région située à l'Ouest du nome thébain* (*c*), *mais personne n'osait* (*g*) *sortir par crainte d'eux* (*h*). *Alors, ayant descendu le courant* (*a*), *j'abordai sur la rive orientale du nome thébain* (*c*), *l'arrière de la flotte étant* (*à la hauteur*) *du* « *Tombeau d'Imby* » (*i*) *et l'avant de la flotte,* (*à la hauteur*) *de la* « *Prairie de Séga* » (*i*). *On assiégea* (*j*) *ses* (*k*) *murs* (les murs de Séga) *après qu'elle* (la ville de Séga) *eut fermé ses portes* (*l*) *devant elle* (*m*), *par crainte. Alors, ces braves et fidèles conscrits, alors ces fidèles conscrits* (*n*) *se transformèrent en éclaireurs* (*o*) *à travers* (*les régions situées*) *à l'Ouest et à l'Est du nome thébain* (*c*), *dans le désir de chercher le combat, mais personne* (*p*) *n'osait* (*g*) *sortir, par crainte d'eux. C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *semblable* (*q*).

**Notes.** — Sur l'interprétation historique de ce passage, cf. *supra,* p. 21 et 42.

*a*) Cette construction, en dépit de la présence de l'auxiliaire *iw,* est à rapprocher de celle qu'a signalée M. Lefebvre, dans sa *Grammaire,* § 344. Il est

[1] Cf. inscription 1, note *d.*

Inscr. 7 possible, toutefois, que le *iw* porte, non pas sur le pseudo-participe, mais sur la forme *śdm·n·f* (*mnì·n*(·*ì*)).

*b*) *m,* ici encore, a le sens de *avec;* cf. *supra,* inscription 6, note *k*. Le groupe *d͗m-n-mḥ-ìb* est traité comme un seul mot qualifié par l'adjectif *nḫt;* cf. une autre construction, *infra,* note *n*.

*c*) *'Imntt* a, ici, à peu près le même sens que le mot [hiéroglyphes] de l'inscription 6 (note *d*). On retrouve la même nuance, plus bas (II, *η*, 2 et II, *θ*, 2). Les différences de traduction (*rive occidentale, régions situées à l'Ouest, rive orientale, régions situées à l'Est*) expriment de simples nuances exigées par le contexte. *W͗śt* désigne, ici, non pas la ville de Thèbes, mais le nome thébain. On sait, en effet, que la « Colline de Sémekhsen », dont il est question, ici, n'était pas très éloignée d'Ermant (cf. inscription 6 = II, *ε*, 2-3).

*d*) Sur la « Colline de Sémekhsen », cf. *supra*, p. 31, 18.

*e*) Sur le « Domaine de Tchémy », cf. *supra*, p. 29, 11.

*f*) Les phrases à prédicat pseudo-verbal, dont le sujet nominal n'est pas introduit par un auxiliaire, si elles expriment souvent une circonstance, se rencontrent également dans des propositions principales, et sont très fréquemment employées, ce qui est le cas, ici, dans les descriptions et les récits (cf. Gardiner, *Gram.*, § 322 et Lefebvre, *Gram.*, § 655).

*g*) Littéralement : *n'était pas capable de sortir, ne pouvait pas sortir*. Sur cette nuance de la forme *n śdm·n·f*, cf. Gardiner, *Gram.*, § 418 A et Lefebvre, *Gram.*, § 283. Ici, la phrase se rapporte naturellement au passé.

*h*) *N śnd·f.* Le suffixe *f* se rapporte à *d͗m*, collectif masculin (cf. *d͗m pn*, note *n*), régulièrement repris par un suffixe singulier. Cette phrase est à rapprocher d'un passage du récit de la bataille de Kadech (éd. Kuentz, p. 233-4 *le vil prince hittite se tenait au milieu de l'armée qui était avec lui* [hiéroglyphes] *mais il n'osait pas sortir pour combattre, par crainte de Sa Majesté*.

*i*) Sur le « Tombeau d'Imby », cf. *supra*, p. 27, 7, et sur la « Prairie de Séga », cf. *supra*, p. 30, 17.

*j*) *Gw*ꜣ. Ce verbe, avec le sens d'*assiéger*[1], n'est, d'après le *Wörterbuch* (V, p. 160, 2), attesté qu'à partir de l'époque éthiopienne. Les textes de Mo'alla apportent la preuve que le mot est, en réalité, beaucoup plus ancien. On trouvera de bons exemples du verbe *gw*ꜣ (construit, deux fois avec *r*) dans la grande stèle de Piankhi (l. 7, 9, 32 et 90). **Inscr. 7**

*k*) *'Inbw·f.* Il s'agit des murs de la ville de Séga. Il est tout à fait exceptionnel qu'un nom de ville soit traité comme un masculin : cf., à ce sujet, l'étude, encore inédite, de J. J. Clère sur cette question. On doit faire la même remarque pour *izn·n·f,* où *f* désigne, également, la ville de Séga.

*l*) Sur *izn·n·f* et sur *iznjt,* cf. *supra,* inscription 5, note *n.*

*m*) *N ḥr·f* . Il est peu probable que nous ayons, ici, le mot *ḥrw* = *crainte* (le masculin est attesté, quoique rarement, à côté du féminin *ḥrjt*), ou le verbe *ḥrj* = *craindre* (sur ces mots, cf. *Wb.*, III, p. 147-148), qui, l'un et l'autre, feraient double emploi avec *n šnḏ*. Cette hypothèse étant exclue, on doit faire de une préposition composée (*Wb.*, III, p. 128-129) qui serait écrite plus correctement le *r* ayant été ajouté devant le suffixe, comme s'il s'agissait de la préposition simple (= devant suffixe). Ce suffixe *f* peut représenter, soit la ville (on sait que Séga est traité comme un masculin), ou plutôt les habitants de Séga, soit les conscrits, dont il va être question dans la phrase suivante (*ḏ*ꜣ*m* est un collectif masculin singulier). La première hypothèse est la plus vraisemblable, car le suffixe, en égyptien, renvoie, régulièrement, à un mot qui précède, et non à un mot qui suit.

*n*) Un peu plus haut (note *b*), *ḏ*ꜣ*m n mḥ ib* était traité comme un seul mot, qualifié par *nḫt*. Ici, nous avons, plus correctement, *ḏ*ꜣ*m pn nḫt n mḥ ib* (peut-être à cause du démonstratif). C'est, sans doute, par erreur, que le scribe a répété *iw ḏ*ꜣ*m pn n mḥ ib,* mais sans le qualificatif *nḫt.*

*o*) *Wḫ*ꜣ*wt*. Le mot n'est pas cité par le *Wörterbuch,* mais le sens est évident. *Wḫ*ꜣ*wt* est un collectif féminin, formé sur le participe substantivé du verbe *wḫ*ꜣ = *chercher,* et désigne les éclaireurs, les patrouilles, ou, comme nous dirions, aujourd'hui, « les corps francs ».

[1] Les différentes acceptions de ce verbe ont été étudiées par Breasted, *The Edwin Smith surgical Papyrus,* I, p. 240 (référence de Grdseloff).

Inscr. 7 et 8 *p*) 𓍿 pour 𓏏. De telles confusions sont tout à fait exceptionnelles dans les textes de Mo'alla. A cette époque, les deux lettres 𓏏 et 𓍿 se prononçaient certainement de la même manière.

*q*) Cf. *supra,* inscription 3, note *h*.

## INSCRIPTION N° 8.

### TEXTES COMMINATOIRES ADRESSÉS AUX VIOLATEURS ÉVENTUELS DE LA TOMBE.

**Traduction.** — *Quant à tout nomarque* (*a*) (lit. *souverain*) *qui régnera dans Héfat* (= Mo'alla) *et qui agira avec méchanceté et avec malveillance* (*b*) *à l'égard de ce sarcophage* (?) (*c*) *et à l'égard de tout élément* (?) (*d*) *de cette tombe*[1],

[1] La suite du texte donne, en parallèle, les deux traductions possibles.

*qu'il ait à consacrer une patte de bœuf à Hémen, quand il sort en procession (e),* Inscr. 8

*que son bras soit coupé, en hommage à Hémen, quand il sort en procession (e), par (f) tous les «Puissants» (g),*

*(à l'égard de tout élément) de (f) toute stèle (g), qu'il ait à consacrer une patte de bœuf à Hémen, quand il sort en procession,*

*que son bras soit coupé, en hommage à Hémen, quand il sort en procession, par tous les Esprits de l'Est (?) (h),*

*(à l'égard de tout élément) de toute (?) moitié Est (h), qu'il ait à consacrer une patte de bœuf à Hémen, quand il sort en procession,*

*que son bras soit coupé, en hommage à Hémen, quand il sort en procession, par tous les Adversaires (i),*

*(à l'égard de tout élément) de tout ce qui est en face (i), qu'il ait à consacrer une patte de bœuf à Hémen, quand il sort en procession,*

*que son bras soit coupé en hommage à Hémen, quand il sort en procession, par tous les Serviteurs (?) (j),*

*(à l'égard de tout élément) de tout pilier (?) (j), qu'il ait à consacrer une patte de bœuf à Hémen, quand il sort en procession,*

*que son bras soit coupé en hommage à Hémen; quand il sort en procession, par toutes les «Grandes Ombres» (k),*

*(à l'égard de tout élément) de tout caveau (?) (k),*

*que Hémen ne reçoive pas (l) ses viandes de sacrifice (m), le jour de la Majesté de mon maître (n), que Hémen ne (l) reçoive aucun de ses biens et que son héritier n'hérite pas (l) de lui.*

**Notes.** — *a*) Sur *ḥḳꜣ* désignant le nomarque, cf. *Wb.*, III, p. 171, 1, et sur le verbe *ḥḳꜣ*, s'appliquant à un nomarque, cf. *Wb.*, III, p. 170, 5. Le verbe est construit à la forme *sḏm·tj·fj* (Gardiner, *Gram.*, § 363 et Lefebvre, *Gram.*, § 457 et seq.). Le mot *ḥḳꜣ*, mis en prolepse par *ir*, sera repris, plus loin par le suffixe *f* (*ḫpš·f*).

Inscr. 8 *b*) *'Ir·tj·fj* ' *ḏw bin.* Dans les formules comminatoires recueillies par Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte,* Paris 1913 et par Sainte Fare Garnot, *L'appel aux vivants,* Le Caire 1938, cette expression ne se rencontre pas. Sottas, cependant, cite une phrase qui apparaît, à deux reprises, dans la série de textes qu'il étudie, et dont le sens doit être très voisin de celui de notre passage. Cette phrase est la suivante : (var. ) (*quant à celui*) *qui fera* (var. : *ceux qui feront*) *quelque chose de mal.* En dépit de ce rapprochement, il est assez difficile de préciser le sens exact qu'il faut donner à . Il ne semble pas qu'il s'agisse du mot *bras,* bien que l'hypothèse ne puisse pas être rejetée d'une façon trop absolue, ni du mot ', qui signifie *état, comportement* (*Wb.*, I, p. 158, 1). La signification de ' doit être assez vague, et doit, sans doute, se rapprocher du mot qui est, quelquefois comme on l'a vu employé dans ces formules comminatoires. Le sens, en tout cas, est certain. Il faut noter, enfin, que *bin* ne s'écrit, régulièrement du moins, sans *i* qu'à partir de la basse époque. Il s'agit, sans doute, d'une graphie semi-phonétique.

*c*) doit certainement être lu (*Wb.*, V, p. 600), le signe ayant, à lui seul, la valeur *ḏr* (cf. les graphies , pour *la main,* graphies qu'on trouve déjà dans les textes des Pyramides). Le sens exact de ce mot *ḏrit,* qui, d'après le déterminatif, désigne certainement un objet en bois, n'est pas connu. Gardiner, *Admonitions,* p. 28, propose de le traduire par *mur.* Il est incontestable qu'il a dû y avoir, en égyptien, un mot *ḏr,* signifiant *mur,* mot qui s'est conservé en copte : ϫⲟ, ϫⲟⲉ, ϫⲁⲓⲉ (Spiegelberg, *Koptisches Handwörterbuch,* p. 262), et qu'on retrouve, comme déterminatif, dans un certain nombre de mots égyptiens (cf. *Wb.*, V, p. 598, 11 à 18, et les mots étudiés par Spiegelberg, *Rec. Trav.*, XXI (1899), p. 39-41 [1]). Le mot *ḏrit,* toujours d'après Gardiner, doit être soigneusement distingué de deux autres substantifs féminins : (*Wb.*, V, p. 600, 7-12) qui désigne, à la basse époque et à l'époque ptolémaïque, une salle, ou une chambre, et (*Wb.*, V, p. 601, 3) qui désigne le *sarcophage* (*Pyr.* 616 et 2.009).

[1] On pourrait ajouter à cette liste , *Wb.*, IV, p. 393, 14-15, *forteresse.*

Il reste à voir si la traduction de *mur,* proposée par Gardiner, est fondée, **Inscr. 8**
et, pour cela, il est indispensable de citer les exemples utilisés par l'auteur :

1° *Admon.*, 2, 10 [hiéroglyphes] [...]. *En vérité, les portes, les piliers et les* ḏrit *sont consumés par la flamme, alors que les* ḏrwt *du palais du Roi, v. s. f., restent fermes et solides.* Il semble qu'une différence soit faite, ici, entre les salles (je crois, en effet, que *ḏrwt* est le même mot que celui qui a été cité, plus haut, sous sa graphie plus récente [hiéroglyphes]) du palais royal et les maisons, moins solidement construites, des particuliers qui, elles, brûlent en partie. Le scribe cite, parmi les éléments que dévorent les flammes, les battants de portes, les piliers de bois (*wḫ3w* est déterminé par la branche) et les *ḏrit,* c'est-à-dire, d'après Gardiner, les murs. On doit donc supposer que ceux-ci étaient revêtus de bois.

2° *Admon.*, 7, 9 [hiéroglyphes]. *Celui qui n'avait même pas les moyens de se construire une cabane* (Gardiner : *cell*), *possède* (*maintenant*) *des* ḏrit. Ici encore, Gardiner traduit *ḏrit* par *murs.* Il est certain que le scribe a voulu établir une différence entre *ʿt* et *ḏrit.* Or, même en admettant que *ʿt* puisse désigner une pauvre cabane, on ne peut pas supposer que cette cabane ait été dépourvue de murs. On peut, tout au plus, admettre que le scribe a voulu dire, par là, que le nouveau riche, après avoir vécu dans une masure, possédait, grâce à la révolution sociale, une maison dont les murs étaient revêtus de bois. Mais le sens de *mur,* dans cet exemple, est déjà moins satisfaisant.

3° *Admon.*, 7, 10 [hiéroglyphes] ⟨[hiéroglyphes]⟩ *Celui qui ne dormait jamais sur des* ḏrit *possède* (*maintenant*) *un lit.* Il est évident que le sens de *mur,* ici, ne convient plus du tout. Gardiner, à qui cette difficulté n'a pas échappé, essaie de la résoudre en proposant la glose suivante : "he who never slept, *even* upon a wall [1] where he would be safer from snakes

[1] Les Égyptiens anciens, comme les Égyptiens modernes, dormaient peut-être, quelquefois, debout ou accroupis, en posant leur tête contre un mur. C'est le seul moyen d'expliquer ce passage, si on veut absolument garder au mot *ḏrit* le sens de *mur*. Mais il convient d'examiner d'abord, ce qui sera fait plus bas, si un autre sens ne permet pas d'aboutir à une solution plus satisfaisante.

Inscr. 8 and scorpions than if he slept upon the ground. We should expect however 'within walls' or 'on the floor'; and it is possible that *ḏriwt* has some other significance here''.

Ce sens de *plancher* qu'avait entrevu Gardiner, est, à première vue, séduisant, mais il se heurte à une grave objection : il n'est pas prouvé, en effet, que les maisons égyptiennes aient eu un plancher de bois. Les seuls parquets, à ma connaissance du moins, dont on puisse mentionner l'existence, sont ceux qui se trouvaient dans les tombes royales d'Abydos (Petrie, *Royal Tombs,* I, p. 9, 11, 12, 13, 15 et pl. LXIV, 4; LXVI, 1, 4, 5, 6; II, p. 8). Il n'est pas impossible que certaines tombes contemporaines de celles d'Abydos [1] aient été, elles aussi planchéiées; dans ce cas, Ankhtifi, qui était nomarque d'Hiérakonpolis, se serait inspiré de ces très anciens modèles qu'il avait pu admirer sur place. La présence d'un plancher, dans une tombe, devait être extrêmement rare, et ne pouvait être interprétée que comme un signe de richesse, et on comprendrait que le nomarque se fût montré particulièrement fier d'un élément de sa tombe dont il était, très vraisemblablement, le seul à pouvoir se vanter.

Le sens de plancher [2] convient parfaitement aux trois exemples des *Admonitions,* comme il est facile de s'en convaincre. Mais avant d'admettre, pour le texte de Moʿalla, ce sens, on doit se demander s'il n'y avait pas, dans une tombe, un autre élément de bois, dont la présence, en un tel lieu, eût été, à la fois, plus naturelle et plus importante.

La *ḏrît,* dont le déterminatif nous indique qu'elle était en bois, ne peut être ni la porte (le mot est cité, dans les *Admonitions,* 2, 10, à côté de *sbḫt*), ni les murs, ni les piliers, car ces éléments, entièrement décorés, à Moʿalla, n'ont jamais pu être revêtus de bois; en revanche, il n'est pas impossible, *a priori,* que le sarcophage qui, lui, était certainement en bois, ait été désigné

[1] On pense, notamment, à la tombe du roi Khâsékhem, qui n'est pas connue, mais qui se trouvait, sans doute, à Hiérakonpolis, puisque tous les monuments connus de ce roi ont été mis au jour au cours des fouilles effectuées sur ce site.

[2] Mme Desroches-Noblecourt est arrivée à cette même traduction du mot *ḏrît,* en partant d'un passage tiré de l'ouvrage de Gardiner-Sethe, *Egyptian letters to the Dead,* p. 7 et 22 = pl. VI, 4-5, où figure le mot [hiéroglyphes], qu'elle a interprété comme une erreur pour [hiéroglyphes]. Le mot, qui signifiait primitivement *plancher,* aurait fini par désigner le *foyer,* et par extension la *maison.*

par ce mot *ḏrît,* qu'on peut, d'ailleurs, rapprocher du mot [hieroglyphs], *sarcophage,* dont il a été question plus haut [1]. Ce sens, il est vrai, ne convient pas aux trois passages cités des *Admonitions,* à moins de supposer, comme me l'a suggéré Clère, partisan convaincu de cette traduction, que le mot ait désigné, primitivement, non pas un sarcophage, mais un coffre. Cette hypothèse nous amène à penser qu'il n'y avait pas de coffres de bois dans la *ḏrwt* du palais royal (*Admon.,* 2, 10), mais, comme le sens de ce mot *ḏrwt* n'est pas très exactement établi, l'objection n'est pas pour nous arrêter. On peut d'ailleurs supposer que les coffres du palais royal étaient en cuivre [2], comme ceux qui ont été trouvés à Tôd, marqués au nom d'Amenemhat II [3]. Le sens de *coffre,* en tout cas, convient, mieux encore que celui de plancher, aux deux autres exemples du célèbre papyrus publié par Gardiner : celui qui ne possédait même pas un misérable taudis est, maintenant, possesseur d'une maison pourvue de coffres (signe de richesse), et celui qui ne pouvait même pas dormir sur un coffre dort, maintenant, sur un lit. L'opposition est bien marquée [4]. De plus, le *Wörterbuch* (V, p. 600, 2) signale que la *ḏrît* était parfois en ébène et en ivoire, particularité qui convient beaucoup mieux à un coffre qu'à un plancher. Enfin, s'il est naturel de supposer qu'Ankhtifi, parlant de sa tombe, ait tenu à mentionner son sarcophage, il serait beaucoup plus extraordinaire d'admettre qu'il eût songé à mentionner un plancher. Ce sont toutes ces considérations qui m'ont fait adopter le sens de *sarcophage.* Inscr. 8

*d*) *Mnw.* En dépit du déterminatif ▲, il ne semble pas que ce mot ait, ici le sens de *monument.* Il doit désigner, plutôt, *les éléments architecturaux* de la tombe (*mnw nw pr pn*). Ce sens existait encore à l'époque ptolémaïque, comme le prouve un passage d'une dédicace de Ptolémée Évergète II sur le deuxième pylône de Karnak (cf. Drioton, *An. Serv.,* XLIV (1944), p. 112) : [hieroglyphs], *il a renouvelé les éléments de la porte très grande.* M. Drioton qui, avant de connaître le texte de Mo'alla, avait traduit *mnw*

[1] A la XVIII[e] dynastie, on trouve la graphie [hieroglyphs] = *Urk.,* IV, 1057, 13 (référence due à B. Grdseloff).

[2] La *ḏrît,* toujours déterminée par [hieroglyph], ne peut désigner que des coffres en bois.

[3] F. B(isson de la) R(oque), *Tôd* (1934 à 1936), p. 114-115.

[4] Un dernier exemple de *ḏrît* (*Admon.,* 9, 14) se trouve dans un contexte trop fragmentaire et trop obscur pour qu'on puisse essayer d'en tirer un quelconque renseignement précis.

Inscr. 8 par *consécration* (?) est, maintenant d'avis que le rapprochement avec le passage de Moʿalla doit, très probablement être admis.

*e) zḫ·tw ḫpš·f n Ḥmn m pr·f,* littéralement : *que sa patte soit frappée pour Hémen, quand il sort.* Telle sera la pénitence de celui qui se sera rendu coupable de tout acte malveillant à l'égard d'un quelconque élément de la tombe. Deux interprétations sont possibles. L'expression *zḫ·tw ḫpš·f n kꜣ n*[1] signifie, au Nouvel Empire : *consacrer, offrir une patte antérieure au* ka *de.* Le sens propre du verbe *zḫ* est *frapper*[2], mais on sait que l'usage, en Égypte, était de frapper l'objet que l'on désirait consacrer[3]. Il n'est donc pas étonnant que le verbe *frapper* ait fini par signifier *consacrer.* Mais d'autre part, l'expression *zḫ ḫpš,* dans la tombe d'Ankhtifi, sert de légende[4] à une scène de boucherie et, dans ce cas, on est tenté de traduire *zḫ ḫpš* par *couper la patte antérieure.* On peut supposer que, dans notre texte comminatoire, l'expression *zḫ ḫpš* fait allusion à un châtiment corporel (Clère). Suivant l'interprétation qu'on adopte, le délinquant aurait donc été condamné, soit à offrir un *ḫpš* à Hémen, soit à avoir le bras[5] coupé, toujours en hommage à Hémen, c'est-à-dire, comme on l'a vu (*supra,* p. 8) au dieu local de Héfat. La phrase suivante *m pr·f* exprime une circonstance de temps : le délinquant doit payer sa peine quand Hémen sort en procession. L'expression est bien connue (*Wb.,* I, p. 519, 19) mais elle est surtout employée à l'infinitif *m prt·f.* Ici, nous avons la construction plus rare *m + śdm·f* (Gardiner, *Gram.,* § 162, 11, *a* et Lefebvre, *Gram.,* § 718, 1°).

*f) nw.* L'interprétation de cette phrase et de celles qui suivent repose exclusivement sur la valeur que l'on donne à ce petit mot. On pense, en pre-

[1] *Wb.,* III, p. 467, 5.

[2] Cf. *Pyr.,* 1005, *b* et le commentaire de Junker, dans les *Mit. Kairo,* IX (1940), p. 25-26.

[3] Cf. entre autres exemples Gayet, *Le temple de Louxor,* pl. XV, XXXV, XXXVII, LXXV; cf. aussi Moret, *Rituel du culte divin journalier en Égypte,* p. 171; Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique,* p. 138-139 et Schiaparelli, *Il libro dei funerali degli antichi Egiziani,* II, p. 170 où se trouve un chapitre intitulé (sic) *frapper quatre fois les pièces de choix,* le verbe *ḥwj* remplaçant ici son synonyme *zḫ.*

[4] Cf. inscription 16, 1.

[5] On sait que *ḫpš,* à la première période intermédiaire est souvent synonyme de ʿ, dans certaines expressions qui ont été étudiées par Polotsky, *Untersuchungen,* XI, § 73, p. 42 et seq.

mier lieu qu'il s'agit de l'adjectif du génitif pluriel, et on a tendance à le rapprocher de celui qui figure un peu plus haut (*mnw nbw nw pr pn*). Dans ce cas, on doit supposer que le scribe, après avoir parlé, d'une manière générale, des actions criminelles qui pouvaient être commises à l'égard de « tous les éléments architecturaux de cette tombe », aurait énuméré les différents éléments de la tombe, chaque élément étant introduit par le mot *nw* qui le rattachait à *mnw nbw*. Mais on peut supposer également que *nw* est une graphie archaïsante de [hiéroglyphe] et qu'il introduit le sujet logique du verbe passif *zḫ·tw*. B. Grdseloff, à qui je dois cette suggestion, fonde son hypothèse sur deux exemples d'un décret de Coptos [1], archaïsant comme l'est notre texte lui-même [2]. Dans ce cas les mots qui suivent ce [hiéroglyphe] ne désignent plus des éléments de la tombe, mais des génies chargés de « couper le bras » du délinquant. Inscr. 8

*g*) Le mot qui suit le premier [hiéroglyphe] se lit peut-être *ʿḫʿw* (*Wb.*, I, 221, 11). Le rectangle sur lequel sont groupés les deux signes remplace, semble-t-il, le déterminatif habituel [hiéroglyphe]. A cause de ce déterminatif, on pourrait penser aussi au mot *ʿbꜣ* [hiéroglyphes], écrit aussi [hiéroglyphes] (*Wb.*, I, p. 177, 7-9). mais, dans ce cas, le [hiéroglyphe] ne s'expliquerait pas, car le mot suivi de [hiéroglyphe] est manifestement au singulier. Dans l'hypothèse de Grdseloff, il faut lire le mot *śḫmw*, qui désigne, dès l'Ancien Empire, des génies « les puissants ». Mais on comprend mal la présence du rectangle, et la désinence *w*, d'autre part, si le mot est au singulier, semble inutile.

*h*) *gś iꜣbtj nb*, soit le côté Est de la tombe — mais le *nb* s'explique difficilement, — soit des génies venus de l'Est, peut-être, d'après Grdseloff, ceux que les inscriptions du naos de Saft el-Henneh appelleront plus tard les *bꜣw iꜣbtjw* [3].

*i*) *ḫftjw*, soit tout ce qui est en face [4], soit des génies appelés les adversaires, les ennemis. La seconde traduction n'offre aucune difficulté. La

[1] *Urkunden* I, p. 305, 18 et 306, 1.
[2] Cf. *infra*, la particule négative *w*.
[3] Cf. Goyon, *Kêmi*, VI (1936), p. 12 (l. 33) et p. 28.
[4] De même que, plus haut (inscription 6 = II, ε, 2, note *d*), *imntjw* désignait « les régions situées à l'Ouest de », de même, *ḫftjw* désignerait, ici, « les choses placées en face ».

Inscr. 8 première peut être rapprochée d'un passage bien connu du décret de Coptos, publié par Petrie [1] et qui date de la XVIIe dynastie. On y lit en effet :

l. 5. *les* ḫftjw ( ) *ont été volés par* (*que son nom soit maudit!* ) *Téti fils de Minhotep,* et, plus loin : l. 6 *Que son nom ne soit pas rappelé dans ce temple, comme il est fait à son semblable qui a mal agi à l'égard des* ḫftjw ( ) *de son dieu.* Si on entend par *ḫftjw* « les choses qui sont en face de », le sens du mot peut varier avec le contexte — dans la stèle de Coptos, il peut désigner les objets du culte ou les offrandes, et, cela, en dépit du déterminatif abusif [2], — mais le mot est le même. Dans le texte de Moʿalla, il désignerait tout ce qui est du côté opposé — c'est-à-dire l'Ouest — de la tombe.

*j*) . La lecture n'est pas certaine. On peut penser soit à un signe-mot suivi d'un complément phonétique (peut-être *wḫ*ꜣ*, pilier??*), soit à *ḥm* qui désignerait alors des génies appelés « les serviteurs ».

*k*) *šwt* ʿꜣ*t,* dans la première hypothèse, désignerait la partie la plus sacrée et la plus sombre de la tombe, c'est-à-dire le caveau et, dans la deuxième hypothèse, les esprits de l'autre monde (*Wb.,* IV, p. 433, 7-8).

Comme on le voit, aucune des deux hypothèses ne donne entièrement satisfaction, et il est probable que le véritable sens de ces phrases difficiles est encore à trouver.

*l*) Après *šzp,* nous avons la particule enclitique négative , *w* (cf. Sethe, *Ä. Z.,* 59 (1924), p. 63-64 ; Erman, *Gram.,* § 518 ; Gardiner, *Gram.,* § 352 A et Lefebvre, *Gram.,* § 544). Dans les exemples, d'ailleurs rares, qui ont été relevés jusqu'à présent, le sujet de la forme *śḏm·f* est, à ma connaissance du moins, toujours un suffixe, et, dans ce cas, la particule *w* suit le suffixe (*śḏm·f w*). Le passage des textes de Moʿalla que nous étudions ici apporte la preuve, attendue d'ailleurs, que la particule, lorsque le sujet est nominal, se place entre le verbe et le sujet et, lorsqu'il y a lieu (cf. la dernière phrase de l'inscription), avant le complément d'objet pronominal.

(1) Petrie, *Koptos,* pl. VIII.

(2) Peut-être, enfin, le mot *ḫftjw,* dans le décret de Coptos, désignait-il, comme le pense Posener, les statuettes d'ennemis sur lesquelles étaient inscrits des textes comminatoires. Ce dernier sens convient très bien à plusieurs passages du papyrus *Jumilhac* (inédit — Louvre) où se rencontre le mot *ḫftjw* mais il ne semble pas qu'on puisse le retenir dans le cas présent.

*m*) *Zfṯt* (*Wb.*, III, p. 444, 5 ). Le mot a, ici, l'orthographe étymologique (avec au lieu de ). Le déterminatif indique qu'il s'agit de la viande d'animaux sacrifiés. **Inscr. 8**

*n*) Le groupe rappelle vaguement celui dont il a été question plus haut (note *j*) , mais, il ne s'agit certainement pas du même mot, et il n'est pas possible de les traduire de la même manière. Ici, l'oiseau, qui n'a pas d'aigrette et qui a la tête ronde, doit être un faucon et le signe qui le précède doit être, tout simplement, le syllabique bien connu *ḥm,* déterminé par le faucon. Je propose de lire : *ḥm nb*(·*i*) = «la majesté de mon maître». L'adjectif du génitif, qui apparaît généralement dans cette expression (*ḥm n nb·i*), n'est pas indispensable. *La majesté de mon maître* désigne, sans doute, Hémen, et nous avons peut-être, ici, — *le jour de la majesté de mon maître* — une expression synonyme de *m pr·f.* Il n'est pas impossible, cependant, que ait désigné, non pas une procession ordinaire, mais une fête spéciale, célébrée, une fois l'an, avec une pompe particulière. Il n'est pas impossible que le nom de cette fête soit, simplement, *le jour de la majesté,* et que le signe ait été mis pour .

Dans l'inscription de Coptos, déjà citée, il est question d'un châtiment, à la fois différent et analogue :

l. 5.

*qu'il soit exclu du temple de son père Min, qu'il soit puni dans sa fonction sacerdotale, de fils en fils, d'héritier en héritier, étant comme jeté à terre, que soient pris ses pains, ses aliments* [1] *et ses viandes de sacrifice.* Dans ce cas, comme il s'agit d'un prêtre, le châtiment consiste à le priver de sa part d'offrandes; dans le texte de Moʿalla, au contraire, c'est le dieu qui refuse de recevoir les offrandes du coupable. Dans les deux cas, le châtiment frappe, non seulement le délinquant, mais aussi ses héritiers.

[1] *df;w* ou : *son contrat* (*ḏrf·f*) ; cf. Sethe, *Lesestücke,* 98, 13.

Inscr. 9

## INSCRIPTION N° 9.

## Description élogieuse de la tombe.



**Traduction.** — *Car j'ai acquis (a) moi-même (b) ce sarcophage et tous les éléments de cette tombe (c), car il n'y a pas (d), dans cette tombe, une porte qui soit due à un étranger (e), pas un pilier qui soit dû à un étranger (e), car j'ai montré à la Haute Égypte comment il fallait combattre (f) et, à ce pays, comment il fallait sceller son cœur (f), et j'ai fait en sorte qu'on vantât (g) mes portes solides, mes portes (h) et mes sarcophages (i), car j'ai fait ce sarcophage avec des planches (j) de bois provenant d'arbres (k) de Coptos. Que personne n'en dise autant! (l) C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas (son) semblable (m).*

**Notes.** — *a*) *Ḏr-ntt* + phrase verbale, cf. Gardiner, *Gram.,* § 223 et Lefebvre, *Gram.,* § 737. La particule *iś* donne une certaine emphase à la déclaration (cf. Gardiner, *Gram.,* § 247, 1). Les phrases qui figurent dans cette inscription sont toutes, à l'exception des deux dernières, qui servent de conclusion, introduites par *ḏr-ntt,* conjonction qui annonce une explication. Ankhtifi va nous donner les raisons pour lesquelles les violateurs éventuels de sa tombe doivent être sévèrement châtiés.

*b*) Littéralement : *j'ai fait ce sarcophage avec mes propres mains* ((𓂝) = *ʿwj*(·*i*)). Inscr. 9
Le verbe *irj*, dans ce genre de phrases a plutôt le sens de *acquérir* que celui de *faire*. Ankhtifi, dans ce passage, affirme que rien, dans sa tombe, n'a été usurpé. Tout a été commandé par lui et exécuté pour lui. Sur *irj m ʿwj*, cf. Polotsky, *Untersuchungen*, XI, § 73 *g*.

*c*) Sur *drit* et sur *mnw*, cf. *supra*, inscription 8, notes *c* et *d*.

*d*) 𓈖 doit être mis pour 𓈖𓈖𓈖, confusion fréquente à cette époque (cf. Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, p. 195). Sur la construction, cf. Gardiner, *Gram.*, § 108 et Lefebvre, *Gram.*, § 314-315.

*e*) *Drdr* (*Wb.*, V, 604) = *étranger*. Une porte étrangère, un pilier étranger sont, évidemment, une porte et un pilier qui ont été usurpés. Cette phrase est synonyme de la précédente (note *b*), dont elle ne fait que reprendre l'idée sous une forme négative.

*f*) *sbꜣ* + objet de la personne + *r* et l'infinitif signifie *montrer à quelqu'un la manière de faire quelque chose* (*Wb.*, IV, p. 84, 8-13); cf. *Leyde*, V, 6 [hiéroglyphes] *j'étais un homme qui connaissait celui qui pouvait lui apprendre à connaître* (Boeser, *Beschreibung d. aeg. Sammlung. Stelen*, pl. III, l. 11). On trouve la même phrase, mais avec l'omission, erronée, semble-t-il, du *r* devant l'infinitif, sur la stèle 197 [581] du Brit. Mus. = *Hier. Texts*, II, pl. 23, l. 26. Sur la construction, cf. Gardiner, *Gram.*, § 304, 3 et 163, 10 et Lefebvre, *Gram.*, § 394.

*pꜣ tꜣ r ḫtm ib·f* dépend toujours de *sbꜣ*. La graphie du démonstratif *pꜣ* [hiéroglyphes] (sans [hiéroglyphe]) est tout à fait exceptionnelle; *pꜣ tꜣ* est, ici, synonyme de *šmʿw*, employé dans la phrase parallèle. Sur la forme du signe *ḫtm*, et sur le sens de l'expression *ḫtm ib*, cf. *supra*, inscription 4, note *c*.

*g*) *śwhꜣ*. Il semble bien qu'il faille reconnaître, ici, le verbe *śwhj* qui, d'après le *Wörterbuch* (IV, p. 71), n'est attesté qu'à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, et dans lequel le 𓉔 est souvent suivi d'un *aleph*. Ce verbe, au Nouvel Empire, signifie *hurler, vanter*, et se construit, soit avec l'objet direct, soit avec

Inscr. 9 l'objet introduit par *m* ou par *n*. Le texte de Mo'alla apporte la preuve que le verbe *św*ḥ*j* était déjà employé à la première période intermédiaire et qu'il se construisait, à cette époque, avec *ḥr*. Dans ce passage, *św*ḥ*ꜣ* peut être, soit une forme *śḏm·f*, avec ellipse du sujet, volontairement laissé dans le vague (Lefebvre, *Gram.*, § 592), soit une forme *śḏm·f*, à la première personne du singulier, avec suffixe régulièrement omis : *j'ai fait en sorte que je (pusse) vanter*, c'est-à-dire : *je me suis mis en état de pouvoir* (= *d'avoir le droit de*) *vanter*. La première hypothèse est, sans doute, préférable, car il n'est pas certain que *di·i śḏm·i* soit « égyptien ». Cf. une autre interprétation, note *i*.

*h*) *ḥr ʿꜣw* doit être répété par erreur ; cf. aussi note *i*.

*i*) [hiéroglyphes]. Il s'agit probablement du mot *ḏrit* étudié plus haut (inscription 8, note *c*). Les trois traits du pluriel indiquent, peut-être, que le nomarque avait commandé, pour sa tombe, deux ou trois sarcophages s'emboîtant les uns dans les autres.

Clère propose de voir, dans *św*ḥ*ꜣ*, non pas une graphie du verbe *św*ḥ*j*, mais un substantif *św*ḥ*ꜣ* (qu'il rapproche de *w*ḥ*ꜣ*ḥ*ꜣ* = *Wb.*, I, p. 340, 3) dont le sens serait, à peu près, *éloge*. Dans cette hypothèse, il faudrait traduire la phrase de la façon suivante : *j'ai mis (le récit) de mon éloge sur les* ʿꜣw, *et (le récit) de mes victoires sur les* ʿꜣw *et sur les* [hiéroglyphes]. Cette interprétation, qui offre l'avantage d'expliquer la répétition de *ḥr ʿꜣw*, soulève d'autres difficultés : elle oblige, notamment, à voir, dans [hiéroglyphes], un mot différent de celui qui a été étudié plus haut (*ḏrit*), et à admettre que le scribe a gravé le signe hiéroglyphique de la porte à la place de son homophone [hiéroglyphe] (*Wb.*, I, p. 164, 11), qui désigne un pilier. En effet, l'inscription biographique d'Ankhtifi est gravée, non pas sur les montants de porte (ni d'ailleurs sur les sarcophages, car tel n'était pas l'usage à cette époque), mais sur les piliers de la tombe.

*j*) *Iwbt*. Le *Wörterbuch* mentionne un mot *iwbt* [hiéroglyphes] (I, p. 51, 13) qui désigne une partie du pain (peut-être la mie) et qui est employé dans les textes médicaux. Ce n'est évidemment pas le mot qui figure dans notre passage. Ce mot, en effet, désigne un objet en bois (*iwbt nt ḫt*). Si *ḏrit*

signifie bien, comme on a tenté de le prouver, le sarcophage, *iwbt* ne peut désigner que les planches de bois avec lesquelles ce sarcophage était fait. Cependant, on doit remarquer que le scribe a oublié le déterminatif attendu ([hiéroglyphe]). S'il est légitime d'établir un rapport entre notre substantif *iwbt* et celui qui est mentionné par le *Wörterbuch,* on doit admettre que les Égyptiens avaient fait un rapprochement entre un pain et un tronc d'arbre, l'écorce de l'arbre étant comparée à la croûte du pain, et le cœur, dans lequel étaient faites les planches, à la mie. 

*k*) [hiéroglyphes]. Le groupe [hiéroglyphe] est une graphie archaïque de *ḫw,* graphie qu'on retrouve, à l'époque classique, dans l'expression *ḥr-ḫw·f* (*Wb.,* III, p. 216) et dans le verbe *ḫwj, protéger* (*Wb.,* III, p. 217 et 244). Notre mot doit donc, en principe, se lire *ḫwt,* la branche servant de déterminatif. Or, aucun mot semblable n'est cité par le *Wörterbuch.* Dans ces conditions, il semble difficile de ne pas penser à un pluriel analogique *ḫwt* pour *ḫtw, les arbres* [1]. Ce sens, en effet, convient très bien au contexte. Si cette interprétation, qui n'est proposée que sous réserve, est exacte, on doit en conclure que le nome coptite était, à cette époque, producteur de bois, ou, du moins, que des arbres, venus de l'étranger, y étaient entreposés. On ne doit pas oublier, en effet, que Coptos était le point de départ et d'aboutissement des caravanes de la mer Rouge.

*l*) *Ḏd w kj mitt-irj.* Sur la construction, avec la particule négative *w,* cf. *supra,* inscription 8, note *l.* La phrase commente la précédente : personne, avant Ankhtifi, n'avait pu faire venir des arbres de Coptos. Il y a, peut-être, là, une allusion à la situation de Coptos, en plein territoire ennemi, et aux difficultés qu'on avait, dans ces conditions, à faire venir, dans le Sud, du bois de Coptos.

*m*) Cf. *supra,* inscription 3, note *h.*

[1] Cf. les graphies [hiéroglyphes] (*Urk.,* I, p. 220, 6) [hiéroglyphes] (*ibid.,* p. 305, 3) et [hiéroglyphes] (Reisner, *Ä. Z.,* 69 (1933), p. 34, l. 29), graphies qui m'ont été signalées par B. Grdseloff.

Inscr. 10

## INSCRIPTION N° 10.

## La grande famine.

Inscr. 10

**Traduction.** — *Le prince et le pacha, le trésorier du roi de Basse Égypte, le compagnon unique, le prêtre-lecteur, le chef de l'armée, le chef des régions montagneuses, le chef des interprètes, le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis, Ankhtifi le Brave* (*a*), *dit* (*b*) :

« *J'ai donné du pain à celui qui avait faim et des vêtements à celui qui était nu* (*c*) ; *j'ai oint celui qui n'était pas oint* (*d*) *et j'ai chaussé* (*e*) *celui qui n'avait pas de chaussures* (*f*) ; *j'ai donné une femme à celui qui n'avait pas de femme* (*g*). *J'ai fait vivre Héfat* (= Moʿalla), *Hormer* (*h*) *et*. . . . . . . . . . . . . . . . (*i*) *à un moment où le ciel était* [*dans*] *les nuages et la terre dans le vent,* [*et où tout homme mourait*] *de faim sur ce banc de sable d'Apophis* (*j*). [*Le Sud arrivait* (*k*)] *avec ses gens, le Nord venait* [*avec*] *ses enfants. J'ai rapporté cette*. . . . . . . . . . . . (*l*) *en échange* (?) *de mon blé du Sud, et j'ai fait que ce blé du Sud* (?) *se hâtât* (*m*) ; *vers le Sud, il atteignit le pays de Ouaouat, et, vers le Nord, il atteignit le nome thinite* (*n*). *La Haute Égypte tout entière mourait de faim, au point que chaque homme* (*en était arrivé*) *à manger* (*o*) *ses enfants* (*p*), *mais moi, j'ai fait en sorte que personne ne mourût de faim dans ce nome* (*q*). *J'ai accordé un prêt de grain à la Haute Égypte et* (*j'ai donné*) *au Nord* [*du blé de Haute Égypte*] *qu'on recevait en ration* (*r*). *Ce n'est certes pas une chose que j'ai trouvée avoir été faite par les nomarques qui ont existé avant moi* (*s*) ; *jamais* (*en effet*), *un chef d'armée de ce nome n'a rien fait* (*t*) *de semblable. J'ai*

Inscr. 10 *fait vivre la maison d'Éléphantine* (*u*), *j'ai fait vivre* 'Iꜣt-Ngn (*u*) *pendant ces années-là* (*v*) *après que les villes de Héfat* (= Moʿalla) *et de Hormer* (*h*) *eurent été satisfaites* (*w*). *Ce n'est certes pas une chose que j'ai trouvée avoir été faite par mes pères qui ont existé avant moi* (*s*). *J'ai été une montagne pour Héfat* (= Moʿalla) *et une ombre fraîche pour Hormer* (*x*) ».

*Ankhtifi dit : « Le pays tout entier était devenu comme une sauterelle* (*y*) *affamée* (?) (*z*), *(les gens) allant, l'un vers le Nord, et l'autre, vers le Sud* (*aa*), *mais moi, je n'ai jamais permis qu'il advînt qu'un homme eût à être embarqué* (?) (*ab*) *de ce nome vers un autre nome. C'est que moi, je suis* . . . . . . . . . . . . . . . . . (*ac*) ».

**Notes.** — Sur cette famine, cf. *supra*, p. 22, 38-39.

*a*) C'est exactement la même titulature que *supra*, inscription 1, note *a*.

*b*) Cf. *supra*, inscription 1, note *d*.

*c*) Ce sont, là, des formules bien connues qui ont été particulièrement en faveur à la première période intermédiaire (cf. Polotsky, *Untersuchungen*, XI, § 46 et Janssen, *De traditioneele egyptische autobiografie*, p. 78 et seq.). La formule est généralement triple; le scribe, ici, comme dans quelques autres inscriptions, d'ailleurs, a omis la deuxième phrase : *j'ai donné de l'eau* (var. : *de la bière*) *à celui qui avait soif*. A cette remarque, il suffira d'ajouter quelques notes d'ordre épigraphique :

1° *ḥḳr* est déterminé par un homme debout;

2° le déterminatif de *ḥbśw* est stylisé d'une manière inhabituelle ( pour );

3° *ḥꜣj* est écrit alphabétiquement, sans le syllabique .

Ces particularités se retrouvent sur une stèle du British Museum (1671) dont il a été plusieurs fois question (*supra*, p. 38-39). C'est à tort que Polotsky, en publiant cette stèle (*J. E. A.*, XVI (1930), p. 194 et seq.) a copié ; le texte porte très nettement . Notons, enfin, que la graphie n'est pas particulière à ces deux inscriptions (cf., notamment, Hat-Noub 16,10).

*d*) *Ḫś;* (*Wb.*, III, p. 400, 1) = *celui qui n'est pas oint.* Voici un autre exemple Inscr. 10
de ce mot assez rare : Hat-Noub, gr. 12, 12 *mes aliments appartenaient à l'affamé et mes onguents* [*à*] *celui qui n'était pas oint.*

*e*) *Ṯb* (*Wb.*, V, p. 363) = *être chaussé.* Le sens transitif, dont le texte de Mo'alla donne un bon exemple, n'est pas signalé par le *Wörterbuch.*

*f*) *Dg;* = *déchaux.* Le mot ne figure pas au *Wörterbuch.* En voici un autre exemple, à ma connaissance, inédit : Caire 46.848, 4 *j'ai donné des sandales à celui qui allait déchaux.* Ces deux exemples permettent d'établir le sens du mot avec certitude.

*g*) *İwtj ḥmt.* Il serait plus correct d'ajouter le suffixe *f* après *ḥmt* (cf. Gardiner, *Gram.*, § 203, 3 et Lefebvre, *Gram.*, § 764). La phrase de Mo'alla ne se rencontre pas ailleurs, à ma connaissance du moins. On pourrait, cependant, la rapprocher d'un passage de la stèle du Caire 46.848 (déjà citée à la note *f*) : l. 5 *j'ai donné des jeunes filles* (ou : *mes filles*) *à des maris.*

*h*) Sur Héfat et sur Hormer, cf. *supra*, p. 30, 15-16.

*i*) Dans la lacune devait se trouver un troisième nom de ville; les traces subsistantes ne m'ont pas permis de l'identifier. Il ne saurait s'agir, en effet, de , Hermopolis, ville située beaucoup trop au Nord, hors de la zone d'influence du nomarque d'Hiérakonpolis. Il est possible qu'il y ait eu, dans le Sud, une Hermopolis, comme il y avait une « Héliopolis » (*İwn*), mais son existence n'est pas connue.

*j*) Je propose de lire : ...

1. — *İgp* (*Wb.*, I, p. 141, 1-2). C'est un vieux verbe qu'on trouve déjà dans les textes des Pyramides, et qui signifie, soit *se couvrir de nuages*, soit *voler comme un nuage* :

*Pyr.*, 393 *** *le ciel s'est couvert de nuages et les étoiles se sont obscurcies ;*

*Pyr.*, 891 *Comme un nuage, ce Pépi s'est envolé au ciel sous la forme d'un héron.*

Dès cette époque, le mot *ỉgp* est également employé comme substantif (on trouvera les références dans l'index de Speleers, p. 289); par la suite, *ỉgp* n'est plus attesté que comme substantif (*Wb.*, I, p. 140, 19-21) et signifie *orage, nuage, ouragan.* Quand Khéty II, dans ses « Enseignements » pour son fils Mérikarē' (cf. *supra,* p. 40) rappelle qu'il a conquis le nome thinite, il ajoute qu'il l'a pris [ ] *comme s'il s'était agi d'une trombe d'eau* (l. 73). On trouvera, dans les *Belegstellen* du *Wörterbuch,* d'autres références dont deux, seulement, seront retenues, ici, pour la compréhension du texte :

1° *Ä. Z.*, 38 (1900), p. 24 : *quand la terre était dans les nuages et dans la nuit;*

2° *Livre des Morts* (éd. Naville), 99, 2, 5 :

variante = *Urkunden,* V, 199 :

*Livre des Morts*

*Urkunden,* V

*Ô maître des nuages! homme de la traversée, ô toi qui conduis la barque sur ce banc de sable d'Apophis!*

2. — *Ṯzw n ʿ;pp.* Ce banc de sable d'Apophis, dont il vient d'être question, et qu'on retrouve dans l'inscription de Moʿalla, fait allusion à la navigation du soleil dans l'*Amdouat* (cf. Vandier, *Religion,* 2e éd., p. 108).

3. — [*z nb ḥr mwt*] *n ḥkr.* Le texte est restitué d'après les lignes 15 et 16 de cette même inscription.

4. — *Interprétation de la phrase.* Il est impossible de ne pas être frappé de l'analogie qui existe entre la phrase du *Livre des Morts,* citée plus haut, et la phrase de Moʿalla. Et, cependant, les deux textes sont tout à fait différents. Il semble qu'on doive admettre que le texte, qui devait, plus tard, former le chapitre 99 du *Livre des Morts,* était déjà connu des Égyptiens de la première période intermédiaire et, notamment, du scribe qui composa, pour Ankhtifi, sa notice biographique. Tout ce passage, en effet, est manifestement dicté par des souvenirs littéraires. Dès le début, le scribe, pour dépeindre l'effroyable

famine qui avait désolé le pays, nous fait de savantes et poétiques comparaisons, dignes, ou presque, des textes des Pyramides : *le ciel est dans les nuages et la terre est dans le vent.* Puis, entraîné toujours plus avant par ses connaissances littéraires, il fait mourir les affamés sur *ce banc de sable d'Apophis.* Cette nouvelle image, amenée, sans doute, par le mot *ỉgp* et par le passage du chapitre 99 du *Livre des Morts,* était, aux yeux de notre scribe, particulièrement heureuse. En effet, le mot *ṯzw,* que nous rencontrons ici, était, à cette époque, devenu, par métonymie, synonyme de *famine* (cf. Vandier, *Famine,* p. 74 et seq.). On conviendra que l'auteur d'une si belle phrase pouvait être fier d'avoir réuni, en si peu de mots, autant de souvenirs littéraires et de fines allusions. Inscr. 10

5. — Sur le plan grammatical, la phrase n'offre guère qu'une seule difficulté : doit-on considérer le mot *ỉgp* comme un verbe ou comme un substantif? Dans le premier cas, il faut supposer, ou bien, que [hiéroglyphe] est précédé d'un verbe, actuellement en lacune, et que *tꜣ* est le sujet de *ỉgp,* ou bien, que le scribe a oublié la désinence féminine du pseudo-participe (*pt ỉgp*(*tỉ*); dans cette dernière hypothèse, nous aurions, en parallélisme, une phrase pseudo-verbale (*pt ỉgp*(*tỉ*) et une phrase non verbale à prédicat adverbial (*tꜣ m ṯꜣw*); dans la première hypothèse, nous aurions deux phrases verbales, mais la traduction de *m ṯꜣw* deviendrait assez délicate : *le ciel est....., la terre se couvre de nuages dans le vent* ou : *à cause* (?) *du vent.* Dans ces conditions, il est préférable de supposer, comme on l'a fait, que le mot *ỉgp* est un substantif et que le scribe, trompé, sans doute, par le changement de ligne, a omis de graver la préposition [hiéroglyphe]. On obtient, ainsi, deux phrases non verbales à prédicat adverbial, et l'expression *pt m ỉgp* peut être rapprochée d'un des textes cités plus haut (*Ä. Z.,* 38 (1900), p. 24, article d'Erman).

*k*) Le signe fragmentaire, en bas du premier cadrat de la lacune, paraît bien être un [hiéroglyphe]. Devant *ḫr rmṯ,* on doit, évidemment, restituer [hiéroglyphe] *šmꜥw, la Haute Égypte,* et, dans les deux cadrats qui précèdent, un verbe de mouvement. Cette restitution est exclusivement fondée sur le parallélisme qui semble exister entre cette phrase et la précédente, parallélisme de fond, plutôt que de forme, puisque la première phrase est verbale, et la seconde,

Inscr. 10 pseudo-verbale. Dans ces conditions, je propose de lire : [hiéroglyphes] + *mḥtj ij(w)* [*ḫr*] *ḫrdw·f*. On pourrait traduire également : *le Sud arrivait avec ses gens, alors que le Nord venait avec ses enfants* (cf. Gardiner, *Gram.*, § 314 et Lefebvre, *Gram.*, § 655).

*l*) Il est possible que le mot, partiellement en lacune, doive être lu [hiéroglyphes]. Le signe [hiéroglyphe], qu'on lit un peu plus loin, ne m'est pas connu. On peut supposer qu'il s'agit d'une graphie particulière de [hiéroglyphe] *śtp;* cet hiéroglyphe [hiéroglyphe] n'apparaît, nulle part ailleurs, dans les textes de Moʿalla, et nous n'avons donc aucun moyen de vérifier cette hypothèse. Enfin, Grdseloff m'a suggéré une lecture *mtnwt* (*Wb.*, II, p. 170) dont le plus grand avantage est de convenir parfaitement au sens général du passage : *m mtnwt* (cf. Lepsius, *Denkmäler,* II, pl. 103, *a*) signifie, en effet, *en échange de*. Malheureusement, le début de la phrase est d'une compréhension particulièrement difficile. Que signifie le groupe [hiéroglyphes] (?) [hiéroglyphes] qui suit le verbe [hiéroglyphes] *in·n(·i) n, j'ai apporté à?* Il n'est pas possible de lire *in·n·i n·ś* car le suffixe *ś* ne peut pas se rapporter à *mḥtj, le Nord,* traité, dans ce même passage comme un masculin (*mḥtj ijw* [*ḫr*] *ḫrdw·f*). Il ne reste donc plus qu'une possibilité : *in·n(·i) śḥꜣt tn m śtpw* (?) *it-šmʿw(·i)* = *j'ai rapporté cette. . . . . . . . en échange de mon blé du Sud*. Le mot *śḥꜣt,* dont on suppose l'existence, n'est pas connu, et je n'ai aucune idée du sens qu'on doit lui donner. Il est difficile, en effet, d'interpréter un passage qui présente deux graves incertitudes de lecture, et la véritable solution reste probablement à trouver.

*m*) [hiéroglyphes] doit être le verbe [hiéroglyphes] *se hâter;* la graphie [hiéroglyphes] est attestée à l'Ancien Empire (*Wb.*, IV, p. 38). [hiéroglyphe] est, sans doute, le démonstratif *pꜣ*, écrit alphabétiquement un peu plus haut (inscription 9 = III, 9); on peut supposer, également (Posener), qu'il s'agit d'un déterminatif inconnu du verbe *śin*. Le mot [hiéroglyphe] peut être interprété de deux manières : on peut le lire, soit *šmʿw* = *la Haute Égypte,* ce qui entraîne la traduction : *j'ai fait que la Haute Égypte se hâtât; vers le Sud, elle atteignit* etc., soit *it-šmʿw,* sans le déterminatif habituel [hiéroglyphe] (Posener), lecture qui a été retenue, plus haut, dans la traduction de ce passage (sur cette graphie de *it-šmʿw,* cf. *infra,* inscription 12, note *d,* où on se trouvera en présence de la même incertitude de lecture).

*n*) Cette phrase a été étudiée par M. G. Lefebvre dans les *Miscellanea Gregoriana,* p. 130-131 et dans sa *Grammaire,* § 344-345. M. Lefebvre a établi que *ḫnt(w)* et *ḫd(w)* sont des pseudo-participes (3^e^ personne du masculin singulier) exprimant, placés, comme ils le sont, devant des verbes à la forme *śḏm·n·f,* une nuance d'antériorité. Cette phrase prouve également qu'un pseudo-participe, sans attache directe avec la portion de texte qui le précède, peut être rendu par une proposition subordonnée, et que l'emploi d'un tel pseudo-participe n'est pas limité, comme on le croyait généralement jusqu'à présent (cf. Gardiner, *Gram.,* § 312), à la première personne. M. Lefebvre cite une phrase de Hat-Noub (gr. 14, 6) qui est une transposition exacte, à la première personne, de notre phrase. La désinence *kwỉ,* écrite, dans ce cas, en toutes lettres, nous assure que *ḫnt(w)* et *ḫd(w)*, dans le texte de Moʿalla, sont bien des pseudo-participes. Inscr. 10

*o*) sans est connu à l'Ancien Empire, mais avec comme déterminatif. On a déjà vu (IV, 10) que le verbe *ḥkr* présentait, dans notre texte, le même déterminatif .

Des deux phrases pseudo-verbales qui se suivent, l'une, dont le sujet est nominal, est introduite par et doit donc avoir la valeur d'une principale (Gardiner, *Gram.,* § 323 et Lefebvre, *Gram.,* § 663, 1), et l'autre, dont le sujet est également nominal, n'est précédée d'aucune particule; en principe, mais ce n'est pas une règle absolue, elle doit avoir la valeur d'une subordonnée (cf. Gardiner, *Gram.,* § 322 et Lefebvre, *Gram.,* § 655, 1). Dans ma première traduction (*Famine,* p. 105), j'avais traité les deux phrases comme des propositions temporelles concomitantes. La traduction, adoptée ici, est, sans doute, plus conforme aux usages grammaticaux.

*p*) Les textes égyptiens ne nous ont conservé, à ma connaissance du moins, que deux allusions à la pratique de l'anthropophagie en cas de famine. L'autre exemple se trouve dans une des lettres de Hékanakht (Gunn, *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art,* 1922, part II, p. 42) et date de la XI^e^ dynastie. Il semble, sans qu'on puisse le prouver, qu'il s'agit, dans les deux cas, de récits volontairement exagérés (cf. Vandier, *Famine,* p. 8-9 et p. 13-15).

*q*) Littéralement : *je n'ai pas fait qu'arrivât la mort, à cause de la faim, dans ce nome; m(w)t* désigne *la* mort et non *un* mort, car, d'après les habitudes

 de notre scribe, le mot, s'il s'agissait d'un mort, serait suivi du déterminatif de l'homme. On peut penser, aussi, à une forme impersonnelle : *je n'ai pas permis qu'il arrivât qu'on mourût.*

*r*) Cette phrase se retrouve, mot pour mot, dans le texte biographique de la stèle 1671 du British Museum (cf. Vandier, *Famine,* p. 107-108).

*s*) Cf. *supra,* inscription 5, note *ab.*

*t*) On attendrait, plutôt, ; cf. Gardiner, *Gram.,* § 456 et Lefebvre, *Gram.,* § 260. Cependant, il n'est pas sans exemple que le perfectif de *ỉrj* s'écrive (cf. Lefebvre, *Gram.,* § 245, 2 et 246, tableau).

*u*) Sur Éléphantine, cf. *supra,* p. 25,1 et sur Iat-Negen, cf. *supra,* p. 25,2. La «maison d'Éléphantine» désigne évidemment le «nome» d'Éléphantine. De même, plus haut, la «maison» ou le «domaine» de Khouou désignait le nome d'Edfou (inscription 2, note *e*). Le mot *pr,* avec le sens de *nome* pouvait donc être suivi, soit du nom de la métropole, soit de celui du nomarque.

*v*) *Ỉptn,* pluriel archaïque du démonstratif féminin (cf. Gardiner, *Gram.,* § 110 et Lefebvre, *Gram.,* § 96).

*w*) On ne saurait trouver une meilleure application de l'adage : charité bien ordonnée commence par soi-même. Voici deux exemples contemporains analogues :

1. Caire 20.001, 7 *j'ai donné du blé de Haute Égypte à Ermant et à Héfat* (Moʿalla) *après que Gébélein eut reçu ses moyens de vivre;*

2. Brit. Mus. 1671, 6 *sic* *j'ai donné de l'huile au nome d'Hiérakonpolis après que ma ville eut été satisfaite* (lire *ḥtp*(*tỉ*)). Cf. aussi, *supra,* p. 38-39.

Dans les trois cas, nous avons une construction pseudo-verbale après *m-ḫt* (cf. Gardiner, *Gram.,* § 327 et Lefebvre, *Gram.,* § 658).

Dans la tombe de Moʿalla, le pseudo-participe *ḥtp*(*w*) est au féminin pluriel. Sur l'évolution de la désinence, à la 3e personne du féminin pluriel, cf. Gardiner, *Gram.,* § 309 et Lefebvre, *Gram.,* § 336.

*x*) Sur le sens de *ỉrj*, dans ces expressions, cf. *Wb.*, I, p. 109, 26-28. Ankhtifi, usant de comparaisons poétiques, déclare qu'il est aussi solide qu'une montagne et aussi désirable qu'une ombre fraîche. Ces images étaient familières aux anciens Égyptiens : **Inscr. 10**

1° *ḏw*. Cf. Grapow, *die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, p. 52-53. Voici quelques exemples de cette image qui exprime une idée de protection :

Mariette, *Abydos*, I, 20, *b*, 3 *je suis ton père* (c'est Osiris qui s'adresse au roi) *et je serai, pour toi, comme la montagne d'Abydos ;*

Caire, 20.225, *b* *mon dieu est, pour moi, une montagne* (nom propre = Ranke, *Personennamen*, 214, 21);

Griffith, *Kahun*, pl. II, l. 19 *c'est une montagne* (il s'agit du roi) *qui repousse l'orage au moment où le ciel est furieux.*

2° *šwt*, d'après Grapow, *loc. cit.*, p. 45-46, exprime, également, une idée de protection. Aux exemples cités par Grapow, il convient d'ajouter :

Griffith, *Siût*, IV, 7 (= pl. 13) *ombre du pays tout entier ;*

Anthes, *Hat-Nub*, gr. 22, 12 *on ne fit pas que j'eusse à voir l'ombre d'un autre endroit*, c'est-à-dire : *je n'eus jamais à chercher un autre protecteur ;*

Golénischeff, *Pap. de St. Pétersbourg*, 1116 B, recto, l. 52 *son ombre n'est plus discernée ;*

*Zapiski Vostočnago Otdělenija Imperatorskago Russkago Archeologičeskago Obščestva*, 1912, pl. 3, l. 3 ....... *je suis un homme qui a incliné le bras* (c'est-à-dire : *qui s'est tenu respectueusement*) *dans son ombre* (c'est-à-dire : *dans sa protection*).

Dans le texte de Moʿalla, le mot *ombre* est qualifié par l'épithète *fraîche* qui ajoute, sans doute, à l'idée de *protection* celle d'*agrément*.

*y*) *Znḥm* (*Wb.*, III, p. 461, 6-8), *sauterelle*. Le scribe a omis le . Sur la sauterelle, cf. l'article de Keimer, *Ann. Serv.*, XXXIII (1933), p. 97-130.

Inscr. 10 *z*) Il est difficile de comprendre l'image, car le mot 𓆣 est un *hapax* dont je n'ai pu déterminer exactement, ni la lecture, ni le sens. La sauterelle, dans la littérature égyptienne, est, avant tout, le symbole de la multitude et s'applique particulièrement aux ennemis du roi « qui sont nombreux comme des sauterelles »; mais on compare aussi à la sauterelle le roi qui s'envole au ciel (*Pyr.*, 891) ou le cynocéphale qui saute (Spiegelberg, *Sonnenauge,* XII, l. 30 = p. 34-35); enfin, dans un texte du Nouvel Empire (*Anastasi,* V, 16, 2), les sauterelles sont considérées comme un fléau. Pour plus de détails sur la sauterelle, on consultera l'ouvrage, déjà cité, de Grapow, p. 98 et l'excellent article de Keimer, dont il a été question dans la note précédente.

Dans le texte de Moʿalla, l'image est certainement différente de celles qui viennent d'être mentionnées. Le scribe a, sans doute, voulu dire que les gens, dans leur désarroi, allaient, de-ci de-là, comme une sauterelle affamée qui cherche sa nourriture. Le signe 𓆣, dont la lecture est inconnue, ressemble beaucoup au signe hiératique pour 𓋴 *šw* (Möller, *Paläographie,* I, 406 = Griffith, *Kahun,* pl. II, l. 17) [1]. On peut supposer que le scribe a confondu les homophones 𓆄 et 𓋴, et qu'il a gravé, au lieu de l'hiéroglyphe, la forme hiératique de ce dernier signe assez rare. Dans ce cas, il est possible que nous ayons affaire à une expression analogue à celle qui se trouve dans le papyrus *Harris,* 75, 4 (cf. Vandier, *Famine,* p. 67 et p. 118-119; *Wb.,* IV, p. 428, 4). Il est naturel de passer de l'idée d'aridité à celle de famine, et c'est ce dernier sens qui a été proposé, plus haut, dans la traduction de ce passage.

*aa*) *Wʿ m ḥd wʿ m ḫnt. L'un..... l'autre,* à cause de l'idée de pluralité que suggère l'expression *tꜣ pn r-ḏr·f, ce pays tout entier,* ou plutôt les *habitants du pays.*

*ab*) Le groupe 𓅓𓐍𓀀 est d'une interprétation délicate. Le 𓅓 est, sans doute, complément phonétique; en effet, dans les textes de Moʿalla, les mots *mḥ*, en dehors de *mḥtj* = *le Nord,* sont toujours précédés du *m,* complément phonétique. D'autre part, on peut tenir pour assuré que 𓀀 n'est pas un suffixe de la première personne du singulier, car ce suffixe n'est jamais exprimé dans les inscriptions d'Ankhtifi. 𓀀 est donc, soit un déterminatif,

[1] Le signe hiératique est très légèrement différent dans *Hat-Nub,* gr. 22, 13 (= Anthes, pl. 22) et dans le papyrus de Saint-Pétersbourg, 1116 B, recto, l. 52, textes cités à la note *x*.

soit une graphie abrégée de , *homme*. Dans le premier cas, on peut penser à un substantif *mḥtj* , *l'homme du Nord,* attesté seulement au pluriel (*Wb.,* II, p. 126, 4) et traduire notre passage : *je n'ai pas permis qu'on devînt* (ḫpr m) *comme un homme du Nord* (terme de mépris?) *dans ce nome plus que* (?) *dans un autre nome.* Une telle interprétation est bien peu vraisemblable, et il est, sans doute, préférable de retenir, comme on l'a fait ici, la deuxième hypothèse, bien que *z* = *homme* soit écrit ailleurs  (inscription 2 = I, β, I) et  (inscription 10 = IV, 16). Il reste à expliquer le groupe . Avant d'essayer d'en préciser le sens, il convient de citer un passage, assez voisin du nôtre, de la stèle 20.001 du Caire : *j'ai donné du blé de Haute Égypte à Ermant et à Moʿalla après que Gébélein eut reçu ses moyens de vivre* (texte cité à la note *w*) ;  *Thèbes allait* (*alors*) *au Nord et au Sud* (*pour chercher du blé*), *mais moi, je n'ai jamais permis que Gébélein allât au Nord ni au Sud, vers un autre nome* (*pour chercher du blé*). Il est évident que l'idée exprimée est la même. Il semble donc que  soit un verbe de mouvement. Le seul qui puisse convenir est celui qui signifie *être dans l'eau, nager, noyer, jeter à l'eau, voguer, être mis à l'eau, flotter* (*Wb.,* II, p. 121-122). D'autre part, le , placé sous le signe , indique que le verbe est employé à la forme *śḏm·tw·f* et qu'on doit, par conséquent, lui donner un sens transitif, peut-être celui de *jeter à l'eau,* manière imagée d'exprimer l'effroi avec lequel les messagers étaient embarqués, à la hâte, dans des circonstances dramatiques qui avaient été, précisément, évitées, par Ankhtifi à son nome.

En somme, Ankhtifi, après nous avoir dit qu'il avait envoyé ses gens pour secourir les victimes du fléau (l. 13-14), ajoute, ici, que ses administrés, eux, n'ont jamais eu à se déplacer pour demander du secours. Comme on le voit, il n'y a aucune contradiction entre les deux phrases. On trouvera, plus haut, des précisions sur la véritable tragédie que la Haute Égypte semble avoir vécue à cette époque (p. 38-39).

*ac*) Le scribe n'a pas eu la place de graver la phrase qui lui sert, habituellement, de conclusion. Il s'est contenté d'écrire les deux premiers mots (*ink pw*), laissant au lecteur le soin de compléter. Sur cette phrase, cf. *supra,* inscription 3, note *h*.

Inscr. 11

## INSCRIPTION N° 11.

## Description de la porte (?) de la tombe.

**Traduction.** — *Le prince et pacha, le trésorier du roi de Basse Égypte, le compagnon unique, le prêtre-lecteur, le chef des prophètes, le chef des interprètes, le chef des régions montagneuses, le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis, Ankhtifi le Brave dit* (*a*) :

« *J'ai fait une porte jusqu'à la hauteur du ciel* (*b*) .................... (*c*); *son sommet* (littéralement : *son ventre*) *est comme le ciel quand il est couvert d'étoiles* (*e*); *ce qui est sur son linteau* (?), *ce sont des uraeus, et sa charpente* (?), *c'est Néhebkaou* (*f*); *les montants* (*de l'encadrement*) *et les montants* (*du châssis*) (?), *qui sont faits en bois de sapin, sont plus hauts que les palmiers de la maîtresse d'Imet* (*g*); *son seuil a été rapporté d'Éléphantine* (*h*) *comme l'hippopotame qui s'était mis en fureur contre le maître du Sud* (*i*). »

**Notes.** — *a*) Cf. inscription 1.

*b*) Ce passage est un des plus difficiles du texte. On y rencontre plusieurs mots inconnus qui doivent désigner, le plus souvent sous une forme imagée, des éléments de la porte. Dans ces conditions, on comprendra qu'on ne pouvait proposer qu'une traduction incertaine.

La première phrase est claire : Ankhtifi nous parle d'une porte, probablement celle de sa tombe (cf. cependant, *infra,* note *c*). Dès les premiers mots, il introduit le lecteur dans le domaine, sinon du mythe — nous y arriverons plus bas, — du moins de l'exagération et de la fantaisie. En effet, cette porte, d'après son propriétaire, s'élève jusqu'à la hauteur du ciel. C'était là une comparaison courante (cf. Grapow, *die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen,* p. 25) qui nous prouve simplement qu'Ankhtifi était particulièrement fier de cette porte dont il avait, d'ailleurs, déjà parlé dans un autre passage (inscription 9 = III, 8 et 10).

*c*) La phrase qui n'a pas été traduite doit être du type *X pw Y* (cf. Gardiner, *Gram.,* § 130 et Lefebvre, *Gram.,* § 608), dans lequel le sujet et le prédicat, tous deux nominaux, sont reliés par *pw,* qui joue le rôle de sujet logique ou apparent. Malheureusement, ni le sens du sujet, ni celui du prédicat ne sont connus. Le mot [hiéroglyphes] fait penser au substantif [hiéroglyphes] dont une graphie ancienne est [hiéroglyphes] (*Wb.,* II, p. 476). Mais que viendrait faire ce mot, qui signifie *salle,* dans un contexte où il est exclusivement question de la description d'une porte? Clère suppose que la porte, dont il est question, est celle d'un édifice appelé [hiéroglyphes], et il est d'avis que ce mot doit être rapproché de celui auquel il vient d'être fait allusion ([hiéroglyphes], [hiéroglyphes]). La lecture du sujet réel [hiéroglyphes] n'est pas connue. On peut supposer (Clère) que l'adjectif du génitif a été omis entre *h;wt* et [hiéroglyphes] (cf. Lefebvre, *Gram.,* § 150). Nous aurions, alors, une phrase du type *X pw n Y, c'est le..... de.....* [hiéroglyphes] est peut-être un symbole divin analogue à celui de Cusae ([hiéroglyphes]). Dans ce cas, [hiéroglyphes] serait une sorte de naos du type [hiéroglyphes]. Mais les trois traits du pluriel, dans cette hypothèse, s'expliquent mal, et on ne voit pas le rapport qui peut exister entre la porte et le naos.

*d*) [hiéroglyphes]. Je propose de lire [hiéroglyphes], *ventre.* Il s'agit, sans doute du plafond de l'encadrement. Le scribe vient de dire que la porte était aussi haute que le

Inscr. 11 ciel. Peut-être pensait-il au ventre du Nout qui formait dans les représentations mythologiques égyptiennes, la voûte céleste.

*e*) doit, sans doute, être lu *iw·ś gpt(i)* (Clère), *gpti* étant le pseudo-participe du verbe *(i)gp* (cf. Piankhi, 27 pour , *nuage*) qui signifierait, ici *être couvert* (cf. *supra*, inscription 10, note *j*, 1), non pas de nuages, mais d'étoiles (*). Cette interprétation, si séduisante soit-elle, se heurte à une grave objection : le verbe *igp*, à ma connaissance du moins, est *toujours* en relation avec les nuages. On peut penser aussi à une autre construction : *iw śgpt* [*·f*] (hapax) *m Dꜣt* = *ses fondations* (?) *sont dans la Dat* (cf. La Fontaine, *Le Chêne et le Roseau*), mais le mot *Dꜣt* ne s'écrit pas ordinairement avec les trois traits du pluriel et, de plus, cette hypothèse oblige à restituer, après *śgpt*, le suffixe . Je me suis donc rallié à l'interprétation de Clère, qui suppose que le plafond de l'encadrement de la porte était décoré d'étoiles (sur *śbꜣwt* = *étoiles*, cf. *Wb.*, IV, p. 83, 6).

*f*) La description se poursuit par deux phrases non verbales à prédicat adverbial (je suppose, en effet, qu'on doit restituer un entre *ṯzw·f* et *Nḥb-kꜣw*), sans particule d'introduction. Le vocabulaire offre de très sérieuses difficultés :

1. *ḥrjw-śꜣ*. Ce mot, qui, d'après son déterminatif (), doit désigner une pluralité d'objets en bois, n'est pas connu. Traduite littéralement, l'expression signifie : *les-objets-qui-sont-sur-son-dos*. Si l'image dont il a été question plus haut (*le ventre de la porte*) a été correctement interprétée, le « dos » de la porte ne peut être que la partie supérieure du linteau. Dans ce cas, *ḥrjw-śꜣ* doit désigner une frise d'uraeus en bois, placée au-dessus du linteau. C'est pour cette raison que le texte ajoute : *ce sont des uraeus*.

2. *ṯzw*. Le seul mot masculin *ṯz*, qui puisse se passer de déterminatif est celui qui désigne les vertèbres (*Wb.*, V, p. 400 2 et seq.). Cette traduction sera justifiée dans le paragraphe suivant, consacré à Néhebkaou.

3. L'expression *nḥb-kꜣw* (*Wb.*, II, 291-292) est connue depuis les plus anciens temps; elle signifie *honorer quelqu'un, pourvoir quelqu'un d'aliments*. Mais *Nḥb-kꜣw* désigne aussi certains êtres divins, tantôt bienfaisants, tantôt

malfaisants, quelquefois le dieu-soleil lui-même, ou un des 42 juges de l'Amdouat, et, parfois aussi, un serpent méchant. Pour plus de renseignements sur Néhebkaou, on pourra consulter l'article de Shorter, *J. E. A.*, XXI (1935), p. 41-48. **Inscr. 11**

Dans notre texte, un élément de la porte (ses vertèbres) est identifié à Néhebkaou. Ce procédé fait penser à un passage du temple d'Edfou (éd. Chassinat, VI, p. 79-80) dans lequel les différentes parties de la barque d'Horus sont identifiées à différentes divinités bienfaisantes. Il rappelle également un passage d'un papyrus magique (Gardiner, *Hieratic Papyri in the British Museum*, 3rd Series, Chester Beatty Gift, pl. 44) qui m'a été signalé par Posener. Une phrase, en particulier, mérite d'être citée : [hiéroglyphes] *un tel, fils d'une telle, a prononcé un charme sur le trou. Il est Néhebkaou.* Gardiner (*ibid., Text*, p. 71) précise que, dans ce texte, « the magician represents the person to be protected as pronouncing his own spell, and layind a charm upon the different parts of his dwelling-place ». Ces différentes parties de la maison sont mises en relation avec certaines divinités auxquelles s'identifie le récitant. Néhebkaou, pour sa part, est rapproché d'un trou pratiqué, sans doute, d'après Gardiner, dans le mur ou dans le plancher. On peut penser aussi que ce trou était percé sous la porte. Cette dernière hypothèse permettrait de supposer qu'il existait un rapport, impossible, d'ailleurs, à préciser davantage, entre Néhebkaou et la porte.

Dans le texte de Moʿalla, l'image est différente : les *ṯzw* de la porte ne peuvent pas désigner un trou, mais plutôt la *charpente*[1] ; en effet, dans l'architecture d'un monument, c'est la charpente qui évoque le mieux les vertèbres du corps humain. L'image semble avoir été suggérée au scribe par des souvenirs littéraires. Néhebkaou, en tant que génie malfaisant, est parfois rapproché d'Apophis, et on sait que les textes funéraires parlent volontiers des *ṯzw* (*vertèbres*) d'Apophis (*Wb.*, V, p. 400, 4) qu'on ne doit pas confondre avec le *ṯzw* (*banc de sable*) d'Apophis auquel un passage de la tombe de Moʿalla (*supra*, inscription 10, note *j*, 2) fait allusion. Mais il y a mieux encore, et on trouve, dans les textes des Pyramides (229), une formule dans

[1] Ou peut-être les traverses de bois dont il sera question dans la note suivante.

Insrc. 11 laquelle il est précisément question des vertèbres de Néhebkaou : *ce qui est là, c'est l'ongle d'Atoum qui était sur les vertèbres dorsales* (ṯzw bkśw) *de Néhebkaou et qui a fait cesser la révolte dans Hermopolis*[1]. On ne peut affirmer que le scribe a été inspiré par ce passage des textes des Pyramides, mais il est probable qu'il avait, dans l'esprit, un texte analogue appartenant, sans doute, au vieux fonds mythologique en faveur à son époque, et il ne semble pas qu'il faille chercher autre chose qu'une simple association d'idées dans ce singulier rapprochement.

*g*) *Iwnw prw*. Clère suppose que les sont des « colonnes sortantes » ou, plus précisément les mâts qui s'élèvent devant les pylônes des temples, et, aussi, devant les naos du type . S'il était établi qu'il s'agit, ici, non pas d'une porte, mais d'un naos (cf. *supra,* note *c*), une telle interprétation serait évidente, mais l'hypothèse est loin d'être sûre. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu également des mâts devant les tombes; nous n'en avons, malheureusement, ni la preuve matérielle, ni le témoignage pictographique. En tout cas, les *iwnw,* dans ce passage relatif à la porte, ne peuvent pas être les piliers; quant au mot , probablement apparenté au verbe *prj,* nous ne savons pas s'il faut le traiter comme un substantif indépendant ou comme un participe. Dans cette deuxième hypothèse, il formerait, avec *iwn,* un mot composé, puisque le déterminatif le suit; dans le premier cas, on pourrait penser que *iwnw* désigne les montants, en pierre, de l'encadrement de la porte, et *prw,* non pas les traverses horizontales des battants, puisque le contexte nous dit qu'ils sont plus hauts que les palmiers de la maîtresse d'Imet, mais, peut-être, les pièces de bois qui bordaient verticalement les battants de la porte et qui les consolidaient. Ces pièces de bois sont plusieurs fois représentées sur les portes qui décorent les sarcophages du Moyen Empire (cf. notamment Lacau, *Sarcophages,* 28.085 = pl. XXVI).

Revenons maintenant aux palmiers de la maîtresse d'Imet auxquels il vient d'être fait allusion. Le mot qui désigne le palmier, *mꜣmꜣ,* n'était attesté, jusqu'à présent (*Wb.,* II, p. 29) qu'à partir du Nouvel Empire : les inscrip-

[1] Pour l'interprétation de ce passage, cf. Sethe, *Übersetzung und Kommentar,* p. 188-189 ; *Amun,* §§ 80 et 182 ; *Urgeschichte,* § 167.

tions de Mo'alla nous donnent donc le plus ancien exemple connu de ce mot. **Inscr. 11**
Mais que peut faire la maîtresse d'Imet dans ce contexte? D'après le *Wörterbuch* (I, p. 78, 12), Imet désigne la ville de Bouto, non pas celle qui était située au Nord-Ouest du Delta, et qui fut la capitale du célèbre royaume préhistorique de ce nom, mais celle qui se trouvait au Nord-Est du Delta (XIX^e^ nome de Basse Égypte), et qui, plus tard, fut célèbre pour ses vins. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique,* I, p. 73-74, réunit les opinions, assez divergentes, il faut l'avouer, des égyptologues sur la situation exacte de cette ville [1]. Quoi qu'il en soit, les deux villes avaient la même déesse éponyme, Ouadjet (Outo). On doit se demander, maintenant, pour quelle raison notre texte établit un rapport entre le palmier et la déesse Ouadjet. On peut supposer, évidemment, que les palmiers du XIX^e^ nome de Basse Égypte, comme, plus tard, ses vins, étaient particulièrement réputés, mais il y a, à ce rapprochement, une autre explication qui est, à mon avis, et bien qu'elle soit fondée sur une confusion, beaucoup plus séduisante. Les plus anciennes représentations de funérailles qui reproduisent, d'après Junker (*Mit. Kairo,* IX (1940), p. 1-39), les funérailles des anciens rois de Bouto, nous offrent des vues stylisées de la nécropole de cette ville : une série de chapelles (*pr-nw*) alternant avec de hauts palmiers (cf. aussi PETRIE, *The Palace of Apries* (*Memphis* II), pl. VI). Par là, on voit que les palmiers de Bouto étaient célèbres avant même le commencement de l'ère historique en Égypte. Il était naturel, d'ailleurs, que ces palmiers eussent été mis en relation avec la déesse locale, Ouadjet, que son nom, «la Verte», prédisposait, en quelque sorte, à être rapprochée d'arbres toujours verts. Cependant, on doit souligner que la comparaison, dans le texte de Mo'alla, n'est pas tout à fait juste, car la nécropole de Bouto, dont il vient d'être question, se trouvait dans la Bouto du VI^e^ nome de Basse Égypte (Pé et Dep), et non dans celle du XIX^e^ nome (Imet). Mais, comme on l'a vu, c'était la même déesse qui était honorée dans les deux villes, et on comprend facilement qu'un Égyptien, surtout un Égyptien du Sud, se soit rendu coupable d'une telle confusion et qu'il ait admis, sans discussion, que les palmiers appartenaient à la déesse, aussi bien dans sa ville d'Imet que dans sa ville de Pé.

[1] SETHE, dans son ouvrage, *Urgeschichte,* § 65, postérieur de cinq ans au premier volume du *Dictionnaire* de GAUTHIER, n'hésite pas à placer les ruines d'Imet à Tell Nébécheh, au Sud-Est de Tanis.

Inscr. 11 *h*) Le seuil de la porte, qui venait d'Éléphantine, était évidemment en syénite.

*i*) L'image qui termine le paragraphe est assez difficile à interpréter. Le mot *ẖʿr* apparaît dans de nombreuses comparaisons, associé, généralement, à la panthère ou au léopard; par exemple, le roi, à la guerre, est comparé à une panthère furieuse (cf. Grapow, *die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen,* p. 73). Ici, il s'agit d'un hippopotame qui, d'après le texte, est furieux contre le maître de la Haute Égypte. Il n'est guère possible de comparer un seuil de porte à un hippopotame; la comparaison doit donc porter, non sur le mot *seuil,* mais sur le fait que ce seuil a été rapporté d'Éléphantine. Il semble que le scribe, à demi-lettré, comme on l'a vu, ait voulu, ici encore, faire allusion à une légende. On peut penser à un récit mythologique, qui nous est connu surtout par des textes ptolémaïques, mais qui devait être beaucoup plus ancien, la légende de cette déesse lointaine qui s'était révoltée contre son maître le dieu-soleil et qui ravageait, sous la forme d'une lionne, la Nubie où elle s'était enfuie. Le dieu-soleil envoya, en vue de l'apaiser, un messager [1] qui fut assez heureux pour réussir dans sa mission et qui ramena la déesse en Égypte. A Éléphantine, elle se baigna dans les eaux sacrées de l'Abaton et se transforma en une aimable déesse qu'on fêta dans tous les grands sanctuaires d'Égypte lorsqu'elle remonta vers le Nord (cf. Junker, *Onurislegende*). Le seuil de la tombe d'Ankhtifi avait été ramené d'Éléphantine, exactement comme la déesse lointaine de la légende, et ce serait à la suite d'une simple association d'idées que le scribe de Moʿalla aurait fait cette singulière comparaison.

On doit avouer, cependant, qu'il y a, entre notre texte et la légende, de très importantes divergences (un hippopotame mâle au lieu d'une lionne, et le maître du Sud [2] au lieu du dieu-soleil), qui s'expliquent, peut-être, par une confusion avec une autre légende inconnue de nous. On a vu, plus haut (p. 8-9; p. 153-159), que Hémen, d'après les textes des Pyramides,

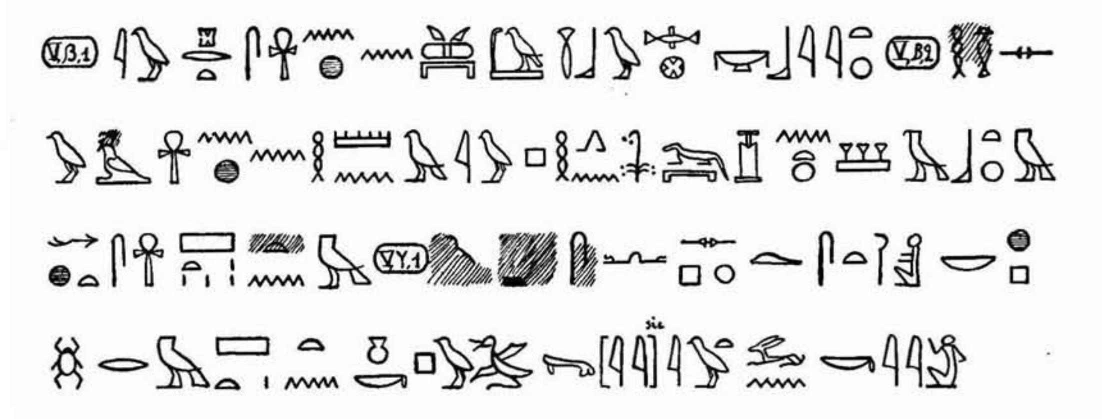
[1] Shou, ou encore, d'après des variantes, Thot de Panébès, ou Onouris dont le nom, *celui qui ramène la (déesse) lointaine,* fait manifestement allusion à ce mythe.

[2] Il ne semble pas, en effet, qu'on puisse proposer, ici, de lire *it-šmʿw,* comme dans l'inscription 10, note *m*.

avait joué un rôle dans la chasse à l'hippopotame et qu'il était, dans un autre texte, associé au filet qui devait capturer Seth, c'est-à-dire un dieu qui est souvent représenté comme un hippopotame. Il n'est pas impossible que le «maître du Sud», dont parle notre texte, désigne en réalité, comme me l'a suggéré Posener, Hémen. Dieu local de Héfat (Mo'alla), il était naturel qu'il fût considéré par ses dévots comme le maître du Sud. Sans qu'on puisse préciser davantage le rapport qui existait entre Hémen et l'hippopotame, on peut admettre que la comparaison, étudiée dans cette note, fait allusion à ce rôle de Hémen. On ne peut, évidemment, pas savoir si le scribe a utilisé exclusivement cette légende supposée, ou s'il s'est établi, dans son esprit, une confusion avec la légende de la déesse lointaine. 

## INSCRIPTION N° 12.

### Nouvelle allusion à la famine.



**Traduction.** — *J'ai fait vivre les nomes d'Hiérakonpolis et d'Edfou, Éléphantine et Ombos* (*a*). *Aussi vrai que l'Horus de Nékhen* (*b*) *me favorise, et que Hémen* (*c*) *vit pour moi, mon blé du Sud* (*d*) *a atteint le nome de Dendéra, Dendéra et Shabet* (*e*) *après que ces trois* (*f*) *nomes eurent été secourus* (*g*) *grâce à* (?)..... (*h*). *Jamais aucun nomarque, qui a existé dans ce nome, n'a fait cela. C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *semblable* (*i*).

Inscr. 12 **Notes.** — *a*) Sur les noms géographiques, cf. *supra*, p. 24 et seq. Ankhtifi fait vivre d'abord les deux nomes qu'il administrait directement et les deux principales villes du 1^er nome de Haute Égypte dont le chef s'était très probablement, rallié à lui (cf. *supra*, p. 42). En réalité, il avait secouru le nome entier puisqu'il ajoute, un peu plus bas, qu'il avait fait vivre *ces trois nomes*, c'est-à-dire Hiérakonpolis, Edfou et Éléphantine.

*b*) Le faucon est représenté sous la forme d'une idole, mais la coiffure est malheureusement en lacune : il est certain que le dieu porte la couronne rouge, mais il est moins certain qu'il porte la couronne blanche; en d'autres termes, on ne peut affirmer qu'il soit coiffé du *pschent*. Les dieux représentés sous la forme d'idoles sont, comme on l'a vu, d'introduction relativement récente dans le panthéon égyptien. Parmi les dieux-faucons que les Égyptiens ont traités sous cette forme, et dont la liste a été donnée plus haut (p. 10), il n'en est qu'un, en dehors de Hémen, que le texte cite immédiatement après, qui puisse être retenu dans ce contexte, c'est le dieu d'Hiérakonpolis qui, primitivement anonyme, fut, plus tard, identifié à Horus et reçut, alors, l'épithète de *Nḫnj = l'hiérakonpolitain* (cf. Sethe, *Urgeschichte*, § 45). Ankhtifi étant nomarque d'Hiérakonpolis, il était naturel qu'il se plaçât sous la protection du dieu de sa métropole. Si le faucon de notre texte est bien, comme tout le fait penser, Horus Nékhény, il est probable qu'il portait, en plus de la couronne rouge du Nord, qui rappelait sa très ancienne victoire sur le royaume de Bouto, à l'époque de Ménès, la couronne blanche du Sud qu'il avait dû porter exclusivement, à l'origine.

*c*) Sur Hémen, cf. *supra*, p. 8-11. Sur les formules de serment, cf. Gardiner, *Gram.*, § 218 et Lefebvre, *Gram.*, § 730.

*d*) Le mot [hiéroglyphe] admet trois interprétations :

1° [hiéroglyphe] peut désigner la Moyenne Égypte. En effet, les inscriptions de la fin de l'Ancien Empire nous apprennent que le Sud de l'Égypte avait été divisé en deux provinces : la tête de la Haute Égypte (*tp-šmˁw*), qui comprenait les nomes les plus méridionaux jusqu'au nome thinite inclusivement, et la Haute Égypte proprement dite (*šmˁw*) qui comprenait les nomes de la vallée du Nil situés entre Abydos et Memphis. Pendant la guerre civile, la

Haute Égypte (*šmʿw*) faisait partie du royaume hérakléopolitain, tandis que la tête de Haute Égypte (*tp-šmʿw*) formait le petit royaume thébain (cf. Gauthier *Dictionnaire géographique,* V, p. 133-134, et surtout Kees, *Nach. Gesell. der Wis. zu Göttingen,* Phil.-Hist. Klasse, 1932, § 5). La situation, à l'époque où vivait Ankhtifi, semble avoir été différente, les deux camps n'étant pas encore formés d'une manière aussi claire que quelques années plus tard. Si on admet que le scribe de Moʿalla a observé la distinction entre *šmʿw* et *tp-šmʿw,* on doit conclure que, pour lui, Dendéra se trouvait en Haute Égypte (*šmʿw*) alors que cette ville se trouve, en général, englobée dans les nomes de la tête de Haute Égypte (*tp-šmʿw*). Donc, et toujours dans cette hypothèse, la Haute Égypte (*šmʿw*) avait, pour limite méridionale, le nome thébain, comme, beaucoup plus tard, au Nouvel Empire (*Wb.,* IV, p. 473, 4). Dans cette hypothèse, la phrase devrait être traduite : *j'ai atteint la Moyenne Égypte, le nome de Dendéra,* etc. Contre cette interprétation, on doit noter que le terme géographique *tp-šmʿw* n'apparaît nulle part dans les textes de Moʿalla. Inscr. 12

2° [hiéroglyphe], désignant simplement la Haute Égypte, peut être le sujet de *pḥ·n : la Haute Égypte a atteint le nome de Dendéra* etc.

3° Enfin, [hiéroglyphe] peut désigner, non pas la Haute Égypte, mais le blé de Haute Égypte (*it-šmʿw* ou *šmʿj* = *Wb.,* IV, p. 476-477). Nous aurions une graphie abrégée de [hiéroglyphes] (cf. *supra,* inscription 10, note *m*). C'est l'hypothèse qui a été retenue, plus haut, dans la traduction.

*e*) [hiéroglyphe] = *Ḏ;m ;* cf. *supra,* p. 32, 21, et Sethe, *Urgeschichte,* § 49 ; sur Dendéra et Shabet, cf. *supra,* p. 27, 5 et p. 31, 19.

*f*) Dans la lacune, au-dessus du [hiéroglyphe], il faut restituer un [hiéroglyphe]. Les trois traits qui suivent [hiéroglyphes] ne doivent pas être les trois traits du pluriel, mais le chiffre 3. Le démonstratif est, régulièrement, au singulier (cf. *Louvre* C. 12 = Sethe, *Lesestücke,* p. 76, 8 [hiéroglyphes], *les trois nomes ;* cf. aussi *supra,* inscription 3 = I, β 3 [hiéroglyphes]). Les trois nomes, dont il est ici question, sont ceux d'Hiérakonpolis, d'Edfou et d'Éléphantine (cf. *supra,* note *a*).

*g*) *m-ḫt* + forme *sḏm·f* passive, cf. Gardiner, *Gram.,* § 423, 3 et Lefebvre, *Gram.,* § 722, *c.* On peut penser, aussi, à une forme *sḏm·f* active : *après que j'eus fait vivre ces trois nomes.*

*h*) Je ne puis proposer aucune restitution pour le passage en lacune. Il n'est pas certain que *m* signifie *grâce à*. Le sens de cette préposition dépend, en effet, du contexte.

*i*) Cf. *supra,* inscription 3, note *h*.

### INSCRIPTION N° 13.

### Nouvel éloge personnel.

(VI, β, 1) Inscr. 13

**Traduction.** — *Je suis un riche, possesseur de richesses, je suis un Apis, maître de vaches, une Sékhat (?)-Hor, maîtresse de chèvres, un Népri, maître du blé de Haute Égypte, une Taït, maîtresse de vêtements* (*a*). *Je dis tout cela en vérité, et non comme une fonction de la nécropole* (*b*). *J'ai protégé le malheureux contre le puissant* (*c*) *et j'ai écouté la parole de la veuve* (*d*).

*Le prince et pacha, le chef des prophètes, le grand chef des nomes d'Edfou et Hiérakonpolis, le chef de l'armée, Ankhtifi le Brave dit* (*e*) :

*« J'ai exercé* (*f*) *les fonctions de « bouche de l'armée »* (*g*) *de ces* (*h*) *(nomes?) jusqu'à la limite d'Éléphantine (au Sud) et jusqu'à la limite d'Ermant et de Iousout (au Nord)* (*i*), *et jamais rien de mal n'est arrivé par moi* (*j*). *J'ai exercé* (*f*) *les fonctions de « bouche de l'armée »* (*g*) *des conscrits à Héfat* (Moʿalla) *et en tout endroit* (*k*) *dangereux* (*l*) *où j'ai eu à aller* (*m*), *et jamais rien (de mal) n'est arrivé par moi* (*j*), *grâce à mon arc victorieux et à mes plans excellents.*

*Quant à celui qui obéit à mes plans* (*n*), *il n'arrive rien (de mal) par lui* (*j*). *(En effet), celui qui m'obéit rend grâces au dieu* (*o*), *(mais) celui qui ne m'obéit pas* (*p*) [*dit*] : *« Hélas »* (*q*). [*Folie?*] *ce qui serait fait* (*r*) *par lui* (?), *car je suis la protection* (*s*) *de celui qui a peur et la forteresse* (*t*) *de celui qui fuit au loin* (*u*).

*C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas (son) semblable* (*v*) ».

**Notes.** — *a*) L'assimilation, que l'on trouve, d'un homme à certaines divinités ne constitue pas un cas isolé. On la retrouve, avant tout, dans les livres funéraires, mais aussi, à ma connaissance, dans deux textes du Moyen Empire. Le premier d'entre eux (Caire 20.538) nous a conservé un éloge du roi Amenemhat III par un haut fonctionnaire Séhétepibrē'. Le roi est identifié à plusieurs divinités dans les termes suivants :

Kuentz, *Mélanges Griffith*, p. 99-100 ............ 15

Inscr. 13 16

*c'est Sia qui est dans les cœurs : ses yeux scrutent tous les êtres; c'est un Rēʿ qui voit clair grâce à ses rayons* (1); *.....le roi, c'est la vie, sa bouche, c'est l'abondance; c'est un Chnoum pour tous les individus, une Bastet, protectrice du Double Pays, une Sekhmet pour qui a transgressé ses ordres* (d'après la traduction de Kuentz).

Le deuxième document présente, avec le texte de Moʿalla, une analogie beaucoup plus grande encore, car il ne s'agit plus d'un roi, dont on prononce le panégyrique, mais d'un particulier qui fait, comme Ankhtifi lui-même, son propre éloge. La stèle en question date de la fin de la XIe dynastie ou, au plus tard, de l'extrême début de la XIIe, et elle est actuellement conservée à l'University College de Londres. Je cite le texte, qui a été publié, autrefois, par Griffith, *P. S. B. A.*, XVIII (1896), p. 195 et seq. d'après une photographie :

l. 7 ..... 8

*Je suis un fils de Népri, un mari de Taït, un homme pour qui Sékhat-Hor..... a existé, un possesseur de richesses, qui consistent en toute sorte de pierres précieuses, une Meskhent, un Chnoum, créateur des hommes.*

On retrouve les mêmes divinités que dans le texte de Moʿalla : Népri, Sékhat-Hor (2), Taït, et la stèle de Londres précise également que le défunt est *possesseur de richesses*. On doit noter, cependant, qu'Apis est remplacé par Meskhent et par Chnoum (cf. Caire 20.538, texte cité un peu plus haut), et surtout, que le dédicataire de la stèle, s'il établit, entre ces deux dernières divinités et lui-même, un rapport direct, se proclame seulement *un fils de Népri et un mari de Taït*. Ce sont là des nuances, de respect peut-être, mais les deux textes sont manifestement écrits dans le même esprit. Cette fami-

(1) Ou : *par les rayons duquel on voit clair.*

(2) Le texte, à cet endroit, n'est pas très sûr : au lieu de , on peut proposer la lecture , *s3t*, le deuxième signe étant partiellement en lacune. Dans ce cas, la divinité nommée serait, non pas Sékhat-Hor, mais, peut-être, un dieu Sat qu'on pourrait rapprocher d'un dieu (var. ), souvent mentionné à l'époque grecque (*Wb.*, IV, p. 29, 11-13). La lecture *Sékhat*, cependant, est beaucoup plus vraisemblable.

liarité du défunt avec des divinités comme celles qui sont nommées par nos documents, doit être, pour lui, une assurance de posséder, dans l'autre monde, du lait (Sékhat-Hor), du pain (Népri), des vêtements (Taït), et aussi, bien que le rapport soit moins net, la jouissance de sa puissance créatrice (Apis, dans un texte, Meskhent et Chnoum, dans l'autre). A quoi s'ajoute, également, dans les deux textes, la possession de richesses. On convient que, pour être matérialiste à l'excès, une telle conception de la vie future n'avait rien qui pût effrayer. Assurance sur l'avenir, ce passage est, peut-être, aussi, un rappel du passé. On ne doit pas oublier qu'il y avait, dans l'esprit des Égyptiens, une admirable continuité entre la vie terrestre et la vie de l'au-delà, continuité si étroite qu'il arrive souvent qu'un même texte se rapporte à la fois à l'une et à l'autre, et qu'il puisse être interprété comme texte biographique et comme texte funéraire. Il est évident que le défunt, en faisant graver de telles phrases, s'il avait en vue une survie dont on sait qu'elle a été le constant souci des anciens Égyptiens, avait certainement l'intention de rappeler aux générations futures la situation importante qu'il avait occupée sur terre, et c'était même, en quelque sorte, parce qu'il avait joui de tous ces avantages, ici-bas, qu'il se croyait assuré de les retrouver dans l'au-delà. Il y a, dans tout cela, beaucoup de vanité humaine, un peu de naïveté, et aussi la preuve d'une inquiétude naturelle devant la mort, inquiétude qu'on cherchait à apaiser par des procédés dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils n'étaient pas entièrement dénués de toute préoccupation magique. Inscr. 13

*b*) Ankhtifi, après avoir ainsi vanté son bonheur terrestre et goûté à l'avance son bonheur de l'au-delà, éprouve le besoin d'affirmer qu'il a dit la vérité. Les anciens Égyptiens, qui se connaissaient bien eux-mêmes, se sont volontiers disculpés, dans leurs inscriptions biographiques, de toute intention d'exagération. La phrase étudiée dans cette note est un bon exemple d'une formule qui fut en faveur à la première période intermédiaire. La «fonction de la nécropole», d'après une étude encore inédite de J. J. Clère, est une fonction que le défunt n'a pas exercée réellement sur terre, et qui n'a d'autre existence que celle qu'on cherche à lui donner en la mentionnant, abusivement, dans les inscriptions de la nécropole. Ainsi s'explique le nom qui lui fut donné. Il est évident qu'il faut prendre le mot *fonction* dans un sens large : il s'agit

Inscr. 13 moins d'une fonction que d'un exploit, d'une bonne action, ou, encore, comme nous dirions aujourd'hui d'un *standing* de vie. On pourrait dire, de ces « fonctions de la nécropole », ce que La Rochefoucauld a dit de l'hypocrisie, qu'elles étaient un hommage que le vice rend à la vertu.

Voici, maintenant, quelques exemples de cette formule :

*Dendereh*, pl. VIII [...] *sic* [= *i͗ꜣwt*] *j'ai anéanti tous ses ennemis en vérité, et ce n'est pas là une chose qui soit dite comme une fonction de la nécropole ;*

*Ibid.*, pl. X [...] *sic* *j'ai fait tout cela en vérité, et ce n'est pas là une chose qui soit dite comme une fonction de la nécropole ;*

*Athribis*, pl. VI, 8 ........ (même sens).

Dans le passage de Moʿalla, la formule est simplifiée, mais le sens est exactement le même. Le scribe a écrit [...] pour [...] et a omis, sans doute à cause du changement de ligne, un [...] devant *i͗ꜣwt*. Sur *n i͗s*, cf. Gunn, *Studies in Egyptian Syntax*, chap. xxiii, p. 186 et seq.; *n i͗s* sert, ici, à nier un prédicat adverbial (*ibid.*, p. 187, C, *a*).

*c*) Cette formule revient souvent dans les inscriptions de cette époque [1] :

Hat-Noub, gr. 16, 8 [...] *Je suis un homme qui protège le malheureux contre le puissant ;*

*Ibid.*, gr. 20, 7 [...] *protégeant la veuve et soutenant le malheureux ;*

*Ibid.*, gr. 24, 5 [...] *J'ai protégé le malheureux contre le puissant ;*

Griffith, *P. S. B. A.*, XVIII (1896), pl. entre la p. 196 et la p. 197, l. 6 [...] *sic* *Je suis un homme qui nourrit l'orphelin, qui ensevelit le vieillard et qui protège le malheureux ;*

[1] On retrouve d'ailleurs cette formule à d'autres époques, mais je n'ai réuni, ici, que les exemples contemporains des textes de Moʿalla. Sur les exemples antérieurs au Nouvel Empire, cf. Janssen, *De traditioneele egyptische autobiografie*, p. 72.

*Dendereh,* II, A = *Urkunden,* I, p. 269 … *J'ai protégé le malheureux contre celui qui était plus puissant que lui.* Inscr. 13

On retrouve la même phrase dans *Dendereh,* pl. VIII.

*d*) La graphie de *śḏm,* avec … au lieu de …, est attestée dès l'Ancien Empire (cf. *Dendereh,* pl. XI, B, 3ᵉ fragm. à droite, à partir du haut; *Siût,* IV, 63-64 (= pl. 14). Le …, gravé sous le *d* de *mdw* est, évidemment, dû à une confusion avec ….

Les Égyptiens de cette époque se vantaient volontiers d'avoir secouru les veuves; voici quelques-unes des bonnes actions qu'ils prétendaient avoir faites à leur égard :

*Hat-Noub,* gr. 14, 9 …. 10 ……. *J'étais un homme........... qui annonçait* [*au prince*] *la veuve qui n'avait plus de mari;*

*Ibid.,* gr. 17, 12 … *faisant vivre ses* (*ś* = *niwt*) *veuves;*

*Ibid.,* 20, 7 … *protégeant la veuve* (cf. *supra,* note *c*).

*Ibid.,* gr. 24, 5 … *J'ai fait respirer* (?) *la veuve qui n'avait plus de mari;*

Griffith, *P. S. B. A.,* XVIII (1896), pl. entre la p. 196 et la p. 197, l. 14-15 … *Je m'occupai des nécessités des petits, des veuves et, aussi, des orphelins* [1].

Ankhtifi, lui, se vante d'avoir écouté la parole, c'est-à-dire la plainte de la veuve. La formule, à ma connaissance, n'apparaît pas ailleurs, au moins à cette époque. On doit noter que *ẖ3rt* est écrit, ici, avec un *ḫ*. Cette graphie est fréquente à partir du Moyen Empire. On a pu constater, à différentes reprises, que le scribe de Moʿalla, sur ce point, était en avance sur son temps (… pour …; … pour …; … pour …). Il est probable que les demi-lettrés de province étaient moins respectueux que leurs confrères des grandes villes de l'orthographe traditionnelle, et qu'ils avaient tendance à subir plutôt l'influence de la prononciation que celle de l'étymologie (cf. aussi, *supra,* p. 23).

[1] Cf. aussi, à la XVIIIᵉ dynastie : … *mari de la veuve* (*Urkunden,* IV, 972, 8).

Inscr. 13 *e*) Cf. *supra,* inscription 1.

*f*) Sur ce sens du verbe *irj,* cf. *Wb.,* I, p. 109, 26-28.

*g*) Sur *r-mšʿ,* cf. *supra,* p. 19, 3°, *b.*

*h*) *Nn* doit désigner Edfou et Hiérakonpolis. Cet emploi de *nn,* pour désigner des personnes ou des choses déjà citées, n'est que très rarement attesté, et encore, pas avant le Nouvel Empire (*Wb.,* II, p. 273, 15-16).

*i*) *Iwni.* S'agit-il d'Esneh ou d'Ermant? Sur la stèle du Caire 20.001, on trouve exactement la même graphie : l. 7 (cf. *supra,* inscription 10, note *w*). Dans les *Mélanges Maspero* (p. 140-141), j'ai identifié, conformément à l'opinion de Polotsky (*J. E. A.,* XVI (1930), p. 197, note 13), et contrairement à celle de Breasted (*Anc. Rec.,* I, § 459), cette ville de *Iwni* à Ermant. Les raisons, données dans cet article, se trouvent confirmées par le présent passage de l'inscription biographique d'Ankhtifi. En effet, Ankhtifi nous donne, ici, la limite Sud (Éléphantine) et la limite Nord (Iouni et Iousout) de sa juridiction. Cette limite septentrionale doit être au Nord (comme Ermant), et non au Sud (comme Esneh), de Moʿalla. Sur Iousout, cf. *supra,* p. 26, 4.

*j*) Cf. *supra,* inscription 4, note *b.*

*k*) Le mot *iw* (*Wb.,* I, p. 47, 4-8) signifie *île,* et non *endroit,* mais le mot *île* ne semble pas convenir ici. Il ne pourrait s'agir que d'îlots du Nil, trop peu importants pour qu'on s'y fût battu (le mot ne peut pas désigner non plus Gébélein, *iw m itrw,* puisqu'il est suivi de l'adjectif *nb*). En tout cas, la confusion avec, fréquente plus tard, n'est guère possible à une époque aussi reculée. En revanche, une confusion avec —, *le pays* est plus vraisemblable, mais nous aurions plutôt que. Sur l'alternance de — et de dans *ꜣḫt,* cf. Kuentz, *B. I. F. A. O.,* XVII (1920), p. 155-156.

*l*) Le qui commence la ligne 8 appartient au mot *ḳśn* (*Wb.,* V, p. 69-70).

*m*) *Hꜣj,* en dépit de sa désinence, est certainement une forme relative. On sait que, avec le suffixe de la première personne du singulier, la radicale faible des verbes *3ae infirmae* est souvent notée (cf. Gardiner, *Gram.,* § 281

et Lefebvre, *Gram.*, § 245). Il est probable que cette tendance existait, également, à la forme relative, bien que les grammairiens n'en fassent pas mention. La forme prospective, dont est la désinence régulière, est à exclure, ici, du fait même qu'elle suppose un futur éventuel. Sur la forme relative imperfective à sens perfectif, cf. *supra,* inscription 5, note *e,* 4°.

*n*) Sur la graphie de *śḏm* (*śdm*), cf. *supra,* note *d*. Sur la construction grammaticale, cf. *supra,* inscription 4, note *a;* sur le sens de *śḏm n* = *obéir à,* cf. *Wb.*, IV, p. 385, 8 et seq.; le verbe est, ici, au participe imperfectif actif (d'après le sens du contexte).

*o*) C'est une phrase pseudo-verbale dans laquelle le sujet est un participe (imperfectif) actif employé comme substantif tout en gardant sa valeur verbale (*n·i*); est, évidemment, une graphie, inhabituelle, à vrai dire, de *dw;* * ; elle n'est pas signalée par le *Wörterbuch*.

*p*) Phrase du même type que la précédente. Le sujet est le participe (imperfectif) du verbe négatif *tm,* suivi de son complément négatif *śḏmw* (écrit *śdm*), qui est lui-même développé par le complément indirect *n·i*. Comme *śḏm,* dans la phrase précédente, *tm śḏm*(*w*) est employé comme un substantif. La fin de la phrase peut être interprétée, soit comme un prédicat adverbial, en supposant que *ḥr irtw* puisse signifier quelque chose comme *dans le malheur,* soit comme un prédicat pseudo-verbal avec omission de l'infinitif *ḏd* (cf. Gardiner, *Gram.*, § 321 et Lefebvre, *Gram.*, § 396, 3°). C'est cette dernière hypothèse qui a été retenue plus haut. On pourrait supposer également qu'il existe un verbe *irtw,* signifiant *se plaindre.*

*q*) Sur *irtw,* cf. *supra,* inscription 4, note *f.*

*r*) Il est difficile de préciser l'étendue de la lacune qui se trouve au début de chacune des trois lignes de ce pan. Le texte commence à peu près à la hauteur des premiers signes gravés sur les deux pans voisins, ce qui semble indiquer que la lacune ne doit pas couvrir plus de deux ou trois cadrats. Dans ces conditions, il ne manque vraisemblablement qu'un seul mot, substantif ou verbe, et la phrase doit être rattachée à la précédente. Je suppose

Inscr. 13 que le suffixe *f* (*ỉrj·f*) se rapporte à l'insensé qui désobéit au nomarque. Sur le plan grammatical, ce qui reste de la phrase évoque la construction *sḏm pw ỉrj,* contrepartie passive de la forme narrative *sḏm pw ỉr(w)·n·f* (cf. Gardiner, *Gram.,* § 392 et Lefebvre, *Gram.,* § 622), mais l'infinitif prédicat, dans ce genre de phrase, marque toujours un mouvement ou la cessation d'un mouvement, nuances qui ne conviennent pas au contexte. On attendrait plutôt un verbe signifiant *se tromper, mal agir,* ou quelque chose d'analogue. Cependant, il n'est pas impossible, en soi, que la même construction existe avec un substantif prédicat (au lieu d'un infinitif). En effet, si on compare une phrase comme : (Pays. B. I, 21 ; cf. Gardiner, *Gram.,* § 391 et Lefebvre, *Gram.,* § 608) avec la phrase suivante : (Sin. B., 236), on retrouve à peu près les mêmes éléments :

| | Prédicat | Sujet apparent | Sujet réel |
|---|---|---|---|
| Paysan ............ | *mr-pr wr* | *pw* | *sḫꜣj·k* |
| Sinouhé ........... | *ỉwt* | *pw* | *ỉrj* |

Paysan : *c'est le grand intendant celui qui est pensé par toi* (= *auquel tu penses*) ;

Sinouhé : *c'est venir ce qui fut fait vers cet humble serviteur.*

Il semble donc qu'on puisse supposer, dans la lacune, un mot signifiant *folie, sottise* ou *malheur.* Cette hypothèse a l'avantage de relier d'une manière tout à fait logique la phrase qui précède à celle qui suit. Cette dernière phrase, introduite par *ḏr-ntt,* explique pourquoi celui qui n'obéit pas à Ankhtifi commet une grave erreur.

*s*) *Nhꜣt* (*Wb.,* II, p. 283, 6) est une graphie rare de , *protection* (*Wb.,* II, p. 281, 10-11 ; cf. aussi , *ouvrage de protection,* et, au figuré, *asile*). On retrouve ce mot, avec la même orthographe, dans un graffito de *Hat-Noub* 23, 4 : *J'ai protégé ma ville, le jour où on volait, contre la crainte terrible provoquée par le Palais ; j'étais son bastion, le jour de son combat, sa protection dans* Šdjt-*šꜣ* [(1)].

(1) Pour l'interprétation de cette phrase, cf. Faulkner, *J. E. A.,* XXX (1944), p. 61-63.

En revanche, c'est l'orthographe plus usuelle qu'on trouve dans un hymne à Sésostris III = GRIFFITH, *Kahun*, pl. II, l. 16 : **Inscr. 13 et 14**

*C'est un asile qui protège l'homme craintif contre son ennemi.*

De même, à la XVIII[e] dynastie = *Urkunden*, IV, p. 972, 9 : *le soutien de l'infirme*. Sur des images analogues, cf. GRAPOW, *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, p. 162 et seq.

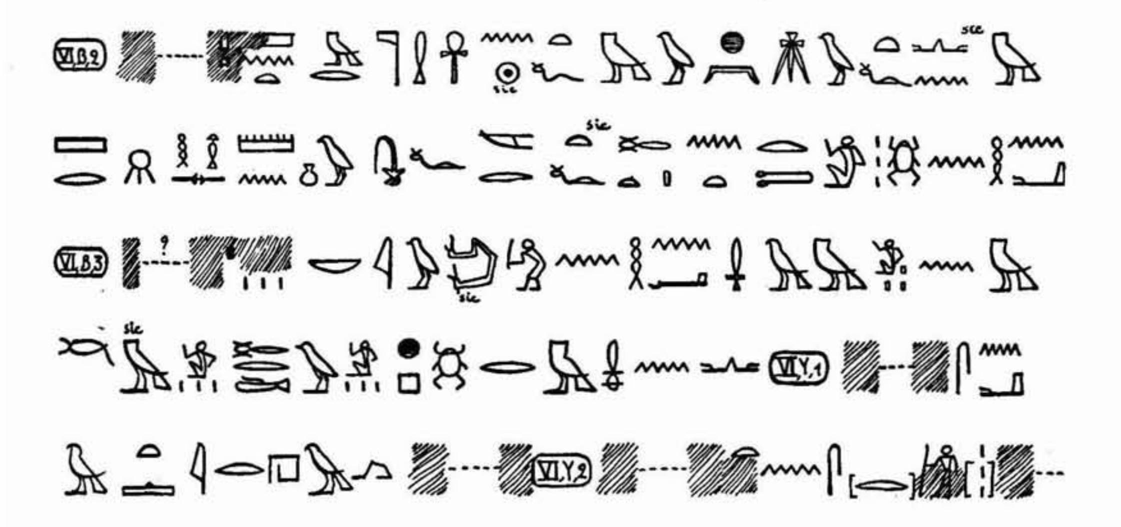
*t*) *Mnnw* (*Wb.*, II, p. 82, 2-7), forteresse. On trouve la même image dans *Urkunden*, IV, p. 85, 3 : (*Le roi*)..... *forteresse de son armée tout entière;* cf. aussi GRAPOW, *op. cit.*, p. 163.

*u*) *Bhꜣ* (*Wb.*, I, p. 467, 8), *fuir;* cf. aussi *supra*, inscription 6 = II, ζ, 1 (*dans les narines d'un hippopotame en fuite*), *wꜣw* est, ici, adverbe (cf. *Wb.*, I, p. 245, 14).

*v*) Cf. *supra*, inscription 3, note *h*.

## INSCRIPTION N° 14.

### Souvenirs biographiques divers.



Inscr. 14

**Traduction.** — [*Purification?*] *du chef des prophètes Ankhtifi, le soir de sa naissance* (*a*). *Il n'y a plus de soir quand il s'est purifié* (*b*), *car son amour est* [*dans*] *le cœur* (*c*) *des hommes avec* [*lesquels*] *je* (sic!) *vivais. . . . . .* (*d*).

«*J'ai combattu avec les fidèles* (*e*) *conscrits et* [*avec*] *les enfants qui existaient alors* (?) (*f*). *Je n'ai pas. . . . . . . . . . . . . . . . . .* (*g*) *Quand à celui qui descend* (*h*) *. . . . . . . . . . . . . . . . . . . des notables. . . . . . . . . . . . . . . . Moʿalla. . . . . . . . . . . la nuit du nouvel an* (*i*). *J'ai abordé* (?) *à . . . . . men avec les vaillants conscrits* (*j*), *et j'ai fait en sorte qu'elle* [(1)] *reconnût celui qui était le premier dans sa* [*place?*] (*k*), *le génie malfaisant* (ou : *le malheur*) (*l*) *ayant été repoussé* (*m*), *pendant la nuit du nouvel an* (*i*).

*J'ai fait en sorte que le nome d'Edfou combattît à la face du pays* (*n*) : *cela n'était pas arrivé depuis le temps de Rēʿ* (?) (*o*), (*et c'est arrivé*) *grâce à la force* (*p*) *des fidèles et vaillants* [*conscrits*] (*q*).

*C'est que moi, je suis un brave qui n'a pas* (*son*) *semblable*» (*r*).

**Notes.** — Cette inscription présente des difficultés si nombreuses et si graves qu'elle semble défier tous les efforts. Les deux premières lignes, qui, du fait même qu'elles sont mieux conservées, auraient dû être plus compréhensibles, sont presque aussi obscures que les autres. Le pan 3 de ce pilier

(1) = la ville . . . .men, dont le nom est en lacune (?).

est dans un état avancé de dégradation : les lignes 1 et 2 sont gravées sur un bloc tombé, mais la place de ce fragment, au sommet du pan, ne peut faire aucun doute. Entre ce texte et celui qui est encore en place, l'intervalle ne saurait être important, une ou deux lignes au plus ; il est même possible qu'il ne manque rien. Dans cette fin de texte, les lacunes sont souvent trop étendues pour qu'on puisse essayer de tenter une restitution. On le regrette d'autant plus que plus intéressant est le texte, et plus original aussi. C'est, sans doute, en raison même de cette originalité qu'il est impossible de restituer les passages actuellement en lacune. Notons, enfin, que le texte, à partir du dernier signe de la ligne $x + 6$, cesse d'être gravé pour être simplement peint. **Inscr. 14**

*a*) Cette phrase semble avoir été un titre. Il devait y avoir, dans la lacune, un substantif féminin (suivi ou non d'un adjectif), puisque ce substantif est développé par un génitif indirect (*nt mr ḥmw nṯr*). Le sens de ce substantif dépend de celui qu'on donne au contexte.

*b*) Deux interprétations sont possibles :

1° *m wḫ mśwt·f* peut signifier : *le soir de sa naissance,* c'est-à-dire *le soir de son anniversaire de naissance* (?). Dans ce cas, la phrase suivante peut se traduire: *il n'y a plus de nuit quand il s'est purifié* (*ḥzmn* = *Wb.*, III, p. 163, 3-6). Cette hypothèse suppose que le nomarque, le soir de son anniversaire, devait se purifier au natron, et que l'accomplissement de ce rite avait un résultat favorable, non seulement pour le nomarque lui-même, mais aussi, indirectement, pour ses administrés qui se trouvaient, ainsi, délivrés de toute « obscurité », c'est-à-dire de toute tristesse.

2° *mśwt,* au lieu de désigner *la naissance,* peut, aussi, désigner *le repas du soir* (*Wb.*, II, p. 142, 12-16), et, dans ce cas, on est tenté de voir, dans *ḥzmnw,* le repas du matin (*Wb.*, III, p. 163, 12). On comprend mal que ce mot soit précédé de *mšrw,* qui signifie *le soir*. Il est vrai que les mots qui désignent, en égyptien, les repas et les différentes parties du jour, ne semblent pas avoir eu un sens bien défini. Si on admet que notre phrase mentionne les deux repas en question, on doit la traduire : ........*du chef des prophètes,*

Inscr. 14 *Ankhtifi, le soir de son repas* mśwt, *et non pas* ( ) *le soir* (⟨m⟩ mšrw) *de son repas* ḥzmnw. Quel que soit le sens adopté, on peut affirmer qu'il s'agit, dans ce passage, d'un rite religieux, car le nomarque est désigné sous son titre religieux de *chef des prophètes,* et sous ce titre seul.

*c*) Entre *mr(w)t·f* et *ẖt·f,* il faut, sans doute, rétablir un omis par le scribe.

*d*) ..... *avec lesquels je vivais* ....... Cette traduction suppose que le scribe est passé, sans raison apparente, de la troisième personne (car *son* amour.....) à la première personne (avec lesquels *je* vivais). Le texte se poursuit, d'ailleurs, à la première personne (*j*'ai combattu.....). Remarquons, enfin, que, si l'interprétation grammaticale de cette phrase est exacte, c'est le seul passage des textes de Moʿalla qui présente une forme relative *śḏmw·n·f* (cf. *supra,* inscription 5, note *e,* 4°). Cette interprétation, toutefois, ne peut être proposée que sous toute réserve. Il n'est guère possible de reconstituer la suite du texte, l'importance de la lacune n'étant pas connue. La phrase se terminait par un substantif au pluriel, suivi de *nb*.

*e*) Rétablir : .

*f*) *M mìn* signifie *aujourd'hui* (*Wb.,* II, p. 43, 6). Cependant, ce mot ne doit pas désigner le jour où l'inscription a été gravée, mais plutôt celui où l'action décrite a été accomplie. La traduction adoptée, plus haut, *alors,* est fondée sur cette nuance.

*g*) ... . La lecture est certaine, mais le sens m'échappe complètement.

*h*) Ou : *si*..... *descend*..... Ce passage, jusqu'à *mnì·n(·ì)* est trop fragmentaire pour qu'on puisse se risquer à tenter une restitution du texte.

*i*) *Ḏꜣw* (*Wb.,* V, p. 520, 1), *soir* ou *nuit du nouvel an.*

*j*) Deux hypothèses peuvent être proposées :

1° *mnì·n(·ì)* .....*mn*....., *j'ai abordé à* .....*men, avec les vaillants conscrits* (sur *mnj n,* cf. *Wb.,* II, p. 73, 18 ; on trouve un bon exemple contemporain dans une des tombes de *Siout,* IV, 16).

2° *mnì·n(·i)* ..... *mn m*....., *j'ai gratifié* .....*men de vaillants conscrits* (sur *mnj m* = *gratifier de*, cf. *Wb.*, II, p. 74, 15). La première hypothèse convient mieux au sens général des inscriptions de Moʿalla, mais le texte est trop obscur pour que la seconde puisse être définitivement exclue. **Inscr. 14**

*k*) Dans la lacune, je propose de restituer [ [hiéroglyphes].

*l*) Le signe [hiéroglyphe] fait penser au signe ptolémaïque [hiéroglyphe] *šmꜣj* (*Wb.*, IV, p. 471) qui désigne un génie malfaisant apportant, avec lui, la maladie. Peut-être ce mot désigne-t-il ici le malheur.

*m*) [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] *dꜣr* (*Wb.*, V, p. 418), qui n'est attesté qu'à partir du Moyen Empire. Ici, le verbe est au pseudo-participe et la phrase (pseudo-verbale) exprime une circonstance (cf. Gardiner, *Gram.*, § 322 et Lefebvre, *Gram.*, § 655).

*n*) [hiéroglyphes] doit se lire, sans doute *m ḫnt tꜣ*, bien que [hiéroglyphe] ne soit, ordinairement, employé, dans les mots *ḫnt*, que comme déterminatif. L'expression *ḫnt tꜣ* a déjà été rencontrée et étudiée (cf. inscription 3 = I, *β*, 2, note *c*), et peut être traduite de deux manières différentes, suivant qu'on admet, ou non, l'existence d'un verbe actif *ḫnt*, signifiant *gouverner*. Dans le premier cas, on traduira : *quand je gouvernais le pays* (*m* + *sḏm·f* = Gardiner, *Gram.*, § 162, 11 et Lefebvre, *Gram.*, § 718); dans le deuxième cas, on doit faire de *m-ḫnt* une préposition composée signifiant *en tête* ou *à la face du pays* (cf. Lefebvre, *Gram.*, § 522, *a*). On doit reconnaître, dans ces paroles du nomarque, une intention ironique à l'égard des habitants d'un nome dont la situation peu brillante nous a été décrite, avec complaisance, au début de ce texte (inscription 2) et qui avait, peut-être, la réputation de ne pas produire de vaillants guerriers. Le texte ajoute, en effet : *cela n'était jamais arrivé depuis le temps de Rēʿ* (?).

*o*) Le personnage porte sur la tête un serpent, surmonté d'un disque solaire qui est, lui-même flanqué de deux cornes ou de deux bâtons. Le mot *rk*, habituellement déterminé par le soleil, est, ici, suivi du rouleau de papyrus et du disque solaire. On ne sait si ce dernier est un second déterminatif ou s'il nous donne le nom du dieu Rēʿ.

*p*) ; doit, sans doute être rapproché de , var. que le *Wörterbuch* (I, p. 2) transcrit *ꜣꜥj*, et qui est attesté, à la XXᵉ dynastie, avec le sens de *force*.

*q*) Le scribe a oublié le mot .

*r*) Cf. inscription 3, note *h*.

## INSCRIPTION N° 15.

### Titulature finale.

**Traduction.** — *Le prince et pacha, le trésorier du roi de Basse Égypte, le compagnon unique, le prêtre-lecteur, le chef des prophètes, le chef de l'armée, le chef des régions montagneuses, le chef des interprètes, le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis* (*a*), *Ankhtifi, l'excellent qui est juste de voix* (*b*), *celui qui est loué de sa ville entière.*

**Notes.** — *a*) Cf. *supra*, inscription 1.

*b*) Cf. Polotsky, *Untersuchungen,* XI, § 81, p. 63-64. L'auteur a démontré qu'il ne fallait pas lire, au moins avant la XIIᵉ dynastie, *X-ỉḳr* + *mꜣꜥ-ḫrw,* mais bien *X* + *ỉḳr-mꜣꜥ-ḫrw*. Cette courte inscription sert, peut-être, de légende à la représentation du nomarque, gravée sur un des pans voisins.

## INSCRIPTION [1] N° 16.

1. Pilier I, 3. Scène de boucherie :

*Coupe la patte antérieure, dépêche-toi!*

Ces paroles sont adressées par le boucher à un de ses compagnons qui n'est plus visible aujourd'hui; le verbe *zḫj,* en effet, ayant l'infinitif féminin, nous ne pouvons pas avoir, ici, des infinitifs, mais des impératifs. Sur *zḫj,* cf. *supra,* inscription 8, note *e.*

2. Pilier VI, 4. Fin d'un appel aux vivants :

[*Ô vivants, etc.*]..... *et qui détestez la mort.*

Le déterminatif du mot *ḫpt* est reproduit, plus loin, à la figure 86. C'est un homme vivant couché sur un lit. Le texte s'arrête là, à moins qu'il ne se soit continué, ce qui est peu probable, sur le pan 5, au-dessus des deux scènes d'élevage décrites plus haut, p. 60.

3. Pilier VI, 6. Formule funéraire :

[*Offrande que*] *donne* [*le roi*] *et* (*que donne*) *Osiris, maître de Busiris dans toutes ses places pures pour que sorte la voix* (*de l'officiant*) *auprès du dieu grand, maître du ciel. Le prince et pacha, le chef des soldats, le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis, Ankhtifi.*

(1) Le terme «inscription» a été conservé, ici, par analogie avec les précédents textes. En réalité, il ne s'agit pas d'une véritable inscription, mais d'un recueil de petits textes et de légendes qui n'ont qu'un point commun, celui de ne pas appartenir à la biographie d'Ankhtifi.

Inscr. 16 4. Pilier XI. Fragment de titulature :

[*Le féal*] *auprès du grand dieu* [*maître du ciel, le prince et pacha*], *le chef* [*des soldats*] *Ankhtifi.*

5. Pilier XVI, *l.* Devant le serviteur qui apporte un panier rempli de pains :

Il est probable que nous avons, ici, le titre bien connu *ʿnḫ-n-ṯt-ḥḳ3*, suivi d'un nom propre, commençant par Séneb. Sur ce titre, cf. *Wb.*, I, 201, 2, avec renvoi à cinq stèles du Moyen Empire (Caire 20.330; 20.441; 20.490; Berlin 7.312; Louvre C. 45). Sur la «table» (*ṯt*), cf. Gardiner, *J. E. A.*, 24 (1938), p. 171. Le titre *ʿnḫ-n-ṯt-ḥḳ3* désignait peut-être, primitivement, un *commensal du souverain,* et a été rapproché, à juste titre, semble-t-il, par R. Weill (*Rec. Trav.*, XXVII (1905), p. 41-44) du titre plus fréquent *wʿrtw-n-ṯt-ḥḳ3,* dans une notice où on trouvera plusieurs références omises par le *Wörterbuch*. Dans un de ces exemples (Mariette, *Abydos,* II, pl. 46), une personne qui porte le titre de *ʿnḫ-n-ṯt-ḥḳ3* est père d'un *wʿrtw-n-ṯt-ḥḳ3,* ce qui semble bien montrer qu'il existait un rapport entre les deux titres. On peut, en tout cas, supposer que les fonctionnaires, attachés à la *ṯt-ḥḳ3,* appartenaient au «service de bouche» du souverain, ou du nomarque. Dans l'exemple qui nous occupe, on est tenté d'admettre qu'Ankhtifi envoyait à ses menuisiers des pains provenant de sa propre table, et qu'il avait, tout naturellement, chargé de cette commission un *ʿnḫ-n-ṯt-ḥḳ3*.

6. Pilier XXI. Scènes chorégraphiques :

*a*) Au-dessus d'une des danseuses :

*Sa fille* [*aimée*], *Nébi, la jeune.*

*b*) Au-dessus de deux autres danseuses :

Il doit s'agir de deux noms propres Zattekh (Ranke, *Personennamen,* p. 294, 18) et Nebpénou dont je ne connais aucun exemple. Ce dernier nom doit

peut-être se lire *nb·(i) pnw*. Il est possible également que le signe (  ) appartienne au nom Zattekh, et que le second nom soit, en réalité, Pénou, qui est attesté, comme nom propre (mais *masculin*) au Moyen Empire (cf. Ranke, *op. cit.*, p. 133, 6). Inscr. 16

*c*) Entre deux danseuses (fig. 79) :



Fig. 79.

*Sa [fille] Iret (?) et (sa) fille Nébi......... font ce qu'aime Hathor en faveur d'Ankhtifi.*

Sur Iret, cf. Ranke, *Personennamen*, p. 40, 26 (écrit ); sur Nébi, cf. *ibid.*, p. 187, 4; sur *ḥr-tp*, cf. *Wb.*, V, p. 272, 5. La fin de la phrase est claire, mais le début, avec ses lacunes, reste bien incertain.

7. Paroi Est, moitié Nord. Grande scène du repas funéraire.

*a*) Au-dessus de la femme d'Ankhtifi :

*Son épouse aimée, Nébi.*

*b*) Au-dessus de la fille d'Ankhtifi :

*Sa fille aimée, Abkaou.*

Sur ce nom propre, cf. Ranke, *Personennamen*, p. 59, 22.

Inscr. 16 8. Paroi Est, moitié Sud. Passage à gué.

*a*) Au-dessus du premier bateau :

*Ramez bien pour lui, ô grands!* (?). *Voyez le vent du Nord* (?).....

Je n'ai pas pu lire le signe horizontal qui se trouve au-dessus du groupe . Peut-être y a-t-il la place pour . Si le vent du Nord est fort, les rameurs, qui vont à contre-vent, ont, en dépit du courant qui les pousse, un plus gros effort à fournir, ce qui explique l'encouragement que leur donne le barreur.

*b*) Au-dessus du barreur, devant un petit personnage à genoux (?) qui tient un bâton dans sa main droite :

*Voyez, ô joie! ô joie! Voyez, les vaches sont propres!*

Est-ce une exclamation de joie (sur *h h* = *hꜣ hꜣ* ou *hi hi*, cf. *Wb.*, II, p. 470, 471 et 482) d'un personnage qui, de la rive, voit arriver le troupeau à bon port? C'est possible, mais le mot *wꜥb*, dans ce cas, n'est pas très bien choisi (on aurait plutôt attendu *ꜥḏ*). Aussi est-il, peut-être, préférable d'admettre qu'il s'agit d'une plaisanterie : les vaches sont *propres* parce qu'elles ont fait la traversée à la nage.

9. Paroi Nord. Au-dessus du tableau n° 1 :

Il est difficile de tirer quoi que ce soit de ces quelques signes qui suivent une lacune dont la longueur ne peut pas être mesurée.

10. Paroi Nord. Tableau n° 5.

Devant le nomarque : , *Ankhtifi*.

11. Paroi Ouest, moitié Nord. Tableau C.

Au-dessus du taureau :

*Fais une bonne route. Vois, le souverain.....*

Sur *ir šmw*, cf. *Wb.*, IV, 465, 22. Je n'ai pas réussi à déchiffrer, ni à restituer les derniers signes de cette légende.

12. Paroi Ouest, moitié Nord. Tableau I.

Au-dessus de la vache :

Il n'est pas possible de donner un sens à ces deux signes, dont le premier est douteux, et qui sont suivis d'une lacune dont la longueur est incertaine.

13. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau A.

Au-dessus de la femme d'Ankhtifi :

*Son épouse aimée, Nébi.*

14. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau F. Pêche au harpon.

Devant le visage d'Ankhtifi :

*Voir harponner les poissons par le chef des soldats, le chef des prophètes, Ankhtifi, l'excellent.*

Les déterminatifs du verbe *štj* (*Wb.*, IV, 326-327), probablement une corde nouée et un harpon, ne sont pas mentionnés par le *Wörterbuch* (1). Ils sont cependant tout à fait logiques. Ce qui l'est moins, c'est l'absence de concordance entre la légende et la scène qu'elle commente : le prince, en effet, *ne regarde pas* harponner les poissons, mais les *harponne* lui-même. On

(1) Signalons également le déterminatif de *Deir el Gebrâwi*, I, pl. III, un homme tenant un harpon dans ses mains.

 doit noter, également que le verbe *štj* est écrit, ici, alphabétiquement, et non pas à l'aide du syllabique auquel les scribes ont presque régulièrement recours.

15. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau F. Pêche au harpon.

Devant Ankhtifi et à hauteur de sa taille :

*Harponne la tête* (?), *harponne!* (*car*) *Sekhet, cette dame des bonnes offrandes, frappe* (*des victimes*) *pour le* ka *d'Ankhtifi, l'excellent justifié.*

Les premiers mots rappellent l'encouragement que donne, si souvent, dans le mythe d'Horus, le chœur au dieu qui harponne l'hippopotame : (cf. Chassinat, *Edfou*, VI, *passim; Wb.*, II, p. 383, 12 et les articles de Blackman et de Fairman, dans le *J. E. A.*, XXVIII-XXX, 1942-1944). C'est la raison pour laquelle j'ai traduit les deux verbes *ndr* par des impératifs, mais on pourrait également penser à un emploi absolu de l'infinitif. Les deux mots suivants, *sḫr sḫt*, se trouvent, d'après le *Wörterbuch*, IV, p. 257, 19, dans les textes des Pyramides et dans le *Livre des Morts*, avec le sens de «cultiver les champs», mais ce sens ne convient absolument pas au contexte, et il est évident que la légende doit faire allusion à la scène de pêche au harpon. Sékhet, en effet, n'est pas seulement la déesse des champs, mais aussi celle de la pêche et de la chasse (*Wb.*, IV, p. 231, 10), et il est naturel de la voir mentionnée dans un texte qui sert de légende à une scène de pêche au harpon.

Sur *iḳr-mꜣʿ-ḫrw*, cf. inscription 15, note *b*.

16. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau F. Pêche au harpon.

Devant la femme d'Ankhtifi :

*Vois donc* [1] *! tu vois un beau visage.*

Ces paroles, assez énigmatiques, doivent être adressées par Nébi à sa jeune fillette. La femme d'Ankhtifi a lié une tige de papyrus autour du cou d'un

(1) *m-⟨t⟩ r·t.*

canard qui, en cherchant à s'envoler, est remonté jusqu'au niveau de la tête Inscr. 16
de la princesse, et semble la regarder. C'est sans doute cette situation comique que Nébi fait remarquer à sa fille. On peut supposer également que la volaille est, non pas un canard, mais une cane. Dans ce cas, on peut admettre que les paroles s'adressent, non pas à la fille de Nébi, mais à la cane. De toute façon, il faut voir dans cette phrase, une intention humoristique.

17. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau I. Pêche au filet.

Au-dessus des pêcheurs :

*Tirez bien! Le jour est heureux! Voyez donc, voyez donc* (?), *les poissons sont très beaux.*

C'est la deuxième fois (cf. inscription 7 = II, θ, 2) que nous rencontrons, dans les textes de Mo'alla, le ⟹, mis pour ▲ (*ṯ* pour *ṯ*).

Ces paroles sont adressées aux pêcheurs par un de leurs compagnons qui vient de plonger et qui a pu, ainsi, se rendre compte de l'importance du coup de filet. C'est, en quelque sorte, un encouragement qu'il leur donne pour qu'ils tirent, avec plus d'énergie, encore, sur les câbles de halage.

18. Paroi Ouest, moitié Sud. Entre les tableaux J et L.

*Horus apporte une* (*bonne?*) *inondation à son fils Néferkarê'. Voir toute navigation de Hémen.*

Sur le cartouche, cf. *supra,* p. 36-38; sur l'interprétation de la légende, cf. *supra,* p. 157-159.

19. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau L.

Devant Ankhtifi :

Le signe, qui a été vu par l'auteur de l'aquarelle, n'est plus visible aujourd'hui. Dans l'état où se trouve, aujourd'hui, la légende, il est difficile de proposer une traduction des quelques signes subsistants.

Inscr. 16 20. Paroi Ouest, moitié Sud. Tableau L.

Devant un des fils d'Ankhtifi :

[*Son fils*] *aimé, le chef du nome d'Hiérakonpolis* [*dans*] *son* [*entier*], *Idy*.

Sur ce texte, cf. *supra*, p. 16-17.

21. Paroi Nord du couloir d'entrée :

sic

*Le prince et pacha, le chef des prophètes, le grand chef des nomes d'Edfou et d'Hiérakonpolis, Ankhtifi*.

*a*) Le de manque exceptionnellement.

*b*) Le bas du signe est en lacune.

# LA TOMBE DE SÉBEKHOTEP.

Il a été plusieurs fois question, dans cet ouvrage, de Sébekhotep et de sa tombe. Il est donc inutile de présenter un personnage qui est probablement, bien que la preuve formelle manque, un ancêtre d'Ankhtifi (cf. *supra*, p. 14-15).

La tombe, beaucoup moins grande que celle d'Ankhtifi (pl. II), est creusée dans le même piton rocheux, un peu plus au Nord, et à un niveau plus élevé. On y accède par une ouverture de forme irrégulière, plus large que ne l'était la porte primitive dont les montants ont disparu aujourd'hui. Le visiteur est obligé de se courber pour pénétrer dans la tombe et, lorsqu'il y est entré, pour peu que sa taille soit au-dessus de la moyenne, il est obligé de se baisser pour ne pas heurter sa tête contre le plafond. Quatre fosses rectangulaires [1], aujourd'hui comblées, sont creusées, dans le sol, les unes à côté des autres, sur presque toute la profondeur de la pièce. On en déduit que Sébekhotep et plusieurs membres de sa famille, dont sa femme, Inétitès, avaient été enterrés là. Ces fosses ont certainement été vidées au moment où fut trouvée la tombe, mais je n'ai pu avoir aucun renseignement sur les résultats, probablement négatifs, de cette fouille.

Les quatre parois sont entièrement couvertes de peintures qui, dans l'ensemble, ont beaucoup souffert. C'est en raison même de cette dégradation qu'il m'a paru utile de consacrer, à la tombe de Sébekhotep, quelques pages, en appendice à la publication de la tombe d'Ankhtifi. Dans cet appendice, on trouvera, outre une description complète des scènes subsistantes, le plan de la chapelle funéraire, établi par C. Robichon, et, enfin, quelques figures et planches au trait, exécutées par J. Vandier d'Abbadie, qui permettront d'étudier les détails les plus intéressants et les scènes les plus mystérieuses.

[1] A moins qu'il ne s'agisse de puits. On trouvera la place de ces fosses sur le plan de la planche II.

J'ai fait photographier, également, l'ensemble de la décoration murale, mais les photographies n'ont donné aucun résultat satisfaisant. J'ai pensé qu'il était utile de publier, cependant, les meilleures d'entre elles, ne fût-ce que pour donner une idée de l'état dans lequel se trouvent actuellement les parois. On verra, par la description qui va suivre, que la chapelle funéraire de Sébekhotep est loin d'être sans intérêt. Elle aurait, sans aucun doute, mérité d'être entièrement publiée en dessin, mais les auteurs du texte et de l'illustration de cet ouvrage n'ont pas eu la possibilité d'achever une œuvre dont on ne peut que souhaiter qu'elle soit reprise un jour. Mais comme la position excentrique de Mo'alla n'encourage guère les bonnes volontés, il était à craindre que la dernière demeure de Sébekhotep restât, longtemps encore, inédite. Aussi a-t-il semblé préférable de livrer au public la publication, même incomplète, d'une tombe qui, maintenant, aura, au moins, l'avantage de n'être pas absolument inconnue du monde égyptologique.

## I. — MOITIÉ NORD DE LA PAROI OUEST : LE REPAS FUNÉRAIRE (fig. 80).

Cette partie de paroi qui présente, en haut et à gauche, de grandes et regrettables lacunes, est occupée par une seule scène, la plus populaire, peut-être, du répertoire égyptien, celle du repas funéraire.

*A*. Sébekhotep et Inétitès sont assis → sur un large siège à pieds de lion. Le bois du siège, pour imiter le cuir, est peint en noir avec de grandes taches jaunes, mais le noir, aujourd'hui, a disparu. De la femme, il ne reste que la tête, l'épaule gauche, le départ du bras gauche et la main gauche. Inétitès, qui porte une longue perruque, pose sa main gauche sur l'épaule gauche de son époux.

Sébekhotep, dont le visage a beaucoup souffert, a les cheveux courts, et porte un pagne court. Son cou était orné d'un collier qui a été, intentionnellement ou accidentellement, martelé. Le prince tient, dans sa main gauche, une longue canne (jaune) et, dans sa main droite, un sceptre *ḫrp* (jaune)

dont la hampe coupe l'épaule gauche du nomarque, et qui va s'épanouir à la hauteur de son visage.

*B*. Ce registre étroit est occupé par trois personnages ← qui se dirigent vers Sébekhotep (pl. XXIII). Les deux premiers (cheveux courts, pagne à tablier, pas de collier) présentent un *ḫpš* : comme si souvent dans les représentations égyptiennes, ils tiennent la patte, de la main gauche, et, de la

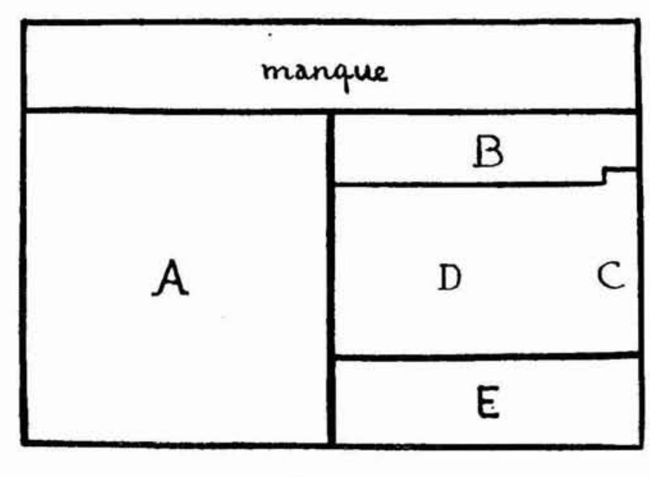



Fig. 80.

main droite, soutiennent la jambe. Le troisième personnage, qui porte, lui aussi, les cheveux courts, mais dont le pagne n'est plus apparent, conduit une chèvre [1] noire et blanche, dont l'arrière-train manque aujourd'hui. La tête de cette chèvre présente une grosse bosse sur le front, et elle est surmontée de deux cornes (noires) qui s'élèvent, d'abord, verticalement, puis s'arrondissent largement et se redressent, enfin, à l'endroit des pointes. Le berger pose la main droite sur l'encolure de sa pensionnaire; la main gauche était certainement posée sur la croupe, mais cette partie du tableau manque.

*C*. Homme ← dont la tête déborde sur le registre précédent, mais dont le visage lui-même n'est plus visible. Ce personnage est vêtu d'une jupe

[1] Cette chèvre, assez curieuse, ressemble un peu à une vache, mais, d'après le docteur L. Keimer, il ne peut s'agir que d'une chèvre.

demi-longue à tablier, et porte un collier vert. Le bras gauche tombe naturellement le long du corps; le bras droit est légèrement avancé, et la main droite tenait un objet dont il ne reste que des traces vertes, peut-être un canard (?).

*D*. Devant le couple princier se trouvent, placées l'une au-dessus de l'autre, deux sellettes rectangulaires, de forme allongée, montées sur quatre pieds (dont deux seulement sont représentés) et peintes en jaune. Les offrandes posées sur la première sellette (celle du haut) ont disparu dans une lacune; la seconde sellette est chargée de sept vases globulaires (rouges) contenant, vraisemblablement, les sept huiles parfumées.

*E*. Le sacrifice d'un bœuf, qui complète généralement la scène du repas funéraire, est représenté au registre inférieur. La victime est noire avec des taches blanches; à droite un aide-boucher, le pied gauche posé à terre, tire de toutes ses forces sur une corde (jaune) en appuyant son genou droit sur l'arrière-train du bœuf. Cet homme est, évidemment, chargé de lier les pattes de l'animal. A gauche, le boucher ←, penché sur sa victime, s'apprête à l'égorger avec le couteau (manche jaune et lame rouge) qu'il tient dans sa main droite.

## II. — PAROI NORD.

*A*. Registre supérieur. — *a*) *Chasse au filet hexagonal*. A l'extrémité Est de la paroi, on aperçoit un magnifique canard, aux ailes éployées, dont la tête est prise dans les mailles du filet. Le cou de l'oiseau est jaune, ses pattes sont rouges, et le corps est, de haut en bas, vert, blanc et jaune; enfin les détails des ailes et de la queue — queue en éventail du canard pilet — sont noirs. Du filet, nous n'avons que la moitié supérieure de l'hexagone (cadre noir, mailles disparues) et la corde (jaune) qui traverse l'engin en diagonale. A gauche, on voit un second canard aux ailes éployées ←. Il a le corps vert, les pattes rouges et la tête jaune; les ailes, ici bien conservées, sont, de haut en bas, noires, vertes, blanches et jaunes, et la queue est jaune, verte et blanche.

*b*) Après une lacune de o m. 6o environ, on aperçoit un homme → (cheveux courts, pagne court ordinaire, pas de collier). Les bras n'étant plus

visibles aujourd'hui, il n'est pas possible de préciser le geste accompli par cet homme qui appartient peut-être encore à la scène précédente.

*c*) Un homme accroupi → (cheveux courts, pagne disparu, pas de collier) trait une vache noire et blanche. On voit encore quelques traces du pot à lait (rouge). Devant la vache se trouve un petit veau → (jaune) attaché par une corde (jaune) à un anneau, fixé en terre, dont aucune trace n'est visible aujourd'hui.

*d*) traces des pattes antérieures d'une vache jaune et blanche ← et des pattes postérieures d'une vache blanche ←. On aperçoit également la queue et une partie de l'arrière-train de cette dernière vache.

*B.* Registre médian. — *a*) A droite, Sébekhotep , en taille héroïque, tenant sa canne dans sa main droite et, probablement, un sceptre *ḥrp* dans sa main gauche. Du personnage, qui avait été soigneusement gravé par l'artiste, il ne reste que les jambes, les pieds et le bas de la canne (jaune).

*b*) Inscription de huit (?) lignes verticales dont deux ont, complètement, et deux autres, à peu près complètement, disparu. Il manque, en outre, un ou deux cadrats en haut et plusieurs cadrats en bas des autres lignes. Dans ces conditions, on comprend qu'il est à peu près impossible de donner une traduction suivie de cette inscription :

1 lacune 2 … tr. ….. 3 …

….. 4 … ….. 5 …

… 6 … tr.

… tr. 7 … 8 lacune.

Tout au plus peut-on dire qu'il est question, à la ligne 5, du tombeau que Sébekhotep avait fait, c'est-à-dire acquis, lui-même (*ỉz pn ỉr*(*w*)·*ỉ* [1] *ḏś*·*ỉ*), et

[1] Ici encore, nous avons, à la place de la forme *śḏmw·n·f* une forme *śdmw·f* à sens perfectif (cf. *supra,* inscription 5, note *e,* 4°, p. 189).

que l'inscription se terminait par le souhait de voir attribuer au défunt, par milliers, les offrandes usuelles qui sont mentionnées dans ce genre de textes.

*c*) Au centre se trouvaient, probablement, des scènes agricoles; il reste actuellement un fragment de scène de labour : l'arrière-train des deux bêtes ⟶ qui forment l'attelage, des vaches autant qu'on peut dire, l'age (jaune) de la charrue, qui passe entre les deux bêtes de trait, et non pas, comme si souvent dans les représentations égyptiennes, devant l'animal le plus proche du spectacteur, et, enfin, les jambes ⟶ du conducteur.

*d*) Un peu plus à gauche, après une lacune de o m. 60 environ, un personnage, sans doute Sébekhotep lui-même ⟶, surveille les travaux des champs. Il s'appuie sur sa longue canne, dans l'attitude qui a été décrite plus haut (p. 88). La tête, le cou et toute la partie du corps recouverte habituellement par le pagne sont en lacune.

*e*) Derrière Sébekhotep se trouve un personnage ⟶ qui lève les bras de façon à amener ses mains juste au-dessus de sa tête. Cet homme a les cheveux courts et ne porte pas de collier. Il est vêtu d'un pagne court ordinaire.

*f*) Courte inscription de trois lignes verticales en assez mauvais état.

*[Le trésorier royal], le compagnon unique, Sébekhotep* [1]*, dit : « . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .* [2] *de (mon) père (?) . . . . . . . . . . . Je suis un excellent citoyen*[3] *à la tête du nome d'Hiérakonpolis . . . . . . . . . . . . . . . . . . [Je suis un homme qui est aimé] de son [père], loué par [sa] mère . . . . . . . . .*

*g*) A l'extrême gauche, on aperçoit les traces d'une femme ⟶ debout (?) vêtue d'une tunique blanche. Elle porte un collier et des bracelets. A ses pieds se trouvent des traces rouges que je n'ai pas pu identifier.

(1) Ce passage, sur lequel je me suis fondé pour établir le nom de Sébekhotep a été commenté *supra*, p. 14.

(2) Le signe ne m'est pas connu. Il a été reproduit en fac-similé.

(3) Sur ce passage, cf. *supra*, p. 16-17.

*C.* Registre inférieur. — Il reste des fragments d'une scène de navigation. A droite se trouve une grande barque (jaune) ←— montée par six matelots dont seule la partie supérieure est conservée (cheveux courts, collier vert). Chacun de ces hommes, les bras étendus en avant, tient à deux mains un aviron (rouge). Au centre, on devine, plutôt qu'on ne voit, les traces d'un second bateau. A gauche, enfin, se trouve un troisième bateau ←— semblable au premier. Deux des quatre matelots actuellement visibles sont bien conservés : ils sont assis sur leur jambe droite, la jambe gauche étant relevée verticalement. Le torse droit, les bras étendus, ils tiennent leur aviron (rouge) à deux mains. Ils ont les cheveux courts et portent un collier vert.

## III. — PAROI EST
## (fig. 81).

*A.* Registre supérieur. — Ce registre est occupé par une grande scène de chasse à laquelle participent trois chasseurs placés, l'un, à gauche —→, le second —→, au centre-droit — il est accompagné d'un aide —, et, le dernier,

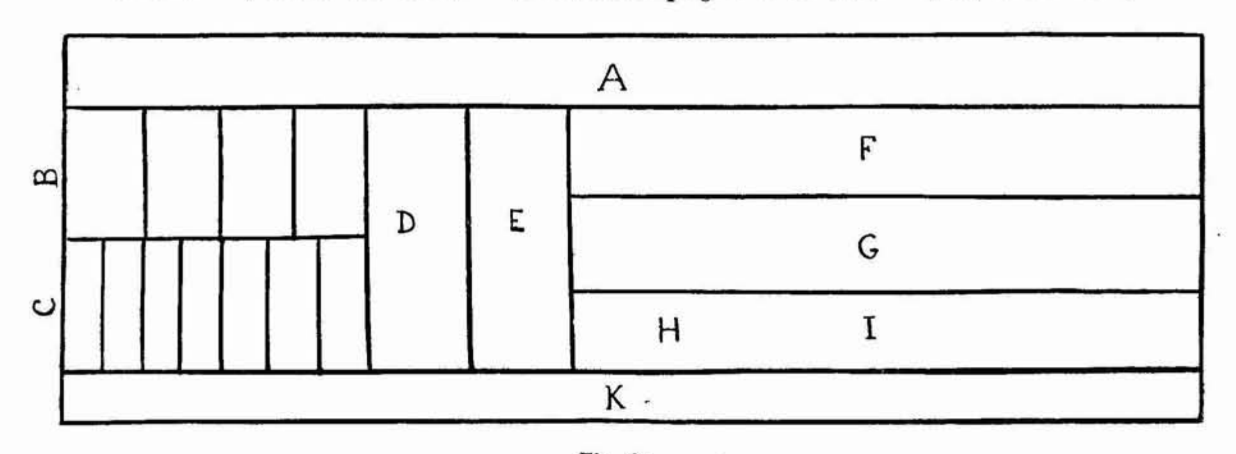



Fig. 81.

à droite ←—. Les trois hommes formaient sans doute un demi-cercle autour de l'endroit où le gibier était rabattu. Cet endroit n'est pas entouré, comme il arrive, souvent, dans les scènes de chasse, par un filet. Les personnages et leurs victimes seront décrits en commençant par la gauche.

*a*) Chien blanc à pattes jaunes (museau pointu, oreilles sans doute droites — elles manquent aujourd'hui —, queue enroulée). Le chien → a le cou orné d'un beau collier vert dont une extrémité retombe presque jusqu'aux pattes.

*b*) Premier chasseur →. La tête manque. L'homme est vêtu d'un pagne blanc. Il porte un collier, un baudrier et un ceinturon, sans doute verts autrefois, mais aujourd'hui, décolorés. Il est en position de tir : le genou droit en terre, la jambe gauche relevée devant lui, il tient le bois (rouge) de l'arc de la main gauche, et la corde (rouge) de sa main droite qu'il a ramenée à la hauteur de son oreille. La flèche n'est plus visible.

*c*) Après une lacune étroite, on voit un animal à robe jaune → blessé d'une flèche (jaune) qui l'a frappé dans la région du cou (pl. XLII). La tête a disparu; la queue est longue et relativement touffue. Il s'agit, peut-être, d'un veau sauvage [1] ou d'une antilope. L'animal, en tout cas, est blessé à mort, et il est représenté au moment où, ployant une des pattes antérieures, il s'effondre sur le sol.

*d*) Magnifique taureau sauvage ← (pl. XLII) jaune, avec le ventre et le haut des pattes noirs. L'animal, blessé d'une flèche, fonce sur l'adversaire, tête baissée et cornes en avant. Müller, qui avait visité cette tombe avant la guerre, avait déjà remarqué [2] qu'il était tout à fait exceptionnel qu'un animal du désert fût peint en noir. Le docteur L. Keimer va plus loin [3] : d'après lui, il est impossible qu'un animal ait le ventre plus foncé que le dos; par conséquent, dans l'exemple qui nous occupe, l'artiste n'a obtenu qu'aux dépens de la réalité un effet décoratif qu'il ne cherchait peut-être pas, mais qu'il a, sans aucun doute, atteint.

*e*) Deux lévriers sont représentés près du taureau sauvage; l'un ← est blanc et a un collier vert; l'autre est rouge avec le ventre blanc. La tête de

[1] C'est peut-être le petit du taureau sauvage décrit en *d*.

[2] H. W. Müller, *Die Felsengräber der Fürsten von Elephantine aus der Zeit des Mittleren Reiches* (= *Äg. Forschungen*, 9), Glückstadt 1940, p. 40. Müller parle de la tombe de Hétep, et non de celle de Sébekhotep, mais il n'avait, sans doute, pas eu le loisir d'étudier suffisamment les textes.

[3] Communication orale.

ce dernier manque ; d'après la position de la lacune, il est évident que le chien mordait la patte postérieure de l'âne sauvage qui le précède dans cette frise d'animaux (pl. XLII).

*f*) Âne sauvage → (rouge). Le corps est presque entièrement en lacune, mais la tête, les oreilles, le cou et la queue restent, et on ne peut se tromper sur l'identification de l'animal (pl. XLII).

*g*) Femelle du précédent →. Elle est rouge avec le ventre blanc (pl. XLII).

*h*) Ânon sauvage ← (pl. XLII). Mêmes couleurs que la mère.

*i*) Serviteur du deuxième chasseur →. Cet homme, qui est vêtu du pagne court, croisé en avant, porte sur ses épaules une palanche (jaune) qu'il soutient des deux mains. Des paniers à provisions, aujourd'hui disparus, étaient sans doute suspendus à cette palanche, à l'aide de cordes (jaunes) dont on voit encore le départ en V renversé.

*j*) Deuxième chasseur →. Il observe exactement la même attitude que le premier. La flèche (rouge) est ici conservée.

*k*) Trois lévriers →. L'un d'entre eux (en bas et à gauche) est en arrêt. Il est rouge et porte un collier vert à longue retombée. Le second (en haut) poursuit un lièvre et est représenté en pleine course, les pattes allongées au maximum et la queue déroulée. Il est rouge avec des taches blanches ; le collier a disparu. Le troisième (en bas et à droite) s'apprête à mordre, ou mord — le museau a disparu — une des pattes postérieures d'une gazelle. Il est représenté dans l'attitude de la course modérée. La robe est blanche à l'exception des oreilles et de la queue, qui sont jaunes.

*l*) En bas, deux gazelles (dos et oreilles rouges, ventre blanc, cornes noires) s'enfuient vers la droite. Celle qui court en arrière est blessée de deux flèches (jaunes cernées de rouges) qui l'ont frappée dans la région du cou ; en outre, elle est mordue, ou sur le point de l'être, par un des chiens décrits plus haut. En haut, un lièvre → (jaune avec le ventre blanc) laisse sans peine, loin derrière lui, le premier des chiens dont il a été question dans le paragraphe précédent.

*m*) Groupe compact de trois gazelles ⟶ (mêmes couleurs que les précédentes). Celle qui marche en arrière est blessée d'une flèche dans le cou.

*n*) En bas, un lévrier terrasse un ibex. Le chien ⟶ est blanc avec des taches jaunes et porte un beau collier vert à large retombée ; les deux pattes antérieures sur sa victime renversée, il cherche manifestement à l'égorger, mais une malencontreuse lacune nous empêche de suivre jusqu'au bout le drame. L'ibex ⟶ est couché sur le dos, les pattes antérieures repliées, les pattes postérieures levées. Il est jaune avec le ventre blanc et les cornes noires. Cette petite scène fait penser au tableau de la tombe d'Ankhtifi reproduit à la fig. 42 [1].

En haut, un chien blanc et rouge, le cou orné du collier vert habituel, poursuit un lièvre (cf. *k*-*l*).

*o*) En haut, lièvre ⟶ (cf. *l*) poursuivi par le chien précédent. En bas, une gazelle (cf. *l*) ⟶ blessée d'une flèche dans le cou. Les cornes ont disparu.

*p*) Gazelle ⟶. Les cornes ont disparu.

*q*) Gazelle ⟶ attaquée par un chien.

*r*) Lévrier ⟶ attaquant la gazelle précédente. Le chien est tout blanc et porte un collier vert ; ses deux pattes antérieures sont posées sur l'arrière-train de la gazelle. Il s'apprête manifestement à mordre sa victime.

*s*) Troisième chasseur ⟵. Même attitude que les précédents. L'arc et la flèche sont rouges. La corde a disparu.

*t*) Lévrier au repos ⟶. Il est entièrement blanc et porte un collier rouge à large retombée.

*D*. Sébekhotep et sa famille. — Sébekhotep ⟶ est représenté en taille héroïque et tient une longue canne (jaune) dans sa main gauche et un sceptre *ḫrp* (jaune) dans sa main droite. La tête manque. Le prince s'est couvert d'une peau de panthère qui recouvre presque entièrement un pagne court

[1] Ce groupe et les précédents sont visibles sur la planche XXIII, mais il faut presque avoir vu l'original pour les reconnaître.

à tablier. La peau de panthère est serrée à la taille par une ceinture blanche, et elle est bordée, en avant, par une bande verte qui descend jusqu'au bas du pagne. Près du nomarque se tient un lévrier blanc à grosses taches rouges →, dont le cou est orné d'un collier vert. Dans l'espace limité par la tête du prince, par son bras gauche et par l'extrémité supérieure de la canne se trouve un petit serviteur ← (collier vert), très partiellement visible, qui tend à son maître un objet qui n'est plus reconnaissable aujourd'hui. Il ne semble pas que ce soit une coupe. On voit aussi le bras d'un second personnage dont on ne peut rien dire de plus.

*E.* Inétitès ←, représentée en taille héroïque, fait face à son époux. La perruque n'est plus visible, mais on voit encore quelques taches jaunes qui appartiennent au visage. La princesse est vêtue d'une longue tunique sans bretelles, bordée, en haut d'un liséré vert [1]; elle porte un beau collier vert, cerné de rouge, et laisse tomber naturellement ses bras le long du corps. Les poignets sont ornés de bracelets, faits de cinq rangs (alternativement verts et rouges) de perles, et des périscélides verts entourent ses chevilles. Devant la princesse se tient un petit serviteur → qui présente à sa maîtresse un vase globulaire rouge. Toute la partie inférieure du personnage manque.

Sébekhotep est suivi de ses quatre fils (*B.*) et de ses sept filles (*C.*) → [2]. Les fils ont la même attitude ([hieroglyph]) et la même tenue que leur père (pagne à tablier, peau de panthère, collier vert). Les filles sont vêtues d'une tunique demi-longue sans bretelles, prolongée par une pièce d'étoffe qui couvre la poitrine et qui s'attache dans le dos (cf. *supra,* p. 92). Elles portent un collier, des bracelets et des périscélides verts, et sont coiffées d'une longue perruque entièrement rejetée dans le dos. Les bras tombent naturellement le long du corps.

La partie de la paroi qui s'étend, à droite, sur la même hauteur que les personnages précédemment décrits, est divisée en quatre registres. Les deux premiers sont occupés presque exclusivement par des porteurs d'offrandes [3].

[1] On ne voit plus si la poitrine est, ou non, découverte. — [2] Cf. pl. XXIV, en bas. — [3] Cf. pl. XXIV, en haut.

*F. a*) Homme ← ayant, dans chaque main un canard qu'il tient par les ailes. Il porte les cheveux courts et un collier vert; le pagne n'est plus visible. Les canards ont le bec jaune, les pattes rouges, les plumes vertes et le ventre jaune.

*b*) Même tableau, très effacé.

*c*) Même tableau. L'homme est défiguré, mais les oiseaux sont beaucoup mieux conservés que dans les deux scènes précédentes.

*d*) Homme ← portant un jeune veau sur ses épaules : l'homme a les cheveux courts, un collier vert et un pagne court à tablier. Du veau, il ne reste que la silhouette; aucune couleur n'a été conservée.

*e*) Même représentation et même état de conservation.

*f-g*) Homme ←, les deux bras tombant naturellement le long du corps. Même tenue que les précédents. Cet homme tient en laisse (jaune) une vache ← à cornes vertes, dont il ne reste que la silhouette.

*h-i*) Même représentation. L'homme est très effacé. La vache a une robe blanche tachetée de noir et des sabots rouges.

*j-k*) Même représentation, mais l'homme, au lieu de laisser tomber son bras droit naturellement le long du corps, étend la main droite sur la croupe de la vache qui le précède. Il tient également en laisse une vache jaune à cornes vertes ←, très effacée.

*l*) Homme ← portant, à l'aide d'une palanche (rouge), deux magnifiques chromis dont les couleurs sont très bien conservées : ventre blanc, dos piqueté de rouge et de vert, tête verte (en haut) et jaune (en bas), queue jaune coupée de traits rouges rayonnants, nageoires jaunes et rouges.

*m*) Homme ← dont il ne reste qu'un pied et un bras. Il conduisait un veau (?) noir et blanc dont il ne reste, aujourd'hui, que les pattes antérieures.

*G. a*) Femme ←, les deux bras tombant naturellement le long du corps. La tête manque, et la tunique est à peine visible; en revanche, le collier (partiellement), les bracelets et les périscélides sont bien visibles, et ont

conservé leur couleur verte. Devant les mains de cette femme, on aperçoit des traces jaunes appartenant, sans doute à un objet qu'elle présentait au couple princier, et qui n'est plus reconnaissable aujourd'hui.

*b-f*) Cinq hommes ← portant une corbeille sur l'épaule. Les quatre premiers portent une corbeille ▬ jaune, rayée de rouge. Ils laissent tomber leur bras gauche le long du corps et soutiennent le panier de leur main droite, levée. Le cinquième personnage, au lieu de lever l'avant-bras droit perpendiculairement au bras, l'incline légèrement vers sa tête; il porte également un panier (?), très effacé, qui ne semble pas avoir exactement la même forme que les précédents; il est également jaune rayé de rouge, mais on aperçoit, en outre, des traces de vert. Tous ces hommes ont le pagne à tablier, et portent les cheveux courts et un collier vert.

*g*) Quelques traces dans une lacune de 0 m. 75 environ. On aperçoit d'abord des raies rouges sur un fond jaune qui appartiennent, sans doute, à une corbeille, mais comme cette corbeille est au niveau des pagnes des précédents personnages, on est tenté de supposer qu'elle était portée à l'aide d'une palanche. Un peu plus loin se trouve le pied d'un homme ←; il s'agit évidemment du personnage qui portait la corbeille dont il vient d'être question. Il reste encore la place pour un autre porteur d'offrandes dont il ne reste que quelques traces rouges.

*h-i*) Homme ← tenant en laisse (?) une vache noire et blanche, à cornes vertes, très effacée. De l'homme, il ne reste que les pieds.

*j-k*) Homme ← tenant en laisse (?) une vache complètement martelée, dont on devine à peine la silhouette sur la paroi. De l'homme, il ne reste que le torse, le collier (vert) et le bas du visage.

*l*) Vache noire et blanche ← qui doit suivre la précédente. Entre les deux animaux, il n'y a pas de place pour un bouvier.

*H. a*) *Scène de boucherie,* très effacée. De la victime, il ne reste rien, mais l'attitude des trois personnages subsistants, si fragmentaires soient-ils, ne permet pas d'avoir des doutes sur l'identification de la scène. A droite,

un homme ← (défiguré), la jambe gauche légèrement pliée, la jambe droite bien tendue, levée à une trentaine de centimètres du sol, penche fortement le corps en arrière en tirant sur une corde (jaune) grâce à laquelle il peut garder l'équilibre. C'est évidemment celui des aides-bouchers qui est chargé de lier les pattes de la victime. Plus à gauche, après une lacune qui était occupée, autrefois, par le corps du bœuf, on voit les traces de deux autres bouchers ←. Le premier, le torse presque droit, avance un bras horizontalement à hauteur de son visage : il doit tenir une des pattes antérieures de l'animal, dressée verticalement. Le second personnage se penche sur la victime, soit pour l'égorger, soit pour détacher le *ḫpš*. Il porte un collier vert, bien visible. C'est le seul détail qu'on puisse donner, aujourd'hui, sur le vêtement et sur la parure de nos trois bouchers.

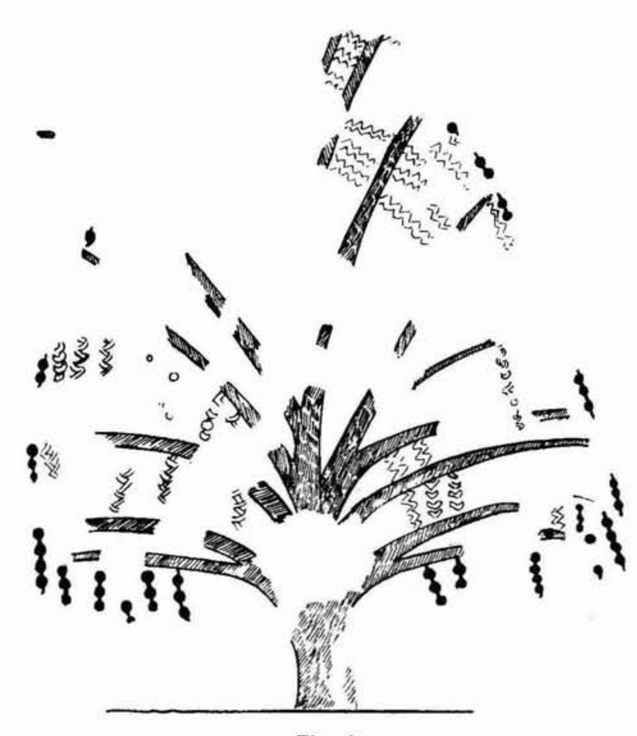


Fig. 82.

*b*) Homme ← vêtu d'un pagne à tablier, le cou orné d'un collier vert. Il laisse tomber son bras gauche le long du corps et lève le bras droit, évidemment pour soutenir un objet, aujourd'hui disparu, qu'il portait sur l'épaule ou sur la tête. Peut-être s'agit-il d'un vase destiné à recueillir le sang du bœuf dont il vient d'être question.

*c*) Bel acacia *sont* (fig. 82). Le tronc et les branches sont jaunes. Entre les branches, des lignes ⁓, vertes, qui doivent représenter les feuilles; les gousses ⁞, d'une couleur presque noire, pendent aux branches. La couleur foncée de ces gousses indique qu'elles ont largement dépassé l'époque de la

maturité. C'est probablement la raison pour laquelle l'arbre va être abandonné à un troupeau de chèvres qui occupe presque tout le reste du registre. Ces chèvres ⟵ sont conduites par un berger (cf. *j*) qui tient sur son épaule une hache avec laquelle il se dispose à couper quelques branches pour nourrir ses pensionnaires. On sait, en effet, que les chèvres sont très friandes des feuilles d'acacia et, à toutes les époques, les artistes égyptiens les ont représentées, dressées sur leur pattes postérieures pour essayer d'atteindre les branches les plus basses d'un acacia.

*d*) Chèvre ⟵ rouge à taches blanches et jaunes. Cornes jaunes.

*e*) Partie postérieure d'une chèvre ⟵ rouge à taches blanches. La queue manque.

*f*) Taches jaunes appartenant, sans doute, au corps de deux chèvres ⟵.

*g*) Chèvre ⟵ rouge.

*h*) Chèvre ⟵ jaune, très effacée.

*i*) Chèvre ⟵ rouge.



Fig. 83.

*j*) Berger ⟵ portant une hache sur son épaule droite (fig. 83). La tête manque à peu près complètement. L'homme porte un pagne court croisé en avant. La hache a le manche et le fer rouges.

*k*) Le berger est suivi d'un lévrier rouge ⟵ dont l'arrière-train seul est bien conservé.

*I*. Défilé d'ânes. — *a*) Âne ⟵. Tous les ânes de ce registre sont rouges avec le ventre blanc, comme les ânes sauvages de la scène de chasse.

*b-c*) Deux ânes ⟶ ⟵ dont les têtes se croisent.

*d*) Traces d'une ânesse ⟵, accompagnée de son ânon ⟵, qui marche sagement à côté d'elle.

*e-k*) Sept ânes ⟵ dont aucun n'est complet.

*l*) Homme ⟵ portant un ânon sur ses épaules. L'ânier a les cheveux courts, et porte un pagne court.

*m-n*) Deux ânes ⟵. L'une des deux bêtes est, sans doute, la mère de l'ânon que porte l'ânier.

*K.*[1] Passage à gué du troupeau. — Les vaches sont accompagnées de trois barques (jaunes), une à chaque extrémité, et, la troisième, derrière la troisième bête du troupeau. Les trois embarcations se dirigent vers la droite. Celle de gauche est sur le point d'accoster. Elle est occupée par deux rameurs ; ceux-ci, le corps légèrement penché en arrière, le pied droit posé sur la barre d'appui, la jambe gauche bien tendue, tiennent leur aviron (jaune) à deux mains ; ils sont donc représentés à la fin du temps appelé « passe dans l'eau » juste avant le « dégagé ». L'équipage est complété par un homme de barre, accroupi à l'arrière. L'aviron de gouvernail (jaune) est fixé à un mâtereau (rouge) et est manœuvré à l'aide d'une barre (jaune). A gauche de cette barre, on aperçoit des traces rouges, d'abord, puis jaunes, appartenant, sans doute, à deux vaches qui s'apprêtent à sortir de l'eau et dont une partie du corps est visible. On voit, ensuite, la tête d'une vache rouge ⟵ qui, on ne sait pourquoi, a fait demi-tour au moment d'arriver à terre. A cet endroit, le défilé est interrompu par une deuxième barque ⟶ dont l'équipage se compose de cinq hommes : un prorète ⟶ — à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'un berger —, accroupi à l'avant, la main droite posée sur son genou gauche relevé, le bras gauche tendu en avant, trois rameurs ⟵ (du troisième, il ne reste que l'aviron), dans la même attitude que ceux de la barque précédente, et un homme de barre, accroupi à l'arrière. Ce dernier fait un geste du bras droit, en direction des vaches qui suivent à la nage ; sans doute est-il en

[1] La lettre *J* a été omise par erreur sur le plan de la figure 81.

conversation avec le prorète de la troisième barque dont il sera question un peu plus bas. Le gros du troupeau, vingt-quatre vaches environ →, suit cette barque. Toutes ces bêtes nagent, et seules les têtes sont visibles. Malheureusement, la scène est très mal conservée. Autant qu'on peut dire, les vaches sont, ou rouges ou jaunes, et vont par groupes de deux, les couleurs alternant, généralement, non pas par individus, mais par groupes ; en d'autres termes, deux vaches jaunes suivent deux vaches rouges, et ainsi de suite. Le troupeau est suivi d'une dernière barque →, qui ferme la marche, et dont l'arrière a complètement disparu, à l'exception d'une partie de l'aviron de gouvernail (rouge). Des hommes d'équipage, deux sont encore visibles. Le premier →, accroupi à l'avant, écarte les deux bras, geste qui accompagne, sans doute, quelques instructions verbales criées à l'homme de barre de la deuxième barque. Le second est un rameur, et est représenté dans la même attitude que ceux des deux autres canots.

## IV. — PAROI SUD.

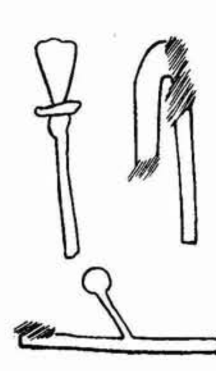
*A*. Sébekhotep est honoré par sa femme, son fils (?) et un thuriféraire [1]. — *a*) Sébekhotep ←, représenté en taille héroïque, tient en mains sa canne et son sceptre *ḥrp* ([hieroglyphs]). Cette figure du nomarque et celle de sa femme (*b*) sont sculptées et peintes. Le prince est coiffé d'une longue perruque tombant sur les épaules et laissant les oreilles découvertes ; il est vêtu du pagne à tablier et porte un collier vert à plusieurs rangs de perles. Devant lui est gravée une courte inscription : [hieroglyphs] (cf. fig. 84) *le trésorier du roi de Basse Égypte, le compagnon unique Sébek[hote]p.*

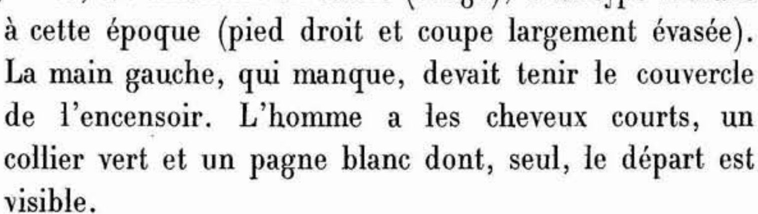
*b*) Inétités, plus petite que son époux, se tient debout devant lui ←, les bras tombant naturellement le long du corps. Elle est coiffée d'une perruque longue, entièrement rejetée dans le dos, et porte un collier *wsḫ* vert. Elle est

[1] Cf. pl. XXIII, en haut et à gauche.

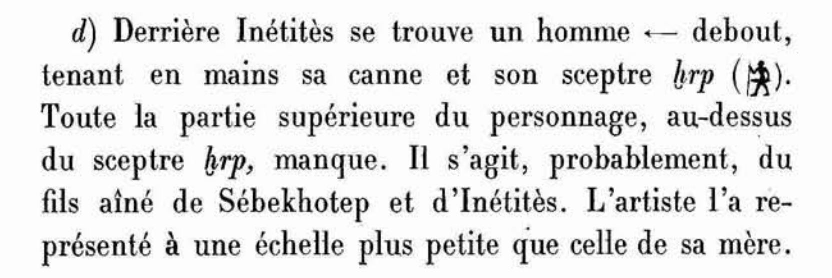
vêtue d'une tunique demi-longue sans bretelles, et n'a ni bracelets, ni périscélides. Devant elle est gravé un petit texte : *son épouse aimée, l'unique parée du roi de Haute Égypte, la prêtresse d'Hathor, Inétitès.*

*c*) Partie supérieure d'un homme, représenté en petite taille ←, tenant dans sa main droite, levée, un encensoir en cuivre (rouge), d'un type courant





à cette époque (pied droit et coupe largement évasée). La main gauche, qui manque, devait tenir le couvercle de l'encensoir. L'homme a les cheveux courts, un collier vert et un pagne blanc dont, seul, le départ est visible.



*d*) Derrière Inétitès se trouve un homme ← debout, tenant en mains sa canne et son sceptre *ḫrp* (). Toute la partie supérieure du personnage, au-dessus du sceptre *ḫrp,* manque. Il s'agit, probablement, du fils aîné de Sébekhotep et d'Inétitès. L'artiste l'a représenté à une échelle plus petite que celle de sa mère.

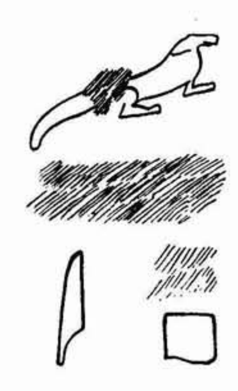


Fig. 84.

*B*) Cette deuxième scène, dans l'état où elle nous est parvenue, est difficile à interpréter. Il semble qu'il s'agisse d'un hommage rendu à un mort, mais la manière dont cette scène est traitée est si originale qu'on ne peut avancer une telle hypothèse que sous toute réserve. Avant de donner les raisons qui peuvent justifier cette interprétation, il est indispensable de décrire ce qui reste de la scène elle-même.

*a*) Un homme → est étendu sur un lit à pieds de taureau (fig. 85). Le lit est peint en jaune avec de grandes taches noires. Du personnage, il ne reste que la tête et une partie des pieds, ceux-ci étant, autant qu'on peut dire, entourés de bandelettes. Les yeux du personnage sont ouverts, mais ce détail n'indique pas forcément que l'homme est vivant ; en effet, dans le déterminatif du verbe *ḫpj,* « mourir », auquel notre petit tableau fait immédiate-

ment penser, le personnage couché sur le lit, lorsque le signe est détaillé [1] a souvent les yeux ouverts (fig. 87).

*b*) Devant ce lit se trouve un homme ← en taille héroïque, assis sur un

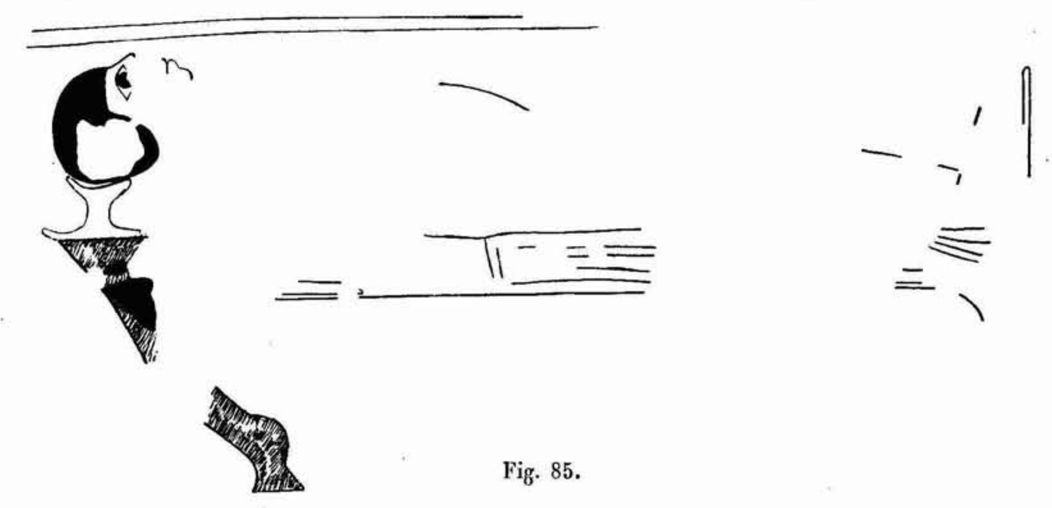


Fig. 85.

fauteuil. Il n'y a plus trace de l'homme, mais on aperçoit la partie supérieure (jaune) de sa canne et de son sceptre *ḥrp* qu'il tenait exactement comme Sébekhotep dans la scène du repas funéraire représentée sur la partie Nord de la paroi Ouest (cf. *supra,* p. 266-267). Plus bas, un fragment de la baguette latérale du siège (jaune avec des taches noires) est encore visible. Ces quelques traces permettent de reconstituer avec certitude l'ensemble du tableau.

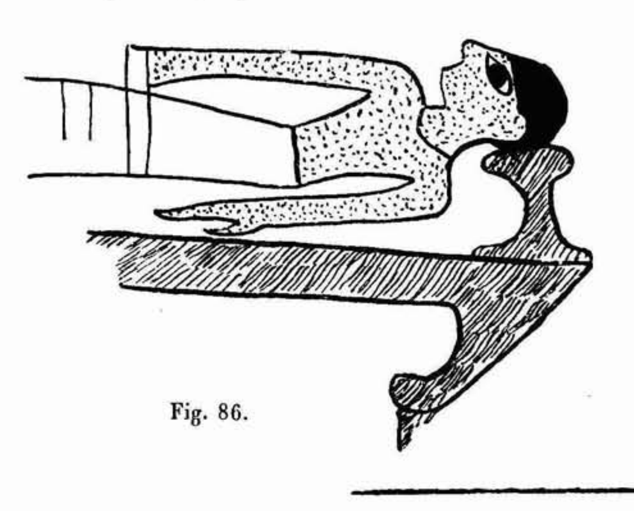


Fig. 86.

*c*) Derrière cet homme, on aperçoit le torse et le bras gauche d'une femme ← très probablement debout. Ce qui reste de son buste est couvert d'une

[1] Ainsi dans la tombe d'Ankhtifi ; cf. *supra,* p. 257 = 16, 2. La figure 86 reproduit le signe, bien détaillé, qui se trouve dans cette inscription.

tunique blanche sans bretelles; le bras gauche tombe naturellement le long du corps.

*d*) Plus bas apparaît le pied d'un homme ← représenté dans une taille beaucoup plus petite que celle des personnages précédents.

Il me paraît difficile de ne pas admettre que les trois personnages (*b*, *c* et *d*) honorent un mort (*a*). Il est rare que les anciens Égyptiens représentent un mort aussitôt après son décès. Cependant, sur une stèle du British Museum [1], on voit un homme, en costume des vivants, couché sur un lit et serrant dans ses bras un enfant (fig. 87). Sous le lit l'artiste a représenté les trois barques sacrées qui évoquent les pèlerinages funéraires, et il ne fait aucun doute, pour moi, que ce tableau nous fait assister au décès du dédicataire de la stèle. Qu'il soit déjà mort, ou qu'il soit sur le point de mourir importe peu en l'occurrence. Ce qui importe, c'est que le moment du décès soit évoqué, c'est, aussi, que la stèle, comme la tombe de Sébekhotep, date de la première période intermédiaire, c'est, enfin et surtout, que le monument vienne très probablement des environs de Héfat. Ce dernier point ne peut être prouvé qu'indirectement, par l'onomastique des personnages représentés. Plusieurs d'entre eux, en effet, ont un nom théophore formé avec celui du dieu Hémen. Tous les monuments où apparaissent de tels noms ne proviennent pas forcément de la région de Héfat [2], mais quand, sur une seule stèle, on trouve cinq noms différents formés avec celui de Hémen, c'est-à-dire d'un dieu dont le culte n'était pas très répandu, il est probable, pour ne pas dire certain, que cette stèle a été gravée dans le district même où Hémen était adoré comme dieu local. On ne saurait, évidemment, en se fondant sur ces deux seuls exemples, tirer une conclusion d'un ordre général, mais le rapprochement qui vient d'être fait permet, au moins, de reconnaître à l'hypothèse formulée, plus haut, au sujet d'une scène, au premier abord, étrange, un grand fondement de vérité.

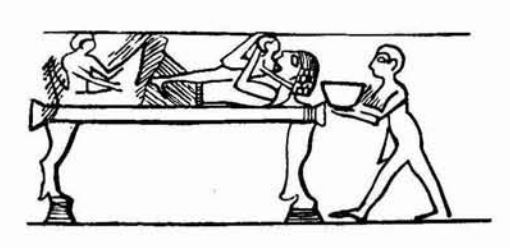


Fig. 87.

[1] Publiée dans *Hieroglyphic texts from Egyptian stelæ etc. in the British Museum,* I, pl. 54. —
[2] Cf. *supra,* p. 12-13.

*C*) Les deux registres inférieurs sont occupés par de petits tableaux nous montrant des artisans au travail. La nature de ce travail n'est pas toujours facile à déterminer. Aussi a-t-il paru indispensable de reproduire la plupart de ces tableaux, notamment ceux que je n'ai pas pu identifier.

*a*) Homme accroupi ⟶ devant une planche jaune (fig. 88). La main gauche, fermée, tenait un outil (?) aujourd'hui disparu; la main droite tient

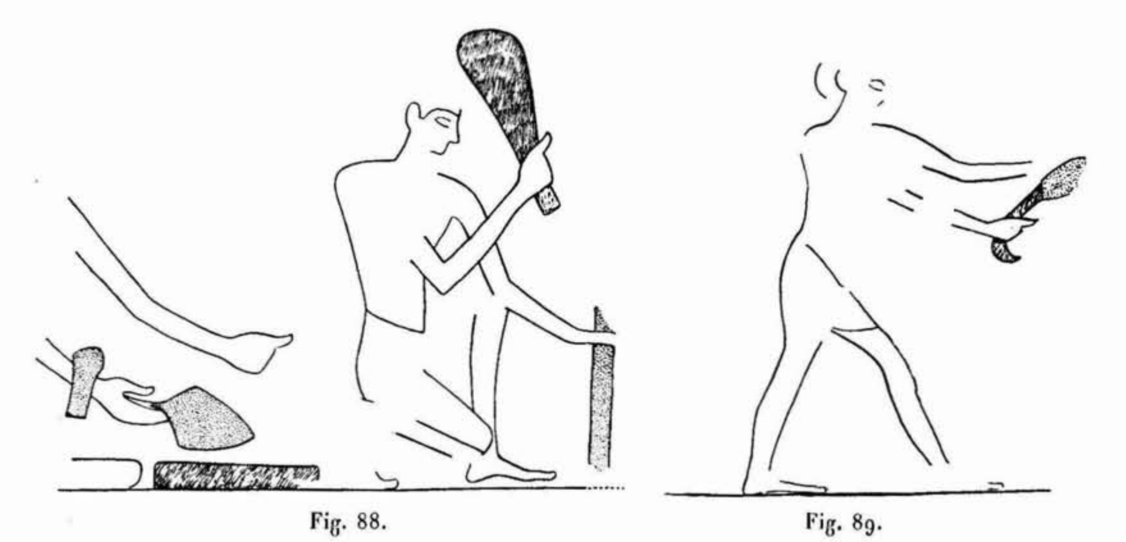


Fig. 88. Fig. 89.

un instrument lancéolé (rouge), représenté à quelques centimètres au-dessus de la planche. L'homme a, autour du poignet, ou attaché au poignet, un objet rouge, à peu près rectangulaire.

*b*) Homme accroupi ⟶ enfonçant, à l'aide d'un gros maillet (jaune), un pieu (rouge) dans le sol (fig. 88), peut-être pour y attacher un madrier qu'il désirait débiter en planches (?).

*c*) Homme debout ⟶, les jambes bien écartées, tenant dans sa main droite une scie (manche recourbé jaune, lame rouge). La planche n'est plus visible. L'homme la tenait, probablement, de la main gauche (fig. 89). Son attitude est tout à fait caractéristique, et je ne pense pas que l'identification de ce tableau puisse faire aucun doute.

*d*) Plus loin, après une assez grande lacune, on aperçoit les traces d'un homme ⟶ baissé sur quelque chose de jaune.

*e*) Homme ⟶ faisant cuire des aliments dans une marmite rouge, posée sur trois (ou quatre) supports également rouges, peut-être en terre cuite[1]. L'homme est debout; il tient l'éventoir (rouge) dans sa main droite, et lève le bras gauche, plutôt, semble-t-il, pour se protéger le visage que pour goûter un aliment (fig. 90).

*f*) Sellette (?) chargée de pains. Il reste des traces de la sellette (jaune) et un pain entier, rond, avec le centre rouge et l'extérieur blanc (fig. 90).

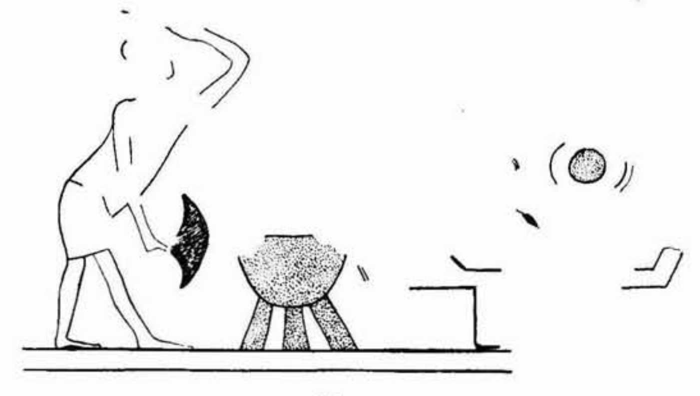


Fig. 90.

*g*) Homme assis sur ses jambes repliées ⟶ devant une grande planche jaune. La main gauche est étendue sur la planche; la main droite est moins avancée. On remarque, de nouveau, à la hauteur du poignet, un instrument qui semble se composer d'un manche et d'une tête arrondie, le tout étant peint en rouge. On ne saurait affirmer, bien que le rapprochement doive être fait, qu'il s'agit d'une hache semblable à celle qui est représentée dans la tombe d'Ankhtifi (cf. *supra*, p. 80 et pl. XXIX). Au-dessus de la planche, on aperçoit deux petits rectangles rouges (fig. 91).

*h*) Homme debout ⟶, les jambes assez écartées, les deux bras tendus vers deux hauts objets rouges — ils sont presque aussi grands que l'homme —, recourbés aux deux extrémités, et dressés de façon à former comme un grand cartouche coupé dans son axe long (fig. 91).

(1) Cette scène rappelle les scènes de cuisine de la tombe d'Ankhtifi (cf. *supra*, p. 70 et 76, pl. XXV et XXVIII).

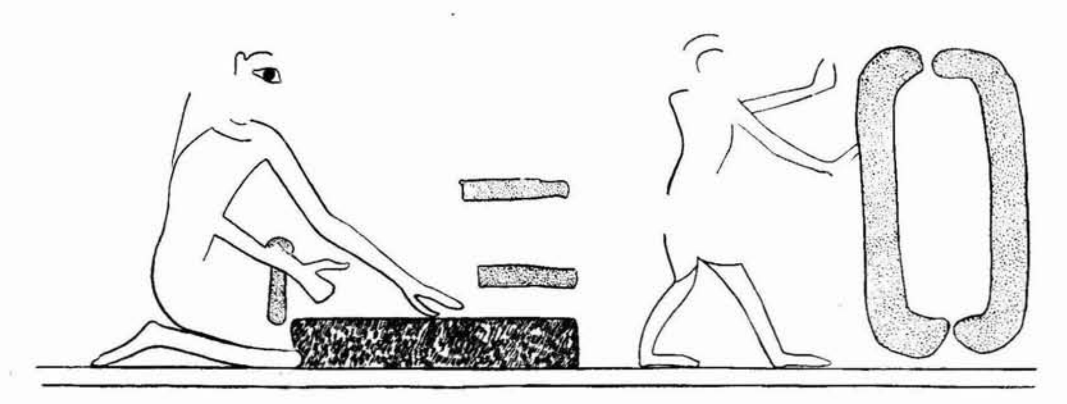


Fig. 91.

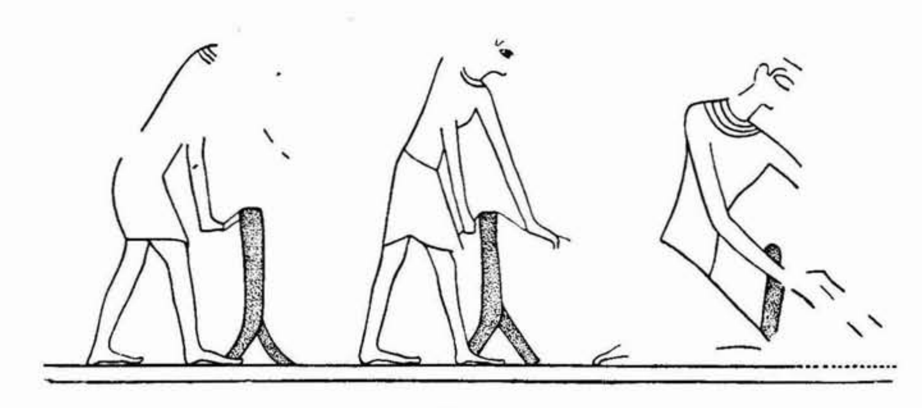


Fig. 92.

*i-j*) Tanneurs → assouplissant et étirant une peau sur la partie supérieure d'un trépied (fig. 92). La peau et le trépied sont rouges [1].

*k*) Homme accroupi → devant un objet qui est, malheureusement, en lacune. Cet homme portait aussi, à la hauteur de son poignet droit, un objet rouge dont la tête arrondie est, par erreur ou intentionnellement, déportée vers la gauche (fig. 92).

Le registre se terminait par une scène de brasserie :

*l*) Traces d'un homme ←. On ne peut rien dire sur la nature de son activité.

[1] C'est une scène classique ; cf. Montet, *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire,* p. 315 et Klebs, *die Reliefs des alten Reiches,* p. 95.

*m*) Homme debout ⟶ tenant une grande canne (jaune) dans sa main gauche. La partie inférieure manque, mais il est probable que cet homme piétinait la pâte dans une grande jarre (cf. *supra*, p. 91 et pl. XXXII).

*n-p*) Trois brasseurs ⟵ ⟶ ⟵, tous partiellement conservés. Ils brassent la pâte et filtrent la bière. Une scène analogue de la tombe d'Ankhtifi a été longuement décrite plus haut (p. 71-72).

## V. — PARTIE SUD DE LA PAROI OUEST (fig. 93).

*A*) Inétitès honorée par ses filles. — Cette scène occupe tout le registre supérieur.

*a*) Inétitès elle-même est presque complètement en lacune : il ne reste que son dos, sa taille et une partie de sa longue perruque. La princesse, qui

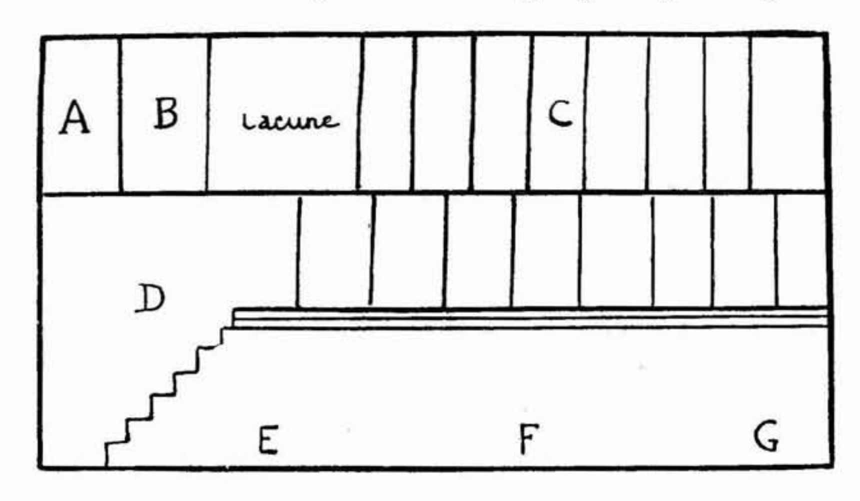



Fig. 93.

est vêtue d'une simple jupe s'arrêtant à la taille, est assise ⟶ sur un fauteuil à pieds de lion, jaune avec de grandes taches noires. Il est surélevé par des supports coniques. Derrière Inétitès, sur le siège même, mais assise à moitié dans le vide (pl. XLIII) se trouve une jeune servante occupée à coiffer sa maîtresse.

La coiffeuse a une perruque longue rejetée dans le dos, une tunique s'arrêtant un peu au-dessus de la taille et porte des bracelets. Au-dessus d'elle, une courte inscription semi-hératique est peinte en noir (cf. fig. 94) : *la servante......* (?). Sous le fauteuil se tient un lévrier ⟶ rouge à ventre blanc, sans doute le chien favori de la princesse.



Fig. 94.

*b*) Entre cette scène et l'angle de la paroi se trouve une femme ⟵ debout, les bras tombant naturellement le long du corps. Elle est vêtue d'une tunique sans bretelles, s'arrêtant sous les seins, et elle porte une perruque longue, un collier vert et des bracelets [1]. On aperçoit devant elle une courte inscription peinte en rouge (cf. fig. 95).

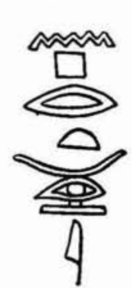


Fig. 95.

On ne comprend pas très bien le rôle que peut jouer cette femme : tournant le dos à Inétitès, il ne semble pas qu'elle appartienne à la scène précédente, et, d'autre part, son activité est trop réduite pour qu'on puisse supposer qu'elle forme, à elle seule, un tableau indépendant. L'angle Sud-Est de la tombe est décoré de curieux motifs géométriques reproduits à la figure 96.

*c*) Inétitès, que nous avons vue en petite toilette du matin, accueille ses filles, tandis qu'on met la dernière main à sa coiffure. Les jeunes filles ⟵ s'avancent vers leur mère et laissent tomber leurs bras naturellement le long du corps. Elles ont une perruque longue rejetée entièrement dans le dos, un collier, des bracelets et des périscélides verts, et sont vêtues d'une tunique longue, prolongée en haut par une pièce d'étoffe qui couvre la poitrine et qui doit être attachée dans le dos (cf. *supra*, p. 92) [2]. Sans doute honorent-elles leur mère en assistant à son petit lever et à sa toilette.

[1] Ces bracelets sont formés de deux anneaux verts séparés par une bande jaune qui représente sans doute la peau.

[2] Les princesses qui étaient sept, sur la paroi Est, sont, ici, au nombre de huit. Aucune d'entre elles n'est entièrement conservée, mais il est certain qu'elles avaient toutes exactement la même tenue. Dans ces conditions, il n'est pas interdit de rapprocher les fragments subsistants pour reconstituer la toilette et la parure des jeunes filles.

*B*) La rentrée des grains dans les greniers. — Cette scène occupe presque tout le bas de la paroi. Il y avait probablement sept greniers (fig. 97). Les bâtiments, ici, ne sont pas voûtés. Ils sont surmontés d'un toit plat, qui leur est commun, et que l'artiste a indiqué par trois bandes superposées, jaune en haut, blanche au centre et noire en bas. Il n'est évidemment pas possible de dire si ce détail est réel ou s'il appartient à la fantaisie de l'artiste. Aucune séparation n'a été indiquée entre les greniers; il est probable que les cloisons n'étaient pas visibles du dehors. On ne connaît donc le nombre des greniers que par celui des ouvertures percées dans le mur extérieur. Comme presque toujours dans l'art égyptien (cf. *supra*, p. 115), ces ouvertures du fait même qu'elles sont, à tort, traitées comme des fenêtres, sont placées trop haut : elles devraient être tout à fait en bas, au ras du sol. Elles sont carrées et ont un encadrement rouge. La traverse médiane est rouge également.

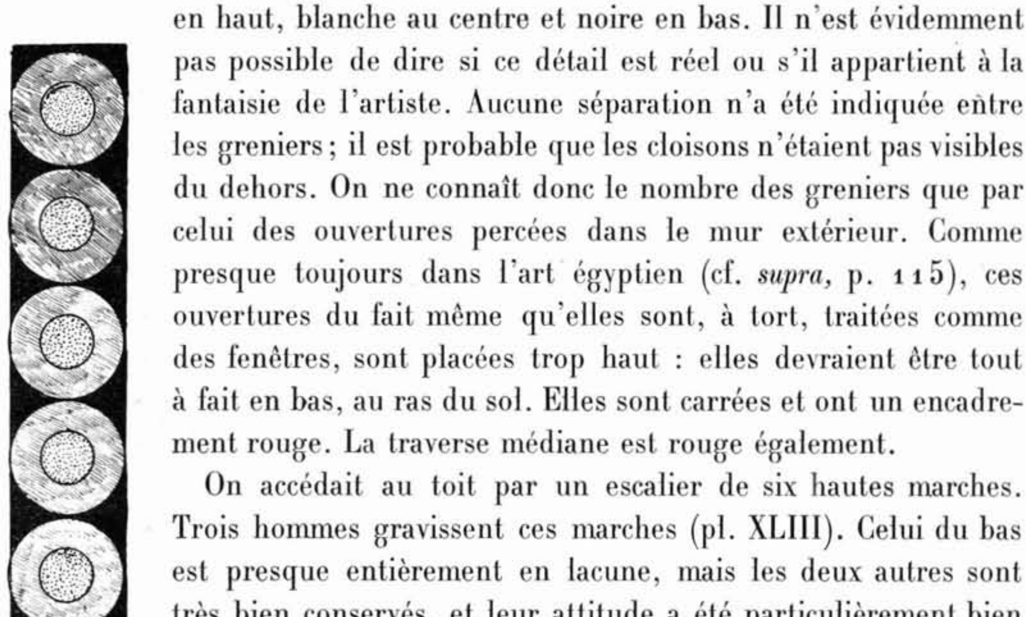


Fig. 96.

On accédait au toit par un escalier de six hautes marches. Trois hommes gravissent ces marches (pl. XLIII). Celui du bas est presque entièrement en lacune, mais les deux autres sont très bien conservés, et leur attitude a été particulièrement bien étudiée par l'artiste. Tous deux, vêtus d'un pagne à languette qui se noue dans le dos, portent un gros sac de grains, jaune rayé de rouge, et renforcé aux coins inférieurs. Ces couffins ont la forme habituelle d'un trapèze; ils sont posés sur l'épaule gauche du porteur et tenus, en avant, par le coin inférieur. Les deux hommes, qui occupent, chacun, deux marches, montent péniblement l'escalier : le torse penché, la tête baissée, ils ont cette expression un peu tendue et butée qu'ont naturellement ceux qui ont un gros effort physique à fournir. Ce désir qu'ils ont de ménager leurs forces leur donne une démarche pesante et mesurée qui est prise sur le vif. C'est, sans aucun doute, un des meilleurs morceaux de la tombe. Le défilé se poursuit sur le toit où l'on voit huit hommes ⟶ avancer lentement, chacun portant son couffin de la manière qui vient d'être décrite. Les deux derniers sont, l'un, partiellement, et, l'autre, complètement en lacune. Aucun de ces porteurs ne vide son couffin. Il est possible que leur charge ait été destinée au dernier

grenier, mais cette hypothèse, par suite d'une lacune, ne peut pas être vérifiée. Devant le troisième homme se trouve une colonne rouge posée sur un support cylindrique et pourvue d'un abaque [1], quatre autres colonnes, de la même couleur, séparent les derniers porteurs. Ce sont les colonnes — la couleur

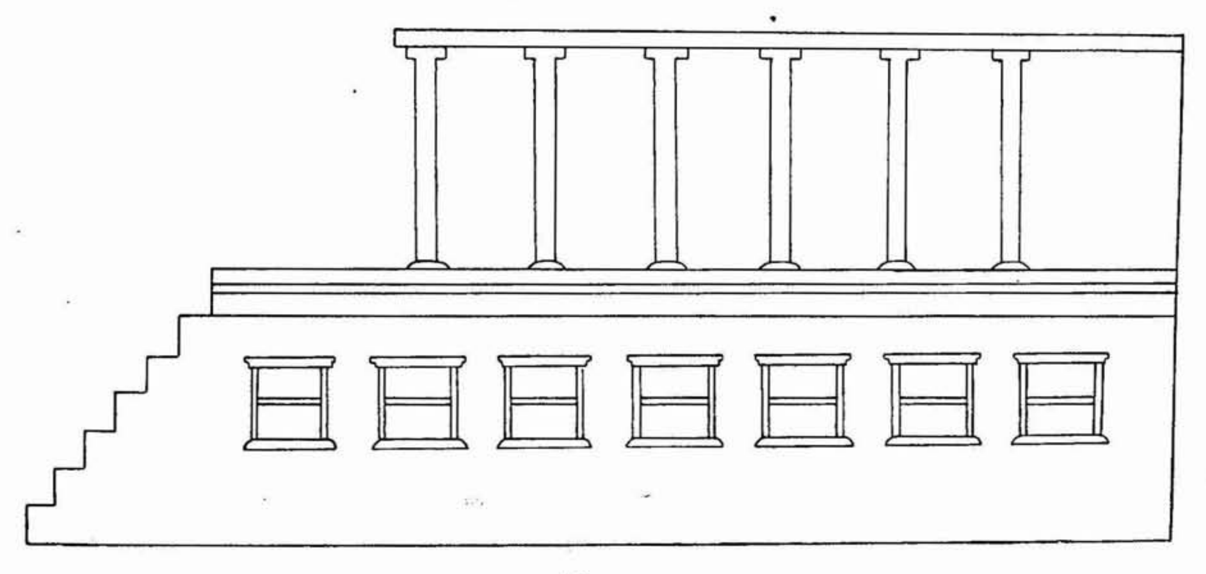


Fig. 97.

rouge indique probablement qu'elles sont en bois — du portique dont il a été longuement question à propos de la scène analogue de la tombe d'Ankhtifi (cf. *supra*, p. 119-120). Le toit, posé sur les abaques, est également rouge et sépare les porteurs de couffins des filles d'Inétitès. L'artiste, en plaçant ces colonnes sur le toit des greniers, avait, sans doute, voulu indiquer que le portique se trouvait derrière le bloc des magasins. On se souvient que le décorateur de la tombe d'Ankhtifi avait eu recours au même procédé, mais, dans la tombe de Sébekhotep, l'estimation de la récolte n'a pas été représentée.

*C*) En bas, sous les pseudo-fenêtres des greniers se trouve une série de petits tableaux, malheureusement très mal conservés. A gauche, on voit des traces de rouge et de jaune. Peut-être y avait-il un tas de grains et deux hommes

[1] Ici encore, c'est en rapprochant des fragments disparates des colonnes qu'on a pu établir cette description.

remplissant les couffins des porteurs, mais ce n'est là qu'une hypothèse. Au centre, trois femmes pétrissent la pâte. Ce qui en reste permet d'affirmer qu'elles étaient exactement semblables aux pétrisseuses de la tombe d'Ankhtifi (cf. *supra,* p. 91 et pl. IX). A droite, il n'y a plus que des traces de jaune et de rouge. Il est possible qu'il y ait eu une quatrième pétrisseuse, mais, dans ce cas, les traces de rouge ne s'expliquent pas.

## ADDENDUM.

P. 208, *c*) et 209 : Spiegel, *Soziale und weltanschauliche Reformbewegungen im alten Ägypten,* Heidelberg 1950, p. 23 et n. 72, traduit le mot *drjt,* qui figure plusieurs fois dans les *Admonitions,* par «Vorhalle» ou «Halle», sorte d'antichambre où se trouvaient, d'après lui, les domestiques. Il ne s'agit que d'une hypothèse, mais elle méritait d'être signalée.

## ERRATUM.

P. 223, *f*) : J. J. Clère me signale que le mot *dg* est cité par les auteurs du *Wörterbuch* (V, p. 495, 6) sous la forme *dkw,* qu'on trouve dès le Moyen Empire.

# INDEX LEXICOGRAPHIQUE.

*ir*, particule, I, β, 3; I, β, 4; II, β, 3; II, θ, 3; VI, α, 9.

*ir*, conjonction, II, β, 1; II, β, 2; II, γ, 1; VI, γ, 1.

*irj*, nisbé de, I, β, 4 (?); III, 12; IV, 22.

*irj*, *préposé*, I, α, 3.

*irj*, *faire*, I, β, 2; II, β, 1; II, δ, 2; II, θ, 3; III, 7; III, 11; IV, 21; IV, 25; IV, 26; V, α, 2; V, γ, 1; VI, α, 3; VI, α, 6; VI, β, 1; inscription XVI, 6, 11, 19.

*irtw*, *malheur*, I, β, 4; II, γ, 1; VI, α, 11.

*iḥ(t)*, *taureau, vache*, II, β, 3; V, γ, 2; inscription XVI, 8 *b*.

*iḫt*, *chose*, I, β, 3; VI, α, 5; VI, α, 8; VI, α, 10.

*iz*, *tombeau*, II, η, 2.

*izn*, *fermer*, II, β, 3; II, η, 3.

*iznjt*, *verrous*, II, β, 3; II, η, 3.

*iś*, particule, II, β, I; II, δ, 2; III, 7; III, 11; IV, 20; IV, 25; V, γ, 2.

*iśt*, *biens*, III, 6.

*iḳr*, *excellent*, II, δ, 3; VI, α, 9; VII, 2; inscription XVI, 14, 15.

*iḳr*, adverbe, inscription XVI, 8 *a*, 11, 17.

*igp*, *nuage*, IV, 9.

*it*, *père*, I, β, 1; IV, 25.

*it-šmʿw* (ou *šmʿj*), *blé du Sud*, IV, 13; IV, 14 (?); IV, 18-19; V, β, 2 (?); V, γ, 2.

*itḥ*, *forteresse*, II, ε, 1; II, ε, 2; II, ζ, 1.

*itḥ* sic, *tirer*, inscription XVI, 17.

*iṯ* (restitué), *enlever, emporter*, II, ε, 2.

ʿ

ʿ, *bras, mains*, au duel, III, 8.

ʿ dans *śt-ʿ*, *activité*, I, α, 3.

ʿ dans *ʿ-dw*, *mal*, II, θ, 3.

ʿ, *interprète*, I, α, 1; II, α, 1; IV, 2; V, α, 1; VII, 1.

ʿ3, *grand*, I, α, 1; II, α, 1; III, 5; IV, 3; V, α, 2; VI, α, 1; VII, 1; inscription XVI, 3, 4 — cf. aussi *ḥrj-tp ʿ3*.

ʿ3, *porte*, III, 8; III, 10; V, α, 2.

*ʿ3pp*, *Apophis*, IV, 10.

*ʿb3*, *avisé*, I, β, 2.

*ʿbʿw* (?), *stèle*, III, 2.

*ʿnḫ*, *vie*, I, α, 2.

*ʿnḫ*, *vivre* (dans une formule de serment), V, β, 2.

*ʿnḫ-n-tt-ḥḳ3* [ ], titre, inscription XVI, 5.

*ʿḥ3*, *combattre*, III, 9; VI, β, 3; VI, γ, x + 7.

*ʿḥ3*, *combat*, II, η, 1; II, θ, 1.

*ʿḥʿ*, I, β, 4 (?); cf. *śʿḥʿ*.

*ʿḥʿ*, auxiliaire, II, β, 2; II, ε, 3 (?).

*ʿš*, *sapin*, V, α, 5.

*w*

*w*, particule négative, III, 5; III, 6; III, 11.

*w3*, *au loin*, VI, β, 1.

*w3ḥ*, (*être*) *ferme, durable*, II, δ, 3.

*wi*, pronom dépendant; I, α, 2; II, β, 1; V, β, 2.

*wj*, particule exclamative, I, β, 1.

*wʿ*, *l'un,* IV, 28.

*wʿtj*, *unique,* I, α, 1 ; II, α, 1 ; IV, 1 ; V, α, 1 ; VII, 1.

*wʿb* [ ], *pur, propre,* inscription XVI, 3, 8 *b*.

*wʿr*, *coque de navire* (?), I, β, 4.

*wn*, auxiliaire, I, α, 2 ; I, β, 3 ; I, β, 5 ; II, γ, 2 ; II, δ, 3 ; II, δ, 4 ; II, ζ, 2 ; II, θ, 3 ; III, 8 ; III, 12 ; V, γ, 1 ; VI, β, 2 (restitué) ; VI, γ, x + 11.

*wn*, dans *m-wn-mꜣʿ*, V, γ, 2 ; inscription XVI, 9 (?).

*wnm*, *manger,* IV, 16.

*wr*, adverbe, inscription XVI, 17.

*wrw* [ ], *les Grands* (?), inscription XVI, 8 *a*.

*wrḥ*, *oindre,* IV, 5.

*wḥʿ*, cf. *ḥwʿ*.

*wḫ*, *nuit,* VI, β, 2.

*wḫꜣ*, *chercher,* II, η, 1 ; II, θ, 2.

*wḫꜣwt*, *éclaireurs,* II, θ, 2.

*Wśir*, *Osiris,* inscription XVI, 3.

*wśr*, *le puissant,* V, γ, 3.

*wśrw*, *rames,* II, β, 3.

*(w)dj*, *mettre,* I, β, 3.

*wḏꜣ* (dans *ʿnḫ wḏꜣ śnb*), *prospérité,* I, α, 2 ; I, β, 1.

## b

*bitj*, cf. *śḏꜣwtj-bitj*.

*bin* sic, *mauvais,* II, θ, 3.

*bhꜣ*, *fuir,* II, ζ, 1 ; VI, β, 1.

*bzwt* (?), *harpon* (?), II, ε, 3.

## p

*pt*, *ciel,* IV, 8 ; V, α, 3 ; inscription XVI, 3, 4 (restitué).

*pꜣ*, démonstratif, III, 9 ; IV, 13.

*pꜣ*, auxiliaire du passé, VI, γ, x + 8.

*pʿt*, *hommes,* I, β, 3 ; cf. aussi *r-pʿt*.

*pw*, *c'est,* I, β, 3 ; I, β, 4 ; II, γ, 2 ; II, δ, 2 ; II, δ, 4 ; II, ζ, 2 ; II, θ, 2 ; III, 12 ; IV, 20 ; IV, 25 ; IV, 30 ; V, α, 3 ; V, γ, 1 ; VI, β, 1 ; VI, γ, x + 10.

*pn*, démonstratif, II, β, 2 ; II, θ, 1 ; III, 1 ; III, 8 ; IV, 10 ; IV, 27.

*pr*, *domaine, maison, tombe,* I, α, 2 ; III, 1 ; III, 8 ; IV, 22.

*pr-ḫrw*, *offrandes,* inscription XVI, 3.

*prj*, *sortir,* II, η, 2 ; II, θ, 2 ; III, 2-5.

*prw* dans, V, σ, 4.

*pḥ*, *atteindre,* II, β, 1 ; IV, 14 ; IV, 15 ; V, β, 2.

*pḥwj*, *arrière-garde, arrière d'une flotte,* I, β, 2 ; II, α, 2 ; II, β, 1 ; II, η, 1 ; II, η, 2.

*pḫ(r)*, *domaine,* II, η, 1.

*pḏt*, *arc,* VI, α, 9.

## f

*f*, suffixe, I, α, 2 ; I, α, 3 ; I, β, 1 ; I, β, 2 ; I, β, 3 ; I, β, 4 ; II, α, 2 ; II, β, 2 ; II, β, 3 ; II, γ, 2 ; II, η, 2 ; II, η, 3 ; II, θ, 2 ; II, θ, 3 (*śḏm·tj·fj*) ; III, 1-7 ; III, 9 ; IV, 11 ; IV, 12 ; IV, 14-15 ; IV, 17 ; IV, 28 ; V, α, 3 ; V, α, 4 ; V, α, 5 ; VI, α, 10 ; VI, β, 1 ; VI, β, 2 ; VI, γ, x + 1 ; VII, 2 ; inscription XVI, 3, 6 *a*, 6 *b*, 7 *a*, 7 *b*, 8 *a*, 13, 18, 20.

*fꜣj ⟨tꜣw⟩ r*, *faire ⟨voile⟩ vers,* II, β, 3.

## m

*m*, *dans, à*, I, β, 1 ; I, β, 2 ; I, β, 3 ; II, β, 1 ; II, δ, 1 ; II, δ, 3 ; II, ε, 2 ; II, ζ, 3 ; II, η, 1 ; II, η, 2 ; II, η, 3 ; II, θ, 3 ; III, 8 ; IV, 9 (omis par le scribe) ; IV, 18 ; IV, 24 ; IV, 28 (?) ; IV, 30 ; V, α, 3 ; V, γ, 1 ; V, γ, 2-3 (omis par le scribe) ; VI, α, 7 ; VI, β, 2 ; VI, γ, x + 4 ; VI, γ, x + 6 ; inscription XVI, 3, 12 (?), 19 (?).

*m*, indiquant la provenance, IV, 13 (?) ; V, β, 1.

*m*, *avec*, II, ζ, 1 ; II, ζ, 2 ; III, 8 ; III, 11 ; VI, γ, x + 3.

*m*, *par, grâce à*, I, α, 3 ; II, δ, 3 ; VI, α, 9 ; VI, γ, x + 9.

*m*, marquant l'équivalence, II, θ, 1 (après *ḫpr*) ; IV, 28 (après *ḫpr*) ; V, α, 4.

*m* + infinitif, IV, 29.

*m* + *sḏm·f*, III, 2-5.

*m-ʿ*, *provenant de, contre*, II, δ, 1 ; V, γ, 3.

*m-wn-mꜣʿ*, *en vérité*, V, γ, 2 ; inscription XVI, 9 (?).

*m-min*, *aujourd'hui*, VI, β, 3.

*m-ḫnt* (?), *devant*, VI, γ, x + 7.

*m-ḫt*, *après que*, IV, 24 ; V, β, 2.

*m-sꜣ*, *après*, I, β, 2.

*m*, *vois*, avec ou sans suffixe, II, ε, 1 ; inscription XVI, 8 *a*, 8 *b*, 11, 16, 17.

*mꜣꜣ*, *voir, inspecter*, VI, γ, x + 4 ; inscription XVI, 14, 16, 18.

*mꜣꜣw*, *guetteur*, II, β, 3-II, γ, 1.

*mꜣʿ*, cf. *m-wn-mꜣʿ*.

*mꜣʿ*, cf. *mꜣʿ-ḫrw*.

*mꜣʿ-ḫrw*, *juste de voix*, VII, 2 ; inscription XVI, 15.

*mꜣmꜣw*, *palmiers*, V, α, 5.

*mꜣr*, *le malheureux*, V, γ, 3.

*mi*, *comme*, I, α, 3 ; I, β, 4 ; II, β, 2 ; II, γ, 3 (*mi-ḳd*) ; II, ε, 2 (*mi-ḳd*) ; II, ε, 3 ; V, β, 1 ; VII, 2 (*mi-ḳd*) ; inscription XVI, 20 (*mi-ḳd* restitué).

*mitj*, *semblable*, II, α, 2.

*mitt*, *la même chose*, III, 12 ; IV, 22 (les deux fois dans *mitt-irj*).

*min*, cf. *m-min*.

*mw*, *eau*, I, β, 4.

*m(w)t*, *mourir, mort*, IV, 16 ; IV, 17.

*mni*, *aborder*, II, ζ, 3 ; II, η, 2 ; VI, γ, x + 2 (?).

*mnw*, *éléments architecturaux*, II, θ, 3 ; III, 7.

*mnnw*, *forteresse*, VI, β, 1.

*mr* (*imj-r*), I, α, 1 ; II, α, 1 ; II, β, 3 ; II, γ, 3 ; II, δ, 1 ; II, δ, 2 ; II, δ, 4 ; IV, 2 ; IV, 21 ; V, α, 1 ; VI, α, 1 ; VI, α, 2 ; VI, β, 2 ; VII, 1 ; inscription XVI, 3, 4 (partiellement restitué), 14, 21.

*mrj*, *désirer, aimer*, I, α 2 ; inscription XVI, 6, 7, 9, 13, 20.

*mrjt*, dans, *afin que*, I, β, 1.

*mr(w)t*, *amour*, VI, β, 2.

*mḥ*, *remplir*, dans l'expression *n-mḥ-ib*, II, ζ, 3 ; II, η, 1 ; II, θ, 1 ; VI, β, 3 ; VI, γ, x + 9.

*mḥ*, *saisir* (?), II, β, 3.

*mḥ* ⟨ ⟩, *souci* (?), II, δ, 3.

*mḥ*, *nager, mettre à l'eau* (?), IV, 30.

*mḥtj* [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *le Nord,* II, β, 2 ; IV, 11 ; IV, 19.

*mḥtj* [hiéroglyphes], *le vent du Nord* (?), inscription XVI, 8 *a*.

*ʿmzḥ* [hiéroglyphes], *crocodile,* II, β, 2.

*mśj* [hiéroglyphes], *mettre au monde,* II, α, 2.

*mśwt* [hiéroglyphes], *naissance* (?), ou *repas du soir* (?), VI, β, 2.

*mśḏj* [hiéroglyphes], *haïr,* I, β, 2 ; inscription XVI, 2 (partiellement en lacune).

*mšʿ* [hiéroglyphes], *armée,* I, α, 1 ; II, γ, 3 ; II, δ, 4 ; II, ε, 1 ; II, ζ, 2 ; IV, 2 ; IV, 21 ; VI, α, 2 ; VI, α, 3 ; VI, α, 6 ; VII, 1 ; inscription XVI, 3, 4 (restitué), 14.

*mšrw* [hiéroglyphes], *soir,* VI, β, 2.

*mkḥꜣ* [hiéroglyphes], *être négligent,* I, α, 3.

*mdw* [hiéroglyphes], *parler,* I, β, 3.

*mdw* [hiéroglyphes] *sic*, *parole,* V, γ, 3.

*mdt* [hiéroglyphes], *parole, avis,* II, δ, 1 ; II, δ, 3.

## [hiéroglyphe] *n*

*n* [hiéroglyphe], *à, pour,* I, α, 2 ; III, 1-5 ; IV, 4-5 ; IV, 7 ; IV, 18 ; IV, 19 ; IV, 26 ; IV, 27 ; V, β, 2 ; VI, α, 10 ; VI, α, 11 ; inscription XVI, 8 *a*, 15, 18.

*n* [hiéroglyphe], *à cause de,* I, β, 2 ; I, β, 4 ; II, η, 2 ; II, η, 3 ; II, θ, 2 ; IV, 10 ; IV, 16 ; IV, 17.

*n* pour [hiéroglyphes], I, α, 3 ; II, δ, 2.

*n* dans [hiéroglyphes], *afin que,* I, β, 1.

*n* dans [hiéroglyphes] + suffixe, *devant,* II, η, 3.

*n* dans la forme *śḏm·n·f,* I, α, 2 ; I, β, 1 ; I, β, 4 ; II, β, 1 ; II, γ, 3 ; II, δ, 2 ; II, θ, 2 ; III, 7 ; III, 9 ; III, 11 ; IV, 4-6 ; IV, 22 ; V, α, 2 ; V, β, 1 ; V, β, 2 ; V, γ, 3 ; VI, α, 3 ; VI, α, 6 ; VI, β, 3 (?) ; VI, γ, x + 2 (?) ; VI, γ, x + 4.

*nj* [hiéroglyphe], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], adjectif du génitif, I, α, 1 (omis par le scribe) ; I, α, 3 ; I, β, 1 (+ *śdm·f*) ; I, β, 3 (+ infin.) ; I, β, 4 ; II, α, 1 ; II, β, 1 ; II, β, 2 ; II, γ, 3 ; II, δ, 1 ; II, δ, 2 ; II, ε, 1 ; II, ε, 2 ; II, ζ, 1 ; II, ζ, 2 ; II, ζ, 3 ; II, ζ, 3 (+ infin.) ; II, η, 1 ; II, η, 1 (+ infin.) ; II, η, 2 ; II, θ, 1 (+ infin.) ; II, θ, 2 ; III, 1-6 ; III, 8 ; III, 11 ; IV, 2-3 (omis par le scribe) ; IV, 10 ; IV, 19 (+ infin.) ; IV, 21 ; IV, 22 ; V, α, 2 ; V, α, 5 ; V, γ, 3 ; VI, α, 1 ; VI, α, 4 ; VI, α, 6 ; VI, β, 1 ; VI, β, 2 ; VI, β, 3 (+ infin.) ; VI, γ, 2 (?) ; VI, γ, x + 9 (+ infin.) ; VII, 1-2 ; inscription XVI, 3, 15, 18 ; cf. aussi *ʿnḫ-n-ṯt-ḥkꜣ*.

*n* [hiéroglyphe], négation, I, β, 3 ; II, α, 2 ; II, β, 1 ; II, δ, 2 ; II, η, 2 ; II, θ, 2 ; III, 8 ; IV, 17 ; IV, 19 ; IV, 21 ; IV, 25 ; IV, 29 ; V, γ, 1 ; V, γ, 2 ; VI, α, 5 ; VI, α, 8 ; VI, α, 10 ; VI, β, 3 ; VI, γ, x + 8 ; cf. aussi *nn*.

*niwt* [hiéroglyphes], *ville,* VII, 2.

*nb* [hiéroglyphe], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], *tout, tous, toute,* I, β, 2 ; I, β, 3 ; I, β, 4 ; II, β, 1 ; II, θ, 3 ; III, 2-6 ; III, 8 ; IV, 16 ; IV, 21 ; V, γ, 1 ; VI, α, 7 ; VI, β, 3 (?) ; inscription XVI, 3, 18.

*nb* [hiéroglyphe], *maître,* III, 6 (?) ; V, β, 1 ; V, γ, 1 ; V, γ, 2 ; inscription XVI, 3, 4 (restitué).

*nbt* [hiéroglyphes] *sic*, [hiéroglyphe] *sic*, *maîtresse,* V, α, 5 ; V, γ, 2.

*nfr* [hiéroglyphes], [hiéroglyphe] (*être*) *heureux,* I, β, 1 ; inscription XVI, 15, 16, 17.

*nn* [hiéroglyphes], négation, I, β, 1, II, α, 2 ; VI, β, 2.

*nn* [hiéroglyphes] *sic*, [hiéroglyphes], démonstratif, V, γ, 2 ; VI, α, 4.

*nhꜣt*, *refuge*, VI, β, 1.

*Nḥb-kꜣw*, *Néhebkaou*, V, α, 4.

*nḥm*, *protéger*, V, γ, 3.

*nḫt*, (*être*) *brave, solide*, II, α, 1 ; II, γ, 3 ; II, δ, 4 (sans ); II, ζ, 1 ; II, ζ, 2 ; II, ζ, 3 ; II, θ, 1 ; III, 10 ; IV, 3 ; V, α, 2 ; VI, α, 3 ; VI, α, 9 ; VI, γ, x + 3 ; VI, γ, x + 10 ; inscription XVI, 8 α (?).

*nśwt* (restitué dans la formule *ḥtp-dì-nśwt*), inscription XVI, 3.

*ngn* (*ngꜣ*), dans un nom de lieu, IV, 23.

*ntj*, adjectif relatif, II, δ, 1 ; — dans *ḏr-ntt :* II, α, 2 ; II, β, 1 ; III, 7-9 ; III, 11 ; VI, β, 1.

*nṯr*, *dieu*, VI, α, 11 ; inscription XVI, 3, 4 ; cf. aussi *ḥm-nṯr*.

*nḏ*, *demander*, II, δ, 1.

*nḏr*, *saisir, attraper, tenir bon*, inscription XVI, 15.

## *r*

*r*, *vers, jusqu'à*, I, α, 2 ; II, β, 3 ; II, ε, 3 ; IV, 30 ; V, α, 2 ; VI, α, 2 ; VI, α, 4 ; VI, α, 8.

*r*, *relativement à*, I, β, 3 ; I, β, 4 (?) ; II, ε, 3.

*r*, *plus que*, I, β, 4 (?) ; V, α, 5.

*r*, *contre*, I, β, 4 (?) ; II, ε, 1 ; II, η, 3 (*gwꜣ r*) ; II, θ, 3 ; V, β, 1.

*r* + infinitif, I, α, 2 ; II, β, 3 ; II, δ, 1 ; II, ε, 1 ; II, ζ, 1 ; III, 9.

*r*, dans *r-ḏr-⟨f⟩*, II, β, 2 ; IV, 15 ; IV, 28 ; V, γ, 2.

*r* + suffixe, après , II, δ, 4, inscription XVI, 16, 17.

*r*, *bouche*, I, β, 2.

*r-pʿt*, *pacha*, I, α, 1 ; II, α, 1 ; II, δ, 4 ; IV, 1 ; V, α, 1 ; VI, α, 1 ; VII, 1 ; inscription XVI, 3, 4 (restitué), 21.

*r-mśʿ*, titre, VI, α, 3 ; VI, α, 6.

*rmw*, *poissons*, inscription XVI, 17.

*rmṯ*, *les hommes*, I, β, 2 ; II, α, 2 ; IV, 11 ; VI, β, 2.

*rnpt*, *année*, II, β, 1 ; IV, 24.

*rk*, *temps*, VI, γ, x + 8.

(*r*)*dj*, *donner, mettre, faire que*, I, β, 1 ; I, β, 3 ; I, β, 4 ; II, γ, 3 ; III, 9 ; IV, 4 ; IV, 7 ; IV, 13 ; IV, 17 ; IV, 18 ; IV, 30 ; VI, γ, x + 4 ; VI, γ, x + 6 ;
— dans la formule *ḥtp-dì-nśwt*, , inscription XVI, 3.

## *h*

*h*(*ꜣ*) ou *h*(*ì*), exclamation, inscription XVI, 8 *b*.

*hꜣj*, *descendre*, VI, α, 8 ; VI, γ, 1.

*hꜣwt*, ? ?, V, α, 3.

*hrw*, *être content*, II, β, 1 ; II, β, 2.

*hrw*, *jour*, I, β, 1 ; I, β, 3 ; II, δ, 3 (restitué) ; III, 6 ; inscription XVI, 17.

## *ḥ*

*Ḥt-Ḥr*, *Hathor*, inscription XVI, 6.

*ḥꜣt*, *l'avant-garde*, I, β, 2 ; II, α, 2.

*ḥꜣt*, *le chef*, inscription XVI, 20.

*ḥꜣtt* (?), *le choix de* (?), IV, 12.

*ḥꜣtj-ꜥ*, *prince héréditaire,* I, α, 1 ; II, α, 1 ; II, γ, 3 ; II, δ, 2 ; II, δ, 4 ; II, ζ, 2 ; IV, 1 ; V, α, 1 ; VI, α, 1 ; VII, 1 ; inscription XVI, 3, 4 (restitué), 21.

*ḥꜣj*, *l'homme nu,* IV, 5.

*ḥꜥpj*, *l'inondation,* inscription XVI, 18.

*ḥwꜥ* (*wḥꜥ*), *bateaux,* II, ζ, 3 ; II, η, 1 ; II, η, 2 ; II, η, 3.

*ḥwr*, *le malheureux, le misérable,* I, α, 3 ; I, β, 4 ; II, γ, 2.

*ḥbśw*, *vêtements,* IV, 4-5, V, γ, 2.

*ḥm*, *Majesté* (?), III, 6.

*ḥm(w)-nṯr*, *prophètes,* II, α, 1 ; II, δ, 2 ; V, α, 1 ; VI, α, 1 ; VI, β, 2 ; VII, 1 ; inscription XVI, 14.

*ḥmt*, *femme, épouse,* IV, 7 ; inscription XVI, 7 *a*, 13.

*Ḥmn*, *Hémen,* III, 1-6 ; VI, β, 2 ; inscription XVI, 18 (sans qui est peut-être en lacune).

*ḥnꜥ*, *et, avec,* I, β, 1 ; VI, β, 2 ; VI, β, 3.

*ḥnwt*, *souveraine,* inscription XVI, 15.

*ḥr*, *visage,* inscription XVI, 16.

*ḥr*, préposition, I, β, 3 ; II, β, 2 ; II, ε, 3 ; III, 10 ; IV, 10.

*ḥr* + infinitif, I, α, 2 ; I, β, 2 (?) ; II, η, 1 ; II, θ, 2 ; IV, 16 ; VI, α, 10 ; VI, α, 11 ; inscription XVI, 6.

*ḥr* + *śdm·f*, I, α, 2.

*ḥr*, dans *sic*, *devant lui,* II, η, 3.

*ḥr*, dans *ḥr ḫnt*, *à la face de* (?), I, β, 2.

*ḥrjw-pḥwj*, *successeurs* (?), II, β, 1.

*ḥrjw-śꜣ*, *ornements d'une architrave* (?), V, α, 4.

*ḥr-tp*, *en faveur de,* inscription XVI, 6.

*ḥrjw-tp*, *chefs,* II, δ, 3.

*ḥrj-tp-ꜥꜣ-n* + nom du nome, *grand chef du .....,* I, α, 1 (sans *n*) ; II, α, 1 ; II, δ, 2 ; IV, 2-3 ; V, α, 2 ; VI, α, 1 ; VII, 1-2 ; inscription XVI, 3, 21.

*Ḥr*, *Horus,* I, α, 2 ; inscription XVI, 18.

*ḥḥ*, *million,* II, β, 1.

*ḥzj*, *louer, favoriser,* V, β, 1 ; VII, 2.

*ḥzmnw*, *se purifier* (?) ou *repas du matin* (?), VI, β, 2.

*ḥḳꜣ*, *souverain, nomarque,* II, θ, 3 ; IV, 20 ; V, γ, 1 ; inscription XVI, 11 ; cf. aussi *ꜥnḫ-n-tt-ḥḳꜣ*.

*ḳḳꜣ* *sic*, *gouverner,* II, θ, 3.

*ḥḳr*, *l'affamé,* IV, 4.

*ḥḳr*, *la faim,* IV, 10 ; IV, 16 ; IV, 17-18 ( omis par le scribe).

*ḥtp*, *satisfaire,* IV, 25.

*ḥtp*, *offrandes,* inscription XVI, 15 ; — restitué dans la formule *ḥtp-di-nśwt*, inscription XVI, 3.

## *ḫ*

*ḫꜣrt* (pour *ḫꜣrt*), *veuve,* V, γ, 3.

*ḫꜣśwt*, dans le titre *mr-ḫꜣśwt*, I, α, 1 ; II, α, 1 ; IV, 2 ; V, α, 1 ; VII, 1.

*ḫꜥr*, *être furieux,* V, β, 1.

*ḫpt*, *mort,* inscription XVI, 2.

*ḫpr*, *être, devenir, arriver,* II, α, 2 ; II, θ, 1 ; IV, 17 ; IV, 28 ; IV, 30 ; V, γ, 1 ; VI, β, 2 ; VI, β, 3 ; VI, γ, x + 8.

*ḫpš*, *patte antérieure,* III, 1-5 ; inscription XVI, 1.

*ḫft*, *conformément à,* I, β, 4.
*ḫftjw*, *le côté opposé* (?) ou *les ennemis* (?), III, 4.
*ḫm*, *ignorer,* II, β, 3.
*ḫm*, *l'ignorant,* I, β, 4.
*ḫn*, *avisé* (?), I, β, 2.
*ḫnt*, (?), dans *ḥr-ḫnt,* I, β, 2, et dans *m-ḫnt* (?), VI, γ, x + 7.
*ḫntj*, *remonter le courant,* II, ζ, 1 ; IV, 14 ; IV, 29.
*ḫnt*, *l'avant d'une flotte,* II, ζ, 3 ; II, η, 3.
*ḫnd*, *marcher,* II, β, 2.
*ḫr*, particule, I, α, 2.
*ḫr*, *dire,* I, β, 4 ; II, γ, 2.
*ḫr*, *auprès de,* inscription XVI, 3, 4.
*ḫrw*, *voix,* I, β, 3 ; VII, 2.
*ḫrwjt*, *querelle,* II, γ, 1.
*ḫt*, *à travers,* II, η, 2 ; II, θ, 2.
*ḫt* dans *m-ḫt ;* cf. ce mot.
*ḫtw*, sic, *les arbres,* III, 11.
*ḫtm*, *sceller,* III, 9.
*ḫtm*, *scellement,* I, β, 4.
*ḫd*, *descendre le courant,* II, ε, 1 ; II, ζ, 2 ; II, η, 2 ; IV, 14-15 ; IV, 29.

## ẖ

*ẖt*, *ventre,* V, α, 3 ; VI, β, 2.
*ẖꜣrt, veuve ;* cf. *ḫꜣrt.*
*ẖnj*, *ramer,* inscription XVI, 8 *a.*
*ẖnt*, *navigation,* inscription XVI, 18, 19 (?).
*ẖnn*, *ruiner,* I, α, 3.
*ẖr*, , *préposition,* I, α, 3 ; II, β, 2 ; IV, 11.
*ẖr-nṯr*, *nécropole,* V, γ, 3.
*ẖrj-ḥbt*, , *prêtre-lecteur,* I, α, 1 ; IV, 1 ; V, α, 1 ; VII, 1.
*ẖrd*, *enfant,* IV, 12 ; IV, 17 ; VI, β, 3.
*ẖśꜣ*, *celui qui n'est pas oint,* IV, 6.

## z

*z*, , , *homme,* I, β, 1 ; IV, 16 ; IV, 30 (?).
*zꜣ*, *fils,* inscription XVI, 18, 20 (restitué).
*zꜣt*, , *fille,* inscription XVI, 6, 7 *b.*
*zꜣṯ*, sic, *seuil,* V, α, 5.
*zp*, dans *n-zp,* I, β, 3 ; IV, 17 ; IV, 21 ; IV, 29 ; V, γ, 1 ; VI, α, 5 ; VI, α, 8.
*zp* (?), dans *zp-śn* (?), inscription XVI, 17.
*zftt*, *viande de sacrifice,* III, 6.
*znḥm* sic, *sauterelle,* IV, 28.
*zḫj*, *frapper, couper,* III, 1-5 ; inscription XVI, 1.

## ś

*ś*, suffixe, I, α, 2 ; I, β, 4 (?) ; II, γ, 3 ; II, ε, 3 ; IV, 12 (?) ; VII, 2 ; inscription XVI, 20.
*śt*, pronom dépendant, V, γ, 1.
*śt*, , *place,* VI, γ, x + 5 (restitué) ; inscription XVI, 3.
*śt-ꜥ*, *activité,* I, α, 3.
*śꜣ*, cf. *m-śꜣ* et *ḥrjw-śꜣ*.

*śꜣk*, *rassembler*, I, β, 2.

*śin*, *se hâter*, IV, 13.

*śʿnḫ*, , *faire vivre*, IV, 7; IV, 22; IV, 23; V, β, 1; V, β, 2.

*śʿḥʿ*, *s'élever* (?), I, β, 4.

*św*, [ ] (?), pronom dépendant, I, β, 4; II, α, 2; II, β, 3 (?); III, 7.

*śwꜣ*, *dépasser, faire plus que*, II, β, 1.

*śwhj*, *vanter*, III, 10.

*śbꜣ*, *enseigner*, III, 9.

*śbꜣwt*, *étoiles*, V, α, 3.

*śpt*, *nome*, I, β, 1; I, β, 3; II, δ, 3; IV, 18; IV, 21; IV, 30; V, β, 2; V, γ, 1.

*śpr*, *venir, arriver*, II, ε, 3; IV, 10 (restitué).

*śmꜣ*, *tuer*, I, β, 1.

*śmr*, *compagnon*, dans le titre *śmr wʿtj*, I, α, 1; II, α, 1; IV, 1; V, α, 1; VII, 1.

*śmḫ*, *ignorer*, dans un nom de lieu, II, ε, 3; II, ζ, 3-η, 1.

*śn*, suffixe, II, ε, 2; II, ε, 3; II, ζ, 1; VI, γ, 1 (?); dans un nom de lieu, cf. *śmḫ*.

*śn*, *frère*, I, β, 1.

*śnb*, dans *ʿnḫ wḏꜣ śnb*, I, α, 2.

*śnḏ*, *crainte*, I, β, 3; II, η, 2; II, θ, 1; II, θ, 2.

*śnḏw*, *celui qui a peur*, VI, β, 1.

*śr*, *le noble*, VI, γ, 2.

*śḥfw*, *destruction* (?), I, β, 2.

*Śḫt*, *la déesse Sékhet*, inscription XVI, 15.

*śḫm*, *être puissant*, I, β, 1.

*śḫnt*, *celui qui est le premier* (?), VI, γ, x + 4.

*śḫr*, *plan, dessein*, I, α, 3; I, β, 2 (omis par le scribe); I, β, 4; II, δ, 3; VI, α, 9; VI, α, 10.

*śḫr*, *anéantir*, inscription XVI, 15.

*śḫnn*, *renverser*, II, ζ, 1.

*śgꜣ*, *colline* (?), dans un nom de lieu, II, ε, 3; II, ζ, 3-η, 1; II, η, 3.

*śgr*, *silence*, I, β, 3.

*śtj*, *pêche*, inscription XVI, 14.

*śdꜣw*, *crainte*, II, β, 2.

*śḏꜣwtj*[1] *bitj*, *trésorier du roi de Basse Égypte*, I, α, 1; II, α, 1; IV, 1; V, α, 1; VII, 1.

*śḏwt*, *queue*, II, β, 2.

*śḏm* sic, *écouter, obéir*, V, γ, 3; VI, α, 10; VI, α, 11.

## š

*šꜣj*, *prairie*, dans un nom de lieu, II, η, 3.

*šwt*, , *ombre*, III, 5 (?); IV, 27.

*špś*, *noble*, V, γ, 1.

*špśw* sic, *richesses*, V, γ, 1.

*šmw*, dans *ỉr šmw*, *faire route*, inscription XVI, 11.

*šmʿj*, cf. *ỉt-šmʿw*.

*šmʿw*, , , , *la Haute Égypte*, I, β, 3; II, β, 2; II, δ, 1; III, 9; IV, 11 (restitué); IV, 14 (peut-être *ỉt-šmʿw*); IV, 15 (peut-être *ỉt-šmʿw*); IV, 18; V, β, 1; V, β, 2 (peut-être *ỉt-šmʿw*).

[1] Ou *ḫtmw*, d'après une étude, encore inédite, de S. Sauneron et de J. Yoyotte.

*šmmt*, *chaleur, ardeur*, I, β, 1.
*šrt* [ ], *narines*, II, ε, 3.
*šzp*, *recevoir*, I, β, 4 ; III, 5 ; III, 6 ; IV, 19.

## *ḳ*

*ḳꜣ*, *être haut*, V, α, 4.
*ḳꜣw*, *hauteur*, V, α, 2.
*ḳb* ou *ḳbḥ*, *être frais*, IV, 27.
*ḳnì*, *embrasser*, I, β, 1.
*ḳnbt*, *membres du Conseil*, II, δ, 1.
*ḳśn*, *dangereux, difficile*, VI, α, 7-8.
*ḳd*, *caractère, nature, chose*, I, β, 2.
*ḳd*, , dans *mì-ḳd* + suffixe, II, γ, 3 ; II, ε, 2 ; VII, 2 ; inscription XVI, 20 (restitué).

## *k*

*k*, suffixe, II, ε, 1 ; dans , *vois*, inscription XVI, 11.
*kꜣ*, *principe spirituel*, inscription XVI, 15.
*kj*, , , [ ], *autre*, I, β, 3 ; I, β, 5 ; II, γ, 3 ; II, δ, 2 ; II, δ, 4 ; II, ζ, 2 ; II, θ, 3 ; III, 11 ; III, 12 ; IV, 29 ; IV, 30 ; V, γ, 1 ; VI, β, 2 (restitué) ; VI, γ, x + 11.

## *g*

*gꜣw*, *besoin*, I, β, 2.
*gwꜣ*, *assiéger*, II, η, 3.
*gp*, *être couvert* (?), V, α, 3.
*gmj*, , *trouver*, I, α, 2 ; I, β, 1 ; I, β, 2 ; II, β, 3 ; II, δ, 2 ; II, ε, 2 ; IV, 19 ; IV, 25.
*gr*, *se taire*, I, β, 3.
*gr*, pour *grt*, particule, I, β, 4.
*grt*, particule, I, β, 3 ; II, β, 2 ; II, ε, 1 ; IV, 22 ; V, β, 1 ; VI, α, 10.
*grḥ*, *nuit*, II, δ, 4.
*grg*, , *remettre en ordre*, I, α, 2 ; I, β, 1.
*grgt*, *champ* (?), I, α, 3.
*gḥś*, *gazelle* (peut-être une chèvre ?), V, γ, 2.
*gś*, *moitié*, III, 3.

## *t*

*t*, *pain*, IV, 4.
*tꜣ*, démonstratif (?), inscription XVI, 15.
*tꜣ*, , *pays*, I, β, 2 ; II, β, 2 ; III, 9 ; IV, 9 ; IV, 27 ; VI, γ, x + 7.
*tꜣ-wr* ; , *nome thinite*, II, β, 3 ; II, δ, 1 (+ le déterminatif) ; IV, 15.
*tw*, , *sic*, *on*, I, β, 4 ; II, β, 2 ; II, η, 2 ; II, θ, 2.
*tp*, *tête* (?), inscription XVI, 15.
*tp*, *sur*, II, γ, 1.
*tpjw*, *les premiers* (peut-être erreur pour *tpjw-ʿwj*), II, β, 1.
*tpjw-ʿwj*, , *les ancêtres*, IV, 20 ; IV, 26.
*tf*, cf. *ìt*, *le père*.
*tm*, verbe négatif, VI, α, 11.
*tn*, démonstratif, I, β, 1 ; II, β, 2 ; II, δ, 3 ; II, θ, 3 ; III, 7 ; III, 11 ; IV, 13 ; IV, 18 ; IV, 21 ; IV, 30 ; V, β, 2 ; V, γ, 1.

## ṯ

*ṯ*, suffixe, inscription XVI, 16, 16.
*tt* [ ], *table*, cf. *ʿnḫ-n-tt-ḥḳꜣ*.
*tꜣj* ( ), *homme, brave*, I, β, 3 ; I, β, 5 ; II, γ, 2 ; II, δ, 4 ; II, ε, 1 ; II, ζ, 2 ; II, θ, 3 ; III, 12 ; V, γ, 1 ; VI, β, 1 ; VI, γ, x + 10.
*ṯꜣw*, *vent*, IV, 9.
*ṯꜣbt*, *prêt*, IV, 18.
*ṯb*, *chausser*, IV, 6.
*ṯbn*, *se hâter*, inscription XVI, 1.
*ṯmꜣ*, *être fort* (?), II, ε, 3.
*ṯn*, suffixe, inscription XVI, 8 *a*, 17.
*ṯz*, *parole, avis*, I, β, 2.
*ṯzt*, *troupe*, II, β, 2 ; II, ζ, 1.
*ṯzw*, *banc de sable*, IV, 10.
*ṯzw*, *vertèbres*, V, α, 4.
*ṯṯf*, *inonder*, I, α, 3.

## d

*dꜣr* [sic], *repousser*, VI, γ, x + 5.
*di*, cf. (*r*)*di*.
*dwꜣ* [sic], *prier*, VI, α, 11.
*db*, *hippopotame*, II, ζ, 1 ; V, β, 1.
*dpt*, *bateau*, I, β, 4.
*dmḏ*, *rassembler*, I, β, 3.
*dgꜣ* [ ], *celui qui n'a pas de chaussures*, IV, 6.

## ḏ

*ḏt*, , *corps*, II, β, 3 ; VI, γ, x + 1 (?).
*ḏꜣw*, *nuit* (ou *soir*) *du Nouvel An*, VI, γ, x + 2 (?) ; VI, γ, x + 6.
*ḏꜣm*, *conscrits*, II, ζ, 2 ; II, η, 1 ; II, θ, 1 ; VI, α, 6-7 ; VI, β, 3 ; VI, γ, x + 3 ; VI, γ, x + 9 (omis par le scribe).
*ḏw*, *mauvais*, I, β, 2 ; II, θ, 3.
*ḏw*, *montagne*, IV, 26.
*ḏrt*, *main*, I, β, 3.
*ḏr*, *depuis*, VI, γ, x + 8.
*ḏr*, dans *r-ḏr-f*, II, β, 2 ; IV, 15 ; IV, 28 ; V, γ, 2 (sans suffixe).
*ḏr*, dans *ḏr-ntt, car*, II, α, 2 ; II, β, 1 ; III, 7 ; III, 8 ; III, 9 ; III, 11 ; VI, β, 1.
*ḏrw*, *limites*, VI, α, 4.
*ḏrit*, , *sarcophage* (?), II, θ, 3 ; III, 7 ; III, 10 ; III, 11.
*ḏrḏr*, *étranger*, III, 8.
*ḏś*, dans *ʿwj·i ḏś·i, mes propres mains*, III, 8.
*ḏd*, *dire*, I, α, 2 ; II, α, 1 ; II, γ, 3 ; II, ε, 1 ; II, ζ, 2 ; III, 11 ; IV, 4 ; IV, 27 ; V, α, 2 ; V, γ, 2 ; VI, α, 3 ; VI, α, 11 (omis par le scribe).
*Ḏdw*, *Busiris*, inscription XVI, 13.
*ḏdḥ*, *enfermer*, II, β, 3.

## *Mots dont la lecture est incertaine ou inconnue.*

? ?, VI, γ, 1.
*pilier* (?), III, 4.
*śtpw* (?), *le choix de* (?), IV, 13.
*désarroi* (?), IV, 28.
? ?, V, α, 3.
*šmꜣj* (?), *génie malfaisant* ou *malheur* (?), VI, γ, x + 5.

# INDEX.

# BIBLIOGRAPHIE.


R. Anthes, *Die Felseninschriften von Hatnub nach den Aufnahmen Georg Möller* (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens* IX), Leipzig 1928.

A. M. Blackman, *The rock tombs of Meir* (*Egypt Exploration Fund,* XXII à XXV), Londres 1914-1924.

Ch. Boreux, *Études de nautique égyptienne. L'art de la navigation en Égypte jusqu'à la fin de l'Ancien Empire* (*Mémoires de l'I. F. A. O.,* t. 50), Le Caire 1925.

British Museum : *Hieroglyphic texts from Egyptian stelae, etc., in the British Museum,* 7 vol., Londres 1911-1925.

H. Brunner, *Die Anlagen der agyptischen Felsgräber bis zum mittleren Reich* (*Ägyptologische Forschungen,* 3), Glückstadt 1936.

A. de Buck, *The Egyptian Coffin Texts* (*University of Chicago. Oriental Institute. Publications,* V, 34, 4), 3 vol., Chicago 1935-1949.

É. Chassinat et Ch. Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout* (*Mémoires de l'I. F. A. O.,* 24), Le Caire 1911.

J. J. Clère et J. Vandier, *Textes de la Première Période Intermédiaire et de la XI[e] Dynastie* (*Bibliotheca aegyptiaca,* X), Bruxelles 1948 (1[er] fasc.).

N. de G. Davies, *The rock tombs of Deir el Gebrâwi* (*Egypt Exploration Fund,* XI-XII), Londres 1901-1902.

—— *Five Theban Tombs* (*Egypt Exploration Fund,* XXI), Londres 1913.

—— *The rock tombs of Sheikh Saïd* (*Egypt Exploration Fund,* X), Londres 1901.

N. de G. Davies et A. H. Gardiner, *The tomb of Amenemhēt,* Londres 1915.

—— *The tomb of Antefoker, Vizier of Sesostris I, and of his wife Senet* (n° 60), Londres 1920.

É. Dévaud, *Les maximes de Ptahhotep, d'après le papyrus Prisse, les papyrus 10371/10435 et 10509 du British Museum et la tablette Carnarvon,* Fribourg 1916.

É. Drioton et J. Vandier, *Les peuples de l'Orient méditerranéen.* II. — *L'Égypte* (Collection *Clio*), 2[e] éd., Paris 1946.

D. Dunham, *Naga-ed-Dêr stelae of the first intermediate period,* Londres 1937.

A. Erman, *Ägyptische Grammatik,* 4[e] éd., Berlin 1928.

A. Erman et H. Grapow, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache,* 5 vol., Leipzig 1926-1931.

A. Erman et O. Lange, *Papyrus Lansing. Eine ägyptische Schulhandschrift der 20. Dynastie* (*Det kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Hist.-fil. Meddelelsen,* X, 3), Copenhague 1925.

G. Farina, *La pittura egiziana*, Milan 1929.
—— *Il papiro dei Re restaurato*, Rome 1938.
R. O. Faulkner, *The papyrus Bremner-Rhind (British Museum*, n° 10188) (*Bibliotheca aegyptiaca*, III), Bruxelles 1933.
C. Gaillard avec la collaboration de V. Loret et de Ch. Kuentz, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire* (*Mémoires de l'I. F. A. O.*, 51), Le Caire 1923.
A. H. Gardiner, *The admonitions of an Egyptian sage from a hieratic papyrus in Leiden* (*Pap. Leiden* 344 *recto*), Leipzig 1909.
—— *Egyptian Grammar*, Oxford 1927.
—— *Hieratic papyri in the British Museum. Third series : Chester Beatty gift*, Londres 1935.
—— *Ancient Egyptian Onomastica*, Oxford 1947.
H. Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte* (*Mémoires de l'I. F. A. O.*, 17 à 21), Le Caire 1907-1917.
—— *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, 7 vol. (Société royale de Géographie d'Égypte), Le Caire 1925-1931.
W. Golénischeff, *Les papyrus hiératiques n°s 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage impérial à Saint-Pétersbourg*, Saint-Pétersbourg 1913.
H. Grapow, *Religiose Uukunden* (*Urkunden des ägyptischen Altertums*, V), Leipzig 1915-1917.
—— *Die bildlichen Ausdrücke des Aegyptischen*, Leipzig 1924.
F. Ll. Griffith, *The inscriptions of Siût and Dêr Rifeh*, Londres 1889.
—— *The Petrie Papyri. Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Londres 1898.
B. Gunn, *Studies in Egyptian syntax*, Paris 1924.
J. Janssen, *De traditioneele egyptische Autobiografie vóór het Nieuwe Rijk*, 2 vol., Leiden 1946.
G. Jéquier, *Le papyrus Prisse et ses variantes : papyrus de la Bibliothèque Nationale* (n°s 183 à 194), papyrus 10371 et 10435 du British Museum, tablette Carnarvon au Musée du Caire; publiés en facsimilé, Paris 1911.
—— *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire* (*Mémoires de l'I. F. A. O.*, 47), Le Caire 1921.
H. Junker, *Gîza IV. Bericht über die von d. Ak. d. Wissenschaften in Wien... Grabungen auf dem Friedhof des Alten Reiches bei den Pyramiden von Gîza* (*Ak. d. Wissenschaften in Wien. Phil.-hist. Klasse. Denkschriften*. 71. Band 1. Abhandlung). Vienne 1940.
H. Kees, *Der Götterglaube im alten Aegypten*, Leipzig 1941.
L. Klebs, *Die Reliefs des Alten Reiches* (2980-2475 *v. Chr.*), (*Heidelberger Ak. d. Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, Abhandlungen*, nr. 3), Heidelberg 1915.
—— *Die Reliefs und Malereien des mittleren Reiches* (*VII-XVII. Dynastie, ca.* 2475-1580 *v. Chr.*) (*Heidelberger Ak. d. Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse. Abhandlungen*, nr. 6), Heidelberg 1922.

Ch. Kuentz, *La bataille de Qadech. Les textes (« Poèmes de Pentaour » et « Bulletin de Qadech ») et les bas-reliefs* (*Mémoires de l'I. F. A. O.*, 55), Le Caire 1928-1934.
—— *Les obélisques* (*Catalogue général du Musée du Caire*), Le Caire 1932.
P. Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire* (*Catalogue général du Musée du Caire*), 2 vol., Le Caire 1904-1906.
O. Lange et H. Schäfer, *Grab- und Denksteine des mittleren Reichs* (*Catalogue général du Musée du Caire*), 4 vol., Berlin 1902-1925.
G. Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique* (*Bilbiothèque d'étude*, t. XII), Le Caire 1940.
G. Legrain, *Statues et Statuettes de Rois et de Particuliers* (*Catalogue général du Musée du Caire*), Le Caire 1906-1925.
H. F. Lutz, *Egyptian tomb steles and offerings stones of the Museum of Anthropology and Ethnology of the University of California*, Leipzig 1927.
P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire* (Université de Strasbourg. Faculté des Lettres. *Publications*. Fasc. 24), Strasbourg 1925.
W. H. Müller, *Die Liebespoesie der alten Äegypter*, Leipzig 1899.
É. Naville, *Das aegyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie, aus verschiedenen Urkunden*, 3 vol., Berlin 1886.
P. E. Newberry, *El Bersheh* (*Egypt Exploration Fund*, III-IV), Londres 1894-1895.
—— *Beni Hasan* (*Egypt Exploration Fund*, I-II), Londres 1893.
F. Petrie, *Koptos*, Londres 1896.
—— *Deshsheh* (*Excavation Memoirs*, XV), Londres 1898.
—— *Dendereh* (*Excavation Memoirs*, XVII), avec un volume d'Extra Plates, Londres 1900.
—— *Athribis* (*Egyptian research account and British School of Archaeology in Egypt*, XIV), Londres 1908.
—— *Qurneh* (*Egyptian research account and British School of Archaeology in Egypt*, XVI), Londres 1909.
P. Pierret, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre* (*Études égyptologiques*, livraisons 2 et 8), Paris 1874-1878.
J. Polotsky, *Zu den Inschriften der 11. Dynastie* (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Aegyptens*, Bd. 11), Leipzig 1929.
B. Porter et R. Moss, *Topographical bibliography of ancient Egyptian hieroglyphic texts, reliefs and paintings*, 6 vol., Oxford 1927-1939.
H. Ranke, *Die agyptischen Personennamen*, Glückstadt 1935.
H. Schäfer, *Priestergräber und andere Grabfunde von Ende des alten Reiches bis zur grieschichen Zeit vom Totentempel des Ne-user-rê* (*Deutsche Orient-Gesellschaft. Wissenschaftliche Veröffentlichungen*, Heft 8, Leipzig 1908.
K. Sethe, *Die altaegyptischen Pyramidentexte*, 3 vol., Leipzig 1908-1922.
—— *Übersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexte*, Glückstadt, s. d.
—— *Urkunden der 18. Dynastie* (*Urkunden des ägyptischen Altertums*, IV), Leipzig 1906-1909.

K. SETHE, *Urkunden des Alten Reiches*, 2e éd. (*Urkunden des ägyptischen Altertums*, I), Leipzig 1932-1933.

—— *Aegyptische Lesestücke zum Gebrauch im akademischen Unterricht*, Leipzig 1924.

—— *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter* (*Deutsche morgendländische Gesellschaft, Abhandlungen für die Kunde des Morgendlandes*, Bd. 18, nr. 4, Leipzig 1930.

J. VANDIER, *La famine dans l'Égypte ancienne* (*Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire*, t. 7), Le Caire 1936.

—— *La religion égyptienne* (Collection *Mana*), 2e éd., Paris 1949.

W. VIKENTIEV, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa. Le dieu « Hemen » et son chef-lieu « Hefat »* (*Université égyptienne. Faculté des Lettres. Recueil de travaux*, fasc. 4), Le Caire 1930.

W. WRESZINSKI, *Von Kairo bis Wadi Halfa*, Halle 1927.

## PRINCIPAUX PÉRIODIQUES CITÉS.

*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* (en abrégé : *Ann. Serv.*).

*Bulletin de l'Institut d'Égypte.*

*Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* (en abrégé : *B. I. F. A. O.*).

*Bulletin of the Metropolitan Museum of Art.* Part II : *The Egyptian Expedition* (en abrégé : *B. M. M. A.*, part II).

*Chronique d'Égypte.*

*Journal of Egyptian Archaeology* (en abrégé : *J. E. A.*).

*Journal of Near Eastern studies* (en abrégé : *J. N. E. S.*).

*Kêmi.*

*Mitteilungen des deutschen Instituts für ägyptische Altertumskunde in Kairo* (en abrégé : *Mitt. Kairo*).

*Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne* (en abrégé : *Rec. Trav.*).

*Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* (en abrégé : *Ä. Z.*).

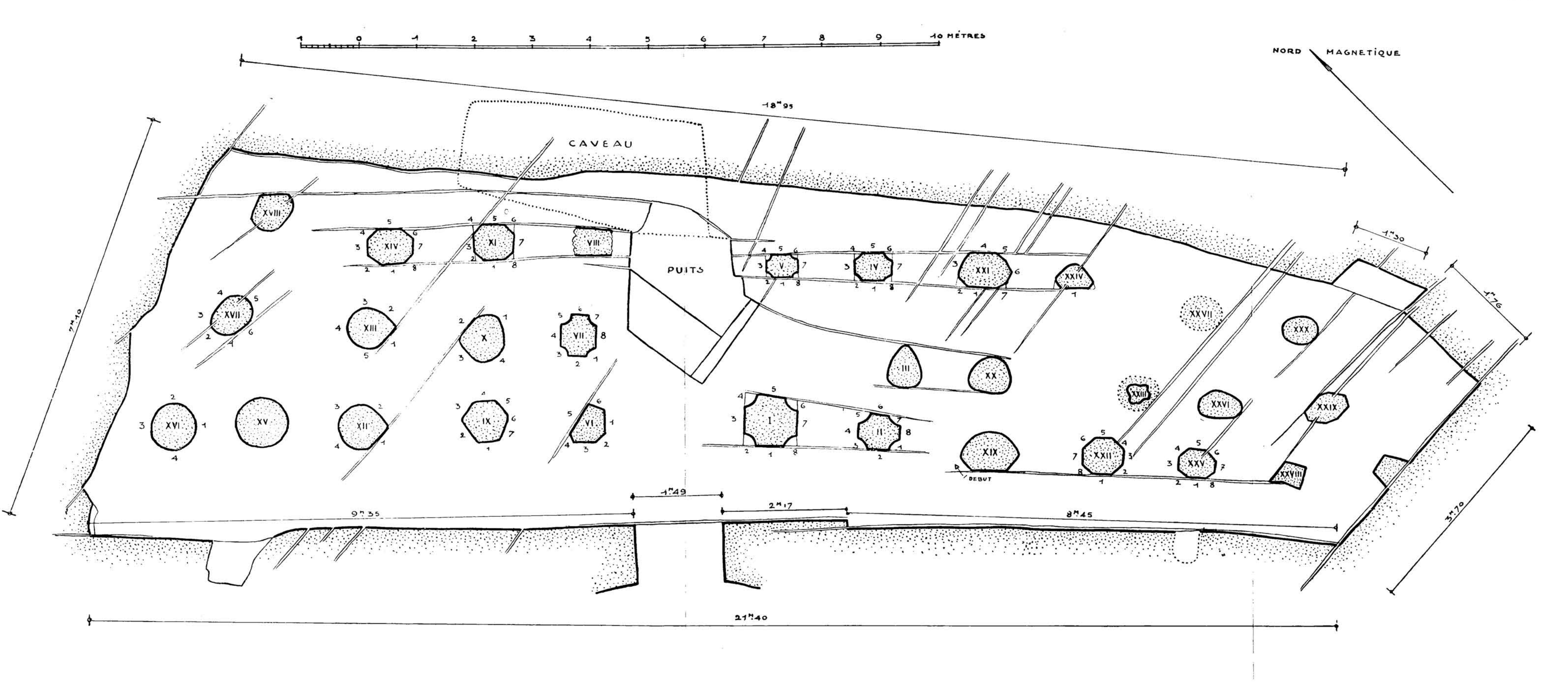
# LISTE DES PLANCHES.

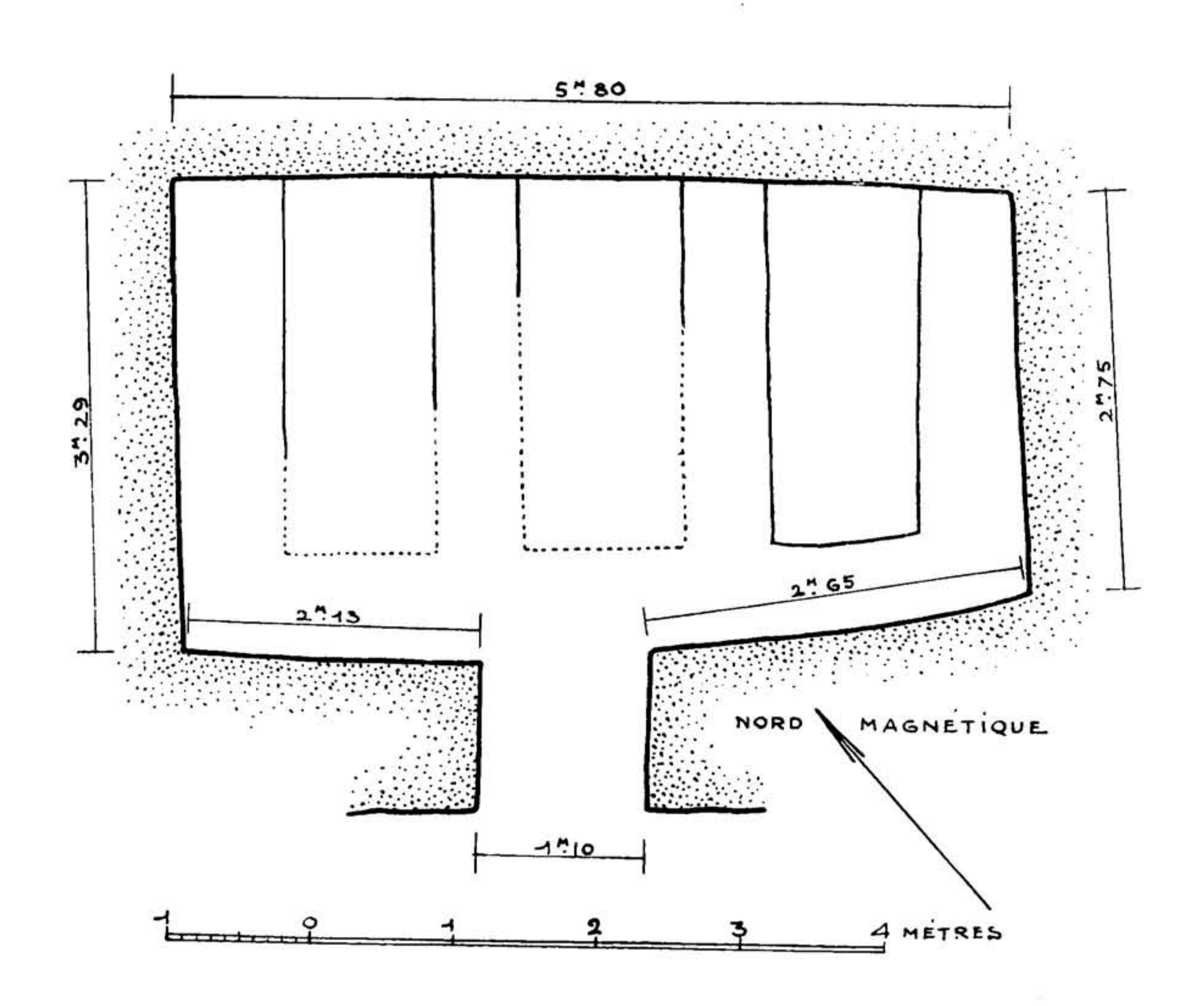
[Les chiffres arabes renvoient aux pages où ces scènes sont commentées.]

# TABLE DES MATIÈRES.

## *LA TOMBE D'ANKHTIFI.*

## *LA TOMBE DE SÉBEKHOTEP.*


10 MÈTRES
NORD MAGNÉTIQUE
18m95
CAVEAU
PUITS
DÉBUT
1m49
2m17
9m35
8m45
21m40
7m10
1m30
1m76
3m70

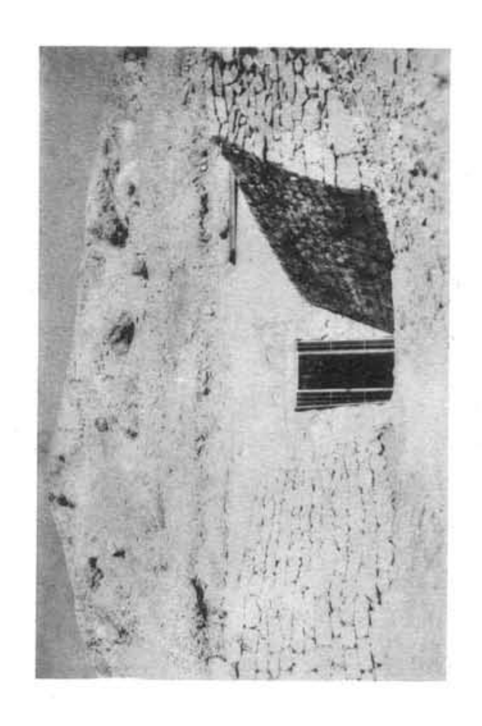

5m 80
3m 29
2m 75
2m 13
2m 65
1m 10
NORD MAGNETIQUE
-1 0 1 2 3 4 MÈTRES



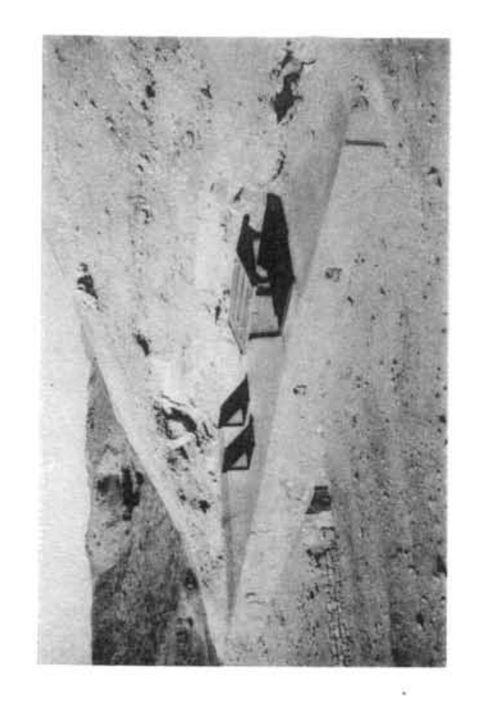






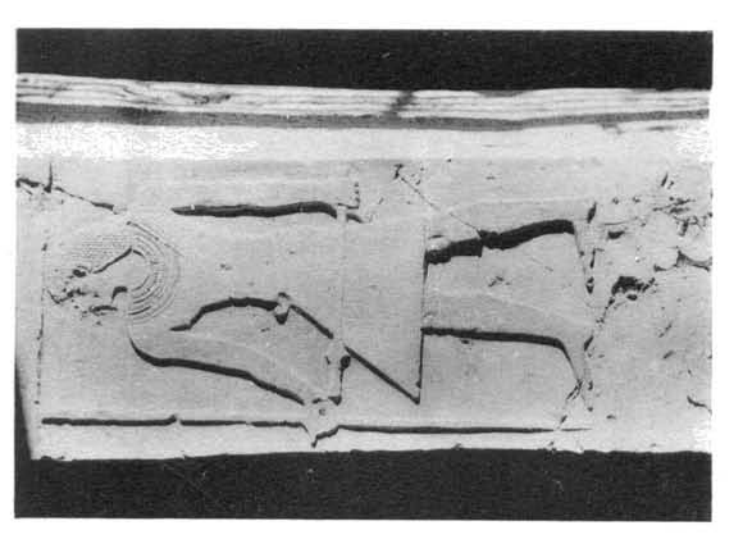






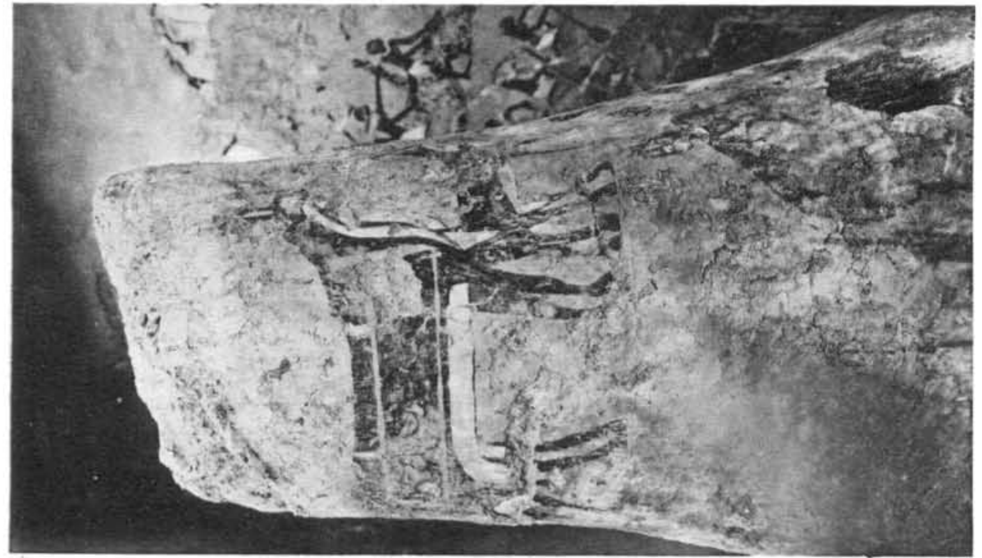


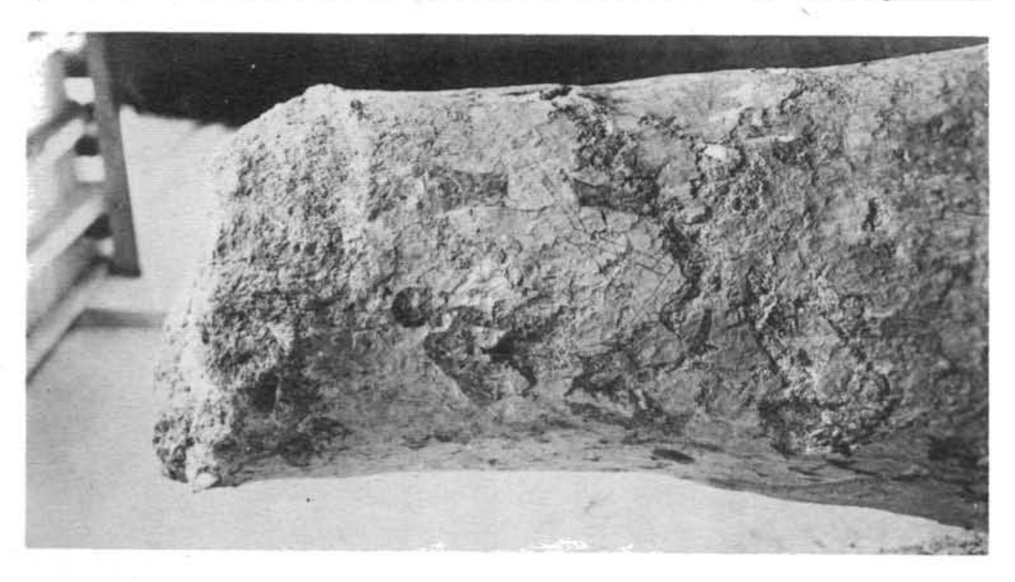






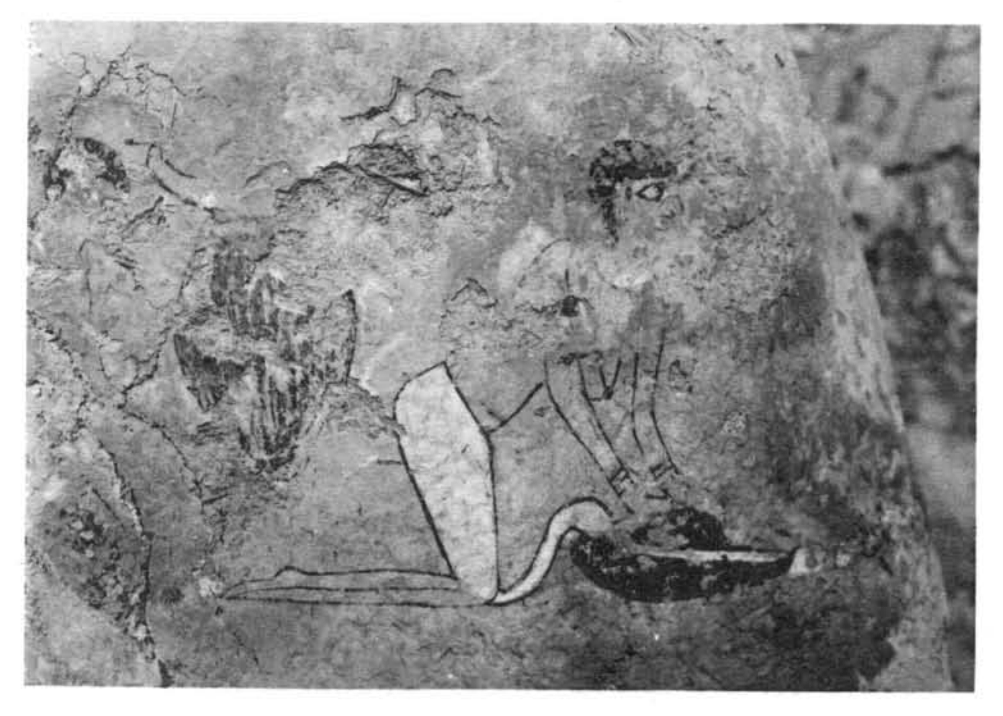






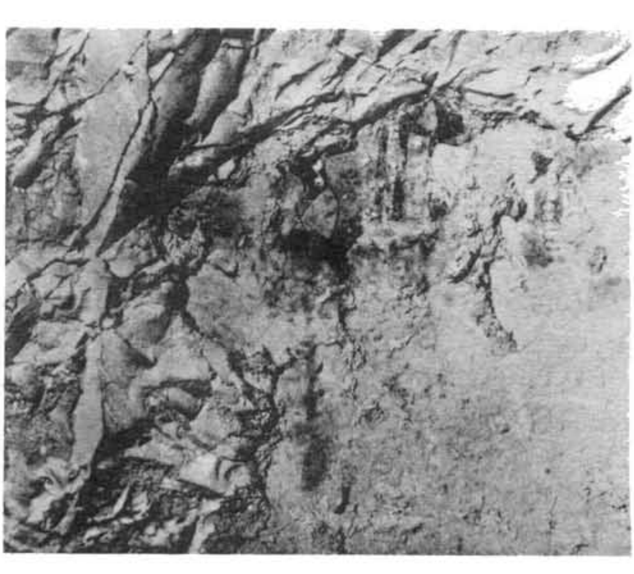






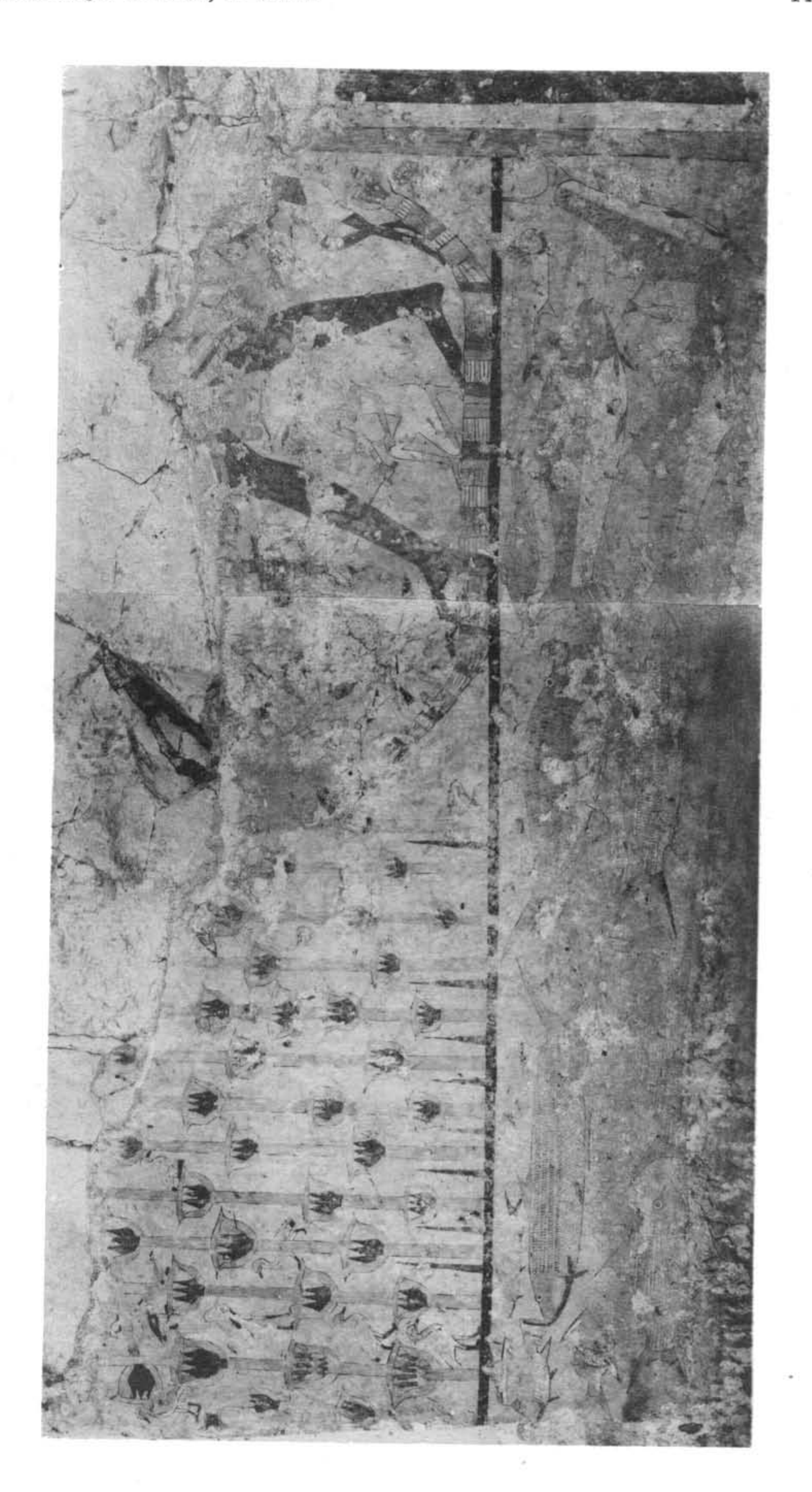


































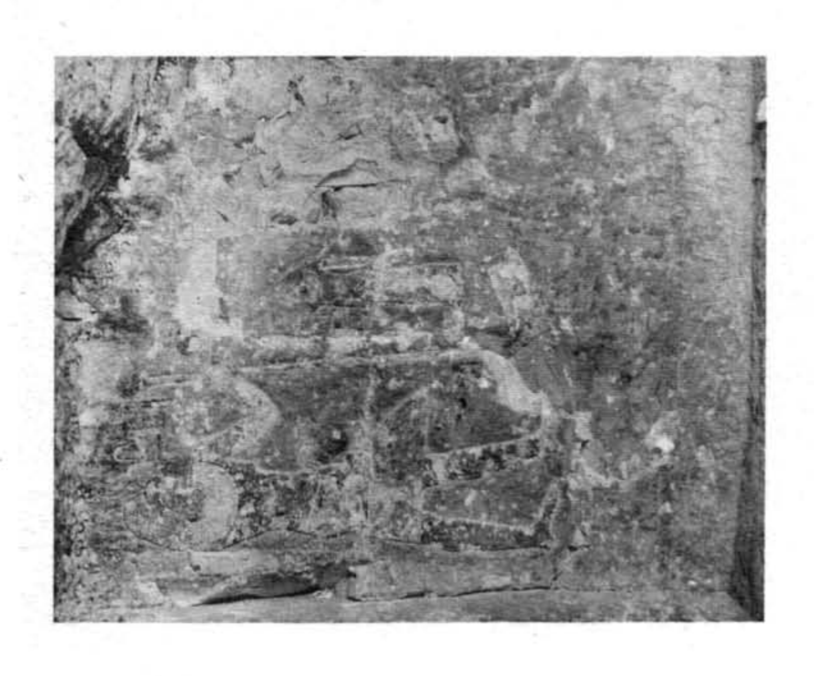


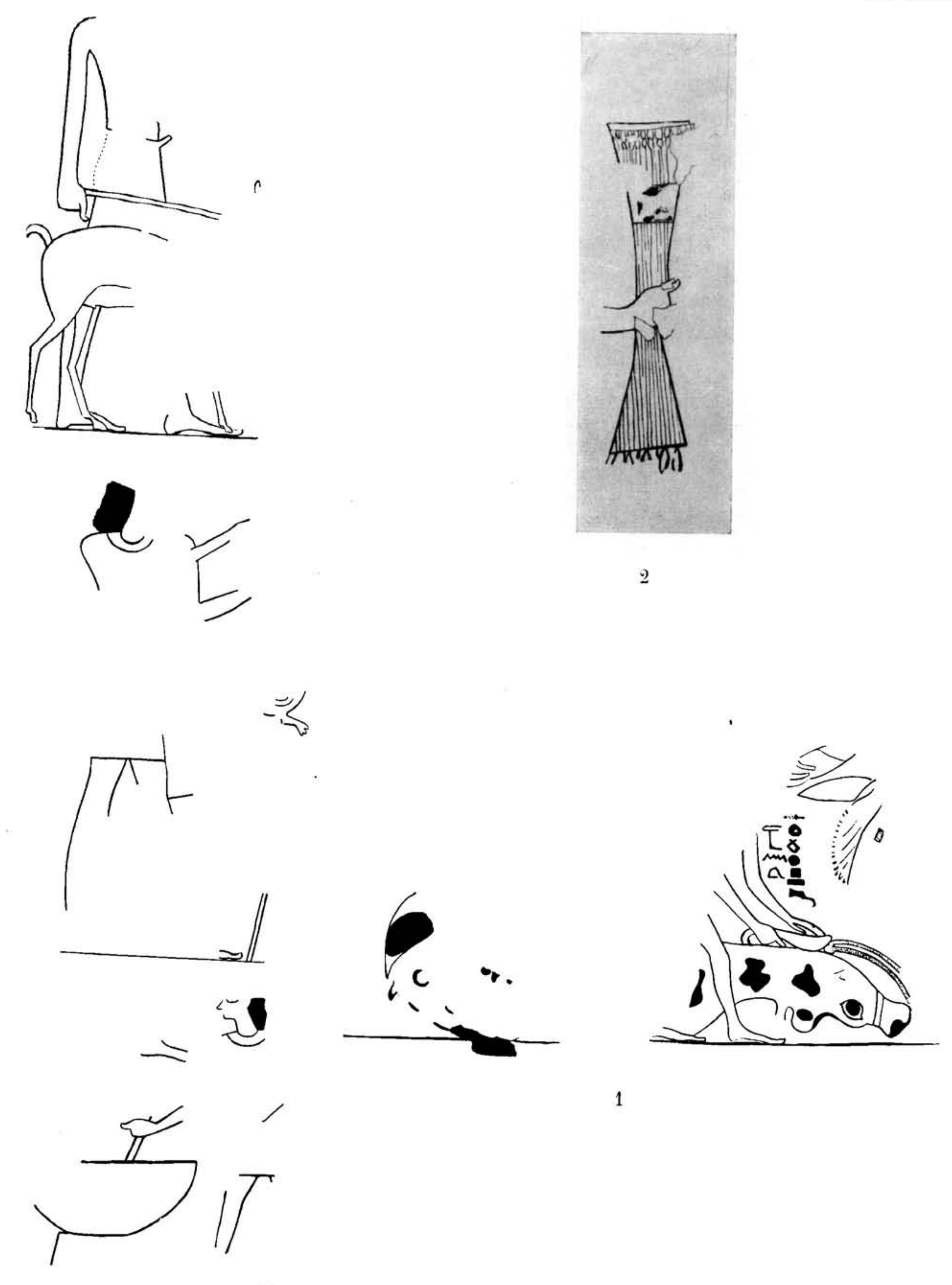








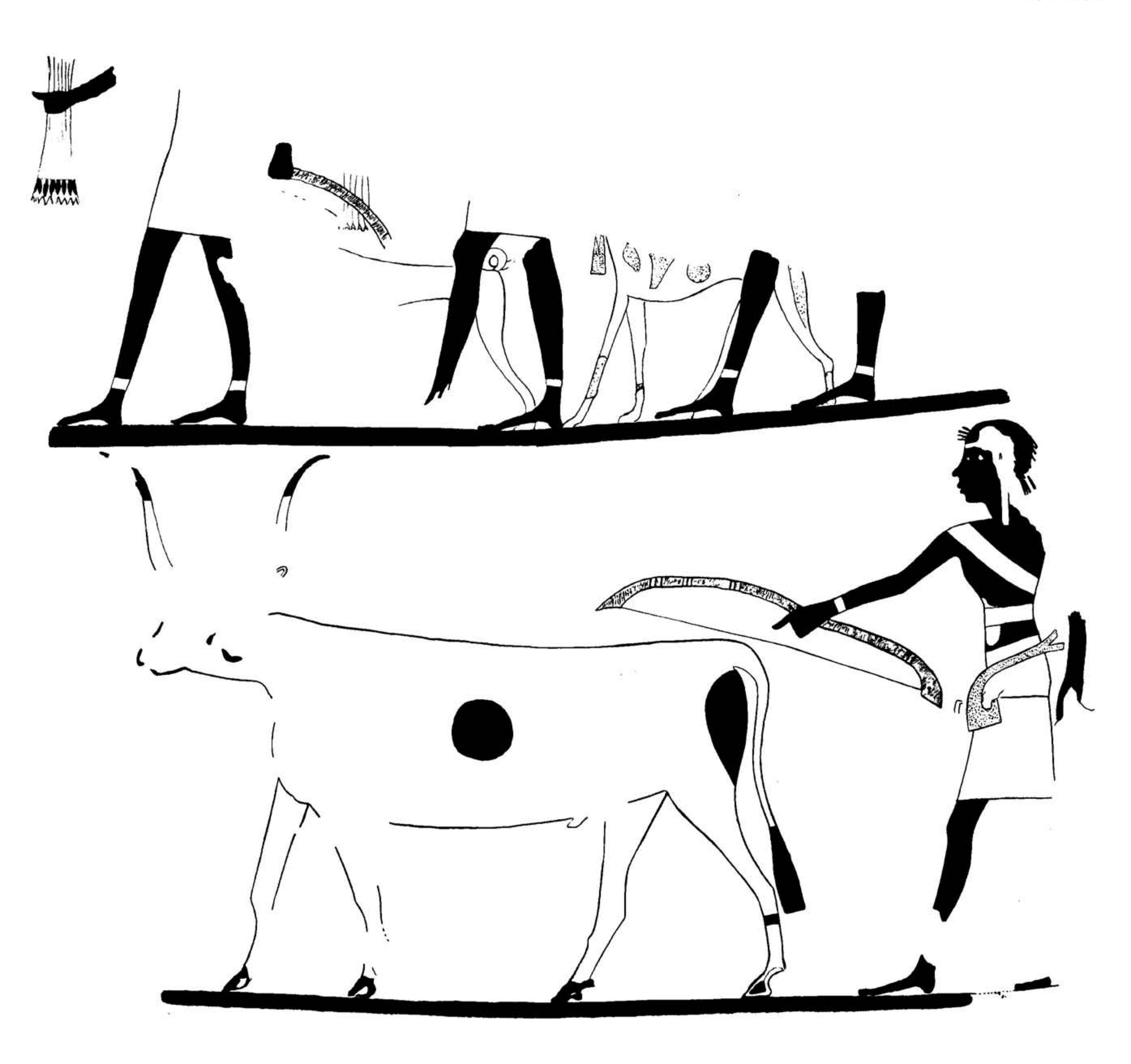





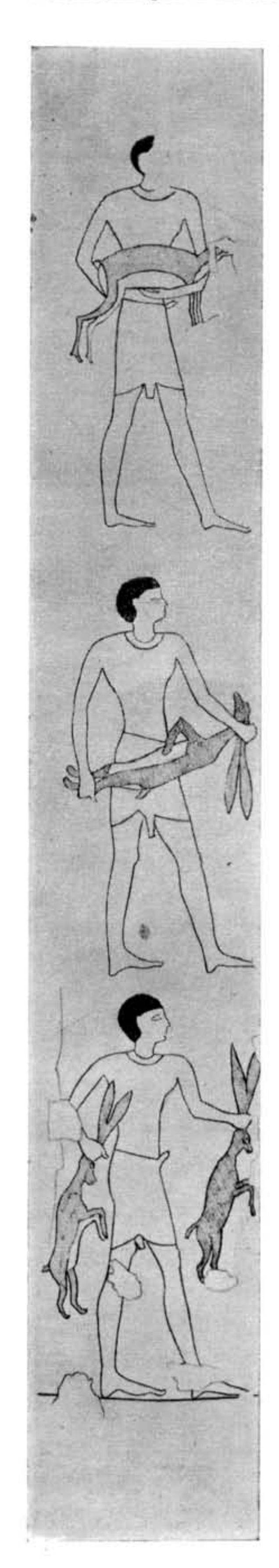
2

1

3



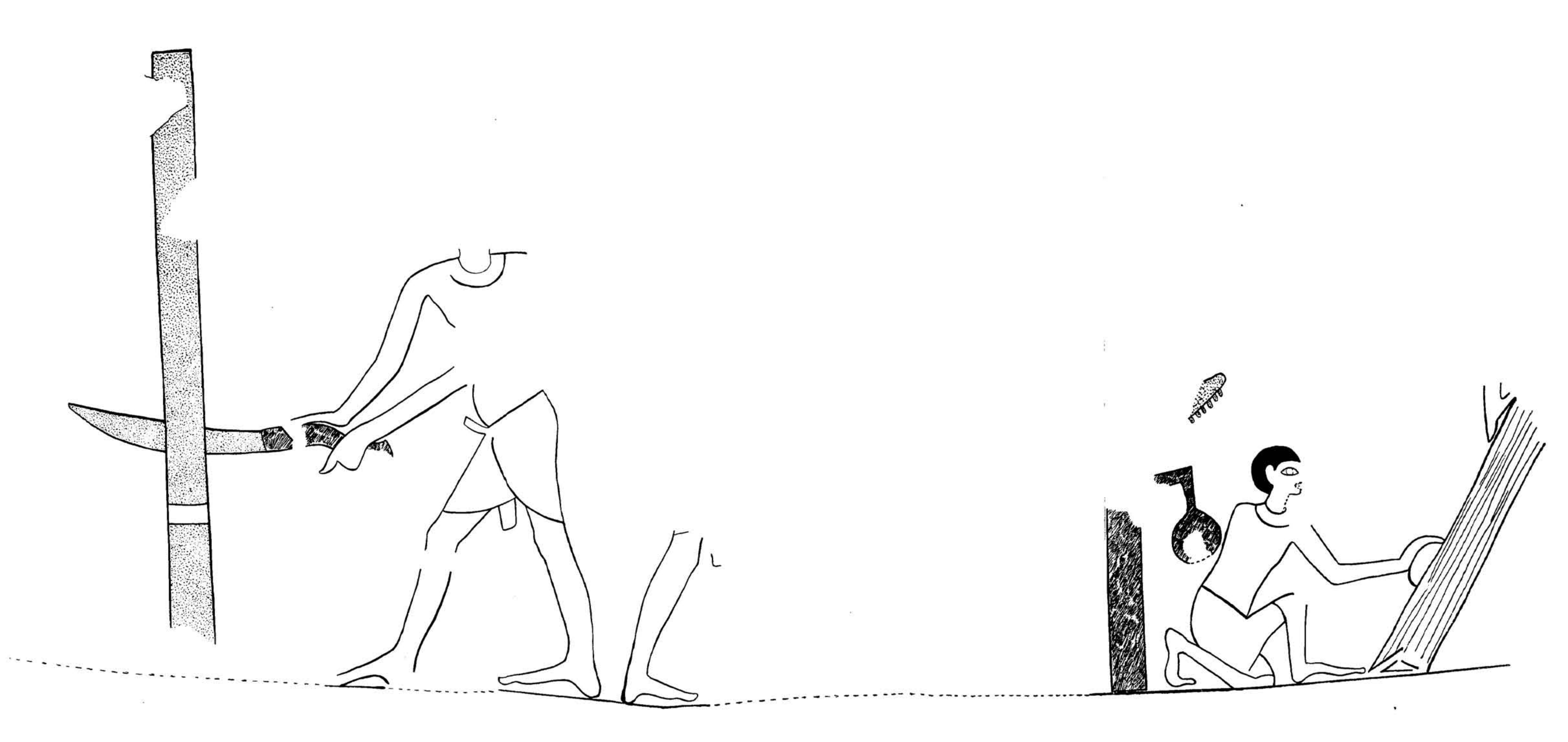

a
b
a
b

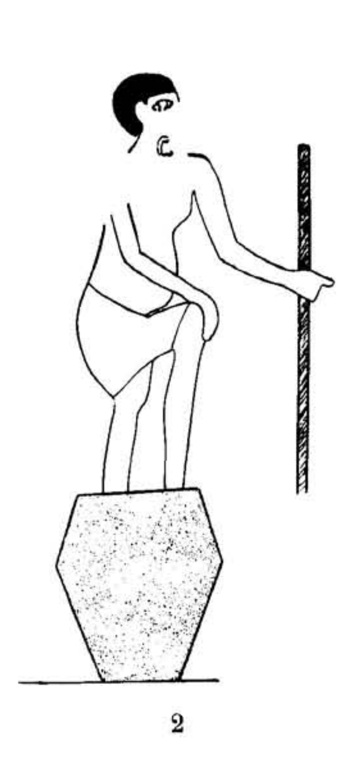




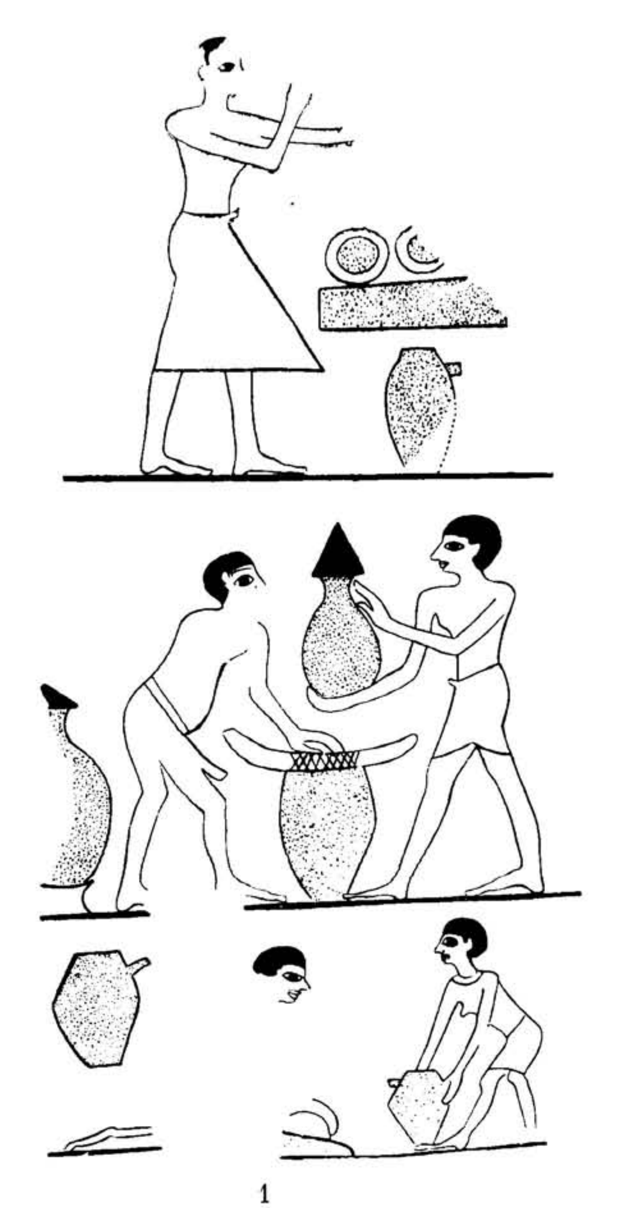




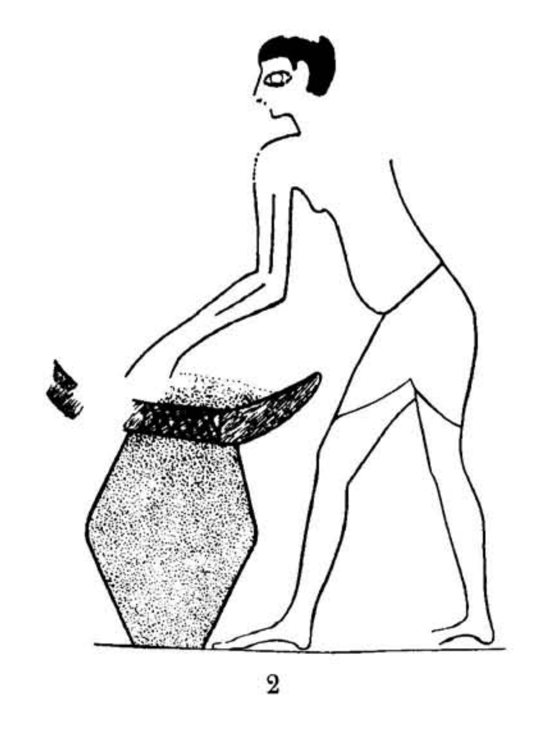




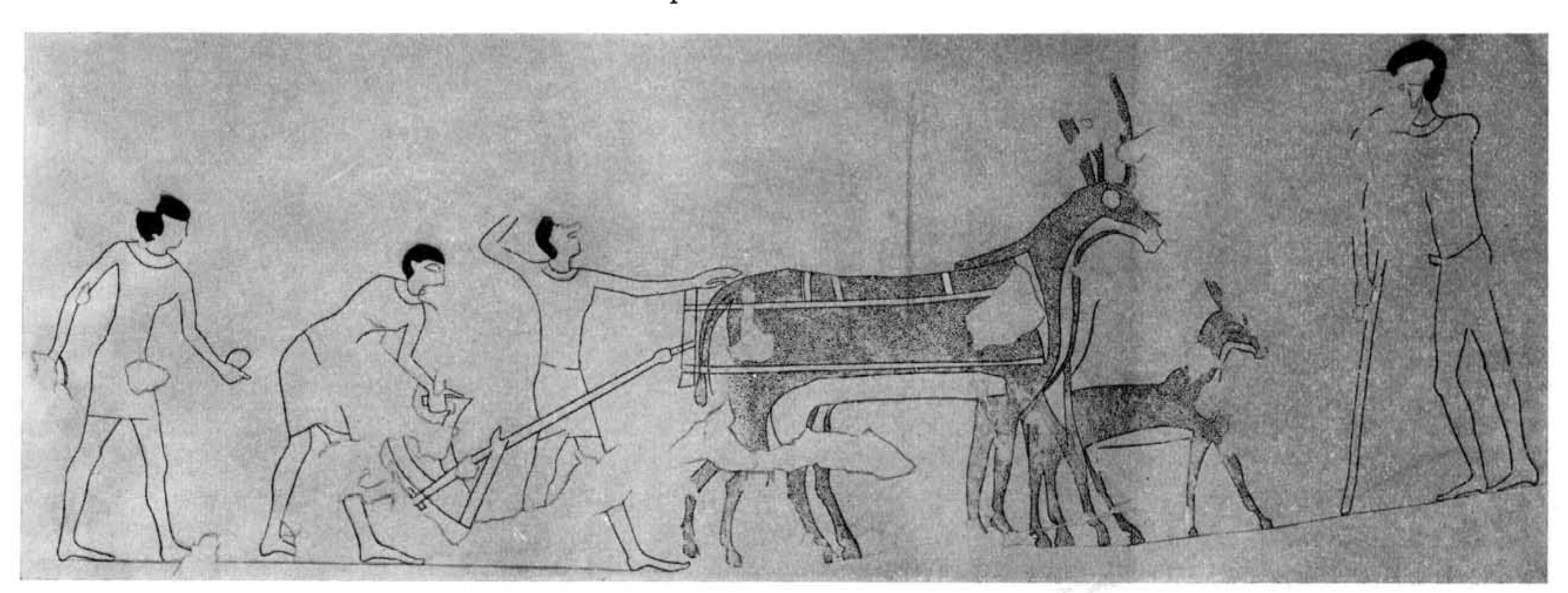
2



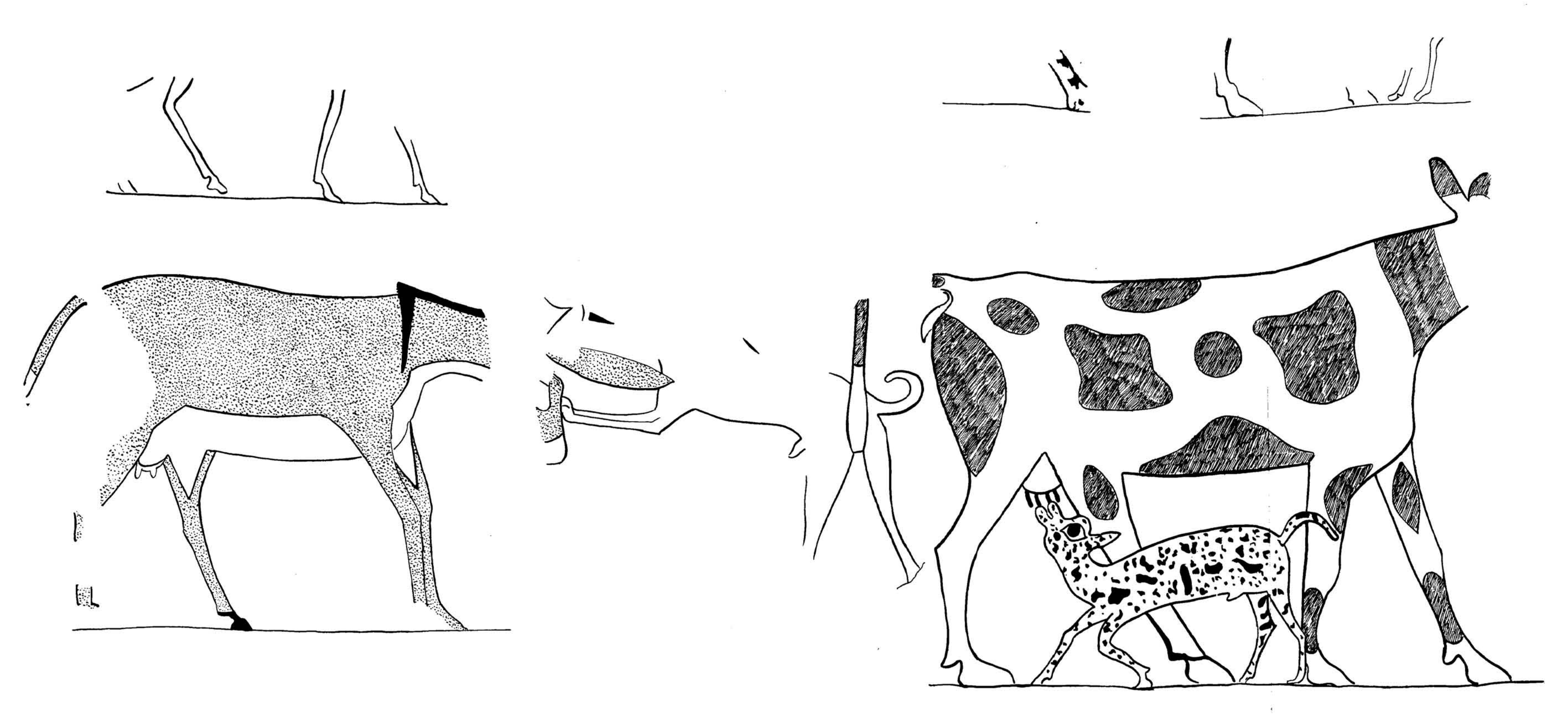
1

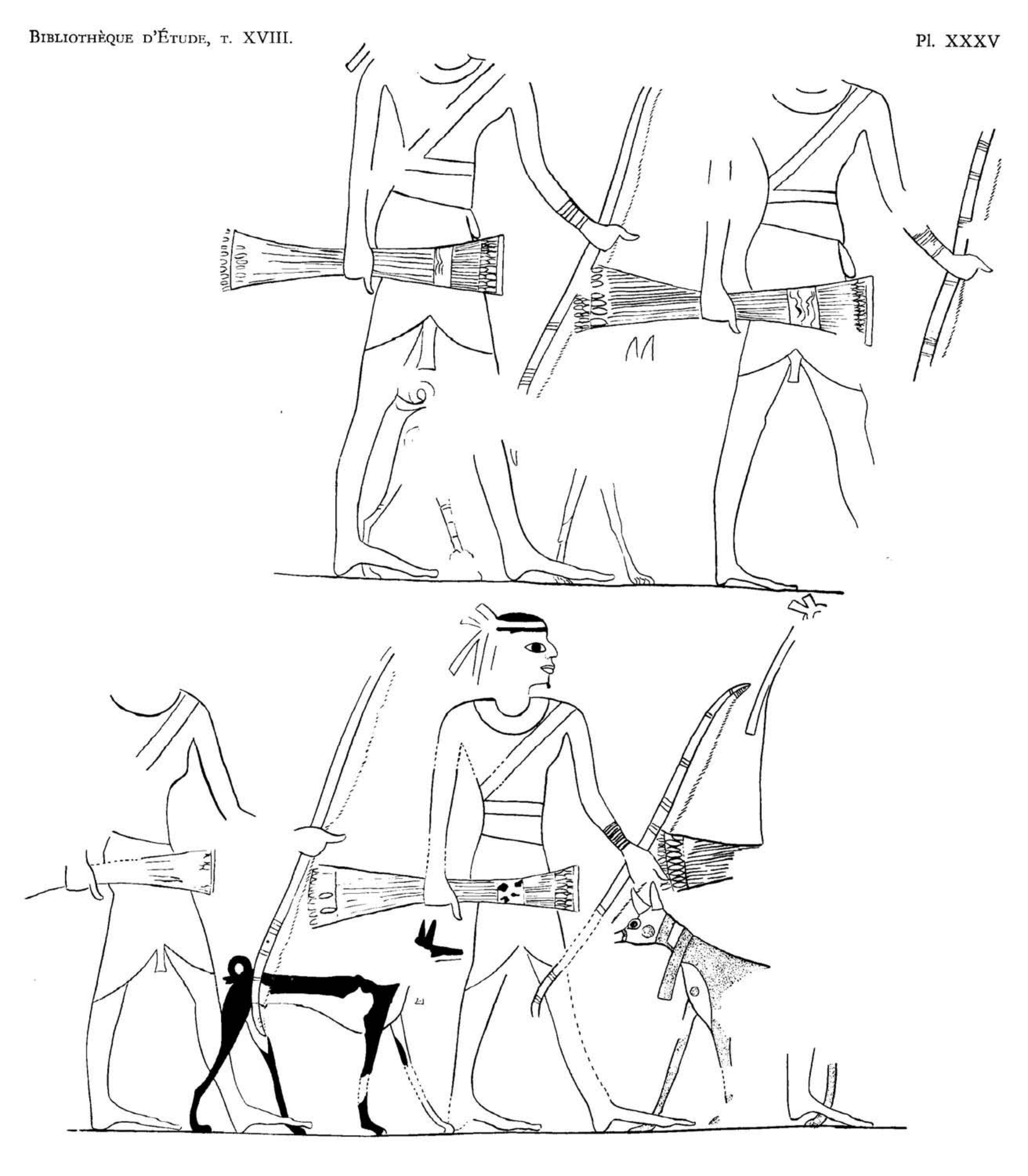


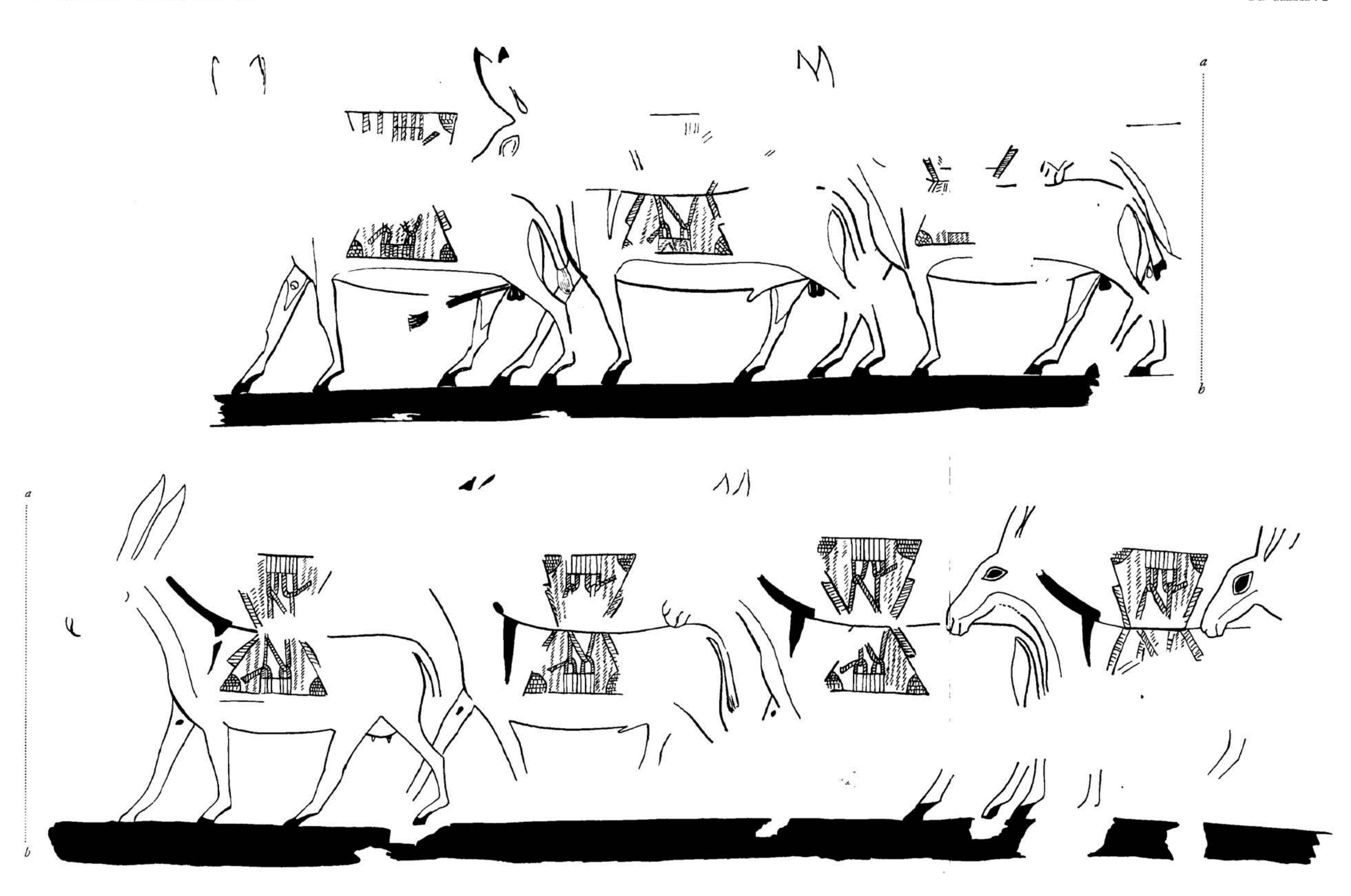
2



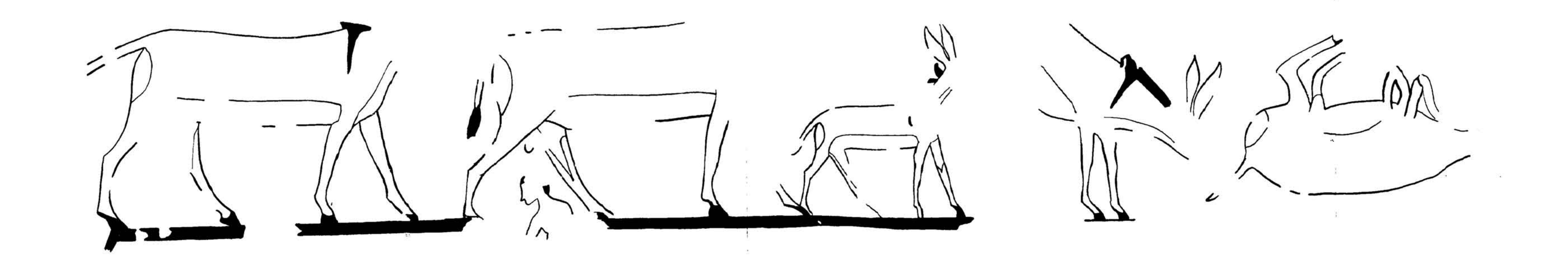
3






a
b
a
b





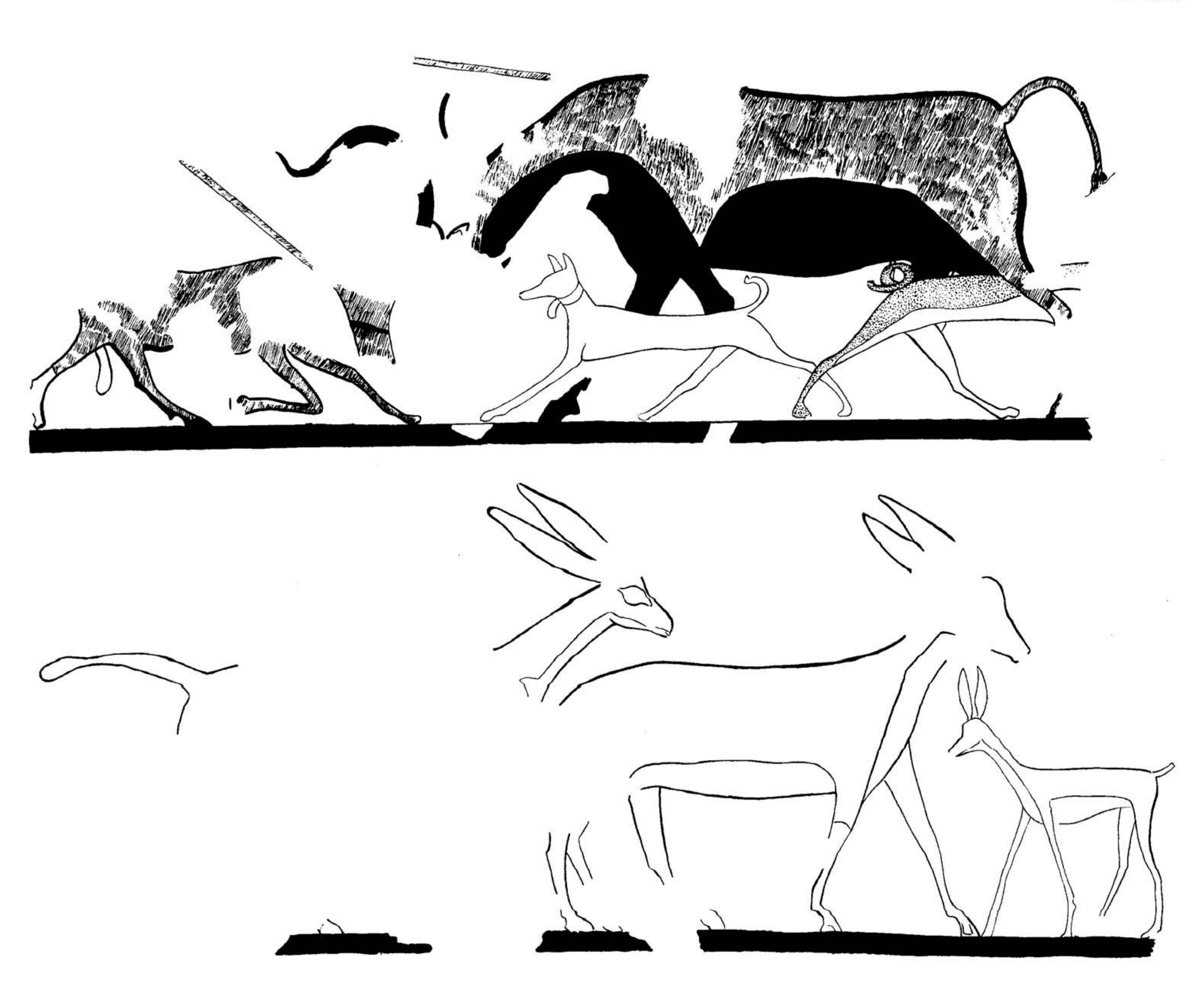
a

b

a

b


Y.K.
Y.K.





1

2